UNIVERSITY OF TORONTO.
KING ALFRED LIBRARY OF HISTORY
FOUNDED BY
GOLDWIN SMITH AND HARRIET SMITH
1901

CORRESPONDANCE

DE

NAPOLÉON Ier

L'éditeur de cet ouvrage se réserve le droit de le traduire ou de le faire traduire en toutes les langues. Il poursuivra, en vertu des lois, décrets et traités internationaux, toutes contrefaçons ou toutes traductions faites au mépris de ses droits.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE HENRI PLON, IMPRIMEUR DE L'EMPEREUR, RUE GARANCIÈRE, 8.

N216c

CORRESPONDANCE

DE

NAPOLÉON Ier

PUBLIÉE

PAR ORDRE DE L'EMPEREUR NAPOLÉON III.

TOME QUATORZIÈME.

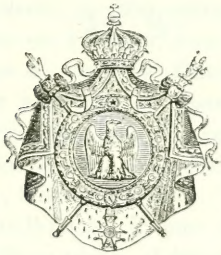

69209
11/4/06

PARIS

HENRI PLON,
ÉDITEUR DES OEUVRES DE L'EMPEREUR,
RUE GARANCIÈRE, 8.

J. DUMAINE,
LIBRAIRE-ÉDITEUR DE L'EMPEREUR,
RUE DAUPHINE, 30.

MDCCCLXIII.

L'éditeur se réserve le droit de traduction en toutes langues.

DC
213
N21
t.14

LIBRARY
JUL 1 1975
UNIVERSITY OF TORONTO

CORRESPONDANCE

DE

NAPOLÉON PREMIER.

11332. — AU GRAND-DUC DE BERG.

Posen, 1er décembre 1806, 10 heures du matin.

Je reçois votre lettre du 28 novembre à onze heures du soir, où j'apprends votre arrivée à Varsovie.

Le maréchal Ney est aujourd'hui à Gnesen, se dirigeant sur Thorn. Faites donc appuyer sur Varsovie les corps des maréchaux Lannes et Augereau. Je pense que le corps du maréchal Augereau pourrait se tenir à la hauteur et vis-à-vis du confluent de la Narew dans la Vistule.

Si l'ennemi faisait la sottise d'évacuer Praga, emparez-vous de ce faubourg, rétablissez le pont et faites construire une bonne tête de pont. Alors, la Vistule passée, je ferai appuyer les corps des maréchaux Soult et Bernadotte sur Varsovie. Vous devez avoir le parc du génie à la suite du corps du maréchal Davout. Il y a là beaucoup d'ingénieurs, d'outils, et beaucoup de sapeurs. J'envoie le général Chasseloup pour construire deux têtes de pont à l'embouchure de la Narew pour l'unir à la Vistule. Si, en attendant, vous pouvez avoir la tête du pont de Praga, faites-y travailler.

J'ai envoyé le Polonais Wibicki, homme de beaucoup d'esprit, à Varsovie; il est parti le 29 au matin, il doit être arrivé; il connaît la direction que je veux donner à l'esprit public.

Vous pouvez chasser sans difficulté les autorités prussiennes. Un ordonnateur, qui était à Posen, est parti et doit être arrivé à Varsovie; c'est le second intendant général.

J'ai nommé un individu pour faire les fonctions d'intendant à Varsovie; j'imagine qu'il doit être arrivé.

Vous pouvez très-bien nommer le général Belliard pour faire les fonctions de commandant de la ville jusqu'à nouvel ordre. Faites en sorte qu'il n'y ait aucune espèce de gaspillage et que les habitants n'aient à se plaindre de rien.

J'ai formé une troisième brigade de cavalerie légère sous les ordres du général Watier; elle est composée du 11e de chasseurs et d'un régiment de chevau-légers bavarois, appelé *le Prince royal*. Cette brigade va se réunir à Lowicz et sera attachée à votre réserve de cavalerie.

Les divisions des généraux Sahuc, Nansouty et d'Hautpoul sont ici. Celle du général Espagne, composée des quatre régiments de cuirassiers venant d'Italie, sera à Posen dans douze jours. Je laisse ici reposer toute cette cavalerie jusqu'à ce que j'aie vu le parti que j'aurai à prendre.

Je serai bien satisfait si vous passez la Vistule à Praga. Immédiatement après cela, tâchez de passer le Bug.

Annoncez à Varsovie que je ne tarderai pas à m'y rendre. Faites imprimer dans les journaux les bulletins de la Grande Armée, et celui d'Austerlitz, qui, j'imagine, ne l'aura pas été.

Je n'ai point encore de nouvelle que le prince Jérôme soit arrivé à Kalisz.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11333. — A M. CAMBACÉRÈS.

Posen, 1er décembre 1806.

Mon Cousin, je reçois votre lettre du 21. Vous verrez, par le bulletin d'aujourd'hui, que mes troupes sont entrées à Varsovie. La Pologne tout entière prend les armes. Il est difficile de se faire une idée du mouvement national de ce pays. Les Polonais lèvent des régiments à force. Les plus chauds sont les plus riches. Prêtres, nobles, paysans, tous sont unanimes. La Pologne aura bientôt 60,000 hommes sous les armes. Les grands nobles du pays sont tous des gens de 100 à 500,000 francs de rente. Ce sont eux qui fournissent aux dépenses de leur armée. Au milieu des marches et des mouvements d'une si grande armée, et des excès qui en sont la suite, nous sommes en bals, et je vais demain à un bal que me donne la noblesse de la ville. Les dames m'ont été présentées; elles ont toutes quitté leurs campagnes; c'est la première fois, depuis la destruction de la Pologne, qu'elles se sont montrées. Tous les gens un peu aisés parlent français, et les paysans aiment la France.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le duc de Cambacérès.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11334. — A M. REGNIER, GRAND JUGE.

Posen, 1er décembre 1806.

J'ai reçu votre lettre du 21 novembre. Je trouve que la loi qui rend les communes responsables de ce qui se passe chez elles est une loi militaire, et dès lors une loi de guerre. Étranger au pays, le conquérant n'entre dans aucune discussion et rend responsable la masse des citoyens de ce qui se passe chez eux. Quand elle émane de l'autorité civile, elle suppose une extrême faiblesse de la part de l'administration et presque l'impuissance du gouvernement. Cette loi est à la fois trop faible et trop forte. Cependant, si les autorités croient qu'elle produira un si grand résultat, je ne puis que me ranger à l'idée que les lois doivent être exécutées, et que le tribunal qui a refusé l'exécution de la loi est dans son tort.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11335. — A M. GAUDIN.

Posen, 1er décembre 1806.

Faites une circulaire et prenez des mesures pour que, dans l'étendue de l'Empire, toutes lettres venant d'Angleterre ou écrites en anglais et par des Anglais soient mises au rebut. Tout cela est fort important, car il faut absolument isoler l'Angleterre.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11336. — A M. FOUCHÉ.

Posen, 1er décembre 1806.

Monsieur Fouché, je vois dans le bulletin du 20 novembre, article *Gênes,* qu'un nommé Bustori est à la tête d'un rassemblement pour les Anglais. Le commissaire général de police traite cela d'extravagance; il a tort; cet individu est de tout temps connu pour agent des Anglais, et probablement la dénonciation est vraie. Il faut donc arrêter ce Bustori et ce Garbineau, dans l'État de Gênes ou même en Toscane, partout où ils sont. Ce sont des misérables qui, si on les presse vivement, pourront donner des renseignements utiles.

S'il y a dans la vallée de Zeri un rassemblement de 50 conscrits réfugiés, il faut que la gendarmerie emploie la force pour les dissiper.

Le commissaire général de police à Gênes ne connaît ni le pays ni les Anglais. Il traite cela de chimères. C'est cependant toujours avec ces caractères qu'ont commencé les tentatives des Anglais sur ce pays.

Écrivez à mon ministre en Toscane que la qualité d'Autrichien qu'a le colonel Rothe ne doit pas l'empêcher de demander l'arrestation de cet agent sicilien, puisqu'il trame à Pise des conspirations contre la France et entretient des correspondances avec la reine Caroline.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11337. — AU GÉNÉRAL SEBASTIANI,

AMBASSADEUR A CONSTANTINOPLE.

Posen, 1er décembre 1806.

Vous trouverez ci-joint les imprimés qui vous feront connaître l'état des choses. Le grand-duc de Berg, avec 100,000 hommes, est maître de Varsovie. Les Russes, qui ont voulu défendre cette place, ont été battus et chassés. Je suis à Posen, maître de tout le pays situé entre le Rhin et la Vistule, ainsi que de toutes les places fortes. Les Polonais se lèvent, et 60,000 sont déjà sous les armes. Dans cette situation, faites à la Porte les participations nécessaires. Il faut que les hospodars du choix de la Porte soient rétablis et les partisans des Russes chassés. C'est le moment où la Porte peut recouvrer son indépendance. Vous êtes autorisé à signer un traité secret offensif et défensif par lequel je garantirai à la Porte l'intégrité de ses provinces de Moldavie et de Valachie, et de la Servie. Pressez-la de réunir des troupes du côté de Choczim, et je m'engagerai à ne faire la paix avec la Russie que de concert avec elle. Faites ce qui vous sera possible pour faire sortir la Porte de son engourdissement. Je vous envoie une lettre pour le Grand Seigneur; vous en ferez faire la traduction en turc.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11338. — AU SULTAN SELIM.

Camp impérial de Posen, 1er décembre 1806.

La Prusse, qui s'était liguée avec la Russie, a disparu; j'ai détruit ses armées et je suis maître de ses places fortes.

Mes armées sont sur la Vistule, et Varsovie est en mon pouvoir.

La Pologne prussienne et russe se lève et forme ses armées pour reconquérir son indépendance. C'est le moment de reconquérir la tienne.

Chasse les hospodars rebelles, que la plus injuste violence t'a obligé de rétablir au mépris de ton firman qui les avait déclarés traîtres.

Remets en place tes vrais serviteurs et les hospodars de ton choix.

N'accorde pas aux Serviens ces concessions qu'ils te demandent les armes à la main.

Fais marcher tes troupes sur Choczim; tu n'as plus rien à craindre de la Russie.

J'ai chargé mon ambassadeur de contracter avec toi tous les engagements nécessaires. Si tu as été prudent jusqu'à cette heure, une plus longue condescendance envers la Russie serait faiblesse et perdrait ton empire.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11339. — AU GÉNÉRAL ANDRÉOSSY, AMBASSADEUR A VIENNE.

Posen, 1er décembre 1806.

Il y a fort longtemps que je n'ai eu de vos nouvelles. Je désire que vous correspondiez dorénavant avec moi par Varsovie : ce sera plus court.

Le roi de Prusse a déclaré que, son pays étant plein de Russes, il ne pouvait ratifier la suspension d'armes; ce qui m'a fait quitter Berlin pour poursuivre mes avantages. Je suis depuis quatre jours à Posen. Le grand-duc de Berg, avec les corps des maréchaux Davout, Lannes et Augereau, est depuis le 28 à Varsovie. Toutes les troupes que j'ai dans les 27e et 28e divisions militaires ont fait un mouvement vers Vérone, Brescia et Alexandrie. La Pologne entière se lève. Prêtres, nobles, paysans, tout est soldat. Il n'est pas en mon pouvoir d'empêcher cette explosion nationale. Il serait difficile de croire que la partie de la Pologne située sur la gauche de la Vistule a déjà 60,000 hommes sur pied. Je ne demandais pas mieux que de refroidir ce zèle par la suspension d'armes : le roi de Prusse n'a pas voulu; les destins feront le reste.

Dans cette situation de choses, je conçois que la cour de Vienne doit être incertaine. Vous trouverez ci-joint des imprimés qui vous feront connaître les publications que j'ai faites au Sénat. Envoyez-en deux exemplaires à Constantinople. Vous y trouverez aussi mon ordre du jour pour le 2 décembre, que vous enverrez également à Constantinople. J'attends M. de Talleyrand demain ici; mais je ne veux pas perdre un moment à vous faire connaître mes intentions. Je veux la paix avec l'Autriche. Les mouvements d'Italie, vous devez les représenter comme deux corps formés pour entrer en Allemagne et rejoindre l'armée, si la Maison d'Autriche toutefois ne fait aucune menace; l'insurrection de la Pologne prussienne, comme une suite

naturelle de la présence des Français. D'ailleurs, je n'ai jamais reconnu le partage de la Pologne; mais, fidèle observateur des traités, en favorisant l'insurrection des Polognes prussienne et russe, je ne me mêlerai en rien de la Pologne autrichienne.

Si l'empereur sent lui-même la difficulté de maintenir la Pologne autrichienne au milieu de ces mouvements, et qu'il veuille admettre en indemnité une portion de la Silésie, vous pouvez déclarer que vous êtes prêt à entrer à pourparler pour cet objet. Ma conduite ne saurait être plus pacifique. Mes armements à Brescia et Vérone sont faits dans le même plan que j'ai eu en retirant d'Italie plusieurs régiments de cavalerie. L'insurrection de la Pologne est une suite de ma guerre avec la Russie et la Prusse.

L'Autriche veut-elle conserver la Gallicie? Je ne m'en mêle en rien. Veut-elle en céder une partie? Je suis prêt à donner toutes les facilités qu'elle peut désirer. Veut-elle traiter publiquement, secrètement? Je suis prêt à faire ce qu'elle veut. Après ces manifestations, je dois dire que je ne crains personne. Je vous autorise à déclarer que, quoique je ne reconnaisse pas le partage de la Pologne, je ne veux cependant point toucher à la Gallicie, parce que je veux tenir toute la garantie que j'ai assurée aux États autrichiens par la paix de Presbourg.

Vous communiquerez à M. de Stadion les pièces ci-jointes, si vous le jugez convenable. Ce qui m'importe, c'est qu'elles arrivent à Constantinople.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11340. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Posen, 1er décembre 1806.

Mon Cousin, écrivez au maréchal Mortier d'employer le général de brigade Schramm dans une division active, et de le mettre à même de se battre, parce que c'est un homme qui a l'habitude de la guerre.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11341. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Posen, 1er décembre 1806.

Il y a un capitaine nommé Dupin, à Heringen, qui se fait entre-

tenir par la ville, on ne sait à quel titre. Faites-le rejoindre son corps.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11342. — AU GÉNÉRAL CHASSELOUP.

Posen, 1er décembre 1806.

Vous vous rendrez à Lenczyca et me ferez un rapport détaillé sur ce fort. Vous ordonnerez les travaux nécessaires pour le mettre en état de défense, et qu'il puisse contenir hôpitaux, magasins et le parc d'armée. Vous laisserez à Lenczyca un officier du génie pour exécuter vos ordres, et de là vous vous rendrez à Varsovie. Si nous parvenons à passer le pont, vous ferez établir des ouvrages pour assurer la défense de Praga. Vous irez ensuite reconnaître, au confluent de la Narew dans la Vistule, un emplacement pour y établir une place forte. Mon intention est de prendre une île pour cet emplacement, et de construire deux têtes de pont sur l'une et l'autre rive. Je placerai là mes magasins, mes dépôts. Cette île et les deux têtes de pont devront être fortifiées pendant l'hiver avec des sapins, du bois et tous les moyens que l'art pourra employer pour mettre la place en état de soutenir un siége. Mon intention est d'abandonner cette place à elle-même, si cela est nécessaire.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11343. — AU GÉNÉRAL CLARKE.

Posen, 1er décembre 1806.

Le rassemblement de tous les princes et ministres à Berlin est inutile. Ceux qui ont affaire au prince de Bénévent peuvent se rendre à Posen. Il faut notifier aux ministres qui étaient accrédités auprès du roi de Prusse, tels que celui de Danemark, de passer la Vistule ou de retourner chez eux. Vous pouvez cependant laisser à Berlin ceux dont vous seriez content.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11344. — NOTE POUR LE MINISTRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES.

Posen, 1er décembre 1806.

Renvoyé à M. le prince de Bénévent, pour envoyer la lettre ci-jointe à mon ministre en Suisse, avec l'ordre précis d'insister impé-

rieusement pour que le journaliste et le directeur des postes soient arrêtés, et pour que tout ce qui est demandé par le vice-roi soit ponctuellement et promptement exécuté. Mon ministre déclarera qu'au moindre retard qui serait apporté à ces satisfactions, je ferai marcher des troupes à Lugano pour arrêter les coupables, et que je réunirai les deux bailliages à mon royaume d'Italie.

NAPOLÉON.

Archives des affaires étrangères.

11345. — AU PRINCE EUGÈNE.

Posen, 1er décembre 1806.

Mon Fils, j'approuve fort les mesures que vous avez prises relativement à la *Gazette de Lugano;* faites en sorte que le journal soit interdit et le rédacteur arrêté. Ne souffrez dans la Suisse italienne aucun germe de mauvais esprit. Écrivez à mon ministre italien et à mon ministre français à Berne, et envoyez quelqu'un près du canton du Tessin pour y témoigner mon mécontentement.

NAPOLÉON.

Comm. par S. A. I. Mme la duchesse de Leuchtenberg.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11346. — AU PRINCE EUGÈNE.

Posen, 1er décembre 1806.

Mon Fils, vous aurez reçu le décret relatif au blocus de l'Angleterre. Ayez bien soin que toutes les lettres écrites en anglais ou par des Anglais soient arrêtées et mises au rebut. Il faut empêcher toute communication de l'Angleterre avec le continent.

NAPOLÉON.

Comm. par S. A. I. Mme la duchesse de Leuchtenberg.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11347. — AU PRINCE EUGÈNE.

Posen, 1er décembre 1806.

Mon Fils, j'ai reçu l'aperçu de la situation de l'armée d'Italie au 1er décembre. J'espère qu'elle se trouvera augmentée, dans le courant de janvier, de 10,000 hommes par l'incorporation des conscrits qui seront arrivés en novembre et en décembre, et, dans le mois de mars, de dix autres mille hommes. Correspondez souvent avec M. Dejean pour la nomination des officiers. Tous les régiments qui ont quatre bataillons, envoyez-en trois à l'armée active en janvier. Je vais lever

la conscription de 1807; elle sera arrivée en février. Cela augmentera le nombre de vos conscrits de 20,000 hommes. Ce sera donc 35 à 40,000 hommes que vous aurez d'augmentation par ces deux conscriptions.

L'adjudant commandant Pascalis est trop vieux pour servir dans une division active. Quatre régiments de dragons ne sont pas suffisants; j'écris au roi de Naples d'en envoyer deux autres. Il ne faut faire aucun mouvement de la Dalmatie sur l'Italie, parce que, si l'on venait à se brouiller, les corps qui seraient en route seraient pris. Ne négligez pas cette observation. Le général Daurier est bon pour l'armée active. Le général Mainoni est incapable de défendre Mantoue. Puisque le général Clausel n'a point de commandement, donnez-lui le commandement de cette place; en attendant, donnez-lui celui de la division formée des dépôts de l'armée de Naples. Palmanova est en état de défense, indépendamment des deux lunettes; d'ailleurs, avec l'activité qu'on met dans les travaux de cette place, elle le sera bientôt. Il suffit que l'artillerie soit en règle et qu'il y ait beaucoup de bois pour les blindages. Pour ne pas trop effaroucher les Autrichiens, avec lesquels je suis en bonne intelligence, vous devez dire que les divisions de Brescia et de Vérone se réunissent pour se rendre à l'armée, comme les régiments de cuirassiers qui sont déjà partis. J'ai vu avec plaisir que les officiers désignés pour la retraite sont partis de vos dépôts, ainsi que les vétérans et les invalides. Les officiers qui les remplacent ne tarderont pas à arriver.

NAPOLÉON.

Comm. par S. A. I. Mme la duchesse de Leuchtenberg.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11348. — AU ROI DE HOLLANDE.

Posen, 1er décembre 1806.

Vous n'avez à l'armée que le 2e et le 3e régiment de hussards, et le 2e de cavalerie hollandais formant un millier d'hommes. Je désire que vous fassiez passer à Hambourg encore un millier d'hommes de cavalerie. Vous devez avoir à l'armée plus de trois régiments. Envoyez aussi des hommes avec des selles, pour que les régiments qui ne sont que de 300 hommes soient portés à 500. On leur procurera des chevaux dans le Mecklenburg et dans le Hanovre. Il faut que votre cavalerie soit forte de 3,000 chevaux à l'armée. Envoyez aussi des recrues pour renforcer vos régiments d'infanterie.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11349. — 36e BULLETIN DE LA GRANDE ARMÉE.

Posen, 1er décembre 1806.

Le quartier général du grand-duc de Berg était, le 27, à Lowicz.

Le général Bennigsen, commandant l'armée russe, espérant empêcher les Français d'entrer à Varsovie, avait envoyé une avant-garde border la rivière de Bzura. Les avant-postes se rencontrèrent dans la journée du 26; les Russes furent culbutés. Le général Beaumont passa la Bzura à Lowicz, rétablit le pont, tua ou blessa plusieurs hussards russes, fit prisonniers plusieurs cosaques, et les poursuivit jusqu'à Blonie.

Le 27, quelques coups de sabre furent donnés entre les grand'gardes de cavalerie. Les Russes furent poursuivis; on leur fit quelques prisonniers.

Le 28, à la nuit tombante, le grand-duc de Berg, avec sa cavalerie, entra à Varsovie. Le corps du maréchal Davout y est entré le 29. Les Russes avaient repassé la Vistule, en brûlant le pont.

Il est difficile de peindre l'enthousiasme des Polonais. Notre entrée dans cette grande ville était un triomphe, et les sentiments que les Polonais de toutes les classes montrent depuis notre arrivée ne sauraient s'exprimer. L'amour de la patrie et le sentiment national est non-seulement conservé en entier dans le cœur du peuple, mais il a été retrempé par le malheur. Sa première passion, son premier désir est de redevenir nation. Les plus riches sortent de leurs châteaux pour venir demander à grands cris le rétablissement de la nation, et offrir leurs enfants, leur fortune, leur influence. Ce spectacle est vraiment touchant. Déjà ils ont partout repris leur ancien costume, leurs anciennes habitudes.

Le trône de Pologne se rétablira-t-il, et cette grande nation reprendra-t-elle son existence et son indépendance? Du fond du tombeau renaîtra-t-elle à la vie? Dieu seul, qui tient dans ses mains les combinaisons de tous les événements, est l'arbitre de ce grand problème politique.

Mais, certes, il n'y eut jamais d'événement plus mémorable, plus digne d'intérêt. Et, par une correspondance de sentiments qui fait l'éloge des Français, des traînards, qui avaient commis quelques excès dans d'autres pays, ont été touchés du bon accueil du peuple, et n'ont eu besoin d'aucun effort pour se bien comporter.

Nos soldats trouvent que les solitudes de la Pologne contrastent avec les campagnes riantes de leur patrie; mais ils ajoutent aussitôt :

Ce sont de bonnes gens que les Polonais. Ce peuple se montre vraiment sous des couleurs intéressantes.

Moniteur du 12 décembre 1806.
(En minute au Dépôt de la guerre.)

11350. — AU GRAND-DUC DE BERG, A VARSOVIE.

Posen, 2 décembre 1806, 10 heures du matin.

Je reçois vos lettres du 29 novembre onze heures du soir. Les Polonais qui montrent tant de circonspection, demandent tant de garanties avant de se déclarer, sont des égoïstes que l'amour de la patrie n'enflamme pas. Je suis vieux dans la connaissance des hommes. Ma grandeur n'est pas fondée sur le secours de quelques milliers de Polonais. C'est à eux à profiter avec enthousiasme de la circonstance actuelle; ce n'est pas à moi à faire le premier pas. Qu'ils montrent une ferme résolution de se rendre indépendants; qu'ils s'engagent à soutenir le roi qui leur serait donné, et alors je verrai ce que j'aurai à faire. Je n'ai point trouvé dans les provinces de Kalisz et Posen cet esprit d'égoïsme; elles ont montré dévouement et décision.

Vous aurez vu, par la proclamation du palatin Radziminski, que, le 15 décembre, toute la noblesse doit se réunir à Lowicz. Faites mettre dans les gazettes de Varsovie tous les discours qu'ils ont tenus, et mes réponses. Je connais Poniatowski mieux que vous, parce que je suis, depuis dix ans, les affaires de Pologne. C'est un homme léger et inconséquent plus que d'ordinaire ne le sont les Polonais, ce qui est beaucoup dire. Il jouit de peu de confiance à Varsovie. Ce n'en est pas moins un homme qu'il faille bien traiter et ménager. Quant à ce qu'il vous a dit, de mettre le prince Czartoryski roi, c'est pour se rendre important. La Russie, je vous assure, n'a jamais rêvé à se dessaisir de la Pologne.

J'approuve, du reste, les mesures que vous avez prises. Il faut mettre des patriotes en place, des hommes qui veuillent se mettre en avant et ne point calculer arithmétiquement le rétablissement de la Pologne. Faites bien sentir que je ne viens pas mendier un trône pour un des miens; je ne manque pas de trônes à donner à ma famille.

J'imagine que vous m'aurez envoyé une députation de Varsovie; je l'attendrai ici.

Je vous ai fait mander hier que je désirais que vous puissiez passer la Vistule et occuper Praga. Faites passer sur-le-champ alors les corps des maréchaux Davout et Lannes et la plus grande partie de

votre cavalerie. Approchez le corps du maréchal Augereau entre Varsovie et le confluent de la Narew. Mais instruisez-moi par des gens qui aillent vite.

Le maréchal Ney arrive demain ou après à Thorn; le parc général d'artillerie est parti aujourd'hui pour Lowicz, où je donne ordre qu'on forme de grands magasins et qu'on envoie vos petits dépôts. Si l'ennemi est tellement en force à Praga qu'il vous soit impossible de tenter le passage, laissez le maréchal Augereau à plusieurs jours sur votre gauche, le long de la Vistule.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11351. — AU GRAND-DUC DE BERG.

Posen, 2 décembre 1806, 10 heures du matin.

Je vous envoie des gazettes polonaises d'ici. Il n'y a pas d'inconvénient que vous en fassiez copier des extraits dans les gazettes de Varsovie. Si vous trouvez un Polonais qui se charge d'aller en Moldavie porter une lettre à M. Reinhard, mon chargé d'affaires à Jassy, vous pouvez mander à ce chargé d'affaires, sans faire de réflexions, que je suis maître de toute la Prusse jusqu'à la Vistule et des places fortes; que je suis maître de Varsovie, d'où j'ai chassé les Russes, et que vous désirez qu'il vous fasse passer des nouvelles de Constantinople et les mouvements des Russes sur le bas Dniester. Vous promettrez une récompense à ce Polonais s'il va en peu de jours. De Varsovie à Jassy il n'y a que cent lieues. M. Reinhard enverra copie de votre lettre au général Sebastiani.

Au moment même où vous serez maître de Praga, enveloppez ce faubourg par des ouvrages de fortification de campagne. Je vous ai déjà mandé qu'indépendamment d'un détachement j'y laisserai les Polonais et la garde nationale de Varsovie. Je désire construire une place de dépôt à l'embouchure de la Narew et de la Vistule, dans l'île, de sorte que je n'aie qu'à fortifier les deux têtes de pont pour avoir une grande place.

Je ne crois pas que Bennigsen, d'après les renseignements que j'ai reçus de mon côté, ait plus de 50,000 hommes de troupes, effectif, et plus de 40 à 45,000 présents sous les armes. On m'assure que les corps sont encore tellement défaits que de longtemps ils ne pourront entrer en campagne; vérifiez si cela est vrai.

Ordonnez à Varsovie la confection de pain biscuité, pour nourrir les troupes que vous pourrez avoir en avant de Varsovie. Si vous avez

une carte de Varsovie, envoyez-la-moi. Il doit y avoir de cette partie une carte comme j'en ai une de la grande Pologne.

Le corps du maréchal Lannes doit avoir des capotes, puisqu'il lui en a été donné à Stettin. Si le corps du maréchal Davout en manque, voyez à vous en procurer à Varsovie de 8 à 10,000, et faites-les distribuer sur-le-champ à ce corps d'armée.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11352. — PROCLAMATION.

Quartier impérial, Posen, 2 décembre 1806.

Soldats, il y a aujourd'hui un an, à cette heure même, que vous étiez sur le champ mémorable d'Austerlitz; les bataillons russes, épouvantés, fuyaient en déroute, ou, enveloppés, rendaient les armes à leurs vainqueurs. Le lendemain ils firent entendre des paroles de paix; mais elles étaient trompeuses : à peine échappés, par l'effet d'une générosité peut-être condamnable, aux désastres de la troisième coalition, ils en ont ourdi une quatrième. Mais l'allié sur la tactique duquel ils fondaient leur principale espérance n'est déjà plus. Ses places fortes, ses capitales, ses magasins, ses arsenaux, 280 drapeaux, 700 pièces de bataille, cinq grandes places de guerre, sont en notre pouvoir. L'Oder, la Warta, les déserts de la Pologne, les mauvais temps de la saison, n'ont pu vous arrêter un moment. Vous avez tout bravé, tout surmonté; tout a fui à votre approche.

C'est en vain que les Russes ont voulu défendre la capitale de cette ancienne et illustre Pologne : l'aigle française plane sur la Vistule. Le brave et infortuné Polonais, en vous voyant, croit revoir les légions de Sobieski de retour de leur mémorable expédition.

Soldats, nous ne déposerons point les armes que la paix générale n'ait affermi et assuré la puissance de nos alliés, n'ait restitué à notre commerce sa liberté et ses colonies. Nous avons conquis sur l'Elbe et l'Oder Pondichéry, nos établissements des Indes, le cap de Bonne-Espérance et les colonies espagnoles.

Qui donnerait aux Russes le droit d'espérer de balancer les destins? Qui leur donnerait le droit de renverser de si justes desseins? Eux et nous, ne sommes-nous pas les soldats d'Austerlitz?

NAPOLÉON.

Moniteur du 12 décembre 1806
(En minute au Dépôt de la guerre.

11353. — DÉCRET.

Quartier impérial, Posen, 2 décembre 1806.

Article Ier. — Il sera établi sur l'emplacement de la Madeleine de notre bonne ville de Paris, aux frais du trésor de notre couronne, un monument dédié à la Grande Armée portant sur le frontispice : *L'Empereur Napoléon aux soldats de la Grande Armée.*

Art. 2. — Dans l'intérieur du monument seront inscrits, sur des tables de marbre, les noms de tous les hommes, par corps d'armée et par régiments, qui ont assisté aux batailles d'Ulm, d'Austerlitz et d'Iena, et sur des tables d'or massif, les noms de tous ceux qui sont morts sur les champs de bataille. Sur des tables d'argent sera gravée la récapitulation, par départements, des soldats que chaque département a fournis à la Grande Armée.

Art. 3. — Autour de la salle seront sculptés des bas-reliefs où seront représentés les colonels de chacun des régiments de la Grande Armée avec leurs noms. Ces bas-reliefs seront faits de manière que les colonels soient groupés autour de leurs généraux de division et de brigade, par corps d'armée. Les statues en marbre des maréchaux qui ont commandé des corps ou qui ont fait partie de la Grande Armée seront placées dans l'intérieur de la salle.

Art. 4. — Les armures, statues, monuments de toute espèce enlevés par la Grande Armée dans ces deux campagnes, les drapeaux, étendards et timbales conquis par la Grande Armée, avec les noms des régiments ennemis auxquels ils appartenaient, seront déposés dans l'intérieur du monument.

Art. 5. — Tous les ans, aux anniversaires des batailles d'Austerlitz et d'Iena, le monument sera illuminé, et il sera donné un concert précédé d'un discours sur les vertus nécessaires au soldat, et d'un éloge de ceux qui périrent sur le champ de bataille dans ces journées mémorables.

Un mois avant, un concours sera ouvert pour recevoir la meilleure ode et la meilleure pièce de musique analogues aux circonstances.

Une médaille d'or de 150 doubles napoléons sera décernée aux auteurs de chacune de ces pièces qui aura remporté le prix.

Dans les discours et odes, il est expressément défendu de faire mention de l'Empereur.

Art. 6. — Notre ministre de l'intérieur ouvrira sans délai un concours d'architecture pour choisir le meilleur projet pour l'exécution de ce monument.

Une des conditions du prospectus sera de conserver la partie du

bâtiment de la Madeleine qui existe aujourd'hui, et que la dépense ne dépasse pas trois millions.

Une commission de la classe des beaux-arts de notre Institut sera chargée de faire un rapport à notre ministre de l'intérieur, avant le mois de mars 1807, sur les projets soumis au concours. Les travaux commenceront le 1er mai et devront être achevés avant l'an 1809.

Notre ministre de l'intérieur sera chargé de tous les détails relatifs à la construction du monument, et le directeur général de nos musées, de tous les détails des bas-reliefs, statues et tableaux.

Art. 7. — Il sera acheté 100,000 francs de rente en inscriptions sur le grand-livre pour servir à la dotation du monument et à son entretien annuel.

Art. 8. — Une fois le monument construit, le grand conseil de la Légion d'honneur sera spécialement chargé de sa garde, de sa conservation et de tout ce qui est relatif au concours annuel.

Art. 9. — Notre ministre de l'intérieur et l'intendant des biens de la couronne sont chargés de l'exécution du présent décret.

Napoléon.

Moniteur du 28 décembre 1806.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11354. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Posen, 2 décembre 1806.

Mon Cousin, donnez ordre à l'intendant général, aux commandants du génie et de l'artillerie, de tenir en bon état les magasins, les fortifications et l'artillerie de la place de Hameln. Il doit y avoir des approvisionnements pour 5 ou 6,000 hommes pendant six mois. Les réquisitions sur le Hanovre y pourvoiront.

Il faut que Hameln soit mis en bon état de défense, que les places de Rinteln et de Nienburg soient démolies, et leur artillerie évacuée sur Wesel. Donnez des ordres en conséquence soit aux officiers ci-dessus nommés, soit aux gouverneurs de Minden et du Hanovre.

Vous me ferez connaître le nom des officiers qui commandent les différents forts, d'artillerie et du génie, et celui des garde-magasins.

Napoléon.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11355. — AU MARÉCHAL MORTIER.

Posen, 2 décembre 1806.

Mon Cousin, donnez l'ordre qu'on occupe Vegesack sur le Weser,

au-dessous de Brême, afin de bien compléter le blocus de cette rivière; que les troupes du roi de Hollande, qui occupent l'Ost-Frise, aient des batteries sur la rive gauche du Weser, qui croisent leurs feux avec les batteries de Bremerlehe, de manière à couper entièrement la navigation du Weser; qu'il soit aussitôt construit dans l'île Butzflether-Sand, en face de Stade, une redoute et une batterie de six pièces de 18 ou de 24, et qu'aucun navire et bateau ne puisse passer sur l'Elbe sans venir raisonner à Stade; qu'aucunes marchandises anglaises ne puissent passer ni par Altona, ni par Hambourg, ni par aucun autre point. Il faut un général de brigade à Cuxhaven et un autre à Stade: l'un surveillera le Weser, l'autre l'Elbe. Il faut établir un cordon de Hambourg à Travemünde, et un autre le long de la rive gauche de l'Elbe jusque vis-à-vis Hambourg; chargez un général de brigade de commander ce cordon. Toutes marchandises qu'on tenterait de faire passer seront confisquées au profit du soldat; il ne doit passer aucunes marchandises anglaises ou coloniales. La plus grande partie de la division Dumonceau, deux régiments italiens et le tiers de la cavalerie hollandaise, doivent être employés à ces opérations. Vous donnerez ordre aussi au cordon le long du Holstein de ne laisser passer aucun courrier sans être visité, et d'enlever toutes lettres pour l'Angleterre écrites par des Anglais. Enfin il est bien important de placer à Hambourg, à Brême et à Lubeck, un employé des postes français, pour arrêter toutes les lettres anglaises. Je donne l'ordre au ministre des finances de faire partir aussitôt deux inspecteurs des douanes et un détachement de 500 douaniers pour aider les troupes françaises du cordon que je veux établir sur l'Elbe, et j'envoie également au maréchal Moncey l'ordre d'envoi d'une compagnie de 100 gendarmes, qui seront distribués le long de ce cordon.

Comme il est possible que vous ayez déjà quitté Hambourg, remettez ces ordres au général Dumonceau, et faites-lui savoir que j'attache la plus grande importance à leur stricte exécution, et que je l'en rends responsable.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le duc de Trévise.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11356. — AU MARÉCHAL MORTIER.

Posen, 2 décembre 1806.

Mon Cousin, je n'ai pu être qu'extrêmement mécontent que M. Lachevardière ait, sans votre ordre, fait connaître que, moyennant un ordre de lui, tous les ballots pourraient se rendre de Hambourg à

Altona. Il y a longtemps qu'il m'est revenu des plaintes sur les concussions de ce commissaire. S'il y a des preuves de cela dans le pays, faites-le arrêter et faites mettre le scellé sur ses papiers. J'approuve les mesures que vous avez prises pour l'arrestation des Anglais; mais il me semble qu'il y en a beaucoup plus que cela à Hambourg. Il faut tous les faire arrêter, en échange des Français non militaires qu'on a arrêtés sur les mers. Tant qu'il vous sera possible, vous devez toujours conserver la haute main pour l'exécution des mesures relatives au blocus.

Faites-moi connaître si l'on a établi une bonne batterie à Stade. Si vous avez chargé de tous ces objets le général Michaud, écrivez-lui qu'il prenne un soin particulier d'empêcher toute communication de Hambourg à Altona, et pour qu'il fasse confisquer tous les bâtiments qui seraient sur l'Elbe, chargés de potasse, de charbon ou de toute autre marchandise venant d'Angleterre.

Réitérez l'ordre qu'à la poste aux lettres on retienne toutes les lettres adressées en Angleterre.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le duc de Trévise.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11357. — AU GÉNÉRAL CLARKE.

Posen, 2 décembre 1806.

J'ai lu aujourd'hui dans les journaux une lettre du général Hulin à la municipalité de Berlin; elle est dure et bien impolitique. Que veut-on obtenir d'une municipalité qu'on déconsidère ainsi? C'est la première fois qu'on voit des commandants se plaindre qu'on exécute trop bien leurs ordres. Témoignez-en mon mécontentement au général Hulin. Si cette lettre n'est pas vraie, faites-la démentir.

Vous ne me dites pas si vous avez donné une garde à l'électeur de Saxe. Vous lui avez donné des officiers d'ordonnance; mais je désire savoir s'il a été convenablement traité. Lorsqu'il quittera Berlin, accompagnez-le hors des portes de la ville. Dites-lui bien que je vous ai chargé de lui exprimer combien je regrette de ne pas m'être trouvé à Berlin, et que, sans les circonstances de guerre qui me retiennent ici, je n'aurais pas regretté le voyage pour retourner à Berlin.

Faites partir de Berlin pour Küstrin toutes les paires de souliers que vous avez. Il ne faut pas que le général Oudinot prenne tout; il aura le temps de compléter ses 10,000 paires; d'ailleurs la Garde, qui en a, lui en prêtera. Mais j'ai ici un grand besoin de souliers.

Portez une grande attention à tout ceci, car on vole beaucoup.

Vous aurez vu, par la lettre interceptée de Küstrin, sur laquelle je fais prendre des renseignements, quel brigandage on exerce. Obtenez de la municipalité des rapports confidentiels.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11358. — AU GÉNÉRAL CLARKE.

Posen, 2 décembre 1806.

Faites mettre dans les journaux de Berlin notre entrée à Varsovie. Renvoyez de Berlin tous les hommes qui vous gênent. Si le prince Auguste vous donnait de l'inquiétude, envoyez-le en France. Il est prisonnier de guerre; il n'a pas été compris dans la capitulation; ainsi il n'y a aucune difficulté.

Mon intention est qu'on n'imprime pas dans les gazettes de Berlin les bulletins quand ils paraissent, mais seulement lorsqu'ils reviennent de Paris, imprimés dans *le Moniteur*. Mais on peut en extraire ce qui est seulement nouvelles, et le faire mettre dans les gazettes de Berlin.

J'imagine que vous avez donné une garde à l'électeur de Saxe, que vous aurez été lui faire une grande visite, et que vous n'aurez rien négligé pour lui faire votre cour.

Comme M. de Talleyrand pourrait bien n'être plus à Berlin, je vous envoie une lettre pour l'Électeur, que vous lui porterez. Si M. de Talleyrand y est encore, vous la remettrez à M. de Talleyrand, qui la portera.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11359. — A L'ÉLECTEUR DE SAXE.

Posen, 2 décembre 1806.

Mon Frère, j'apprends l'arrivée de Votre Altesse Électorale à Berlin. Je suis très-fâché que les circonstances impérieuses de la guerre m'empêchent de venir l'y trouver; mais mes troupes étant entrées à Varsovie et ayant passé la Vistule, j'ai jugé convenable de me rapprocher d'elles. L'incertitude où j'étais m'avait empêché de répondre, à Berlin, à la lettre par laquelle Votre Altesse me faisait part qu'elle désirait y venir. Toutefois j'avais eu d'abord le projet de passer à Dresde; mais elle comprend bien que j'obéis peu à ma volonté, et que je dépends entièrement des événements et des circonstances. Je pense bien cependant ne pas retourner en France avant d'avoir fait sa connaissance, et lui avoir réitéré de vive voix le désir que j'ai que le

mal qu'elle et ses sujets ont éprouvé se tourne en prospérité durable. Votre Altesse peut être certaine que, dans le mois de décembre, toutes ses affaires s'arrangeront, et que ce qui s'est passé aura été un orage passager pour elle. Je ne lui propose point de venir à Posen; les chemins sont si mauvais, et je lui crois trop peu d'habitude de voyager pour supporter une si grande fatigue.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11360. — A LA REINE DE BAVIÈRE.

Posen, 2 décembre 1806.

Madame ma Sœur et Cousine, j'ai reçu votre lettre du 20 novembre. Votre Majesté ne doute pas de tout le prix que je mets à ses bonnes grâces, et combien je serais satisfait de lui être agréable. Lorsque tout ceci se débrouillera, je me trouverai heureux de faire quelque chose qui lui plaise. Que Votre Majesté ne doute jamais de tous les sentiments que je lui porte.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11361. — A M. CAMBACÉRÈS.

Posen, 2 décembre 1806.

Mon Cousin, j'ai reçu votre lettre du 23 novembre. Mon intention est que le manuscrit que je vous ai envoyé soit imprimé à Paris et mis en vente. Vous m'en enverrez quelques exemplaires. Ce que la vente de cet ouvrage produira couvrira les frais d'impression[1].

NAPOLÉON.

Comm. par M. le duc de Cambacérès.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11362. — A M. REGNIER.

Posen, 2 décembre 1806.

Je désire avoir un rapport sur le sieur Larivière de la Blache, juge de paix de la commune de Largentière (Ardèche), et que vous me fassiez connaître si j'ai le droit de le destituer.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

[1] Voir pièce n° 11247.

11363. — A M. FOUCHÉ.

Posen, 2 décembre 1806.

Je n'ai jamais eu lieu d'être mécontent de la ville de Paris. Je suis bien aise d'apprendre que les brigandages n'ont pas eu de suite. Je me repose sur votre zèle et votre activité pour les réprimer et assurer le repos public. Je vous prie de lire avec attention mon décret sur le blocus de l'Angleterre. Faites tout ce qui dépendra de vous pour le faire exécuter strictement sur les frontières, aux postes, et même en Hollande. Écrivez à mes consuls pour être au fait de ce qui se passe. Il me revient beaucoup de plaintes contre M. Lachevardière; il paraît qu'il vole impunément; faites-moi connaître si vous en avez appris quelque chose.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11364. — AU GÉNÉRAL DEJEAN.

Posen, 2 décembre 1806.

Monsieur Dejean, j'ai reçu votre lettre du 22 novembre. Tous les souliers que vous avez à Paris ou dans d'autres magasins, envoyez-les à Mayence, j'y consens; mais je ne veux point de souliers par entreprise. Écrivez à tous les dépôts qu'indépendamment des souliers qu'ils doivent faire faire sur la masse de linge et chaussure, ils fassent faire chacun 2,000 paires de souliers, et qu'ils les envoient à Mayence pour le bataillon de guerre. Je leur tiendrai compte de cette dépense extraordinaire. C'est une gratification que j'accorde à l'armée.

La demande du vice-roi a quelque chose de plausible. J'entends donc que les divisions qui se réunissent à Brescia et à Vérone soient traitées comme celles du Frioul; cela équivaudra à un traitement de guerre.

Il me semble que les corps qui sont en Italie ont moins besoin de capotes que ceux de la Grande Armée; d'ailleurs les corps ont des masses pour cela ainsi que pour les souliers. Ainsi il suffit de payer à ces corps le douzième de leurs masses. Je ne veux point de fonds extraordinaires. En payant le douzième des masses, les corps ont plus qu'ils n'ont besoin. Je fais une exception pour les souliers dont j'ai parlé ci-dessus, vous m'avouerez que l'armée les a gagnés par des marches forcées, et, quand l'armée d'Italie en aura fait autant, je lui accorderai les mêmes fonds.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11365. — A L'IMPÉRATRICE.

Posen, 2 décembre 1806.

C'est aujourd'hui l'anniversaire d'Austerlitz. J'ai été à un bal de la ville. Il pleut. Je me porte bien. Je t'aime et te désire. Mes troupes sont à Varsovie. Il n'a pas encore fait froid. Toutes ces Polonaises sont Françaises. Il n'y a qu'une femme pour moi. La connaîtrais-tu? Je te ferais bien son portrait; mais il faudrait trop le flatter pour que tu te reconnusses; cependant, à dire vrai, mon cœur n'aurait que de bonnes choses à te dire.

Ces nuits-ci sont longues, tout seul.

Tout à toi. NAPOLÉON.

Lettres de Napoléon à Joséphine, etc.

11366. — 37e BULLETIN DE LA GRANDE ARMÉE.

Posen, 2 décembre 1806.

Le fort de Czenstochowa a capitulé : 600 hommes qui en formaient la garnison, 30 bouches à feu, des magasins, sont tombés en notre pouvoir. Il y a un trésor formé de beaucoup d'objets précieux que la dévotion des Polonais avait offerts à une image de la Vierge, qui est regardée comme la patronne de la Pologne. Ce trésor avait été mis sous le séquestre; mais l'Empereur a ordonné qu'il fût rendu.

La partie de l'armée qui est à Varsovie continue à être satisfaite de l'esprit qui anime cette grande capitale.

La ville de Posen a donné aujourd'hui un bal à l'Empereur. Sa Majesté y a passé une heure.

Il y a eu aujourd'hui un *Te Deum* pour l'anniversaire du couronnement de l'Empereur.

Moniteur du 14 décembre 1806.
(En minute au Dépôt de la guerre.)

11367. — AU GÉNÉRAL BERTRAND.

Posen, 3 décembre 1806, 9 heures du matin.

Monsieur le Général Bertrand, vous partirez avant une heure pour vous rendre à Glogau. Vous prendrez le gouvernement de cette place et de toute la haute Silésie, jusqu'à ce que j'aie envoyé quelqu'un vous remplacer. Vous ferez dresser un inventaire exact des magasins d'artillerie et des vivres. Vous m'enverrez tous les états, ainsi qu'une reconnaissance de la place. Je désire la garder, parce qu'elle me

donne un pont sur l'Oder pour tomber en Silésie. J'attendrai votre rapport pour fixer mes idées. Vous me ferez connaître également la force de la garnison qui serait nécessaire pour mettre la place à l'abri d'un coup de main, la force des manutentions. Vous désignerez des emplacements pour les hôpitaux, etc.

Vous m'enverrez un premier aperçu de la statistique de toute la haute Silésie. Vous me ferez connaître la quantité de magasins à poudre, des forges à rougir les boulets, etc., les manufactures de drap, les tanneries qui se trouvaient dans la haute Silésie. Vous commanderez des souliers, dont vous savez le grand besoin que l'on a, et vous ordonnerez tous les petits travaux, soit d'artillerie, soit du génie, pour mettre la place en état.

Vous aurez soin de désarmer toute la ville de sabres et de fusils, et d'envoyer toutes les armes provenant du désarmement sur Varsovie pour armer les Polonais.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le colonel Henry Bertrand.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11368. — AU PRINCE JÉROME.

Posen, 3 décembre 1806.

Mon Frère, Glogau s'est rendu. Il résulte de lettres interceptées que Breslau n'a que le cinquième de la garnison nécessaire à la défense de la place; que le général qui y commande déclare qu'il sera obligé de se rendre, s'il est bloqué plusieurs jours de suite par de l'infanterie. Une centaine de bombes jetées dans cette grande et belle ville la forceront à se rendre. Je désire que vous ayez l'honneur de la prendre en personne. Vous recevrez par l'état-major l'ordre de vous y rendre avec la division Wrede. Le général Vandamme, avec les Wurtembergeois, s'y rend de son côté. Les mortiers suivront. Le major général vous envoie des instructions sur la conduite du siége. Je ne doute pas qu'en quatre jours elle ne tombe pas entre vos mains. La division Deroy reste où elle est, avec la moitié de la cavalerie. Par ce moyen, si Breslau est pris, et que j'aie une affaire en avant de Varsovie, vous pourrez vous y trouver avec la division Deroy. En attendant, cette division se reposera.

Maintenez une sévère discipline, surtout en Pologne. Faites fusiller quelques pillards pour l'exemple.

Vous pouvez garder Deponthon jusqu'à la prise de Breslau. Avant de me le renvoyer, il faut qu'il ait visité la place pour m'en rendre bon compte.

Breslau une fois pris, il faut envoyer le général Vandamme investir sur-le-champ Brieg, sans que les Wurtembergeois entrent à Breslau. Il sera bien suffisant que vous entriez avec le corps bavarois.

NAPOLÉON.

Comm. par S. A. I. le prince Jérôme.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11369. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Posen, 3 décembre 1806.

Mon Cousin, sur les 20,000 fusils qui sont arrivés à Posen, mon intention est que 4,000 soient mis à la disposition du général Dombrowski pour être remis aux quatre régiments qui se forment dans le département de Posen; que 2,000 soient remis aux quatre régiments qui se forment dans le département de Kalisz; 4,000 seront envoyés à Varsovie et partiront demain. Indépendamment de cet envoi, 4,000 autres seront envoyés de Glogau à Varsovie. Le grand-duc de Berg sera instruit de leur arrivée. Il restera à Posen 10,000 fusils. Vous vous ferez remettre, deux fois par semaine, la situation des troupes polonaises qui se lèvent et se forment, ainsi que le numéro, le nom de chaque régiment et le lieu où il se réunit.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11370. — AU GRAND-DUC DE BERG.

Posen, 3 décembre 1806.

Le général Dombrowski se rend à Varsovie, afin de donner toutes les indications nécessaires pour organiser les troupes. Je n'ai point reçu aujourd'hui de vos nouvelles. J'imagine que vous avez fait appuyer sur vous le maréchal Lannes et même le maréchal Augereau, qui ne peut plus vivre où il est. Le voisinage de Varsovie est nécessaire à mes troupes, pour qu'elles puissent se reposer et se refaire.

Ne placez aucune troupe à Lowicz, parce que je donne ordre à la Garde de s'y rendre, et qu'il serait possible que je fisse pousser jusque-là le corps du maréchal Soult et les divisions de dragons. La saison est mauvaise; il faut des abris. Maintenez une sévère discipline à Varsovie. Le maréchal Augereau laissera sa cavalerie le long de la Vistule, entre Thorn et lui. Le maréchal Ney doit être demain vis-à-vis Thorn.

Vous aurez sans doute pensé à organiser la place de Varsovie. On

doit faire venir des vivres du côté de Petrikau. J'imagine que les Autrichiens ont ouvert la Galicie.

Glogau s'est rendu. J'ai ordonné qu'on envoyât de cette place sur Varsovie 4,000 fusils pour armer les Polonais. Il y en a ici 4,000 autres à leur disposition. Mais dites-leur qu'il faut qu'ils envoient des commissaires, avec des moyens de transport, pour les emporter. Les armes ne leur manqueront pas.

La place de Nienburg s'est également rendue.

Je fais bombarder Breslau. Tout me porte à croire que cette place sera à nous dans peu de jours.

Je trouve que vous m'écrivez un peu rarement.

Tâchez de passer la Vistule, soit à Praga, soit au confluent de la Narew. Je ne doute pas que le maréchal Ney ne la passe bientôt.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11371. — AU GRAND-DUC DE BERG.

Posen, 3 décembre 1806.

En lisant avec attention votre décret, je vois que vous laissez des Allemands dans la Chambre[1]. Cela est bon pour le moment; mais, si les Allemands sont suspects et gênent, il n'y a pas de difficulté qu'ils s'en aillent et qu'ils soient remplacés par de bons Polonais. Voyez Wybicki, et faites-lui connaître que mon intention est qu'on fasse à Varsovie comme on a fait ici.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11372. — AU GÉNÉRAL CLARKE.

Posen, 3 décembre 1806.

Je reçois votre lettre du 30 novembre, dans laquelle vous m'instruisez de la prise de Nienburg. Le général Savary m'en aura envoyé la nouvelle par quelque officier hollandais, qui ordinairement sont très-longs en route. Vous pouvez faire mettre dans les gazettes de Berlin que Glogau s'est rendu, et que bientôt Breslau aura le même sort; que cela est avantageux pour Berlin, puisque cela rouvre les communications avec la Silésie.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

[1] Chambre administrative de Varsovie, établie depuis l'arrivée de l'armée française.

11373. — AU GÉNÉRAL SONGIS.

Posen, 3 décembre 1806.

Glogau est pris. Faites partir sur-le-champ le général Pernety, et, dans le cas qu'il ne soit pas ici, un autre général ou officier supérieur d'artillerie pour organiser le service de l'artillerie de cette place. Envoyez-y aussi un chef de bataillon, ou un capitaine en résidence, pour commander l'artillerie de ville, un garde-magasin. Faites mettre en règle la comptabilité du matériel. Dirigez-y une compagnie d'artillerie. Mon intention est de garder cette ville.

Faites rembarquer sur l'Oder les mortiers qui ont servi à la prise de Glogau, et faites-les remonter jusqu'à Breslau. Faites augmenter cette artillerie de quelques mortiers et pièces de canon, si l'on en trouve à Glogau.

Faites porter à Varsovie les fusils provenant du désarmement.

Le général Pernety, ou celui qui partira en sa place, se rendra à Breslau pour diriger le bombardement de cette place.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11374. — A M. DARU.

Posen, 3 décembre 1806.

Monsieur Daru, je vous avais demandé un rapport sur les souliers qui doivent être envoyés à Küstrin. Le premier compte que vous m'avez rendu m'annonçait qu'il en était arrivé 6,000 paires; cependant il n'en est arrivé que 4,000. Il devait aussi en arriver de Dresde, d'Erfurt, et aussi d'un second et troisième envoi de Berlin. Il est urgent de prendre des mesures efficaces pour que ces souliers arrivent ici. Écrivez à M. Lambert de les faire partir pour Küstrin. Le général Oudinot les garde tous pour lui : ce n'est pas juste; ses grenadiers sont pourvus, et j'ai ici des corps qui n'ont rien. Le général Oudinot demande 10,000 paires de souliers : il est convenable de les lui accorder, mais quand on lui donnerait 3,000 paires aujourd'hui, 3,000 paires dans quinze jours et 3,000 paires dans un mois, ce serait suffisant.

Écrivez à l'ordonnateur du corps du maréchal Ney qui est à Bromberg, que Bromberg et Thorn sont des pays de ressources où l'on peut se procurer des souliers; et si l'on ne peut pas avoir des souliers, qu'on prenne du cuir avec lequel nos soldats sont assez industrieux pour raccommoder leurs vieux souliers. Lorsque 30,000 paires de souliers seront parties pour Küstrin, donnez le trente et unième mille

au général Ménard pour les hommes qui sont dans le cas de rejoindre des différents dépôts; mais faites-en venir trente mille à Küstrin, et puis la trente-deux millième paire jusqu'à la quarante millième seront également dirigées sur Posen.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le comte Daru.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11375. — AU GÉNÉRAL LAGRANGE, A CASSEL.

Posen, 3 décembre 1806.

Je vois avec plaisir que vous avez envoyé 800 hommes montés à la Grande Armée. Demandez au maréchal Kellermann 100 dragons à pied; vous les monterez et vous les garderez quelque temps.

Je vois, par votre lettre, que quatre millions d'écus, c'est-à-dire près de seize millions, sont prêtés dans le pays. Présentez-moi une mesure pour faire rembourser cet argent par ceux à qui il a été prêté, en trois payements, en accordant une bonification considérable, comme une diminution de dix pour cent aux débiteurs, afin qu'ils aient quelque chose à gagner à rembourser. Faites-moi connaître si les conditions des prêts étaient d'être remboursables à terme ou à la volonté de l'Électeur. Je vous recommande de nouveau d'évacuer tous les fusils sur la France.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11376. — AU ROI DE NAPLES.

Posen, 3 décembre 1806.

Mon Frère, vous avez besoin d'un homme qui soit un peu vigoureux et qui ait du talent; je pense que Macdonald vous conviendrait. Faites-lui-en écrire à Paris, et, s'il accepte d'entrer à votre service, c'est une chose avantageuse. Vous comprenez bien qu'il faut qu'une pareille chose vienne de vous.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.

11377. — AU ROI DE HOLLANDE.

Posen, 3 décembre 1806.

Je reçois votre lettre du . . novembre. Je vois avec plaisir que vous êtes de retour à la Haye. Je ne vois pas d'inconvénient que vous expédiiez une frégate à Curaçao; mais il faut qu'elle soit bonne marcheuse, sans quoi elle sera prise. Dans le cas où vous en expédieriez

une, peut-être serait-il convenable d'en expédier deux à la fois. Je ne pense pas qu'il faille faire sortir une escadre dans le temps actuel; elle ne rentrerait pas dans vos ports; elle serait prise par les Anglais, qui n'ont pas, comme vous le pensez, leur attention fixée sur les affaires du continent; tout au contraire, les désastres du continent, leur impuissance d'y porter remède, reportent leur attention sur les colonies françaises et espagnoles. Une expédition anglaise est déjà partie; peut-être est-elle allée aux Antilles ou dans l'Amérique espagnole. D'autres suivront le même chemin. C'est désormais folie que de vouloir s'obstiner à lutter sur mer. Une escadre qui n'est par forte de 8 vaisseaux bons marcheurs n'a aucune probabilité de s'échapper, parce que partout, par l'immense supériorité des Anglais, elle trouve une escadre pareille. Quand une escadre est de 8 ou 10 vaisseaux, alors elle ne peut essuyer de malheurs que par une expédition combinée des Anglais, ce qui est difficile. Mais alors la difficulté de ravitailler cette escadre et l'impossibilité qu'il n'y ait pas des traîneurs ou des séparations sont un autre obstacle. Qu'y a-t-il à faire? Préparer pour quatre ans d'ici l'organisation de votre marine. Mettez à cet effet un certain nombre de vaisseaux en construction, pour pouvoir avoir 25 vaisseaux dans quatre ou cinq ans (parce qu'à cette époque les puissances combinées pourront réunir des escadres nombreuses, si, comme il y a lieu de le penser, on jouit dans cet intervalle d'un moment de paix) et lutter avec avantage. Pour le moment, tenez vos escadres prêtes à partir pour obliger les Anglais à tenir la mer.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11378. — AU ROI DE HOLLANDE.

Posen, 3 décembre 1806.

Je vous envoie des décrets que j'ai pris pour organiser des postes, des douanes et de la gendarmerie dans les villes hanséatiques. Je désire que vous preniez les mêmes décrets pour l'Ost-Frise. Envoyez-y des douaniers. Je désire également que vous envoyiez des douaniers et des employés des postes au port d'Emden, pour y arrêter le commerce et les lettres. J'espère que vous avez pris la même mesure pour Amsterdam et Rotterdam, et qu'il n'y a plus enfin de correspondance avec l'Angleterre dans aucun point de la Hollande. C'est le seul moyen de porter coup à l'Angleterre et de l'obliger à la paix. Cela fera sans doute du mal à la Hollande et à la France; mais il vaut mieux souffrir quelque temps et avoir ensuite une paix avantageuse.

Il n'y a point difficulté à ce que vous laissiez mettre ces décrets dans vos journaux. Je pense que vous devez tenir 4 ou 5,000 hommes à Emden, avec l'instruction de se porter au secours de Hambourg, si cela était nécessaire. Je vous recommande bien la stricte exécution de mon décret sur le blocus de l'Angleterre, sans quoi nous ne finirons jamais. Faites arrêter tous les paquebots, et qu'il n'y ait plus aucune espèce de communication avec l'Angleterre.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11379. — AU ROI DE HOLLANDE.

Posen, 3 décembre 1806.

La personne que vous m'avez envoyée m'a exprimé votre désir de posséder une partie de la Westphalie. Je lui ai fait connaître que ce ne serait qu'autant que la Hollande me seconderait. Jusqu'ici elle ne m'a été d'aucun secours. Elle ne m'a pas fourni 1,000 chevaux et 5,000 Hollandais, avec 16 pièces mal attelées, en tout moins de 6,000 hommes, tandis que vous auriez dû avoir à l'armée 15,000 hommes, 4,000 chevaux et 40 pièces d'artillerie. Vous m'êtes moins utile que le grand-duc de Bade. J'ai témoigné à votre envoyé mon mécontentement des Hautes Puissances qui ne vous fournissent pas d'argent, qui ne savent que crier misère et vous avilissent; que les Hollandais sont les plus riches de l'Europe et qu'il fallait une main vigoureuse pour les obliger à fournir aux charges publiques. Vous attachez trop de prix à la popularité en Hollande. Il faut, avant d'être bon, être le maître. Vous avez vu, par mon message au Sénat et par mon décret, que je veux conquérir la mer par la puissance de terre. Il faut que vous suiviez ce système; que vous recrutiez des nationaux, que vous leviez de bons équipages d'artillerie, que vous montiez bien votre cavalerie et que vous vous mettiez à l'abri de toute agression. Songez que mon armée est à Varsovie; qu'il faut que vous défendiez non-seulement la Hollande, mais même Hambourg, et que vous puissiez vous porter sur l'Elbe et à Boulogne, selon les circonstances. Vous devriez me fournir autant de troupes que le roi de Bavière, qui a 36,000 hommes; mais cela ne s'obtient pas avec des idées mesquines, des sentiments faibles et les petites économies d'un boutiquier d'Amsterdam. Dans le traité général du partage des États continentaux, je traiterai la Hollande comme elle m'aura servi. Je vous le répète, vous ne me fournissez pas plus de moyens que Nassau, qui me fournit 4,000 hommes.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire

11380. — A M. CAMBACÉRÈS.

Posen, 3 décembre 1806.

Vous pouvez annoncer officiellement dans *le Moniteur* que la place de Glogau, dans la basse Silésie, s'est rendue après un bombardement de plusieurs jours.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11381. — A M. MOLLIEN.

Posen, 3 décembre 1806.

Monsieur Mollien, je désirerais que les 40,000 louis qui sont à Mayence soient convertis, à la Monnaie la plus voisine, en napoléons. L'envoi de cet argent n'est pas tellement pressant que je ne puisse en attendre la conversion.

Les douze millions que vous avez à Mayence me suffisent; mais réalisez le surplus dans vos coffres, à Paris, de manière que vous n'en soyez que le dépositaire, que cet argent soit constamment à ma disposition et ne se ressente ni du change ni des événements de la place.

En ne payant pas mon armée, je contracte une dette réelle, et je ne vois que de l'argent en caisse qui puisse me donner le moyen de tenir rigoureusement cette première des obligations.

NAPOLÉON.

Comm. par Mme la comtesse Mollien.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11382. — A M. FOUCHÉ.

Posen, 3 décembre 1806.

Je reçois votre lettre du 24 novembre. Il faut porter une grande attention à faire arrêter toutes les proclamations et ordres du jour apocryphes qu'on publierait sous mon nom. Il s'en est déjà répandu plusieurs. Celui de Strasbourg, où l'on me fait dire que j'ai des duchés à donner et cent millions pour les soldats, me paraît plutôt l'effet de l'imagination que de la malveillance. L'état-major vous fera connaître où se trouve le sieur Oudet, major du 63e régiment de ligne.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11383. — AU VICE-AMIRAL DECRÈS.

Posen, 3 décembre 1806.

Envoyez à Hambourg un capitaine de frégate, deux enseignes et une quarantaine de bons matelots français, lesquels équiperont à Stade même quelques petites chaloupes qu'ils armeront avec des obusiers. Ils partiront de ce port pour croiser à l'embouchure de l'Elbe et obliger les bâtiments à venir arraisonner. Ils s'adresseront au commandant de Hambourg. Il faut que les officiers soient actifs et incorruptibles. Ils pourront armer quatre petits bâtiments et en avoir toujours un ou deux en vedette.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11384. — DÉCISION.

Posen, 4 décembre 1806.

Le ministre directeur de l'administration de la guerre soumet à l'Empereur une demande de la princesse Auguste de Brunswick, abbesse de Gandersheim, sœur du feu duc Charles, qui désire retourner dans son abbaye et rentrer dans la jouissance de ses revenus.

Sa Majesté a approuvé que Mme la princesse Auguste de Brunswick retournât dans son abbaye et y jouît de son revenu.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le comte Daru.

11385. — A M. CAMBACÉRÈS.

Posen, 5 décembre 1806.

Mon Cousin, je reçois votre lettre du 25. Vous aurez vu que la suspension d'armes n'a point été ratifiée par le roi de Prusse. Ce malheureux prince se trouve aujourd'hui en chemin de perdre sa couronne. Tout va ici au mieux. Le bulletin d'aujourd'hui vous apprendra la prise de Glogau. Sous peu de jours, vous apprendrez celle de Breslau. Mes troupes ont passé la Vistule et se sont emparées du faubourg de Praga. Les avant-postes sont sur le Bug.

Je m'en rapporte au zèle des ministres pour faire marcher la conscription. Je ne doute pas que vous n'ayez reçu les communications à faire au Sénat, et que vous ne les ayez faites pour le 2 décembre. Je suis surpris de ne pas voir dans les gazettes qu'il soit question de la fête du 2 décembre. Le ministre de l'intérieur l'aurait-il oubliée? Ce serait une grande faute et ce ne serait pas aimable. Dix jours avant,

le programme aurait dû en être publié dans *le Moniteur;* je suis fâché que cela n'ait pas été fait.

Je désire que vous fassiez démentir, par des articles non officiels, tous ces ridicules bruits de guerre avec l'Espagne. Faites également prévenir le mal qu'on peut dire de l'Autriche, avec qui nous sommes bien. Pour ce dernier objet, des articles dans les petits journaux, soit lettres ou autrement, sont suffisants; vous pouvez les faire vous-même.

L'auteur de la réponse au manifeste du roi de Prusse a commis une grande erreur relativement au passage sur le territoire d'Anspach. J'avais le droit d'y passer, parce que le traité de Bâle me donnait ce droit; qu'après la paix de Campo-Formio et dans la seconde coalition j'y ai passé en vertu du traité de Bâle; qu'enfin le roi de Prusse ne m'avait pas fait notifier de n'y point passer; que je n'avais aucun intérêt à y passer, puisque l'armée ennemie était tournée par Nœrdlingen et Donauwerth; qu'il serait ridicule, lorsque mon armée traversait même le pays reconnu comme compris dans la neutralité du Nord par le traité de Bâle et les traités subséquents, que mon armée passait sur le territoire de Hesse-Cassel par les insinuations mêmes de la Prusse, qu'il serait ridicule, dis-je, qu'on voulût m'empêcher de passer sur le territoire de l'empire où le traité de Bâle m'autorisait à passer. Comme j'attache une grande importance à ce fait historique, je désire que l'auteur rectifie ce passage de son mémoire en s'attaquant lui-même dans une note bien frappée. La seule cause de cette misérable querelle était dans l'esprit de vertige qui animait le cabinet de Berlin. Il avait jugé que j'étais le plus faible et que je succomberais sous les Russes. Mon armée était au milieu de l'Allemagne, quand les Cosaques russes violaient le territoire prussien. L'esprit de lâcheté qui a caractérisé ce cabinet l'a porté à se déclarer contre celui qu'il croyait le plus faible.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le duc de Cambacérès.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11386. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Posen, 5 décembre 1806.

Mon Cousin, mon intention est qu'aussitôt que nous serons maîtres de Breslau, on en démolisse, sans perdre une heure, les fortifications, excepté la citadelle, s'il y en a une qui puisse être de quelque utilité; mais la ville, étant peuplée de plus de 60,000 habitants, exigerait trop de garnison.

Donnez ordre au commandant du génie d'y diriger une compagnie de mineurs et une de sapeurs, pour qu'on puisse procéder à la démolition sans retard. Les pièces seront transportées à Varsovie pour l'armement des têtes de pont, à Glogau, qui est une place que je veux garder, et dans la citadelle de Breslau, si elle est jugée pouvoir être conservée.

Faites connaître également mes ordres au général d'artillerie, pour qu'il les transmette à ses officiers, et qu'il ait là une compagnie d'artillerie pour faire les évacuations et concourir aux démolitions.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11387. — AU MARÉCHAL BESSIÈRES.

Posen, 5 décembre 1806.

Mon Cousin, envoyez l'ordre au général Walther pour que les deux régiments de ma Garde et l'artillerie qu'il commande, ainsi que mon petit quartier général, se rendent à Varsovie. Il ne laissera des escortes qu'à une vingtaine de lieues de Varsovie, depuis la petite ville de Lowicz jusqu'à cette capitale.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le duc d'Istrie.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11388. — AU GRAND-DUC DE BERG.

Posen, 5 décembre 1806.

Je reçois votre lettre du 2 décembre, à sept heures du matin. Il paraît que l'arrivée de l'infanterie n'a pas tardé à décider les Russes à s'en aller. A l'heure qu'il est, j'imagine que le pont est tout à fait rétabli, que le général Chasseloup est arrivé et qu'il emploie tous les sapeurs et ingénieurs à travailler aux fortifications de Praga, afin que cela serve de tête de pont. Il n'y a pas un moment à perdre.

Je suppose que vos trois divisions de dragons, qui doivent former près de 8,000 hommes, et toute votre cavalerie légère, ont passé la rivière et bordent le Bug, la cavalerie légère en première ligne, vos dragons en seconde; que tout le corps du maréchal Davout a passé la Vistule, et que son avant-garde est sur la Narew; que le corps du maréchal Lannes tout entier est dans Varsovie; que celui du maréchal Augereau est descendu à l'embouchure de la Narew dans la Vistule et jette là un pont. Si ces dispositions ne sont pas faites, faites-les faire sur-le-champ. Le maréchal Augereau laissera ses deux régiments de

cavalerie légère vis-à-vis Plock, pour communiquer avec le maréchal Ney à Thorn. Je donne ordre au général Walther et à mon petit quartier général de se porter à Varsovie. Je ne me rendrai moi-même à Varsovie que lorsque vous aurez passé le Bug ou la Narew. Le Bug passé, vous ferez jeter un pont et travailler à une belle tête de pont. Ainsi donc je veux avoir un pont à l'embouchure de la Narew dans la Vistule, où je veux construire une place forte avec deux têtes de pont; je veux avoir une tête de pont à Praga; un pont et une tête de pont sur le Bug; tout le corps du maréchal Davout en avant de la Vistule, pour défendre Praga et le pont de la Narew; tout le corps du maréchal Lannes dans Varsovie et même dans Praga, fournissant des travailleurs, s'il est nécessaire; le corps du maréchal Augereau défendant le pont à l'embouchure du Bug, fournissant des travailleurs pour la place que je veux construire, ayant sa cavalerie légère vis-à-vis Plock, et occupant Wyszogrod et Zakroczym. Il ne faut point violer le territoire autrichien, mais il faut passer ces deux rivières et remuer beaucoup de terre.

La Narew passée, il faudra inonder toute la Pologne de partis, jusque vis-à-vis Thorn, pour en soulever les habitants. Le général Watier est parti de Posen, il y a deux jours, avec le 11e régiment de chasseurs; le régiment bavarois de chevau-légers du prince royal doit également y être rendu. Cette brigade, qui se réunit à Lowicz, est à votre disposition. Aussitôt que le pont sur la Narew sera jeté, poussez votre cavalerie en avant pour courir le pays et accélérer d'autant la retraite de l'ennemi.

Le corps du maréchal Soult prend du repos ici depuis trois jours. J'attends de connaître que vous êtes sur les bords de la Narew, et que vous espériez la passer, pour diriger ce corps d'armée sur-le-champ sur Varsovie.

Vous trouverez ci-joint les journaux de Posen, dont le contenu peut être mis dans les journaux de Varsovie. Demain partent d'ici 4,000 fusils pour les Polonais de Varsovie.

Comme j'imagine que vous aurez besoin du général Belliard, j'envoie le général Lemarois pour commander la place de Varsovie.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11389. — AU GÉNÉRAL CLARKE.

Posen, 5 décembre 1806.

Faites mettre dans les journaux que nous avons passé la Vistule, et que nous sommes maîtres du faubourg de Praga et de Thorn, et

que les Russes marchent pour éviter toute bataille; que l'on ne conçoit rien à la politique du roi de Prusse; qu'ayant demandé au général Bennigsen si les Russes obtempéraient à ce que ferait la Prusse, on a reçu pour réponse que, comme allié, il était à sa disposition; que cependant le roi de Prusse a déclaré qu'étant entre les bras des Russes il ne pouvait ratifier la suspension d'armes, préliminaire cependant qui lui était nécessaire s'il voulait en venir à un arrangement; qu'il y a encore là de la faiblesse et de l'intrigue, et de l'ignorance de la véritable situation des choses.

Ne manquez pas d'écrire à Paris par tous les courriers, et un mot à Mayence, à l'Impératrice. Cela sert toujours à contredire les nouvelles alarmantes qu'on pourrait répandre, lorsque cela vient de Berlin.

Donnez l'ordre à la compagnie de gendarmes qui doit être à Magdeburg de se diriger sur Berlin, où elle attendra de nouveaux ordres. Elle servira toujours pour le service de la ville.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11390. — AU PRINCE EUGÈNE.

Posen, 5 décembre 1806.

Mon Fils, faites partir pour l'armée de Naples 600 hommes sans chevaux, pris dans les cinq dépôts de chasseurs à cheval de cette armée. Vous ferez contribuer chaque régiment à la formation de ce détachement selon sa force. Il paraît que ces hommes sont nécessaires au roi de Naples pour recruter ses régiments. Vous aurez soin qu'ils partent bien équipés, avec leurs selles et leurs portemanteaux; ils trouveront des chevaux à Naples; ainsi cela ne diminuera en rien le nombre de vos chevaux.

Les dernières explications que j'ai reçues de l'Autriche sont très-satisfaisantes; il paraît qu'elle dissout ses rassemblements de Bohême. Il faut donc ne rien faire dire contre elle, ni dans les journaux, ni dans les conversations, et faire répandre au contraire le bruit qu'elle est alliée avec nous. Mais gardez vos camps, que vous devez représenter comme destinés à faire partie de la Grande Armée. Il n'est donc pas probable que vous vous battiez avant le mois de février, si l'on se bat alors. Employez ces deux mois à compléter vos corps. Je n'ai pas besoin de vous recommander de placer l'armée dans les lieux sains, de veiller à ce qu'elle ait de bons vivres, et de l'exercer et faire manœuvrer souvent. Le roi de Naples ne mande qu'il vous renvoie les dragons Napoléon et les chasseurs royaux. Soignez bien ces régiments.

Si l'on ne doit pas se battre en Italie, je les appellerai ici. Les trois régiments italiens sont à Hambourg; je compte les employer dans la campagne; mais, pour cela, il faut que les 600 conscrits soient en route, car ces corps sont réduits à rien. Le roi de Naples a gardé trois régiments de dragons français; écrivez-lui pour savoir ses intentions sur ces régiments : s'il les garde tous les trois ou deux seulement; quels sont-ils? Sachez-le, afin que vous lui envoyiez tous les hommes de ses dépôts qui sont inutiles au-dessus des 200 hommes par escadron, que vous devez avoir bien armés et bien habillés.

Nous sommes à Varsovie; nous avons passé la Vistule; je suis maître de la Silésie et des places sur l'Oder. Vous avez reçu mon décret sur le blocus de l'Angleterre; faites-le sérieusement exécuter. J'imagine que les conscrits doivent vous être arrivés en quantité. Ne perdez pas un moment à les faire armer et exercer. Dans vos camps, faites tirer à la cible; il ne suffit pas que le soldat tire, il faut qu'il tire bien. J'imagine que vous travaillez avec la plus grande activité à former vos 3es bataillons, de manière qu'au mois de mars ils vous servent comme sept bataillons complets. Il faut faire marcher la conscription et lever des hommes.

Si vous avez des officiers polonais dans vos états-majors ou ailleurs, faites-les partir en toute diligence pour la Pologne.

NAPOLÉON.

Comm. par S. A. I. Mme la duchesse de Leuchtenberg.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11391. — AU ROI DE NAPLES.

Posen, 5 décembre 1806.

Je vous ai demandé la légion polonaise. Il est urgent qu'elle arrive; je la suppose à Milan. Faites partir en poste tous les officiers polonais que vous avez; ils ne sont pas tous nécessaires pour conduire la légion. La Pologne est en pleine insurrection. On y lève des troupes de tous côtés. Je donne ordre en Italie qu'on vous envoie 600 hommes des chasseurs de vos dépôts, bien armés et bien habillés. Ils prendront les chevaux des hommes malades, ou vous leur en procurerez facilement. J'ai fait des préparatifs en Italie. J'ai formé deux camps, l'un à Vérone et l'autre à Brescia, parce qu'il ne faut pas être pris au dépourvu, et j'ai fait approvisionner les places. Cependant l'Autriche, sur ma demande, a dissous son corps d'observation, et tout me porte à penser qu'elle veut rester tranquille.

Vous gardez encore trois régiments de dragons français; si vous

pouvez les renvoyer en tout ou en partie, ce sera une chose avantageuse. Toutefois ne vous dégarnissez pas trop. Je suppose que vous êtes maître de Reggio et de Scilla. La saison actuelle doit être belle en Calabre pour les Français; il faut profiter de ce temps pour bien pacifier le pays. Dans l'hiver, les Français sont susceptibles de toutes sortes de marches. Vous devriez bien connaître actuellement la situation de votre armée; je désirerais en avoir un état frais qui me fît connaître positivement les présents sous les armes, et les absents, et aux hôpitaux, et qui me donnât une idée claire de la situation de vos troupes.

J'avais conclu une suspension d'armes que le roi de Prusse a été dans l'impuissance de ratifier, se trouvant déjà à la merci des Russes.

Votre jeune aide de camp est bien libertin; il finira par s'en trouver mal. Donnez des nouvelles de Borghèse à sa famille; il se trouve à Varsovie à la tête de son régiment. Toutes les places de Silésie seront bientôt en mon pouvoir. Le prince Jérôme commande un corps d'armée allemand.

Quoique les explications de l'Autriche soient pacifiques, cependant je n'ai pas voulu donner directement des ordres à la Reine d'aller vous joindre à Naples. Vous êtes cependant le maître de faire là-dessus ce que vous voudrez; mais elle est si bien à Paris, et il me répugne tant de voir des femmes et des enfants courir au milieu des séditions et des révoltes, qu'en vérité je ne vois pas pourquoi elle ne retarderait pas encore son voyage. Je lui ai écrit que vous l'aviez appelée, mais que je pensais qu'elle devait passer encore une partie de l'hiver à Paris.

Actuellement que vous êtes plus tranquille, j'imagine que vous voyez société et que vous animez le pays. Cela est nécessaire pour la ville et pour vous. Il faut avoir grand cercle et ne pas vivre trop sérieusement.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11392. — 38e BULLETIN DE LA GRANDE ARMÉE.

Posen, 5 décembre 1806.

Le prince Jérôme, commandant l'armée des alliés, après avoir resserré le blocus de Glogau et fait construire des batteries autour de cette place, se porta avec les divisions bavaroises Wrede et Deroy du côté de Kalisz, à la rencontre des Russes, et laissa le général Vandamme et le corps wurtembergeois continuer le siége de Glogau. Des mortiers et plusieurs pièces de canon arrivèrent le 29 novembre; ils

furent sur-le-champ mis en batterie, et, après quelques heures de bombardement, la place s'est rendue et la capitulation a été signée.

Les troupes alliées du roi de Wurtemberg se sont bien montrées : 2,500 hommes, des magasins assez considérables de biscuit, de blé, de poudre, près de 200 pièces de canon, sont les résultats de cette conquête importante, surtout par la bonté de ses fortifications et par sa situation. C'est la capitale de la basse Silésie.

Les Russes, ayant refusé la bataille devant Varsovie, ont repassé la Vistule. Le grand-duc de Berg l'a passée après eux ; il s'est emparé du faubourg de Praga ; il les poursuit sur le Bug. L'Empereur a donné en conséquence l'ordre au prince Jérôme de marcher par sa droite sur Breslau, et de cerner cette place, qui ne tardera pas à tomber en notre pouvoir. Les sept places de la Silésie seront successivement attaquées et bloquées. Vu le moral des troupes qui s'y trouvent, aucune ne fait présumer une longue résistance.

Le petit fort de Culmbach, nommé Plassenburg, avait été bloqué par un bataillon bavarois ; muni de vivres pour plusieurs mois, il n'y avait pas de raison pour qu'il se rendît. L'Empereur a fait préparer à Kronach et à Forchheim des pièces d'artillerie pour battre ce fort et l'obliger à se rendre. Le 24 novembre, vingt-deux pièces étaient en batterie, ce qui a décidé le commandant à livrer la place. M. de Beker, colonel du 6e régiment d'infanterie de ligne bavarois et commandant le blocus, a montré de l'activité et du savoir-faire dans cette circonstance.

L'anniversaire de la bataille d'Austerlitz et du couronnement de l'Empereur a été célébré à Varsovie avec le plus grand enthousiasme.

Moniteur du 15 décembre 1806.
(En minute au Dépôt de la guerre.)

11393. — A M. MOLLIEN.

Posen, 6 décembre 1806.

Monsieur Mollien, je reçois votre lettre du 22 novembre. Je crois que tout traité qui tendrait à accélérer la rentrée des piastres doit être accepté. Je ne veux ni ne dois faire le commerce : que je retire l'équivalent des fonds que j'ai déboursés, et je suis satisfait. Le principal est que je les retire le plus tôt possible. Je vous autorise donc à passer tout traité dont le but serait de faciliter et d'accélérer les rentrées.

NAPOLÉON.

Comm. par Mme la comtesse Mollien.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11394. — AU ROI DE PRUSSE.

Camp impérial de Posen, 6 décembre 1806.

Monsieur mon Frère, M. de Zastrow m'a remis la lettre de Votre Majesté. J'y réponds par son retour. Son aide de camp avait réussi dans sa mission : une suspension d'armes avait été signée. Ce préliminaire laissait espérer que les différends qui nous divisent étaient de nature à être conciliés. Votre Majesté a désavoué ses plénipotentiaires en ne ratifiant pas ce qu'ils avaient fait. Nous sommes donc plus loin de nous entendre que jamais. Votre Majesté m'ayant fait déclarer qu'elle s'était jetée entre les bras des Russes, je dois ne négliger rien de ce qui peut m'être utile et me mettre en mesure contre ces nouveaux adversaires. L'avenir fera connaître si Votre Majesté a choisi le meilleur parti et le plus efficace. Elle était en chemin de tout arranger avec quelques sacrifices. Elle a pris le cornet et joué aux dés : les dés décideront. Elle a rompu toute négociation en désavouant ses négociateurs. Elle était cependant la maîtresse, car le général russe a déclaré qu'il n'était qu'armée auxiliaire et devait obéir aux ordres de Votre Majesté. Mais tout cela, étant désormais terminé, appartient déjà au domaine de l'histoire.

Que Votre Majesté croie aux sentiments d'estime et de considération que je lui porte.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11395. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Posen, 6 décembre 1806.

Mon Cousin, concertez-vous avec le prince de Bénévent pour faire partir, demain à huit heures du matin, les plénipotentiaires prussiens Lucchesini et Zastrow. Ils seront envoyés au maréchal Ney, qui les dirigera par Thorn ou Bromberg, comme cela lui conviendra. Vous laisserez ce maréchal maître de désigner le moment où ils passeront.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11396. — A M. DARU.

Posen, 6 décembre 1806.

Je vous envoie une note. Faites donc arrêter les garde-magasins, et faites un sévère exemple d'aussi infâmes exacteurs. Présentez-moi un rapport sur cet objet.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11397. — AU GÉNÉRAL CLARKE.

Posen, 6 décembre 1806.

Il paraît qu'on fait de grandes exactions à Küstrin. Vous êtes gouverneur, vous avez de l'autorité sur les agents, pourquoi ne faites-vous pas arrêter et punir sévèrement les coupables? Soyez ferme, et songez que vous n'êtes pas dans un poste à observer et à critiquer, mais à agir, puisque vous avez le commandement.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11398. — AU GÉNÉRAL CLARKE.

Posen, 6 décembre 1806.

Je vous témoigne mon extrême mécontentement d'avoir retenu mon courrier d'aujourd'hui quatorze heures. Vous ne devez pas les retenir un quart d'heure. Si cela a lieu encore, je lui ordonnerai de passer outre.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11399. — AU GRAND-DUC DE BERG.

Posen, 6 décembre 1806.

Mon Frère, je reçois votre lettre du 3 décembre, qui m'apprend que mes troupes sont à Praga. Il me tarde d'apprendre que le pont est entièrement rétabli, que votre cavalerie a passé de l'autre côté et longe le Bug, qu'une de mes divisions d'infanterie a passé le Bug, et que les ponts sur la Vistule et le Bug sont établis. Ces deux ponts me sont absolument nécessaires, afin de pouvoir concentrer mes troupes à Varsovie, n'ayant pas à craindre, du moment qu'il n'y aura plus d'obstacles, que l'ennemi puisse s'engager dans aucune opération sur le bas de la Vistule, et n'ayant aucun obstacle qui puisse m'empêcher de tomber sur ses flancs. Apprenez-moi donc bientôt que le pont de la Vistule est terminé; que les sapeurs, les ingénieurs et un bon nombre d'ouvriers du pays travaillent à fortifier Praga; qu'il y a un pont sur le Bug et une tête de pont de ce côté. Il n'y a pas un moment à perdre. Je désire aussi que l'on commence à reconnaître un emplacement et à travailler à ma place, à l'embouchure du Bug dans la Vistule; mais cela peut se faire quelques jours plus tard.

Breslau ne tardera pas à se rendre. Le maréchal Ney passe aujourd'hui la Vistule et doit être à Thorn. Je vous ai déjà mandé que Glogau s'était rendu. Nienburg s'est aussi rendu. Continuez à tenir

le même langage, que je ne proclamerai l'indépendance de la Pologne que lorsque je reconnaîtrai qu'ils la veulent véritablement soutenir, et je verrai qu'ils la veulent et peuvent soutenir, quand je verrai 30 ou 40,000 hommes sous les armes, organisés, et la noblesse à cheval, prête à payer de sa personne.

Envoyez-moi donc une carte spéciale du pays à la droite de la Vistule et un plan de la Vistule. Il doit y avoir des cartes de cette partie de la même dimension que celles de la grande Pologne.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11400. — AU MARÉCHAL MORTIER, A SCHWERIN.

Posen, 6 décembre 1806.

Mon Cousin, comme je ne sais pas qui est-ce qui commande dans le Hanovre, je vous prie d'y réitérer bien mes ordres d'évacuer l'artillerie de Nienburg sur Wesel, et d'en démolir les fortifications. Je ne veux garder que celles de Hameln. Retirez-en les troupes hollandaises, et n'y laissez que la garnison de cette place.

Je vous ai fait connaître en détail mes intentions sur la distribution de mes forces. Faites évacuer sur Magdeburg, Hameln et Wesel toute l'artillerie que vous trouverez dans le Mecklenburg.

Nous sommes maîtres de Varsovie et du faubourg de Praga. Nous avons passé la Vistule et obligé les Russes à repasser le Bug. Glogau s'est rendu, et Breslau est attaqué de manière à faire espérer qu'il ne tardera pas à se rendre.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le duc de Trévise.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11401. — AU GÉNÉRAL BERTRAND, A GLOGAU.

Posen, 7 décembre 1806.

Monsieur le Général Bertrand, je reçois votre lettre du 5 décembre, dans laquelle je crois lire qu'il y a à Glogau du biscuit de 1756; je ne sais pas si c'est une erreur. Vous me dites qu'il y en a 1,700 tonneaux; je désire savoir combien ces tonneaux contiennent, et qu'en général vous me fassiez dresser du tout un inventaire réduit en quintaux de France. Empêchez toute espèce de réquisitions qui seraient faites dans le département de Glogau pour les Wurtembergeois ou les Bavarois. Faites exécuter toutes les réquisitions et marchés de l'intendant général pour les souliers.

Je donne ordre à l'intendant général de se procurer de quoi faire

20,000 capotes; favorisez cette réquisition et prenez toutes les mesures nécessaires : les souliers et les capotes sont très-importants. Je demande également qu'on se procure des toiles pour 100,000 chemises. Toutes ces livraisons seront imputées à compte sur l'imposition de guerre que doit payer le département. J'ai fixé l'imposition de guerre de Glogau à douze millions.

NAPOLÉON.

Comm. par le colonel Henry Bertrand.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11402. — AU GRAND-DUC DE BERG.

Posen, 7 décembre 1806.

Je reçois en ce moment, par un courrier extraordinaire de Jassy, la nouvelle que le général russe Michelson y est entré le 11 novembre avec une armée russe et tient bloqués Choczim et Bender. La guerre est déclarée avec la Porte. Cette diversion ne peut que nous être très-favorable. Faites mettre cela dans les journaux.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11403. — AU GRAND-DUC DE BERG.

Posen, 7 décembre 1806.

Un détachement du 1er régiment de chasseurs s'est emparé du bac d'Utrata et a passé sur la rive droite de la Vistule. Cela me fait supposer que l'ennemi ne gardait donc pas ce côté de la Vistule. Vous n'aurez pas manqué alors d'ordonner au maréchal Augereau d'y passer, et de faire travailler là à une tête de pont. Vous savez l'importance que j'attache à avoir une bonne tête de pont entre Zakroczym et l'embouchure du Bug dans la Vistule.

J'espère que le Bug sera passé, et que déjà l'on travaille à la tête de pont. Si cette rivière n'a que cinquante toises de largeur, il ne doit pas être difficile d'y jeter un pont. Une tête de pont là est très-urgente. Faites construire à Praga des fours et une manutention.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11404. — A M. DARU.

Posen, 7 décembre 1806.

J'ai pris un décret pour l'administration de Glogau et de la basse Silésie, en attendant que nous ayons Breslau. Il paraît que cette

partie est plus considérable de la moitié que l'autre, en population et en richesse.

Il paraît qu'à Glogau il n'y a plus de fours; faites-en construire, et faites sur-le-champ confectionner du biscuit.

Il y a 1,600 tonneaux de biscuit que l'on pourrait transporter dans un magasin central, entre Posen et Varsovie, à Lenczyca.

Il faudrait charger de ce transport plusieurs agents des transports militaires, afin qu'on soit sûr que cela s'exécute.

Il faudrait organiser de Posen à Varsovie quatre points principaux, quatre manutentions et quatre magasins, où l'on pût cuire 50 à 60,000 rations par jour et où on eût dans chacun de quoi faire un million de rations, ayant à l'avance 50 ou 100,000 rations de pain biscuité.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11405. — AU PRINCE EUGÈNE.

Posen, 7 décembre 1806.

Mon Fils, par la lettre du 18 novembre, que je reçois du roi de Naples, il paraîtrait que cinq régiments de dragons seraient partis de Naples pour se rendre en Italie, que deux régiments de cavalerie italiens sont également partis de Naples, ce qui ferait sept régiments, et que, le 18 novembre, le 6e et le 14e de chasseurs en partaient pour se diriger sur Bologne. Alors le système change, et il devient nécessaire que les six régiments de cavalerie qui restent au roi de Naples soient renforcés; faites donc partir des dépôts de l'armée de Naples, 900 cavaliers à pied pour renforcer ces six régiments. N'envoyez que des hommes bien armés, bien habillés et en état de faire la guerre. Vous ne manquerez pas de mettre à profit les mois de décembre, janvier et février, pour bien refaire ces régiments de cavalerie; ils vous seront d'un grand secours et rendront votre cavalerie plus nombreuse qu'elle ne devait l'être.

NAPOLÉON.

Comm. par S. A. I. Mme la duchesse de Leuchtenberg.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11406. — 39e BULLETIN DE LA GRANDE ARMÉE.

Posen, 7 décembre 1806.

Le général Savary, après avoir pris possession de Hameln, s'est porté sur Nienburg. Le gouverneur faisait des difficultés pour capi-

tuler. Le général Savary entra dans la place, et, après quelques pourparlers, il conclut une capitulation.

Un courrier vient d'arriver, apportant la nouvelle à l'Empereur que les Russes ont déclaré la guerre à la Porte; que Choczim et Bender sont cernés par leurs troupes; qu'ils ont passé à l'improviste le Dniester, et poussé jusqu'à Jassy. C'est le général Michelson qui commande l'armée russe en Valachie.

L'armée russe commandée par le général Bennigsen a évacué la Vistule, et paraît décidée à s'enfoncer dans les terres.

Le maréchal Davout a passé la Vistule et a établi son quartier général en avant de Praga; ses avant-postes sont sur le Bug. Le grand-duc de Berg est toujours à Varsovie.

L'Empereur a toujours son quartier général à Posen.

Moniteur du 19 décembre 1806.
(En minute au Dépôt de la guerre.)

11407. — AU GRAND-DUC DE WURZBURG.

Posen, 8 décembre 1806.

Mon Frère, j'ai reçu la lettre de Votre Altesse, contenant la réponse de l'Empereur aux ouvertures que je lui ai faites. Je persiste à penser que, lorsque l'Empereur voudra connaître la situation actuelle des affaires du continent, il se convaincra qu'une véritable intelligence entre les deux États est conforme aux intérêts de l'un et de l'autre, et est le moyen le plus propre à mettre un terme aux incertitudes et aux événements qui vont toujours se succédant. J'ai reçu aussi l'autre lettre de Votre Altesse, relative à ses différents intérêts. Je m'en fais rendre compte. Elle peut rester persuadée du désir que j'ai de lui être agréable et d'arranger ses affaires. J'ai appris qu'elle avait, pendant un mois, fait sa retraite sur le Danube. Je suis bien aise de la savoir de retour.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11408. — AU GÉNÉRAL BERTHIER.

Posen, 8 décembre 1806.

Mon Cousin, je vois dans l'état de situation du corps du maréchal Soult que 89 hommes du 36e et 49 hommes du 43e sont détachés à Ratisbonne; que 146 hommes du 26e et 148 hommes des tirailleurs du Pô sont à Forchheim; faites-moi connaître ce que ces hommes font là. L'état de situation qui m'est remis de ce corps, au 2 dé-

cembre, n'est pas exact; faites-moi faire son état de situation au 9 décembre.

Écrivez au général Gobert que la forteresse de Rinteln doit être démolie et son artillerie transportée en France; qu'il doit comprendre dans son gouvernement les enclaves d'Orange, et qu'il doit habiller et solder les troupes du grand-duc de Berg. Comme les ordonnances pour frais de logement, frais de bureau, etc., qui sont donnés aux gouverneurs, entraînent des détails fastidieux, on pourrait leur donner, indépendamment du traitement de leur grade, un traitement extraordinaire par mois. Présentez-moi un projet là-dessus.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11409. — NOTE POUR L'INTENDANT GÉNÉRAL.

Posen, 8 décembre 1806.

Faire partir les 25,000 thalers trouvés à Glogau, pour Varsovie; on les versera dans la caisse du payeur de la réserve de cavalerie à la disposition du major général.

La matière des hôpitaux est très-délicate; il faut d'abord bien établir la langue pour s'entendre, car c'est faute de cela qu'on prend une chose pour l'autre.

Dans une armée, on prépare beaucoup d'établissements dont la moitié doivent être inutiles, mais c'est pour se trouver en mesure avec les événements.

Il faudrait distinguer les locaux, qu'il faut numéroter, où il faut même commencer une dépense pour les approprier, mais qui ne doivent servir que dans les circonstances, de ceux qui sont nécessaires aujourd'hui. Ainsi on a demandé des locaux pour 2,000 hommes au fort de Lenczyca; mais on n'a pas demandé de placer ces 2,000 hommes dans ce fort, parce qu'on prévoit bien qu'ils y seraient fort mal; mais on a voulu qu'en cas d'événements ce travail soit préparé. Quelle que soit donc la situation de Lenczyca, il faut qu'il y ait des locaux pour 2,000 malades, ne fût-ce qu'une église ou une grange; il ne faut donc pas y envoyer des fournitures, mais les choses les plus indispensables.

Presque tous les hôpitaux qu'ordonne l'Empereur sans rapports préalables, sont de cette nature; c'est subordonné aux rapports militaires et nullement à la convenance des localités.

Il y a ensuite des hôpitaux aux divers échelons de l'armée; c'est là le cas des quatre hôpitaux qu'a ordonnés l'Empereur. Si un soldat

tombe malade à dix lieues de Posen, on le fera venir à Posen; cela tient au système de faire faire aux malades le moins de chemin possible. L'hôpital de Pinne et celui de Meseritz sont de même nature.

Maintenant, pour le travail des hôpitaux, l'armée se trouvera placée sur la Netze, et il faut un bel hôpital à Lowicz.

L'armée sera en avant et autour de Varsovie : il faut des hôpitaux à Varsovie; 2,000 hommes y paraissent très-peu de chose, il faut plus.

Il y aura des corps d'armée à Posen et à Thorn : il faut, pour ceux de Posen, les avoir à Posen, et pour Thorn, à Bromberg et sur cette rive de la Vistule.

Ainsi le système actuel consiste à établir des hôpitaux dans les lieux où sont cantonnées les troupes; 100,000 hommes à Varsovie; 20,000 à Lowicz; 20,000 à Thorn; 20,000 à Posen.

De sorte que l'on pense que le système des hôpitaux est complet dans la position actuelle, si l'on a quatre hôpitaux de Posen à Varsovie pour le mouvement, un grand hôpital de dépôt à Lowicz pouvant fournir aux besoins de 25,000 hommes, des hôpitaux à Varsovie pouvant fournir aux besoins de 100,000 hommes, et des hôpitaux à Bromberg pouvant fournir aux besoins de 20,000 hommes.

Après cela, avoir pour principe de ne jamais faire aucune évacuation que par ordre. On n'obtiendra jamais cela des employés, si on n'y porte pas la plus grande attention.

Il faut présenter un projet d'organisation de dépôts de convalescents, par corps, à Varsovie; ainsi il faut à Varsovie un hôpital de blessés, un de malades, un de vénériens.

Doubler ensuite tous ces établissements, de manière qu'il y en ait pour 6,000 personnes.

Il faut ensuite cinq grandes maisons pour dépôts sous l'administration des corps d'armée, de 4 à 500 hommes chacun.

La première mesure à prendre pour tout cela, c'est de faire venir les cinq sixièmes des agents français qui sont au delà de l'Oder. Pourquoi, à Berlin, Magdeburg, Leipzig, les malades français ne seraient-ils pas aussi bien soignés par les médecins du pays?

Il serait donc convenable que l'ordonnateur des hôpitaux, les officiers de santé en chef et le régisseur, se rendissent à Varsovie, fissent choix de six hôpitaux, et qu'on eût soin de destiner le même hôpital à un ou deux corps d'armée.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le comte Daru.

11410. — AU GRAND-DUC DE BERG.

Posen, 8 décembre 1806.

Je reçois votre lettre du 5 décembre à minuit. Je vois avec peine que les moyens de passage sont si exigus. Les marins de la Garde et une compagnie de pontonniers sont partis pour vous rejoindre.

Quand même l'île qui sera choisie à l'embouchure de la Narew dans la Vistule serait submergée plusieurs fois par an, si l'on ne peut pas faire autrement, ce ne doit pas être une objection pour ne pas exécuter mon projet. Mon principal but est d'avoir une position qui tourne le Bug et la Narew, sans être obligé d'aller à Varsovie. Le plus tôt possible, faites travailler à la tête de pont. Le général Chasseloup doit être arrivé. Je donne ordre qu'on expédie de Glogau 100,000 francs, et d'ici 100,000 francs, pour accélérer les achats de blé dans la Gallicie. Je donne ordre que l'ordonnateur des hôpitaux se rende à Varsovie, où il faut établir des hôpitaux pour 4,000 malades. Toute mon armée doit être cantonnée à Varsovie et environs. N'épargnez rien pour travailler avec activité à la tête de pont de la Narew et aux fortifications de Praga. J'ai envoyé Lemarois pour commander à Varsovie et y établir de l'ordre.

Le maréchal Ney a passé la Vistule à Thorn le 6. Il est maître de la ville et le pont est raccommodé. Je vous recommande une tête de pont du côté de l'Utrata. Une fois que vous aurez passé la Narew et que vous aurez beaucoup de cavalerie au delà, vous pouvez envoyer des partis, si vous le jugez convenable, sur les routes de Thorn, par la rive droite, pour communiquer avec le maréchal Ney.

Je crois vous avoir mandé hier que la guerre était déclarée entre la Porte et la Russie, et qu'une armée russe était entrée en Moldavie et Valachie et assiégeait Bender et Choczim.

Je désire que, du moment que vous aurez passé la Narew, vous vous portiez du côté de Sierock pour reconnaître là un champ de bataille où mes troupes puissent prendre une belle position. Il faudra établir des manutentions à Sierock ou dans tout autre endroit que vous choisirez à l'embouchure du Bug, pour nourrir l'armée.

Le maréchal Davout, qui forme l'avant-garde, se placera dans les cantonnements de ce côté.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11411. — AU GÉNÉRAL CLARKE.

Posen, 8 décembre 1806.

Je suis instruit que plusieurs détachements arrivant de l'intérieur sont dans un grand dénûment. Faites-les séjourner à leur passage à Berlin, et voyez-les tous les jours, à midi. Faites donner des souliers aux hommes qui n'en auraient point, et ceux qui seraient sans capotes, retenez-les à Berlin jusqu'à ce qu'ils soient habillés. J'ai rencontré des hommes qui arrivaient de Boulogne pieds nus. Cela ne sert à rien qu'à me donner des malades. Ayez tous les jours, à midi, une parade, et faites-y venir les hommes qui doivent partir le lendemain pour rejoindre leurs corps.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11412. — AU GÉNÉRAL CLARKE.

Posen, 8 décembre 1806.

Le général Guérin doit être arrivé à Berlin avec une colonne de 2,859 hommes. Passez ces hommes en revue et donnez des capotes et des souliers à ceux qui en auraient besoin.

Une colonne de 1,400 hommes, commandée par l'adjudant commandant Klinger, arrivera du 10 au 14 à Berlin. Passez-la en revue pour le même objet et faites-la séjourner à Berlin, ainsi que celle du général Guérin.

Faites la même chose pour la colonne de 1,000 hommes commandée par le général Boyer, qui vient d'escorter des prisonniers et qui sera à Berlin du 15 au 20.

Le 13, la 1re compagnie de gendarmes d'ordonnance arrivera à Berlin. Passez-la en revue et gardez-la jusqu'à nouvel ordre. Vous me ferez connaître ce que vous en pensez.

Une colonne de 2,600 hommes et de 500 chevaux, commandée par le général Jordy, arrivera le 18 à Berlin. Passez-la en revue, faites-la séjourner et ne la faites partir que munie de ce qui lui sera nécessaire.

S'il y a des hommes fatigués dans ces différentes colonnes, envoyez-les dans un hôpital de convalescents que vous établirez à Berlin, et laissez-les-y pendant une huitaine de jours. On sauve ainsi des hommes; on épargne des maladies. Vous sentez toute l'importance de cela.

Je désire que vous me fassiez un rapport qui me fasse connaître la situation des détachements que vous avez vus.

J'apprends de Spandau que des bateaux sont encore chargés d'effets d'habillement et d'équipement, et qu'on ne les décharge pas pour les mettre en magasin. Voyez à remédier promptement à cet abus; transportez-vous vous-même à Spandau et parlez en maître.

Dites à M. Aldini de se rendre à Varsovie.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11413. — AU GÉNÉRAL DEJEAN.

Posen, 8 décembre 1806.

Monsieur Dejean, vous recevrez un décret pour faire confectionner des souliers. Vous verrez que je vous autorise à passer un marché pour 50,000 paires, que vous réunirez à Mayence. Il est urgent qu'ils y arrivent le plus tôt possible. Voilà l'emploi que je désire qu'il soit fait de ces souliers. Tous les détachements qui viendront de Paris et de Boulogne doivent partir avec une paire de souliers et deux dans le sac. A Mayence, ils en recevront une paire en remplacement de celle qu'ils auront usée en route. A Magdeburg, ils en recevront une nouvelle paire pour celle qu'ils auront usée dans la route de Mayence à Magdeburg, de manière que les hommes arriveront toujours à leurs corps avec une paire de souliers aux pieds et une dans le sac. Les détachements qui partiront du Rhin doivent avoir leurs trois paires de souliers fournies par les corps.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11414. — AU GÉNÉRAL DEJEAN.

Posen, 8 décembre 1806.

Monsieur Dejean, il n'y a point de chefs de bataillon aux dépôts des 9e, 13e et 35e de ligne. Il est bien instant d'y en envoyer. Il manque un adjudant-major au 9e de ligne et six capitaines; au 13e, sept capitaines; au 35e, six; au 53e, six; au 84e, cinq; au 92e, sept. Il manque à ces régiments un plus grand nombre de lieutenants et de sous-lieutenants. Vous voyez le déficit qui existe parmi les officiers des 3es bataillons des dépôts du Frioul, et quel obstacle cela met à leur organisation. Il est nécessaire que toutes ces nominations soient faites promptement. Il paraîtrait, par la revue que le général Charpentier en a passée en novembre, qu'il y aurait près de 200 hommes à mettre à la réforme, une trentaine à mettre à la retraite, une douzaine à la vétérance. Ce serait donc près de 300 hommes dont il fau-

drait se défaire, puisqu'ils boivent et mangent inutilement. Le colonel du 60e est malade; faites-le rester au bataillon de dépôt, et remplacez-le par le major dans le commandement des deux bataillons de guerre.

Il y a, dans les dépôts de l'armée de Dalmatie, 200 hommes notés pour la réforme, 49 dont 5 officiers pour la retraite, 55 pour la vétérance. C'est donc encore plus de 300 hommes dont il faut se défaire. Il faut aussi nommer à tous les emplois vacants dans cette armée.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11415. — AU GÉNÉRAL DEJEAN.

Posen, 8 décembre 1806.

Monsieur Dejean, les places de Palmanova, Mantoue et Venise sont encombrées d'artillerie; ce qui provient peut-être de l'artillerie qui a été évacuée de Vienne dans la campagne dernière. Toute cette artillerie étant inutile, puisque la poudre et les boulets ne sont pas en proportion, j'ai pris le décret ci-joint; faites-le exécuter ponctuellement. Je l'envoie aussi en Italie. Ces renseignements, je les ai pris sur les états que m'a envoyés le vice-roi. Je vous renvoie votre travail sur l'artillerie des places d'Italie. Ce n'est pas le moment d'adopter ces bases; il faut une pleine paix. Je me contente de mettre de côté dans Alexandrie une grande quantité de pièces qui se trouvent mal à propos dans ces places. Je vous envoie l'état du prince Eugène sur lequel j'ai fait ce travail.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11416. — DÉCRET.

Posen, 8 décembre 1806.

ARTICLE Ier. — L'armement et l'approvisionnement des places de Mantoue, Peschiera, Legnago, citadelle de Vérone, Pizzighettone, Rocca d'Anfo, Venise, Palmanova, Osoppo et Zara, sont déterminés et fixés ainsi qu'il est porté et détaillé, pour chacune d'elles, dans le tableau n° 1.

ART. 2. — Jusqu'à ce que les arsenaux, forges et fonderies de notre royaume d'Italie aient fourni la totalité des effets nécessaires au complet de l'armement et de l'approvisionnement de ces places, ledit

armement et approvisionnement sera maintenu en pièces des calibres irréguliers existantes, ainsi qu'il est détaillé dans le tableau n° 2.

Art. 3. — En conséquence de l'article précédent, il sera fait les revirements convenables des bouches à feu, affûts et projectiles, pour que chacune des places ait la totalité de son nécessaire porté dans ledit tableau n° 2.

Art. 4. — Outre l'artillerie de campagne formant partie de l'armement des places, il y aura dans le royaume d'Italie quatre équipages pour les armées, dont trois appartenant à l'Empire et un au Royaume.

Art. 5. — Leur formation et composition sera faite conformément au tableau n° 5.

Art. 6. — Les établissements d'artillerie du royaume d'Italie devront fournir, par quart, dans les années 1807, 1808, 1809 et 1810, les objets manquant pour l'armement et l'approvisionnement régulier des places et de l'équipage de campagne, ainsi qu'ils sont détaillés dans l'état n° 6.

Art. 7. — Mais, attendu que l'armement des places de Venise, Palmanova et Osoppo est en ce moment composé de pièces autrichiennes approvisionnées de projectiles de leurs calibres, il ne sera procédé pour elles à un armement régulier qu'après que toutes les autres places auront reçu le leur; et il sera même fabriqué, s'il est nécessaire, des projectiles du calibre de ces bouches à feu pour porter au complet l'approvisionnement déterminé.

Art. 8. — On emploiera, pour la fonte des pièces à couler, d'abord celles des calibres irréguliers, portées à l'excédant dans le tableau n° 3, et celles de même espèce qui manquent de projectiles. On y emploiera ensuite le reste des pièces irrégulières, mais seulement au fur et à mesure des remplacements en pièces des calibres réguliers.

Art. 9. — Les commandes d'affûts et de projectiles seront faites d'après les pièces coulées et à couler, de manière que chacune d'elles ait son approvisionnement assuré.

Art. 10. — Les directions d'artillerie de Plaisance, Turin, Alexandrie et Gênes, fourniront aux équipages français du royaume d'Italie, pour le complet desdits équipages, les objets ci-après détaillés :

DÉSIGNATION DES OBJETS.	PLAISANCE.	ALEXANDRIE.	TURIN.	GÊNES.	TOTAUX.
Canons { de 12	2	6	»	»	8
Canons { de 6	19	»	»	»	19
Affûts { de canons de 12	6	4	»	»	10
Affûts { *idem* de 6	28		»	»	28
Affûts { d'obusiers de 24	3	1	»	»	4
Caissons	24	28	71	58	181
Forges de campagne	6		»	»	6
Chariots à munitions	15		»	»	15

Art. 11. — Indépendamment des trois parcs d'artillerie française qui seront réunis dans le royaume d'Italie, il en sera formé deux autres de réserve, l'un à Alexandrie et l'autre à Gênes.

Le premier sera composé de six pièces de 12, dix-huit de 6 et six obusiers de 24, avec double approvisionnement.

Le second sera composé de trente pièces de 3 de montagne, avec leur approvisionnement en caisses, pour être portées à dos de mulet. Moitié de cet équipage sera déposé à Fenestrelle.

Art. 12. — L'arsenal de Gênes sera chargé de la construction des affûts et des caisses à munitions.

Art. 13. — Toute l'artillerie de campagne des calibres français appartenant à l'Empire et excédant le nécessaire des parcs du royaume d'Italie, sera évacuée sur Alexandrie.

Art. 14. — Toute l'artillerie de campagne étrangère appartenant à l'Empire, dans le royaume d'Italie et dans les 27e et 28e divisions militaires, sera mise en dépôt dans les places fortes pour servir à leur défense, et celle qui excéderait le nécessaire, renvoyée à Alexandrie.

Art. 15. — Les batteries d'artillerie de campagne détachées en Dalmatie, Istrie et la Marche d'Ancône, sont indépendantes des parcs réguliers dont la formation est ordonnée, et ne compteront point dans leur composition.

Art. 16. — Nos ministres de la guerre de l'Empire français et du royaume d'Italie sont chargés de l'exécution du présent décret, qui ne sera pas imprimé.

Napoléon.

Archives de l'Empire.

11417. — AU PRINCE EUGÈNE.

Posen, 8 décembre 1806.

Mon Fils, je reçois votre lettre et l'état de situation du 15 novembre. Je vois que le corps du Frioul n'a pas assez de monde, tandis

que les dépôts sont assez considérables pour fournir des renforts.

Faites-moi connaître si on a formé un 5e escadron aux régiments de cuirassiers, comme je l'ai ordonné.

Je vois que l'ordre que je vous envoie aujourd'hui pourra, en partie, être exécuté. Le 79e a déjà commencé à former son 3e bataillon; les 11e, 23e et 5e de ligne également. Je consens que vous envoyiez les deux bataillons des chasseurs brescians, en remplacement du 4e de ligne italien, à Cività-Vecchia; 1,000 hommes sont suffisants pour cette place. Je vois que vous aurez bientôt, de vos bataillons de dépôt, une petite division.

Mais, si vous ne donnez que six pièces d'artillerie à chaque division, ce n'est pas assez, il en faut douze; c'est avec l'artillerie qu'on fait la guerre.

Au reste, je me réserve de faire toutes mes observations sur l'état de situation au 1er décembre, que je vous ai demandé.

Une fois que vous aurez le 4e régiment de ligne italien, organisez-le et mettez-le en état, afin qu'il forme la tête de votre division italienne.

NAPOLÉON.

Comm. par S. A. I. Mme la duchesse de Leuchtenberg.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11418. — AU PRINCE EUGÈNE.

Posen, 8 décembre 1806.

Mon Fils, je pense qu'à l'heure qu'il est les divisions de Brescia, Vérone et Alexandrie sont réunies. Un grand nombre de conscrits doivent vous être arrivés. J'imagine qu'au fur et à mesure de leur arrivée aux dépôts vous les incorporez dans les compagnies de guerre, afin qu'on s'occupe avec la plus grande activité, dans les cantonnements, à les exercer et à les dresser. J'espère qu'au 1er janvier il n'y aura aucune de ces compagnies, soit du second corps de la Grande Armée, soit des divisions de Vérone, de Brescia et d'Alexandrie, qui ne soit à l'effectif de plus de 120 hommes, et qu'au 1er mars cet effectif se trouvera augmenté de manière que chaque compagnie se trouve à l'effectif de 140 hommes. Mon intention est que les 3es bataillons des régiments à quatre bataillons qui sont à l'armée d'Italie rejoignent les divisions aussitôt que les compagnies seront à un effectif de plus de 120 hommes.

Mon intention est que, des 3es bataillons des régiments de l'armée de Dalmatie qui sont à quatre bataillons, il soit formé une division

qui sera réunie à Bassano. Le 3e bataillon du 11e de ligne et le 3e bataillon du 79e formeront un régiment provisoire; les 3es bataillons des 5e et 23e formeront un second régiment; les 3es bataillons du 60e et du 20e ou 62e, à votre choix, formeront le 3e régiment. Ces trois régiments devant faire une force de 6,000 hommes, formeront ainsi une 6e division. Vous ne réunirez cette division qu'autant que chaque bataillon pourra partir de son dépôt, fort de 800 hommes, pour se rendre aux cantonnements de Bassano. Dans tous les cas, je ne souhaite pas que ce soit avant le 20 janvier. Vous préparerez l'artillerie pour cette nouvelle division.

Une autre division sera formée de quatre régiments d'élite provisoires. Ce sera une division de réserve que vous joindrez à votre garde, et que vous tiendrez toujours sous votre main. Vous la réunirez à Padoue. Elle sera composée conformément au tableau ci-joint. Mon intention est que vous la composiez de beaux hommes pour les grenadiers, et de petits hommes, mais robustes, pour les voltigeurs. Cette division commencera à se réunir le 1er février à Padoue. Il est convenable de proposer quelqu'un de très-intelligent et bon manœuvrier pour la commander. Elle formera votre 7e division.

Vous ne ferez passer aucune troupe en Dalmatie ni dans le royaume de Naples sans mon autorisation.

Faites-moi rédiger un état qui me fasse connaître la force des corps; la force actuelle des dépôts; ce qui leur reste à recevoir de la conscription de 1806 et de l'appel de la réserve (chaque état aura autant de feuillets qu'il y aura de régiments), et si vous avez assez de conscrits pour remplir mes intentions, c'est-à-dire si les régiments à trois bataillons peuvent fournir deux bataillons à l'effectif de guerre de 140 hommes par compagnie, je dis à l'effectif et non présents sous les armes, et de plus les compagnies de grenadiers et de voltigeurs des 3es bataillons, complétées à 100 hommes chacune, présents sous les armes. Les régiments à quatre bataillons doivent fournir trois bataillons à l'effectif de 140 hommes par compagnie, c'est-à-dire trois mille six ou sept cents hommes par régiment, et de plus les compagnies de grenadiers et de voltigeurs du 4e bataillon.

Je vous répète que je n'ai aucune raison de me méfier des intentions de l'Autriche; vous devez être pacifique dans vos journaux, dans votre langage, et ne laisser courir aucun bruit qui puisse alarmer cette puissance. Vous devez dire que la plus grande partie de ces troupes doit filer pour la Grande Armée. Je vous ferai connaître plus tard mes intentions.

Vos divisions doivent employer les mois de janvier, février et

mars à s'exercer dans leurs cantonnements; les généraux de division et de brigade, à connaître leurs officiers; vous, à exiger des généraux qu'ils s'occupent de leurs manœuvres; de sorte que j'aie en Italie une armée mobile de 60,000 hommes qui puisse se porter promptement partout où j'en aurai besoin. Quant aux dépôts de l'armée de Naples, le contingent qu'ils se trouvent vous fournir est peu considérable, puisqu'ils ne fournissent qu'une compagnie de grenadiers et de voltigeurs; mais il faut qu'au printemps ils puissent me fournir 6,000 hommes pour recruter l'armée de Naples. Je vous donnerai des ordres pour leur envoi.

NAPOLÉON.

Comm. par S. A. I. Mme la duchesse de Leuchtenberg.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11419. — A L'IMPÉRATRICE.

Posen, 9 décembre 1806.

J'ai reçu ta lettre du 1er décembre. Je vois avec plaisir que tu es plus gaie, que la reine de Hollande veut venir avec toi. Il me tarde d'en donner l'ordre, mais il faut encore attendre quelques jours. Mes affaires vont bien.

Adieu, mon amie, je t'aime et te veux voir heureuse.

NAPOLÉON.

Lettres de Napoléon à Joséphine, etc.

11420. — AU GÉNÉRAL BERTRAND, A GLOGAU.

Posen, 9 décembre 1806.

Monsieur le Général Bertrand, je reçois votre lettre sans date, avec les échantillons de biscuit qui y étaient joints. Expédiez ce biscuit sur Varsovie, ainsi que 200,000 boisseaux de farine et 100,000 boisseaux d'avoine. Réservez les selles et les autres objets nécessaires à la cavalerie pour les 1,000 chevaux que j'ai ordonné qu'on levât en Silésie. Les hommes vont vous arriver.

Activez le plus possible le versement des draps, des capotes et surtout des souliers. Vous verrez que j'ai requis 1,000 chevaux et 1,000 bœufs pour Varsovie. Ce sera à compte sur le payement de la contribution. Les 10,000 rations de biscuit qu'a fait faire M. Galiza me paraissent fort bonnes; faites-les diriger sur Varsovie et faites-en faire d'autres. Il n'y a pas de doute que mon intention ne soit que les invalides soient soldés; vous pouvez leur en donner l'assurance.

Vous devez avoir reçu l'ordre d'expédier 4,000 paires de souliers sur Varsovie.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le colonel Henry Bertrand.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11421. — AU GRAND-DUC DE BERG, A VARSOVIE.

Posen, 9 décembre 1806.

J'ai reçu votre lettre du 6 à minuit. J'ai donné l'ordre à l'intendant de l'armée de faire passer un marché pour l'achat de 25,000 quintaux de blé et de 100,000 boisseaux d'avoine en Gallicie. J'ai ordonné qu'on envoyât des bestiaux à Varsovie. 200,000 francs partent aujourd'hui pour cette ville; 100,000 francs y sont également envoyés de Glogau. Du moment que vous aurez passé la Narew, faites travailler à la tête de pont. Je vous ai mandé de faire établir une manutention à Praga. J'ai ordonné que les 25,000 quintaux de blé qu'on achèterait en Gallicie fussent mis en magasin à Praga.

Le maréchal Ney est à Thorn et a poussé des reconnaissances très-loin; il n'y a là que des Prussiens qui fuient partout. Il est bien important que nous occupions Plock, qui passe pour le pays le plus abondant des environs. Du moment que vous aurez passé la Narew, votre cavalerie inondera le pays et accélérera la retraite des Russes. Faites imprimer des proclamations pour engager les soldats des Pologne russe et prussienne à déserter et à se ranger sous les drapeaux de leur patrie, et faites-les répandre partout par les avant-postes.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11422. — AU GRAND-DUC DE BERG.

Posen, 9 décembre 1806.

J'imagine que vous avez fait courir une patrouille de cavalerie pour ramasser les bateaux qui se trouvent sur la Vistule, en remontant entre Varsovie et la Gallicie. Il y a là près de dix ou quinze lieues où l'ennemi n'a pu détruire les bateaux de la rive droite. La Pilica est une rivière navigable et qui, pendant cinquante lieues, borde la Gallicie et la Pologne prussienne; il doit y avoir là des bateaux et des subsistances. J'imagine que vous avez envoyé à Petrikau et le long de cette rivière pour vous procurer des fourrages et ce qui vous est nécessaire.

Le maréchal Ney a déjà des postes à quinze lieues en avant de Thorn, sur la route de Kœnigsberg; il en a aussi le long de la Vis-

tule, à mi-chemin de Plock. Tout me porte donc à penser qu'à l'heure qu'il est les Russes sont très-loin de la Vistule. Au lieu de faire venir le corps du maréchal Augereau à Varsovie, faites passer son avant-garde à Zakroczym; il peut tirer de là et de tout ce département des moyens de vivre. Alors la disposition de l'armée sera la suivante :

Le corps du maréchal Davout à Sierock, cantonné entre la Vistule et la Narew et environs, prêt à défendre avec toutes ses forces la tête de pont de la Narew;

Vous ferez occuper Pultusk avec toute votre cavalerie légère;

Le corps du maréchal Lannes serait cantonné à Varsovie et à Praga;

Le corps du maréchal Augereau, du côté de Zakroczym, Wyszogrod, tirant ses subsistances depuis le district de Plock, sa cavalerie légère poussant des reconnaissances sur Plonsk;

Le corps du maréchal Ney, à Thorn.

Faites reconnaître la petite rivière de la Wkra, depuis son embouchure dans la Vistule jusqu'à sa source, et faites-m'en passer promptement la reconnaissance. Inondez avec votre cavalerie toute la campagne. Tâchez d'enlever quelques bagages russes ou du moins d'accélérer leur retraite. Cependant l'infanterie du maréchal Davout peut passer Sierock; et, avec la cavalerie du maréchal Augereau dans la direction que j'ai prescrite, la vôtre, celle du maréchal Lannes, vous pouvez vous mettre à leurs trousses, et, si le pays est libre, comme je le pense, la cavalerie des maréchaux Bernadotte et Ney, qui sont à Thorn, s'élèvera pour appuyer votre gauche.

Je vous ai déjà recommandé de répandre dans le pays des proclamations, des journaux et tout ce qui peut soulever les habitants.

Vous avez trois divisions de dragons, une de cuirassiers, six régiments de cavalerie légère, six des maréchaux Davout et Lannes, deux du maréchal Augereau, et cinq des maréchaux Bernadotte et Ney qui sont à Thorn. Établissez votre communication avec le maréchal Ney par la rive droite; occupez avec cette cavalerie le pays, et poussez la cavalerie russe jusqu'à son infanterie.

Vous pourrez appeler le général Watier, qui est à Lowicz et à votre disposition. Du moment que je saurai que votre mouvement est commencé, je ferai appuyer une autre division de dragons et les autres corps sur Varsovie.

Ce qu'aura de plus pressé le maréchal Davout, ce sera d'établir un pont sur la Narew.

Archives de l'Empire. NAPOLÉON.

11423. — 40e BULLETIN DE LA GRANDE ARMÉE.

Posen, 9 décembre 1806.

Le maréchal Ney a passé la Vistule et est entré le 6 à Thorn. Il se loue particulièrement du colonel Savary, qui, à la tête du 14e régiment d'infanterie et des grenadiers et voltigeurs du 69e et du 6e d'infanterie légère, passa le premier la Vistule. Il eut à Thorn un engagement avec les Prussiens, qu'il força, après un léger combat, d'évacuer la ville. Il leur tua quelques hommes et leur fit 20 prisonniers.

Cette affaire offre un trait remarquable. La rivière, large de 400 toises, charriait des glaçons; le bateau qui portait notre avant-garde, retenu par les glaces, ne pouvait avancer; de l'autre rive, des bateliers polonais s'élancèrent au milieu d'une grêle de balles pour le dégager. Les bateliers prussiens voulurent s'y opposer : une lutte à coups de poing s'engagea entre eux. Les bateliers polonais jetèrent les prussiens à l'eau, et guidèrent nos bateaux jusqu'à la rive droite. L'Empereur a demandé le nom de ces braves gens pour les récompenser.

L'Empereur a reçu aujourd'hui la députation de Varsovie, composée de MM. Gutakowski, grand chambellan de Lithuanie, chevalier des ordres de Pologne; Gurzynski, lieutenant général, chevalier des ordres de Pologne; Lubienski, chevalier des ordres de Pologne; Alexandre Potocki; Rzetkowski, chevalier de l'ordre de Saint-Stanislas; Luszewski.

Moniteur du 21 décembre 1806.
(En minute au Dépôt de la guerre.)

11424. — A M. CAMBACÉRÈS.

Posen, 10 décembre 1806.

Mon Cousin, j'ai nommé M. Belleville intendant général des États de Hanovre. Je l'ai remplacé dans la préfecture de Nantes par M. Vischer de Celles, maître des requêtes. La suite de cette affaire me fera connaître ce que je ferai de M. Belleville. S'il est parfaitement innocent, comme je me flatte qu'il l'est, je lui donnerai, après la guerre, une place stable, car il a d'anciens services. Si, au contraire, il se trouve compromis, il finira avec sa nouvelle carrière [1].

[1] M. Redon de Belleville, après sa mission en Hanovre, fut successivement nommé maître des requêtes au Conseil d'État, baron avec une dotation sur le Hanovre, intendant général des provinces illyriennes, administrateur général des postes de l'Empire.

Je n'ai pas de lettres de vous depuis le 29. Le courrier est en retard de vingt-quatre heures. Vous ne me parlez pas encore de la réception des pièces à communiquer au Sénat; je suppose que votre lettre du 30 m'en instruira.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le duc de Cambacérès.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11425. — AU VICE-AMIRAL DECRÈS.

Posen, 10 décembre 1806.

Témoignez ma satisfaction aux capitaines de frégate de l'île de France. Faites-moi connaître le genre de récompense dont ils sont susceptibles.

Je désirerais donner de l'occupation aux Anglais dans des points imprévus.

Si mon escadre de Cadix pouvait partir de là pour se rendre devant le cap de Bonne-Espérance, le bloquer quelques jours, se rendre de là à l'île de France et aux Manilles; qu'elle pût trouver aux Manilles des vivres en suffisance : ce serait une opération inattendue de la part des Anglais, et qui pourrait avoir un grand résultat sur leur commerce, en même temps qu'elle donnerait beaucoup d'expérience à nos marins.

La sortie de cette escadre ferait que les Anglais iraient la chercher à Rio de la Plata, à la Martinique, et aurait l'effet de les obliger à fortifier leurs garnisons, ce qui est toujours un bon résultat.

Mon escadre de Lorient, qui est composée de 2 vaisseaux et de 2 frégates, pourrait refaire l'expédition d'Afrique, qui a si heureusement réussi l'année passée.

Mon escadre de Rochefort pourrait faire une croisière à l'embouchure de la Baltique, au moment où cette mer devient navigable. Sa sortie aurait également l'avantage de donner beaucoup d'inquiétude aux Anglais, et, comme elle ne pourrait rentrer qu'au mois de novembre, devant rester dix mois dehors, il faudrait qu'elle sortît en mars.

Si ces expéditions ne s'accordent pas avec les époques où mes vaisseaux peuvent être prêts, il faut au moins faire rentrer mon escadre de Cadix à Toulon, afin d'avoir, à la fin de 1807, douze vaisseaux de guerre à Toulon.

Je désire, dans tous les cas, que deux frégates de celles que j'ai à Bordeaux se tiennent prêtes à partir pour l'île de France. Mon inten-

tion serait qu'elles entrassent dans le golfe Persique et qu'elles missent à terre un agent porteur d'une lettre au roi de Perse. Cinq mois après, c'est-à-dire en juillet ou en août, une autre frégate se rendrait dans le golfe Persique pour reprendre l'agent et le ramener en France en toute diligence. Enfin une ou deux frégates pourraient porter à la Guadeloupe ou à la Martinique 4 ou 500 hommes.

La sortie des trois escadres de Cadix, de Rochefort et de Lorient, inquiéterait les Anglais et les obligerait à renforcer toutes leurs colonies; ce qui leur laisserait autant de troupes de moins de disponibles pour se mêler des affaires du continent.

Je ne sais ce que c'est que les Manilles : s'il y a là un port et des ressources, il serait curieux de réunir là 12 vaisseaux de guerre et 4 frégates, avec ordre d'y rester le temps nécessaire pour y être bien les maîtres, et de se porter, avec cette force qui serait supérieure à tout ce que pourraient avoir les Anglais, sur Rio de la Plata et Buenos-Ayres, et de là faire leur retour en Europe.

Répondez-moi, je vous prie, sur ce plan. Il me semble que les colonies espagnoles de la mer des Indes sont assez considérables pour donner des vivres. Cette grande masse de forces, supérieure à ce que l'ennemi a dans l'Inde, ferait un grand ravage, et, quand des renforts ennemis seraient en mesure de s'y trouver, elle serait déjà sur un autre point.

En général, il me paraît que les vaisseaux anglais des Indes sont moins armés, et que les succès sont plus faciles là que partout ailleurs.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11426. — A M. DE TALLEYRAND.

Posen, 10 décembre 1806.

Monsieur le Prince de Bénévent, je vous envoie le traité avec la Saxe et les pleins pouvoirs pour le maréchal Duroc. Vous lui donnerez les instructions nécessaires. J'ai jugé convenable de ne point parler des autres Maisons de Saxe ou autres Maisons princières; mes idées ne sont pas encore claires sur tout cela. Je verrai, à la conclusion des affaires, l'espèce de contentement que j'aurai de la cour de Saxe, et je me réglerai en conséquence.

Mon intention est que vous me fassiez un projet pour faire la paix avec le duc de Saxe-Weimar, un autre pour admettre Gotha et Anhalt dans la Confédération du Rhin. Je désirerais savoir ce que ces princes doivent fournir dans la Confédération. Même chose pour les comtes

de la Lippe. On pourrait leur demander un équivalent en argent ou des troupes.

NAPOLÉON.

Archives des affaires étrangères.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11427. — AU ROI DE WURTEMBERG.

Camp impérial de Posen, 10 décembre 1806.

Monsieur mon Frère, M. le prince de Hohenlohe devait rester en Silésie. Pour qu'il ne gênât point les opérations de l'armée, j'ai préféré qu'il se rendît à Œhringen, où, sujet de Votre Majesté, il se trouve immédiatement sous les yeux de sa police. J'imagine que, s'il se comportait mal, ce que je ne saurais penser, elle en ferait une prompte justice.

J'ai été tout à fait embarrassé avec le prince Paul. J'eusse voulu concilier ce que je devais à Votre Majesté avec ce que je devais à son fils. Mon premier mouvement a été de le laisser libre; mais, immédiatement après, j'ai songé à l'inconvénient qu'il y aurait à laisser ce jeune homme se perdre entièrement par de fausses directions. Votre Majesté le traitera comme un enfant de famille; une légère correction suffira pour le faire rentrer dans les bons sentiments qui sont si naturels dans votre Maison.

Le roi de Prusse a refusé de ratifier la suspension d'armes; c'est donc mal à propos qu'on l'a publiée.

Je suppose que le commandant des troupes de Votre Majesté ne lui aura pas laissé ignorer la prise de Glogau et la bonne conduite qu'ont tenue ses soldats. J'ai gardé des drapeaux provenant du désarmement, dont je me ferai un plaisir d'envoyer une partie à Votre Majesté.

Les troupes russes sont entrées le 25 en Moldavie; elles bloquent Choczim et Bender, ce qui donnerait lieu de croire que la guerre est déclarée entre la Porte et la Russie.

Mes troupes ont passé la Vistule à Varsovie et à Thorn. Il paraît que les Russes se retirent sur leurs frontières, soit pour se concentrer, soit pour tout autre projet que je ne comprends pas encore.

Je compte enfin que cette guerre sera la dernière; il est bien temps que toutes les nations jouissent du repos, et que les choses prennent une assiette définitive.

Je fais ma paix avec l'électeur de Saxe; il prendra le titre de roi; il est admis dans la Confédération à son rang d'introduction. Ce traité n'est pas encore signé; mais j'ai voulu en instruire d'avance

Votre Majesté. Il y a bien longtemps que je n'ai reçu de ses nouvelles.

NAPOLÉON.

Comm. par S. M. le roi de Wurtemberg.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11428. — AU GRAND-DUC DE BERG.

Posen, 10 décembre 1806.

Je vous envoie des lettres que je vous ai écrites hier et que je n'ai pas fait partir[1]. M. de Turenne me remet votre lettre du 7 décembre à dix heures du soir. Je vois que l'ennemi occupe encore Sierock. J'ai donné ordre au général Deroy de se rendre à Petrikau. Je viens de recevoir les députés de Varsovie. Loin que la paix soit faite entre les Russes et la Porte, vous verrez que les Russes sont entrés le 25 en Moldavie.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11429. — AU GÉNÉRAL GARDANE, AIDE DE CAMP DE L'EMPEREUR.

Posen, 10 décembre 1806.

Rendez-vous à Thorn. Remettez cette lettre au maréchal Ney. Vous ferez la reconnaissance de la place, de la rivière, du pont, vous m'en ferez rapport. Vous reviendrez sur Varsovie par la rive droite, tenant des notes exactes de l'état de la route, lieue par lieue, du nombre et de la population des villages, de la nature du terrain, etc.

Vous me porterez cette reconnaissance à Varsovie, où vous m'attendrez.

A l'embouchure de la Narew, dans la Vistule, vous reconnaîtrez bien les îles qui s'y trouvent, désirant en occuper une qui me rende maître des deux rives.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11430. — AU MARÉCHAL NEY, A THORN.

Posen, 10 décembre 1806.

J'ai appris avec plaisir que vous aviez passé la Vistule. Dans votre lettre vous citez la conduite de quelques bateliers polonais; envoyez-moi leurs noms pour que je récompense ces braves gens. Le général Tilly doit être arrivé avec sa cavalerie; dirigez alors vos reconnais-

[1] Pièces nos 11421 et 11422.

sances le long de la Vistule, sur Plock, pour savoir ce que fait l'ennemi, et sur Willenberg, où se trouve son aile droite. Tenez-vous alerte et ne vous engagez pas trop. Il me tarde d'apprendre que vous avez votre cavalerie. Si jamais, ce que je ne saurais penser, les Russes marchaient sur vous en force, n'engagez pas une affaire à inégale force. Dans ce cas, repassez plutôt la Vistule. Surtout tenez une conduite circonspecte jusqu'à ce que je vous apprenne que la Narew est passée. L'ennemi alors serait pris en flanc, s'il faisait un mouvement sérieux sur vous.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11431. — AU GÉNÉRAL CLARKE, A BERLIN.

Posen, 10 décembre 1806.

J'approuve fort ce que vous avez fait pour la colonne du général Guérin. Faites la même chose pour celles qui le suivent. Vous verrez que je vous écrivais dans le même temps pour cela. Bien loin qu'ils accélèrent leur marche, je désire qu'ils aillent doucement et qu'ils se reposent.

Des souliers! des souliers! Rendez-moi compte de ce qu'on en a fabriqué à Berlin, à Magdeburg, dans toutes les autres villes voisines de votre gouvernement; ce qui en est passé venant d'Erfurt et de Mayence; ce qu'il y a à Stettin et Küstrin. Portez votre plus grande attention sur cet objet.

Le maréchal Mortier sera à Anklam le 12, avec 16 à 20,000 hommes. Je lui ai prescrit de s'étendre dans le Mecklenburg et de vivre au compte de cette province, en ménageant la Prusse.

La municipalité de Berlin m'a écrit que je ne laisse point de division de grosse cavalerie à Berlin. Il est cependant difficile qu'elle n'y reste pas au moins un jour. Les fourrages sont si rares qu'il faudrait pourtant voir à en pourvoir un peu Berlin.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11432. — AU GÉNÉRAL DEJEAN.

Posen, 10 décembre 1806.

Monsieur Dejean, vous ferez lever le camp de l'île d'Aix. Vous réunirez tout le 82e à la Rochelle, et vous enverrez tout le bataillon du 26e de ligne à l'île de Ré, ainsi que la légion du Midi, hormis deux compagnies, qui resteront à l'île d'Aix. Vous donnerez ordre au 31e d'infanterie légère de former ses deux premiers bataillons à

140 hommes par compagnie, et de les diriger sur Paris, où ils resteront jusqu'à nouvel ordre. Le 3e bataillon restera à Napoléon; s'il est nécessaire, le 82e fournira des postes aux Sables-d'Olonne.

Passez la revue du 31e à son arrivée à Paris, et veillez à ce qu'ils aient deux paires de souliers dans le sac et une capote, parce que mon intention est de faire partir bientôt ce régiment.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11433. — A L'IMPÉRATRICE.

Posen, 10 décembre, 5 heures du soir.

Un officier m'apporte un tapis de ta part; il est un peu court et étroit; je ne t'en remercie pas moins. Je me porte assez bien. Le temps est fort variable. Mes affaires vont assez bien. Je t'aime et te désire beaucoup.

Adieu, mon amie; je t'écrirai de venir avec au moins autant de plaisir que tu viendras.

Tout à toi. NAPOLÉON.

Un baiser à Hortense, à Stéphanie et à Napoléon.

Lettres de Napoléon à Joséphine, etc.

11434. — A M. CAMBACÉRÈS.

Posen, 11 décembre 1806.

Mon Cousin, je reçois, au moment même, votre lettre du 1er décembre. Je désire que vous fassiez venir l'ambassadeur de la Porte et que vous lui fassiez connaître qu'il est convenable qu'il expédie un courrier à Constantinople pour instruire son gouvernement de tout ce qui se passe en Europe. Vous lui direz que, par un courrier que j'ai reçu de Jassy et qui a traversé la Pologne, j'ai appris que les Russes étaient entrés à Jassy le 25 novembre; que les pachas de Choczim et de Bender, s'étant retirés dans ces forteresses, y sont bloqués; que, dans cet état de choses, il est nécessaire qu'il instruise la Porte que je suis à Varsovie, maître de donner des lois et de la secourir; qu'il fasse connaître à son gouvernement la situation de l'Europe et la nécessité de tenir bon; que, s'il mollit dans cette circonstance, son indépendance est perdue; que les Russes ne peuvent l'attaquer sérieusement, parce que je les occupe ici; qu'il écrive que j'ai reçu la lettre de l'empereur Selim; que j'ai bien compris son contenu et en ai été

content ; que j'aime l'empereur Selim et prends beaucoup d'intérêt à lui.

Faites traduire tous les bulletins de la Grande Armée pendant cette campagne et la campagne dernière en turc et en arabe, et envoyez-les à profusion à Constantinople. Faites-les tirer à 6,000 exemplaires. Faites faire une petite brochure de dix pages, bien faite, que vous soignerez vous-même et que vous intitulerez : *Un vieil Ottoman à ses frères*. Ce sera un appel contre les Russes, un tableau de leur politique et du résultat qu'ils veulent obtenir. Vous en ferez imprimer 10,000 exemplaires dans les mêmes langues. Mais il faut que cela soit fait en huit jours. Vous en enverrez un millier au vice-roi, qui les fera passer en Dalmatie ; un millier à Marseille, pour donner aux bâtiments qui vont dans le Levant ; un millier à mon ministre à Constantinople ; un millier à mon ministre à Vienne ; vous m'en enverrez aussi un millier d'exemplaires. Quand l'ouvrage sera fait, vous le ferez montrer indirectement à l'ambassadeur turc, pour savoir ce qu'il en dit et s'il est bien écrit.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le duc de Cambacérès.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11435. — A M. CAMBACÉRÈS.

Posen, 11 décembre 1806.

Mon Cousin, je reçois votre lettre du 30 novembre ; elle ne m'est arrivée qu'à l'instant. Elle est en retard de trente-six heures ; les débordements de la Fulde paraissent en être la cause.

Le général Lamartillière m'instruit que les gardes nationales s'organisent à Bordeaux. Je désire que vous écriviez au général Canclaux[1] pour le même objet. Écrivez également aux préfets de la Manche et du Calvados, pour leur demander s'ils pensent qu'il y aurait de l'inconvénient à lever 1,200 gardes nationales dans chacun de ces deux départements. Si ces deux préfets pensent que je puis avoir là des hommes sûrs et braves, je chargerai un sénateur de les organiser, et je leur confierai la garde de Cherbourg. Alors j'aurai un régiment disponible. Je désire que vous écriviez confidentiellement à ces préfets, et que vous me fassiez connaître ce que vous en pensez.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le duc de Cambacérès.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

[1] Commandant la garde nationale de la Somme et de la Seine-Inférieure.

11436. — A M. FOUCHÉ.

Posen, 11 décembre 1806.

J'ai reçu vos lettres du 30 novembre et du 1er décembre. Je vois effectivement dans votre bulletin quelque chose sur les prêtres de Bretagne, qui m'étonne. Je crois qu'il y a un peu d'exagération. Toutefois ayez-y les yeux.

Faites-moi connaître s'il y aurait de l'inconvénient à lever dans chacun des départements de la Manche et du Calvados 12 ou 1500 gardes nationales. J'en confierais le commandement au sénateur Ferino, qui est un homme vigoureux, et je pourrais les charger de la défense de Cherbourg. Je pourrais alors retirer de cette place le 5e d'infanterie légère, et j'aurais un régiment de plus disponible. Puis-je avoir dans ces départements des hommes sur lesquels je puisse compter dans toutes ces hypothèses?

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11437. — A M. LACÉPÈDE.

Posen, 11 décembre 1806.

Quand vous aurez présidé à la première fête qui aura lieu dans le temple dont j'ai ordonné la construction, vous pourrez vous retirer; mais pas avant ce temps-là. Je ne me souviens pas du décret dont vous me parlez dans votre lettre; mais ce dont vous pouvez être assuré, c'est de mon désir de donner le plus grand éclat à la Légion, et à vous en particulier des preuves de l'estime que je vous porte.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11438. — AU VICE-AMIRAL DECRÈS.

Posen, 11 décembre 1806.

Faites mettre dans les journaux des articles sur le renouvellement des hostilités dans l'Inde, entre Holkar et les Anglais. Le ministre d'Espagne instruit publiquement que Buenos-Ayres est pris. Faites-moi connaître si cela est vrai.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11439. — AU GÉNÉRAL DEJEAN.

Posen, 11 décembre 1806.

Monsieur Dejean, je reçois votre rapport du 26 novembre, ayant pour objet de demander une augmentation d'inspecteurs aux revues.

Il me semble que, s'ils étaient répartis avec plus de discernement, le nombre actuel pourrait suffire. Je vois qu'il y en a quatre dans la 1re division militaire, et c'est trop; trois dans la 5e, et c'est trop; deux dans la 7e, et c'est trop; un au camp de Pontivy, et il est inutile, ceux de la division pourraient faire ce service; deux dans le 23e, et c'est trop; un dans le duché de Clèves et de Berg, où il est inutile; un à l'île d'Elbe, d'où on peut le retirer. A la vérité, il n'y en a qu'un dans la 8e division, et ce n'est pas assez; dans la 24e, qui est réunie aux côtes et à la 16e, il n'y en a que trois, et ce n'est pas assez pour ces trois points. En total, avec le secours des commissaires des guerres, vous avez assez de monde. La gendarmerie ne peut pas demander beaucoup d'occupation, et il y aurait peu d'inconvénient à charger, jusqu'à la paix, un chef d'escadron de faire les fonctions d'inspecteur aux revues dans chaque légion. Quant aux compagnies de réserve, les préfets peuvent y faire les mêmes fonctions. Enfin ce n'est pas neuf individus de plus qui peuvent donner un grand avantage pour faire aller la besogne. Si une augmentation était indispensable, je préférerais qu'on employât trente chefs d'escadron de gendarmerie, qui ont peu de chose à faire, en ayant soin de les placer dans les endroits où il n'y a pas de troupes, et il n'y a de troupes que dans les 5e, 8e, 13e, 16e, 25e et 26e divisions militaires. Dans le reste, il n'y en a pas.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11440. — AU GÉNÉRAL LAMARTILLIÈRE, A BORDEAUX.

Posen, 11 décembre 1806.

J'ai reçu votre lettre du 24 novembre. J'apprends avec plaisir que le zèle des habitants répond au vôtre, et que vous espérez avoir un bon corps de troupes de gardes nationales capable de défendre les côtes et les ports. Ayant toujours connu le Gascon brave et bon Français, j'ai voulu lui donner une preuve d'estime en lui confiant la garde de ses frontières.

Faites quelques revues à l'embouchure de la Garonne, jetez aussi un coup d'œil sur les batteries qui protégent le cabotage de Bordeaux à Rochefort.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11441. — AU ROI DE BAVIÈRE.

Posen, 11 décembre 1806.

Je reçois la lettre de Votre Majesté, du 1er décembre, avec la pièce qui y était jointe. J'espère que dans peu de jours ses troupes auront fait une conquête plus importante, puisqu'elles auront achevé la prise de Breslau.

J'ai fait ma paix avec l'électeur de Saxe. Il prendra le titre de roi, et son rang dans la Confédération selon son ordre d'introduction.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11442. — AU MARÉCHAL KELLERMANN.

Posen, 11 décembre 1806.

Mon Cousin, il n'y pas d'inconvénient à laisser au frère du prince de Hesse-Cassel la jouissance absolue des biens patrimoniaux qui lui appartiennent.

J'approuve tout ce que vous voulez faire pour la vente des matériaux inutiles provenant de la démolition projetée du château du Chat.

Faites venir à Mayence tous les bois qui peuvent servir à l'artillerie et au génie. Faites venir une quinzaine de mineurs. Quelques mines seront fort utiles pour accélérer les démolitions de Hanau.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le duc de Valmy.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11443. — AU GÉNÉRAL CLARKE.

Posen, 11 décembre 1806.

Je charge M. Maret de vous écrire sur différents détails. Je donne ordre à l'intendant général de vous donner tous les pouvoirs nécessaires. Il y a dans les magasins beaucoup d'objets nécessaires aux troupes; faites-les-leur distribuer. Il y a un grand nombre de tentes que je voudrais utiliser. Faites-moi connaître combien on en pourrait faire de sacs de distribution. Cela est très-utile, parce que les soldats se couchent dedans. Faites presser les confections de souliers et dirigez-les sur Küstrin.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11444. — AU PRINCE EUGÈNE.

Posen, 11 décembre 1806.

Mon Fils, je reçois votre lettre du 26. Je vous ai écrit en détail sur ce qui est relatif à l'organisation de l'armée d'Italie; j'ai même pris plusieurs décrets que vous aurez soin de faire exécuter avec la même promptitude et la même prudence. Envoyez au général Marmont un officier, homme prudent, pour lui faire connaître verbalement les dispositions que vous avez faites. Il faut que, de son côté, le général Marmont puisse, quinze jours après qu'il en aura été prévenu, avoir son corps réuni aux environs de Zara; mais il ne faut pas que cette réunion ait lieu avant, pour qu'il puisse se porter au secours de Raguse, si les Russes l'attaquaient de nouveau. Quelle est la force du corps de troupes avec lequel il pourrait déboucher de Laybach, si cela était nécessaire? Mais vous lui expliquerez bien qu'il sera toujours prévenu quinze jours d'avance. Faites dire cela de vive voix par un homme de confiance et n'écrivez rien là-dessus.

NAPOLÉON.

Comm. par S. A. I. Mme la duchesse de Leuchtenberg.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11445. — A M. DE CHAMPAGNY.

Posen, 12 décembre 1806.

Monsieur Champagny, la littérature a besoin d'encouragements. Vous en êtes le ministre; proposez-moi quelques moyens pour donner une secousse à toutes les différentes branches des belles-lettres, qui ont de tout temps illustré la nation.

Vous aurez reçu le décret que j'ai pris sur le monument de la Madeleine, et celui qui rapporte l'établissement de la Bourse sur cet emplacement. Il est cependant nécessaire d'avoir une Bourse à Paris. Mon intention est de faire construire une Bourse qui réponde à la grandeur de la capitale et au grand nombre d'affaires qui doivent s'y faire un jour. Proposez-moi un local convenable; il faut qu'il soit vaste, afin d'avoir des promenades autour. Je voudrais un emplacement isolé.

Quand j'ai assigné un fonds de trois millions pour la construction du monument de la Madeleine, je n'ai voulu parler que du bâtiment et non des ornements, auxquels, avec le temps, je veux employer une bien plus forte somme. Je désire qu'au préalable on achète les chantiers environnants, afin de faire une grande place circulaire, au milieu

de laquelle se trouvera le monument, et autour de laquelle je ferai bâtir des maisons sur un plan uniforme.

Il n'y aurait pas d'inconvénient à nommer le pont de l'École militaire *Pont d'Iena*.

Proposez-moi un décret pour donner aux nouvelles rues les noms du général et des colonels qui ont été tués à cette bataille.

NAPOLÉON.

Comm. par MM. de Champagny.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11446. — DÉCISION.

Quartier impérial, Posen, 12 décembre 1806.

La municipalité de Beauvais sollicite le rétablissement d'une procession instituée par Louis XI en mémoire de la conduite courageuse de Jeanne Hachette et des dames de Beauvais, lors du siége de cette ville par Charles le Téméraire. Dans cette cérémonie, les femmes ont le pas sur les hommes, même sur les autorités constituées. Cette procession se faisait le jour de sainte Angadrême, patronne de Beauvais. Aujourd'hui, en proposant de la rétablir, on demande qu'elle soit renvoyée au dimanche.

C'est l'enthousiasme produit par les victoires de l'Empereur qui a inspiré aux habitants et aux officiers municipaux de Beauvais le désir de rétablir cette fête.

NAPOLÉON, Empereur des Français et Roi d'Italie,

Sur le rapport de notre ministre des cultes, nous avons décrété et décrétons ce qui suit :

ARTICLE 1er. — La procession instituée dans la ville de Beauvais par les lettres patentes de Louis XI, du 9 août 1472, est rétablie.

ART. 2. — Elle aura lieu le dimanche auquel on est dans l'usage de célébrer à Beauvais la fête de sainte Angadrême, patronne de la ville.

ART. 3. — Notre ministre des cultes est chargé de l'exécution du présent décret.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11447. — AU ROI DE SAXE.

Posen, 12 décembre 1806.

Monsieur mon Frère, je reçois la lettre de Votre Majesté, du 9 décembre. J'ai signé mon traité avec elle. J'ai donné tous les ordres pour que personne ne se mêle en rien de ce qui est relatif à l'administration. Je la prie de rester persuadée du désir que j'ai de lui donner, dans toutes les circonstances, des preuves des sentiments que je lui porte, surtout après les nouvelles relations qui nous lient.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11448. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Posen, 12 décembre 1806.

Mon Cousin, donnez ordre au commandant de la place de faire mettre exactement des hommes de planton à chacun des hôpitaux, et des sentinelles aux portes. Il se concertera avec les commissaires des guerres et le corps de ville, pour que les hôpitaux soient fournis de tout ce qui est nécessaire. Il faut qu'il y ait, dès demain, suffisamment de fournitures pour loger un millier de malades. On établira un quatrième hôpital pour les galeux et les vénériens. Il faut aussi que le commandant de la place aille lui-même, trois fois par semaine, faire la visite des hôpitaux.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Empire.)

11449. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Posen, 12 décembre 1806.

Mon Cousin, il est extrêmement ridicule que je n'aie de Küstrin que des états du 3 décembre; j'ai de Paris et de Mayence des états plus frais que ceux-là; de manière que je ne puis donner des ordres, parce que je ne connais pas la situation de la place.

Témoignez mon mécontentement au général Ménard; mais auparavant faites faire des recherches dans vos bureaux, car il est difficile de croire qu'il n'ait pas été envoyé des états plus récents de cette place.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.

11450. — NOTE POUR L'INTENDANT GÉNÉRAL.

Posen, 12 décembre 1806[1].

L'administration ne suit aucune marche, parce qu'il n'y a pas d'organisation. Le commissaire des guerres chargé de la partie est un polisson, parce qu'il n'a pas d'idée de sa besogne. Administration de l'habillement, il n'y en a point.

On me fera un état qui me fasse connaître ce qui a été fait en conséquence de l'ordre du jour du 1er novembre, relatif à la distribution des capotes. La ville de Francfort devait fournir 6,000 capotes, celle de Stettin 4,000; il y avait à Berlin, pris à l'ennemi, des draps pour faire beaucoup de capotes. Il en a été délivré 9,200 à différents

[1] Date présumée.

corps; il en a été accordé 10,000 par l'ordre du jour; à Leipzig, il en a été accordé 27,000 par l'ordre du jour. J'ai distribué 66,000 capotes. Depuis j'ai ordonné que 20,000 capotes seraient achetées à Glogau, à compte de la contribution. J'en ai fait faire 3,000 à Meseritz, 3,000 à Posen. J'en ai 50,000 à Hambourg. Il paraît que le prince de Ponte-Corvo en a pris 5,000 à Lubeck. Il faut que quelqu'un soit chargé de la correspondance relative aux différentes parties de ce service, et qu'on me fasse connaître ce qui a été distribué. On me fera connaître aussi ce qui reste dans les différents magasins, et ce qui resterait à fournir. Ainsi, par exemple, Berlin avait plus de 9,200 capotes lorsque nous sommes entrés dans cette ville; Leipzig devait fournir plus de 80,000 aunes de drap, ce qui fait plus de 25,000 capotes; Berlin et Francfort n'ont peut-être pas fourni l'un ses 10,000, l'autre ses 4,000 capotes.

Il faut me remettre les états sur autant de feuilles qu'il y a d'objets différents.

Il faut avoir un administrateur général, un inspecteur général, qui suivent la correspondance avec les employés chargés de l'habillement de chaque corps d'armée, et surveiller les distributions.

L'administration ne peut aller plus mal. On ne pourvoit à rien. Les effets se pourrissent à Spandau et ailleurs; on ne prend aucun moyen pour pourvoir à leur entretien, à la responsabilité, etc.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le comte Daru.

11451. — ORDRE POUR L'INTENDANT GÉNÉRAL.

Posen, 12 décembre 1806.

1° Il sera confectionné sans le moindre délai à Berlin 6,000 matelas; on emploiera, à cet effet, les 120,000 livres de laine qui se trouvent en magasin, et les 16,000 aunes de toile d'emballage ou de coutil qui se trouvent tant à Berlin qu'à Spandau; à mesure que 200 matelas seront faits, ils seront envoyés à Posen, et ainsi de tous successivement.

2° 12,000 tentes seront sur-le-champ employées pour confectionner 9,000 paires de draps, et 12,000 autres tentes seront également employées pour la confection de 40,000 chemises, et pour celle de 40,000 pantalons affectés au service des hôpitaux. A mesure que 5,000 de chacun de ces objets seront confectionnés, on les enverra, par la voie la plus prompte, à Posen, pour être affectés au service des hôpitaux de la Pologne.

3° Il sera passé à Posen un marché pour la confection de 1,000 paillasses. M. l'intendant général fera requérir dans la basse Silésie 2,000 couvertures et 2,000 matelas. Il fera également requérir à Stettin 2,000 couvertures et 2,000 matelas. Il sera requis dans le département de Küstrin, et plus particulièrement à Landsberg et Francfort, 4,000 couvertures.

4° Le prix des objets requis ainsi qu'il est dit ci-dessus sera fixé par l'intendant général, et la valeur en sera déduite sur les contributions imposées à chaque département.

A mesure qu'il y aura 1,000 couvertures fournies de celles requises dans le département de Küstrin, elles seront dirigées sur Posen. On fera en sorte qu'il y en ait 1,000 livrées avant le 18 décembre. Il faut, à cet effet, prendre de préférence celles qui sont déjà faites.

5° Il sera attaché à chaque hôpital, en Pologne, un prêtre catholique comme chapelain, qui sera nommé par M. l'intendant général; ce prêtre sera chargé de la surveillance des infirmeries, et il lui sera alloué, à cet effet, une somme de 100 francs par mois, qui lui seront payés le 30 de chaque mois.

Les infirmiers seront payés tous les jours par les soins du chapelain, à raison de 20 sous par jour et indépendamment d'une ration de vivres qui leur sera distribuée. Le directeur de l'hôpital payera les infirmiers en présence du chapelain, sur les fonds mis à sa disposition, ainsi qu'il sera dit ci-après.

6° L'intendant général, sur les fonds mis à sa disposition par le ministre de la guerre, prendra les mesures pour que chaque directeur d'hôpital ait toujours en caisse et par avance un fonds égal à 12 francs pour chaque malade que l'hôpital doit contenir par son organisation. Ce fonds servira à payer la solde des infirmiers, à subvenir à l'achat des menus besoins, comme œufs, lait, etc. La viande, le pain et le vin seront fournis par l'administration. En conséquence, il est expressement défendu, sous la responsabilité de chacun, de faire aucune réquisition aux municipalités pour les petits aliments ou menus besoins. Tous les huit jours, les commissaires des guerres chargés de la surveillance de l'hôpital feront connaître à l'intendant général la dépense faite sur le fonds de 12 francs par malade que peut contenir l'hôpital, et qui aura été payée par l'économe, pour la solde des infirmiers et pour l'achat des petits aliments et le blanchissage, afin que l'intendant fasse de nouveaux fonds pour remplacer ce qui a été dépensé, au fur et à mesure. Les commissaires des guerres chargés de la surveillance des hôpitaux en seront responsables.

7° Cet ordre étant commun à tous les hôpitaux de l'armée, à l'exception du chapelain, dans les hôpitaux hors de la Pologne, Sa Majesté ordonne que, vingt-quatre heures après que les présentes dispositions seront connues à qui de droit, toutes les pharmacies soient approvisionnées pour deux mois et pour le nombre des malades que l'hôpital doit contenir, en payant comptant les médicaments aux apothicaires des lieux qui les fourniront, et sur les fonds que l'intendant général mettra, à cet effet, à la disposition des directeurs d'hôpitaux.

Sa Majesté ordonne que tout ce qui peut être dû aux différents apothicaires qui, sur les lieux, ont fourni nos hôpitaux, soit payé sans délai par les soins de l'intendant général; et ce qui peut être dû pour Posen aux apothicaires leur sera payé aujourd'hui. L'intendant général prendra les mesures nécessaires, et le ministre de la guerre mettra à sa disposition les fonds dont il aura besoin.

8° L'inventaire général des achats de médicaments, dont les pharmacies des hôpitaux doivent être approvisionnées pour deux mois, sera envoyé au bureau général des hôpitaux de l'armée; mais lesdits médicaments seront payés avant l'arrivée desdits inventaires, et le seront sur les lieux d'après l'ordonnance du commissaire des guerres chargé de la police de l'hôpital, sur le crédit que lui aura ouvert l'intendant général. Les intendants des provinces ou départements sont autorisés à faire acquitter d'urgence ces ordonnances, sauf aux receveurs des provinces ou départements à porter ces ordonnances acquittées en payement.

9° Lorsqu'un médicament ne se trouvera pas dans les pharmacies de l'hôpital, d'après l'approvisionnement fait en consequence des dispositions ci-dessus, le directeur de l'hôpital sera, dans ce cas seulement, autorisé à acheter ce médicament où il le trouvera, sur les fonds des petits aliments ou celui de 12 francs, et, dans les huit jours au plus tard, toute dépense faite par l'économie sur ce fonds sera visée par le commissaire des guerres chargé de la police de l'hôpital.

10° Il sera pris des mesures pour qu'il soit fabriqué de bon pain affecté au service des hôpitaux avec de la farine de froment. M. l'intendant général fera, autant qu'il lui sera possible, distribuer du vin de Stettin, qui est le meilleur.

Le maréchal Berthier, par ordre de l'Empereur.

Comm. par M. le comte Daru.

11452. — A M. DARU.

Posen, 12 décembre 1806.

Monsieur Daru, je vous envoie le rapport du grand maréchal Duroc. J'imagine que, conformément aux ordres que je vous ai donnés, l'argent sera délivré dans la journée, et les hôpitaux dans un état convenable. Je ne conçois pas comment il y a si peu de malades. Il faudrait s'informer de ceux qui sont dans la ville. La manière de se débarrasser serait de faire un hôpital des vénériens et des galeux, lesquels doivent être séparés des autres malades pour beaucoup de raisons, et ont moins besoin de soins. Il faudrait aussi ôter les cinquante blessés légèrement. On aurait ainsi des lits pour les malades qui sont dans la ville. Le nombre des chirurgiens et des infirmiers français est ridicule; il n'est pas proportionné avec le nombre des employés de l'armée. Il n'y a pas un médecin. J'attends l'état que je vous ai demandé de tous les médecins et chirurgiens de l'armée. Il semble qu'ils sont d'un côté, et l'armée de l'autre. Retirez quatre médecins des corps du maréchal Soult et du prince de Ponte-Corvo; cela vous en fera huit. Faites faire dans la nuit 200 paillasses, et procurez-vous dans la journée 200 paires de draps; procurez-vous aussi des couvertures, ou faites en drap de capotes, ou couvertures du pays ou lits de plumes, afin d'organiser le troisième hôpital. Il faut que demain il soit bien, et que les malades aient des couvertures, des draps et des paillasses. Il faut aussi que demain les pharmacies des trois hôpitaux soient bien fournies; que les trois prêtres aient chacun un infirmier pour dix malades; que ces infirmiers soient à leur poste, et que le local du quatrième hôpital, pour les vénériens et les galeux, soit choisi. Demain je compte aller voir les trois hôpitaux, et le quatrième quand il sera établi.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le comte Daru.

11453. — A M. DARU.

Posen, 12 décembre 1806.

Monsieur Daru, je reçois une lettre de Glogau, du 11 décembre. Mon décret du 7 décembre n'était pas encore parvenu à l'intendant, et, de tous les ordres donnés pour la basse Silésie, il n'y avait rien de fait. Tout ce qu'ont reçu l'intendant et autres agents de l'administration était antérieur au 7 décembre. Avec ces retards qu'é-

prouve votre correspondance, comment voulez-vous qu'une armée marche?

NAPOLÉON.

Comm. par M. le comte Daru.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11454. — DÉCISION.

Posen, 12 décembre 1806.

Le duc de Saxe-Hildburghausen demande à l'Empereur d'être exonéré d'une contribution de 548,750 francs dont son duché a été frappé. N'ayant pris aucune part ni directe ni indirecte à la guerre contre la France, il espère que l'Empereur daignera remédier aux maux de son pays en lui accordant une dispense générale.

Le prince de Saxe-Hildburghausen n'ayant participé en rien à la guerre, mon intention n'est pas qu'il en supporte les frais. L'intendant général donnera des ordres pour que ce prince soit laissé tranquille, que ce qu'il y a de perçu de la contribution lui soit rendu; il lui répondra que c'était par erreur qu'il avait été imposé, et parce qu'on croyait qu'il avait fourni son contingent à la Prusse.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le comte Daru.

11455. — AU GÉNÉRAL CLARKE.

Posen, 12 décembre 1806.

Six bataillons, formant 6 ou 7,000 hommes, formés des compagnies des 3es bataillons des corps et organisés en bataillons provisoires, arriveront à Magdeburg du 1er au 6. Ce sera une belle réserve que vous aurez sur vos derrières. Mais cette réserve, je le vois à la promptitude avec laquelle elle a été organisée, sera nue et composée de paysans. Écrivez à Magdeburg, à l'intendant, pour que ces conscrits soient habillés et équipés par ses soins. Je lui donne carte blanche. Il faut qu'ils soient habillés de l'uniforme de leur régiment, qu'ils aient des schakos et des capotes. Il peut s'entendre avec M. Villemanzy pour prendre les draps nécessaires à Leipzig ou à Magdeburg, en les portant à compte de la contribution imposée sur cette province. Qu'il fasse ce qu'il veut; mais le principal est que ces hommes soient habillés et équipés le plus promptement possible, c'est-à-dire douze à quinze jours après leur arrivée. Écrivez-en dans ce sens; M. Daru a reçu des ordres pour agir en conséquence. Mais

l'administration marche si lentement, que je ne serais pas étonné que les ordres n'arrivassent que très-tard. On m'a dit du bien de l'intendant de Magdeburg; c'est un homme consommé dans l'administration; je m'en rapporte à ce qu'il fera. Recommandez à Magdeburg que l'on fasse peu servir ces bataillons, et qu'on emploie tout leur temps à leur instruction. J'imagine qu'ils viendront bien armés. Si cependant cela n'était pas, on complétera leur armement et leur équipement.

La 1re légion du Nord, forte de 5,000 hommes, composée de Polonais et de prisonniers, doit vous arriver. Avant qu'elle passe l'Oder, voyez-la en détail; assurez-vous qu'il n'y a point d'Allemands et que ce sont des hommes sur la fidélité desquels je puis compter. J'ai demandé la légion irlandaise; si elle venait, on pourrait la mettre dans un de ces bataillons.

Je reçois souvent des pétitions pour de petits secours; vous pouvez correspondre pour cela avec Meneval. Il n'y a pas d'inconvénient à répandre 5 à 6,000 francs pour cet objet, sur ma cassette. Vous enverriez à Meneval les demandes pour les petits secours, et il vous les renverrait avec l'autorisation de payement.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11456. — AU GÉNÉRAL BERTRAND.

Posen, 12 décembre 1806.

Monsieur le Général Bertrand, je ne prendrai point 200,000 boisseaux de farine, mais 8,000 quintaux, moitié de ce qui existe, et 12,000 quintaux de blé, moitié de ce qui existe.

Faites-moi connaître ce que vous savez du siége de Breslau.

Cette lettre vous sera remise par le général Verrières, qui vous remplacera. Restez avec lui le temps que vous jugerez nécessaire pour lui donner tous les renseignements; après quoi, vous viendrez me joindre.

Nous avons bien besoin de couvertures et de matelas; j'en ai demandé 2,000 à la province pour la ligne intermédiaire. J'imagine que l'intendant général aura écrit à l'intendant. J'ai fait recommander au général Verrières de passer chez lui, afin de porter lui-même les dépêches.

Prenez de nouvelles mesures, avant de partir, pour les souliers; vous savez le besoin qu'on en a.

J'ai donné des ordres pour que le fils de M. de Cocceji retourne chez son père sur sa parole.

Je suis étonné que la compagnie d'artillerie ne soit pas arrivée; je réitère l'ordre au général Songis.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le colonel Henry Bertrand.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11457. — A L'IMPÉRATRICE.

Posen, 12 décembre 1806, 7 heures du soir.

Je n'ai pas reçu de lettre de toi, mon amie; je sais cependant que tu te portes bien. Ma santé est bonne; le temps très-doux, la mauvaise saison n'est pas encore commencée; mais les chemins sont mauvais dans un pays où il n'y a pas de chaussées. Hortense viendra donc avec Napoléon, j'en suis enchanté. Il me tarde bien de voir les choses pouvoir me mettre à même de te faire venir.

J'ai fait ma paix avec la Saxe. L'Électeur est roi et de la Confédération. Adieu, ma bien aimée Joséphine. Tout à toi.

NAPOLÉON.

Un baiser à Hortense, à Napoléon et à Stéphanie.

Paër, le fameux musicien, sa femme, virtuose que tu as vue à Milan il y a douze ans, et Brizzi, sont ici; ils me donnent un peu de musique tous les soirs.

Lettres de Napoléon à Joséphine, etc.

11458. — DISPOSITIONS GÉNÉRALES
PROJETÉES POUR LA CAMPAGNE AU DELA DE LA VISTULE.

Posen, 13 décembre 1806.

Le maréchal Bessières prendrait, jusqu'à nouvel ordre, le commandement du 2e corps de la réserve de cavalerie. Ce corps se composerait :

De la division de cavalerie légère du général Tilly, de la division de dragons du général Sahuc, de la division de dragons du général Grouchy, de la division de cuirassiers du général d'Hautpoul.

Le maréchal Bessières choisirait un général de brigade, un adjudant commandant et un commissaire des guerres, pour son état-major.

Le maréchal Bessières partirait cette nuit de sa personne, à minuit, avec son état-major, pour se rendre à Thorn, où la division du géné-

ral Tilly est arrivée le 12, où le général Sahuc et le général Grouchy, avec leurs divisions, arriveront le 15, et enfin où la division de cuirassiers du général d'Hautpoul arrivera le 17.

La cavalerie légère du maréchal Ney éclairerait Strasburg, sur la route de Kœnigsberg.

Tout le second corps de réserve du maréchal Bessières se jetterait sur la droite, du côté de Rypin et Biezun, s'éclairant sur Soldau.

Dans cette situation, le maréchal Bessières se trouverait à mi-chemin de Thorn à Pultusk, et par là en mesure d'avoir des nouvelles positives de ce que veulent faire les Russes et où ils appuient leur droite. Le corps du maréchal Soult passerait la Vistule vis-à-vis Wloclawek le 16, et les postes du maréchal Bessières et ceux du maréchal Soult se rencontreraient à Lipno.

La jonction une fois faite, toute la cavalerie légère du maréchal Soult se jetterait sur la droite du côté de Plock, en longeant la Vistule, pour favoriser le passage du maréchal Augereau, qui s'effectuerait du côté de Zakroczym, et celui du général Watier vers Wyszogrod, et enfin celui du maréchal Davout, qui se trouve à l'embouchure du Bug dans la Vistule, à Nowydwor.

Le principal but du maréchal Bessières serait de manœuvrer pour balayer la plaine et faire sa jonction par sa droite avec la cavalerie légère du maréchal Soult. Son second but serait de jeter l'ennemi au delà de la rivière de la Wkra et de favoriser le passage du corps du maréchal Augereau, de celui du maréchal Davout, et enfin de la cavalerie du grand-duc de Berg. Le troisième but du maréchal Bessières serait de reconnaître l'ennemi sur Pultusk et Willenberg, afin de bien connaître quels seraient ses projets; on pourrait supposer que le projet de l'ennemi serait de former une ligne, la gauche appuyée à Pultusk et sur le Bug et la Narew, et sur la petite rivière d'Orzyca, en se prolongeant, pour donner la main aux Prussiens qui borderaient la petite rivière de la Passarge, la droite appuyée à la mer; enfin décider entièrement les Prussiens à la retraite, si leur projet n'est point de tenir sérieusement dans la position qu'on suppose qu'ils occupent.

La division du général Leval arriverait le 15 à Inowraclaw, et le 16 à Thorn, où elle passerait le pont et se porterait entre Rypin et Lipno. Là elle se trouverait en position d'appuyer les reconnaissances du maréchal Bessières, et ferait sa jonction avec les deux autres divisions du corps du maréchal Soult qui auraient passé à Wloclawek; le général Leval pourrait donc avoir le 17 des postes à Lipno.

Le général Saint-Hilaire arriverait le 15 à Sompolno, et le 16 à Wloclawek, sur la Vistule, qu'il passerait sur-le-champ.

La division du général Legrand suivrait le même mouvement le 17, et passerait le même jour.

Ainsi, dans la journée du 18, on pourrait supposer que le maréchal Soult aurait réuni ses trois divisions sur la rive droite de la Vistule, la droite appuyée à Dobrzyn et la gauche sur Rypin, occupant, suivant les circonstances et les nouvelles que l'on aurait, Plock. Mais, dans tous ces mouvements, le maréchal Soult manœuvrerait toujours, si cela était nécessaire, de manière à se reployer sur Thorn; sa cavalerie légère battrait le pays en avant de son centre et de sa droite, et serait appuyée par le corps du maréchal Bessières.

Si le maréchal Soult pouvait parvenir à réunir assez de bateaux pour pouvoir jeter un pont, ce que l'on n'ose pas espérer, il s'en occuperait sur-le-champ, et son passage serait très-facile.

L'équipage de pont est parti le 11 de devant Thorn, et, en suivant la rive gauche, il doit être le 15 ou le 16 près du maréchal Augereau; ainsi son corps pourrait passer le 18 sur le pont qui serait jeté avec l'équipage de pont. Alors sa cavalerie passerait rapidement et battrait la campagne en tenant la droite de celle du maréchal Soult.

Toute la cavalerie du grand-duc de Berg passerait également sur ce pont. On travaillerait en même temps à en jeter un sur la Narew, et, dans cette situation des choses, le corps du maréchal Davout formerait la droite, le corps du maréchal Augereau le centre, et celui du maréchal Soult la gauche.

Les corps des maréchaux Ney, Bernadotte, Lannes formeraient la seconde ligne et recevraient leurs dispositions, soit pour livrer bataille à l'ennemi, soit pour reprendre tranquillement les cantonnements, si l'ennemi se retirait; alors le grand-duc de Berg se mettrait à sa poursuite avec les 30 ou 40,000 chevaux qui sont à l'armée.

Le corps du maréchal Bernadotte partirait le 15 de ses cantonnements, et la tête de son corps d'armée serait le 17 à Thorn.

La Garde impériale et l'Empereur partiraient de Posen le 15, et arriveraient à Thorn le 18. Le petit quartier général serait à Thorn le 17.

Un commissaire ordonnateur de la Garde partirait sur-le-champ pour Thorn, et y ferait les fonctions d'ordonnateur en chef, pour assurer le service du quartier général.

La cavalerie légère du maréchal Soult se trouve ce soir, 13, à Kleczewo, et pourrait être le 15 ou le 16 de l'autre côté de la Vistule, à Thorn.

Dans tous ces mouvements, le corps du maréchal Ney s'élèverait en

se portant et se réunissant sur Strasburg, et formerait l'extrémité de la gauche.

Le corps du maréchal Bernadotte remplacerait à Thorn le corps du maréchal Ney.

Les mouvements ultérieurs ne peuvent être supposés; mais la plus grande difficulté sera dans les moyens de subsistances.

Si l'ennemi n'est pas dans l'intention de tenir, le mouvement de l'infanterie deviendra inutile et rendra toutes les dispositions beaucoup plus faciles.

On enverrait les ordres aux détachements de la Garde, et aux chevaux de l'Empereur, qui sont à Klodawa, de se diriger sur Thorn.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11459. — AU GRAND-DUC DE BERG.

Posen, 13 décembre 1806.

Vous avez mal fait d'annoncer par une affiche la déclaration de guerre entre la Russie et la Porte. Vous deviez la faire mettre dans les journaux seulement, et non pas la faire afficher. Cela montre de la faiblesse, et on a l'air de se confier à d'autres qu'à soi-même.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11460. — A M. DE TALLEYRAND.

Posen, 14 décembre 1806.

Monsieur le Prince de Bénévent, présentez-moi une note dans le genre de celle ci-jointe, mais plus douce et plus modérée. Elle sera remise par mon ministre en Suisse au Landamman et aux seize Cantons en même temps. Du reste, vous écrirez à mon ministre que, s'ils ne veulent point servir, ils n'ont qu'à s'aller promener; je ne manque ni d'hommes ni de soldats.

NAPOLÉON.

PROJET DE NOTE.

Le soussigné, ministre de Sa Majesté en Suisse, a l'ordre exprès de faire la déclaration suivante :

Sa Majesté, depuis treize mois, a nommé les officiers des quatre premiers régiments suisses, et elle s'était flattée que les Suisses, héritiers des sentiments de leurs pères, viendraient avec plaisir se ranger sous ses drapeaux. Cependant le Landamman n'a pris aucune dispo-

sition, et, constant dans ses sentiments personnels d'opposition à la France, il a fait tout ce qu'il a pu pour contrarier. Il a si bien réussi, qu'il n'est pas venu un homme.

L'Empereur demande catégoriquement aux Cantons si le Landamman, en s'opposant à la réunion des régiments, a suivi les intentions des Cantons. Si cela est, le traité doit être regardé comme nul et non avenu.

Sa Majesté aime les Suisses; elle sait qu'ils aiment la France; qu'ils sont bons soldats; que les cinq sixièmes de la nation désirent le service de France; mais, si l'effet de la malveillance de quelques hommes doit l'emporter sur les traités, Sa Majesté n'y sait que faire. Les Suisses veulent-ils ou non servir en France? Si au 16 mai prochain les 16,000 hommes qui doivent être fournis ne le sont pas, elle regardera la capitulation comme nulle.

Archives des affaires étrangères.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11461. — DÉCRET.

Posen, 14 décembre 1806.

Article 1er. — Le ministre de la marine fera former deux régiments des ouvriers et marins de Brest qui sont sans occupation. Ces régiments seront composés chacun de deux bataillons; chaque bataillon de neuf compagnies. Chaque régiment sera commandé par un contre-amiral; chaque bataillon par un capitaine de vaisseau; chaque compagnie par un lieutenant de vaisseau et 2 enseignes. Un contremaître fera les fonctions de sergent-major; 4 maîtres les fonctions de sergents; 8 maîtres d'un grade inférieur feront les fonctions de caporaux. Deux tambours et 140 ouvriers soldats par compagnie; chaque bataillon 1,250 hommes; les régiments 2,500 hommes.

Art. 2. — Il sera attaché à chacun des deux régiments un major d'infanterie sortant de la ligne, et à chaque bataillon un capitaine d'infanterie sortant également de la ligne, qui fera les fonctions d'adjudant-major. Il sera pris parmi les canonniers de la marine un certain nombre de canonniers pour faire les fonctions d'instructeurs.

Art. 3. — Les bataillons seront instruits à l'exercice et aux manœuvres de l'infanterie: ils seront destinés à la garde du port et des batteries de Brest.

Art. 4. — Le ministre de la marine désignera l'uniforme que ces régiments devront avoir; il leur fera fournir des armes. Ces régiments seront du reste traités de la même manière que les canonniers de la

marine. Les officiers et les sous-officiers jouiront du même traitement que celui affecté au grade qu'ils occupent dans la marine. Les officiers jouiront en outre des rations de fourrages accordées aux troupes de terre dans le grade qui correspond au leur.

Art. 5. — Le ministre de la guerre et le ministre de la marine sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret.

Napoléon.

Archives de l'Empire.

11462. — AU GRAND-DUC DE BERG.

Posen, 14 décembre 1806.

Le général Zajonchek arrive; il se rend à Varsovie. Il peut là vous être fort utile.

J'ai donné le gouvernement de Varsovie au général Gouvion; le général Lemarois lui en fera la remise; après quoi, il m'attendra à Varsovie. Vous ferez installer le général Gouvion pour véritable gouverneur. Il y restera à demeure; je l'ai fait venir de Paris exprès pour cet objet.

Je vous envoie une lettre que j'écris au général Chasseloup; vous pouvez en prendre connaissance, et même copie si cela vous convient.

J'apprends avec plaisir, par votre lettre du 10 à minuit, que l'ennemi a tout à fait évacué la rive gauche de la Narew. Je suis encore plus aise que le pont de la Vistule soit enfin terminé. J'espère qu'enfin votre cavalerie aura passé. Vous aurez appris que l'équipage de pont est parti le 11 de Thorn; il sera le 16 ou le 17 chez le maréchal Augereau.

J'ai donné le commandement des divisions Sahuc, Grouchy, d'Hautpoul et de la brigade Tilly au maréchal Bessières, qui, le 16, débouchera avec 7,000 hommes de cavalerie par Thorn, se portera sur Rypin, Biezun, en faisant des reconnaissances sur Pultusk, ramassera toute la cavalerie légère du maréchal Soult, qui, le 16, aura passé la Vistule à Wloclawek.

Je suppose que, dès que vous le pourrez, vous passerez la Narew avec toute votre cavalerie. Envoyez des reconnaissances sur Biezun, pour faire votre jonction avec le maréchal Bessières, et poursuivez l'ennemi avec le corps de réserve, les trois divisions de dragons, celle de Nansouty, les trois brigades légères de la réserve, toute la cavalerie des maréchaux Davout, Lannes et Augereau. Vous aurez ainsi près de 30,000 hommes de cavalerie, près de trente pièces d'artillerie légère. Vous ferez occuper Sierock par l'infanterie du maréchal

Davout; il pourra même avoir une de ses divisions à Pultusk. Le maréchal Augereau occupera Zakroczym, Wyszogrod, et s'étendra, pour ses subsistances, jusqu'à Blonie et Plonsk. Le maréchal Lannes se concentrera dans Varsovie, le maréchal Soult du côté de Plock. Par ce moyen, mon infanterie prendrait du repos, et ma cavalerie seule battrait la campagne. Avec une si grande quantité de cavalerie, vous pouvez couper le chemin de Kœnigsberg à Pultusk et entamer l'arrière-garde de l'ennemi. Vous n'avez rien à craindre, puisque vous êtes maître de refuser ou de donner le combat, et que l'ennemi n'a pas le tiers de votre cavalerie. Ces escarmouches le démoraliseront autant qu'il pourrait l'être après une bataille rangée. Votre cavalerie doit l'écraser, le rejeter dans une terreur panique, et lui donner l'opinion que vous avez 100,000 hommes de cavalerie, ce que vous pouvez dire ouvertement. Il faut toujours porter la cavalerie à 100,000 hommes, et l'infanterie à 500,000.

Je ne pars pas encore de Posen; car, si l'ennemi n'avait pas évacué Pultusk, mon intention était de passer par Thorn avec les corps des maréchaux Ney, Soult et Bernadotte, de me placer entre Kœnigsberg et Pultusk, et de tourner l'ennemi. Votre lettre de cette nuit a dérangé mon projet; car, si l'ennemi se retire, mon infanterie est inutile. Il ne peut être atteint que par la cavalerie, et cela vous regarde. Tâchez de communiquer par la rive droite sur Thorn et sur Rypin.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11463. — AU GÉNÉRAL CHASSELOUP.

Posen, 14 décembre 1806.

Je reçois votre lettre du 10 décembre. Vous dites que deux îles avoisinent le confluent des deux rivières, une supérieure et l'autre inférieure, et ces deux îles ne vous paraissent pas convenir : l'île supérieure, parce qu'il faudrait un pont sur la Narew. Si cela était, ce serait une propriété de plus qu'aurait ma place, si elle me donnait à la fois des débouchés sur les deux rivières de la Vistule et de la Narew; ce qui ferait qu'en cas de nécessité je pourrais me passer de l'autre pont établi sur la Narew. Quant à l'objection que l'autre île, qui est inférieure, ne peut convenir parce qu'elle est dominée par la rive droite, c'est un inconvénient, mais non pas une objection; on peut y remédier. J'attendrai la reconnaissance que vous devez m'en envoyer; mais l'une et l'autre me conviennent. Par tout cela, je crois qu'il est nécessaire de vous faire connaître mes projets.

Mon projet est de prendre pour champ de bataille le confluent des

deux rivières, ma droite appuyée à Praga, et ma gauche à Wieliszewo, et, si j'avais peu de troupes, en appuyant ma gauche sur Jablonna, je n'occuperais qu'une ligne de 4,000 toises. Je veux que ce camp retranché ait derrière lui une île située au confluent des deux rivières, et ayant deux têtes de pont sur les deux rives de la Vistule, me donnant la facilité de passer de ce camp sur l'une et l'autre rive. Indépendamment de ce, j'aurais un pont à Varsovie, un fortifié à Praga et un autre situé à l'embouchure de la Wkra dans le Bug. Selon les circonstances et les temps, je couvrirais de bonnes redoutes la distance de Jablonna à Wieliszewo, et j'aurais là la conservation de mes ponts, de mes magasins, un bon camp retranché où une armée de 30,000 Français et de 20 ou 30,000 Polonais ou alliés serait à l'abri de toute attaque. Et si, au lieu de cela, on y suppose réunie mon armée, ma cavalerie sur la rive gauche de la Vistule, vous voyez que je suis en position de faire ce qui peut me convenir, et que, dans une telle position, l'ennemi se trouve fort embarrassé.

Quant à Thorn, c'est un système à part; il est impossible que vous vous en occupiez pour le moment. Donnez tous vos soins à l'autre système. J'attends une reconnaissance de Thorn; j'ai fait relever la vieille enceinte, et, avant deux mois, j'aurai là une place très-forte. On m'assure que les massifs des fortifications sont en meilleur état que ceux de Wittenberg.

Chargez quelque ingénieur de lever sur un grand plan la réunion des deux rivières, de bien remonter la Wkra. Mon intention est de faire travailler sérieusement à ce camp retranché et aux deux ponts. Je veux m'arranger de manière à battre avantageusement, avec 40 à 50,000 hommes, 150,000 ennemis.

Quant à Praga, les lignes polonaises me paraissent absurdes. Les petites redoutes faites sur des mamelons me paraissent bonnes, mais je désirerais qu'elles fussent fermées à la gorge; toutefois cela n'inspire pas une grande confiance. Votre tracé est beaucoup meilleur; mais ce que je préfère à tout, c'est l'île C D, qui, ayant 600 toises de long et 60 à 80 de largeur, peut contenir toute mon armée. L'île C D n'est séparée de la rive droite que de 60 à 80 toises. Cela est assez et pas trop. Ne perdez pas un moment à me construire à C D une redoute en forme de cavalier, qui domine bien les deux rives, et à tracer une belle tête de pont. Celle que vous avez tracée, qui est une couronne, n'a point assez de profondeur, puisque du bastion du centre au rivage il n'y a que 120 toises. Je désirerais que les deux fronts fussent plus éloignés de 60 toises. Vous briseriez la branche de la couronne au milieu, de manière que les 60 dernières

toises de la branche se trouvent bien flanquées. S'il y a possibilité d'établir sur la rive gauche une autre tête de pont, il ne faut pas manquer de le faire. Je ne sais s'il y a beaucoup de maisons. Toutefois, si cela est impossible, ne perdez pas un moment à établir un pont de l'île à la rive droite, et une bonne tête de pont, et un bon bac, dans le genre de ceux établis sur le Pô, de l'île à la rive gauche, sauf à le remplacer par un pont, lorsque nous serons moins pressés. Je vois que vous avez établi une espèce de bonnet-de-prêtre en avant de Praga ; cela obligerait à démolir beaucoup de maisons, et cela ne serait pas grand'chose. Toutefois faites faire plusieurs tambours en palissades, de manière que les habitants de Praga, par trahison ou autrement, ne puissent s'en emparer, et que le corps de garde qui sera là soit tout à fait maître du pont. En cas donc que l'ennemi passât le Bug, et fût en force sur l'offensive, on lèverait le pont de Praga, et la communication se ferait par l'île C D. Un des inconvénients de la tête de pont en avant de l'île C D, c'est que la gorge n'a que 300 toises de long et qu'il serait possible d'abattre à coups de canon le pont. Ainsi, si on pouvait établir la communication de la rive droite au pont, en avant de l'île C D, en radeaux, cela serait très-avantageux. On a établi de ces ponts sur le Danube, et ils ont très-bien réussi, et le Danube est la même chose que la Vistule.

Quant aux redoutes de Praga, il faut les faire fermer; ce serait pour un corps de 40,000 hommes qui voudrait soutenir là l'attaque de l'ennemi.

J'imagine que vous avez du bois tant que vous voulez et à portée.

Quant à la tête de pont de la Narew, je vous ai dit, au commencement de ma lettre, que je désirais qu'elle fût au confluent de la Wkra, si la localité est bonne. Quant au débouché, il n'est pas difficile d'en établir un. Par le plan général que je vous ai fait connaître, il vous est facile de comprendre pourquoi je désire qu'elle soit là plutôt que du côté de Sierock.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11464. — AU GRAND-DUC DE BERG.

Posen, 14 décembre 1806, 2 heures après midi.

L'aide de camp du major général, M. Lejeune, arrive et m'apporte votre lettre du 11 à dix heures du soir. Je suis fâché de n'y voir pas le rapport du maréchal Davout. Les généraux ne correspondent plus avec moi par le canal du major général ; cela me fait de la peine ; cela est de l'essence de l'organisation de la Grande Armée ; car vos

lettres, qui sont d'ailleurs remplies de beaucoup de choses, ne m'apprennent pas tout ce qu'il m'importe de savoir, ce que je trouverai dans les rapports de détails. Par exemple, je ne sais pas sur quelle rive de la Wkra se trouve la tête de pont, si c'est sur la rive droite ou sur la rive gauche, ou plutôt je ne le sais que parce que M. Lejeune me l'a dit. Je ne sais pas quels sont les régiments qui avaient passé la Narew et ont soutenu l'affaire. Tout cela est cependant fort important. Je ne sais pas non plus en quelle force présumée était l'ennemi à l'attaque du village. J'aurais su tout cela dans les rapports du maréchal Davout. Cela est important pour former mon opinion et prendre mon parti.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11465. — AU MARÉCHAL NEY.

Posen, 14 décembre 1806.

J'ai donné au maréchal Bessières le commandement du second corps de réserve de cavalerie, composé des divisions Grouchy, Sahuc, d'Hautpoul, et de la cavalerie légère du général Tilly. Je l'ai destiné à former la cavalerie du corps qui sera composé de votre corps d'armée, de ceux des maréchaux Soult et Bernadotte, et de ma Garde. Je comptais me rendre à Thorn pour me porter sur Pultusk; mais j'apprends que le maréchal Davout a passé la Narew : alors l'ennemi ne peut être atteint que par la cavalerie. Je donne ordre à la cavalerie du maréchal Bessières de se diriger sur Rypin et Biezun. Vous tiendrez la cavalerie légère de votre corps à la hauteur de Strasburg, pour appuyer votre gauche. J'ai donné ordre au grand-duc de Berg de passer avec le reste de la cavalerie par Pultusk, d'intercepter la communication de Kœnigsberg avec Pultusk, de poursuivre l'ennemi avec 35,000 hommes de cavalerie, et de le pousser l'épée dans les reins.

Faites établir des magasins et une manutention. Établissez un hôpital. Tâchez de vous procurer des souliers pour votre corps d'armée, et faites reposer votre infanterie; mais arrangez-vous pour avoir à Thorn des vivres pour 80,000 hommes, s'il le fallait.

J'ai donné ordre à deux compagnies de sapeurs qui étaient ici de se rendre à Thorn. Il faut en relever les fortifications et avoir là une bonne place qui nous assure un pont sur les deux rives. Du moment que Thorn sera relevé, vous aurez à pourvoir à sa défense et à faire construire une tête de pont sur la rive gauche. Donnez une grande impulsion et mettez la plus grande activité dans vos travaux. Avant

d'aller à Varsovie, je me rendrai à Thorn pour voir la ville et la position.

J'ai appris avec plaisir que le pont de Thorn était fini. Occupez-vous de le consolider pour le mettre à l'abri des glaces.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11466. — AU GÉNÉRAL LEMAROIS.

Posen, 14 décembre 1806.

Monsieur le Général Lemarois, j'ai reçu vos deux rapports; envoyez-m'en tous les jours, je les lis avec intérêt.

Du moment que le général Gouvion sera arrivé, vous lui remettrez le gouvernement de Varsovie; je l'ai destiné de tout temps à cet emploi. Vous lui donnerez tous les renseignements que vous aurez. Ensuite vous irez visiter Praga et le cours de la Narew, depuis son embouchure jusqu'à la limite des frontières autrichiennes. Vous verrez tout en détail, afin qu'à mon arrivée vous puissiez répondre à toutes les questions que je vous ferai.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le comte Lemarois.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11467. — AU ROI DE NAPLES.

Posen, 14 décembre 1806.

Mon Frère, je reçois votre lettre du 27 novembre. Si vous trouvez un millier de Napolitains qui veuillent venir se battre à la Grande Armée, réunissez-les en corps et dirigez-les sur Augsbourg.

Vous ne me parlez pas de la légion polonaise; c'est des officiers surtout que j'ai besoin. Si elle n'est pas partie de Naples, faites réunir tous les soldats dans un bataillon, et envoyez-moi des officiers et sous-officiers des autres bataillons.

J'ai accordé les différentes décorations que vous m'avez demandées.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11468. — 41e BULLETIN DE LA GRANDE ARMÉE.

Posen, 14 décembre 1806.

Le général de brigade Belair, du corps du maréchal Ney, partit de Thorn le 9 de ce mois et se porta sur Gollub. Le 1er bataillon du 6e d'infanterie légère et le chef d'escadron Schœny, avec 60 hommes

du 3e de hussards, rencontrèrent un parti de 400 chevaux ennemis. Ces deux avant-postes en vinrent aux mains. Les Prussiens perdirent un officier et 5 dragons faits prisonniers, et eurent 30 hommes tués dont les chevaux restèrent en notre pouvoir. Le maréchal Ney se loue beaucoup du chef d'escadron Schœny. Nos avant-postes de ce côté arrivent jusqu'à Strasburg.

Le 11, à six heures du matin, la canonnade se fit entendre du côté du Bug. Le maréchal Davout avait fait passer cette rivière au général de brigade Gautier, à l'embouchure de la Wkra, vis-à-vis le village d'Okunin.

Le 25e de ligne et le 85e, étant passés, s'étaient déjà couverts par une tête de pont, et s'étaient portés une demi-lieue en avant, au village de Pomichowo, lorsqu'une division russe se présenta pour enlever ce village; elle ne fit que des efforts inutiles, fut repoussée et perdit beaucoup de monde. Nous avons eu 20 hommes tués ou blessés.

Le pont de Thorn, qui est sur pilotis, est rétabli; on relève les fortifications de cette place. Le pont de Varsovie, au faubourg de Praga, est terminé; c'est un pont de bateaux. On fait au faubourg de Praga un camp retranché. Le général du génie Chasseloup dirige en chef ces travaux.

Le 10, le maréchal Augereau a passé la Vistule, entre Zakroczym et Utrata. Ses détachements travaillent sur la rive droite à se couvrir par des retranchements. Les Russes paraissent avoir des forces à Pultusk.

Le maréchal Bessières débouche de Thorn avec le second corps de la réserve de cavalerie, composé de la division de cavalerie légère du général Tilly, des dragons des généraux Grouchy et Sahuc, et des cuirassiers du général d'Hautpoul.

MM. de Lucchesini et de Zastrow, plénipotentiaires du roi de Prusse, ont passé le 10 à Thorn pour se rendre à Kœnigsberg auprès de leur maître.

Le bataillon prussien de Kloch a déserté tout entier du village de Brok. Il s'est dirigé par différents chemins sur nos postes. Il est composé en partie de Prussiens et de Polonais. Tous sont indignés du traitement qu'ils reçoivent des Russes : « Notre prince nous a vendus » aux Russes, disent-ils; nous ne voulons point aller avec eux. »

L'ennemi a brûlé les beaux faubourgs de Breslau; beaucoup de femmes et d'enfants ont péri dans cet incendie. Le prince Jérôme a donné des secours à ces malheureux habitants. L'humanité l'a emporté sur les lois de la guerre, qui ordonnent de repousser dans une

place assiégée les bouches inutiles que l'ennemi veut en éloigner. Le bombardement était commencé.

Le général Gouvion est nommé gouverneur de Varsovie.

Moniteur du 25 décembre 1806.
(En minute au Dépôt de la guerre.)

11469. — AU PRÉSIDENT DU SÉNAT.

Posen, 15 décembre 1806.

Monsieur le Président du Sénat, j'ai reçu l'extrait du registre des délibérations du Sénat, du 4 décembre. J'ai été touché des sentiments qu'il me montre. Au reste, en cela le Sénat ne fait que me payer de retour. Veuillez, je vous prie, Monsieur le Président, lui dire que j'y suis sensible.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11470. — A M. CAMBACÉRÈS.

Posen, 15 décembre 1806.

Je reçois votre lettre du 6 décembre. Faites travailler au théâtre de l'Odéon. Je pars cette nuit pour Varsovie. Tout va au mieux ici.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11471. — A M. CAMBACÉRÈS.

Posen, 15 décembre 1806.

Mon Cousin, j'ai reçu votre lettre du 4 décembre. J'ai reçu l'ouvrage sur la Pologne; il me paraît assez bien. Voyez si M. d'Hauterive ne pourrait pas faire un petit ouvrage sous le titre d'*Histoire des trois partages de la Pologne*. La planche de l'histoire de la révolution de Pologne est mauvaise; on n'y a pas mis la grande Pologne; il faudrait la faire refaire. Je vous ai mandé qu'il fallait mettre l'ouvrage en vente; l'imprimeur sera couvert par le produit de la vente, et le compte en sera réglé par le ministre de l'intérieur. Il ne faut pas en distribuer sept cents exemplaires, cela est inutile; il faut les vendre. Il suffit d'en donner dix à M. d'Hauterive, pour M. le prince de Bénévent. Quant à l'auteur, je le récompenserai dans d'autres circonstances.

Faites mettre dans *le Moniteur* la délibération du Sénat.

Il ne faut plus m'envoyer d'exemplaires de l'ouvrage; mon but est qu'il soit connu du public. J'aurais désiré qu'on l'intitulât : *Manuscrit*

trouvé dans le cabinet du roi de Prusse, à Berlin. Vous pouvez faire ajouter cela au titre.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le duc de Cambacérès.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11472. — A M. REGNIER.

Posen, 15 décembre 1806.

J'ai vu avec plaisir le bon esprit et l'assiduité à leurs fonctions qui animent les différents ordres judiciaires.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11473. — A M. GAUDIN.

Posen, 15 décembre 1806.

M. Maret vous envoie un décret pour que les marchandises anglaises qui ont été confisquées dans les trois villes hanséatiques soient envoyées en France. Correspondez à cet effet avec mon ministre à Hambourg, et nommez des garde-magasins, des inspecteurs pour avoir la surveillance de ces marchandises. Établissez bien la comptabilité en matières sur un point de nos frontières qui vous paraîtra le plus convenable. Comme la correspondance de Hambourg à Paris sera la plus courte, je me repose sur vous de cette grande affaire. Nommez des agents, des inspecteurs, faites ce que vous voudrez, mais réussissez et faites venir toutes les marchandises en France sans qu'on me vole.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11474. — A M. MOLLIEN.

Posen, 15 décembre 1806.

Monsieur Mollien, les Anglais menacent de confisquer les fonds que les Français ont sur leur grand-livre. Voyez à prendre des précautions très-secrètement pour qu'il ne soit fait aucun transfert de ce qui est sur le grand-livre au compte des Anglais. Cette matière est très-délicate. Je ne veux point donner l'exemple ; mais, si les Anglais le font, je veux user de représailles.

NAPOLÉON.

Comm. par Mme la comtesse Mollien.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

Lettre analogue au roi de Hollande.

11475. — A M. FOUCHÉ.

Posen, 15 décembre 1806.

Je reçois votre lettre des 3 et 4 décembre. Je vois avec plaisir le mouvement que vous vous donnez pour diriger les esprits dans le sens de la conscription. Tenez la main à cela et répétez aux préfets que c'est par là que je jugerai de la bonté de leur administration.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11476. — A M. DE TALLEYRAND.

Posen, 15 décembre 1806.

Monsieur le Prince de Bénévent, je désire que vous envoyiez un courrier extraordinaire à Madrid pour faire les demandes suivantes :

L'occupation de Hambourg et des ports du Nord est l'opération qui influera le plus sur la paix maritime, et obligera le plus les Anglais à renoncer à leur système et à nous restituer nos colonies. Je renouvelle au Roi l'engagement de lui faire rendre les siennes. Je demande le secours de 4,000 hommes de cavalerie et de 10,000 hommes d'infanterie, avec vingt-cinq pièces de canon attelées, pour former un corps d'observation du côté du Hanovre et s'opposer à l'armée anglaise qui voudrait débarquer et forcer le blocus. Les 6,000 Espagnols qui sont en Italie pourraient faire partie de ce corps ; ils se mettraient en marche par le Tyrol. L'autre partie traverserait la France. Du moment qu'ils seraient arrivés sur le territoire italien ou français, je me chargerais de leur entretien ; le roi d'Espagne n'aura que la solde à payer.

En fournissant ce corps, l'Espagne ne se compromettra avec personne, parce qu'il servira comme auxiliaire sous mes ordres, et elle en retirera l'avantage de former des soldats.

L'Espagne et la France ne peuvent rester dans cette situation. Il faut renoncer à tenter des aventures sur mer, où nous sommes les plus faibles, pour suivre nos avantages sur terre. Si l'Espagne déploie la même énergie que je montre, nous viendrons à bout de nos projets.

NAPOLÉON.

Archives des affaires étrangères.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11477. — AU GÉNÉRAL DEJEAN.

Posen, 15 décembre 1806.

Monsieur Dejean, vous verrez toutes les mesures que j'ai prises pour augmenter mon armée. J'ai retiré deux régiments de la Bre-

tagne, mais j'y ai envoyé 6,000 hommes de la conscription et de la réserve de 1806, 4,000 hommes de la conscription de 1807, 2,000 hommes de la conscription de 1806 que j'ai destinés aux canonniers de la marine de Brest et de Lorient; enfin je viens d'ordonner, par un décret de ce jour, que 5,000 ouvriers marins soient enrégimentés pour être employés à la défense du port, de l'arsenal et des batteries de Brest. Je suis donc fondé à penser que j'aurai au mois de mai 20,000 hommes en Bretagne, indépendamment de la gendarmerie et des compagnies de réserve qui pourraient y être envoyées des départements voisins et de la réserve de Paris. J'ai ordonné qu'il y ait toujours en Bretagne un général de brigade par département, indépendamment du général de division.

Le ministre de la marine a toujours à Brest assez d'approvisionnements pour que cette place soit en bonne situation. Il ne reste plus qu'à organiser douze pièces de campagne bien attelées qu'il faudra réunir à Pontivy, d'où elles pourraient se porter sur tous les points de la presqu'île. Il serait nécessaire d'avoir également dix-huit pièces toutes prêtes à Brest, douze à Lorient et douze à Saint-Malo. Il serait inutile d'avoir des attelages pour ces pièces; en cas de besoin pressant, les préfets les fourniraient en vingt-quatre heures. Ainsi donc, que tout cela soit ainsi organisé : douze pièces qui devraient être attelées au 1er mars à Pontivy, où est déjà réuni le camp volant; trois divisions avec le matériel de dix-huit pièces et les caissons à Brest; douze à Lorient et douze à Saint-Malo; et que les préfets soient prévenus qu'en cas d'événements ils doivent former par des réquisitions les moyens d'attelage de ces pièces. Un officier supérieur, commandant l'artillerie mobile de la Bretagne, sera chargé d'imprimer du mouvement à tout cela.

Il faudrait aussi douze pièces d'artillerie prêtes à Cherbourg. Les attelages me paraissent également inutiles. Le préfet de la Manche les trouvera bien rapidement. On doit avoir vingt-quatre pièces pour Boulogne également toutes disposées. Il faudrait en avoir avant le 1er mars douze attelées, pour Boulogne comme pour Pontivy. On pourrait avoir des charretiers de réquisition sans avoir de soldats du train, ou passer des marchés pour louer des chevaux. Cela serait praticable parce que les chevaux fatigueraient peu.

Faites-moi un rapport sur cet objet.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(Et minute aux Arch. de l'Emp.)

11478. — AU GÉNÉRAL LACUÉE.

Posen, 15 décembre 1806.

J'ai pris un décret sur les vélites. Je n'appelle personne des compagnies de réserve des départements.

Je désire que vous puissiez mettre la première opération au 1er janvier, l'assemblée au 10, et le premier départ au 15. Voilà pour l'état n° 1.

Je trouve les compagnies de la Grande Armée un peu faibles, puisque vous ne les portez qu'à 123 hommes. Il me semble, par votre état, que j'ai ici 1,400 compagnies. Pour les porter donc à 140, il me faudrait 17 hommes par compagnie, c'est-à-dire près de 23,000 hommes. Alors je désire qu'en Bretagne, au lieu de 6,000 hommes, il n'en soit envoyé que 4,000; qu'en Italie, au lieu de 10,000, il n'en soit envoyé que 8,000; que vous preniez 2,500 hommes sur la cavalerie, qui, au lieu de 12,500 hommes, n'aura que 10,000 hommes; qu'au lieu de 4,650 hommes pour l'artillerie vous ne mettiez que 3,150 hommes, ce qui vous fera encore une économie de 1,500 hommes.

Alors la répartition sera la suivante :

Grande Armée, infanterie	31,500 hommes.
Camp de Boulogne	2,500
En Bretagne	4,000
A Paris	2,200
En Italie	8,000
Total de l'infanterie	48,200
Cavalerie	10,000

Les corps sur lesquels il faut diminuer quelque chose sont les dragons et ensuite les corps d'Italie, qui ont moins besoin de monde.

Artillerie à pied	1,500 hommes.
Train	1,500
Artillerie à cheval	268
Pontonniers	378

Je vous recommande, dans la répartition de la conscription, les régiments suivants, qui ont souffert à la bataille d'Iena : les 12e, 25e, 40e, 61e, 85e de ligne, les 9e, 17e, 27e, 32e légers.

Je vous recommande les régiments à quatre bataillons, afin que je puisse avoir trois gros bataillons à l'armée.

Ainsi donc mes compagnies seront à l'effectif d'au moins 130 hom-

mes; ce qui ferait, par régiment, 3,520 hommes. Mais je ne mets en activité que deux bataillons de guerre et les compagnies de grenadiers et voltigeurs des 3es bataillons. En supposant les compagnies à 140 hommes, cela me ferait 2,700 hommes, et le régiment m'en fournit 3,520; mais le régiment me fournit l'effectif, et je voudrais que les régiments présents à l'armée eussent quelque latitude. En mettant une latitude de 20 hommes par compagnie, cela porterait les compagnies à 160 hommes à l'effectif ou 3,160 hommes pour les bataillons de guerre; il ne resterait donc que 360 hommes aux 3es bataillons, et comme ces 3es bataillons ont besoin d'être plus forts au camp de Boulogne, parce qu'il me faut là un corps d'armée, je pense que vous devez porter les compagnies des régiments dont les 3es bataillons sont au camp de Boulogne, à 140 hommes. Pour celles de la Grande Armée, je me contenterais qu'elles fussent à 130 hommes; cela ferait qu'il y aurait au moins, à Boulogne, 6,000 hommes pour le camp. Quant aux compagnies des bataillons qui sont en Bretagne, je pense que 130 hommes sont suffisants. Les deux bataillons du 31e léger se rendent à Paris. Mon projet est de le faire venir à l'armée. Je vous prie de penser au bataillon des tirailleurs corses et au bataillon des tirailleurs du Pô.

Il résulte de votre état que les soixante et un régiments qui sont à la Grande Armée, les douze du camp de Boulogne qui ont leurs bataillons de guerre à la Grande Armée, les six qui sont à Paris, n'ont que 182,000 hommes à l'effectif. J'ai peine à croire cela. Ils devraient être plus forts. Les régiments ne seraient, d'après ce calcul, qu'à l'effectif de 2,500 hommes, l'un portant l'autre. Mes régiments sont plus forts que cela. Mais probablement prenez-vous pour base la situation de ces corps au 15 novembre, et alors tout l'appel de la réserve et de la conscription n'était pas arrivé. Je dis cela afin de bien connaître moi-même ma situation, surtout pour l'Italie. Vous savez que j'ai beaucoup avantagé les corps qui sont en Italie dans la répartition de la conscription de 1806; rien n'était arrivé au 15 novembre; j'ai des états de Milan, de cette date, et on n'avait porté personne à la colonne des conscrits arrivés. Je me crois donc plus riche de 30,000 hommes à l'heure qu'il est.

Vous ne devez avoir aucune inquiétude pour ce qui regarde l'habillement. Le ministre Dejean y pourvoira d'un côté, et de l'autre on y pourvoira un peu ici; par exemple, j'ai fait former des bataillons provisoires composés de compagnies de conscrits de 140 hommes, tirés des 3es bataillons. Tout cela m'arrive à Magdeburg, armés, mais habillés en paysans; j'ai ordonné là qu'on les habillât par des moyens

extraordinaires; et, comme au 15 janvier ces 6,000 hommes vont être suivis de 6,000 autres, je ferai passer ces 12,000 hommes pour garder mes places de l'Oder, et j'en ferai venir autant pour s'habiller et se former à Magdeburg. Je vous recommande d'avoir soin de ne pas envoyer des Piémontais en Italie, mais de les envoyer tous sur le Rhin. Ayez soin aussi d'envoyer en Italie des conscrits du Languedoc; donnez au 4e de ligne et au 32e des Gascons et des Languedociens, au 51e des Français des environs de Paris, parce qu'ils n'ont personne pour faire des sous-officiers.

J'ai mis dans la répartition 1,500 hommes pour les bataillons du train; mais on a dédoublé les 9e, 10e et 11e du train, et cela exige du monde.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11479. — AU VICE-AMIRAL DECRÈS.

Posen, 15 décembre 1806.

Vous trouverez ci-joint un décret[1] pour la formation de deux régiments des ouvriers de la marine. A défaut de contre-amiraux, vous pourrez nommer des capitaines de vaisseau anciens. Vous ne serez pas en peine de trouver à Boulogne le nombre d'enseignes pour les commander, et vous ne les avez pas à Brest. D'ailleurs je pense que les canonniers de la marine peuvent vous offrir des officiers. Entendez-vous sur cela avec M. Dejean et M. Lacuée, et allez de l'avant afin que, le 15 janvier, cette force soit formée et prête à défendre le port de Brest, dont j'ai tiré le bataillon du 15e de ligne. Si un régiment pareil pouvait être formé à Lorient, je le ferais volontiers. Vous faites peu de constructions à Brest et à Lorient, parce que vous n'avez pas de matériaux, et cela donnera du pain aux ouvriers qui n'ont point de travaux, et moi j'en retirerai du service, parce que cela me donnera des troupes. Je ne laisserai à Brest que le nombre d'hommes nécessaires pour la police du pays, à laquelle ces ouvriers ne sont pas propres. Faites-moi faire de ces deux nouveaux régiments des états de situation comme ceux des troupes de terre. Ils seront faits en conséquence des revues qui seront faites sur les lieux au 10 décembre. Quelques régiments de plus peuvent m'être d'une utilité que vous concevrez facilement, et les ouvriers de Brest ainsi organisés et disciplinés par des officiers et canonniers de marine, se battront aussi bien dans les batteries que l'infanterie. Mettez à la tête de ces régiments des hommes maniables qui s'entendent avec les officiers de

[1] Voir pièce no 11461.

terre. Vous leur ferez comprendre que c'est par l'armée de terre que je veux reconquérir les colonies, et donnez-leur l'assurance positive qu'ils ne sont destinés qu'à la défense du port. Si l'on peut former un de ces régiments à Lorient, j'en mettrai un bataillon à Belle-Ile. Je ne parle pas de Toulon, parce que je crois qu'il y a des matériaux dans ce port. Si votre connaissance des classes sur nos côtes vous fait apercevoir des moyens de garder ces côtes, qui seront attaquées au printemps, je vous prie de me les proposer. Ce qui fait la sûreté d'un corps, ce sont les officiers et les sous-officiers. Avec de bons contremaîtres et de bons officiers, j'en suis aussi sûr que de mes régiments de terre, et ils me sont très-utiles pour le service des places. Envoyez-moi l'état de situation des corps de la marine à Boulogne qui font le service de l'infanterie. Cet état sera également fait sur des revues au 10 décembre. Proposez-moi des économies pour Brest. Mon parti est pris, je veux reconquérir mes colonies par terre. Mais ayez soin de me proposer des mesures qui ne dégarnissent pas mes moyens de Boulogne ou qui les remplacent par des moyens supplémentaires.

Quant à la grande quantité d'enseignes que vous avez à Boulogne, je ne vois pas la possibilité de les mettre comme officiers dans des régiments; mais on pourrait en faire un petit bataillon qui viendrait servir à la suite de la Garde.

Soignez particulièrement l'instruction des corps de Brest et de Lorient; faites-les aller à la manœuvre avec les troupes de ligne, afin qu'en cas d'événements ils soient capables de servir à la défense de la province.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11480. — DÉCISION.

Posen, 15 décembre 1806.

Le maréchal Mortier demande les ordres de l'Empereur sur un renvoi de troupes réclamé par le roi de Hollande.

Lui écrire de répondre au roi de Hollande qu'il a les ordres les plus précis de moi de ne pas renvoyer un homme sans mon ordre; il ajoutera qu'il doit comprendre qu'il est tel contre-mouvement qui peut beaucoup nuire aux opérations de la Grande Armée. Le major général réitérera l'ordre au général Dumonceau et au général Michaud de ne faire aucun mouvement de

troupes vers la Hollande sans son ordre.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11481. — AU MARÉCHAL MORTIER, A ANKLAM.

Posen, 15 décembre 1806.

Mon Cousin, je reçois votre lettre du 12. J'espère que le 22e vous aura rejoint. Les 15e et 58e ne doivent pas être loin. Reposez vos troupes. Correspondez avec Stettin et avec le major général. Organisez-vous. Reconnaissez les débouchés de la Poméranie suédoise. Bloquez bien Rostock; faites-y exécuter le décret. Levez des chevaux dans le Mecklenburg. Soyez prêt à vous porter au premier ordre sur Stettin ou sur Stralsund. Ayez du biscuit pour dix jours et des souliers. Envoyez-moi des officiers. Je pars ce soir pour Varsovie. Je me déciderai dans trois jours à vous envoyer des ordres.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le duc de Trévise.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11482. — AU PRINCE JÉROME.

Posen, 15 décembre 1806.

Mon Frère, je serai le 16 à Klodawa, le 17 à Lowicz et probablement le 18 à Varsovie. Adressez-moi là vos rapports sur votre siége, sur le lieu où se trouve le général Deroy, ainsi que des renseignements sur la situation de l'ennemi dans toute la Silésie; envoyez-moi aussi la situation de votre corps d'armée.

Nous avons passé la Vistule à Thorn, à Varsovie et à Zakroczym; ainsi nous avons trois ponts sur cette rivière. Nous avons passé la Narew à l'embouchure de la Wkra. Nos avant-postes ont tous les jours de petits engagements avec les Russes.

NAPOLÉON.

Comm. par S. A. I. le prince Jérôme.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11483. — AU GRAND-DUC DE BERG.

Posen, 15 décembre 1806.

Je reçois votre courrier du 13 à deux heures du matin. Je vous ai déjà fait connaître les dispositions qui regardent le maréchal Ney, qui part de Thorn avec le maréchal Bessières pour se diriger sur Pultusk.

Le maréchal Bernadotte se rend à Thorn, et le maréchal Soult à Wloclawek, où il passera la Vistule pour se diriger sur Pultusk. J'ai donné ordre que la cavalerie du maréchal Augereau communiquât sur Plock avec celle du maréchal Soult. Envoyez également à Biezun et à Plonsk pour communiquer avec le maréchal Bessières.

Je serai demain à 8 heures du soir à Klodawa, et après-demain, 17, à Lowicz.

L'ouvrage que je vous envoie sur la Pologne est un manuscrit trouvé dans le cabinet du roi de Prusse, qui est assez curieux.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11484. — AU MARÉCHAL BESSIÈRES.

Posen, 15 décembre 1806, midi.

Le maréchal Augereau a passé, avec son corps, à l'embouchure de la Narew dans la Vistule, vis-à-vis Utrata. Le pont de la Vistule est terminé à Varsovie, et le pont de la Narew vis-à-vis d'Okunin, à l'embouchure de la Wkra dans la Narew, est aussi terminé.

Le prince Murat doit être demain sur la droite de la Narew, avec sa réserve. Faites le mouvement que je vous ai ordonné, et envoyez des partis pour reconnaître la gauche du prince Murat.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11485. — AU MARÉCHAL NEY.

Posen, 15 décembre 1806, midi.

Le rapport de l'officier du génie n'est pas assez détaillé. J'attends le croquis que vous m'annoncez pour fixer mes idées sur Thorn. J'espère que la cavalerie du général Tilly et le maréchal Bessières sont arrivés, et sont maîtres de la campagne. Nos opérations sont finies du côté de Varsovie, et le pont est terminé. Nous avons un pont sur la Narew, à Okunin. Le maréchal Augereau a jeté un pont à Utrata, à l'embouchure du Bug dans la Vistule; son corps est passé. Le grand-duc de Berg, avec toute sa cavalerie, sera demain sur la rive droite de la Narew. Il est donc convenable que, dès que le maréchal Bessières pourra appuyer à droite, il le fasse pour se réunir au grand-duc de Berg. Je lui écris à cet effet.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11486. — AU MARÉCHAL SOULT.

Posen, 15 décembre 1806, 2 heures après midi.

Mon Cousin, le 11 à sept heures du matin, une division russe assez considérable, avec douze pièces de canon, se porta au village de Pomichowo, qu'elle attaqua. Le maréchal Davout avait, au delà de la Narew, du côté de la rive droite de la Wkra, une tête de pont et les 25e et 85e. Quelque supérieur que fût l'ennemi, il ne put rien faire. Il se contenta de détruire la moitié du village avec des obus. Nous avons eu un officier tué et vingt blessés. A deux heures après midi, l'ennemi se retira. Le 12, une simple reconnaissance de quatre cents ennemis vint au même village, et, après une légère fusillade, se retira.

Le 13, à midi, le pont sur la Vistule était terminé. Le pont sur la Narew était également terminé. Le maréchal Augereau avait à Utrata et Zakroczym quatre bataillons qui, depuis vingt-quatre heures, travaillaient à se couvrir. Ils étaient en communication avec ceux du maréchal Davout. Des bateaux et des radeaux étaient en assez grand nombre pour espérer que le 14, dans la journée, le pont serait construit là.

Le 14, le grand-duc de Berg a dû passer la Narew avec une grande partie de sa réserve. Tous les renseignements portaient que les deux routes de Grodno et Brzesc[1] étaient couvertes de Russes qui marchaient dans le sens de la Vistule. Ils paraissaient n'avoir qu'une avant-garde à Sierock. Le 10, le quartier général d'un de leurs généraux était à Pultusk. Voilà tous les renseignements.

Du côté du maréchal Ney, l'ennemi était sur Strasburg, montrant une extrême circonspection et beaucoup de cavalerie.

J'ai donné l'ordre au maréchal Bessières, qui, de sa personne, est arrivé à Thorn ce matin, d'exécuter le mouvement que je lui ai prescrit. Tout me porte à penser que, le 17, il aura des postes de cavalerie sur Rypin et Biezun.

J'ai envoyé directement l'ordre au général Leval de se porter, le 16, sur Thorn, et au maréchal Ney de partir, le 17 au matin, avec tout son corps d'armée, et de se diriger sur Rypin. Ainsi donc, dans la journée du 17, vous vous trouverez avoir une division à Thorn et deux à Brzesc, sur la rive gauche de la Vistule, et à Wloclawek.

Je donne ordre au maréchal Bernadotte de se porter sur Thorn. Sa tête y arrivera le 18.

Pendant la journée du 17, le général Leval aura envoyé une de

[1] Brzesc-Litewski.

ses brigades de Gollub pour appuyer le maréchal Ney. Je suppose que, le 18, une partie de votre cavalerie légère et de votre infanterie aura pu passer, et alors vous vous conduirez selon les circonstances.

Vous enverrez un officier au maréchal Bessières et au maréchal Augereau pour avoir des nouvelles.

Aussitôt que vous aurez mis le passage en train, il sera convenable que vous vous portiez, de votre personne, sur la rive droite. Je ne me flatte pas que vous trouviez des barques en suffisance pour établir un pont, mais vous en trouverez assez pour passer une division par jour. Du moment que votre cavalerie sera passée, elle longera la Vistule sur la droite, pour avoir des nouvelles du maréchal Augereau, à Zakroczym, et sur la rive gauche, pour le même objet. C'est par là que vous parviendront mes ordres. Envoyez quelqu'un au village de Plock pour qu'on sache toujours où vous serez. Le maréchal Bessières avec toute sa cavalerie couvrira les deux corps d'armée.

Le maréchal Ney tiendra constamment la gauche et vous la droite, dont l'extrémité doit se réunir le plus tôt possible avec le maréchal Augereau. Ces communications une fois faites, mes ordres vous parviendront par là.

Votre parc et les autres objets qui ne pourraient pas passer, dirigez-les sur le pont de Zakroczym, car les affaires auront lieu, si l'ennemi ne s'en va pas, du côté de Pultusk. L'ennemi a le plus grand intérêt à ne quitter Pultusk que le plus tard qu'il pourra, car, si nous étions maîtres de Pultusk, nous nous trouverions entre Brzesc et Grodno.

Je serai de ma personne demain à Klodawa, où je coucherai; après, à Lowicz.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11487. — AU GÉNÉRAL SONGIS.

Posen, 15 décembre 1806.

Envoyez par un courrier l'ordre de faire partir du parc de l'armée les onze bouches du parc mobile qui s'y trouvent, avec leur approvisionnement. Ces bouches à feu seront placées en batterie aux têtes de pont de la Narew et de la Vistule à Praga. Faites partir les six obusiers prussiens du 3e corps pour joindre ledit corps. Les onze bouches à feu du parc mobile seront abandonnées dans ces têtes de pont

avec les canonniers. Les attelages seront employés à organiser d'autres pièces du parc.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11488. — AU GÉNÉRAL SONGIS.

Posen, 15 décembre 1806.

Je ne sais si je vous ai mandé de faire venir trente pièces de canon de tout calibre de Stettin pour armer Thorn. Il paraît qu'en deux mois de temps on relèverait les fortifications de cette place de manière à être susceptible de défense.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11489. — AU GÉNÉRAL SONGIS.

Posen, 15 décembre 1806.

Faites-moi un petit rapport sur l'exécution de mes ordres relatifs à la distribution des fusils aux Polonais et sur ce qui reste en magasin. Faites-moi connaître aussi quand les sabres et les carabines arriveront pour l'armement de la cavalerie polonaise.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11490. — AU GÉNÉRAL CLARKE.

Posen, 15 décembre 1806.

Le général Oudinot reçoit l'ordre de partir de Berlin. J'ai destiné à la garnison de cette ville les deux bataillons de Würzburg. S'ils ne sont pas arrivés, ils doivent se trouver à Wittenberg, où ils sont inutiles. J'ai aussi destiné un bataillon de Nassau à la garnison de Berlin. D'ailleurs il passe toujours une si grande quantité de monde qu'en leur donnant quelque séjour, au moindre événement, vous pourrez vous en servir. Les cuirassiers doivent être arrivés à Berlin et la légion polonaise à Spandau. Passez-les en revue et rendez-m'en compte. Deux régiments italiens doivent être arrivés à Magdeburg; j'ai décidé qu'ils y resteraient jusqu'au 1er janvier; mais il n'y a aucun inconvénient à les faire venir à Berlin. Le maréchal Mortier est arrivé le 12 à Anklam; il a des forces très-considérables. Je vous recommande de porter une grande attention au passage des fusils. Il ne faudrait point que dans quelque événement la populace s'en armât, ce qui serait très-dangereux; aussi l'artillerie doit-elle vous prévenir d'avance et prendre vos ordres pour leur passage. Je suppose que Spandau est

en état et que les remparts mêmes de la ville sont garnis de canons. Comme vous avez dû vous y rendre, j'imagine que vous ne tarderez pas à m'en rendre compte. Ma paix étant faite avec la Saxe, j'ai envoyé M. Dumoustier comme chargé d'affaires à Dresde. Correspondez fréquemment avec lui.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11491. — AU GÉNÉRAL CLARKE.

Posen, 15 décembre 1806.

Il est convenable que vous vous mêliez un peu des finances de votre gouvernement. Faites-moi un rapport qui me fasse connaître ce qu'ont rendu les contributions depuis notre entrée, ce qu'il y a dans les caisses et ce qui en a été tiré. Pressez M. Estève, car j'ai besoin d'argent, et il n'en rentre pas. Je vous regarde comme mon premier agent dans l'étendue de votre gouvernement. Tout ce qui regarde le bien de mon service est sous votre surveillance. Travaillez comme j'ai l'habitude de faire. Faites venir M. Estève, les auditeurs et les chefs des différentes parties, et envoyez-moi un rapport lumineux, clair et satisfaisant.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11492. — A M. DARU.

Posen, 15 décembre 1806.

Monsieur Daru, demain il n'y aura plus de troupes à Posen. Il faut profiter de cela pour faire 400,000 rations de biscuit avec le froment qu'il y a ici, et 300,000 rations de pain biscuité avec le seigle.

Faites approvisionner les magasins de la route, d'ici à Varsovie.

Réitérez les ordres pour que tous les souliers soient dirigés sur Varsovie.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le comte Daru.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11493. — A L'IMPÉRATRICE.

Posen, 15 décembre 1806, 3 heures après midi.

Mon amie, je pars pour Varsovie. Dans une quinzaine de jours, je serai de retour. J'espère qu'alors je pourrai t'appeler. Toutefois, si cela était long, je verrais avec plaisir que tu retournasses à Paris,

où tu es désirée. Tu sais bien que je dépends des événements. Toutes mes affaires vont très-bien. Ma santé est très-bonne; je me porte au mieux.

Adieu, mon amie. J'ai fait la paix avec la Saxe.

Tout à toi.

NAPOLÉON.

Lettres de Napoléon à Joséphine, etc.

11494. — 42e BULLETIN DE LA GRANDE ARMÉE.

Posen, 15 décembre 1806.

Le pont sur la Narew, à son embouchure dans le Bug, est terminé. La tête de pont est finie et armée de canons. Le pont sur la Vistule, entre Zakroczym et Utrata, auprès de l'embouchure du Bug, est également terminé. La tête de pont, armée d'un grand nombre de batteries, est un ouvrage très-redoutable.

Les armées russes viennent sur la direction de Grodno et sur celle de Brzesc, en longeant la Narew et le Bug. Le quartier général d'une de leurs divisions était le 10 à Pultusk, sur la Narew.

Le général Dulauloy est nommé gouverneur de Thorn.

Le 8e corps de la Grande Armée, que commande le maréchal Mortier, s'avance; il a sa droite à Stettin, sa gauche à Rostock, et son quartier général à Anklam.

Les grenadiers de la réserve du général Oudinot arrivent à Küstrin.

La division des cuirassiers nouvellement formée, sous le commandement du général Espagne, arrive à Berlin.

La division italienne du général Lechi se réunit à Magdeburg.

Le corps du grand-duc de Bade est à Stettin; sous quinze jours il pourra entrer en ligne. Le prince héréditaire a constamment suivi le quartier général, et s'est trouvé à toutes les affaires.

La division polonaise de Zajonchek, qui a été organisée à Haguenau, et qui est forte de 6,000 hommes, est à Leipzig pour y former son habillement.

Sa Majesté a ordonné de lever dans les États prussiens au delà de l'Elbe un régiment, qui se réunira à Münster. Le prince de Hohenzollern-Sigmaringen est nommé colonel de ce corps.

Une division de l'armée de réserve du maréchal Kellermann est partie de Mayence. La tête de cette division est déjà arrivée à Magdeburg.

La paix avec l'électeur de Saxe et le duc de Saxe-Weimar a été signée à Posen.

Tous les princes de Saxe ont été admis dans la Confédération du Rhin.

Sa Majesté a désapprouvé la levée des contributions frappées sur les États de Saxe-Gotha et Saxe-Meiningen, et a ordonné de restituer ce qui a été perçu. Ces princes, n'ayant point été en guerre avec la France et n'ayant point fourni de contingent à la Prusse, ne devaient point être sujets à des contributions de guerre.

L'armée a pris possession du pays de Mecklenburg. C'est une suite du traité signé à Schwerin le 25 octobre 1805. Par ce traité, le prince de Mecklenburg avait accordé passage sur son territoire aux troupes russes commandées par le général Tolstoï.

La saison étonne les habitants de la Pologne. Il ne gèle point. Le soleil paraît tous les jours, et il fait encore un temps d'automne.

L'Empereur part cette nuit pour Varsovie.

Moniteur du 26 décembre 1806.
(En minute au Dépôt de la guerre.)

11495. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Kutno, 17 décembre 1806.

Mon Cousin, expédiez un Polonais au camp devant Breslau, avec l'ordre au prince Jérôme de laisser le commandement du siége au général Vandamme et de partir en toute diligence, de sa personne, de manière à être rendu à Varsovie le 21 ou le 22. Il donnera ordre au général Deroy de se diriger avec sa division, de Wartenberg où elle doit se trouver, sur Lowicz. La brigade d'artillerie attachée à cette division gagnera de l'avance, si elle le peut.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11496. — AU MARÉCHAL LEFEBVRE.

Kutno, 17 décembre 1806.

Le comte Rzukowski, seigneur de Kutno, s'est chargé de faire 12,000 rations de pain blanc biscuité pour la Garde. S'adresser la veille à lui pour pouvoir en remplir les caissons.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11497. — 43e BULLETIN DE LA GRANDE ARMÉE.

Kutno, 17 décembre 1806.

L'Empereur est arrivé à Kutno à une heure après midi, ayant voyagé toute la nuit dans des calèches du pays, le dégel ne permet-

tant pas de se servir de voitures ordinaires. La calèche dans laquelle se trouvait le grand maréchal du palais Duroc a versé. Cet officier a été grièvement blessé à l'épaule, sans cependant aucune espèce de danger. Cela l'obligera à garder le lit huit à dix jours.

Les têtes de pont de Praga, de Zakroczym, de la Narew et de Thorn, acquièrent tous les jours un nouveau degré de force.

L'Empereur sera demain à Varsovie.

La Vistule étant extrêmement large, les ponts ont partout 3 à 400 toises, ce qui est un travail très-considérable.

Moniteur du 30 décembre 1806.
(En minute au Dépôt de la guerre.)

11498. — AU GRAND-DUC DE BERG.

Kutno, 17 décembre 1806, 7 heures du soir.

Faites cuire une grande quantité de pain. Tâchez d'avoir d'ici au 20, indépendamment des rations ordinaires, 150,000 rations de pain biscuité.

Je serai demain à Blonie. Les maréchaux Bessières, Bernadotte et Ney seront le 19 à la hauteur de l'Utrata, avec leurs corps, à Biezun.

Il faut surtout faire finir le pont du maréchal Augereau.

Mon intention est d'attaquer l'ennemi le 21 ou le 22.

S'il y a du vin à Varsovie, il faut s'en procurer à quelque prix que ce soit.

Le chirurgien en chef doit être arrivé. J'imagine que les ambulances sont en règle.

La compagnie de pontonniers de ma Garde doit être arrivée. Envoyez-la sur-le-champ au maréchal Augereau; elle servira au passage.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11499. — AU GÉNÉRAL CLARKE.

Kutno, 18 décembre 1806.

Faites mettre dans les journaux de Berlin que le régiment de Plœtz, officiers et soldats, s'est débandé dès qu'on l'a mis sous les ordres des Russes; qu'ils sont accablés par ceux-ci de mauvais traitements, et que la plus grande mésintelligence règne entre les Prussiens et les Russes.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11500. — AU GÉNÉRAL CLARKE.

Lowicz, 18 décembre 1806, 7 heures du soir.

J'arrive à Lowicz. Je vous écris pour vous ôter toute espèce d'inquiétude. Il n'y a rien ici de nouveau. Les armées sont en présence. Les Russes sont sur la rive droite de la Narew et nous sur la rive gauche. Indépendamment de Praga, nous avons deux têtes de pont, une à Zakroczym, l'autre sur la Narew, à l'embouchure de la Wkra. Nous avons Thorn, et une armée, vingt lieues en avant, qui manœuvre sur l'ennemi. Toutes ces nouvelles sont pour vous. Il est possible que d'ici à huit jours il y ait une affaire qui finisse la campagne. Prenez vos précautions pour qu'il n'y ait aucun fusil à Berlin, ni dans les campagnes, que Spandau et Küstrin soient en bon état, et que partout on fasse un bon service.

Écrivez à Mayence et à Paris pour dire seulement que vous écrivez, qu'il n'y a rien de nouveau; ce qu'il faut faire en général tous les jours quand il ne passe pas de mes courriers; cela déconcerte les mauvais bruits.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11501. — AU MARÉCHAL DAVOUT.

Varsovie, 19 décembre 1806, 10 heures du matin.

Mon Cousin, je suis arrivé à Varsovie à minuit. Je comptais voir ce matin vos postes, mais le brouillard m'en a dissuadé, je n'aurais rien vu. Il est temps de prendre nos quartiers d'hiver, ce qui ne peut avoir lieu qu'après avoir chassé les Russes.

Le maréchal prince de Ponte-Corvo, les maréchaux Ney et Bessières sont à Biezun. Ce mouvement, prononcé depuis plusieurs jours, doit déjà avoir attiré l'attention de l'ennemi. Le maréchal Soult passera la Vistule, partie à Wyszogrod et partie sur le pont du maréchal Augereau vis-à-vis Zakroczym. Par ce moyen tout sera réuni, et il faudrait que votre pont fût terminé le 21, afin qu'on pût passer le 22. Faites-moi connaître ce que je dois espérer là-dessus.

NAPOLÉON.

Comm. par Mme la maréchale princesse d'Eckmühl.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11502. — A M. CAMBACÉRÈS.

Varsovie, 20 décembre 1806.

Mon Cousin, je reçois votre lettre du 8. Je suis à Varsovie depuis deux jours. Il fait encore un temps du mois d'octobre, un temps de

dégel et humide, ce qui rend le chemin très-mauvais. Les habitants disent que cela est sans exemple. Il n'y a du reste rien de nouveau. L'armée russe borde la Narew, hormis plusieurs têtes de pont que j'occupe. Les bords de la Vistule et Thorn sont occupés par l'armée française.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le duc de Cambacérès.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11503. — A M. FOUCHÉ.

Varsovie, 20 décembre 1806.

Je reçois votre lettre du 8. Je vois avec plaisir le bon effet que produit le camp volant du général Boyer. Fixez toute votre attention pour faire marcher la conscription. Rien de nouveau ici, tout marche assez bien.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11504. — AU GÉNÉRAL CLARKE.

Varsovie, 20 décembre 1806.

Que font 500 chevaux de la compagnie Breidt à Berlin? Il serait bien plus nécessaire qu'ils fussent à l'armée. Faites en sorte qu'il n'en reste pas un; faites tout partir.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11505. — A L'IMPÉRATRICE.

Varsovie, 20 décembre 1806, 3 heures après midi.

Je n'ai point reçu de tes nouvelles, mon amie. Je me porte bien. Je suis depuis deux jours à Varsovie. Mes affaires vont bien. Le temps est très-doux, et même un peu humide. Il n'a pas encore gelé un peu fort; il fait le temps du mois d'octobre. Adieu, ma bonne amie, j'aurais bien envie de te voir; mais j'espère, dans cinq à six jours, pouvoir te mander.

Mille choses aimables à la reine de Hollande et à ses petits Napoléon.

Tout à toi. NAPOLÉON.

Lettres de Napoléon à Joséphine, etc.

11506. — 44e BULLETIN DE LA GRANDE ARMÉE.

Varsovie, 21 décembre 1806.

L'Empereur a visité hier les travaux de Praga. Huit belles redoutes, palissadées et fraisées, forment une enceinte de 1,500 toises; et trois fronts bastionnés de 600 toises de développement forment le réduit de ce camp retranché.

La Vistule est une des plus grandes rivières qui existent. Le Bug, qui est comparativement beaucoup plus petit, est cependant plus fort que la Seine. Le pont sur ce dernier fleuve est entièrement terminé. Le général Gautier, avec les 25e et 85e régiments d'infanterie, occupe la tête de pont que le général Chasseloup a fait fortifier avec intelligence, de manière que cette tête de pont, qui n'a cependant que 400 toises de développement, se trouvant appuyée à des marais et à la rivière, entoure un camp retranché qui peut renfermer, sur la rive droite, toute une armée à l'abri de toute attaque de l'ennemi. Une brigade de cavalerie légère de la réserve a tous les jours de petites escarmouches avec la cavalerie russe.

Le 18, le maréchal Davout sentit la nécessité, pour rendre son camp sur la rive droite meilleur, de s'emparer d'une petite île située à l'embouchure de la Wkra. L'ennemi reconnut l'importance de ce poste. Une vive fusillade d'avant-garde s'engagea, mais la victoire et l'île restèrent aux Français. Notre perte a été de peu d'hommes blessés. Le capitaine du génie Clouet, jeune homme de la plus grande espérance, a eu une balle dans la poitrine. Le 19, un régiment de Cosaques, soutenu par des hussards russes, essaya d'enlever la grand'garde de cavalerie légère placée en avant de la tête de pont du Bug; mais la grand'garde s'était placée de manière à être à l'abri d'une surprise. Le 1er de hussards sonna à cheval. Le colonel se précipita à la tête d'un escadron, et le 13e s'avança pour le soutenir. L'ennemi fut culbuté. Nous avons eu dans cette petite affaire 3 ou 4 hommes blessés; mais le colonel des Cosaques a été tué. Une trentaine d'hommes et 25 chevaux sont restés en notre pouvoir. Il n'y a rien de si misérable et de si lâche que les Cosaques; c'est la honte de la nature humaine. Ils passent le Bug et violent chaque jour la neutralité de l'Autriche, pour piller une maison en Gallicie ou pour se faire donner un verre d'eau-de-vie, dont ils sont très-friands; mais notre cavalerie légère est familiarisée, depuis la dernière campagne, avec la manière de combattre de ces misérables, qui peuvent arrêter, par leur nombre et le tintamarre qu'ils font en chargeant, des troupes qui n'ont pas l'habitude de les voir; mais, quand on les connaît,

2,000 de ces malheureux ne sont pas capables de charger un escadron qui les attend de pied ferme.

Le maréchal Augereau a passé la Vistule à Utrata. Le général Lapisse est entré à Plonsk et en a chassé l'ennemi.

Le maréchal Soult a passé la Vistule à Wyszogrod.

Le maréchal Bessières est arrivé le 18 à Kikol avec le second corps de réserve de cavalerie. La tête est arrivée à Sierpe. Différentes rencontres de cavalerie avaient eu lieu avec des hussards prussiens, dont bon nombre a été pris. La rive droite de la Vistule se trouve entièrement nettoyée.

Le maréchal Ney, avec son corps d'armée, appuie le maréchal Bessières. Il était arrivé le 18 à Rypin. Il avait lui-même sa droite appuyée par le maréchal prince de Ponte-Corvo.

Tout se trouve donc en mouvement. Si l'ennemi persiste à rester dans sa position, il y aura une bataille dans peu de jours. Avec l'aide de Dieu, l'issue n'en peut être incertaine. L'armée russe est commandée par le maréchal Kamenski, vieillard de soixante et quinze ans. Il a sous lui les généraux Bennigsen et Buxhœvden.

Le général Michelson est décidément entré en Moldavie. Des rapports assurent qu'il est entré le 29 novembre à Jassy. On assure même qu'un de ses généraux a pris d'assaut Bender et a tout passé au fil de l'épée. Voilà donc une guerre déclarée à la Porte sans prétexte ni raison; mais on avait jugé, à Saint-Pétersbourg, que le moment où la France et la Prusse, les deux puissances les plus intéressées à maintenir l'indépendance de la Turquie, étaient aux mains, devenait le moment favorable pour assujettir cette puissance. Les événements d'un mois ont déconcerté ces calculs, et la Porte leur devra sa conservation.

Le grand-duc de Berg est malade de la fièvre. Il va mieux.

Le temps est doux comme à Paris au mois d'octobre, et humide; ce qui rend les chemins difficiles. On est parvenu à se procurer une assez grande quantité de vin pour soutenir la force du soldat.

Les palais des rois de Pologne est beau et bien meublé. Il y a à Varsovie un grand nombre de beaux palais et de belles maisons. Nos hôpitaux y sont bien établis, ce qui n'est pas un petit avantage dans ce pays. L'ennemi paraît avoir beaucoup de malades; il a aussi beaucoup de déserteurs. On ne parle pas des Prussiens, car même des corps entiers ont déserté pour ne pas être, sous les Russes, obligés de dévorer de continuels affronts.

Moniteur du 3 janvier 1807.
(En minute au Dépôt de la guerre.)

11507. — A M. DARU.

Varsovie, 21 décembre 1806.

Tout porte à croire, Monsieur l'Intendant général, que d'ici à trois ou quatre jours nous aurons une grande bataille. Il est donc bien important de prendre toutes les mesures relatives aux ambulances; où sont-elles, dans quel état se trouvent-elles, et où sont les chirurgiens? Il est un objet bien important et qui n'a jamais été assez prévu dans nos batailles, c'est d'avoir, indépendamment des ambulances, quelques brigades de voitures du pays, avec de la paille, confiées à plusieurs agents, pour, aussitôt après l'action, parcourir le champ de bataille et y ramasser les blessés. Il serait utile d'avoir dix de ces brigades à dix voitures chacune, ce qui ferait cent voitures. Cela doit être indépendant des ambulances et de tout ce qui y est attaché; c'est un moyen de plus et qui est bien nécessaire; mais, pour que cela puisse être réellement utile, il faut que ces voitures se trouvent sur le champ de bataille au moment où le combat finit, de manière qu'avant la nuit tous les blessés soient enlevés. Mais, je vous le répète, il faut que cela soit indépendant des ambulances ordinaires et de tout autre moyen d'évacuer les blessés.

Le maréchal Berthier, par ordre de l'Empereur.

Comm. par M. le comte Daru.

11508. — NOTE POUR L'INTENDANT GÉNÉRAL.

Varsovie, 21 décembre 1806.

État des médecins. — Que veut dire un médecin en chef par corps d'armée? C'est un privilége donné pour ne rien faire. Il faut déterminer l'organisation par corps d'armée. Ils doivent être distribués par le médecin en chef dans le territoire. Les corps d'armée n'ont de territoire que dans les quartiers d'hiver; alors il est tout simple que le médecin principal commande dans le territoire.

Quant aux chirurgiens, ils doivent être considérés comme médecins dans les hôpitaux et comme proprement chirurgiens: comme chirurgiens dans les hôpitaux, ils n'appartiennent à aucun corps d'armée; comme chirurgiens proprement dits, ils appartiennent aux hommes, et dès lors à un corps d'armée.

Il doit y avoir quatre espèces d'ambulances: ambulances de régiment, de division, de corps d'armée, et de réserve ou grande ambulance du quartier général.

L'ambulance de régiment se compose expressément d'une portion

des officiers de santé du corps; en matériel, des caissons que le corps doit avoir moyennant les avances qui lui ont été faites et les masses qu'il touche. Cette ambulance est sous les ordres du colonel et doit toujours suivre le régiment. C'est peut-être la plus importante, parce que l'esprit de corps fait que les officiers de santé s'attachent aux hommes et sont récompensés par l'estime des officiers du régiment. Le personnel des corps se compose de deux ou au plus de trois chirurgiens et d'un caisson; et, en supposant que chaque régiment eût quatre chirurgiens présents, vu les malades et les places vacantes, il resterait donc un chirurgien pour l'ambulance de la division; ce qui ferait à peu près quatre chirurgiens pour l'ambulance de la division.

L'ambulance de la division est la seconde espèce d'ambulance; il doit y avoir là des administrateurs (qui seront nommés dans une colonne), des officiers de santé, et du matériel qui consiste en deux caissons.

Il est évident que le défaut de cette organisation est qu'il faut que le chef de cette ambulance n'appartienne à aucun corps, pour qu'il soit impartial, et pour ne pas priver un corps de son chirurgien-major; il faudrait donc ne priver aucun corps de son chirurgien-major, et avoir, par division, un chirurgien-major extraordinaire.

Les ambulances des corps d'armée sont appelées ambulances légères, parce qu'elles sont à cheval. En remettre également l'état sur trois colonnes, personnel d'administrateurs, d'officiers de santé, et matériel.

Quant à la réserve du quartier général, au lieu de la partager en un grand nombre de divisions, il faudrait la diviser en trois parties, et il faudrait que ces trois parties, administration, officiers de santé et matériel, marchassent ensemble et reçussent des ordres de marche suivant les circonstances.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le comte Daru.

11509. — ORDRE.

Pont de la Narew, près d'Okunin, 23 décembre 1806.

Le major général enverra l'ordre à la cavalerie légère du maréchal Lannes de passer, ce soir, le pont de la Narew, hormis le régiment qui était détaché du côté de Sierock, qui restera jusqu'à nouvel ordre. La division Gazan prendra position, cette nuit, le plus près du pont de la Narew, de manière à être à proximité. La division Suchet prendra position en avant de Jablonna. Toute la Garde à cheval viendra

au pont. Les ambulances du quartier général resteront cette nuit à Jablonna, et partiront demain avant le jour.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.

11510. — A M. DE TALLEYRAND.

Paluki, 27 décembre 1806, 1 heure du matin.

Monsieur le Prince de Bénévent, je reçois votre lettre avec les dépêches de Vienne et de Constantinople du 30 novembre. De Vienne, il faut faire diriger les ambassadeurs de Turquie et d'Ispahan sur Varsovie. D'ailleurs, j'ai de la peine à croire à cette violence faite à M. Reinhard. Quand cela se confirmera, il faudra voir à en faire autant à quelque agent russe.

Les affaires vont ici fort bien. Les Russes sont battus partout. Ils ont perdu plus de trente pièces de canon et une grande quantité de morts et de blessés. Si les jours étaient moins courts, nous en aurions déjà pris plus de la moitié; mais il n'y a pas de jour. Le chemin et le temps sont bien mauvais. Écrivez à Constantinople pour donner la nouvelle que le feld-maréchal Kamenski a été trois fois battu de sa personne, chassé de son quartier général et en danger d'être pris. Écrivez à Sebastiani de faire part de ces nouvelles à Ispahan.

NAPOLÉON.

Archives des affaires étrangères.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11511. — 45e BULLETIN DE LA GRANDE ARMÉE.

Paluki, 27 décembre 1806.

Le général russe Bennigsen commandait une armée que l'on évaluait à 60,000 hommes. Il avait d'abord le projet de couvrir Varsovie; mais la renommée des événements qui s'étaient passés en Prusse lui porta conseil, et il prit le parti de se retirer sur la frontière russe. Sans presque aucun engagement, les armées françaises entrèrent dans Varsovie, passèrent la Vistule et occupèrent Praga. Sur ces entrefaites, le feld-maréchal Kamenski arriva à l'armée russe au moment même où la jonction du corps de Bennigsen avec celui de Buxhœvden s'opérait. Il s'indignait de la marche rétrograde des Russes. Il crut qu'elle compromettait l'honneur des armes de sa nation, et il marcha en avant. La Prusse faisait instances sur instances, se plaignant qu'on l'abandonnât après lui avoir promis de la soutenir, et disant que le chemin de Berlin n'était ni par Grodno, ni par Olita, ni par Brzesc; que ses sujets se désaffectionnaient; que l'habitude de voir le trône de

Berlin occupé par des Français était dangereuse pour elle et favorable à l'ennemi. Non-seulement le mouvement rétrograde des Russes cessa, mais ils se reportèrent en avant. Le 5 décembre, le général Bennigsen rétablit son quartier général à Pultusk. Les ordres étaient d'empêcher les Français de passer la Narew, de reprendre Praga et d'occuper la Vistule jusqu'au moment où l'on pourrait effectuer des opérations offensives d'une plus grande importance.

La réunion des généraux Kamenski, Buxhœvden et Bennigsen, fut célébrée au château de Sierock par des réjouissances et des illuminations qui furent aperçues du haut des tours de Varsovie.

Cependant, au moment même où l'ennemi s'encourageait par des fêtes, la Narew se passait : 800 Français jetés de l'autre côté de cette rivière, à l'embouchure de la Wkra, s'y retranchèrent cette même nuit ; et, lorsque l'ennemi se présenta le matin pour les rejeter dans la rivière, il n'était plus temps ; ils se trouvaient à l'abri de tout événement.

Instruit de ce changement survenu dans les opérations de l'ennemi, l'Empereur partit de Posen le 16. Au même moment, il avait mis en mouvement son armée. Tout ce qui revenait des discours des Russes faisait comprendre qu'ils voulaient reprendre l'offensive.

Le maréchal Ney était, depuis plusieurs jours, maître de Thorn. Il réunit son corps d'armée à Gollub. Le maréchal Bessières, avec le 2e corps de la cavalerie de la réserve, composé des divisions de dragons Sahuc et Grouchy et de la division des cuirassiers d'Hautpoul, partit de Thorn pour se porter sur Biezun. Le maréchal prince de Ponte-Corvo partit avec son corps d'armée pour le soutenir. Le maréchal Soult passait la Vistule vis-à-vis de Plock ; le maréchal Augereau la passait vis-à-vis de Zakroczym, où l'on travaillait à force à établir un pont ; celui de la Narew se poussait aussi vivement.

Le 22, le pont de la Narew fut terminé. Toute la réserve de cavalerie passa sur-le-champ la Vistule à Praga, pour se rendre sur la Narew. Le maréchal Davout y réunit tout son corps. Le 23, à une heure du matin, l'Empereur partit de Varsovie et passa la Narew à neuf heures. Après avoir reconnu la Wkra et les retranchements considérables qu'avait élevés l'ennemi, il fit jeter un pont au confluent de la Narew et de la Wkra. Ce pont fut jeté en deux heures par les soins du général d'artillerie.

COMBAT DE NUIT DE CZARNOWO.

La division Morand passa sur-le-champ pour aller s'emparer des retranchements de l'ennemi près du village de Czarnowo. Le général

de brigade Marulaz la soutenait avec sa cavalerie légère. La division de dragons du général Beaumont passa immédiatement après. La canonnade s'engagea à Czarnowo. Le maréchal Davout fit passer le général Petit avec le 12e de ligne pour enlever les redoutes du pont. La nuit vint; on dut achever toutes les opérations au clair de lune, et, à deux heures du matin, l'objet que se proposait l'Empereur fut rempli. Toutes les batteries du village de Czarnowo furent enlevées; celles du pont furent prises; 15,000 hommes qui les défendaient furent mis en déroute, malgré leur vive résistance. Quelques prisonniers et six pièces de canon restèrent en notre pouvoir. Plusieurs généraux ennemis furent blessés. De notre côté, le général de brigade Boussart a été légèrement blessé. Nous avons eu peu de morts, mais près de 200 blessés.

Dans le même temps, à l'autre extrémité de la ligne d'opération, le maréchal Ney culbutait les restes de l'armée prussienne, et les jetait dans les bois de Lautenburg, en leur faisant éprouver une perte notable; le maréchal Bessières avait une brillante affaire de cavalerie, cernait trois escadrons de hussards qu'il faisait prisonniers, et enlevait plusieurs pièces de canon.

COMBAT DE NASIELSK.

Le 24, la réserve de cavalerie et le corps du maréchal Davout se dirigèrent sur Nasielsk. L'Empereur donna le commandement de l'avant-garde au général Rapp. Arrivé à une lieue de Nasielsk, on rencontra l'avant-garde ennemie.

Le général Lemarois partit avec deux régiments de dragons pour tourner un grand bois et cerner cette avant-garde. Ce mouvement fut exécuté avec promptitude. Mais l'avant-garde ennemie, voyant l'armée française ne faire aucun mouvement pour avancer, soupçonna quelque projet et ne tint pas. Cependant il se fit quelques charges, dans l'une desquelles fut pris le major Ouvarof, aide de camp de l'empereur de Russie. Immédiatement après, un détachement arriva sur la petite ville de Nasielsk. La canonnade devint vive. La position de l'ennemi était bonne : il était retranché par des marais et des bois. Le maréchal Kamenski commandait lui-même. Il croyait pouvoir passer la nuit dans cette position, en attendant que d'autres colonnes vinssent le joindre. Vain calcul : il en fut chassé, et mené battant pendant plusieurs lieues[1]. Quelques généraux russes furent blessés, plusieurs colonels faits prisonniers, et plusieurs pièces de canon prises. Le

[1] Une note de la minute porte : « Le général Friant et les braves corps qui » composent la division surmontèrent tous les obstacles et menèrent l'ennemi

colonel Beckler, du 8e régiment de dragons, brave officier, a été blessé mortellement.

PASSAGE DE LA WKRA.

Au même moment, le général Nansouty, avec la division Klein et une brigade de cavalerie légère, culbutait en avant de Kolozomb les Cosaques et la cavalerie ennemie qui avaient passé la Wkra sur ce point, et traversait là cette rivière. Le 7e corps d'armée, que commande le maréchal Augereau, effectuait son passage de la Wkra à Kolozomb, et culbutait les 15,000 hommes qui la défendaient. Le passage du pont fut brillant. Le 14e de ligne l'exécuta en colonnes serrées, pendant que le 16e d'infanterie légère établissait une vive fusillade sur la rive droite. A peine le 14e eut-il débouché du pont, qu'il essuya une charge de cavalerie qu'il soutint avec l'intrépidité ordinaire à l'infanterie française; mais un malheureux lancier pénétra jusqu'à la tête du régiment, et vint percer d'un coup de lance le colonel Savary, qui tomba roide mort. C'était un brave soldat; il était digne de commander à un si brave corps. Le feu à bout portant qu'exécuta son régiment, et qui mit la cavalerie ennemie dans le plus grand désordre, fut le premier des honneurs rendus à sa mémoire.

Le 25, le 3e corps, que commande le maréchal Davout, se porta à Strzegocin, où s'était retiré l'ennemi. Le 5e corps, commandé par le maréchal Lannes, se dirigeait sur Pultusk, avec la division de dragons Beker.

L'Empereur se porta, avec la plus grande partie de la cavalerie de réserve, à Ciechanow.

PASSAGE DE LA SONNA.

Le général Gardane, que l'Empereur avait envoyé avec 30 hommes de sa Garde pour reconnaître les mouvements de l'ennemi, rapporta qu'il passait la rivière de Sonna à Lopaczin, et se dirigeait sur Strzegocin.

Le grand-duc de Berg, qui était resté malade à Varsovie, n'avait pu résister à l'impatience de prendre part aux événements qui se préparaient. Il partit de Varsovie et vint rejoindre l'Empereur. Il prit deux escadrons des chasseurs de la Garde pour observer les mouvements de la colonne ennemie. Les brigades de cavalerie légère de la réserve et les divisions Klein et Nansouty pressèrent le pas pour le joindre. Arrivé au pont de Lopaczin, il trouva un régiment de hus-

« battant pendant plusieurs heures. » — « Cette addition a été faite au cabinet après le départ du bulletin pour Paris. »

sards russes qui le gardait. Ce régiment fut aussitôt chargé par les chasseurs de la Garde et culbuté dans la rivière, sans autre perte de la part des chasseurs qu'un maréchal des logis blessé.

Cependant la moitié de cette colonne n'avait pas encore passé; elle passait plus haut. Le grand-duc de Berg la fit charger par le colonel Dahlmann, à la tête des chasseurs de la Garde, qui lui prit trois pièces de canon, après avoir mis plusieurs escadrons en déroute.

Tandis que la colonne que l'ennemi avait si imprudemment jetée sur la droite cherchait à gagner la Narew pour arriver à Strzegocin, point de rendez-vous, Strzegocin était occupé par le maréchal Davout, qui y prit 200 voitures de bagages et une grande quantité de traînards qu'on ramassa de tous côtés.

Toutes les colonnes russes sont coupées, errant à l'aventure, dans un désordre difficile à imaginer. Le général russe a fait la faute de cantonner son armée ayant sur ses flancs l'armée française, séparée, il est vrai, par la Narew, mais ayant un pont sur cette rivière. Si la saison était belle, on pourrait prédire que l'armée russe ne se retirerait pas et serait perdue sans bataille; mais, dans une saison où il fait nuit à quatre heures, et où il ne fait jour qu'à huit, l'ennemi qu'on poursuit a toutes les chances pour se sauver, surtout dans un pays difficile et coupé de bois. D'ailleurs, les chemins sont couverts de quatre pieds de boue, et le dégel continue. L'artillerie ne peut faire plus de deux lieues dans un jour. Il est donc à prévoir que l'ennemi se retirera de la position fâcheuse où il se trouve; mais il perdra toute son artillerie, toutes ses voitures, tous ses bagages.

Voici quelle était, le 25, au soir, la position de l'armée française :

La gauche, composée des corps du maréchal prince de Ponte-Corvo et des maréchaux Ney et Bessières, marchant de Biezun sur la route de Grodno;

Le maréchal Soult arrivant à Ciechanow;

Le maréchal Augereau marchant sur Golymin;

Le maréchal Davout entre Golymin et Pultusk;

Le maréchal Lannes à Pultusk.

Dans ces deux jours nous avons fait 15 à 1600 prisonniers, pris vingt-cinq à trente pièces de canon, trois drapeaux et un étendard.

Le temps est extraordinaire ici; il fait plus chaud qu'au mois d'octobre à Paris; mais il pleut, et, dans un pays où il n'y a pas de chaussées, on est constamment dans la boue.

Moniteur du 14 janvier 1807.
(En minute au Dépôt de la guerre.)

11512. — AU GRAND-DUC DE BERG.

Golymin, 28 décembre 1806, 3 heures du matin.

Une partie des troupes qui étaient à Pultusk s'est retirée dans la nuit du 26 au 27 par la rive droite de la Narew. Il est convenable que vous vous assuriez de la route qu'elle a prise; et, si elle s'était dirigée sur Makow ou Budzyno, elle pourrait y être arrivée hier avant dix heures du matin, et l'ennemi dans cette position se trouve en force. Si au contraire elle s'est dirigée directement sur Rozan, il est bon de savoir si elle y a couché, ou si elle y a fait halte, et, comme le chemin de Pultusk à Rozan doit être très-mauvais, de faire reconnaître ce qu'elle aura été obligée de laisser. Si l'ennemi est en force à Makow, je recommande de ne rien engager, afin de pouvoir réunir dans la journée des forces très-considérables et livrer une bataille en règle. Si au contraire il a évacué Makow, poursuivez-le. Mais il est toujours important de bien suivre les mouvements de la colonne de Pultusk; car, si l'ennemi avait résolu d'attendre dans quelque position qu'il aurait reconnue, cela serait indiqué par la jonction de cette colonne.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11513. — AU GÉNÉRAL RAPP.

Golymin, 28 décembre 1806.

J'ai appris avec peine que vous aviez été blessé; mais j'ai vu avec plaisir la bonne conduite que vous avez tenue à la tête de la division que je vous ai confiée. Je désire que vous vous rendiez à Varsovie, que vous vous guérissiez le plus tôt possible, et que vous ne vous donniez aucune inquiétude.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11514. — 46e BULLETIN DE LA GRANDE ARMÉE.

Golymin, 28 décembre 1806.

Le maréchal Ney, chargé de manœuvrer pour détacher le lieutenant général prussien l'Estocq de la Wkra, déborder et menacer ses communications, et pour le couper des Russes, a dirigé ses mouvements avec son habileté et son intrépidité ordinaires. Le 23, la division Marchand se rendit à Gurzno. Le 24, l'ennemi a été poursuivi jusqu'à Kuczborg. Le 25, l'arrière-garde de l'ennemi a été entamée. Le 26, l'ennemi s'étant concentré à Soldau et Mlawa, le maréchal Ney résolut de marcher à lui et de l'attaquer. Les Prussiens occupaient Soldau

avec 6,000 hommes d'infanterie et un millier d'hommes de cavalerie; ils comptaient, protégés par les marais et les obstacles qui environnent cette ville, être à l'abri de toute attaque. Tous ces obstacles ont été surmontés par les 69e et 76e. L'ennemi s'est défendu dans toutes les rues, et a été repoussé partout à coups de baïonnette. Le général l'Estocq, voyant le petit nombre de troupes qui l'avaient attaqué, voulut reprendre la ville. Il fit quatre attaques successives pendant la nuit, dont aucune ne réussit. Il se retira à Neidenburg. Six pièces de canon, quelques drapeaux, un assez bon nombre de prisonniers, ont été le résultat du combat de Soldau. Le maréchal Ney se loue du général Von der Weid, qui a été blessé. Il fait une mention particulière du colonel Brun, du 69e, qui s'est fait remarquer par sa bonne conduite. Le même jour, le 59e a été poussé sur Lautenburg.

Pendant le combat de Soldau, le général Marchand, avec sa division, repoussait l'ennemi de Mlawa, où il eut un très-brillant combat.

Le maréchal Bessières avec le second corps de la réserve de cavalerie, avait occupé Biezun dès le 19. L'ennemi, reconnaissant l'importance de cette position, et sentant que la gauche de l'armée française voulait séparer les Prussiens des Russes, tenta de reprendre ce poste; ce qui donna lieu au combat de Biezun. Le 23, à huit heures, il déboucha par plusieurs routes. Le maréchal Bessières avait placé les deux seules compagnies d'infanterie qu'il avait, près du pont. Voyant l'ennemi venir en très-grande force, il donna ordre au général Grouchy de déboucher avec sa division. L'ennemi était déjà maître du village de Karniszyn et y avait jeté un bataillon d'infanterie.

Chargée par la division Grouchy, la ligne ennemie fut rompue. La cavalerie ennemie et son infanterie, fortes de 8,000 hommes, ont été enfoncées et jetées dans les marais; 500 prisonniers, 5 pièces de canon, 2 étendards, sont le résultat de cette charge. Le maréchal Bessières se loue beaucoup du général Grouchy, du général Roget, et de son chef d'état-major, le général Roussel. Le chef d'escadron Renié, du 6e régiment de dragons, s'est distingué. M. Launay, capitaine de la compagnie d'élite du même régiment, a été tué.

M. Bouran, aide de camp du maréchal Bessières, a été blessé. Notre perte est, du reste, peu considérable. Nous avons eu 8 hommes tués et une vingtaine de blessés. Les deux étendards ont été pris par le dragon Plet, du 6e régiment de dragons, et par le fourrier Jeuffroy, du 3e régiment.

Sa Majesté, désirant que le prince Jérôme eût occasion de s'in-

struire, l'a fait appeler de Silésie. Ce prince a pris part à tous les combats qui ont eu lieu, et s'est trouvé souvent aux avant-postes.

Sa Majesté a été satisfaite de la conduite de l'artillerie pour l'intelligence et l'intrépidité qu'elle a montrées devant l'ennemi, soit dans la construction des ponts, soit pour faire marcher l'artillerie au milieu des mauvais chemins.

Le général Marulaz, commandant la cavalerie légère du 3e corps, le colonel Exelmans, du 1er de chasseurs, et le général Petit, ont fait preuve d'intelligence et de bravoure.

Sa Majesté a recommandé que, dans les relations officielles des différentes affaires, on fît connaître un grand nombre de traits qui méritent de passer à la postérité; car c'est pour elle, et pour vivre éternellement dans sa mémoire, que le soldat français affronte tous les dangers et toutes les fatigues.

Moniteur du 14 janvier 1807.
(En minute au Dépôt de la guerre.)

11515. — AU GRAND-DUC DE BERG.

Golymin, 29 décembre 1806, 1 heure du matin.

Le major général a dû vous faire connaître mes intentions; il me tarde de vous voir de retour à Varsovie, comme votre santé l'exige. Je me rends aujourd'hui à Pultusk, où j'attends de vos nouvelles. Mais il faut que l'ennemi s'en aperçoive le plus tard possible, afin qu'il continue sa retraite au delà d'Ostrolenka. Il faut même publier que le prince de Ponte-Corvo marche pour le déborder par sa gauche. Faites évacuer l'artillerie que nous avons prise à l'ennemi; ce sont là des trophées. Nous avons 6,000 prisonniers et soixante et dix à quatre-vingts pièces de canon. Le maréchal Lannes a eu une très-belle affaire à Pultusk, où l'ennemi a été culbuté. J'ai reçu une lettre de la princesse Caroline, qui demande à venir à Berlin; il y aura le temps de lui répondre à Varsovie.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11516. — AU MARÉCHAL LANNES.

Golymin, 29 décembre 1806, 1 heure du matin.

Mon Cousin, j'ai appris avec plaisir par votre relation la brillante conduite de votre corps d'armée. Mais j'apprends avec peine que votre santé est toujours faible. Je vous sais gré de tout le courage que vous montrez, et je l'attribue à votre zèle pour mon service et à l'amitié

que vous me portez. Toute l'armée va entrer en cantonnement. Je compte me rendre dans la journée à Pultusk.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le duc de Montebello.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11517. — A L'IMPÉRATRICE.

Golymin, 29 décembre 1806, 5 heures du matin.

Je ne t'écris qu'un mot, mon amie; je suis dans une mauvaise grange. J'ai battu les Russes; je leur ai pris trente pièces de canon, leurs bagages et fait 6,000 prisonniers. Mais le temps est affreux; il pleut, nous avons de la boue jusqu'aux genoux.

Dans deux jours je serai à Varsovie, d'où je t'écrirai.

Tout à toi.

NAPOLÉON.

Lettres de Napoléon à Joséphine, etc.

11518. — A M. CAMBACÉRÈS.

Golymin, 29 décembre 1806.

Mon Cousin, vous verrez par les bulletins les brillants succès que nous avons obtenus sur l'armée russe. Sans la rigueur de la saison, nous en aurions obtenu de plus grands encore. Je crois la campagne finie. L'ennemi a mis entre nous des marais et des déserts. Je vais prendre mes quartiers d'hiver. La guerre entre la Porte et la Russie a pris un caractère très-régulier. Ma santé est bonne. Rapp a été blessé au bras, mais n'a point de mal; dites-le à sa femme. Je crois que le jeune Ségur, en portant un ordre, a donné dans un parti de cavalerie ennemie; je crois savoir qu'il n'a point de mal. Je serai dans quelques jours à Varsovie.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le duc de Cambacérès.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11519. — A M. FOUCHÉ.

Golymin, 29 décembre 1806.

Nous avons fait évacuer à l'armée russe toute la position importante qu'elle occupait, et nous lui avons pris ses bagages et son artillerie. Mais la mauvaise saison et les boues et les chemins affreux que nous avons ici m'ont décidé à faire prendre à mon armée ses quar-

tiers d'hiver. Il est convenable de faire courir le bruit que l'Empereur ne doit pas tarder à arriver à Paris. Dans quelques jours, je serai à Varsovie, et je vous écrirai plus en détail sur les rapports que vous m'avez envoyés depuis huit jours. Mon quartier général est ici dans une mauvaise grange.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11520. — AU GÉNÉRAL CLARKE.

Golymin, 29 décembre 1806.

Nous avons en quatre jours de temps battu l'armée russe, poursuivie jusqu'à Ostrolenka, obligée d'abandonner son artillerie et ses bagages. Mais les horribles chemins et la mauvaise saison m'ont décidé à prendre mes quartiers d'hiver; je dois regarder désormais la campagne comme finie.

Nous avons pris à l'ennemi plus de 6,000 prisonniers et 80 pièces de canon. Je l'ai surpris dans ses cantonnements, sans qu'il lui ait été possible de se rallier. Sans les mauvais chemins, il n'aurait pas échappé un homme de ces deux armées.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11521. — 47e BULLETIN DE LA GRANDE ARMÉE.

Pultusk, 30 décembre 1806.

Le combat de Czarnowo, celui de Nasielsk, celui de Kolozomb, le combat de cavalerie de Lopaczin, ont été suivis par les combats de Golymin et de Pultusk; et la retraite entière et précipitée des armées russes a terminé l'année et la campagne.

COMBAT DE PULTUSK.

Le maréchal Lannes ne put arriver vis-à-vis Pultusk que le 26 au matin. Tout le corps de Bennigsen s'y était réuni dans la nuit. Les divisions russes qui avaient été battues à Nasielsk, poursuivies par la 3e division du corps du maréchal Davout, entrèrent dans le camp de Pultusk à deux heures après minuit. A dix heures, le maréchal Lannes attaqua, ayant la division Suchet en première ligne, la division Gazan en seconde ligne, la division Gudin, du 3e corps d'armée, commandée par le général Daultanne, sur sa gauche. Le combat devint vif. Après différents événements, l'ennemi fut culbuté. Le 17e régiment d'infanterie légère et le 34e se couvrirent de gloire. Les généraux Vedel et Claparède ont été blessés. Le général Trelliard,

commandant la cavalerie légère du corps d'armée, le général Boussart, commandant une brigade de la division de dragons Beker, le colonel Barthelemy, du 15e régiment de dragons, ont été blessés par la mitraille. L'aide de camp Voisin, du maréchal Lannes, et l'aide de camp Curial, du général Suchet, ont été tués l'un et l'autre avec gloire. Le maréchal Lannes a été touché d'une balle. Le 5e corps d'armée a montré, dans cette circonstance, ce que peuvent des braves et l'immense supériorité de l'infanterie française sur celle des autres nations. Le maréchal Lannes, quoique malade depuis dix jours, avait voulu suivre son corps d'armée. Le 85e régiment a soutenu plusieurs charges de cavalerie ennemie avec sang-froid et succès. L'ennemi, dans la nuit, a battu en retraite et a gagné Ostrolenka.

COMBAT DE GOLYMIN.

Pendant que le corps de Bennigsen était à Pultusk et y était battu, celui de Buxhœvden se réunissait à Golymin, à midi. La division Panin, de ce corps, qui avait été attaquée la veille par le grand-duc de Berg, une autre division qui avait été battue à Nasielsk, arrivaient par différents chemins au camp de Golymin.

Le maréchal Davout, qui poursuivait l'ennemi depuis Nasielsk, l'atteignit, le chargea, et lui enleva un bois près du camp de Golymin.

Dans le même temps, le maréchal Augereau, arrivant de Golaczyzna, prenait l'ennemi en flanc. Le général de brigade Lapisse, avec le 16e d'infanterie légère, enlevait à la baïonnette un village qui servait de point d'appui à l'ennemi. La division Heudelet se déployait et marchait à lui. A trois heures après midi, le feu était des plus chauds. Le grand-duc de Berg fit exécuter avec le plus grand succès plusieurs charges, dans lesquelles la division de dragons Klein se distingua. Cependant, la nuit arrivant trop tôt, le combat continua jusqu'à onze heures du soir. L'ennemi fit sa retraite en desordre, laissant son artillerie, ses bagages, presque tous ses sacs, et beaucoup de morts. Toutes les colonnes ennemies se retirèrent sur Ostrolenka.

Le général Fénerolz, commandant une brigade de dragons, fut tué d'un boulet. L'intrépide général Rapp, aide de camp de l'Empereur, a été blessé d'un coup de fusil, à la tête de sa division de dragons. Le colonel Sémélé, du brave 24e de ligne, a été blessé. Le maréchal Augereau a eu un cheval tué sous lui.

Cependant le maréchal Soult, avec son corps d'armée, était déjà arrivé à Mosaki, à deux lieues de Makow ; mais les horribles boues, suite des pluies et du dégel, arrêtèrent sa marche et sauvèrent l'armée russe, dont pas un seul homme n'eût échappé sans cet accident.

Les destins de l'armée de Bennigsen et de celle de Buxhœvden devaient se terminer en deçà de la petite rivière d'Orzyca; mais tous les mouvements ont été contrariés par l'effet du dégel, au point que l'artillerie a mis jusqu'à deux jours pour faire trois lieues. Toutefois l'armée russe a perdu 80 pièces de canon, tous ses caissons, plus de 1,200 voitures de bagages, et 12,000 hommes tués, blessés ou faits prisonniers. Les mouvements des colonnes françaises et russes seront un objet de vive curiosité pour les militaires, lorsqu'ils seront tracés sur la carte; on y verra à combien peu il a tenu que toute cette armée ne fût prise et anéantie en peu de jours, et cela par l'effet d'une seule faute du général russe.

Nous avons perdu 800 hommes tués, et nous avons eu 2,000 blessés. Maître d'une grande partie de l'artillerie ennemie, de toutes les positions ennemies, ayant repoussé l'ennemi à plus de quarante lieues, l'Empereur a mis son armée en quartiers d'hiver.

Avant cette expédition, les officiers russes disaient qu'ils avaient 150,000 hommes; aujourd'hui ils prétendent n'en avoir eu que la moitié. Qui croire, des officiers russes avant la bataille, ou des officiers russes après la bataille?

La Perse et la Porte ont déclaré la guerre à la Russie. Michelson attaque la Porte. Ces deux grands empires, voisins de la Russie, sont tourmentés par la politique fallacieuse du cabinet de Saint-Pétersbourg, qui agit depuis dix ans chez eux comme elle a fait pendant cinquante ans en Pologne.

M. Philippe de Ségur, maréchal des logis de la Maison de l'Empereur, se rendant à Nasielsk, est tombé dans une embuscade de Cosaques, qui s'étaient placés dans une maison du bois qui se trouve derrière Nasielsk. Il en a tué deux de sa main, mais il a été fait prisonnier. L'Empereur l'a fait réclamer, mais le général russe l'avait sur-le-champ dirigé sur Saint-Pétersbourg.

Moniteur du 16 janvier 1806.
(En minute au Dépôt de la guerre.)

11522. — NOTE POUR LE MONITEUR.

Pultusk, 30 décembre 1806.

Il paraîtrait qu'ayant de si grands projets sur ses voisins la Russie devait laisser tranquille la France. Telle aurait dû être sa politique, si l'intérêt de la Russie guidait ce cabinet; mais ce sont les passions de celui de Saint-James qui le guident. Toutefois elle procède contre la Porte en mettant de côté tous les égards que se doivent les nations.

Au moment où ses troupes entraient en Moldavie, elle déclare que c'est d'accord avec le Grand Seigneur; elle fait imprimer dans toutes les gazettes et colporter par ses agents un prétendu traité d'alliance avec la Porte : la Porte vient de le démentir, elle court aux armes. Passwan-Oglou et Mustapha Baraïctar, successeur de Terzeriek-Oglou, à Rustchuk, ont passé le Danube et occupé Bucharest avec 30,000 hommes, ce qui a arrêté la marche de l'armée russe. La Porte a fait demander des explications au ministre de Russie, qui a répondu qu'il ne savait ce que cela voulait dire. Mustapha Baraïctar et le pacha de Widdin, instruits que les Russes avaient arrêté le consul de France, ont fait arrêter le consul de Russie.

Quatre vaisseaux anglais sont devant Constantinople pour en imposer à la Porte; ils ne lui en imposeront pas, et l'Angleterre agirait contre ses plus chers intérêts si elle secondait les prétentions démesurées de la Russie. D'ailleurs, que fera-t-elle? elle pillera quelques bâtiments; mais tous les ports de la Turquie lui seront fermés, et les pertes qu'éprouvera son commerce porteront conseil à sa politique.

Tous les prétendus traités d'alliance entre la Porte et la Russie qu'on a colportés se sont trouvés faux; la guerre est déclarée entre ces deux puissances. L'excès des maux que la Russie fait à la Porte ralliera tous les Musulmans à la cause commune et aux intérêts les plus chers de leur patrie. Déjà Michelson et Dolgorouki, qui commandent l'armée russe, ont fait demander des secours.

Le Schah de Perse se prépare aussi à repousser l'injuste agression de la Russie et à entrer en Géorgie.

Dépôt de la guerre.

11523. — A L'IMPÉRATRICE.

Pultusk, 31 décembre 1806.

J'ai bien ri en recevant tes dernières lettres. Tu te fais des belles de la grande Pologne une idée qu'elles ne méritent pas. J'ai eu deux ou trois jours le plaisir d'entendre Paër et deux chanteuses qui m'ont fait de la très-bonne musique. J'ai reçu ta lettre dans une mauvaise grange, ayant de la boue, du vent, et de la paille pour tout lit. Je serai demain à Varsovie. Je crois que tout est fini pour cette année. L'armée va entrer en quartiers d'hiver.

Je hausse les épaules de la bêtise de madame de L. . . . . Tu devrais cependant te fâcher, et lui conseiller de n'être pas si sotte. Cela perce dans le public et indigne bien des gens.

Quant à moi, je méprise l'ingratitude comme le plus vilain défaut du cœur. Je sais qu'au lieu de te consoler ils t'ont fait de la peine.

Adieu, mon amie; je me porte bien. Je ne pense pas que tu doives aller à Cassel; cela n'est pas convenable. Tu peux aller à Darmstadt.

NAPOLÉON.

Lettres de Napoléon à Joséphine, etc.

11524. — A M. CAMBACÉRÈS.

Pultusk, 31 décembre 1806.

Mon Cousin, je reçois votre lettre du 18 décembre. Veillez au prix des blés. Vous savez que M. de Champagny a trop de sécurité sur cet objet important. Je vois avec plaisir que le régiment des fusiliers de ma Garde est parti le 22.

Vous verrez par les bulletins que nous avons eu les plus rapides succès. J'ai résolu de faire chanter un *Te Deum*. Vous remettrez, à cet effet, la lettre ci-jointe à M. Portalis. Faites écrire, dites, faites dire, parce que cela est vrai, que, bien loin qu'il y ait un traité d'alliance entre la Porte et la Russie, ces deux puissances sont en état de guerre et courent aux armes. Au même moment que les Russes sont entrés en Moldavie, les Turcs sont entrés en Valachie, ont occupé Bucharest et fait arrêter le consul russe.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le duc de Cambacérès.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11525. — AUX ÉVÊQUES.

De notre camp impérial de Pultusk, 31 décembre 1806.

Monsieur l'Évêque de. . . . . les nouveaux succès que nos armes ont remportés sur les bords du Bug et de la Narew, où en cinq jours de temps elles ont mis en déroute l'armée russe avec perte de son artillerie, de ses bagages et d'un grand nombre de prisonniers, en l'obligeant à évacuer toutes les positions importantes où elle s'était retranchée, nous portent à désirer que notre peuple adresse des remercîments au ciel pour qu'il continue à nous être favorable, et pour que le Dieu des armées seconde nos justes entreprises, qui ont pour but de donner enfin à nos peuples une paix stable et solide que ne puisse troubler le génie du mal.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11526. — A M. DE SÉGUR.

Pultusk, 31 décembre 1806.

Votre fils a été fait prisonnier par les Cosaques; il en a tué deux de sa main avant de se rendre; il n'a été que très-légèrement blessé. Je l'ai fait réclamer, mais ces messieurs l'ont fait sur-le-champ partir pour Saint-Pétersbourg, où il aura le plaisir de faire sa cour à l'Empereur. Il vous sera facile de faire comprendre à Mme de Ségur que cet événement n'a rien de désagréable et doit ne l'alarmer en rien.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11527. — A M. FOUCHÉ.

Pultusk, 31 décembre 1806.

Je lis dans *le Publiciste* du 18 une prétendue lettre de Kosciuszko. Ce sont des moyens bien misérables que ceux-là et qui ne tendent qu'à décréditer. A quoi sert le mensonge, lorsque la vérité est si bonne à dire? Qu'avons-nous besoin de Kosciuszko, puisque Kosciuszko veut rester tranquille? Le peuple de Pologne n'est pas un peuple qu'on remue avec des proclamations. Tout cela, vu de Varsovie, est bien pitoyable, je vous l'ai déjà mandé.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11528. — A M. FOUCHÉ.

Pultusk, 31 décembre 1806.

Le prince Auguste de Prusse, prisonnier de guerre, a été envoyé en France par le général Clarke. Il est convenable de le bien traiter, mais de l'isoler des Prussiens. Il a été envoyé à Dijon; concertez-vous avec le ministre Dejean pour lui donner une autre destination. Le plus clair serait peut-être de l'envoyer à Paris.

Cette affaire de Mme Salmatoris me paraît fort extraordinaire. Je désire que vous en écriviez à M. Salmatoris. Vous me ferez connaître sa réponse. Faites-lui comprendre qu'il faut que sa femme reste tranquille dans un petit village et ne donne plus de dîners; sans quoi je la ferai mettre à Fenestrelle pendant plusieurs mois.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11529. — A M. FOUCHÉ.

Pultusk, 31 décembre 1806.

Je vois avec plaisir ce que vous avez fait pour le manuscrit de M. Rulhière; j'attends avec impatience d'en avoir un exemplaire.

M. Raynouard est très-capable de faire de bonnes choses, s'il se pénètre bien du véritable esprit de la tragédie chez les anciens : la fatalité poursuivait la famille des Atrides, et les héros étaient coupables sans être criminels; ils partageaient les crimes des dieux. Dans l'histoire moderne, ce moyen ne peut être employé; celui qu'il faut employer, c'est la nature des choses : c'est la politique qui conduit à des catastrophes sans des crimes réels. M. Raynouard a manqué cela dans *les Templiers*. S'il eût suivi ce principe, Philippe le Bel aurait joué un beau rôle; on l'eût plaint, et on eût compris qu'il ne pouvait faire autrement. Tant que le canevas d'une tragédie ne sera pas établi sur ce principe, elle ne sera pas digne de nos grands maîtres. Rien ne montre davantage le peu de connaissance que beaucoup d'auteurs font voir des ressorts et des moyens de la tragédie, que les procès criminels qu'ils établissent sur la scène. Il faudrait du temps pour développer cette idée, et vous sentez que j'ai autre chose à penser. Toutefois je crois l'auteur des *Templiers* capable de faire de bonnes choses.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11530. — AU GÉNÉRAL JUNOT, GOUVERNEUR DE PARIS.

Pultusk, 31 décembre 1806.

Je reçois votre lettre du 18 décembre. Je vois que les fusiliers de ma Garde, forts seulement de 1,400 hommes, sont partis le 22; je les compte donc arrivés à Mayence. Les bataillons de Paris sont partis le 24. Ils ne tarderont donc pas non plus à être à Mayence. J'ai ordonné que tous les officiers et sous-officiers employés au recrutement fussent remplacés; ce qui vous donnera des officiers pour les 3es bataillons. Pressez auprès du ministre Dejean la retraite des officiers hors d'état de servir et pour leur remplacement. Pour tout ce qui regarde ma Garde, mon intention est que vous preniez des ordres de l'archichancelier; c'est la règle. Nous avons obtenu ici les plus grands succès, et, en trente jours, nous avons poussé l'armée russe à plus de quarante lieues. Elle est cependant heureuse d'être échappée, car, sans un affreux dégel qui nous a mis dans la boue jusqu'à la ceinture, pas un homme ne se serait échappé.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11531. — ORDRE POUR LE GÉNÉRAL GARDANE.

Pultusk, 31 décembre 1806.

Le général Gardane se rendra aux avant-postes. Il mènera avec lui deux officiers d'ordonnance et deux aides de camp. Il m'en expédiera un toutes les fois qu'il y aura quelque chose de nouveau, ou tous les soirs, lorsque les rapports seront arrivés. Il se tiendra tant au quartier du général Watier qu'à celui des généraux Lasalle et Milhaud. Il aura soin de bien reconnaître le pays et les cantonnements qu'occupent tous les corps de dragons et de cavalerie légère, ainsi que les troupes du maréchal Soult. Il restera là huit jours, et jusqu'à ce qu'il soit relevé par un autre aide de camp. Il préviendra les généraux du départ de ses officiers, pour qu'on puisse en profiter et envoyer les rapports au major général.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11532. — A M. DE TALLEYRAND.

Pultusk, 31 décembre 1806.

Monsieur le Prince de Bénévent, je reçois votre dépêche du 30; j'y vois avec plaisir les bonnes nouvelles de Constantinople. Je suis aise surtout que les Turcs aient occupé Bucharest. Envoyez en toute hâte une réponse, qui est ci-jointe, à la lettre du Grand Seigneur. Instruisez Sébastiani et nos différents consuls de tout ce qui s'est passé. Quant à la cour de Vienne, recommandez à M. Andréossy d'observer tous ses mouvements et de rester tranquille. Recommandez à M. Sebastiani de faire passer toutes les nouvelles et bulletins en Perse. Faites mettre dans *le Moniteur* des articles de Bucharest pour faire connaître la conduite hypocrite de la Russie et la situation de ses affaires avec la Porte.

NAPOLÉON.

Archives des affaires étrangères.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11533. — AU SULTAN SELIM.

Varsovie, 1er janvier 1807.

Salut et bonheur à notre très-grand et fidèle Ami! Nos usages sont d'ouvrir l'année par des vœux pour ceux qui nous sont chers, et nos premiers vœux sont pour vous. J'ai reçu avec joie les lettres de Votre Hautesse, et j'ai vu ses nobles résolutions. Vous n'avez pas voulu provoquer la guerre; on vous la déclare. Que tout son poids retombe

sur les ennemis qui envahissent votre empire! Ils ne vous avaient demandé d'éloigner de la Moldavie et de la Valachie vos serviteurs fidèles que pour s'ouvrir l'entrée de ces provinces. Mais j'apprends que vos armées se rassemblent, et que, averti par une inspiration d'en haut de l'invasion des Russes dans le même moment où ils passaient le Dniester, vous avez résolu de leur opposer toutes vos forces. La même voix qui, pour sauver votre empire, vous révélait la marche de vos ennemis, vous a excité à m'envoyer un de vos fidèles ministres pour signer, en votre nom, le traité d'alliance qui doit nous unir, et qui assurera, par sa conclusion, une garantie à votre puissance. J'attends votre plénipotentiaire : il me dira ce que vous avez fait, vos projets, vos ressources, et nous concerterons ensemble les opérations de la guerre. Je suis venu jusque dans les États voisins de vos frontières chercher et poursuivre nos ennemis. Une armée de 80,000 Russes, commandée par leurs meilleurs généraux, a été enfoncée, battue, chassée sur tous les points. Elle a déjà perdu cinquante lieues de pays, son artillerie, ses bagages, un grand nombre de morts et de prisonniers. Le moment est arrivé de faire remonter l'empire ottoman à son ancienne grandeur. Il n'y a pas un instant à perdre. Vos frontières sont envahies. Appelez tous vos fidèles sujets à la défense de ce qu'ils ont de plus cher. Ce sont vos villes, vos mosquées, c'est jusqu'au nom musulman que les Russes voudraient détruire, et les projets de vos ennemis vous forcent à les vaincre. Je prie Dieu qu'il bénisse vos armes, qu'il augmente les jours de Votre Hautesse, et qu'il les remplisse de gloire et de prospérité, avec fin très-heureuse.

Votre très-cher et parfait ami.

Écrit en notre château impérial de Varsovie le 1er de l'an 1807.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11534. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Varsovie, 1er janvier 1807.

Mon Cousin, donnez l'ordre au maréchal Kellermann de former les 5e, 6e, 7e et 8e régiments provisoires. Les bataillons seront composés d'une compagnie des 3es bataillons, savoir : pour le 5e régiment, les mêmes bataillons que ceux qui ont fourni au 1er régiment; pour le 6e, les mêmes qui ont fourni au 2e; pour le 7e, les mêmes que pour le 3e; pour le 8e, les mêmes que pour le 4e.

Donnez ordre au maréchal Kellermann d'envoyer à Cassel le 5e régiment provisoire lorsqu'il sera formé, et donnez ordre au 3e régi-

ment, qui est à Cassel, de se rendre à Magdeburg, et aux deux qui sont à Magdeburg d'en partir pour se rendre à Berlin, où ils tiendront garnison jusqu'à nouvel ordre. Ainsi, des quatre régiments provisoires, deux resteront à Berlin et deux à Magdeburg.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.

11535. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Varsovie, 2 janvier 1807.

Mon Cousin, vous trouverez ci-joint l'état de situation de l'armée polonaise, ainsi que l'ordre que je donne pour son mouvement. Vous ferez connaître au maréchal Bernadotte que ce corps est sous ses ordres. Mon intention est que, lorsque les Polonais seront en force, vous les dirigiez sur Marienwerder, et qu'ils bloquent Graudenz. Vous donnerez également des ordres pour que les hommes disponibles des 2es bataillons soient incorporés dans les 1ers, afin de commencer par avoir une force respectable.

Je désire que vous envoyiez un adjudant commandant intelligent à Lowicz pour voir ce que c'est que la levée de la noblesse; il les suivra à Bromberg pour voir quelle tournure ils ont et sur quoi on peut compter.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11536. — ORDRE POUR L'ARMÉE POLONAISE.

Varsovie, 2 janvier 1807.

Le 1er bataillon de chacun des 1er, 2e, 3e et 4e régiments, complété à 800 hommes présents sous les armes et faisant un total de 3,200 hommes, sous les ordres du général de brigade Axamitowski, partiront de leur cantonnement pour se réunir à Bromberg.

Les 5e, 6e, 7e et 8e régiments formeront la 2e brigade sous les ordres du général de brigade Fischer, et cette brigade, également composée du 1er bataillon de chaque régiment, complété à 800 hommes, sera de même dirigée sur Bromberg.

Cette force de 6,400 hommes formera la division Dombrowski.

Le 1er régiment de chasseurs à cheval formera son 1er escadron au nombre de 150 chevaux et divisé en deux compagnies.

Le 2e régiment composera de même son 1er escadron.

Ces deux escadrons, forts de 300 hommes, joindront également la division à Bromberg.

La compagnie d'artillerie à pied qui se réunit à Posen servira six pièces, qui lui seront remises par le commandant d'artillerie pour le service de la division.

Le régiment de cavalerie nationale formera trois escadrons, chacun de 120 hommes, et ces escadrons iront également joindre la division Dombrowski à Bromberg.

Cette division sera ainsi portée à une force de 7,000 hommes.

Toute la levée noble se rendra également à Bromberg pour former la cavalerie du général Dombrowski.

Les 2es bataillons des huit régiments seront promptement mis en état de suivre les 1ers.

Les 9e et 10e régiments achèveront leur organisation à Varsovie. Lorsqu'ils seront formés, ils recevront une destination.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11537. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Varsovie, 2 janvier 1807.

Mon Cousin, donnez des ordres au chef d'état-major de l'armée de Naples de dissoudre les bataillons provisoires formés à Bologne et à Rimini, dans le courant d'août dernier, des différents détachements des 3es bataillons des dépôts. Cela n'avait été imaginé que pour envoyer en ordre ces hommes à leurs corps. Cependant, depuis plusieurs mois, ils sont arrivés, et, au lieu de les incorporer, on les laisse subsister sous cette organisation provisoire. C'est la bonne manière de désorganiser une armée. Faites connaître à ce chef d'état-major que je le rends responsable de l'exécution du présent ordre.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11538. — AU ROI DE NAPLES.

Varsovie, 2 janvier 1807.

Mon Frère, par l'état de situation du 24 novembre, je vois que les deux brigades de la réserve provisoire qui ont été formées des dépôts de l'armée de Naples ne sont pas encore dissoutes, et que les détachements n'ont pas rejoint leurs régiments. J'espère que cette opération sera faite à l'heure qu'il est. Cela porte dans la comptabilité un grand désordre; cela décourage les corps; cela a toute espèce d'in-

convénients. Les officiers et sous-officiers de tous les bataillons provisoires sont d'ailleurs nécessaires aux dépôts pour instruire le grand nombre de conscrits qui vient d'y arriver. Je vous recommande cet objet, qui est des plus importants. Renvoyez les majors, officiers et sous-officiers des 3es bataillons aux dépôts. Donnez l'ordre que les détachements provisoires rejoignent leurs régiments.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11539. — AU GÉNÉRAL CLARKE.

Varsovie, 2 janvier 1807.

Je reçois votre état de situation du 26. J'y vois que la division Espagne n'est pas encore partie. J'y vois aussi que vous avez beaucoup de chevaux de la compagnie Breidt, qui seraient bien plus utiles à l'armée qu'à Berlin. J'approuve ce que vous avez fait pour le prince Auguste; c'était une mauvaise chose que sa présence à Berlin. Ce que vous avez fait également pour le général me paraît bien. Réitérez ces mesures de manière à éloigner de Berlin tous les aliments de discorde et de trouble. Si la situation des affaires se prolonge, il est prudent de penser à la possibilité d'un moment d'hésitation.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11540. — AU GÉNÉRAL CLARKE.

Varsovie, 2 janvier 1807.

Voyez M. la Bouillerie et faites-lui connaître que j'ai besoin d'argent et que je désire qu'il m'expédie en toute diligence sept à huit millions sur Varsovie, en argent et en or; mais point de cuivre.

Travaillez avec lui pour savoir si ses papiers sont au courant. J'aurais besoin d'un état qui me fît connaître la situation du recouvrement des contributions, tant ordinaires qu'extraordinaires. A Cassel, à Baireuth et dans tous les pays conquis, on a fait des recouvrements considérables.

Pressez les envois d'argent, parce que j'en ai grandement besoin.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11541. — AU ROI DE HOLLANDE.

Varsovie, 2 janvier 1807.

Vous accordez bien de la confiance à l'ancien colonel du 21e d'infanterie légère; je doute qu'il la mérite. Il a laissé son régiment dans

un mauvais état, et de forts soupçons de dilapidation planent sur lui.

Je pense que vous avez eu tort de créer des maréchaux; cela a l'inconvénient de dépenser beaucoup d'argent et de donner bien des prétentions à des hommes qui ont fait peu de chose. Croyez-vous qu'un général de division français voudrait être commandé par un maréchal hollandais? Vous singez l'organisation de la France, lorsque vous vous trouvez dans des circonstances très-différentes. Commencez donc par établir une conscription et avoir une armée.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11542. — A M. DE THIARD, A DRESDE.

Varsovie, 2 janvier 1807.

J'ai reçu votre lettre du 20 décembre. Je ne vois pas d'inconvénient à ce qu'on remplace 600 hommes à cheval par une quantité proportionnée d'infanterie. Je vous laisse le maître de traiter cette affaire; mais je désirerais que le contingent pût partir avant le 15 janvier. Je ne vois pas également de difficulté à ce que les officiers d'infanterie saxons conservent leurs chevaux, si tel est leur usage. Poussez le départ de cette division saxonne autant que possible. Du moment que cette affaire sera finie, je vous appellerai à l'armée.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11543. — A L'IMPÉRATRICE, A MAYENCE.

Varsovie, 2 janvier 1807.

J'ai reçu ta lettre, mon amie. Ta douleur me touche; mais il faut bien se soumettre aux événements. Il y a trop de pays à traverser depuis Mayence jusqu'à Varsovie; il faut donc que les événements me permettent de me rendre à Berlin, pour que je t'écrive d'y venir. Cependant l'ennemi battu s'éloigne; mais j'ai bien des choses à régler ici. Je serais assez d'opinion que tu retournasses à Paris, où tu es nécessaire. Renvoie ces dames qui ont leurs affaires; tu gagneras d'être débarrassée de gens qui ont dû bien te fatiguer.

Je me porte bien. Il fait mauvais. Je t'aime de cœur.

NAPOLÉON.

Lettres de Napoléon à Joséphine, etc.

11544. — AU GÉNÉRAL DEJEAN.

Pultusk, 3 janvier 1807.

Monsieur Dejean, j'ai reçu votre rapport du 18 sur les dépôts des régiments de cavalerie au 1er décembre, duquel il résulte qu'au 1er janvier il y aura 4,700 chevaux à ces dépôts et, à l'effectif, 6,700 hommes, en supposant tous les conscrits rentrés. Je désire que vous me renvoyiez le même état avec une colonne de plus qui fasse connaître la situation réelle au 1er janvier, et le nombre des conscrits que doit recevoir chaque régiment sur la conscription de 1807. Je crois que j'ai destiné près de 10,000 hommes pour la cavalerie; ce serait donc 16,000 hommes qu'aurait la cavalerie dans le courant de l'année. Comme je n'ai que 4 ou 5,000 chevaux, ce serait 7 ou 8,000 à envoyer à l'armée. Je suis du reste très-content de cet état, qui me paraît clair. Dans la colonne des conscrits de 1806, je ne sais pas si la réserve de 1806 est comprise. Je suis porté à croire que non, puisqu'elle ne présente que 5,000 hommes pour toute la cavalerie. Vous aurez soin de faire lever tout doute sur cet objet. On se plaint beaucoup de l'habillement. Les draps n'arrivent pas et les conscrits ne sont pas habillés. Cependant, par les renseignements que je reçois, il paraît que cette partie va mieux en Italie.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(Minute aux Arch. de l'Emp.)

11545. — NOTE POUR L'INTENDANT GÉNÉRAL.

Varsovie, 3 janvier 1807.

Il paraît que nous avions 8,000,000 de rations de vin ou eau-de-vie à Stettin, c'est-à-dire pour l'armée pendant cent jours.

2,900,000 rations sont déjà parties pour Küstrin.
500,000 — pour Bromberg.

Sur les 2,900,000 rations, 1,800,000 rations sont parties pour Posen, où elles doivent être arrivées à l'heure qu'il est; il n'en reste donc plus à Küstrin que 1,100,000.

Il en reste à Stettin 4,600,000 rations. Il paraîtrait convenable d'en diriger encore 1,000,000 de rations sur Küstrin, 600,000 rations en droite ligne sur Posen, et 3,000,000 de rations sur Bromberg, partie pour venir à Varsovie et partie pour rester à Thorn.

Alors les 8,000,000 de rations que nous avions à Stettin se trouveraient partagées ainsi : 3,900,000 rations arrivées à Küstrin et de là filées sur Posen et sur Varsovie; 4,000,000, filées directement sur Bromberg pour remonter la Vistule.

Il faut avoir soin qu'il reste toujours 1,000,000 de rations à Küstrin.

Il ne faut faire venir de Glogau que de la farine et point de blé.

Indépendamment des demandes de farine de Glogau sur Varsovie, il faudrait faire fabriquer 2,000 rations de biscuit par jour à Glogau pour Varsovie, autant à Stettin, autant à Küstrin et autant à Spandau. Cette fabrication éparpillée serait insensible et pourrait, selon les événements, être d'une grande ressource.

Mais c'est surtout à Varsovie, Posen, Bromberg et Thorn qu'il faut confectionner : 10,000 rations par jour à Varsovie, 3,000 à Posen, autant à Kalisz, à compte sur les magasins.

Il faut passer sans délai le marché pour 16,000 quintaux de froment à tirer de la Gallicie. On pourrait même faire des marchés pour 8,000 autres quintaux de farine également de froment; il y a des moyens de mouture en Gallicie; ainsi ce serait un marché de 24,000 quintaux, au lieu de 16,000. Mais la grande affaire, c'est le temps; il faut que les versements de farines se fassent par 3 ou 400 quintaux dans les époques les plus rapprochées; les versements de grains également : il faut qu'à chaque retard d'un jour d'un versement il y ait une retenue; quand le calcul de cela porterait à dépenser 10,000 francs de plus, puisque nécessairement cela augmentera le prix de la denrée, ce serait 10,000 francs bien employés.

Si la Gallicie avait des moyens de mouture tels que l'on pût conclure tout en farine sans porter un trop grand retard dans les versements, ce serait encore meilleur, car avec de la farine on vit.

J'ai autorisé un marché de 24,000 quintaux de froment au lieu de 16,000 qui étaient demandés, parce que je désire que 8,000 soient versés à Pultusk.

Ainsi, en résumant, l'intendant général passera sans délai un marché de 24,000 quintaux de froment ou farine à condition que cela sera acheté dans la Gallicie; le tiers de tous les versements se fera à Pultusk, et nécessairement cette partie sera plus chère.

Pour Pultusk, du moment que le pays où est l'armée sera organisé, il faudra faire là une réquisition de blé et de seigle; si même la rivière ne gelait pas, on pourrait en tirer de plus loin.

Il faut envoyer à Pultusk un garde-magasin et un constructeur de fours et de quoi faire 30,000 rations par jour.

L'intendant chargera deux agents des subsistances de parcourir chaque cercle, d'avoir une conférence avec l'administration et de faire connaître quand les transports commenceront; il est probable même que ces moyens ne suffiront pas, et qu'il faudra nommer un officier

avec quelques gendarmes ou cavaliers par cercle pour entretenir une correspondance et presser les neuf cercles de verser ici. Pour aujourd'hui il n'y a qu'à se contenter de ces agents et les faire partir pour qu'ils parcourent chacun quatre cercles; ils passeront un jour dans chaque cercle et rendront compte de leurs opérations.

Dans les dispositions actuelles on vient de pourvoir à la subsistance des corps des maréchaux Lannes et Davout; ceux du prince de Ponte-Corvo et Ney tireront de Thorn; il reste donc les corps des maréchaux Augereau et Soult auxquels on n'a pas encore pourvu. Le maréchal Soult doit établir sa manutention, son magasin et son hôpital à Plock; le maréchal Augereau, à Wyszogrod sur la Vistule. Indépendamment de ce, le maréchal Soult pourra établir plusieurs petits magasins sur la ligne, et ces magasins s'approvisionneront des réquisitions sur la rive droite de la Vistule; mais aussi ils tireront des magasins de Kowal et de Blonie (Kowal, le maréchal Soult, Blonie, le maréchal Augereau). Pour cela il faut que ces magasins se trouvent approvisionnés; il faut donc écrire au commandant et à l'intendant des départements de Posen, Kalisz et Bromberg, qu'il faut que, tous les jours, ils se fassent rendre compte de ce qui sera porté, et qu'ils prennent les mesures les plus vigoureuses pour que les magasins s'approvisionnent.

Ainsi, pendant l'hiver, l'armée se nourrira de six magasins : Varsovie, Pultusk, pour le maréchal Davout; Wyszogrod, pour le maréchal Augereau; Plock, pour le maréchal Soult; Thorn, pour le maréchal Ney; Bromberg, pour le maréchal Bernadotte.

Il faut qu'il y ait dans chacun de ces endroits des fours pour nourrir leurs corps d'armée. Il faut que les ressources locales soient utilisées pour former ces magasins avec 800 quintaux de froment pour le magasin de Pultusk, provenant d'un marché, et un secours tiré du magasin de Blonie pour Wyszogrod, et un du magasin de Kowal pour Plock. Une fois ce service monté, il serait facile à chaque corps d'armée de se procurer, en quinze ou vingt jours de temps, quatre jours de biscuit de réserve.

On fera comprendre que je veux que les magasins soient sur la Vistule, afin de pouvoir les transporter promptement sur la rive gauche; ce qui n'empêche pas d'établir un, deux ou trois petits magasins journaliers à la tête des cantonnements.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le comte Daru.

11546. — NOTE POUR L'INTENDANT GÉNÉRAL.

Varsovie, 3 janvier 1807.

J'avais confisqué tout le vin qui se trouvait à Varsovie; j'avais promis de le payer, ce qui est juste; me faire savoir si on en a fait une évaluation raisonnable, afin d'en ordonner le payement.

Un Juif s'était offert pour fournir, de la Gallicie, tout le vin qu'on voudrait; savoir si on a fait un marché avec lui, et où cela en est.

Il faudrait faire un marché pour l'eau-de-vie de vin.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le comte Daru.

11547. — NOTE POUR L'INTENDANT GÉNÉRAL.

Varsovie, 3 janvier 1807.

Il résulte du travail d'aujourd'hui que, d'ici au 10 janvier, j'aurai six millions en caisse. L'intendant général me remettra demain matin ce qu'il faut pour payer novembre à l'armée et pour payer décembre aux officiers. Il faut toujours qu'il reste trois millions en réserve dans la caisse à Varsovie pour des événements extraordinaires; les réserver en or, si faire se peut. Je veux avoir au quartier général un payeur, avec 4 ou 500,000 florins.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le comte Daru.

11548. — AU GÉNÉRAL CLARKE.

Varsovie, 3 janvier 1807.

Je vous envoie un état de situation que m'a remis M. Daru. Je vous prie de me le renvoyer avec des notes sur chaque somme, après avoir fait un long travail avec M. la Bouillerie. J'ai besoin de beaucoup d'argent. Voyez que M. la Bouillerie m'expédie une douzaine de millions. Cet état porte que treize millions en numéraire ont déjà été versés dans la caisse de M. la Bouillerie, et neuf en effets. Ces vingt-deux millions me seraient fort utiles. Je crois que là-dessus il n'a encore envoyé que cinq millions. Donnez-moi tous les éclaircissements qui pourraient me faire connaître de quelle nature sont les neuf millions en effets qui ont été reçus. Le Mecklenburg, le Hanovre ne sont pas là-dessus. Je vois que les États prussiens n'ont encore payé, sur cent trente-cinq millions qu'ils devaient payer, que quatre millions; pressez donc les recouvrements de Berlin, Magdeburg, Stettin, car enfin il faut de l'argent. La contribution de Saxe doit, à

l'heure qu'il est, être toute rentrée, partie en argent, partie en lettres de change; *idem* celle de Saxe-Weimar.

Pour l'imposition ordinaire des États prussiens, vous verrez qu'ils ne m'ont rendu encore qu'un million. Les mois d'octobre, novembre et décembre devraient me rendre davantage, le sel, le tabac, les impositions directes, les domaines nationaux et autres objets.

Renvoyez-moi le même état, avec toutes les observations et éclaircissements que vous pourrez y joindre. Puis-je compter que votre gouvernement pourra me rendre huit millions par mois?

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11549. — 48e BULLETIN DE LA GRANDE ARMÉE.

Varsovie, 3 janvier 1807.

Le général Corbineau, aide de camp de l'Empereur, est parti de Pultusk avec trois régiments de cavalerie légère pour se mettre à la suite de l'ennemi. Il est arrivé le 1er janvier à Ostrow, après avoir occupé Brok. Il a ramassé 400 prisonniers, plusieurs officiers et plusieurs voitures de bagages.

Le maréchal Soult, ayant sous ses ordres les trois brigades de cavalerie légère de la division Lasalle, borde la petite rivière d'Orzyca, pour mettre à couvert les cantonnements de l'armée. Le maréchal Ney, le maréchal prince de Ponte-Corvo et le maréchal Bessières, ont leurs troupes cantonnées sur la gauche. Les corps d'armée des maréchaux Soult, Davout et Lannes occupent Pultusk et les bords du Bug.

L'armée ennemie continue son mouvement de retraite.

L'Empereur est arrivé le 2 janvier à Varsovie, à deux heures après midi.

Il a gelé et neigé pendant deux jours; mais déjà le dégel recommence, et les chemins, qui paraissaient s'améliorer, sont devenus aussi mauvais qu'auparavant.

Le prince Borghèse a été constamment à la tête du 1er régiment de carabiniers qu'il commande. Les braves carabiniers et cuirassiers brûlent d'en venir aux mains avec l'ennemi; mais les divisions de dragons qui marchent en avant, ayant tout enfoncé, ne les ont pas mis dans le cas de fournir une charge.

Sa Majesté a nommé le général la Riboisière général de division, et lui a donné le commandement de l'artillerie de sa Garde. C'est un officier du plus rare mérite.

Les troupes du grand-duc de Würzburg forment la garnison de

Berlin. Elles sont composées de deux régiments qui se font distinguer par leur belle tenue.

Le corps du prince Jérôme assiége toujours Breslau. Cette belle ville est réduite en cendres. L'attente des événements, et l'espérance qu'elle avait d'être secourue par les Russes, l'ont empêchée de se rendre. Mais le siége avance. Les troupes bavaroises et wurtembergeoises ont mérité les éloges du prince Jérôme et l'estime de l'armée française.

Le commandant de la Silésie avait réuni les garnisons des places qui ne sont pas bloquées et en avait formé un corps de 8,000 hommes, avec lequel il s'était mis en marche pour inquiéter le siége de Breslau.

Le général Hédouville, chef de l'état-major du prince Jérôme, a fait marcher contre ce corps le général Montbrun, commandant les Wurtembergeois, et le général Minucci, commandant les Bavarois. Ils ont atteint les Prussiens à Strehlen, les ont mis dans une grande déroute, et leur ont pris 400 hommes, 600 chevaux, et des convois considérables de subsistances que l'ennemi avait le projet de jeter dans la place. Le major Hirscher, à la tête de 150 hommes des chevau-légers de Linange, a chargé deux escadrons prussiens, les a rompus, et leur a fait 36 prisonniers.

Sa Majesté a ordonné qu'une partie des drapeaux pris au siége de Glogau fût envoyée au roi de Wurtemberg, dont les troupes se sont emparées de cette place. Sa Majesté, voulant aussi reconnaître la bonne conduite de ces troupes, a accordé au corps de Wurtemberg dix décorations de la Légion d'honneur.

Une députation du royaume d'Italie, composée de MM. Prina, ministre des finances et homme d'un grand mérite, Renier, podestat de Venise, et Guastavillani, conseiller d'État, a été présentée aujourd'hui à l'Empereur.

Sa Majesté a reçu le même jour toutes les autorités du pays, et les différents ministres étrangers qui se trouvent à Varsovie.

Moniteur du 18 janvier 1807.
(En minute au Dépôt de la guerre.)

11550. — A M. CAMBACÉRÈS.

Varsovie, 4 janvier 1807.

Je reçois votre lettre du 22. J'ai reçu, depuis, plusieurs dépêches de Constantinople, avec des lettres du Grand Seigneur, qui paraît

décidé à se défendre, et déjà les armées turques sont entrées à Bucharest.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11551. — A M. CAMBACÉRÈS.

Varsovie, 4 janvier 1807.

Mon Cousin, mon intention est de disposer de 500,000 francs par mois, pendant l'année 1807, pour faire travailler les manufactures. De quelle manière cette somme doit-elle être employée pour remplir mon but et être le moins onéreuse au trésor public? C'est ce que je désire que vous discutiez dans un conseil où vous appellerez les ministres, les présidents du Conseil d'État et les autres personnes que vous jugerez convenable d'y appeler. Le procès-verbal de ces séances me sera envoyé.

Il faudrait établir un grand magasin des objets qui, pendant la guerre, n'auraient plus d'écoulement à l'étranger, pour les revendre ensuite à la paix, ou, enfin, prendre tout autre moyen que votre prudence et celle du conseil vous suggéreront. Indépendamment, j'ai destiné 2,000,000 sur le trésor de la Couronne, à être employés en achats d'étoffes et d'autres objets d'ameublement propres aux châteaux de Compiègne, Fontainebleau. Le trésor de la Couronne supportera ces frais, qui ne seront qu'une avance.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le duc de Cambacérès.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11552. — A M. DE CHAMPAGNY.

Varsovie, 4 janvier 1807.

Monsieur Champagny, j'ai porté, dans la distribution de janvier, 500,000 francs pour faire travailler les manufactures. Je désire qu'un conseil soit assemblé chez M. l'archichancelier, et que l'on discute de quelle manière cet argent doit être employé pour remplir le but que je me propose. J'accorde les deux millions que vous me demandez pour la ville de Lyon; ils seront payés par le trésor de la Couronne et employés au profit du garde-meuble. J'accorde un million pour les manufactures de Rouen et des autres villes qui peuvent fournir des objets à l'ameublement de mes palais. Voici ce que je désire que vous fassiez pour cela : vous ferez appeler M. Desmasis, administrateur du garde-meuble, et M. Fontaine, mon premier architecte, et vous ferez faire le travail des commandes pour l'ameublement du

palais de Compiègne et même de celui de Versailles. Les prix seront discutés et réglés de manière que je n'y perde rien, et que mon garde-meuble ait pour trois millions de valeurs dans l'année. Comme je n'habiterai pas Versailles de plusieurs années, et que je n'avais point l'objet de meubler cette année le château de Compiègne, ce sera une avance que fera le trésor de la Couronne pour faire travailler les manufactures. Je vous laisse le maître, en suivant dans ce travail le but que je me propose de meubler mes palais, de faire ce que vous jugerez se concilier avec l'encouragement des manufactures qui en auront besoin, de manière qu'où il aurait été possible de mettre une chose on en mette une autre, si cette chose tient à une branche qui a besoin d'encouragement. Indépendamment de cela, s'il est des manufactures qui puissent fournir à la toilette de l'Impératrice et qui demandent un encouragement particulier, je ne me refuserai pas, sur la demande que vous m'en ferez, à en faire les fonds et à faire cette année des emplettes que l'on n'aurait faites que dans d'autres temps. Je crois donc, par ces dispositions, avoir surpassé vos demandes. Je m'en repose sur vous pour que tout soit fait de manière qu'il n'y ait aucune perte ni pour le trésor public, ni pour le trésor de la Couronne.

NAPOLÉON.

Archives du ministère du commerce, de l'agriculture et des travaux publics.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11553. — A M. CAMBACÉRÈS.

Varsovie, 4 janvier 1807.

Mon Cousin, vous trouverez ci-joint une lettre que j'écris au ministre des finances et que vous lui ferez remettre. J'y joins un rapport qu'il m'a fait.

Les hôtels des monnaies ne travaillent plus; toutes les pièces rognées sont fondues. Le moment paraîtrait donc arrivé de démonétiser l'ancienne monnaie.

Faut-il commencer par démonétiser l'or, les pièces de 6 livres, ou commencer par les pièces de 3 livres et au-dessous? Voilà la première question qui doit occuper le conseil.

Deuxième question : Quels sont les inconvénients attachés au système du ministre des finances? Est-il préférable de déclarer telles pièces démonétisées et d'en faire supporter les frais par le trésor public? Peut-on évaluer ces frais?

Troisième question : Ces matières ne donnent-elles pas constam-

ment lieu à des mécontentements, et ne vaut-il pas mieux attendre la paix pour s'en occuper? Par quels moyens peut-on alors pourvoir, sans toucher à la question générale, à donner de l'occupation aux hôtels des monnaies? Combien y en a-t-il en France, et combien faut-il que chacun fabrique pour être raisonnablement occupé?

Voilà les questions que le conseil doit agiter.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le duc de Cambacérès.
(La minute aux Arch. de l'Emp.)

11554. — A M. GAUDIN.

Varsovie, 4 janvier 1807.

J'ai lu votre rapport du 21 décembre, par lequel il me paraît que vous désirez que la refonte des monnaies soit faite aux frais du trésor public. Vous évaluez ce qu'il en coûterait au trésor à une trentaine de millions, et vous proposez d'affecter cette année deux millions pour cet objet. Ne serait-il pas plus simple de démonétiser telle espèce de pièces? Ainsi, par exemple, si les pièces de 24 sous et de 12 sous sont les pièces le plus en mauvais état, et s'il n'y en a en circulation que vingt-cinq à trente millions, ne pourrait-on pas déclarer que les particuliers aient à les porter à la Monnaie pour être fondues? Ils supporteraient une perte d'un ou deux pour cent, ce qui serait très-peu de chose, et le trésor n'en ferait aucune. On pourrait faire la même chose successivement pour les autres pièces, et en peu de temps on aurait refondu toutes nos monnaies sans qu'il en coûtât rien. Il me semble que c'est le principe qu'on avait adopté en l'an XI. Ainsi donc je serais d'avis de décréter que toutes les pièces de 12 sous, de 24 sous, de 3 livres, cesseraient d'être reçues à dater de telle époque. Vous pensez qu'il n'existe de pièces de 3 livres, de 24 sous, de 12 sous et de 6 sous que pour cent quatre-vingt-deux millions. On pourrait démonétiser les pièces de 6 sous, 12 sous et 24 sous, ce qui ferait cinquante millions. Au reste, il faut tenir un conseil pour discuter cet objet, où seraient appelés MM. Defermon, Bérenger, Treilhard, les ministres du trésor public et de la police, et M. l'archi-trésorier. J'en écris à M. l'archichancelier.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11555. — AU VICE-AMIRAL DECRÈS.

Quartier impérial, Varsovie, 4 janvier 1807.

Les états de situation que vous m'envoyez ne me sont pas commodes. Faites-moi-les faire dorénavant dans la forme suivante :

1er feuillet : les escadres et vaisseaux partis et non rentrés ;
2e — en partance ;
3e — les protections des côtes ;
4e — les constructions.

L'ordre que vous suivez peut avoir des avantages, mais ce n'est pas celui qui m'est le plus commode.

Il faudrait donner des ordres pour que l'escadre de Willaumez pût se réunir dans un port d'Amérique. S'il pouvait se réunir à la Havane, ce serait avantageux. Qu'il tâche, au moins, de se réunir dans le même port d'Amérique.

Il me semble qu'il avait été décidé qu'on mettrait à Flessingue deux vaisseaux en construction au lieu d'un.

Faites quelque part mettre un vaisseau à trois ponts en construction, que vous appellerez *l'Iena*.

Il n'y a que 9 vaisseaux en construction à Anvers ; il me semble qu'il devrait y en avoir 12. Il n'y a que 3 vaisseaux en construction à Rochefort ; il devrait y en avoir 6. Il n'y en a que 4 à Toulon ; il faudrait tâcher d'en mettre un cinquième à trois ponts. *Le Superbe* avance bien peu à Gênes. Tâchez que j'aie pour le mois de mai 40 vaisseaux de guerre.

Il me semble qu'avec un peu d'activité le moment approche où nous devons avoir 8 ou 10 vaisseaux de guerre à Flessingue. Le roi de Hollande pourrait en fournir 10 ou 12. Une vingtaine de vaisseaux à Flessingue, avec une centaine de transports hollandais, seraient, ce me semble, des moyens fort puissants contre l'Angleterre. Si l'escadre qui bloquerait Flessingue était chassée par les mauvais temps ou déjouée par les longues nuits, l'Angleterre courrait une grande chance. Le port de Flessingue peut-il contenir 20 vaisseaux de guerre? Il me semble que, cette année, nous pouvons y avoir 8 vaisseaux, et 4 ou 5 autres une autre année.

Je vous ai déjà fait connaître, je crois, que je voyais avec peine mes vaisseaux à Cadix. Il ne serait pas de peu d'importance, même pour la guerre continentale, de donner quelque inquiétude aux Anglais pour leurs colonies.

Si les circonstances rendent tout mouvement impossible, j'espère qu'au mois d'avril j'aurai 6 vaisseaux en rade de Toulon, 5 en rade de Cadix, et 6 avec le vaisseau que le roi d'Espagne a joint à l'escadre, 7 en rade de Rochefort, 4 en rade de Lorient et 7 en rade de Brest, indépendamment des 5 qui y sont inactifs.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11556. — ORDRE DU JOUR.

Quartier impérial, Varsovie, 4 janvier 1807.

Sa Majesté, considérant que les officiers de la Grande Armée qui sont en Pologne ne peuvent trouver aucune facilité chez les habitants, ordonne qu'à dater du 1er janvier 1807 il soit payé chaque mois, auxdits officiers, une indemnité dans la proportion suivante :

Aux colonels commandant un régiment d'infanterie, de cavalerie ou d'artillerie, 500 francs par mois;

A chaque chef de bataillon ou d'escadron commandant un bataillon ou escadron, soit des troupes d'artillerie ou du génie, 200 francs par mois;

Aux capitaines commandant une compagnie, 120 francs par mois;

Aux lieutenants ou sous-lieutenants, 100 francs par mois;

Les adjudants commandants, les colonels qui ne commandent point de régiment, soit employés aux états-majors, soit comme aides de camp, 250 francs par mois;

Les chefs de bataillon ou d'escadron qui ne commandent point de bataillon et d'escadron, et qui sont employés soit aux états-majors, soit comme aides de camp, 150 francs par mois;

Les capitaines adjoints à l'état-major, 120 francs par mois;

Les sous-inspecteurs aux revues, commissaires ordonnateurs et commissaires des guerres, toucheront par mois l'indemnité accordée aux officiers qui ne commandent point de troupes, dans la proportion de l'indemnité accordée au grade auquel ils correspondent par les règlements militaires.

Les traitements ci-dessus n'auront lieu que pendant le séjour des officiers en Pologne.

Le chef de bataillon qui commandera momentanément un régiment touchera en plus, pendant le temps qu'il le commandera, l'indemnité accordée aux colonels.

Le capitaine qui commandera momentanément un bataillon touchera, pendant le temps qu'il le commandera, l'indemnité accordée aux chefs de bataillon.

Dans l'indemnité de 500 francs accordée aux colonels, il sera fait déduction des 1,800 francs qu'ils reçoivent à titre de frais de représentation.

Le payeur de chaque corps d'armée est autorisé à payer, le 30 de chaque mois, sur la revue de l'inspecteur aux revues, les indemnités ci-dessus. Le double de la revue sera adressé à l'intendant général,

qui l'adressera au major général, ministre de la guerre, qui expédiera les ordonnances définitives.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.

11557. — ORDRE

QUI NE SERA POINT INSÉRÉ DANS L'ORDRE DU JOUR.

Varsovie, 4 janvier 1807.

Nous ordonnons qu'il soit accordé, à dater du 1er janvier 1807, un traitement extraordinaire aux maréchaux de l'Empire et aux généraux de la Grande Armée qui sont en Pologne, dans la proportion ci-après déterminée :

A chaque maréchal de l'Empire, 10,000 francs par mois;

Au général commandant l'artillerie de l'armée, 5,000 francs par mois;

Au général commandant le génie de l'armée, 5,000 francs par mois;

A chaque général de division commandant une division, soit d'infanterie, soit de cavalerie, ou l'artillerie d'un corps d'armée, 3,000 francs par mois;

A chaque général de brigade commandant une brigade, soit d'infanterie, soit de cavalerie, ou commandant l'artillerie ou le génie d'un corps d'armée, 1,500 francs par mois; les généraux de division ou de brigade chefs d'état-major, qui touchent l'indemnité de chefs d'état-major, n'ont point droit à celle accordée ci-dessus;

Aux généraux de division qui ne commandent pas de division de troupes, 1,000 francs par mois;

Aux généraux de brigade qui ne commandent pas de brigade de troupes, 500 francs par mois;

Les inspecteurs en chef, les ordonnateurs en chef jouiront de l'indemnité accordée aux généraux qui ne commandent point de troupes, en suivant la proportion de la gratification du grade auquel ils sont assimilés par les règlements militaires.

Le général de division qui ne commanderait qu'une brigade ne jouirait que de l'indemnité accordée aux généraux de brigade.

Le colonel qui commanderait momentanément une brigade jouirait, pendant qu'il la commanderait, de l'indemnité accordée aux généraux de brigade.

L'intendant général de l'armée fera dresser, le 30 de chaque mois, un état en forme de revue, qui sera arrêté et ordonnancé chaque

mois par notre major général, ministre de la guerre, après avoir été soumis à notre approbation.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.

11558. — ORDRE.

Varsovie, 4 janvier 1807.

Vu l'ordre du jour du 4 janvier, qui accorde une indemnité aux officiers de l'armée qui sont en Pologne,

Nous ordonnons que les généraux de division employés dans la Garde touchent, à dater du 1er janvier 1807, la même indemnité que les généraux de division de la ligne commandant une division de troupes.

Les généraux de brigade employés dans la Garde toucheront la même indemnité que les généraux de brigade de la ligne commandant une brigade de troupes, soit infanterie, soit cavalerie.

Les chefs de bataillon de la Garde jouiront de la même indemnité que celle accordée aux colonels commandant des régiments.

Les capitaines de la Garde jouiront de l'indemnité accordée aux chefs de bataillon commandant des bataillons.

Les lieutenants et les sous-lieutenants de la Garde jouiront de l'indemnité accordée aux capitaines commandant des compagnies.

L'inspecteur aux revues dressera chaque mois un état en forme de revue sur lequel le major général, ministre de la guerre, ordonnancera.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.

11559. — AU MARÉCHAL MORTIER.

Varsovie, 4 janvier 1807.

Mon Cousin, je désire que vous ménagiez les États de Mecklenburg-Strelitz. Il y a là une grand'mère de la princesse Eugène. C'est une vieille femme; voyez si elle a besoin de quelque chose, et faites-lui connaître que vous avez ordre d'avoir des égards particuliers pour elle.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le duc de Trévise.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11560. — AU GÉNÉRAL CLARKE.

Varsovie, 4 janvier 1807.

Je ne vois pas d'inconvénient à laisser la princesse d'Orange à Berlin; il suffit qu'elle y reste tranquille. Vous pouvez répondre au prince Ferdinand que, si les Français vont à Kœnigsberg, sa fille peut y rester en toute sûreté.

Je suis surpris que la division Espagne ne soit pas encore partie. Je réitère l'ordre au major général de la faire partir. Avant qu'elle ne quitte Berlin, voyez M. Estève et le receveur général pour qu'on lui paye un mois de solde; ce qui leur servira à acheter tout ce dont ils ont besoin.

Je vois que vous avez à Berlin un dépôt de 136 cuirassiers ou carabiniers; passez-en la revue et faites partir tout ce qui est disponible; mais n'envoyez que des hommes qui soient réellement en état de faire campagne.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11561. — A M. RIPAULT, BIBLIOTHÉCAIRE DE L'EMPEREUR.

Varsovie, 5 janvier 1807.

L'Empereur se plaint de ne recevoir aucune nouveauté de Paris. Il vous est cependant facile de nous faire passer deux ou trois volumes tous les jours par le courrier qui part à huit heures du matin. J'écris par ordre de l'Empereur à M. Lavallette pour qu'il les fasse partir

Il a paru depuis peu plusieurs ouvrages qu'il serait intéressant de lire, tels que *le Directoire exécutif*, de Lacretelle, etc.

Meneval, par ordre de l'Empereur.

Comm. par M. Ripault.

11562. — A L'ÉVÊQUE D'AUGSBOURG, ANCIEN ÉLECTEUR DE TRÈVES.

Varsovie, 5 janvier 1807.

Mon Cousin, la lettre que vous m'avez écrite le 7 décembre m'est parvenue. Recevez mes remercîments de ce que vous me dites d'aimable à l'occasion du renouvellement de l'année, et comptez toujours sur l'attachement que je vous porte.

Votre bon Cousin.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11563. — DÉCRET.

Palais impérial de Varsovie, 5 janvier 1807.

Article 1er. — Il sera compté tous les mois, à dater du 1er janvier de la présente année, à compte sur la masse générale de notre Garde impériale :

4,000 francs aux grenadiers à pied de notre Garde;
6,000 francs aux chasseurs à pied;
4,000 francs aux grenadiers à cheval;
4,000 francs aux chasseurs à cheval;
1,000 francs à la gendarmerie d'élite;
5,000 francs à l'artillerie.

Art. 2. — Ces sommes seront payées par avance, le 1er de chaque mois, sur l'ordonnance du major général, et elles seront portées en compte, à Paris, par notre ministre du trésor public, sur ce qui est dû aux corps pour la masse générale et de ferrage.

Art. 3. — Notre ministre de la guerre mettra à la disposition des colonels commandant des régiments de notre Garde, pour qu'ils aient à se procurer de bonnes marmites :

1,200 francs pour les grenadiers à cheval;
1,200 francs pour les chasseurs à cheval;
2,400 francs pour les grenadiers à pied;
2,400 francs pour les chasseurs à pied;
400 francs pour la gendarmerie d'élite;
1,200 francs pour l'artillerie;
150 francs pour les marins.

Les conseils d'administration des corps passeront sans délai des marchés, et seront fournis, avant le 20 janvier, de toutes les marmites nécessaires.

Art. 4. — Le major général mettra, dans la semaine, à la disposition des conseils d'administration de chacun des deux régiments de grenadiers et de chasseurs à pied, une somme de 8,000 francs, et à celle de chacun des deux régiments de chasseurs et de grenadiers à cheval une somme de 4,000 francs, pour doubler les attelages et fourgons, et réparer les pertes qu'ils ont éprouvées dans la campagne.

Art. 5. — Les régiments de grenadiers et de chasseurs à pied auront chacun huit fourgons attelés de six chevaux, dont deux seront employés à porter les effets des corps et les portemanteaux des officiers, et six à porter les vivres et le biscuit. Les deux régiments de grenadiers et de chasseurs à cheval en auront chacun huit, dont deux

seront destinés à porter les effets des corps et portemanteaux des officiers, deux à porter les effets de harnachement et les fers pour les chevaux, et quatre à porter les vivres.

A cet effet, une somme de 8,000 francs sera mise à la disposition de chacun des deux régiments de chasseurs et grenadiers à pied, et une de 6,000 francs à la disposition de chacun des deux régiments de chasseurs et grenadiers à cheval.

Art. 6. — L'intendant général fera délivrer, sur les chemises dont la confection a été ordonnée en Silésie :

2,000 chemises aux chasseurs à pied;
2,000 chemises aux grenadiers à pied;
860 chemises aux grenadiers à cheval;
860 chemises aux chasseurs à cheval;
900 chemises à l'artillerie;
50 chemises aux marins.

Il sera fourni des toiles pour faire à l'infanterie 2,000 sacs de distribution pour chaque régiment.

Art. 7. — Il sera fourni, sur les draps dont la levée a été ordonnée en Silésie :

400 aunes de drap aux grenadiers à pied;
400 aunes de drap aux chasseurs à pied,

et une quantité de drap suffisante pour faire 200 manteaux et 200 portemanteaux à chacun des deux régiments de grenadiers et de chasseurs à cheval.

Art. 8. — Il sera mis à la disposition du commandant de l'artillerie de notre Garde 400 chevaux sur les 1,000 requis dans la basse Silésie, avec les objets nécessaires pour confectionner leur harnachement.

Art. 9. — Les musettes, étriers, éperons, sabres, ceinturons dont les régiments de notre Garde auront besoin, seront fournis sans délai des magasins de Berlin.

Art. 10. — Il partira au 15 février, dans des caissons attelés de six chevaux et conduits par des charretiers, lesquels seront fournis par la compagnie Breidt, par les soins du ministre Dejean, une paire de bottes pour chaque homme des régiments de grenadiers et de chasseurs à cheval et de l'artillerie, trois paires de souliers pour chaque homme des régiments d'infanterie, les effets de harnachement et d'équipement qui seront nécessaires, et la partie de l'habillement qu'il serait convenable de renouveler. Ces caissons seront dirigés sur Mayence, où ils devront être arrivés le 15 mars. Le ministre directeur de l'administration de la guerre instruira le major général du jour de

leur arrivée à Mayence, pour qu'il prenne nos ordres sur la destination de ce convoi.

Art. 11. — Le major général, l'intendant général et le ministre directeur de l'administration de la guerre sont chargés de l'exécution du présent décret, dont une expédition sera donnée à chacun des colonels des régiments de notre Garde.

Napoléon.

Comm. par M. le comte Daru.
(En minute aux Arch. de l'Emp.

11564. — AU GÉNÉRAL DEJEAN.

Varsovie, 5 janvier 1807.

Monsieur Dejean, je viens d'ordonner aux 3e et 24e de chasseurs, qui ont chacun 800 chevaux, de se rendre à la Grande Armée avec leurs selles et harnachement, en laissant à l'armée d'Italie 500 chevaux par régiment, qui seront distribués entre le 6e de hussards, les 8e, 6e et 14e de chasseurs, de manière à porter ces quatre régiments à 1,000 chevaux chacun. J'imagine que cette opération se fera par procès-verbal, et que vous pourrez en tenir compte aux régiments. Les 15e, 23e et 19e de chasseurs sont arrivés à la Grande Armée, provenant de l'armée d'Italie; ils ont dû faire la même opération et laisser les deux tiers de leurs chevaux en Italie. J'imagine également que vous aurez régularisé cette opération, et qu'elle se sera faite par procès-verbal et en règle. Par cette opération, tous les carabiniers et cuirassiers sont à la Grande Armée. J'avais ordonné que les régiments de cuirassiers qui viennent d'Italie et de Parme n'envoyassent que trois escadrons et laissassent le 4e. Comme vous avez dû former un 5e escadron, ordonnez que, lorsque le 5e sera formé, les 4es partent pour Potsdam, pour se réunir à leurs régiments.

Sur 30 régiments de dragons que nous avons, 24 sont à la Grande Armée, 6 sont en Italie.

Sur 24 régiments de chasseurs, 3 sont à Naples, 3 restent en Italie, et, dès lors, 18 sont ou vont être à la Grande Armée.

Sur 10 régiments de hussards, 9 sont à la Grande Armée et 1 en Italie.

Il y aura donc en Italie 6 régiments de dragons 3 de chasseurs et 1 de hussards; total, 10 régiments.

Il faut que vous fassiez passer une revue de ces régiments au 1er février, pour bien connaître leur situation et pouvoir les porter chacun à 1,000 chevaux; de sorte que l'armée d'Italie se trouve avoir

10,000 chevaux. Il faut porter à la même force ceux du royaume de Naples.

Moyennant la remise de chevaux que j'ai ordonné de faire aux régiments qui restent en Italie, je pense qu'ils auront besoin de peu de secours; toutefois il faut leur donner ceux qui seront nécessaires, de sorte qu'il y ait 10,000 chevaux à l'armée d'Italie, sans compter ceux de l'armée de Naples.

Quant aux cinq régiments de chasseurs que j'ai appelés d'Italie, je les monterai avec les moyens de la Grande Armée. Écrivez au général Bourcier de vous envoyer le procès-verbal de la remonte de ces régiments, afin que vous ne perdiez point de vue leur situation.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11565. — AU GÉNÉRAL DEJEAN.

Varsovie, 6 janvier 1807.

Monsieur Dejean, vous trouverez ci-joint un décret[1] qui concerne ma Garde. Prenez toutes les mesures que vous jugerez convenables pour que les officiers restés à Paris aient les moyens de faire confectionner promptement les bottes, souliers et autres effets. Vous enverrez de plus, par le même convoi qui sera chargé de ces objets, 2,000 bonnes selles de hussards, 4,000 bonnes selles de dragons, et 1,000 bonnes selles de cuirassiers, ayant, toutes, brides, portemanteaux, fontes de pistolets, enfin le harnachement complet. Vous y joindrez 40,000 paires de souliers de bonne qualité, 2,000 paires de bottes de hussards, 4,000 paires de bottes de dragons et 1,000 bonnes paires de bottes de cuirassiers.

C'est en considération de ces dispositions que j'ai augmenté l'article des remontes et harnachement et celui des fournitures extraordinaires d'habillement.

C'est sur le chapitre des fournitures extraordinaires d'habillement que sera prise la dépense des bottes et souliers.

Je désire que tous ces objets soient confectionnés à Paris, non-seulement pour que vous vérifiiez vous-même qu'ils sont fournis de bonne qualité, mais aussi pour donner du travail aux ouvriers de la capitale.

Ces effets, ainsi que ceux destinés à la Garde, seront transportés dans des caissons. Ils iront de Paris à Mayence, d'où je les ferai

[1] Pièce n° 11563.

probablement diriger sur Magdeburg. Il est nécessaire que vous attachiez à ce convoi un garde-magasin, qui en sera responsable.

Vous lèverez une ou plusieurs brigades de la compagnie Breidt pour porter ces objets. Ces brigades augmenteront les moyens de transport de l'armée.

Ayez surtout bien soin de n'envoyer que des objets de bonne qualité. Ils pourront être nécessaires pour subvenir aux déficit des corps.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11566. — AU GÉNÉRAL DEJEAN.

Varsovie, 6 janvier 1807.

Monsieur Dejean, j'ai reçu vos états du 18 décembre sur la situation de la masse des remontes. Les nouvelles circonstances dans lesquelles je me trouve me portent à changer les bases du décret du mois de septembre, et désormais je désire que le complet soit indistinctement pour tous les régiments, en quelque lieu qu'ils se trouvent : les carabiniers et cuirassiers à 997 hommes, complet à cinq escadrons; les dragons à 1,000 hommes, à raison de 250 par escadron; les hussards et chasseurs à 1,000 hommes, à raison de 250 hommes par escadron. Alors j'aurai 77,000 hommes de cavalerie. Les hommes existent, car, avec les 10,000 de la conscription de 1807, j'aurai 70,000 hommes, et les 7,000 hommes que j'ai l'intention d'appeler de la réserve pour augmenter ma cavalerie la porteront au complet de 77,000 hommes. Il résulte de votre état du 10 décembre que le total de la cavalerie se montait à 53,000 chevaux existants au 1er septembre, non compris les chevaux reçus depuis le 1er septembre ou à recevoir depuis le 1er janvier : il manquerait donc 24,000 chevaux. Sur ces 24,000 chevaux, le général Bourcier en a délivré, du dépôt de Potsdam, près de 6,000 aux dragons; un millier a été distribué à Cassel; il resterait donc des fonds à faire pour moins de 18,000 chevaux, qui, à raison de 600 francs, y compris la selle et le harnachement, feraient dix à onze millions. Je suis résolu à faire ce sacrifice.

Vous verrez, par la lettre que je vous ai écrite hier, que je ne laisse en Italie que dix régiments de cavalerie et trois à Naples.

Faites-moi faire trois états : un pour le personnel, un pour la sellerie et un pour les chevaux. Le personnel me fera connaître la situation des hommes, ce que chaque régiment a reçu de la conscription de 1806, ce qu'il a reçu de la conscription de 1807, ce qu'il

faudra lui donner de la réserve de 1807 pour le porter à son complet de 1,000 hommes.

L'état des chevaux sera fait comme celui du 10 décembre, hormis que la colonne du nécessaire sera conforme aux bases que je viens de poser, et qu'on y comptera ce que le général Bourcier a donné à Potsdam et le général Lagrange à Cassel. J'ai fait aussi une levée de 6,000 chevaux, qui n'est pas encore rentrée, mais qui diminuera d'autant le déficit des 18,000 chevaux. Il faut que le général Bourcier vous instruise exactement de la distribution qu'il fera de ces chevaux entre les différents régiments. Ordonnez donc aux conseils d'administration des dépôts de passer des marchés, mais qu'ils ne prennent pas de chevaux au-dessous de cinq ans et demi. Les chasseurs et hussards peuvent prendre des chevaux de 5 pouces. J'aime mieux un cheval de 5 pouces de huit à neuf ans, qu'un cheval de 8 à 9 pouces de quatre ans.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11567. — AU GÉNÉRAL LACUÉE.

Varsovie, 6 janvier 1807.

En relisant avec attention votre lettre du 3 décembre, je vois que vous voulez porter les carabiniers et cuirassiers au grand complet, c'est-à-dire à 997 hommes par régiment. J'espère que vous aurez réalisé cette bonne idée. Je vois que vous vouliez porter les dragons à 1,000 hommes, et les chasseurs et les hussards à 800 hommes. Pour cela, vous demandiez 12,500 hommes; je ne vous en ai accordé que 10,000; vous n'aurez donc pas pu réaliser cette idée. Je désirerais aussi pouvoir porter les chasseurs et les hussards à 1,000 hommes; c'est donc 5,000 hommes qu'il vous faudra pour réaliser cet objet; et alors la cavalerie, au lieu d'être de 71,600 hommes, sera de 76,700 hommes. Ces 5,100 hommes, il faudra les appeler sur les 20,000 hommes de la réserve.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11568. — AU VICE-AMIRAL DECRÈS.

Varsovie, 6 janvier 1807.

Tâchez donc de faire conduire *le Vétéran* à Lorient. Voici la saison favorable. Faites passer à Cherbourg les frégates qui sont au Havre. Faites sortir *la Comète* du port du Passage, pour joindre un de nos

ports. Armez promptement la frégate *la Flore*, puisque l'escadre de Rochefort se trouve sans frégates. Faites aussi mettre en rade *le Jemmapes* et *le Génois*. Préparez tout pour faire mettre en rade, avant le 1er mai, *le Commerce-de-Lyon, le Charlemagne, l'Anversois, le Duguay-Trouin, le César, le Thésée*, afin que ces 6 vaisseaux nous forment, avec *le Royal-Hollandais*, une escadre de 7 vaisseaux à Flessingue.

Faites en sorte que *l'Alcide, l'Inflexible* et *le Glorieux* soient mis à l'eau à Lorient, avant le mois de juin, ainsi que *le Tonnant*, à Rochefort; et que *le Commerce-de-Paris* et *le Robuste* aillent en rade à Toulon, et que *le Superbe* soit lancé à Gênes avant le mois d'avril.

Enfin il faut que, cette guerre finie, je me trouve avoir en Amérique 3 vaisseaux; à Cadix, 5; à Toulon, 5; à Rochefort, 7; à Lorient, 5; à Brest, 8; à Flessingue, 7; ce qui me formerait 40 vaisseaux indépendamment des hollandais et des espagnols, et deviendrait un objet de grande inquiétude pour les Anglais. La réunion, à Flessingue, de 18 vaisseaux français et hollandais, celle, dans les mers éloignées et par les combinaisons les plus inattendues, de 25 vaisseaux français, et les escadres espagnoles en mouvement au Ferrol et à Cadix, donneraient des chances pour recommencer la lutte maritime.

Je vous ai fait connaître mes intentions pour mes mouvements militaires de cette année; j'attends votre réponse.

Je vous donne l'autorisation nécessaire pour expédier les bricks que j'ai au Passage, à Santander et à Bayonne, afin de porter des nouvelles à Cayenne, à la Martinique et à l'île de France.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11569. — AU PRINCE EUGÈNE.

Varsovie, 6 janvier 1807.

Mon Fils, les trois régiments de cuirassiers qui sont partis de l'armée d'Italie, et celui qui est parti de Parme, pour se rendre à la Grande Armée, doivent avoir beaucoup d'hommes disponibles. Par les états du 1er décembre, les trois seuls régiments qui étaient en Italie avaient 400 chevaux; faites-en passer la revue, et ordonnez que tous les hommes disponibles partent à cheval, bien armés et bien équipés. Faites faire la même chose pour les trois escadrons des trois régiments de chasseurs qui sont à la Grande Armée, et faites partir tout ce qui est disponible; bien entendu que vous maintenez les cadres pour recevoir les recrues au fur et à mesure qu'elles arriveront. Mon intention est de ne garder en Italie que quatre régiments de cavalerie

légère, le 6e de hussards et les 8e, 6e et 14e de chasseurs; mais mon intention est aussi que ces régiments aient chacun 600 chevaux; ce qui vous fera 2,400 chevaux pour ces quatre régiments. Faites partir le 3e et le 24e de chasseurs pour la Grande Armée. Ces régiments ont aujourd'hui 800 chevaux; faites-les partir chacun avec 300 chevaux, et qu'ils remettent 500 chevaux, c'est-à-dire 1,000 pour les deux, aux régiments de chasseurs et de dragons qu'il est dans mon intention de laisser en Italie. La cavalerie de l'armée d'Italie sera donc composée de quatre régiments de chasseurs et hussards, et de six régiments de dragons, ce qui formera dix régiments, qui, complétés à 1,000 hommes, feraient 10,000 chevaux. Or il vous sera toujours impossible, en Italie, de vous procurer ces chevaux; ce n'est donc pas affaiblir mon armée d'Italie, c'est au contraire faire du bien à mes régiments que leur laisser les chevaux des régiments que je retire. Indépendamment de cela, vous avez les trois régiments italiens.

NAPOLÉON.

Comm. par S. A. I. Mme la duchesse de Leuchtenberg.
En minute aux Arch. de l'Emp.

11570. — A LA PRINCESSE AUGUSTE.

Varsovie, 6 janvier 1807.

Ma Fille, j'ai reçu votre lettre. Votre sollicitude pour les gens du petit prince m'a fait rire. Veuillez ne vous donner aucun souci pour cet objet. Pour l'amour de vous, j'ai ordonné qu'on ménageât toute la Maison de Strelitz. Votre grand'mère y est tranquille. Cependant votre tante, la reine de Prusse, s'est si mal comportée! Mais elle est aujourd'hui si malheureuse qu'il n'en faut plus parler. Annoncez-moi bientôt que nous avons un gros garçon, et, si vous nous donnez une fille, qu'elle soit aussi aimable et aussi bonne que vous.

Votre affectionné père,

NAPOLÉON.

Comm. par M. Planat de la Faye.

11571. — AU ROI DE NAPLES.

Varsovie, 6 janvier 1807.

Mon Frère, vous trouverez ci-joint un décret que je viens de prendre. Je vous prie de donner les ordres les plus positifs pour son exécution. J'ai besoin de deux régiments de plus à l'armée d'Italie. D'ailleurs

ces régiments ont été si défaits en Calabre, qu'ils ont besoin de se rapprocher. Mon intention est même de les faire passer en Allemagne, pour les avoir sous les yeux. Ce sont d'ailleurs deux régiments qui doivent laver la honte d'avoir été battus par les Anglais.

Sur les états de l'armée de Naples, du 1er décembre, je vois que les bataillons provisoires existent encore. Votre ministre de la guerre et votre chef d'état-major ne font donc rien. Faites dissoudre sur-le-champ ces bataillons et faites incorporer les détachements dans les régiments. Vous verrez que je vous envoie 5,000 hommes de vos dépôts, armés et équipés. Avant le mois de juin, vous en aurez 6,000 autres. Faites renvoyer exactement les officiers et sous-officiers des 3es bataillons. Le 6e de ligne est bien faible. Il serait économique et utile au service d'incorporer les officiers dans le 1er bataillon, et de renvoyer le cadre du second au dépôt. Je pense que vous devriez faire cela pour tous les régiments qui, avec les renforts que je vous envoie n'auront pas leurs bataillons à 800 hommes. Tous mes bataillons sont ici à un effectif de 1,250 hommes. Vous pouvez ainsi diminuer votre dépense de beaucoup sans affaiblir votre armée, et renvoyer 15 à 1800 officiers. Ce serait d'ailleurs fort utile pour former des cadres dans l'Italie supérieure. Vous profiteriez du renvoi de ces bataillons pour vous défaire de tous les officiers fatigués et dégoûtés du pays. Je vous laisse là-dessus le maître de faire ce que vous jugerez convenable.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11572. — A L'IMPÉRATRICE, A MAYENCE.

Varsovie, 7 janvier 1807.

Mon amie, je suis touché de tout ce que tu me dis; mais la saison est froide, les chemins très-mauvais, peu sûrs : je ne puis donc consentir à t'exposer à tant de fatigues et de dangers. Rentre à Paris pour y passer l'hiver. Va aux Tuileries, reçois, et fais la même vie que tu as l'habitude de mener quand j'y suis; c'est là ma volonté. Peut-être ne tarderai-je pas à t'y rejoindre. Mais il est indispensable que tu renonces à faire trois cents lieues dans cette saison, à travers des pays ennemis, et sur les derrières de l'armée. Crois qu'il m'en coûte plus qu'à toi de retarder de quelques semaines le bonheur de te voir; mais ainsi l'ordonnent les événements et le bien des affaires.

Adieu, mon amie, soit gaie et montre du caractère.

NAPOLÉON.

Lettres de Napoléon à Joséphine, etc.

11573. — AU GÉNÉRAL DEJEAN.

Varsovie, 7 janvier 1807.

Monsieur Dejean, j'ai reçu votre lettre du 20 décembre. Vous pouvez laisser à Mantoue les mortiers qui s'y trouvent, puisqu'il y a des bombes en suffisance. Si, dans mon travail, j'ai laissé quarante pièces de 24 à Mantoue, c'est bien suffisant, d'autant plus qu'il n'y a pas de boulets pour un plus grand nombre de pièces. Quoique mon intention ait bien été d'y laisser cinquante-quatre pièces de 18, cependant, si elles ne sont que de 12, elles suffiront. Les places où je veux avoir beaucoup de pièces, c'est à Gênes, Fenestrelle et Alexandrie, parce que c'est là que je voudrais reformer mes équipages pour reprendre l'Italie, si elle était conquise.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11574. — CANTONNEMENTS DÉFINITIFS DE L'ARMÉE.

Varsovie, 7 janvier 1807.

Le corps de M. le maréchal Bernadotte, sur la gauche et sur la basse Vistule, occupe Osterode et Elbing.

Le maréchal Ney occupe Mlawa, Soldau, et a pour point d'appui Thorn, où il fera établir des hôpitaux et des manutentions.

Le corps du maréchal Soult occupe Przasnysz, Makow, Ciechanow, et aura pour point d'appui Plock, sur la Vistule, d'où il établira des communications directes avec les points ci-dessus. Il fera établir à Plock des hôpitaux et des manutentions.

Le maréchal Augereau occupe Nowemiasto et les environs, et a pour point d'appui Wyszogrod, sur la Vistule, où il fera établir des hôpitaux et des manutentions.

Le maréchal Davout a pour point d'appui Pultusk, et occupe les environs et une partie de la presqu'île entre la Narew et le Bug.

Le maréchal Lannes occupe Sierock, la presqu'île entre le Bug et la Vistule, ayant pour point d'appui Varsovie.

La cavalerie du général Nansouty sera cantonnée sur la rive gauche de la Vistule, sur la Bzura.

La division de cuirassiers du général d'Hautpoul sera cantonnée en avant de Thorn, entre Gollud et Rypin.

La division de dragons du général Klein sera cantonnée du côté de Plock, le long de la Vistule.

La division du général Grouchy doit se cantonner dans l'arrondissement du maréchal Bernadotte.

La division de cavalerie légère du général Lasalle et la division du général Milhaud restent cantonnées dans l'arrondissement du maréchal Soult.

La division de dragons Beker reste cantonnée dans l'arrondissement du maréchal Davout.

La division de cuirassiers du général Espagne est à Posen.

En cas de mouvements de l'ennemi qui nécessiteraient la réunion de l'armée, le corps du maréchal Lannes se rassemblerait à Sierock; le corps du maréchal Davout, à Pultusk; celui du maréchal Soult, à Golymin; celui du maréchal Augereau, à Nowemiasto; celui du maréchal Ney, à Mlawa. Les corps de grosse cavalerie se réuniraient sur-le-champ aux chefs-lieux de leurs cantonnements, où ils attendraient des ordres; il en serait de même pour les divisions de dragons et de cavalerie légère.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.

11575. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Varsovie, 7 janvier 1807.

Mon Cousin, le dépôt de cavalerie bavaroise qui se trouve sur l'Oder, ainsi que les dépôts des corps bavarois et wurtembergeois, seront à Glogau.

Breslau étant rendu, vous donnerez l'ordre au prince Jérôme de faire cerner à la fois Brieg, Kosel et Schweidnitz, de sorte qu'il ne reste plus que Neisse et Glatz, et de garder un corps de réserve d'infanterie, de cavalerie et d'artillerie à Breslau, où il restera de sa personne, en visitant cependant tous les quinze jours les trois blocus. Il correspondra activement tous les jours avec moi, se fera rendre compte par les agents et administrateurs du pays, afin d'établir une bonne administration dans la province et de tirer de la Silésie tout le parti possible pour fournir aux besoins de l'armée.

Le corps du prince Jérôme doit être fort actuellement de plus de 30,000 hommes, moyennant l'arrivée du 5e bataillon d'infanterie légère et du 14e régiment d'infanterie bavaroise. Je vois que ces corps sont portés sur l'état de l'emplacement de l'armée comme étant à Berlin; j'imagine que vous n'aurez pas perdu de temps pour donner l'ordre qu'ils se rendent à Breslau.

Mon intention est que tous les détachements de cavalerie qui arrivent à Potsdam se rendent de Potsdam à Breslau par le plus court chemin; ils y seront passés en revue par le général Fauconnet, et je leur enverrai là une destination. Sont exceptés, cependant, de cette

disposition, les détachements qui iraient rejoindre les corps des maréchaux Ney et Bernadotte et la division de dragons Salme.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11576. — AU MARÉCHAL MORTIER.

Varsovie, 7 janvier 1807.

Je vous ai fait envoyer l'ordre de faire partir le 2e et le 15e d'infanterie légère pour Posen. Je suppose qu'à l'heure qu'il est ils sont en route. Le 12e d'infanterie légère doit vous avoir joint. Je vous laisse le maître d'attaquer la Poméranie suédoise, quand vous en jugerez l'occasion favorable. Prenez l'île de Rügen, si vous le jugez convenable, et bloquez ou assiégez Stralsund; mais n'employez pour cela que le nombre de troupes nécessaires. Tenez le reste de vos troupes en repos et en santé; cantonnez-les. Faites faire des magasins de biscuit; organisez vos transports avec des charrois du Mecklenburg, et tenez-vous en mesure de vous transporter partout où il sera nécessaire.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11577. — AU GÉNÉRAL CLARKE.

Varsovie, 7 janvier 1807.

J'attends votre rapport sur la situation de mes finances. J'espère que vous prendrez tous les moyens pour me faire arriver ici de l'argent le plus rapidement possible. J'ai besoin tout de suite d'au moins une douzaine de millions. Mon armée, dans ses quartiers d'hiver, a besoin de se refaire. Pour cela, il faut de l'argent. J'ai besoin aussi que les souliers et les capotes qui se trouvent dans les différents magasins de votre gouvernement soient expédiés sur Varsovie. Ne laissez venir à l'armée aucun homme à cheval et à pied qu'il ne soit bien équipé. Dites à M. la Bouillerie qu'il ne correspond pas assez souvent avec l'intendant général. Je vois rarement de ses lettres dans la correspondance de ce dernier. Dites la même chose à M. Estève. Des capotes m'arrivent de Brême et de Hambourg; écrivez à M. Bourrienne pour accélérer autant que possible leur passage. Je vous ai demandé des renseignements sur les trois régiments italiens. Donnez-m'en sur les 6,000 chevaux dont j'ai ordonné la levée par mon décret. Breslau s'est enfin rendu. J'ai ordonné qu'on assiégeât à la fois toutes les places de Silésie.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11578. — A M. BOURRIENNE.

Varsovie, 7 janvier 1807.

Je n'ai pas de nouvelles si mon décret sur le blocus de l'Angleterre est exécuté. J'avais ordonné l'établissement d'une ligne de douanes et l'envoi d'agents des postes. On me dit que les Anglais continuent à avoir des correspondances régulières sur le continent; je désirerais savoir où passent leurs malles. J'ai ordonné que toutes les marchandises anglaises, soit qu'elles appartinssent à des particuliers, soit qu'elles appartinssent à des négociants, définissant les marchandises par leur origine, fussent transportées en France. Il est bien important que cela soit exécuté. Je ne sais si ce décret a commencé à avoir son exécution. J'attendais de Hambourg un grand nombre de capotes et de souliers; faites partir celles qui seraient faites, ainsi que les souliers, pour Berlin. J'attends d'être instruit, par le retour de mon courrier, de l'exécution des différents ordres que j'ai donnés relativement aux villes hanséatiques.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11579. — AU PRINCE EUGÈNE.

Varsovie, 7 janvier 1807.

Mon Fils, je reçois votre lettre du 19 décembre, de Palmanova. Donnez ordre qu'on travaille sans délai à faire faire le revêtement des lunettes de Palmanova.

Je vous ai déjà mandé de faire partir les hommes disponibles des quatre régiments de cuirassiers et des trois régiments de chasseurs qui viennent d'arriver ici. Écrivez au gouverneur de Parme pour ceux des dépôts de ces régiments qui seraient à Parme et à Plaisance. Je vous ai écrit également de diriger sur la Grande Armée les 3e et 24e de chasseurs en gardant 500 chevaux de chacun de ces régiments pour les distribuer à ceux qui restent en Italie. J'ai prescrit également que des mesures fussent prises pour que tous les régiments de cavalerie qui sont en Italie fussent portés à 1,000 hommes et à 1,000 chevaux avant le 1er mai.

Je vous ai ordonné de faire partir pour l'armée de Naples 5,000 hommes. En retour, le 1er et le 42e rentrent en Italie. Le 7e de ligne doit se rendre d'Alexandrie à la Grande Armée. Je sais que ce régiment n'est pas en état; mais j'ai l'intention de l'envoyer à Braunau pour qu'il se remette, et je retirerai de cette place l'excellent 3e de ligne, dont je veux augmenter mon armée active. Étendez les cantonne-

ments des divisions de Brescia et de Vérone, de manière qu'elles ne soient pas trop resserrées; exercez-les souvent et maintenez-les en bonne santé.

Songez que le nombre des soldats n'est rien, et que ce n'est que lorsque les officiers et les sous-officiers ont la conscience qu'ils manœuvrent qu'on peut attendre quelque chose d'eux. Ce sont les camps de Boulogne, où les corps ont été exercés constamment pendant deux ans, qui m'ont valu les succès de la Grande Armée. Mes affaires vont ici au mieux.

NAPOLÉON.

Comm. par S. A. I. Mme la duchesse de Leuchtenberg.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11580. — AU ROI DE HOLLANDE.

Varsovie, 7 janvier 1807.

J'ai reçu votre lettre du 13 décembre. Le général Dedon est passé au service du roi de Naples. Il vous faut des troupes sans doute, mais des nationaux. La plupart de vos troupes sont composées d'étrangers et de déserteurs qui ne valent pas grand'chose. Vous avez institué des maréchaux; si vous ne les avez pas encore nommés, n'en nommez point; il n'y a personne en Hollande qui soit capable de remplir un poste si éminent. Vous donnez votre confiance à un mauvais colonel, méprisé dans son corps; je parle du colonel du 21e régiment d'infanterie légère. Vous marchez trop légèrement et trop vite. Vous créez des ordres de chevalerie, ce qui est une chose ridicule. La Légion d'honneur n'a jamais été considérée comme un ordre de chevalerie. Vous ne vous contentez pas d'en faire un, vous en faites deux. Il fallait attendre l'occasion de votre couronnement pour leur donner une époque et une forme imposante. Si vous n'y avez pas nommé, laissez dormir cela. Je vous avais écrit de ne point le faire; mais vous me consultez, sans jamais exécuter ce que je vous dis; cela vous expose à faire des choses ridicules. Il y a à peine six mois que vous êtes roi. Toutes ces choses ne se font qu'avec le temps. Ce sont des troupes et de la force qu'il faut organiser. Le corps hollandais qui fait partie de la Grande Armée est sous mes ordres directs; n'en retirez aucun détachement sans mon autorisation. Votre intendant a continué à faire des réquisitions dans les pays conquis; ce sont de mauvaises choses. Le général Dumonceau a levé des contributions pour payer la solde; cela est impossible. Toutes les contributions provenant du territoire sont au profit de la Grande Armée. Cependant vous devez éprouver du soulagement, car, indépendamment de l'Ost-

Frise et du pays d'Oldenburg, que je vous ai donnés, vous êtes encore déchargé de la nourriture de vos troupes.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11581. — A L'IMPÉRATRICE, A MAYENCE.

Varsovie, 8 janvier 1807.

Ma bonne amie, je reçois ta lettre du 27 avec celles de M. Napoléon[1] et d'Hortense, qui y étaient jointes. Je t'avais priée de rentrer à Paris. La saison est trop mauvaise, les chemins peu sûrs et détestables, les espaces trop considérables pour que je permette que tu viennes jusqu'ici, où mes affaires me retiennent. Il te faudrait au moins un mois pour arriver, tu y arriverais malade, il faudrait peut-être repartir alors; ce serait donc folie. Ton séjour à Mayence est trop triste; Paris te réclame; vas-y, c'est mon désir. Je suis plus contrarié que toi; j'eusse aimé à partager les longues nuits de cette saison avec toi; mais il faut obéir aux circonstances.

Adieu, ma bonne amie, tout à toi.

NAPOLÉON.

Lettres de Napoléon à Joséphine, etc.

11582. — A LA REINE D'ÉTRURIE.

Varsovie, 8 janvier 1807.

Madame ma Sœur, j'ai reçu la lettre où Votre Majesté veut bien m'informer de la part qu'elle prend aux avantages que j'ai obtenus contre nos ennemis. Leurs plans d'attaque menaçaient mes alliés comme moi. Les mêmes succès nous ont servis tous, et les événements qui m'ont rendu maître du nord de l'Allemagne ont assuré le repos de l'Italie, ont protégé les États de Votre Majesté. Elle n'a, pour entrer dans ce plan de défense commune, aucun armement à faire, elle a seulement à préserver ses États de toute relation de commerce avec nos ennemis. L'Angleterre, exclue de tous les ports depuis la Baltique jusqu'à Tarente, ne doit pas espérer plus de faveur dans un royaume qu'elle a refusé de reconnaître : l'Angleterre, armée contre la France, armée contre l'Espagne, ne trouvera pas chez la fille de Sa Majesté Catholique de nouveaux moyens pour faire la guerre à l'Espagne, pour faire la guerre à la France. Sa Majesté Catholique, dont vous aimez, Madame, à suivre les exemples, me donne avec loyauté des preuves de son attachement à l'alliance et ne m'a jamais mis dans le cas de douter de la sincérité de ses sentiments

[1] Fils aîné de la reine Hortense, mort à la Haye le 5 mai 1807.

pour moi. J'ai dû également compter sur les sentiments de Votre Majesté, et, dans cette persuasion, j'ai chargé mon ministre auprès d'elle de chercher toutes les occasions de lui être agréable et de lui renouveler les assurances de mon affection. Puisque Votre Majesté veut bien recourir aux conseils de l'amitié, je la prie de regarder comme ses plus fidèles serviteurs ceux qui la retiendront attachée à la cause commune. C'est par là qu'elle jugera de leur attachement à sa personne, et tout ce que je désire le plus, c'est qu'elle soit toujours environnée de ses vrais amis.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11583. — A M. CAMBACÉRÈS.

Varsovie, 8 janvier 1807.

Mon Cousin, je reçois vos courriers du 25 et du 26 décembre. Il me semble que ce qu'il y a de plus prudent à faire est, lorsqu'il y aura moins d'inquiétudes pour les subsistances, d'empêcher la sortie des blés de France. Tenez un conseil sur cet objet. L'année me paraît fort extraordinaire, et je suis porté à penser que nous aurons une mauvaise récolte. Occupez-vous de cela sérieusement, et prenez un parti définitif d'après les résultats du conseil que vous tiendrez.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le duc de Cambacérès.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11584. — A M. FOUCHÉ.

Varsovie, 8 janvier 1807.

Rien de nouveau ici. Nous ne sommes désolés que d'une chose, c'est qu'il ne fait pas assez froid. Il y avait ces jours-ci un pied de neige, qui avait permis l'usage des traîneaux. Aujourd'hui il dégèle. Nous avons cependant besoin de froid pour rendre les chemins praticables.

Un homme comme Joliclerc serait fort utile ici pour mettre à la tête de la police; il ne serait pas hors de propos d'en envoyer un.

NAPOLÉON.

11585. — AU GÉNÉRAL DEJEAN.

Varsovie, 8 janvier 1807 [1].

Je désirerais avoir un état général de la situation des troupes à cheval.

[1] Date présumée.

La première colonne de cet état présenterait la formation, savoir :

Des régiments de grosse cavalerie à cinq escadrons;

Des régiments de hussards et de chasseurs à quatre escadrons;

Des régiments de dragons à quatre escadrons, faisant de 8 à 900 chevaux chacun.

La deuxième colonne de l'état ferait connaître la situation des chevaux au 1er septembre;

La troisième, ce que les dépôts se trouvent avoir acheté au 1er janvier et avoir envoyé à l'armée;

La quatrième, ce que les dépôts ont acheté et l'existant postérieurement au 1er janvier;

La cinquième, ce que les régiments ont reçu du dépôt de Potsdam : j'écris au général Bourcier de vous en envoyer l'état;

La sixième, le total de la situation des régiments au moment où l'état sera dressé;

La septième, ce que doivent produire les marchés approuvés par le ministre et les achats faits par des officiers isolés pour des chevaux qui doivent rentrer avant le 1er février;

La huitième, le nombre de chevaux qui peut être acheté avec l'argent qui reste dans les caisses et au moyen des marchés à conclure;

La neuvième, le total du nombre auquel s'élèvera alors l'effectif des régiments;

La dixième et dernière colonne, le nombre de chevaux qu'il sera nécessaire de se procurer pour porter chaque régiment au complet proposé.

Il ne restera plus, pour avoir une connaissance précise de la situation des corps de troupes à cheval, qu'à déduire de cet état les chevaux perdus, dont le nombre doit d'ailleurs être compensé par celui des chevaux pris à l'ennemi et incorporés sans passer aux dépôts.

Il faudra dresser un état pareil pour les hommes, dont la première colonne sera l'effectif de chaque régiment, en mettant cependant un terme commun, pour qu'il n'y ait pas trop de différence; ce qui est d'autant plus praticable que, par l'appel de la réserve, on peut égaliser les corps.

En général, mon désir est que les hommes de tous les dépôts soient mis à cheval, tant ceux qui y sont en ce moment que ceux qu'ils vont recevoir de la conscription de 1807. Je n'en excepte aucune arme, pas même les dragons.

Je ne regretterais pas une dépense de six ou sept millions, si cela devait me donner 7 ou 8,000 chevaux de plus. Mais il faut que j'aie

les hommes, et le ministre jugera, par la situation des dépôts, si cela est possible. Tout ce que j'ai ici est ou sera monté.

Ainsi donc, mon intention est d'avoir autant de chevaux que je puis me procurer d'hommes. La quantité d'hommes est bornée, puisqu'elle est subordonnée à la nécessité d'en donner à toutes les armes. La quantité des chevaux ne l'est pas, puisqu'elle ne dépend que de l'argent qu'on peut employer à en acheter, et que je suis en position de pouvoir faire les dépenses nécessaires pour cela.

S'il est vrai que j'aie, avec les réserves, avec la conscription de 1806, avec la réserve de cette année et avec la conscription de 1807, le moyen de porter ma cavalerie à 80,000 hommes, mon intention est d'avoir, avant le mois de mai, 80,000 chevaux.

Dans cette supposition, et pour réaliser cette volonté, il n'y aurait plus d'autre objection que l'argent, et, comme je le dis plus haut, cette objection n'en est pas une dans ma position. On pourrait observer aussi que l'on aurait de la sorte des compagnies et des escadrons trop nombreux; mais cette objection n'est pas fondée. Les escadrons de grosse cavalerie sont à 180 hommes par la dernière formation; ils seraient à 220, qu'il n'y aurait à cela aucun inconvénient. Les petits dépôts, la consommation des marches, les ordonnances, les escortes de bagages, ont bientôt réduit les escadrons en ligne à 150 ou 160 chevaux. Les escadrons de cavalerie légère même sont aujourd'hui ridicules; ils ne sont pas à 100 hommes présents sous les armes en ligne. On les porterait, par l'organisation, à 300 ou 350, qu'il n'y aurait aucun inconvénient pour les mouvements.

Mon intention n'est donc pas d'augmenter mes cadres, mais je veux les renforcer autant que je pourrai leur fournir des hommes. Ma limite est là, et une fois que j'aurai les hommes, je ne veux rien épargner pour leur procurer des chevaux et les monter tous. Je crois, par exemple, que les régiments qui se trouvent en Italie sont à 900 et 1,000 hommes; il faut leur procurer des chevaux pour qu'ils aient 900 ou 1,000 chevaux. Il ne doit y avoir aucune différence entre l'Italie et la Grande Armée, parce que, cette mesure étant prise pour l'Italie, j'en tirerai alors des régiments pour les faire venir à la Grande Armée.

Si je n'avais à considérer que j'ai besoin d'hommes pour l'infanterie et l'artillerie, et si je pouvais en mettre dans les troupes à cheval autant que je le désire, je ne serais pas éloigné de porter les régiments de grosse cavalerie à 1,000 hommes, formant cinq escadrons de 200 hommes chacun; les régiments de hussards et chasseurs à 1,200 hommes, formant quatre escadrons de 300 hommes chacun;

les régiments de dragons à 1,000 hommes, formant quatre escadrons de 250 hommes chacun; ce qui me ferait un total de 84,000 hommes de cavalerie, et nul doute alors qu'il ne fallût procurer aux corps autant de chevaux qu'ils auraient d'hommes.

Mais il faut par-dessus tout faire la défense la plus formelle d'acheter des chevaux de moins de cinq ans. Je préfère de beaucoup des chevaux de 4 pieds 6 pouces, même de 4 pieds 4 pouces, âgés de cinq ou six ans, à des chevaux de 4 pieds 10 pouces qui n'auraient que quatre ans. Il ne s'agit pas de la guerre à venir, mais de la guerre présente, et, à la guerre, le moment est tout. Faites sur ce sujet une circulaire à tous les dépôts.

En résumé :

Je veux acheter autant de chevaux que j'ai d'hommes.

Je destine à la cavalerie 10,000 hommes de la conscription de 1807; il faut donc lui fournir autant de chevaux, à moins qu'il ne se trouve dans les dépôts autant de chevaux que d'hommes.

Il y a en Italie 3 ou 4,000 hommes non montés, il faut leur procurer 3 à 4,000 chevaux.

Enfin, si la guerre continue, j'augmenterai encore mes cadres au moyen de la conscription de 1808.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.

11586. — DÉCRET.

Varsovie, 8 janvier 1807.

ARTICLE Ier. — Il sera établi une enceinte bastionnée autour de Sierock, de 6 à 700 toises de développement, formant une tête de pont sur la rive droite de la Narew, et couvrant les deux ponts placés sur la Narew et le Bug.

Il sera établi, à la jonction de la Narew et du Bug, une espèce de cordon qui coupe la presqu'île, de manière à donner un espace de 2 à 300 toises entre la Narew et le Bug.

Il sera établi une autre tête de pont sur la rive gauche de la Narew, de manière à couvrir les deux ponts de la Narew et du Bug.

Une manutention de dix fours, des magasins contenant de quoi nourrir 100,000 hommes pendant dix jours et 300,000 boisseaux d'avoine, une ambulance, seront établis à Sirock.

ART. 2. — Il sera établi une tête de pont sur la rive droite de la Vistule à Modlin, à l'embouchure de la Narew dans la Vistule, de 8 à 900 toises de développement, couvrant le pont qui sera établi dans cet endroit.

Une autre tête de pont coupera la presqu'île formée par la Vistule et la Narew, de manière à avoir là un emplacement de 100 toises carrées.

Une autre tête de pont sera établie sur la rive gauche de la Vistule, de manière à couvrir le pont.

Une manutention, des magasins et des hôpitaux seront établis à Modlin dans la même proportion que pour Sierock.

Art. 3. — Une tête de pont sera construite au pont de Pultusk, sur la rive gauche de la Narew, en formant un simple ouvrage de 100 toises de développement.

Art. 4. — Indépendamment des huit redoutes qui forment le camp retranché de Praga, lesquelles seront palissadées et fermées à la gorge, il sera fait une tête de pont de 2 à 300 toises de développement, qui servira de réduit pour la défense du pont de Praga.

Art. 5. — La vieille enceinte de Thorn sera relevée. Les hauteurs qui la dominent seront occupées, et une tête de pont sera établie, sur la rive droite de la Vistule, au pont de Thorn.

Une manutention, des magasins et des hôpitaux considérables seront établis à Thorn.

Art. 6. — Tous ces ouvrages seront conduits avec toute l'activité possible. On fera travailler les paysans et les soldats. Les soldats travailleront à la tâche, de manière à gagner en raison de leur travail. Une retenue sera ordonnée pour couvrir leurs masses.

Ces ouvrages devront être, au 1er mars, armés de canons, être palissadés et fraisés, et les points les plus saillants devront avoir des contrescarpes revêtues en bois. Les travaux seront continués en mars et avril, de manière qu'au 1er mai les escarpes et les contrescarpes soient entièrement revêtues en bois.

Au 1er mars, il y aura trente pièces de canon de campagne en batteries à chacune des places de Modlin et de Sierock, et dans chacune de ces deux places seront établis cinq magasins faits comme les ouvrages de campagne et contenant un armement et un approvisionnement de cinquante coups par pièce et de deux millions de cartouches.

Vingt pièces de canon seront placées en batterie à la tête de pont de Pultusk.

Douze pièces de canon seront placées en batterie au réduit de la tête de pont de Praga.

Et quarante pièces seront placées en batterie à Thorn.

Ces cent trente-deux pièces seront tirées des lieux ci-après :

Les pièces qui seront placées à Pultusk seront prises parmi celles qui ont été enlevées à l'ennemi dans la dernière expédition;

Celles qui seront placées à Thorn seront tirées de Stettin;

Celles qui seront placées à Sierock, à Modlin et à Praga seront tirées de Breslau.

Art. 7. — Notre major général présentera, dans la journée de demain, à notre nomination, un général de brigade pour commander à Sierock, un général de brigade pour commander à Modlin, un général de brigade pour commander à Praga, et un général de brigade pour commander à Thorn.

Ces officiers seront chargés de défendre ces quatre places, et de prendre toutes les mesures pour accélérer les travaux et pour qu'ils aient la perfection et la solidité convenables.

Notre major général fera connaître ces dispositions à l'intendant général et aux généraux commandant le génie et l'artillerie de l'armée.

Napoléon.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11587. — AU MARÉCHAL SOULT.

Varsovie, 8 janvier 1807.

Le district de Plock a été divisé en cinq arrondissements. La chambre de Plock a nommé des commissaires pour chacun de ces arrondissements. Il y en a un pour l'arrondissement de Przasnysz. Adressez-vous à eux et à la chambre de Plock pour tous les approvisionnements qui vous sont nécessaires.

Breslau a capitulé. J'ai accordé aux corps d'infanterie et de cavalerie 20,000 francs pour réparer l'habillement et le harnachement.

Le major général vous enverra l'ordre pour le cantonnement. Mon intention est que vous centralisiez vos administrations et vos dépôts à Plock.

Du moment que vous serez arrivé à avoir organisé vos manutentions de manière à donner une ration de pain à votre armée, il faut faire faire à Plock et dans les arrondissements 3,000 rations de biscuit par jour, pour en avoir pour tout votre corps pendant six ou huit jours. Vous aurez vu, par les différents ordres du jour, que j'ai accordé de l'argent aux corps. Tout va être soldé; j'attends six millions qui m'arrivent par Küstrin.

Napoléon.

Archives de l'Empire.

11588. — A M. DE CASTILLE,
OFFICIER D'ORDONNANCE DE L'EMPEREUR.

Varsovie, 8 janvier 1807.

M. de Castille se rendra à Kalisz. Il y conférera avec le commandant de la province, avec l'intendant et le commissaire des guerres, pour faire accélérer le départ de 20,000 quintaux de farine venant de Glogau. Il verra les farines. Il m'enverra de Kalisz, par un officier attaché au commandement de la province, l'état de ce qui est arrivé à Kalisz et de ce qui en est parti, et me fera connaître quand on pourra espérer que les farines arriveront à Varsovie. Il séjournera à Kalisz, s'il est nécessaire, vingt-quatre heures, et se rendra de là à Breslau. Il remettra la lettre ci-jointe au prince Jérôme. Il visitera tous les magasins d'artillerie, de subsistances, d'habillement, de harnachement, etc. Après avoir séjourné quatre ou cinq jours à Breslau, il en partira pour me porter les inventaires de ces magasins.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11589. — AU PRINCE JÉROME.

Varsovie, 8 janvier 1807.

Mon Frère, je ne doute pas qu'à l'heure qu'il est vous ne soyez entré dans Breslau. Immédiatement après votre arrivée, faites partir, sans perdre de temps, tout le biscuit qui se trouve dans cette place, pour Varsovie. Faites partir également 20,000 quintaux de farine de froment. Il n'y a pas un moment à perdre. Dirigez vos convois par Petrikau. Je pense qu'il est convenable que vous séjourniez de votre personne à Breslau pendant quelque temps, pour surveiller l'administration et empêcher les voleries. Faites faire tous les inventaires. Correspondez avec moi tous les jours. Envoyez-moi tantôt un aide de camp, tantôt un officier bavarois, tantôt un courrier, pour me donner chaque jour de vos nouvelles. J'ai besoin de Breslau pour me nourrir ici. Si vous pouvez vous procurer 3,000,000 de rations d'eau-de-vie, envoyez-les-moi; vous êtes dans un pays de ressources. Soyez toujours à cheval. Visitez tous les magasins, tenez registre de tout, et qu'on ne vous trompe pas, sans quoi ils vont se mettre tous, comme ils ont fait partout, à s'emparer des magasins pour les vendre et les dilapider.

NAPOLÉON.

Comm. par S. A. I. le prince Jérôme.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11590. — A M. DE TURENNE,
OFFICIER D'ORDONNANCE DE L'EMPEREUR.

Varsovie, 8 janvier 1807.

M. de Turenne se rendra à Posen. Il conférera avec le commandant de la province, avec l'intendant et le commissaire ordonnateur. Il s'informera du jour où les différents convois d'argent, de souliers, de capotes, de fusils saxons ou prussiens, bons pour l'infanterie française, ainsi que les convois de vin et d'eau-de-vie, venant de Stettin et de Küstrin, ont passé par Posen, afin que je puisse calculer quand ils arriveront à Varsovie. Il prendra des informations en route sur ces convois, afin que, s'il en rencontrait, il puisse le relater dans le rapport qu'il m'enverra de Posen. Il visitera les hôpitaux. Il me fera un rapport détaillé sur la route, sur la situation des chemins après ces jours de gelée.

Il se rendra de là à Stettin, y séjournera vingt-quatre heures, afin de prendre connaissance de la situation des fortifications, et des magasins de cette place, des troupes qui s'y trouvent, et du départ des convois de vin, d'eau-de-vie, de souliers, de capotes, de draps. Il remettra ce second rapport au général Thouvenot, pour qu'il me le fasse passer par un officier ou par un courrier.

De là, M. de Turenne se rendra à Anklam, au quartier général du maréchal Mortier, et lui remettra la lettre ci-jointe[1].

De là, il se rendra à Hambourg et remettra à M. Bourrienne la lettre à son adresse[2]. Il restera à Hambourg trois au quatre jours pour prendre connaissance de la quantité de capotes et de souliers qu'on y a fait faire. Il verra le commissaire des guerres, et surtout mon ministre, pour en accélérer l'envoi. Il verra si mon décret sur le blocus sur l'Angleterre et mes différents ordres sont exécutés. Il prendra note de la situation du corps hollandais, du lieu où il se trouve, et de la manière dont il fait le service.

De là, il reviendra sur ses pas. Il s'arrêtera à Schwerin pour voir la situation du Meklenburg, où en est la levée des chevaux que j'ai ordonnée, et de quelle manière les choses se passent de ce côté. Il s'informera des différents marchés qui ont été passés pour des souliers.

De là, il reviendra au quartier général du maréchal Mortier pour voir ce qui s'y passe. Il repassera à Stettin, d'où probablement le corps du général Victor sera parti pour Danzig et Kolberg. Il s'informera de la situation de ce corps et reviendra à Posen.

[1] Pièce n° 11576. — [2] Pièce n° 11578.

Il mettra dans son rapport ce qu'il entendra dire de vrai ou de faux sur la route.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.

11591. — AU GÉNÉRAL CLARKE.

Varsovie, 8 janvier 1807.

Les deux bataillons du régiment de la garde de Paris, forts de 1,400 hommes, doivent être arrivés à Magdeburg. Je pense cependant que le général Lagrange aura pu les retenir à Cassel, pour mettre fin aux événements qui ont eu lieu, et que j'approuverais fort. Toutefois mon intention est qu'ils restent à Magdeburg jusqu'à nouvel ordre, ainsi que le régiment de fusiliers de ma Garde. Ce serait 3,000 hommes que je pourrais rejeter sur mes derrières, si cela devenait nécessaire. Envoyez la lettre ci-jointe au général Lagrange, par un de vos aides de camp, qui, en retour, rapportera un rapport détaillé sur la situation du pays.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11592. — AU GÉNÉRAL LAGRANGE.

Varsovie, 8 janvier 1807.

Je reçois vos lettres du 26 décembre. J'avais déjà appris très-vaguement qu'il y avait eu une insurrection à Cassel. J'espère que je recevrai bientôt un rapport détaillé. On dit que les rebelles ont pris un convoi de vingt pièces de canon et se sont emparés des armes qui étaient déposées dans plusieurs maisons communes, entre autres dans la maison commune de Hersfeld. C'est une grande imprudence d'avoir laissé des fusils; j'avais bien recommandé qu'on n'en laissât pas. Le régiment de Paris, fort de 1,400 hommes, et celui des fusiliers de ma Garde, fort de 1,400 hommes, doivent avoir passé par Cassel. Un régiment italien doit y avoir également passé. Ces trois régiments forment plus de 5,000 hommes, et, avec ce que vous avez, doivent vous composer pas moins de 8,000 hommes. Je suppose que vous avez retenu ces troupes et que vous vous en serez servi pour venger l'affront fait à mes armes. Mon intention est que le principal village où est née l'insurrection soit brûlé, et que trente des principaux chefs soient passés par les armes. Un exemple éclatant est nécessaire pour comprimer la haine de ces paysans et de cette soldatesque. Si vous n'avez fait aucun exemple, faites-en sans délai; cela est nécessaire

pour le reste de l'Allemagne, où il serait bien funeste qu'il passât en principe qu'on peut se révolter impunément. Si vous avez laissé passer le régiment de Paris et les fusiliers de ma Garde, écrivez au maréchal Kellermann de vous envoyer les 5e, 6e et 7e régiments provisoires. Ils sont composés de conscrits, il est vrai, mais qui sont conduits par d'anciens officiers. Que le mois ne se passe pas que le principal village, bourg ou petite ville, qui a donné le signal de l'insurrection soit brûlé, et qu'un grand nombre d'individus aient été fusillés. Voilà l'ordre positif que je vous envoie par un aide de camp du gouverneur de Berlin. Je ne crains pas un mouvement de guerre à Cassel. J'y enverrai, s'il est nécessaire, des troupes de Magdeburg. Il faut que le pays soit persuadé que toute levée de boucliers sera sévèrement punie.

Faites-moi un rapport détaillé sur toute cette affaire; ne me dissimulez rien. Je ne puis regarder une insurrection dans l'État de Cassel, au mois de janvier, que comme un événement heureux. La haine que les souverains de ce pays ont toujours nourrie parmi les habitants contre la France devait la faire prévoir. Il vaut mieux qu'elle ait éclaté dans ce moment que lorsque les Anglais auraient pu faire une descente sur l'Elbe. Il faut bien saisir le moment actuel pour les désarmer et laisser des traces qui restent dans les cantons qui se sont révoltés. Toute autre manière de se conduire serait funeste : 30 des principaux coupables fusillés, 2 ou 300 envoyés dans les citadelles de France, et le bourg ou la petite ville, principal foyer de révolte, brûlé, sont des exemples nécessaires, et les actes de vigueur sont humains en ce qu'ils empêchent la renaissance de nouvelles séditions.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11593. — 49e BULLETIN DE LA GRANDE ARMÉE.

Varsovie, 8 janvier 1807.

Breslau s'est rendu. On n'a pas encore la capitulation au quartier général. On n'a pas non plus l'état des magasins de subsistances, d'habillement et d'artillerie; on sait cependant qu'ils sont très-considérables. Le prince Jérôme a dû faire son entrée dans la place. Il va assiéger Brieg, Schweidnitz et Kosel.

Le général Victor, commandant le 10e corps d'armée, s'est mis en marche pour aller faire le siége de Kolberg et de Danzig, et prendre ces places pendant le reste de l'hiver.

M. de Zastrow, aide de camp du roi de Prusse, homme sage et modéré, qui avait signé l'armistice que son maître n'a pas ratifié, a

cependant été chargé, à son arrivée à Kœnigsberg, du portefeuille des affaires étrangères.

Notre cavalerie légère n'est pas loin de Kœnigsberg.

L'armée russe continue son mouvement sur Grodno. On apprend que, dans les dernières affaires, elle a eu un grand nombre de généraux tués et blessés. Elle montre assez de mécontentement contre l'empereur de Russie et la cour. Les soldats disent que, si l'on avait jugé leur armée assez forte pour se mesurer avec avantage contre les Français, l'empereur, sa Garde, la garnison de Saint-Pétersbourg et les généraux de la cour, auraient été conduits à l'armée par cette même sécurité qui les y amena l'année dernière; que si, au contraire, les événements d'Austerlitz et ceux d'Iena ont fait penser que les Russes ne pouvaient pas obtenir des succès contre l'armée française, il ne fallait pas les engager dans une lutte inégale. Ils disent aussi : « L'empereur Alexandre a compromis notre gloire. Nous avions toujours été vainqueurs; nous avions établi et partagé l'opinion que nous étions invincibles. Les choses sont bien changées. Depuis deux ans on nous fait promener des frontières de la Pologne en Autriche, du Dniester à la Vistule, et tomber partout dans les piéges de l'ennemi. Il est difficile de ne pas s'apercevoir que tout cela est mal dirigé. »

Le général Michelson est toujours en Moldavie. On n'a pas de nouvelles qu'il se soit porté contre l'armée turque qui occupe Bucharest et la Valachie. Les faits d'armes de cette guerre se bornent, jusqu'à présent, à l'investissement de Choczim et de Bender. De grands mouvements ont lieu dans toute la Turquie pour repousser une aussi injuste agression.

Le général baron de Vincent est arrivé de Vienne à Varsovie, porteur de lettres de l'empereur d'Autriche pour l'empereur Napoléon.

Il était tombé beaucoup de neige et il avait gelé pendant trois jours. L'usage des traîneaux avait donné une grande rapidité aux communications; mais le dégel vient de recommencer. Les Polonais prétendent qu'un pareil hiver est sans exemple dans ce pays-ci. La température est effectivement plus douce qu'elle ne l'est ordinairement à Paris dans cette saison.

Moniteur du 24 janvier 1807.
(En minute au Dépôt de la guerre.)

11594. — NOTE POUR L'INTENDANT GÉNÉRAL.

Varsovie, 9 janvier 1807.

La répartition du payeur ne vaut rien; il faut la faire de la manière suivante :

1° Assurer le prêt d'un mois pour les soldats de la division Suchet;

2° *Idem* de la Garde. Dix ou vingt jours doivent avoir déjà été assurés. Par ce moyen, on sera sûr que les troupes de Varsovie recevront le prêt jusqu'au 30 janvier. Pour la Garde cela sera affecté sur le prêt de décembre, et pour la division Suchet pour novembre.

3° Verser, par à-compte sur la solde de novembre de la division Suchet, et de décembre de la Garde, quinze jours de solde pour les généraux et officiers.

4° Payer vingt jours de prêt de novembre aux maréchaux Soult, Davout et Augereau.

Quant au maréchal Ney et au prince de Ponte-Corvo, il faut ordonner des envois directs d'argent de Berlin sur Thorn, et, comme l'argent ne manque pas à Berlin, il faut faire entrer dans la caisse du payeur ce qui reste dû d'octobre, novembre et quinze jours de décembre, conformément à l'ordre du jour.

ADMINISTRATION.

Il faut faire payer à la Garde le tiers de ce qu'accorde le décret de l'Empereur pour mettre l'administration en état et pour la masse de janvier.

Il faut faire solder à tous les régiments de cavalerie le premier payement de l'ordre du jour d'hier, de 5,000 francs.

Il faut faire payer à toute la réserve de cavalerie vingt jours de prêt.

Demain il sera remis l'état de tout ce qu'il faut pour tout ce que je viens de demander.

L'officier qui escortait le convoi d'argent doit être arrêté, ainsi que les deux soldats qui n'ont pas été à leur poste; ils seront interrogés par un officier de gendarmerie.

Demain, M. Daru (comme le trésor de 4,000,000 va arriver) me remettra le projet de répartition de manière à remplir mes intentions, l'ordre du jour relatif à la solde, la gratification aux corps pour l'habillement, et ce qui est nécessaire au ministre pour l'administration de l'armée.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le comte Daru.

11595. — NOTE POUR L'INTENDANT GÉNÉRAL.

Varsovie, 9 janvier 1807.

Aucun Russe ne sera conduit aux hôpitaux de Varsovie.

Dans la journée de demain, il sera choisi, à une lieue ou deux de

Varsovie, un local où il sera établi un hôpital, et tous les Russes malades y seront transportés. On y mettra un commandant, des officiers de santé du pays et un administrateur.

Je ne veux point de malades russes à Varsovie, parce qu'ils me donneraient la peste.

Les officiers russes sont seuls exceptés de cette disposition.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le comte Daru.

11596. — DÉCRET.

Palais de Varsovie, 9 janvier 1807.

ARTICLE Ier. — La petite église de l'Annonciade, à Alexandrie, et ses dépendances, sont affectées à l'établissement de l'académie des sciences et arts d'Alexandrie.

ART. 2. — Notre ministre de la guerre est chargé de l'exécution du présent décret.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11597. — A LA PRINCESSE WILHELMINE D'ORANGE.

Varsovie, 10 janvier 1807.

Ma Cousine, j'ai reçu votre lettre du 25 décembre. Je prends part aux nouveaux malheurs qui vous sont arrivés. Vous êtes la maîtresse de rester à Berlin et partout où cela pourra vous convenir. Je serai fort aise, lorsque je viendrai dans cette ville, de vous voir et de vous assurer de vive voix du désir que j'ai de vous être agréable et de la parfaite considération que je vous porte.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11598. — A LA PRINCESSE AUGUSTE DE HESSE-CASSEL.

Varsovie, 10 janvier 1807.

Ma Cousine, j'ai reçu la lettre de Votre Altesse du 25 décembre, avec celle de la princesse votre sœur. Je ne vois aucun inconvénient à ce qu'elle reste à Berlin et partout où cela peut lui convenir. Je désire trouver des occasions plus réelles de donner à Votre Altesse des preuves de l'estime que je lui porte.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11599. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Varsovie, 10 janvier 1807.

Mon Cousin, je ne vois jamais dans les états que vous me remettez les états de situation des troupes qui se trouvent à Thorn; témoignez-en mon mécontentement au gouverneur.

Demandez-lui sur-le-champ un rapport sur ce qui a été fait pour les travaux des fortifications et du pont, pour les vivres, pour la manutention.

Je vois que le général Eblé a changé l'organisation des régiments provisoires; écrivez-lui qu'il n'a pas ce droit; que nous allons nous trouver par là dans la confusion; que ces régiments sont formés par un ordre, et qu'on ne peut pas indistinctement changer les compagnies d'un bataillon pour les mettre dans un autre.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11600. — A L'IMPÉRATRICE, A MAYENCE.

Varsovie, 11 janvier 1807.

J'ai reçu ta lettre du 27, où je vois que tu étais une peu inquiète sur les événements militaires. Tout est fini, comme je te l'ai mandé, à ma satisfaction; mes affaires vont bien. L'éloignement est trop considérable pour que je permette que, dans cette saison, tu viennes si loin. Je me porte fort bien, un peu ennuyé quelquefois de la longueur des nuits.

Je vois ici, jusqu'à cette heure, assez peu de monde.

Adieu, mon amie; je désire que tu sois gaie et que tu donnes un peu de vie à la capitale. Je voudrais fort y être.

Tout à toi.

NAPOLÉON.

J'espère que la reine est allée à la Haye avec M. Napoléon.

Lettres de Napoléon à Joséphine, etc.

11601. — A M. CAMBACÉRÈS.

Varsovie, 11 janvier 1807.

Mon Cousin, j'ai reçu votre lettre du 28 décembre. Je vous prie de me faire connaître, comme curiosité, comment a fini l'affaire du

cardinal Maury. On m'a assuré qu'on lui refusait le titre de *Monsieur le Cardinal*. Si cela est vrai, c'est bien ridicule et bien plat.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le duc de Cambacérès.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11602. — A M. DE CHAMPAGNY.

Varsovie, 11 janvier 1807.

Monsieur Champagny, il faut laisser à la place de la Concorde le nom qu'elle a. La concorde, voilà ce qui rend la France invincible.

NAPOLÉON.

Comm. par MM. de Champagny.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11603. — A M. FOUCHÉ.

Varsovie, 11 janvier 1807

Je reçois votre lettre du 29. M. Daunou a les talents nécessaires pour bien faire tout ce qu'il se chargera de faire. Je vous envoie des lettres de Mittau; voyez ce qu'elles contiennent d'important.

NAPOLÉON.

Comm. par M. Taillandier.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11604. — AU PRINCE PRIMAT.

Varsovie, 11 janvier 1807.

J'ai reçu vos lettres des 1er et 7 décembre. Je remercie Votre Altesse de ce qu'elle veut bien me dire d'aimable. Elle vivra longtemps: on n'est qu'aux deux tiers de sa vie à soixante ans.

L'Impératrice se loue beaucoup du bon accueil qu'elle a reçu de Votre Altesse à Francfort.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11605. — AU GÉNÉRAL DEJEAN.

Varsovie, 11 janvier 1807.

Monsieur Dejean, vous avez donné l'ordre que les dépôts qui sont en France n'envoient rien aux corps. Il n'y a ici aucunes ressources et les corps manquent de beaucoup de choses. Le 64e avait son habillement entier au delà du Rhin au mois d'août; il est aujourd'hui absolument nu. Faites partir ledit habillement. Faites la même chose

pour les corps qui sont dans la même situation. Pressez surtout le départ des souliers.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11606. — AU MARÉCHAL AUGEREAU.

Varsovie, 11 janvier 1807.

Mon Cousin, j'ai reçu votre lettre du 9 janvier. J'ai accordé de l'avancement à une partie de votre état-major, conformément à votre demande. Les officiers qui ne sont point compris dans ces promotions le seront aux premiers événements et aux premières places vacantes. J'apprécie les services qu'ils ont rendus, et ils ne peuvent être que de bons officiers ayant été formés sous vos yeux.

NAPOLÉON.

Comm. par Mme la comtesse de Sainte-Aldegonde.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11607. — AU GÉNÉRAL SONGIS.

Varsovie, 11 janvier 1807.

J'ai adopté le travail que vous m'avez présenté. Il reste actuellement à faire celui pour les services rendus à Iena et pour les dernières affaires. Il y a un capitaine d'artillerie qui commandait l'artillerie légère du maréchal Lannes, qui a fait faire le chemin à Iena pour monter l'artillerie. Je désire avoir son nom ainsi que celui des quatre canonniers à cheval qui ont le plus servi dans cette circonstance.

Le maréchal Soult se loue beaucoup de plusieurs de ses capitaines d'artillerie légère, de celui qui commande à la division Saint-Hilaire. Le prince Murat a eu lieu d'être très-satisfait de plusieurs capitaines d'artillerie légère qui sont de la réserve, etc. Il faut donc me faire un détail de tous ceux qui ont commandé l'artillerie dans les diverses divisions, et me faire connaître si je les ai récompensés. Dans les revues que j'ai passées des divers corps d'armée, je n'ai rien fait pour l'artillerie, parce que j'ai toujours voulu faire un travail général pour toute l'arme. Présentez-moi cela sans délai. Faites-moi connaître si j'ai dans la campagne donné de l'avancement à quelqu'un ; je ne m'en souviens pas. L'officier de pontonniers qui a fait le pont de Varsovie doit être distingué. Il est donc convenable que vous fassiez un rapport historique de tous ceux qui se sont le plus distingués dans la campagne et de ceux à qui on doit un témoignage de satisfaction.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11608. — AU GÉNÉRAL CLARKE.

Varsovie, 11 janvier 1807.

Je reçois votre lettre du 5 janvier. Vous avez mal fait de faire rétrograder le 19e de chasseurs. Que peut faire la cavalerie dans les montagnes de la Hesse? D'ailleurs j'aurais eu assez de troupes en France pour faire face aux troubles de ce pays, et des mouvements rétrogrades ne valent jamais rien.

Je vous ai déjà fait connaître que mon intention était que le régiment de la Garde de Paris, le régiment des fusiliers de ma Garde et le régiment italien, qui ne seraient point venus à Berlin, restassent à Magdeburg. Je persiste dans les mêmes dispositions. Donnez des ordres en conséquence, mais surtout qu'il n'y ait aucun mouvement rétrograde. Je viens de voir des détachements du 64e qui viennent d'arriver sans gibernes et ayant de très-mauvais fusils, qui n'ont point séjourné à Berlin, n'y ont pas passé votre revue et n'ont point reçu de souliers. Je vous recommande de porter une attention toute particulière à l'armement et à l'habillement des hommes qui passent par votre gouvernement, de leur faire donner des gibernes, en un mot de me les envoyer en bon état. Ce pays n'offre aucune ressource. Les régiments qui partent de Berlin et de Magdeburg doivent être abondamment fournis de tout, et avoir leur armement et leur habillement en très-bon état. Tous les hommes isolés arrivent sans armes et ne reçoivent rien ni à Stettin ni à Küstrin. Réitérez vos ordres. Qu'un homme m'arrive sans armes, c'est comme s'il ne m'arrivait rien.

Le 111e régiment et beaucoup de régiments ont leur habillement à Berlin, où on le leur retient. Voyez à donner des ordres pour qu'il parte.

Je vois toujours sur l'état de situation du 5 janvier 151 chevaux et 200 hommes de la compagnie Breidt.

Faites-moi connaître s'il est vrai que vous avez fait lever le scelle qui avait été mis sur les marchandises séquestrées à Magdeburg, Stettin, Francfort-sur-l'Oder et Küstrin. J'avais ordonné qu'on en dressât des inventaires et qu'il ne fût rien fait que les inventaires ne fussent dressés.

En général, on ne peut pas être plus mécontent que je ne le suis de M. Estève, qui ne fait rien, n'écrit rien, ne verse rien; faites-le-lui connaître. Il doit écrire tous les jours à M. Daru.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11609. — AU GÉNÉRAL CLARKE.

Varsovie, 11 janvier 1807.

Je vous ai recommandé de passer la revue de tous les détachements qui passent à Berlin pour se rendre à la Grande Armée et de leur donner à cet effet un séjour; je vous autorise aujourd'hui à leur en donner deux ou trois, s'il est nécessaire. Il faut absolument que vous fassiez donner une capote aux hommes des dépôts qui n'en ont point. Ces malheureux jeunes gens traversent la Pologne transis de froid, ce qui me fait des malades. Je vous recommande donc bien d'avoir soin que tous ceux qui partiront de Berlin aient des souliers et des capotes.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11610. — AU GÉNÉRAL BOURCIER.

Varsovie, 11 janvier 1807.

Des détachements du 9e de hussards m'arrivent sans manteaux. Veillez à ce que cela n'ait pas lieu. Portez tous vos soins à ce que les détachements de cavalerie que vous m'envoyez soient très-bien équipés. Deux jours de plus ou de moins de retard ne font rien. Je n'ai pas de ressources ici pour équiper les hommes.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11611. — AU ROI DE NAPLES.

Varsovie, 11 janvier 1807.

Vous me demandez vingt-quatre millions par an. L'armée française que j'ai dans le royaume de Naples ne me coûterait cela nulle part. Les armements considérables que je fais ne me permettent pas d'envoyer une si grande quantité de fonds hors de France. Cependant j'ai ordonné qu'on vous envoyât ce qu'il y a de disponible de la monnaie de Turin.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11612. — A M. CAMBACÉRÈS.

Varsovie, 12 janvier 1807.

Je reçois votre lettre du 29 décembre. Les Russes s'éloignent toujours à grandes marches. Ils sont toujours en grande guerre

contre la Porte. Les choses s'animent fort de part et d'autre de ce côté-là.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11613. — A M. DE TALLEYRAND.

Varsovie, 12 janvier 1807.

Monsieur le Prince de Bénévent, le moment me paraît favorable pour prendre un parti sur les postes d'Allemagne. Je ne puis souffrir que les postes des États confédérés soient livrées aux agents du prince de la Tour et Taxis. Ce qui est tout simple aujourd'hui sera très-difficile dans un autre temps. Le mieux est de chasser ces bureaux des pays conquis.

NAPOLÉON.

Archives des affaires étrangères.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11614. — AU GÉNÉRAL BERTHIER.

Varsovie, 12 janvier 1807.

Mon Cousin, écrivez au général Lagrange que j'ai reçu sa lettre du 3 janvier; que je n'ai reçu aucun détail sur les troubles de la Hesse; qu'il doit garder toutes les troupes qu'il a jusqu'à ce que les ordres que je lui ai envoyés par un aide de camp du gouverneur de Berlin soient exécutés, et qu'il ait été fait un exemple sévère qui serve de leçon.

Donnez ordre que le 31e d'infanterie légère qui arrive à Mayence du 10 au 15 février, y reste jusqu'à nouvel ordre.

Les deux bataillons du 15e de ligne, qui arrivent à Paris le 27 janvier, y attendront de nouveaux ordres.

Le 19e de ligne doit être arrivé à Münster. Écrivez au général Loison de l'y faire reposer et bien nourrir, et de le faire exercer tous les jours à la cible. J'attendrai l'état de son habillement et de son armement pour prendre un parti définitif sur ce régiment.

Donnez ordre qu'il soit payé 400 francs de gratification aux onze gendarmes de la garnison d'Erfurt qui ont été pillés par les Hessois, et chargez l'intendant général de remettre leur armement et leur habillement en état.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.

11615. — AU PRINCE JÉROME.

Varsovie, 12 janvier 1807.

Mon Frère, je reçois votre lettre du 9 janvier. Vous n'aviez pas encore reçu celle par laquelle je vous faisais connaître que vous deviez rester de votre personne à Breslau et commencer le siége de Kosel; c'est une place peu importante et qui ne doit pas faire une longue résistance. Je ne doute pas que Schweidnitz, Brieg et Kosel ne soient prises cet hiver.

Immédiatement après la réception de la présente lettre, faites partir un million pour Varsovie sur la rentrée des contributions. J'accorderai ce qui est nécessaire pour vos troupes; mais nous avons ici un très-grand besoin d'argent. Faites partir également 20,000 quintaux de farine et tout le biscuit qu'il vous sera possible d'envoyer. Mettez de l'activité dans ces envois; faites-les bien escorter et établissez leur ordre de route, afin qu'on sache quand ils arriveront. J'ai pris un décret pour lever une contribution extraordinaire à Breslau, et pour requérir des fournitures de souliers, de draps et de chevaux sur cette contribution. Mon intention est d'accorder dix décorations de la Légion d'honneur à la division wurtembergeoise; envoyez-moi un état des hommes qui s'en sont rendus les plus dignes. J'en accorderai aussi à quelques Bavarois, surtout de la cavalerie. Je n'ai pas encore reçu l'inventaire des magasins de subsistances. En cherchant bien, vous trouverez des magasins de harnais et de souliers. Donnez ordre que vos prisonniers passent par Dresde, Bamberg et Würzburg, au lieu de passer par Berlin.

NAPOLÉON.

Comm. par S. A. I. le prince Jérôme.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11616. — AU GÉNÉRAL SONGIS.

Varsovie, 12 janvier 1807.

Je vous envoie l'inventaire de l'artillerie de Breslau. Vous avez là des canons qui vous seront fort utiles. Vous y trouverez des fers coulés et de la poudre en suffisance. Cela vous mettra à même de ne pas en tirer des derrières. Je pense que les pièces de 24 seront utiles à Varsovie, pour placer sur cette rive une batterie qui flanque les ouvrages de Praga; faites-les venir.

Vous avez soixante et dix pièces de 12, qui vous donneront les moyens d'armer, comme je le désire, mes têtes de pont de Modlin,

Sierock et Praga. J'imagine qu'il y aura une grande quantité de pièces de rechange. Si cela est, faites-en construire les affûts.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11617. — AU GÉNÉRAL CLARKE.

Varsovie, 12 janvier 1807.

Monsieur le Général Clarke, je ne conçois rien à la conduite du général Lagrange, qui n'écrit point. Cependant mon dernier courrier a passé à Cassel, à minuit, sans qu'il se soit donné la peine d'en profiter. Mon intention est que le 14e bavarois et un bataillon d'infanterie légère restent à Berlin. Le régiment de la garde de Paris et le régiment des fusiliers de la Garde sont arrivés à Cassel le 1er janvier. Moyennant ces régiments, j'ai dans cette ville 14,000 hommes; jugez si avec cela je dois être inquiet des événements. Parlez donc à M. Estève, qui n'écrit pas, ne rend compte de rien, et, ce qui est pis, ne verse aucune somme. Mon trésor ne se ressent pas plus de la conquête de la Prusse que si le roi de Prusse et son armée étaient à Berlin. Dites-lui qu'il écrive en détail et qu'il fasse verser de l'argent. Occupez-vous un peu de cela. Je vous ai écrit que Breslau s'était rendu; 5,500 hommes vont traverser la Prusse. Envoyez au-devant d'eux, à Glogau, pour qu'on les fasse passer par Dresde. Cela évitera le passage par Berlin.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11618. — A M. CAMBACÉRÈS.

Varsovie, 13 janvier 1807.

Je reçois votre lettre du 31 décembre. L'affaire de Hesse-Cassel est terminée. Il paraît que c'est la soldatesque qui a voulu remuer.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11619. — DÉCRET.

Varsovie, 13 janvier 1807.

ARTICLE Ier. — Le pont construit sur la Seine, en face du Champ-de-Mars, s'appellera *Pont d'Iena*.

ART. 2. — Le quai sur lequel il doit s'appuyer, du côté de Chaillot, et qui doit être élargi et refait dans une nouvelle direction, s'appellera, dans la partie qui sera comprise entre la barrière et les

pompes à feu, *Quai de Billy,* du nom du général tué dans cette bataille.

Art. 3. — La rue à ouvrir en face du pont, depuis le quai jusqu'à l'enceinte de Paris, et les rues projetées dans son voisinage porteront les noms des colonels Lamotte, Barbanègre, Marigny, Doullembourg, tués dans la journée d'Iena.

Art. 4. — Notre ministre de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent décret.

Napoléon.

Archives de l'Empire.

11620. — AU VICE-AMIRAL DECRÈS.

Varsovie, 13 janvier 1807.

J'ai reçu votre lettre du 30 décembre. Je verrais avec plaisir que mon escadre et le vaisseau espagnol sortissent de Cadix et rentrassent à Toulon. Je verrais aussi avec plaisir que mon escadre de Rochefort se rendît à Toulon.

Je désire que celle de Cadix se rende à Toulon, parce que, dans ces circonstances, il est d'un grand intérêt que mes escadres soient dans mes ports; celle de Rochefort, parce qu'elle n'est pas en sûreté à l'île d'Aix; car, quelques troupes que j'y mette, l'ennemi, en y débarquant 12 ou 1500 hommes, pourrait se rendre maître de l'île assez de temps pour compromettre la sûreté de cette escadre. D'ailleurs je ne puis que sourire à l'idée d'avoir à Toulon, avec les 5 vaisseaux qui y sont, les 12 de Cadix et de Rochefort, c'est-à-dire une escadre de 18 vaisseaux. C'est une idée qui me sourit beaucoup; car les côtes de la Sicile craindront qu'elle n'aille à Constantinople, et même dans l'Adriatique. Il faudrait donc la bloquer, et, dans ce cas, ce serait des forces de moins devant Naples. Donnez donc ordre à cette escadre d'exécuter ce mouvement. J'imagine que, dans vos instructions, vous indiquerez les précautions nécessaires, soit pour le passage du détroit, soit pour l'arrivée à Toulon, soit enfin dans le cas où l'une des deux escadres, arrivée avant l'autre, aurait attiré l'ennemi.

J'imagine que vous aurez déjà expédié des bricks et des frégates à l'île de France et à la Martinique.

Napoléon.

Archives de l'Empire.

11621. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Varsovie, 13 janvier 1807.

J'ai besoin d'un général de cavalerie à Potsdam, près le général Bourcier; j'en ai besoin d'un à Breslau, j'y ai nommé le général Fauconnet. J'en ai besoin d'un à quatre lieues de Varsovie, pour réunir tous les petits détachements et hommes isolés qui passent à Varsovie, de manière qu'il ne séjourne pas un homme isolé à Varsovie; on pourrait y nommer le général Roget. J'ai besoin d'un général de cavalerie au petit dépôt de Lenczyca.

Donnez l'ordre au général Trelliard de rentrer en France. Il sera employé à Mayence sous les ordres du maréchal Kellermann, pour visiter les dépôts de cavalerie de la 5e et de la 26e division militaire, et pour veiller à ce que tous les détachements de cavalerie qui rentrent à l'armée soient munis de tout ce qui est convenable.

Il me faudrait à Strasbourg un colonel ou un autre général de cavalerie pour surveiller les dépôts qui sont dans la 5e division militaire.

J'ai mis à la retraite un certain nombre d'officiers; désignez-en quatre qui resteront attachés au dépôt de Lowicz, sous les ordres du général Guérin.

Donnez ordre au général Duprés de rester à Potsdam, de bien soigner les trois régiments de cavalerie légère qui sont sous ses ordres, de les faire bien monter et équiper, et de vous envoyer leur état de situation. Il recevra là des ordres pour marcher avec ces régiments, lorsque cela sera nécessaire.

Témoignez mon mécontentement au commandant de Posen de ce que le service ne se fait pas : il dirige sur Varsovie des hommes qui appartiennent au 1er et au 6e corps. Réitérez-lui l'ordre que tout ce qui appartient à ces corps d'armée, ainsi qu'aux divisions de dragons Grouchy et Sahuc, et à la division de cuirassiers d'Hautpoul, soit dirigé sur Thorn.

Répondez au général Teulié qu'il doit rester à Berlin jusqu'à nouvel ordre; que le 2e régiment italien et le 3e de sapeurs le joindront; que les douze pièces d'artillerie doivent le joindre à Berlin, ainsi qu'un ou deux régiments de cavalerie; qu'il veille à ce que les soldats soient en bon état, bien entretenus, bien chaussés, et qu'en arrivant à l'armée ils aient une paire de souliers aux pieds et trois paires dans le sac; qu'ils aient la quantité de cartouches en règle, et qu'ils se trouvent dans le cas de se distinguer.

Écrivez au général Bourcier que les trois régiments de cavalerie

arrivant d'Italie doivent rester en entier à Potsdam; qu'il doit les faire reposer, les bien équiper, et que ce n'est guère que dans quinze ou vingt jours que je leur enverrai des ordres.

Autorisez le général Bourcier à donner 20 chevaux à la 1re compagnie des gendarmes d'ordonnance.

Écrivez au général Bourcier pour qu'il témoigne mon mécontentement au colonel du 19e régiment de chasseurs de ce qu'il n'a pas amené tous ses bagages, et pour qu'il envoie sur-le-champ un courrier extraordinaire pour en accélérer l'arrivée.

Donnez ordre au général Clarke de faire passer à Küstrin le régiment bavarois qui se trouve à Berlin, aussitôt que le commandant de Küstrin pourra faire partir les détachements du 10e léger et du 32e, qu'il a retenus, ainsi que les hommes des dépôts des 1er, 3e, 4e, 5e, 6e, 7e et 8e corps, qui se trouvent en état de partir, avec des capotes, des souliers, des armes et 50 cartouches par homme.

Témoignez mon mécontentement au commandant de Küstrin de ce que beaucoup d'hommes isolés arrivent sans armes.

Quant au 1er bataillon du 1er régiment provisoire, le commandant de Magdeburg attendra des ordres; il en passera la revue, fera connaître s'il y a des souliers, des capotes, ainsi que la situation de son armement. La 1re légion du Nord n'était pas partie, au 2 janvier, de Magdeburg, et ce commandant croyait qu'il pouvait la garder. Réitérez-lui l'ordre de la faire partir. Témoignez mon mécontentement à l'intendant de cette province de ce qu'il n'a pas encore envoyé l'état de l'habillement des 1er et 2e régiments provisoires. Donnez ordre à cet intendant de fournir aux troupes du grand-duc de Berg tout ce qui est nécessaire pour leur habillement et leur armement.

Il y a eu quelques erreurs d'écriture, puisqu'il y a eu un mouvement d'hommes appartenant au 3e corps, de Küstrin sur Stettin, et que le 3e corps a 300 hommes d'infanterie à son dépôt à Stettin. Donnez l'ordre qu'il n'y ait à Stettin aucun dépôt d'infanterie de ce corps, et que tout ce qui sera armé et ayant une capote et deux paires de souliers dans le sac en parte pour ce corps d'armée. Le dépôt du 3e corps est à Küstrin, et non à Stettin. Il n'y a que le dépôt du 1er corps qui doit être à Stettin.

Que veut dire le commandant de Stettin lorsque, dans la situation de cette place du 31 décembre, il porte 187 hommes du 1er corps, dont 111 hors de service, 277 du 3e corps, dont 140 hors de service, etc.? Qu'entend-il par hors de service? sont-ce des blessés, ou

des hommes en convalescence qui se rétabliront? Engagez-le à parler clair.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11622. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Varsovie, 13 janvier 1807.

Mon Cousin, donnez ordre au général Belliard de parcourir tous les environs de Varsovie où des détachements de cavalerie ont été envoyés; on m'assure qu'il y a plus de 2,000 chevaux. Il en passera la revue et me fera connaître la situation des hommes et des chevaux, de l'habillement, de l'armement et de l'équipement.

Le grand-duc de Berg me proposera un endroit situé à quatre lieues au plus de Varsovie, où l'on puisse faire arrêter les détachements et hommes isolés qui viennent joindre. Il faut un général pour commander ces dépôts. C'est à l'état-major de la réserve à prendre des mesures pour que ces hommes isolés et ces détachements rejoignent leurs divisions, et que tout cela se fasse en ordre.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11623. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Varsovie, 13 janvier 1807.

Mon Cousin, j'ai ordonné la formation de huit régiments provisoires. Mon intention est qu'ils forment deux divisions, chaque division commandée par un général de division et deux généraux de brigade. Faites-moi connaître ceux que j'ai nommés et proposez-moi ceux à nommer pour les compléter.

Je désire aussi que vous me remettiez un tableau des corps dont sont ou seront composés ces régiments provisoires.

Faites-moi dresser un état pareil à celui que vous m'avez remis, il y a deux mois, présentant le nombre d'hommes partis depuis le 1er novembre jusqu'au 10 janvier pour se rendre à la Grande Armée.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11624. — AU GÉNÉRAL SONGIS.

Varsovie, 13 janvier 1807.

Vous avez bien fait de faire venir l'artillerie de Stettin, Spandau et Küstrin, lorsque je n'étais pas maître de Breslau; mais il y a d'ici à

Breslau 72 lieues et d'ici à Posen 84 lieues. Je ne parle pas de la distance de Stettin et Küstrin. Laissez à Posen et dirigez sur Thorn tout ce qui n'a pas dépassé Posen, soit de Stettin, soit de Küstrin; mais que Modlin, Sierock et Praga soient armés par l'artillerie de Breslau; et, s'il arrivait que vous eussiez trop de pièces de canon, de celles de Stettin, Küstrin et Spandau, pour Posen, vous renverrez le surplus sur Stettin et Küstrin. Mon intention étant de démolir Breslau, je serai obligé de faire rétrograder l'artillerie sur Glogau. Il vaut mieux se rapprocher pour les approvisionnements de guerre. Il était tout simple de faire venir de Küstrin quand je n'avais pas Breslau. Si j'ai assez de poudre, de boulets, il faut contremander et laisser à Posen ce qui arrive de loin. Küstrin et Stettin peuvent approvisionner Posen et Thorn. J'espère qu'avant quinze jours ou un mois j'aurai Brieg et Kosel, ce qui rapprochera encore de dix ou quinze lieues de Varsovie. Faites reconnaître de bonne heure comment on peut communiquer avec Kosel par la Pilica. Vous n'aurez qu'un transport peu considérable à faire des munitions de Kosel pour les places dont j'ai ordonné l'armement. Je pense que vous pouvez tirer facilement quatre à six millions de cartouches de Breslau. Placez vos relais. L'objet le plus important de tous, c'est les fusils; nous en manquons absolument. J'ai passé hier la revue de deux régiments qui ont besoin, à eux deux, de 600 fusils. Trente mille fusils ne sont point suffisants, faites-en venir davantage, car, si la campagne prochaine avait des événements sérieux, il faudrait trouver à Küstrin et à Magdeburg une grande quantité de fusils. Faites-moi un rapport là-dessus. Les fusils prussiens qui sont de notre calibre nous serviront comme les autres. Il faut donc faire réserver les fusils à Spandau et à Küstrin pour notre usage. Ce besoin devient considérable.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11625. — AU GÉNÉRAL CLARKE.

Varsovie, 13 janvier 1807.

Que voulez-vous que je statue sur le traitement des invalides et pensionnaires prussiens? M. Estève n'écrit rien, ne rend compte de rien, ne verse rien; on ne peut être plus mécontent que je le suis de cet administrateur, qui se moque de nous. Je lis toutes les lettres adressées à l'intendant, et je n'en vois jamais de lui. Je lis tous les états de M. la Bouillerie, je ne vois aucune somme versée. J'attends, pour statuer sur le payement des pensionnaires et invalides, de savoir si le pays rend quelque chose ou ne rend rien. Je vous ai écrit sur

cet objet; j'attends, pour prendre un parti, votre réponse. Mon intention était que M. Estève écrivît tous les jours, versât tous les jours, parce que mes besoins sont de tous les jours; il ne répond rien. Il est impossible de voir un administrateur des finances, chargé de nourrir une armée, plus insouciant et se moquant davantage des gens.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11626. — AU GÉNÉRAL CLARKE.

Varsovie, 13 janvier 1807.

Je reçois votre lettre du 9 janvier. La faiblesse du général Lagrange ne peut se concevoir; il me croit d'humeur à laisser ces mouvements impunis. S'il avait renvoyé le régiment des fusiliers de la Garde, le régiment italien qui doit y être arrivé le 1er janvier, ou le régiment de Paris, donnez ordre qu'ils s'arrêtent à Magdeburg. Mon intention est de réunir beaucoup de forces à Cassel pour faire un exemple qui serve à l'Allemagne.

Le 6e régiment bavarois est arrivé. Je vous ai donné ordre d'envoyer le 14e à Küstrin, le 5e bataillon d'infanterie légère à Glogau; gardez le 6e à Berlin jusqu'à nouvel ordre.

Je vois que la compagnie Breidt a toujours 122 chevaux et plus de 100 hommes à Berlin; que les grenadiers et chasseurs de la Garde y ont 320 hommes et 336 chevaux. Pourquoi ce détachement est-il si considérable? Est-ce que les dragons seraient arrivés? Envoyez-m'en le détail.

Faites dire un mot des affaires de Cassel dans les journaux de Berlin. Faites dire qu'on a trouvé le bon moyen d'achever de ruiner les affaires de la Maison de Cassel; que, lorsque l'Empereur a appris les troubles de Hesse, il a décrété que jamais cette Maison ne serait rétablie en Hesse.

NAPOLÉON.

Faites passer la lettre ci-jointe au général Lagrange par un de vos officiers, qui verra la situation des choses et vous portera la réponse.

Archives de l'Empire.

11627. — AU ROI DE HOLLANDE.

Varsovie, 13 janvier 1807.

J'ai reçu votre lettre du 30 décembre. Je vois avec peine que votre santé ne se rétablit point. Cependant, à l'âge où vous êtes, vos forces reprendront d'un moment à l'autre.

Je vois avec plaisir que vous songez à renforcer la division Dumonceau, de manière qu'elle ait 15,000 hommes; cela est très-nécessaire. Veillez à la stricte exécution du blocus; toutes les nouvelles de Londres sont que le commerce avec la Hollande se fait comme avant le décret. La première qualité d'un roi, c'est la vigueur.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11628. — 50e BULLETIN DE LA GRANDE ARMÉE.

Varsovie, 13 janvier 1807.

Les troupes françaises ont trouvé à Ostrolenka quelques malades russes que l'ennemi n'avait pu transporter. Indépendamment des pertes de l'armée russe, en tués et en blessés, elle en éprouve encore de très-considérables par les maladies, qui se multiplient chaque jour.

La plus grande désunion s'est établie entre les généraux Kamenski, Bennigsen et Buxhœvden.

Tout le territoire de la Pologne prussienne se trouve actuellement évacué par l'ennemi.

Le roi de Prusse a quitté Kœnigsberg et s'est réfugié à Memel.

La Vistule, la Narew et le Bug avaient, pendant quelques jours, charrié des glaçons; mais le temps s'est ensuite radouci, et tout annonce que l'hiver sera moins rude à Varsovie qu'il ne l'est ordinairement à Paris.

Le 8 janvier, la garnison de Breslau, forte de 5,500 hommes, a défilé devant le prince Jérôme. La ville a beaucoup souffert. Dès les premiers moments où elle a été investie, le gouverneur prussien avait fait brûler ses trois faubourgs. La place ayant été assiégée en règle, on était déjà à la brèche lorsqu'elle s'est rendue. Les Bavarois et les Wurtembergeois se sont distingués par leur intelligence et leur bravoure. Le prince Jérôme investit en ce moment et assiége à la fois toutes les autres places de la Silésie. Il est probable qu'elles ne feront pas une longue résistance.

Le corps de 10,000 hommes, que le prince de Pless avait composé de tout ce qui était dans les garnisons des places, a été mis en pièces dans les combats du 29 et du 30 décembre.

Le général Montbrun, avec la cavalerie wurtembergeoise, fut à la rencontre du prince de Pless vers Ohlau, qu'il occupa le 28 au soir. Le lendemain, à cinq heures du matin, le prince de Pless le fit attaquer. Le général Montbrun, profitant d'une position défavorable où se trouvait l'infanterie ennemie, fit un mouvement sur sa gauche, la

tourna, lui tua beaucoup de monde et lui prit 700 hommes, quatre pièces de canon et beaucoup de chevaux.

Cependant les principales forces du prince de Pless étaient derrière la Neisse, où il les avait rassemblées après le combat de Strehlen. Parti de Schurgast, et marchant jour et nuit, il s'avança jusqu'au bivouac de la brigade wurtembergeoise, placée en arrière de Huben, sous Breslau. A huit heures du matin, il attaqua, avec 9,000 hommes, le village de Kriethern, occupé par deux bataillons d'infanterie et par les chevau-légers de Linange, sous les ordres de l'adjudant commandant Duveyrier; mais il fut reçu vigoureusement et forcé à une retraite précipitée. Les généraux Montbrun et Minucci, qui revenaient d'Ohlau, eurent aussitôt l'ordre de marcher sur Schweidnitz, pour couper la retraite à l'ennemi. Mais le prince de Pless s'empressa de disperser toutes ses troupes, et les fit rentrer par détachements dans les places, en abandonnant dans sa fuite une partie de son artillerie, beaucoup de bagages et de chevaux. Il a de plus perdu, dans cette affaire, beaucoup d'hommes tués et 800 prisonniers.

Sa Majesté a ordonné de témoigner sa satisfaction aux troupes bavaroises et wurtembergeoises.

Le maréchal Mortier entre dans la Poméranie suédoise.

Des lettres arrivées de Bucharest donnent des détails sur les préparatifs de guerre de Baraictar et du pacha de Widdin. Au 20 décembre, l'avant-garde de l'armée turque, forte de 15,000 hommes, était sur les frontières de la Valachie et de la Moldavie. Le prince Dolgorouky s'y trouvait aussi avec ses troupes. Ainsi l'on était en présence. En passant à Bucharest, les officiers turcs paraissaient fort animés; ils disaient à un officier français qui se trouvait dans cette ville : « Les Français verront de quoi nous sommes capables. Nous formerons la droite de l'armée de la Pologne; nous nous montrerons dignes d'être loués par l'Empereur Napoléon. »

Tout est en mouvement dans ce vaste empire : les cheiks et les ulémas donnent l'impulsion, et tout le monde court aux armes pour repousser la plus injuste des agressions.

M. Italinski n'a évité jusqu'à présent d'être mis aux Sept-Tours qu'en promettant qu'au retour de son courrier les Russes auraient l'ordre d'abandonner la Moldavie et de rendre Choczin et Bender.

Les Serviens, que les Russes ne désavouent plus pour alliés, se sont emparés d'une île du Danube qui appartient à l'Autriche, et d'où ils canonnent Belgrade. Le gouvernement autrichien a ordonné de la reprendre.

L'Autriche et la France sont également intéressées à ne pas voir la

Moldavie, la Valachie, la Servie, la Grèce, la Roumélie, l'Anatolie devenir le jouet de l'ambition des Moscovites.

L'intérêt de l'Angleterre dans cette contestation est au moins aussi évident que celui de la France et de l'Autriche; mais le reconnaîtra-t-elle? Imposera-t-elle silence à la haine qui dirige son cabinet? Écoutera-t-elle les leçons de la politique et de l'expérience? Si elle ferme les yeux sur l'avenir, si elle ne vit qu'au jour le jour, si elle n'écoute que sa jalousie contre la France, elle déclarera peut-être la guerre à la Porte; elle se fera l'auxiliaire de l'insatiable ambition des Russes; elle creusera elle-même un abîme dont elle ne reconnaîtra la profondeur qu'en y tombant.

Moniteur du 26 janvier 1807.
(En minute au Dépôt de la guerre.)

11629. — A M. FOUCHÉ.

Varsovie, 14 janvier 1807.

Je reçois votre lettre du 2 janvier. Il est difficile de ne pas voir que le *Journal de l'Empire* et *le Mercure* ne sont point animés d'un bon esprit. Cela est peu important pour quelques mois; mais il est enfin bien nécessaire d'avoir un homme sage à la tête de ces journaux. Ces deux journaux affectent la religion jusqu'à la cagoterie. Au lieu de réprimer les excès du système exclusif de quelques philosophes, ils attaquent la philosophie et les connaissances humaines. Au lieu de contenir par une saine critique les productions de ce siècle, ils les découragent, les déprécient et les avilissent. Tout cela ne peut pas aller ainsi. Je ne parle point d'opinions politiques, il faut n'être point bien fin pour voir que, s'ils l'osaient, elles ne seraient pas plus saines que celles du *Courrier Français*.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11630. — DÉCRET.

Varsovie, 14 janvier 1807.

ARTICLE 1er. — Jusqu'à ce que le sort de la Pologne ait été fixé par la paix définitive, elle sera gouvernée par un gouvernement provisoire.

ART. 2. — Ce gouvernement sera composé de sept membres. Il prendra le titre de Commission de gouvernement.

ART. 3. — La Commission de gouvernement nommera son président dans son sein.

Elle choisira un secrétaire général hors de son sein.

Art. 4. — Elle choisira également hors de son sein cinq personnes chargées de la direction des différentes branches de l'administration publique, savoir : un directeur de la justice, un directeur de l'intérieur, un directeur des finances, un directeur de la guerre et un directeur de la police.

Art. 5. — Ces directeurs travailleront avec la Commission de gouvernement, dont les décisions seront portées à la pluralité des voix.

Art. 6. — La Commission de gouvernement est investie de toute l'autorité nécessaire pour faire, sur le rapport du directeur de chaque partie, les lois et règlements relatifs à la justice, à l'administration intérieure, aux finances, à l'armée et à la police du pays.

Art. 7. — Il ne sera rien changé à la division actuelle du territoire en six départements, savoir : Varsovie, Posen, Kalisz, Bromberg, Plock et Bialystock.

Art. 8. — Sont nommés membres de la Commission de gouvernement :

MM. le maréchal comte Malachowski,
Gutakowski, président de la chambre suprême,
Le comte Stanislas Potocki,
Wybicki,
Le comte Dzialynski,
Bielinski, président de la chambre de Kalisz,
Sobolewski.

Napoléon.

Dépôt de la guerre.

11631. — AU PRINCE EUGÈNE.

Varsovie, 14 janvier 1807.

Mon Fils, la division italienne est réunie à Berlin. Les corps sont à 1,600 hommes; au mois de mars et après les premières affaires, ils seront réduits à 1,400 hommes. Je vous ai déjà mandé de faire partir 600 hommes du 3e bataillon pour les compléter. Faites-en partir 600 autres, de manière qu'à la fin de mars je reçoive à Varsovie 1,200 hommes. Il n'en arrivera guère qu'un millier, qui serviront à compléter les trois corps.

Mon intention est d'appeler ici le 4e régiment de ligne italien. Du moment qu'il vous sera arrivé, mettez-le en état. Je vous enverrai des ordres pour le faire partir, dans les premiers jours de mars. Il faut que les deux bataillons partent forts de 2,400 hommes. Mon

intention est d'appeler aussi les chasseurs royaux. Je les ferai venir avec le 4e de ligne. Il faut qu'ils partent avec 800 hommes et 800 chevaux. Répondez-moi sur ce que je puis espérer là-dessus. Il y aura alors ici une belle division italienne, de quatre régiments d'infanterie et d'un régiment de cavalerie, qui pourra se distinguer.

NAPOLÉON.

La Maison d'Autriche paraît se décider tous les jours davantage à prendre parti plutôt pour moi que contre. Toutefois il n'en faut pas moins continuer à suivre tous mes ordres, à compléter mes divisions du Frioul, de Brescia et de Vérone à 140 hommes par compagnie. Ce doit être seulement une nouvelle raison pour hâter le départ des 3e et 24e de chasseurs, que je vous ai demandés. Si vous retenez les chevaux, faites en sorte que leurs selles, brides et tout leur harnachement partent avec le régiment. Les deux régiments de cavalerie légère qui sont arrivés à Potsdam avaient laissé leurs selles en arrière, et Dieu sait quand elles arriveront. Écrivez au maréchal Pérignon, et donnez les ordres directement, pour que ce qu'il y a de disponible en soldats des quatre régiments de cuirassiers et des trois régiments de cavalerie légère parte pour Potsdam.

Comm. par S. A. I. Mme la duchesse de Leuchtenberg.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11632. — 51e BULLETIN DE LA GRANDE ARMÉE.

Varsovie, 14 janvier 1807.

Le 29 décembre, la dépêche ci-jointe [1] du général Bennigsen parvint à Kœnigsberg, au roi de Prusse. Elle fut sur-le-champ publiée et placardée dans toute la ville, où elle excita les transports de la plus vive joie. Le Roi reçut publiquement des compliments. Mais, le 31 au soir, on apprit, par des officiers prussiens et par d'autres relations du pays, le véritable état des choses. La tristesse et la consternation furent alors d'autant plus grandes qu'on s'était plus entièrement abandonné à l'allégresse. On songea dès lors à évacuer Kœnigsberg, et l'on en fit sur-le-champ tous les préparatifs. Le trésor et les effets les plus précieux furent aussitôt dirigés sur Memel. La Reine, qui était assez malade, s'embarqua le 3 janvier pour cette ville. Le Roi partit le 6 pour s'y rendre. Les débris de la division du

[1] Cette dépêche est dans *le Moniteur* du 26 janvier 1807, à la suite du 51e bulletin.

général l'Estocq se replièrent aussi sur cette place, en laissant à Kœnigsberg deux bataillons et une compagnie d'invalides.

Le ministère du roi de Prusse est composé de la manière suivante :

M. le général de Zastrow est nommé ministre des affaires étrangères ;

M. le général Rüchel, encore malade de la blessure qu'il a reçue à la bataille d'Iena, est nommé ministre de la guerre ;

M. le président de Sagebarthe est nommé ministre de l'intérieur.

Voici en quoi consistent maintenant les forces de la monarchie prussienne :

Le Roi est accompagné de 1,500 hommes de troupes tant à pied qu'à cheval.

Le général l'Estocq a à peu près 5,000 hommes, y compris les deux bataillons laissés à Kœnigsberg avec la compagnie d'invalides.

Le lieutenant général Hamberger commande à Danzig, où il a 6,000 hommes de garnison. Les habitants ont été désarmés. On leur a intimé qu'en cas d'alerte les troupes feront feu sur tous ceux qui sortiront de leurs maisons.

Le général Loucadou commande à Kolberg avec 1,800 hommes.

Le lieutenant général Courbière est à Graudenz avec 3,000 hommes.

Les troupes françaises sont en mouvement pour cerner et assiéger ces places.

Un certain nombre de recrues, que le roi de Prusse avait fait réunir et qui n'étaient ni habillées ni armées, ont été licenciées, parce qu'il n'y avait plus de moyen de les contenir.

Deux ou trois officiers anglais étaient à Kœnigsberg et faisaient espérer l'arrivée d'une armée anglaise.

Le prince de Pless a en Silésie 12 ou 15,000 hommes enfermés dans les places de Brieg, Neisse, Schweidnitz et Kosel, que le prince Jérôme fait investir.

Nous ne dirons rien de la ridicule dépêche du général Bennigsen ; nous remarquerons seulement qu'elle paraît contenir quelque chose d'inconcevable. Ce général semble accuser son collègue le général Buxhœvden ; il dit qu'il était à Makow. Comment pouvait-il ignorer que le général Buxhœvden était allé jusqu'à Golymin, où il avait été battu ? Il prétend avoir remporté une victoire, et cependant il était en pleine retraite à dix heures du soir, et cette retraite fut si précipitée qu'il abandonna ses blessés. Qu'il nous montre une seule pièce de canon, un seul drapeau français, un seul prisonnier, hormis 12 ou 15 hommes isolés qui peuvent avoir été pris par les Cosaques sur les derrières de l'armée ; tandis que nous pouvons lui montrer 6,000 pri-

sonniers, 2 drapeaux qu'il a perdus près de Pultusk, et 3,000 blessés qu'il a abandonnés dans sa fuite. Il dit encore qu'il a eu contre lui le grand-duc de Berg et le maréchal Davout, tandis qu'il n'a eu affaire qu'à la division Suchet, du corps du maréchal Lannes. Le 17e régiment d'infanterie légère, le 34e de ligne, le 64e et le 88e sont les seuls régiments qui se soient battus contre lui. Il faut qu'il ait bien peu réfléchi sur la position de Pultusk, pour supposer que les Français voulaient s'emparer de cette ville; elle est dominée à portée de pistolet.

Si le général Buxhœvden a fait de son côté une relation aussi véridique du combat de Golymin, il deviendra évident que l'armée française a été battue, et que, par suite de sa défaite, elle s'est emparée de 100 pièces de canon et de 1,600 voitures de bagages, de tous les hôpitaux de l'armée russe, de tous ses blessés, et des importantes positions de Sierock, de Pultusk, d'Ostrolenka, et qu'elle a obligé l'ennemi à reculer de 80 lieues.

Quant à l'induction que le général Bennigsen veut tirer de ce qu'il n'a pas été poursuivi, il suffira d'observer qu'on se serait bien gardé de le poursuivre, puisqu'il était débordé de deux journées, et que, sans les mauvais chemins, qui ont empêché le maréchal Soult de suivre ce mouvement, le général russe aurait trouvé les Français à Ostrolenka.

Il ne reste plus qu'à chercher quel peut être le but d'une pareille relation. Il est le même, sans doute, que celui que se proposaient les Russes dans les relations qu'ils ont faites de la bataille d'Austerlitz. Il est le même, sans doute, que celui des ukases par lesquels l'empereur Alexandre refusait la grande décoration de l'ordre de Saint-Georges, parce que, disait-il, il n'avait pas commandé à cette bataille et acceptait la petite décoration pour les succès qu'il y avait obtenus, quoique sous le commandement de l'empereur d'Autriche.

Il y a cependant un point de vue sous lequel la relation du général Bennigsen peut être justifiée. On a craint sans doute l'effet de la vérité dans les pays de la Pologne prussienne et de la Pologne russe que l'ennemi avait à traverser, si elle y était parvenue avant qu'il eût pu mettre ses hôpitaux et ses détachements isolés à l'abri de toute insulte.

Ces relations, aussi évidemment ridicules, peuvent avoir encore pour les Russes l'avantage de retarder de quelques jours l'élan que des récits fidèles donneraient aux Turcs; et il est des circonstances où quelques jours sont un délai d'une certaine importance. Cependant l'expérience a prouvé que toutes ces ruses vont contre leur but, et

qu'en toutes choses la simplicité et la vérité sont les meilleurs moyens de politique.

Moniteur du 26 janvier 1807.
(En minute au Dépôt de la guerre.)

11633. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Varsovie, 15 janvier 1807.

Mon Cousin, écrivez au général Dombrowski qu'il est nécessaire qu'il se trouve à Bromberg le 20 du mois, pour réunir les deux bataillons polonais qui composent sa division et la levée de la noblesse à cheval, et les diriger d'abord sur Gniew [1] pour s'approcher de Danzig et resserrer la garnison de cette place dont les courses alarment les Polonais de Bromberg, et combiner ses opérations avec le général Victor, qui part de Stettin avec les troupes de Bade pour se porter sur Kolberg et Danzig.

Écrivez au général Damas, qui commande les troupes du grand-duché de Berg, qu'il est indispensable que le contingent de ce duché soit porté à 5,000 hommes et dirigé sur Magdeburg, où l'Empereur pense que ces 5,000 hommes seront existants au 1er mars.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11634. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Varsovie, 15 janvier 1807.

Mon Cousin, donnez l'ordre aux 12e, 24e, 25e et 85e régiments, composant la division Gudin, de se rendre à Varsovie; ils feront en sorte d'y être arrivés le 21. Réitérez l'ordre au général du génie et au général Gudin de s'arranger pour que la caserne qui est mise à la disposition de cette division soit garnie de paille, de chaises, de fourneaux et de tous les objets nécessaires. Faites connaître au maréchal Davout qu'il doit placer l'artillerie de la division Gudin où il le jugera convenable, parce qu'il n'y a pas de quoi la nourrir ici; qu'en faisant venir ces quatre régiments à Varsovie, mon intention est qu'il leur soit porté un soin particulier; que, cependant, il dirigera ce mouvement de manière à faire passer le Bug à ces régiments, soit sur le pont, soit sur les glaces, quand ce sera possible. En général, ils ne doivent mener aucuns chevaux, car le fourrage est rare à Varsovie.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.

[1] Meuc.

11635. — AU MARÉCHAL DAVOUT.

Varsovie, 15 janvier 1807.

Mon Cousin, j'ai lu avec attention les notes que vous m'avez envoyées. J'ai sous les yeux le travail des avancements dans la Légion d'honneur, que vous me demandez pour votre corps d'armée; je ne m'en suis pas encore occupé; j'y ferai droit sous peu de jours. Envoyez-moi l'état des places vacantes dans vos trois régiments de cavalerie légère. Je vous ai fait dire de mettre deux bataillons à Ostrolenka. Faites mettre de l'infanterie à vos avant-postes, et laissez reposer la cavalerie. Il faut seulement ne pas se laisser surprendre et faire quelques reconnaissances; mais il est inutile de courir après l'ennemi. Vous pourrez venir à Varsovie aussitôt que le temps sera assez ferme pour que vous puissiez retourner librement à vos cantonnements; mais, tant que la saison sera ainsi variable, vous courriez risque de vous voir séparé de votre corps d'armée. J'ai donné ordre que la division Gudin vînt ici.

NAPOLÉON.

Comm. par Mme la maréchale princesse d'Eckmühl.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11636. — AU PRINCE JÉROME.

Varsovie, 15 janvier 1807.

Mon Frère, la Silésie pourrait-elle me fournir, à compte de sa contribution, du drap pour faire 80,000 habits d'infanterie française, 80,000 culottes et 80,000 vestes à manches? Faites-moi une note là-dessus. En combien de temps pourrait-elle me fournir cette quantité de drap, et la trouverait-on dans les boutiques de Breslau?

Votre corps doit être actuellement à 30,000 hommes. Il doit y avoir 4,000 hommes dans Brieg, autant dans Schweidnitz; il devrait donc rester peu de ressources au prince de Pless; il n'aurait plus que les garnisons de Glatz et de Neisse; en les évaluant à 10,000 hommes, ce ne serait pas plus de 6,000 disponibles qu'il aurait, et de troupes découragées. Il doit vous être beaucoup inférieur en cavalerie. Le 5e bataillon d'infanterie légère bavarois, et le 6e et le 14e de ligne bavarois, partent de Berlin pour vous joindre. Le plus court est de faire cerner Kosel, comme je l'ai ordonné, parce que cette place est peu forte, qu'on ne s'y attend pas à la voir bloquer, et qu'il est vraisemblable qu'elle fera peu de résistance. Il serait convenable de tenir entre Kosel, Brieg et Neisse un corps d'observation qui puisse menacer de couper la rentrée du prince de Pless dans Neisse, s'il en

sortait pour faire des courses. Il faut envoyer là la moitié de votre cavalerie et 4,000 hommes d'infanterie, et les placer dans une bonne position à quatre lieues de Neisse. Le prince de Pless pourra craindre de se voir cerner dans la ville, et il ne fera aucun mouvement. Vu votre supériorité en cavalerie, il ne pourra plus bouger, et vous pourrez être tranquille aux blocus de Schweidnitz et de Kosel.

Si le prince de Pless voulait un armistice, je pourrais lui laisser la place et le comté de Glatz pendant trois mois, et ne pas l'inquiéter là, pourvu qu'il me livre Neisse, Brieg, Schweidnitz et Kosel. Je ne puis pas lui faire d'autre armistice. Il faut qu'au 1er mars toutes les places de la Silésie soient en mon pouvoir. Le général Oudinot, avec 10,000 grenadiers français, doit être à Kalisz; je désire qu'il y reste tranquille; mais, si vos besoins devenaient pressants, ce que je ne pense pas, il pourrait envoyer une ou deux brigades à votre secours.

NAPOLÉON.

Comm. par S. A. I. le prince Jérôme.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11637. — AU PRINCE JÉROME.

Varsovie, 15 janvier 1807.

Mon Frère, il ne peut y avoir aucun armistice avec le prince d'Anhalt-Pless; il ne peut donc d'aucune manière être question de cela. Il faut faire sans délai marcher l'artillerie de Breslau sur Brieg, pour assiéger et bombarder cette place; en faire autant à Kosel. J'ai grand intérêt à avoir ces deux places. Faites-moi instruire en grand détail de la quantité de voitures qui partent et du nombre de quintaux qu'elles portent. Envoyez-moi de la farine de froment. Faites-moi connaître si l'eau-de-vie que vous m'envoyez est de l'eau-de-vie de vin ou de grain.

NAPOLÉON.

Comm. par S. A. I. le prince Jérôme.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11638. — AU GÉNÉRAL SONGIS.

Varsovie, 15 janvier 1807.

Il faudrait établir à Varsovie un atelier pour réparer les armes. Vous avez des compagnies d'ouvriers, faites-les venir ici. En attendant, réunir les armuriers de la ville et aider à la réparation des armes des corps. Cet objet devient bien important.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11639. — NOTE POUR L'INTENDANT GÉNÉRAL.

Varsovie, 15 janvier 1807.

La situation en subsistances est plus mauvaise qu'il y a dix jours. Il y a dix jours, j'avais 300,000 rations de pain en magasin; aujourd'hui je n'en ai plus que 198,000.

Désormais il ne faut plus additionner le pain biscuité avec le biscuit.

Dans ce pays, le biscuit est trop cher pour qu'on le puisse considérer comme pain.

Il faut ici, ou à Praga, 300,000 rations de pain, afin que, dans aucun cas, on ne soit obligé de manger de biscuit; afin que, dans un moment d'opération, on puisse faire enlever les 300,000 rations de pain.

Il faut donc monter les manutentions de pain sur trois principes de consommation :

50,000 rations par jour pour la consommation journalière; bien entendu qu'on donnera toujours le pain biscuité le plus ancien; 20,000 rations de pain biscuité pour gagner, et porter les 200,000 aujourd'hui existantes à 300,000; et enfin 10,000 rations de biscuit, équivalant pour les fours à 20,000 rations.

Cela ne formerait donc pas 100,000 rations de pain par jour à Varsovie.

Les farines ne peuvent plus manquer; les marchés, les moutures, un nouveau convoi de Breslau y pourvoiront.

Il faut faire cuire à Nieporent.

Il faut donc pour tout cela 25 ou 30 fours et 200 boulangers.

Il faut aussi, en général, envoyer plus de pain qu'on n'en envoie au corps du maréchal Davout.

Le général Savary me rendra compte des prisonniers de guerre; il fera courir dans la ville des gendarmes pour arrêter les Russes.

Que veut dire : *Diverses parties prenantes pour* 5,000 *rations?* Comment l'artillerie à pied et à cheval peut-elle en prendre 3,000?

Je vois qu'il n'y a rien pour le 17e d'infanterie légère, à moins qu'on n'ait porté 10e pour 17e. Je vois qu'il n'y a rien pour la division Gazan.

Il faut faire ces états par divisions; et il me semble que le magasin ne devrait pas distribuer de cette manière, et qu'il devrait y avoir un chantier pour le 5e corps; le directeur des vivres du 5e corps y serait, s'en chargerait, et ferait la distribution.

Également pour la Garde.

Il n'y aurait que l'état-major, les hommes isolés et les Polonais auxquels on en donnerait directement.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le comte Daru.

11640. — AU GÉNÉRAL CLARKE.

Varsovie, 15 janvier 1807.

Je viens de passer la revue de la colonne du général Jordy. Vous lui avez distribué des souliers, mais de très-mauvaise qualité. Ce ne peut être que le résultat de la friponnerie de quelque commissaire des guerres. Ne laissez passer aucun homme désarmé. J'ai vu avec peine que plusieurs n'avaient pas de capotes. Visitez avec l'ordonnateur les hommes qui partent, et faites-les munir abondamment de tout ce qui peut leur manquer.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11641. — A L'IMPÉRATRICE.

Varsovie, 16 janvier 1807.

Ma bonne amie, j'ai reçu ta lettre du 5 janvier; tout ce que tu me dis de ta douleur me peine. Pourquoi des larmes, du chagrin? N'as-tu donc plus de courage? Je te verrai bientôt; ne doute jamais de mes sentiments; et, si tu veux m'être plus chère encore, montre du caractère et de la force d'âme. Je suis humilié de penser que ma femme puisse se méfier de mes destinées.

Adieu, mon amie; je t'aime, je désire te voir, et veux te savoir contente et heureuse.

NAPOLÉON.

Lettres de Napoléon à Joséphine, etc.

11642. — A M. CAMBACÉRÈS.

Varsovie, 16 janvier 1807.

Mon Cousin, j'ai reçu votre lettre du 4 janvier. Il paraît que M. Dudon [1] s'est mal comporté; il y a de la lâcheté dans cette affaire. Approfondissez cela; car je ne veux point de lâches, même dans les tribunaux, et au Conseil d'État moins que partout d'ailleurs.

[1] Substitut du procureur impérial près le tribunal de première instance de la Seine et auditeur au Conseil d'État.

J'ai lu avec plaisir l'intermède joué à l'Opéra; il m'a paru qu'il y avait du mérite.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le duc de Cambacérès.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11643. — A M. DE LACÉPÈDE,
GRAND CHANCELIER DE LA LÉGION D'HONNEUR.

Varsovie, 16 janvier 1807.

Monsieur de Lacépède, j'ai reçu votre lettre du 3 janvier. Je ne sais pas si, d'ici à quelque temps, je pourrai m'occuper du règlement que vous me proposez, parce que j'ai, pour cette maison, un projet qui mérite réflexion. Mais l'expérience a prouvé que, pour vouloir trop bien faire, on ne fait rien. Il faudra se contenter d'une organisation provisoire que vous donnerez de votre chef, et que vous ferez précéder d'un préambule où vous direz que des affaires nombreuses et importantes m'empêchent de m'occuper de l'organisation de cette maison, et qu'elle n'aura une forme définitive que lorsque j'aurai le loisir de la méditer; qu'au préalable vous avez jugé nécessaire d'établir une directrice, une sous-directrice pour diriger les études, en prenant dans l'institution de Saint-Cyr, de Mme Campan, et autres maisons semblables, ce qui vous paraîtra le plus convenable. Cela fait, vous m'enverrez les noms des dames que vous aurez choisies, pour que j'approuve leur nomination : je sens que cela peut flatter leur amour-propre. Après cela, vous m'enverrez les noms, l'âge des élèves, le certificat de vous qui constate que leurs pères sont membres de la Légion d'honneur. Je vous prie de ne pas oublier mes enfants d'Austerlitz, dont je n'ai pu encore m'occuper; je croyais avoir quelques mois de paix et arranger tout cela. Je vois avec plaisir que la maison d'Écouen paraît vous convenir. Arrangez le tout pour le mieux. D'ailleurs, j'aime assez cette manière de faire commencer par du provisoire, parce qu'en voyant la machine se mettre en mouvement, on sent mieux l'avantage ou l'inconvénient de ce qu'on veut faire.

NAPOLÉON.

Comm. par M. Honoré Bonhomme.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11644. — A Mr DE CHAMPAGNY.

Varsovie, 16 janvier 1806.

Monsieur Champagny, j'ai lu avec plaisir ce qui a été chanté à l'Opéra : témoignez-en ma satisfaction à l'auteur. J'avais ordonné

qu'on lui fît un cadeau pour sa pièce de *Joseph*. Rendez-moi compte de tout cela. Toutefois donnez-lui une gratification. En général, la meilleure manière de me louer est de faire des choses qui inspirent des sentiments héroïques à la nation, à la jeunesse et à l'armée.

NAPOLÉON.

Comm. par MM. de Champagny.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11645. — A M. FOUCHÉ.

Varsovie, 16 janvier 1807.

J'ai reçu votre rapport du 3 janvier. Il y a eu effectivement des troubles dans la Hesse, mais tout est fini. J'y ai d'ailleurs 15,000 hommes, et j'en ai, à trois journées de là, 15,000 autres disponibles; de manière qu'il n'y a aucun point de mes derrières où je ne puisse rassembler 15 ou 20,000 hommes en quatre ou cinq jours. C'est dans ce sens que vous devez parler toutes les fois que des femmelettes ou des mirliflores voudront discuter ce qui se passe sur mes derrières.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11646. — AU VICE-AMIRAL DECRÈS.

Varsovie, 16 janvier 1807.

Les chantiers de Venise ne vont pas; il est cependant bien urgent de profiter de cette grande ressource. Le royaume d'Italie a deux vaisseaux en construction dans ce port; faites-y mettre en construction le nombre de vaisseaux que j'ai ordonné par mes dépêches précédentes. Ce ne sont point deux vaisseaux que je veux : je veux que d'ici à deux ou trois ans je puisse faire sortir dans un été une douzaine de vaisseaux, de manière à avoir là tout d'un coup une marine. Il ne faut pour cela aucune comptabilité, aucun embarras. M. Bertin correspondra pour tout avec le ministre de la marine et de la guerre du royaume d'Italie, sous les ordres duquel il est. Les rapports qu'il vous fera ne seront que des renseignements de curiosité, mais ses rapports officiels, il les fera là. Quant aux vaisseaux qui doivent être construits, pour le compte de la France, à Venise, le ministre Caffarelli les fera construire comme il l'entendra. Vous vous contenterez de faire un marché avec le royaume d'Italie, qui sera entrepreneur. Il devra vous livrer les vaisseaux armés et prêts à partir, et ayant même les vivres pour la traversée jusqu'à Toulon. Vous pourrez vous charger de fournir l'artillerie, si l'artillerie qu'employait la marine vénitienne est reconnue définitivement n'être pas bonne pour nous.

Faites deux marchés avec le royaume d'Italie, l'un pour la coque, l'autre pour l'armement, et n'ayez à Venise aucun établissement. L'armement demande beaucoup de détails; nous avons le temps d'y pourvoir. Envoyez au ministre Caffarelli un marché conforme à celui de Rochefort, de Gênes ou à un prix plus bas, si la construction est là meilleur marché. Ayez deux ingénieurs, un contre-maître et un ou deux officiers de marine, lorsque la construction sera à moitié achevée, pour vous rendre compte de l'état et du progrès des travaux. Pendant le temps que vous débattrez les prix avec le ministre Caffarelli, écrivez-lui de faire mettre deux vaisseaux sur le chantier. Voilà, je crois, le moyen le plus simple de laisser de l'unité dans l'arsenal de Venise et d'arriver à un résultat. Ne perdez pas un moment.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11647. — AU VICE-AMIRAL DECRÈS.

Varsovie, 16 janvier 1807.

Je désirerais faire construire à Venise deux vaisseaux de 74 qui marcheraient aussi bien que mes vaisseaux ordinaires, ne tireraient que 16 ou 18 pieds d'eau, de manière qu'ils pourraient facilement entrer dans tous les ports du Levant, à Ancône, même à Venise, sans être déchargés; et, pour rendre ce problème soluble, les batteries seraient en bronze, construites exprès à l'arsenal de Turin, où j'ai une grande quantité de matières. Certainement cette seule modification allégera considérablement le poids des batteries, qui pèseront moins que ne pèserait l'artillerie en fer d'un vaisseau de 64. Enfin ces vaisseaux seront susceptibles de porter moins d'eau et moins de vivres. Il me semble qu'avec ces deux conditions le problème peut être résolu. Si vous le pensez ainsi, il est inutile de m'en écrire davantage. Je désire que vous fassiez construire deux vaisseaux de cette espèce à Venise, et que vous m'en mettiez trois sur les chantiers de Nantes, du Havre et de Dunkerque. J'ai aujourd'hui une telle quantité de canons de cuivre, une telle quantité de matières, que, si ce projet est praticable, je pourrais armer trois vaisseaux à Nantes, deux à Dunkerque, trois au Havre, ce qui me fera huit vaisseaux, qui me coûteront 7 à 800 pièces de bronze, que l'on fera faire exprès; et, outre cet avantage, j'aurai un grand avantage de navigation. Ces vaisseaux, avec ceux de Venise, me feront dix ou douze vaisseaux pouvant trouver du refuge où ne pourraient pas entrer des vaisseaux ennemis. Si mon problème ne paraît pas devoir être résolu, il faut que les ingénieurs me fassent un mémoire pour répondre à cette

question : Ne pourrais-je pas faire un vaisseau de 74 marchant tout aussi bien que *le Spartiate* et ne tirant que 16 pieds d'eau, ayant la même membrure afin qu'il puisse opposer la même résistance à l'artillerie ennemie? S'ils répondent non, cela tiendra à des causes que je ne connais pas et qu'ils m'expliqueront. S'ils répondent oui, ne pourrais-je pas y mettre des pièces de 3, de 6, de 12 de bataille, et enfin des pièces de 24 très-légères qui ne pèseraient que 2,400? Enfin les ingénieurs établiront la limite de la force de la batterie. Vous voyez que j'en reviens toujours à la même question. Je ne peux construire à Brest que difficilement. Je construis des frégates au Havre, à Nantes; mais des frégates ne me suffisent pas. Je veux arriver à construire des vaisseaux qui ne tirent pas plus d'eau que des frégates. Notre lutte avec l'Angleterre n'est plus dans les Indes; elle est en Amérique et bientôt dans le Levant, la mer Noire, la Baltique; elle est certainement dans la Hollande. Je veux des vaisseaux qui entrent partout où entrent des frégates comme *la Cornélie* ou *le Rhin*, qui soient de 74, qui marchent aussi bien que mes meilleurs vaisseaux de 74, qui soient enfin susceptibles de la même résistance. Je ferais construire un échantillon d'artillerie particulier, et je consentirais à faire porter au bâtiment moins de vivres et d'eau, de sorte que le problème devînt possible. Les principes que j'ai sur cette matière me font regarder mon idée comme exécutable. Si cela est, n'attendez pas ma réponse, mettez en construction deux vaisseaux au Havre, deux à Lorient et deux à Dunkerque. Je vois que les petits vaisseaux anglais marchent aussi bien que les miens. Il me semble qu'en interrogeant M. Sané sur le projet que j'avais de mettre des caronades sur mes vaisseaux, il me dit que cela était possible. Or j'y mettrai des canons qui seront aussi bons que vos canons de fer, plus longs, mais infiniment plus légers. Pour arriver à réaliser cette idée, il faut avoir beaucoup de cuivre. Entre ma campagne d'Allemagne et celle de Prusse, j'ai plus de 10,000 pièces. J'en avais dans mes places fortes de France plus de 15,000. J'ai donc 25,000 pièces de bronze, et au pis aller je mettrais dans mes places des canons de fer, qui seraient tout aussi bons.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11648. — AU GÉNÉRAL DEJEAN.

Varsovie, 16 janvier 1807.

Monsieur Dejean, vous dites que les régiments suisses ont reçu 1,300 hommes de recrutement. Otez-en 1,000 pour le 1er régiment,

il n'en restera que 300. J'ôte 1,000 hommes pour le 1er régiment, parce qu'il est en recrutement depuis trois ans. Pressez le recrutement de ces régiments. Au mois de mai on peut avoir besoin d'hommes en France, et ces régiments placés à Lille, à Rennes et à Avignon, comme je les ai disposés, seraient utiles pour la défense de Toulon, de Brest et de Boulogne.

Si l'école de Fontainebleau, l'école polytechnique et Saint-Cyr peuvent fournir des sujets ayant l'âge et l'éducation nécessaires, vous pouvez les envoyer ici; je les recevrai avec plaisir, car il n'y a rien de si brave et de si exemplaire que cette jeunesse de Fontainebleau.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(Eu minute aux Arch. de l'Emp.)

11649. — AU GÉNÉRAL LAMARTILLIÈRE,

COMMANDANT LA GARDE NATIONALE DE LA GIRONDE.

Varsovie, 16 janvier 1807.

Je reçois votre lettre du 26 décembre de Bordeaux. Je vois avec plaisir que votre organisation s'avance et que vous avez pleine confiance dans le zèle et la bravoure des détachements qui vont se trouver sous vos ordres. C'est pour leur donner une preuve du fond que j'y fais, que, dans mes dernières dispositions, je leur ai confié la défense de l'île d'Oleron ainsi que de l'embouchure de la Garonne et de la place de Blaye. Au printemps, seule saison où les Anglais pourront entreprendre quelque chose, je m'en rapporte à votre zèle pour donner un coup d'œil sur les places et les batteries, afin que tout soit prêt pour que, si l'ennemi se présentait, il soit reçu comme les Français ont l'habitude de le recevoir.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11650. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Varsovie, 16 janvier 1807.

Écrivez à Paris pour que les conseils d'administration des régiments suisses accordent des fonds pour le recrutement, et recommandez que l'argent ne manque pas pour cet objet important.

Donnez ordre au général Schramm, qui est à Magdeburg, qu'aussitôt que le général qui doit commander les régiments provisoires sera arrivé, il se rende au quartier général.

Répondez au général Eblé que vous avez mis sa lettre sous mes yeux, qu'il rentrera à Magdeburg, que je le vois avec peine s'éloigner,

et que je ne puis lui donner une plus grande marque de confiance que de lui donner cette place importante.

Écrivez au commandant de Kalisz de faire filer sur Varsovie les farines qui arrivent de Glogau, de faire l'impossible pour cela; que cet objet est de la plus grande importance.

Demandez au commandant de Küstrin l'état de situation de l'armement, de l'habillement et de l'instruction du détachement qui vient d'arriver dans cette place.

Donnez ordre au commandant de Bromberg de faire partir sans délai tout ce qu'il a appartenant au 17e léger, aux 21e, 34e, 40e, 64e, 88e, 100e et 103e, et de les diriger sur Varsovie.

Si le général Thuring est allé du côté de Danzig, faites-le arrêter; la conduite de cet officier devient fort extraordinaire.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
En minute aux Arch. de l'Emp.

11651. — AU SCHAH DE PERSE.

Varsovie, 17 janvier 1807.

Je t'ai offert mon amitié, et je t'ai envoyé, de l'occident de l'Europe, deux de mes fidèles serviteurs [1]. La dépouille mortelle de l'un t'est restée comme un gage de sa mission; l'autre a rempli toute la sienne, et j'ai su tes dispositions envers moi, tes courageux efforts et tes succès contre les Russes. Apprends aussi mes avantages, et qu'ils t'inspirent une nouvelle confiance. J'ai quitté mon empire pour marcher au-devant de nos ennemis : leurs armées ont été détruites. Dans une marche de 500 lieues, j'ai tout soumis à mes armes; la Prusse est conquise, et les sanglantes défaites des Russes m'ont rapproché de toi. Vaincus partout, ils ont été rejetés dans leur fuite au delà du Niemen, et ils se renferment dans leurs frontières, où mon armée les poursuit. Varsovie, où je suis, fut la capitale d'un grand empire qui tint autrefois la Russie sous sa domination, et qui, un instant éclipsé, peut reprendre encore son éclat. La Pologne a ressaisi les armes, ses troupes ont déjà vaincu, et son nouveau gouvernement s'organise. De ton côté, attaque avec vigueur les ennemis que mes victoires te livrent affaiblis et découragés; reprends sur eux la Géorgie et toutes les provinces qui furent ton empire, et referme contre eux les portes caspiennes qui en gardèrent si longtemps l'entrée.

La fortune a mis un bandeau sur les yeux de tes ennemis. Déjà

[1] Romieu et Jaubert.

pressés à l'Orient et à l'Occident, ils ont osé déclarer la guerre à la Porte Ottomane. Sans doute une puissance invisible, la même qui m'a fait vaincre et qui veille sur ta gloire, a voulu entraîner elle-même nos ennemis à leur perte, en les armant en aveugles contre les forces de trois puissants empires. Tous trois concertons-nous et formons une éternelle alliance. J'attends ton ambassadeur pour la conclure, et c'est au milieu de mes victoires que je te renouvelle les assurances de mon affection. Je te souhaite les bénédictions du ciel, un règne long et glorieux et une fin heureuse.

Écrit en notre palais impérial de Varsovie, le 17 janvier 1807, de mon règne le troisième.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le général Ferrier.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11652. — ORDRE.

Varsovie, 17 janvier 1807.

M. de Montesquiou partira sur-le-champ. Il verra premièrement M. de Vincent pour lui demander des passe-ports, en lui disant qu'il part pour Terespol, vis-à-vis Brzesc, et de là descendre vers Kaminietz et Suczawa, pour observer les mouvements des Russes et savoir ce qui se passe en Moldavie; qu'il a voulu lui faire part de l'objet de sa mission, pour qu'il sache que c'est uniquement un voyage d'observation. Il se rendra droit à Terespol, vis-à-vis Brzesc; il restera là autant de temps qu'il jugera nécessaire pour recueillir tous les renseignements possibles sur les Russes; il les obtiendra, soit par les Polonais, soit par les Autrichiens mêmes. Il s'informera bien des mouvements (en spécifiant les dates) des corps d'Essen, qui ont dû se porter de Kaminietz sur Brzesc, et du mouvement inverse que doivent avoir fait, ces jours-ci, plusieurs divisions de Bennigsen et Buxhœvden pour se reporter sur Brzesc. Il tâchera de savoir où sont les magasins et hôpitaux des Russes, soit à Brzesc, à Kowel, ou ailleurs. Quand il aura pris tous ces renseignements, il me renverra un courrier français qu'il aura avec lui, pour me faire connaître tout ce qu'il aura appris. Il se rendra de là à Ostrow, à Chelm, à Zamosc et à Lemberg; il verra le gouverneur autrichien. Il m'expédiera de là un courrier, pour m'instruire de tout ce qu'il aura appris sur la route, sur les mouvements que l'ennemi peut faire sur les routes de Kowel, Dubno, Zytomirz, Kaminietz. De là il se rendra à Brody et Tarnopol et descendra jusqu'à vis-à-vis Kaminietz, d'où il m'expédiera l'officier qu'il aura amené avec lui, pour me faire connaître : 1° tous les mou-

vements des troupes ennemies en décembre et en janvier; 2° les mouvements des hôpitaux et des magasins; 3° enfin la force de l'armée russe en Moldavie, et tout ce qui se passe de ce côté contre les Turcs. Il se rendra de là à Suczawa, où il continuera ses observations. De là il retournera par le même chemin, pour s'informer de tout ce qu'il y aura de nouveau, et me rendra compte à Varsovie.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.

11653. — A L'IMPÉRATRICE.

Varsovie, 18 janvier 1807.

Je crains que tu n'aies bien du chagrin de notre séparation, qui doit encore se prolonger de quelques semaines, et de ton retour à Paris. J'exige que tu aies plus de force. L'on me dit que tu pleures toujours : fi! que cela est laid. Ta lettre du 7 janvier me fait de la peine. Sois digne de moi, et prends plus de caractère. Fais à Paris la représentation convenable, et surtout sois contente.

Je me porte très-bien, et je t'aime beaucoup; mais, si tu pleures toujours, je te croirai sans courage et sans caractère : je n'aime pas les lâches; une impératrice doit avoir du cœur.

NAPOLÉON.

Lettres de Napoléon à Joséphine, etc.

11654. — A M. FOUCHÉ.

Varsovie, 18 janvier 1807.

Il est vrai que, les magasins de Varsovie n'étant point grandement approvisionnés, l'impossibilité d'y réunir en peu de temps une grande quantité de grains dut rendre les vivres rares; mais il est aussi absurde de penser qu'on puisse manquer de blé, de vin, de viande, de pommes de terre en Pologne, qu'il l'était de dire qu'on en manquait en Égypte. J'ai ici une manutention qui me donne 100,000 rations de biscuit par jour; j'en ai une à Thorn et des magasins à Posen, Lowicz et sur toute la ligne. J'ai pour nourrir l'armée pendant plus d'un an. Vous devez vous souvenir que, lors de l'expédition, des lettres de l'armée disaient qu'on y mourait de faim. Faites faire des articles dans ce sens. Il est tout simple qu'on ait pu manquer au moment où on poussait les Russes de Varsovie; mais les productions du pays sont telles qu'il ne peut y avoir de crainte de l'avenir.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11655. — A M. FOUCHÉ.

Varsovie, 18 janvier 1807.

Il est question, dans votre bulletin du 3 janvier, d'une demoiselle Grouthe, qui se dit fille de Louis XVI. J'imagine que vous avez pris des mesures pour que cette mauvaise farce finisse. Quand la moitié de la France a cru que Cagliostro avait été élevé dans la grande pyramide du Caire, et que cela était devenu un objet d'intérêt, que serait-ce d'une chose qui peut servir de prétexte à des malveillants? Il est extraordinaire que le président du tribunal et le juge de paix aient été assez simples pour écouter sérieusement une pareille folle ou une marionnette remuée par quelques intrigants.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11656. — AU VICE-AMIRAL DECRÈS.

Varsovie, 18 janvier 1807.

Je ne conçois pas que, depuis que l'on paye 5,000 ouvriers à Brest, on n'en puisse fournir que 16 à 1800 pour faire un régiment.

Vous voulez désarmer cinq vaisseaux à Brest. Je vous autoriserai à cette mesure; mais il ne faudra faire cela qu'au 15 mars, pour tenir toujours nos ennemis en haleine, et, en attendant, nous n'aurons pas besoin sur terre de ces 2,000 hommes.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11657. — AU PRINCE JÉROME.

Varsovie, 18 janvier 1807.

Je reçois une lettre de vous, du 15 janvier, qui me paraît fort extraordinaire. Vous ne me parlez point de suspension d'armes, et je trouve, après le rapport d'un espion, une lettre de vous au prince de Pless, dans laquelle vous lui dites qu'il y aura suspension d'armes à dater du 18. Je ne conçois rien à une pareille inconséquence. Je ne veux point de suspension d'armes. Vous ne deviez pas avoir d'entrevue sans savoir si cela me convenait. Commandez votre armée, faites la guerre et soumettez la Silésie. Rien ne me serait plus funeste, et contraire à la discipline militaire, que ce que vous faites là. D'ailleurs, rend-on compte d'une affaire aussi importante en mettant copie d'une lettre au bas d'un rapport d'espion? Je ne puis que vous témoigner mon mécontentement. Si donc l'armistice était fait, vous voudrez bien déclarer sur-le-champ que je ne l'ai point approuvé, et qu'il est

rompu. Il faut aussi, avant d'écrire au prince d'Anhalt, savoir le protocole que vous devez suivre; vous lui écrivez comme au frère de l'empereur d'Autriche : ne savez-vous donc pas que l'Allemagne est tapissée de petits princes qui sont ce qu'étaient nos comtes en France? Vous ne devez pas lui écrire à la troisième personne. Mais à quoi servent les correspondances? C'est se battre qu'il faut, et non se faire des compliments.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11658. — AU ROI DE NAPLES.

Varsovie, 18 janvier 1807.

Je reçois votre lettre du 29 décembre; j'y vois que vous ne gardez pas le maréchal Masséna. Vous n'avez ainsi avec vous aucun homme habitué aux grands événements. Cependant, dans l'été, un homme vous serait fort utile. Je pense donc que vous feriez bien de faire appeler directement le général Macdonald à votre service, en lui en faisant faire la proposition.

Vous verrez que j'ai ordonné qu'un détachement de 5 ou 6,000 hommes fût envoyé pour recruter vos régiments.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11659. — A L'IMPÉRATRICE.

Varsovie, 19 janvier 1807.

Mon amie, je reçois ta lettre; j'ai ri de ta peur du feu. Je suis désespéré du ton de tes lettres, et de ce qui me revient; je te défends de pleurer, d'être chagrine et inquiète; je veux que tu sois gaie, aimable et heureuse.

NAPOLÉON.

Lettres de Napoléon à Joséphine, etc.

11660. — A M. CAMBACÉRÈS.

Varsovie, 19 janvier 1807.

Mon Cousin, dans un rapport du 6 janvier du ministre de la police, je vois que les individus ci-après nommés sont choisis pour officiers de la garde nationale de la Seine-Inférieure : un nommé Lelourcux, adjudant de légion, ayant été envoyé de Londres en l'an VIII près l'armée de Georges; un nommé Henri de Bombelles, adjudant de légion, qui a soustrait en l'an X le nommé Tamerlan à

la gendarmerie; Raoul de Bombelles, mis en jugement à la commission d'Amiens comme embaucheur pour les chouans; Malartic, adjudant de Bourmont; Dauceaume d'Hodeng, adjudant de cohorte; Montmorin, Tourneroche, Martin d'Anvillers, agents de correspondance anglaise; Tougarde de Bois-Rozai et de Lillers, chefs de légion et hommes tarés. Approfondissez cela; réunissez les ministres de l'intérieur et de la police, car il est impossible de laisser ces hommes en place.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le duc de Cambacérès.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11661. — A M. FOUCHÉ.

Varsovie, 19 janvier 1807.

Je reçois votre lettre du 8 janvier; la commission de la liberté individuelle m'a écrit pour relâcher le sieur Lassale. Je ne vois pas d'inconvénient à ce que vous le fassiez mettre en liberté, en lui faisant notifier de ne point faire imprimer des mémoires sur des questions contentieuses, de ne pas s'approcher du palais, où il n'a rien à faire, et de s'adresser aux ministres.

Je n'ai pu voir qu'avec la plus grande peine votre article *Seine-Inférieure;* il ne faut point que les brevets de ces hommes soient expédiés. Comment est-il possible que l'on choisisse des hommes, agents de guerre civile, pour les employer dans des fonctions si importantes? D'ailleurs, ces individus sont la plupart en surveillance. Mon intention était qu'aucun de ces hommes ne pût être employé. J'en écris en détail à M. Cambacérès.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11662. — A M. DE TALLEYRAND.

Varsovie, 19 janvier 1807.

Monsieur le Prince de Bénévent, je désire que vous fassiez une circulaire aux rois de Bavière, de Saxe, de Naples, de Hollande, de Wurtemberg, sur les circonstances actuelles; il sera question, dans cette communication, de l'armistice, de sa non-ratification, des circonstances où se trouve la Turquie, et des pièces qui concernent Constantinople.

NAPOLÉON.

Archives des affaires étrangères.

11663. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Varsovie, 19 janvier 1807.

Écrivez au général Gobert que je n'approuve point sa conduite relativement au village où le convoi d'artillerie a été pillé. Il faut que les six principaux auteurs soient fusillés, et que les employés qui ont protégé le pillage soient traduits à un conseil de guerre et punis sévèrement.

Faites-moi un rapport sur le colonel Dufour. Si c'est le même qui a été cité honorablement à Naples, proposez-le-moi pour général de brigade.

Je vois avec peine, par la situation de la place de Lowicz, que mes ordres ne sont point exécutés. Puisque vous devez recevoir la situation de tout ce qui s'y trouve, pourquoi n'y vois-je plus les 140 hommes qui y étaient il y a six jours? où sont-ils?

Demandez au général Ménard, à Küstrin, pourquoi il garde tant de monde des dépôts de l'armée? Sont-ils malades, ou leur manque-t-il des armes ou des habillements?

Témoignez mon mécontentement au commandant de Thorn de ce qu'il n'emploie que 400 ouvriers par jour. Donnez-lui l'ordre d'en employer désormais 3,000.

Donnez l'ordre au général Liébert de faire moudre à Posen. J'ai besoin de farine et non de froment, puisque je ne puis vivre de froment non moulu. Il faut qu'en cas de besoin je puisse faire 100,000 rations de pain; qu'il surveille la fabrication du biscuit.

Écrivez au général Songis pour lui déclarer que j'ai le plus pressant besoin de fusils. Quoique les demandes aient été faites à différentes reprises, il ne m'en arrive pas.

Témoignez mon mécontentement à M. Daru de ce que mon décret sur les hôpitaux n'est point exécuté à Lowicz, et de ce que l'apothicaire de Lowicz n'est pas payé; qu'il le fasse solder sans délai.

Il ne faut point porter le général Schramm comme gouverneur de Magdeburg : il n'est que commandant; le titre de gouverneur est différent.

Comment la légion du Nord se trouve-t-elle encore à Magdeburg au 8 janvier? Vous exécutez mal mes ordres; elle devrait être à Stettin.

Écrivez au général Lagrange que j'ai lu sa lettre du 8 janvier; que je suis loin d'en être satisfait; que mon intention est que les deux petites villes d'Eschwege et de Hersfeld soient brûlées, ou que les soixante plus coupables de ces deux villes et des environs soient

fusillés, et que le triple soit arrêté et conduit en France; que je n'ai jamais pu penser que 4,000 paires de souliers puissent être le prix de l'amnistie accordée; qu'il envoie des colonnes mobiles de 4,000 hommes vivre à discrétion dans les villes qui ont été le théâtre de l'insurrection; qu'on leur fasse connaître ma volonté, que les outrages faits à mes aigles ne peuvent être vengés que par du sang; 200 hommes au moins doivent payer de leur tête cette insurrection. L'officier qui a été leur chef doit périr. Nous sommes trop vieux dans les affaires pour croire que l'on est chef malgré soi. Rothenburg s'est aussi mal conduit; y envoyer une colonne mobile.

Écrivez au général Lasalcette que je vois avec plaisir son arrivée à Hanovre; que je n'ai point mis de contribution de chevaux à Hanovre; que la réquisition qui en a été faite fait partie du décret sur les 5,000 dont les 300 du 15e de chasseurs font partie; que les troubles de Cassel ont mis quelque retard dans l'arrivée de ce régiment, mais qu'à l'heure qu'il est il doit être arrivé; qu'il doit être prévenu que les États de Hanovre se plaignent toujours et ne veulent pas payer; qu'ils ont eu l'impudence d'offrir 300,000 francs par mois des revenus du pays; qu'il faut qu'ils me payent 1,200,000 francs par mois, à raison de 100,000 écus par semaine, sinon je prendrai l'administration du pays à mon compte; leur faire sentir que cette proposition seule est raisonnable, toute autre est ridicule; qu'aussitôt que l'intendant sera arrivé, on demandera les comptes d'octobre, de novembre, de décembre et de janvier; qu'il doit me revenir au moins quatre millions.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(Ex minute aux Arch. de l'Emp.)

11664. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Varsovie, 19 janvier 1807.

Mon Cousin, j'ai dans ce moment 5,300,000 francs en caisse. Mon intention est de destiner 800,000 francs à payer la gratification que j'ai accordée par mon décret, pour le mois de janvier. Je ne donne que 800,000 francs, parce que je ne comprends pas le 1er et le 6e corps et les divisions Grouchy, Saluc et d'Hautpoul, qui seront payés par Thorn. 400,000 francs seront destinés à payer, soit à la cavalerie, soit à l'infanterie, des à-compte, en exécution de mon décret sur les masses. 800,000 francs seront employés pour payer les services administratifs de quelque dénomination que ce soit. Je compte employer les trois millions restants au payement de la solde.

Faites-moi remettre, le plus tôt possible, trois états : l'un com-

prendra, dans la première colonne, ce qui est nécessaire pour payer un mois de solde aux officiers et soldats de chaque corps d'armée séparément; dans la deuxième colonne, ce qui leur aurait été payé pour le mois d'octobre; dans la troisième, ce qui leur aurait été payé pour le mois de novembre; dans la quatrième, ce qui leur aurait été payé pour le mois de décembre; et dans la cinquième, ce qui leur aurait été payé pour janvier. Il me sera facile, au moyen de cet état, de voir ce qu'il me convient de leur faire payer sur ce que j'ai en caisse. Le second état présentera un projet de répartition des 400,000 francs, pour les masses. Le troisième état présentera la meilleure disposition à faire des 800,000 francs que je veux donner à l'administration; mais ces fonds ne nous rendent pas encore suffisamment riches. Neuf à dix millions doivent être à Küstrin et à Posen, et ont ordre de venir. Écrivez au général Ménard de les faire partir sans délai et de vous envoyer leur ordre de route. Écrivez au général Liébert de favoriser leur passage et de vous informer du jour où ils auront passé. Écrivez dans le même sens à Lowicz et sur toute la route, afin qu'on mette un soin particulier à aider et accélérer les transports de ces fonds.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11665. — AU PRINCE JÉROME.

Varsovie, 19 janvier 1807.

Je vois avec plaisir que Brieg est pris, mais je n'en suis pas moins mécontent de votre conduite. Vous n'avez point le droit d'avoir des entrevues avec un général ennemi sans mon ordre; vous n'avez point le droit de faire d'armistice sans savoir si cela nuit à mes projets généraux. Je suis fâché que cette conduite me fasse apercevoir que vous êtes jeune. Si donc l'armistice est conclu, vous devez déclarer que je ne l'approuve pas, et que les hostilités doivent recommencer. Cernez Kosel, Schweidnitz, et, aujourd'hui que Brieg est pris, faites cerner Neisse. Comment à votre âge et avec le désir d'acquérir de la réputation pouvez-vous tant désirer un armistice? Les personnes qui vous entourent peuvent le désirer, mais ils auraient dû vous représenter que vos devoirs ne vous permettaient pas de le conclure sans mon ordre. En un mot, je ne veux aucun armistice en Silésie, aucun pourparler avec l'ennemi, aucun parlementaire : des coups de canon. Il me faut cet hiver toutes les places de la Silésie. Avec les renforts qui vous arrivent, et l'impossibilité où sont ces places d'être secou-

rues, il n'y a pas lieu de douter qu'elles ne soient bientôt en votre pouvoir.

Je vous ai écrit de m'envoyer un million sans délai, 20,000 quintaux de farine, des bœufs, et vous ne me parlez de rien dans votre lettre; sans doute vous ne pouviez pas faire partir les 20,000 quintaux, mais vous pouviez en faire partir 2 ou 3,000.

Je suis fâché que vous ayez cru avoir le droit d'avoir une entrevue avec un général ennemi sans mon autorisation; que cela ne vous arrive plus désormais.

Mettez sur-le-champ en mouvement, de Brieg, 2,000 quintaux de farine sur Varsovie, et donnez-leur une autre direction que celle de Breslau, afin qu'ils n'encombrent pas la route.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11666. — AU GÉNÉRAL CLARKE.

Varsovie, 19 janvier 1807.

Mon intention est qu'il y ait à Spandau 30,000 quintaux de grains et à Küstrin 100,000. J'approuve fort votre lettre à l'ordonnateur Lambert. Cet ordonnateur ne fait pas grand'chose, n'écrit rien et ne rend compte de rien. M. Estève n'écrit pas davantage. Qu'importe qu'il ait fini ses tableaux! Ce sont des comptes journaliers qu'il doit rendre. C'est une tête bien étroite.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11667. — AU PRINCE EUGÈNE.

Varsovie, 20 janvier 1807.

Mon Fils, le projet qu'on me propose pour Osoppo ne me satisfait pas, parce qu'il ne remplit pas les deux conditions demandées.

La première condition demandée est que 4, 5 ou 600 hommes soient suffisants pour défendre la forteresse et en protéger l'artillerie et les magasins; mais une forteresse qui n'occuperait que le plan supérieur serait incomplète, puisqu'il n'y aurait aucune possibilité de sortie, et que l'ennemi, avec moins d'hommes qu'il n'y en aurait dans la forteresse, pourrait la bloquer. On veut qu'à la rigueur elle puisse se défendre avec 4 ou 600 hommes; mais on veut aussi que, si on avait 12 à 1800 hommes, ils puissent être placés de manière à remplir leur jeu; or, s'ils n'avaient aucune sortie, ils ne rempliraient aucun jeu. D'ailleurs, on ne croit pas que ce soit un bon système de défense que de se percher au haut du plan supérieur, de manière que

le pied du rocher ne soit vu d'aucun feu. Ainsi donc la première condition demandée est non-seulement que 4 ou 500 hommes puissent se défendre, mais encore qu'ils y soient dans tout leur jeu; et, de là, l'ordre précis donné d'éclairer par des lunettes de fortification permanente le pied de la hauteur, et par trois, quatre ou cinq batteries. On voit facilement qu'il serait impossible à l'ennemi de cheminer contre ces batteries, sous l'immense commandement et plongée que donne la hauteur. Le poste serait donc gardé toutes les fois que les quatre ou cinq batteries le seraient. On voudrait encore que toutes ces batteries fussent disposées de manière que, si les garnisons se trouvaient d'une force raisonnable, elles pussent les lier par des chemins couverts et des ouvrages de campagne, et se pratiquer par là un couvert. On pense que trois flèches doivent remplir ce but.

La deuxième condition est qu'un corps de 4, 5 ou 6,000 hommes puisse y trouver refuge; mais il est évident qu'en établissant trois batteries comme on vient de le dire, 5 à 6,000 hommes ne manqueraient pas de construire quelques redoutes sous ce grand commandement, et seraient là inattaquables; et alors, enfin, rien ne les empêcherait d'occuper la hauteur qu'on propose de fortifier; avec des moyens d'outils, d'approvisionnements et toutes les ressources qu'on trouverait dans la place, 6,000 hommes se seraient mis bientôt à l'abri de toute attaque.

Je ne veux donc point de camp retranché, parce qu'en supposant que le camp retranché pût remplir la deuxième condition, il ne remplirait pas la première, puisqu'il ne pourrait être défendu par 600 hommes. J'ai dit, en supposant qu'il remplît la deuxième condition, car il n'est pas bien prouvé que ce soit une bonne disposition militaire de placer 6,000 hommes derrière de mauvais ouvrages de campagne; ces ouvrages ayant près de 2,000 toises de développement, ces 6,000 hommes seraient sur les dents et deviendraient peu disponibles pour des sorties.

En résumé, je réitère l'ordre de me présenter trois lunettes aux trois sommets du trilatère, au niveau du terrain; les deux situées du côté du village le dominant cependant. Ces trois redoutes auront des communications avec le plateau supérieur, en auront entre elles par un chemin couvert, et seront tracées de manière que la prise de l'une n'influe en aucune manière sur la prise des autres. Avec 80 ou 100,000 francs, on remplirait le but qu'on se propose. Avec 3 ou 400 hommes, on placerait 200 hommes sur le plateau et 50 dans chaque lunette. Enfin, si on avait un plus grand nombre d'hommes, n'a-t-on pas un pourtour de près de 900 toises dans le chemin cou-

vert inférieur qui communique aux trois lunettes? N'a-t-on pas, dans la partie supérieure, 4 ou 500 toises de pourtour? N'est-ce pas bien plus qu'il n'en faut pour contenir 5 à 6,000 hommes sans faire aucun travail? Mais, dans ce cas-là, rien n'empêche le commandant de faire construire une redoute sur la hauteur voisine.

Le tracé ci-joint fera connaître notre idée; c'est à l'ingénieur à la concilier avec ce qu'Osoppo a de particulier. Ce qui a porté à le fortifier, c'est que cette position originale remplit d'elle-même les deux conditions indiquées : elle peut offrir protection à une division, en contenir les magasins, et peut être défendue par une poignée d'hommes; alors elle n'est jamais d'aucun embarras, car les places fortes sont aussi souvent très-embarrassantes, affaiblissent une armée, et sont la cause de la perte d'une bataille et d'une campagne. Mais ces idées sont étrangères à cette discussion.

En résumé, il faut trois flèches qui croisent entre elles leurs feux, aux trois sommets du trilatère au niveau du terrain, ou avec un petit commandement. Si on demande qui doit défendre ces trois flèches : elles doivent être défendues par le haut du plateau. Mais on ne s'opposerait pas à ce qu'on mît une batterie intermédiaire pour les flanquer; ce sont des détails qui dépendent des accidents du terrain.

NAPOLÉON.

Comm. par S. A. I. Mme la duchesse de Leuchtenberg.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11668. — 52e BULLETIN DE LA GRANDE ARMÉE.

Varsovie, 19 janvier 1807.

Le 8e corps de la Grande Armée, que commande le maréchal Mortier, a détaché un bataillon du 2e régiment d'infanterie légère sur Wollin. Trois compagnies de ce bataillon y étaient à peine arrivées, qu'elles furent attaquées avant le jour par un détachement de 1,000 hommes d'infanterie, avec 150 chevaux et 4 pièces de canon. Ce détachement venait de Kolberg, dont la garnison étend ses courses jusque-là; les trois compagnies d'infanterie légère française ne s'étonnèrent point du nombre de leurs ennemis, et lui enlevèrent un pont et ses 4 pièces de canon, et lui firent 100 prisonniers; le reste prit la fuite, en laissant beaucoup de morts dans la ville de Wollin, dont les rues sont jonchées de cadavres prussiens.

La ville de Brieg, en Silésie, s'est rendue après un siége de cinq jours. La garnison est composée de 3 généraux et de 1,400 hommes.

Le prince héréditaire de Bade a été fort dangereusement malade,

mais il est rétabli. Les fatigues de la campagne, et les privations qu'il a supportées comme le simple officier, ont beaucoup contribué à sa maladie.

La Pologne, riche en blé, en avoine, en fourrages, en bestiaux, en pommes de terre, fournit abondamment à nos magasins. La seule manutention de Varsovie fait 100,000 rations par jour, et nos dépôts se remplissent de biscuit. Tout était tellement désorganisé à notre arrivée, que pendant quelque temps les subsistances ont été difficiles.

Il ne règne dans l'armée aucune maladie. Cependant pour la conservation de la santé du soldat, on désirerait un peu plus de froid; jusqu'à présent il s'est à peine fait sentir, et l'hiver est déjà fort avancé. Sous ce point de vue, l'année est fort extraordinaire.

L'Empereur fait tous les jours défiler la parade devant le palais de Varsovie, et passe successivement en revue les différents corps de l'armée, ainsi que les détachements et les conscrits venant de France, auxquels les magasins de Varsovie distribuent des souliers et des capotes.

NAPOLÉON.

Moniteur du 31 janvier 1807.
(En minute au Dépôt de la guerre.)

11669. — A M. DE TALLEYRAND.

Varsovie, 20 janvier 1807.

Monsieur le Prince de Bénévent, expédiez la lettre que j'écris à l'empereur d'Autriche. Mandez en même temps à M. Andréossy qu'il envoie à Widdin un secrétaire militaire de son ambassade, pour y former un centre de correspondance entre Constantinople, Varsovie et Zara.

NAPOLÉON.

Archives des affaires étrangères.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11670. — A L'EMPEREUR D'AUTRICHE.

Varsovie, 20 janvier 1807.

Monsieur mon Frère, j'ai reçu la lettre de Votre Majesté, datée du 21 décembre, que m'a remise M. le baron de Vincent. Je ne puis que la remercier des sentiments qu'elle m'y exprime. Je ne partage pas moins qu'elle le désir sincère de voir la bonne harmonie, si heureusement rétablie entre nous, se maintenir, et l'Europe se pacifier. Cette pacification aurait probablement eu lieu sans les circonstances de Constantinople, qui ont précipité l'exécution des projets que la Russie

laissait entrevoir depuis un demi-siècle. J'ai dit à M. le baron de Vincent que la puissance russe, non fondée sur une armée plus ou moins forte, mais sur une influence religieuse bien prononcée à l'égard des Grecs, devait un jour resserrer les liens entre l'Autriche et la France. Toutefois Votre Majesté peut être parfaitement certaine qu'aucun refroidissement avec elle ne viendra jamais de moi, et qu'au contraire je serai toujours désireux de lui donner des marques de ma haute considération et des sentiments tout particuliers que je lui ai voués.

NAPOLÉON.

Comm. par S. M. l'empereur d'Autriche.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11671. — AU SULTAN SELIM.

Varsovie, 20 janvier 1807.

Très-haut, très-excellent, très-puissant, très-magnanime et invincible Prince, le grand Empereur des Musulmans, Sultan Selim, en qui tout honneur et vertu abondent, mon très-cher et parfait ami, Dieu veuille augmenter votre gloire et hautesse, avec fin très-heureuse. J'ai lu avec un vif intérêt la lettre de Votre Hautesse. J'ai été indigné, comme elle, de la proclamation des généraux russes; elle a pris le parti de défendre ses États : elle peut être certaine que je la seconderai de tous mes moyens. L'armée russe continue à fuir devant moi. Le moment est venu de consolider l'empire des Ottomans. Il faut que Votre Hautesse prenne toutes les mesures énergiques qu'offre la fidélité de ses peuples pour ne laisser à nos ennemis communs aucun instant de repos. Sur ce, je prie Dieu, très-haut, très-excellent, très-puissant, très-magnanime et invincible Prince, notre très-cher et parfait ami, qu'il augmente les jours de Votre Hautesse et les remplisse de toutes prospérités, avec fin très-heureuse.

Votre très-cher et parfait ami.

Écrit en notre camp impérial de Varsovie, le 20 janvier 1807.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11672. — AU ROI D'ESPAGNE.

Varsovie, 20 janvier 1807.

Monsieur mon Frère, les vœux que Votre Majesté a bien voulu m'exprimer au renouvellement de cette année me sont d'autant plus chers que je n'ai jamais douté de la sincérité de son amitié. Je désire que Votre Majesté reçoive avec un égal plaisir les assurances de la

mienne. Une même cause nous unit; j'ai toujours regardé nos intérêts comme inséparables, et, dans cette vue, j'ai cherché à rendre utiles à Votre Majesté les succès que la Providence a accordés à mes armes. Je souhaite à Votre Majesté, pour elle, pour son règne, de longues prospérités, et je la prie de croire aux sentiments de haute estime et d'inviolable attachement avec lesquels je suis, de Votre Majesté, le bon frère, ami et allié,

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11673. — A LA REINE D'ESPAGNE.

Varsovie, 20 janvier 1807.

Madame ma Sœur, j'ai reçu avec sensibilité la lettre où Votre Majesté me fait part de ses vœux pour mon bonheur et celui de ma famille; je prie Votre Majesté d'agréer aussi l'hommage des miens. Il m'est agréable de suivre pour elle, au renouvellement de l'année, un usage si conforme aux sentiments de considération et d'inviolable attachement avec lesquels je suis, de Votre Majesté, le bon frère,

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11674. — AU PRINCE DE LA PAIX.

Varsovie, 21 janvier 1822.

Mon Cousin, la lettre de Votre Altesse, en date du 21 décembre, m'informe des mesures qu'elle a prises pour soutenir dignement les intérêts de son souverain, pour assurer en Espagne l'exécution des plans qui seraient concertés entre les deux cours.

Éloigner les Anglais du continent, y frapper leur commerce, c'est attaquer les bases de leur puissance; c'est là qu'il faut tendre avant tout. Chaque événement a sa date fixée : ils naissent l'un de l'autre; les précipiter, en changer l'ordre actuel, serait en compromettre le succès.

Il vous sera honorable, Prince, d'avoir à concourir à des mesures grandes, utiles à votre souverain. Vous ne pouvez lui rendre d'importants services sans acquérir en même temps de nouveaux titres à ma bienveillance.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11675. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Varsovie, 21 janvier 1807.

Écrire au général Lagrange que vous avez reçu sa lettre du 9; que nous savons, sur l'insurrection de la Hesse, une infinité de détails dont il ne nous a jamais parlé; qu'il ait à vous envoyer un rapport général, et qu'il vous fasse connaître les pertes que nous pourrions avoir faites.

Demander à Posen le nom des Juifs qui ont acheté des fusils aux soldats, pour les faire arrêter.

Demander au général Guérin l'état de situation des 700 hommes qui sont à son dépôt. Il n'était pas joint à sa lettre du 18.

Me faire connaître qui j'ai nommé gouverneur d'Erfurt et de l'Eichsfeld; si je n'ai nommé personne, me proposer quelqu'un.

Écrire au général Songis de faire établir ici une salle d'armes, et de faire mettre en état les 6,000 fusils qui arrivent dans ce mois.

Charger un officier de visiter les hôpitaux pour s'assurer si les salles d'armes sont établies dans chaque hôpital; prendre des mesures pour que les fusils des hôpitaux soient en état et huilés. Plus de la moitié des hôpitaux de l'armée étant à Varsovie, cette mesure peut être d'une grande utilité.

Donner ordre au général Guérin, à Lowicz, d'établir un atelier d'armuriers pour faire les réparations les plus urgentes aux fusils de son dépôt; en informer le général Songis, qui accordera quelques sommes pour ces dépenses.

Donner ordre au même de faire partir pour Varsovie les détachements des 12e de ligne, 21e de ligne, 25e et 85e, des 100e, 103e, 21e léger, 28e *idem*, 34e, 40e, 64e, 88e et 17e léger, qu'il a à son dépot, en les faisant marcher bien en ordre, de choisir une église ou un lieu couvert afin de faire exercer les conscrits qui passent à son dépot, et de s'y rendre fréquemment lui-même afin de s'assurer qu'on pousse leur instruction autant que possible.

Je ne conçois pas comment le détachement du 32e de ligne vient à Varsovie. C'est la faute des généraux qui commandent à Kustrin et à Posen.

Recommander au général qui commande à Posen de ne laisser partir de cette ville que des hommes armés, et de ne point diriger sur Varsovie ceux du 1er et du 6e corps.

Écrire au général Clarke de laisser acheter des chevaux pour la remonte de la cavalerie bavaroise, pourvu qu'il soit sûr que c'est réellement pour le service de l'armée bavaroise.

Accorder au général Lefranc la permission de se rendre en France.

Je ne puis que témoigner mon mécontentement au major général de ce que mes ordres ne s'exécutent pas. Il vient d'arriver ici un convoi de capotes pour le 9e d'infanterie légère. Si l'on écrivait aux commissaires des guerres et aux commandants d'armes, on ne dirigerait pas toujours sur Varsovie ce qui doit en être envoyé à quatre-vingts lieues. Les bagages du 32e de ligne viennent également d'arriver à Varsovie.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Empire.)

11676. — A M. CAMBACÉRÈS.

Varsovie, 22 janvier 1807.

Mon Cousin, je reçois votre lettre du 11. Je suis surpris que les bulletins ne vous soient pas encore arrivés. Le général Lamartillière prendra des mesures pour que les côtes de la Gironde ne soient pas ravagées par quelques péniches anglaises. Je suis d'ailleurs bien aise de ces entreprises, qui tiennent tout le monde alerte.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le duc de Cambacérès.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11677. — DÉCRET.

Varsovie, 22 janvier 1807.

ARTICLE Ier. — Le gouverneur général de Berlin fera traduire à une commission militaire les employés attachés à l'armée ou autres individus prévenus de vols et de dilapidations, soit dans les magasins de l'armée, soit dans les fournitures à faire pour l'armée, afin d'y être jugés conformément aux lois militaires.

ART. 2. — Notre ministre de la guerre, major général, est chargé de l'exécution du présent décret.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le comte Daru.

11678. — 53e BULLETIN DE LA GRANDE ARMÉE.

Varsovie, 22 janvier 1807.

On a trouvé à Brieg des magasins assez considérables de subsistances.

Le prince Jérôme continue avec activité sa campagne de Silésie. Le lieutenant général Deroy avait déjà cerné Kosel et ouvert la tran-

chée. Le siége de Schweidnitz et celui de Neisse se poursuivent en même temps.

Le général Victor, se rendant à Stettin et étant en voiture avec son aide de camp et un domestique, a été enlevé par un parti de 25 chasseurs qui battaient le pays.

Le temps est devenu froid. Il est probable que sous peu de jours les rivières seront gelées. Cependant la saison n'est pas plus rigoureuse qu'elle ne l'est ordinairement à Paris. L'Empereur fait défiler tous les jours la parade et passe en revue plusieurs régiments.

Tous les magasins de l'armée s'organisent et s'approvisionnent. On fait du biscuit dans toutes les manutentions. L'Empereur vient d'ordonner qu'on établît de grands magasins et qu'on confectionnât une quantité considérable d'habillements dans la Silésie.

Les Anglais, qui ne peuvent plus faire accroire que les Russes, les Tartares, les Kalmouks, vont dévorer l'armée française, parce que, même dans les cafés de Londres, on sait que ces dignes alliés ne soutiennent point l'aspect de nos baïonnettes, appellent aujourd'hui à leur secours la dyssenterie, la peste et toutes les maladies épidémiques. Si ces fléaux étaient à la disposition du cabinet de Londres, point de doute que non-seulement notre armée, mais même nos provinces et toute la classe manufacturière du continent ne devinssent leur proie. En attendant, les Anglais se contentent de publier et de faire publier, sous toute espèce de formes, par leurs nombreux émissaires, que l'armée française est détruite par les maladies. A les entendre, des bataillons entiers tombent comme ceux des Grecs au commencement du siége de Troie. Ils auraient là une manière toute commode de se défaire de leurs ennemis. Mais il faut bien qu'ils y renoncent : jamais l'armée ne s'est mieux portée; les blessés guérissent, et le nombre des morts est peu considérable. Il n'y a pas autant de malades que dans la campagne précédente; il y en a même moins qu'il n'y en aurait en France en temps de paix, suivant les calculs ordinaires.

Moniteur du 5 février 1807.
(En minute au Dépôt de la guerre.)

11679. — A L'IMPÉRATRICE.

Varsovie, 23 janvier 1807.

Je reçois ta lettre du 15 janvier. Il est impossible que je permette à des femmes un voyage comme celui-ci : mauvais chemins, chemins peu sûrs et fangeux. Retourne à Paris, sois-y gaie, contente; peut-être y serai-je aussi bientôt. J'ai ri de ce que tu me dis que tu as pris

un mari pour être avec lui; je pensais, dans mon ignorance, que la femme était faite pour le mari, le mari pour la patrie, la famille et la gloire : pardon de mon ignorance; l'on apprend toujours avec nos belles dames.

Adieu, mon amie; crois qu'il m'en coûte de ne pas te faire venir; dis-toi : C'est une preuve combien je lui suis précieuse.

NAPOLÉON.

Lettres de Napoléon à Joséphine, etc.

11680. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Varsovie, 23 janvier 1807.

Mon Cousin, le 10e corps sera commandé par le maréchal Lefebvre. Il y sera joint une brigade de cavalerie française, composée des 19e et 23e régiments de chasseurs que commande le général Duprés. Je vous ai donné hier l'ordre de faire partir pour Stettin ce qui était disponible de ces deux régiments. Le maréchal Lefebvre aura également sous ses ordres les 2e et 15e régiments d'infanterie légère, qui arriveront le 25 à Posen, et qui sont commandés par un général de brigade que le maréchal Mortier a envoyé avec ces régiments; c'est, je crois, le général Boivin.

Vous me proposerez un officier supérieur pour commander à Küstrin, et vous mettrez le général Ménard à la disposition du maréchal Lefebvre.

Le maréchal Lefebvre enverra, par un aide de camp, l'ordre à ce général de se rendre sur-le-champ à Stettin, et d'en partir avec tous les Badois, formant à peu près 6,000 hommes, la légion du Nord, 4,000, et la brigade de cavalerie française, 800, pour aller cerner la place de Kolberg. La place cernée, il s'avancera avec la cavalerie légère française, la cavalerie badoise qui sera inutile au blocus de Kolberg, et avec la légion du Nord, et les dirigera sur Danzig pour se joindre au maréchal Lefebvre.

Le maréchal Lefebvre arrivera à Bromberg. Il enverra des ordres pour que la brigade d'infanterie légère qui doit arriver le 25 à Posen en parte le 27 pour se rendre à Bromberg. Il prendra sous ses ordres la division polonaise que commande le général Dombrowski, et s'approchera de Danzig. Il fera l'investiture de la place, aussitôt que le général Ménard sera arrivé avec sa cavalerie et la partie de l'infanterie inutile au siége de Kolberg, pour resserrer la garnison de Danzig.

Vous donnerez l'ordre au général Songis de me faire connaître s'il

pourrait fournir douze pièces d'artillerie de campagne attelées, à Posen ou aux environs, pour le corps du maréchal Lefebvre. Si cela ne se peut pas, vous donnerez l'ordre que les douze pièces de canon qui sont à Berlin, attachées à la division italienne, se rendent sur-le-champ devant Danzig.

Le maréchal Lefebvre aura donc sous ses ordres le corps polonais que commande le général Dombrowski, une brigade d'infanterie française de 4,000 hommes, que commande le général Boivin, savoir les 2e et 15e d'infanterie légère, une brigade de cavalerie légère française composée des 19e et 23e de chasseurs, que commande le général Duprés, le corps de troupes badoises et la légion du Nord. Le général Dombrowski a beaucoup de cavalerie légère. Toutes ces forces réunies, il doit les employer ainsi : les Badois à bloquer Kolberg, le général Ménard commandera le siége; la division polonaise du général Dombrowski, la brigade d'infanterie française, la légion du Nord et la brigade de cavalerie française, à bloquer Danzig.

Le maréchal Lefebvre commandera en personne. Il aura le général Schramm sous ses ordres. Ce général ne doit pas encore être arrivé à Posen. Vous enverrez des ordres à Küstrin et à Berlin pour qu'il se rende, par le plus court chemin, auprès du maréchal Lefebvre. Le maréchal aura des officiers du génie et d'artillerie pour l'aider dans ses opérations. Il correspondra avec le maréchal Bernadotte, qui occupe Elbing; ils doivent se soutenir réciproquement en cas d'événement. Il correspondra aussi avec le maréchal Mortier, qui va faire le siége de Stralsund.

NAPOLÉON.

Le général Dombrowski a une infanterie composée de huit bataillons : quatre de Posen et quatre de Kalisz. Il se rendra, avec les quatre bataillons de Posen et sa cavalerie, devant Danzig, sous les ordres du maréchal Lefebvre; et le général Zajonchek, avec les quatre bataillons de Kalisz, se rendra devant Graudenz, où il relèvera les Hessois, qui passeront sous les ordres du maréchal Lefebvre et se rendront devant Danzig.

Dépôt de la guerre.
(Minute aux Arch. de l'Emp.)

11681. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Varsovie, 23 janvier 1807.

Mon Cousin, il faut prendre connaissance de l'organisation que le gouvernement a donnée aux troupes polonaises.

Les trois régiments formés de la cavalerie noble doivent faire partie du 10e corps, avec la division Dombrowski. Le général Zajonchek, avec les quatre bataillons de Kalisz, doit se rendre au siége de Graudenz. Ces troupes se formeront devant cette place. Faites-moi connaître la situation des troupes polonaises ici. Il convient de prendre des mesures pour qu'on ne prenne pas tous les Russes prisonniers pour des prisonniers polonais; cela empeste la ville. Il faut faire reprendre tous ceux qui ne sont pas évidemment de quelque partie de la Pologne, et les envoyer sur les dépôts.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11682. — AU PRINCE JÉROME.

Varsovie, 23 janvier 1807.

Mon Frère, j'ai reçu vos lettres du 19 janvier. Je vois avec plaisir que vous avez fait partir sur-le-champ 600,000 francs, et les mesures que vous avez prises pour assurer leur passage. Après le rapport qu'on m'avait fait de Brieg, je croyais Brieg une place très-forte et Kosel une place très-faible.

Les marchandises anglaises sont celles qui ont été fabriquées en Angleterre. La modification que vous proposez ne peut être adoptée; il n'y aurait plus de marchandises anglaises. Breslau ne peut être mieux traité que Hambourg. D'ailleurs, les négociants ayant des comptes à parties doubles et n'achetant jamais qu'à crédit, il est de fait qu'aucune marchandise n'est jamais payée.

NAPOLÉON.

Comm. par S. A. I. le prince Jérôme.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11683. — ORDRE POUR L'INTENDANT GÉNÉRAL.

Varsovie, 23 janvier 1807.

M. Daru me fera un rapport qui me fera connaître ma situation de recette depuis le mois d'octobre. Il mettra : sur une colonne, situation de M. Estève; dans une autre colonne, ce que M. la Bouillerie doit avoir reçu; une autre, dans quel temps tout sera à Berlin; une autre, ce qui est déjà dépensé; une autre, ce qui est en caisse.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le comte Daru.

11684. — A M. FOUCHÉ.

Varsovie, 24 janvier 1807.

J'ai reçu votre lettre du 12. Le froid commence à se faire sentir ici. Tout va au mieux. Je vois dans votre lettre du 12 que vous avez retenu un curé de la Vendée; vous avez très-bien fait, gardez-le en prison.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11685. — AU GÉNÉRAL DEJEAN.

Varsovie, 24 janvier 1807.

Monsieur Dejean, j'ai reçu votre rapport du 11. Les déserteurs ne peuvent se rendre que par un traité entre les deux puissances, et nous nous sommes toujours refusés à faire ce traité. Il faut pour rendre des déserteurs un décret de moi. Toutes les fois donc que l'Espagne redemandera des déserteurs, il faut que vous m'en fassiez un rapport et que vous me soumettiez un projet de décret. Agir autrement, ce serait méconnaître l'inviolabilité du territoire. Je ne vois pas d'inconvénient, au reste, que l'on fasse grâce aux déserteurs qui rentrent de bonne volonté.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11686. — AU ROI DE SAXE.

Varsovie, 24 janvier 1807.

Monsieur mon Frère, mon premier désir, en entrant dans vos États, a été de rétablir entre nous des rapports d'amitié. Je me félicite de la paix qui nous réunit; le temps ne peut que l'affermir. Nos alliés sont les mêmes, les intérêts de Votre Majesté sont devenus les miens, et notre union est encore affermie par les sentiments de confiance, d'attachement et de haute estime avec lesquels je suis, de Votre Majesté, le bon frère, ami et allié.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11687. — AU GÉNÉRAL SONGIS.

Varsovie, 24 janvier 1807.

Faites partir sans délai de Varsovie l'artillerie pour le 10e corps, de manière qu'elle arrive à Bromberg le plus tôt possible. Tâchez que cela arrive dans huit jours.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11688. — ORDRES POUR L'INTENDANT GÉNÉRAL.

Varsovie, 25 janvier 1807.

Donner au maréchal Soult la moitié de Kowal, c'est-à-dire 2,500 quintaux, l'autre destinée pour le passage; la moitié de Gnesen, la moitié d'Inowraclaw, l'autre moitié pour le passage. Par ce moyen, le maréchal Soult aura 15,000 quintaux de seigle et de froment. Lui donner également la moitié de Klodawa; le reste pour le passage.

Donner au maréchal Augereau 5,000 quintaux à prendre à Lowicz, 5,000 quintaux qui étaient destinés pour Blonie et qu'il prendra au passage à Lowicz.

Et enfin faire un travail pour le transport, afin que tout ce qui est autour de Wyszogrod y verse en droiture. Par ce moyen, nous aurons à Plock un magasin de 15,000 quintaux, à Wyszogrod un magasin qu'il faut porter à 10,000 quintaux.

Il faut beaucoup s'occuper de Pultusk.

Il faut exiger, avant de faire le payement, que le froment qui doit être versé par l'entreprise le soit aux époques; et même il faudrait que toutes les farines fussent versées à Plock au lieu de Varsovie.

Il est très-nécessaire d'organiser la manutention de Nieporent, en y mettant un commissaire des guerres et un commandant de place, n'y pût-on faire que deux fours pour 6 ou 8,000 rations, afin d'assurer la subsistance des hommes qui ne peuvent pas passer la rivière.

Avoir aussi le plus tôt possible deux fours à Sierock, pour le même objet, car il arrive que les hommes souffrent, ou que, s'ils prennent quatre jours à Varsovie, ils les mangent en deux jours; ce ne doit pas être une chose bien difficile. Y envoyer deux brigades de boulangers et quelques quintaux de farine. Cela évitera le transport et soulagera d'autant Varsovie. On fera donc partir après-demain 500 quintaux de farine pour Sierock, qui arriveront en deux jours; ils partiront en deux convois de 250 chacun. On fera sur-le-champ choisir un magasin sur le bord de la rivière et établir de suite un four; indépendamment de ce, il y a des fours dans le pays.

Après-demain, faire la même chose pour Nieporent et y envoyer 500 quintaux de farine.

Envoyer 1,000 autres quintaux de farine à Pultusk; ce qui fera, d'ici au 30, une diminution de 2,000 quintaux de farine à Varsovie.

Prendre parmi celles de Glogau.

Enfin exiger que les blés et les farines qui doivent être versés par le marché à Pultusk le soient exactement.

NAPOLÉON.

Comm. par le comte Daru.

11689. — INSTRUCTIONS POUR M. DE TOURNON.

Varsovie, 25 janvier 1807.

Il est parti aujourd'hui, 25 janvier, 250 quintaux de grains, 250 quintaux de farine, 25,000 rations de pain biscuité, 25,000 rations de biscuit et 200 bœufs. Tous ces objets sont dirigés sur Sierock; ils doivent être passés à Nieporent.

Il est parti également pour Nieporent 250 quintaux de grains, 250 quintaux de farine.

Il est parti pour Pultusk 500 quintaux de grains, 500 quintaux de farine, 300 bœufs.

M. de Tournon partira dans la nuit, de manière à arriver à Nieporent à la petite pointe du jour. Il comptera tous les convois et me fera un rapport qui me fasse connaître ce qui est passé, et dans quel ordre cela était. Il pressera la confection de la manutention à Nieporent; il s'assurera de la quantité de pain qu'on fait et de la quantité de blé qu'on peut faire moudre. Il attendra jusqu'à dix heures pour voir ce qui pourra passer encore, et, entre dix heures et midi, il me fera un rapport très-détaillé, tant sur le magasin et la manutention de Nieporent que sur les convois passés. Il me l'expédiera par estafette.

Ensuite il se rendra au pont; il y restera jusqu'à ce que tout soit passé.

Avant la nuit, il me fera un rapport sur tous les objets qui auront passé le pont, et me fera connaître quelle est leur situation à leur passage. Ensuite il retournera à Nieporent pour voir ce qui sera arrivé des convois qui doivent partir le 26, et il me fera, dans la nuit, un second rapport sur cet objet.

Après-demain 27, il se rendra à Sierock pour vérifier ce qui est passé, la situation de la manutention, la quantité de pain qu'on fait par jour, celle de blé qu'on peut moudre, et la quantité de pain biscuité et de biscuit qui est dans les magasins.

Il se rendra chez le commandant de la place. Il marchera toujours avec ses chevaux et en équipage de guerre.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.

11690. — A L'IMPÉRATRICE.

Varsovie, 26 janvier 1807.

Ma bonne amie, j'ai reçu ta lettre; je vois avec peine comme tu t'affliges. Le pont de Mayence ne rapproche ni n'éloigne les distances qui nous séparent. Rentre donc à Paris. Je serais fâché et inquiet de

te savoir si malheureuse et si isolée à Mayence. Tu comprends que je ne dois, que je ne puis consulter que le bien de mes affaires. Si je pouvais consulter mon cœur, je serais avec toi, ou toi avec moi; car tu serais bien injuste si tu doutais de mon amour et de tous mes sentiments.

NAPOLÉON.

Lettres de Napoléon à Joséphine, etc.

11691. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Varsovie, 26 janvier 1807.

Mon Cousin, donnez l'ordre à l'intendant général de faire distribuer, dans la journée de demain, 400 capotes au 12e de ligne, 500 au 21e, 300 au 25e et 300 au 85e. Donnez ordre au général Songis de faire délivrer, également dans la journée de demain, 70 fusils à chacun des 12e, 21e, 25e et 85e de ligne.

Donnez ordre au général Gudin de prendre des mesures pour que l'on mette de côté les cartouches, afin qu'elles ne restent pas dans les gibernes des soldats, qui pourraient les perdre, et pour les distribuer au moment qu'ils partiraient.

Témoignez mon mécontentement aux deux chefs de bataillon du 12e de ligne, et prescrivez-leur de s'exercer aux manœuvres et à la théorie du commandement. Le colonel, qui est d'ailleurs un bon officier, ne connaît pas suffisamment les commandements qu'il doit faire, et ceux que doivent faire les chefs de bataillon.

J'ai laissé plusieurs places vacantes dans la division Gudin. Il est de fait que c'est une mauvaise chose de placer dans la cavalerie les jeunes gens qui sortent de l'école de Fontainebleau, parce qu'ils n'ont jamais monté à cheval, au lieu que ce sont d'excellents officiers d'infanterie. Mon intention est donc que les jeunes gens attachés aux états-majors qui devaient entrer dans des régiments de cavalerie soient placés dans l'infanterie. Donnez-en aux divisions des généraux Gudin et Suchet autant qu'il est nécessaire.

Écrivez donc que, sous prétexte d'envoyer ici des Polonais de France, on ne nous renvoie pas les Prussiens; on vient d'en envoyer encore 100 de Nancy. Qui donc donne ces ordres-là? On empoisonne ainsi mes derrières. A la dernière revue de Berlin, il y avait encore quatre de ces Polonais qui étaient des Prussiens.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11692. — AU VICE-AMIRAL DECRÈS.

Varsovie, 26 janvier 1807.

Vous trouverez ci-joint deux ordres pour les deux commandants de mes escadres de Rochefort et de Cadix. Mon intention est qu'ils partent avant l'équinoxe, après l'équinoxe il serait trop tard, et qu'ils choisissent un moment favorable. Pourquoi *le Génois, la Ville-de-Paris* et *le Robuste* ne sont-ils pas en rade? Mon intention est d'avoir dix-huit vaisseaux de ligne à Toulon, qui puissent faire mine de se porter sur Constantinople. D'ailleurs, j'aimerais à avoir mon escadre de Cadix dans mes ports, et je préfère, sous le point de vue de la sûreté, d'avoir celle de Rochefort à Toulon. J'espère que le contre-amiral Willaumez aura profité de l'hiver pour faire sa rentrée dans quelqu'un de mes ports. Si mes escadres ne sont pas sorties avant le 10 mars, mon intention est qu'elles ne sortent plus, surtout celle de Rochefort, qui a tant de chemin à faire. Vous ne manquerez pas de prévenir l'un et l'autre amiral de l'époque de leur arrivée, pour qu'ils ne trouvent point Toulon bloqué. Si Ganteaume n'était point trop malade, j'aimerais assez qu'il mît son pavillon à Toulon; cela voudrait dire que j'ai en vue l'Égypte et Constantinople, et cela servirait mes projets.

Je vous ai fait connaître mon désir de faire construire des vaisseaux de ligne à Nantes, au Havre, à Dunkerque; je crois mon idée praticable. Si elle l'est, j'entends qu'elle soit mise sans délai à exécution; si elle ne l'est pas, il faut que M. de Lapiace et M. Sané soient unanimes sur cette question, et que l'impossibilité me soit bien démontrée. Quant à moi, je suis porté à la croire, jusqu'à cette heure, d'une solution facile. Il me vient à l'appui une autre idée. Puisque enfin le grand obstacle est l'inconvénient du tirant d'eau qu'auront ces vaisseaux étant armés, comme on les fera sortir du port de construction désarmés, en temps de paix, pour les armer dans un grand port, ils peuvent ne pas tirer plus d'eau qu'une frégate. Je dis que ce problème est facile à résoudre, puisque je pars du principe que je puis faire des canons de bronze aussi légers que possible et de la longueur des canons ordinaires, sauf à ne tirer ces canons qu'avec telle ou telle charge de poudre. Ainsi, par exemple, pour faire comprendre mon idée, on pourrait faire des canons de l'épaisseur d'un écu de six francs et aussi longs que le sont les canons des vaisseaux; mais dans ce cas extrême on n'y pourrait mettre qu'une demi-once, ou moins, de poudre, qui ne chasserait le boulet qu'à fort peu de distance. Vous sentez bien, d'après cette supposition extrême, on

peut faire des canons de 24 qui tirent avec six livres de poudre au lieu de huit. J'aurai l'allégement du bronze sur le fer, plus l'allégement du nouveau canon sur l'ancien. Si l'on est de mon avis, il n'y a pas besoin d'explication; si l'on n'est pas de mon avis, j'ai besoin que cette question soit bien traitée, afin que cette fantaisie me sorte pour toujours de la tête. Le problème ici est complexe : il est moitié d'artillerie, moitié de construction navale. Il me semble que, si je demandais à M. Sané un vaisseau aussi bon marcheur que *le Spartiate,* pouvant porter 74 canons comme *le Spartiate,* et que je lui disse qu'il n'y sera mis que des canons de bois, il me ferait un dessin de construction au moyen de laquelle ce vaisseau ne tirerait pas plus qu'une forte frégate ou un vaisseau de 64, comme *le Vénitien*, qui est entré dans le port d'Alexandrie. Voilà comme je veux que cette question soit traitée. Si l'on me faisait un vaisseau sans canons, percé pour 74, qui pût porter autant de vivres qu'un vaisseau ordinaire, combien serait le minimum de son tirant d'eau? Je crois qu'un vaisseau ordinaire tire 22 ou 23 pieds. J'ai peine à croire qu'en déchargeant l'artillerie, je ne gagnerai pas plusieurs pieds.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11693. — AU CONTRE-AMIRAL ALLEMAND, COMMANDANT L'ESCADRE DE ROCHEFORT.

Camp impérial de Varsovie, 26 janvier 1807.

Monsieur le Contre-Amiral Allemand, notre intention est que vous appareilliez de notre port de Rochefort avec l'escadre qui est sous vos ordres, composée de six ou au moins de cinq vaisseaux, et des frégates dont notre ministre de la marine vous donnera l'état, pour vous rendre dans notre port de Toulon. Vous profiterez d'un temps favorable, et vous suivrez la route et les indications qui vous seront tracées par les instructions de notre ministre de la marine. Tous les ports de Naples, d'Italie et de Gênes étant en notre pouvoir, si les circonstances majeures des vents vous portaient de ce côté, vous pourriez vous trouver dans le cas de surprendre quelques croisières ennemies, deux vaisseaux anglais croisant ordinairement dans le golfe de Naples. Arrivée à Toulon, votre escadre sera réparée des avaries qu'elle pourrait avoir éprouvées, et mise en état; et vous vous rangerez sous les ordres du vice-amiral qui commande dans cette rade. Nous nous reposons du reste sur votre expérience et sur votre zèle pour notre service.

NAPOLÉON.

Archives de la marine.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11694. — AU VICE-AMIRAL ROSILY,

COMMANDANT L'ESCADRE DE CADIX.

Camp impérial de Varsovie, 26 janvier 1807.

Monsieur le Vice-Amiral Rosily, notre intention est que vous vous embarquiez et que vous mettiez à la voile avec les cinq vaisseaux de ligne et la frégate qui composent l'escadre sous vos ordres, et le vaisseau espagnol que Sa Majesté Catholique a bien voulu y réunir, pour vous rendre dans notre port de Toulon, où nous avons résolu de réunir une flotte considérable. Nous chargeons notre ministre de la marine de vous faire une instruction détaillée pour faciliter votre navigation. Nous nous reposons du reste sur votre expérience et sur votre zèle pour notre service.

NAPOLÉON.

Archives de la marine.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11695. — A M. CAMBACÉRÈS.

Varsovie, 27 janvier 1807.

J'ai reçu votre lettre du 16. Je vois avec plaisir que vous vous occupez de tout ce qui est relatif aux blés. M. de Champagny a trop de sécurité sur cet objet important. Nous continuons à être ici dans les quartiers d'hiver.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11696. — AU GÉNÉRAL CLARKE.

Varsovie, 27 janvier 1807.

Faites-moi connaître quand les dragons de la Garde seront montés. On ne manquera pas de vous dire qu'il y a eu des affaires à la gauche de l'armée; il ne s'est rien passé d'important. Le maréchal Ney, de son propre mouvement, s'est avancé de vingt lieues hors de ses cantonnements. Il vient de les reprendre sans que l'ennemi ait eu aucun succès. Telle était notre position au 26.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11697. — AU GÉNÉRAL CLARKE.

Varsovie, 27 janvier 1807.

Monsieur le Général Clarke, l'ennemi paraît manœuvrer pour se maintenir à Elbing et pour défendre ses communications avec Danzig.

Dans cette situation, je lève mes cantonnements et je fais une contre-marche. Il ne serait pas impossible qu'un corps de 10 ou 15,000 hommes fût jeté sur Danzig et de là sur Stettin. Je vous ai ordonné de mettre les Italiens à Stettin. Les troupes de Bade, deux régiments français et la légion du Nord doivent être partis de Stettin pour aller faire le blocus de Kolberg. Prévenez du contenu de cette lettre le maréchal Mortier, afin que, le cas arrivant, il ne laissât à Stralsund que les troupes nécessaires, se renforçât des troupes qui seront à Stettin et à Berlin, et mît la colonne ennemie entre l'Oder et le corps d'armée que j'enverrai à sa poursuite. Prévenez également le général Thouvenot [1] pour qu'il se tienne alerte. Il doit avoir une garnison de 6,000 hommes, puisqu'il a les Italiens. Je ne vois pas d'inconvénient à ce que vous envoyiez une ou deux compagnies d'ordonnance à Stettin. Envoyez aussi sur cette place le régiment de fusiliers de ma Garde. Envoyez à Küstrin l'autre bataillon du 1er régiment provisoire, de manière qu'il y ait un millier de Français dans cette place. Du moment que le 15e régiment de chasseurs qui est à Hanovre sera arrivé, si les renseignements que vous aurez le font juger nécessaire, je vous laisse le maître de l'envoyer aussi sur l'Oder. D'ailleurs, à mesure que les événements marcheront, je ne manquerai pas de vous tenir en mesure et de vous donner des ordres. Cependant j'ai voulu vous instruire de ceci très-secrètement, afin que vous sachiez déjà la nature des opérations qui se font. Si le régiment de la garde de Paris et le 19e de ligne sont arrivés à Magdeburg, vous pouvez les faire venir à Berlin pour qu'ils puissent servir à renforcer la ligne de Stettin. Envoyez un courrier pour faire arriver le 19e : il pourrait s'être arrêté à Münster; vous le dirigerez sur Magdeburg, et, s'il est inutile à la défense de cette place, vous le ferez venir à Berlin. Expédiez un de vos aides de camp intelligent à Thorn qui restera auprès du commandant de la place; écrivez par cet officier au maréchal Lefebvre et priez-le de correspondre directement avec vous pour vous instruire de tout ce qui se passe. Du moment qu'une opération de cette nature aurait eu lieu, il ne manquerait pas de venir vous en prévenir, et du moment qu'il aurait passé l'Oder, il en préviendrait le commandant de Stettin, qui en préviendrait le maréchal Mortier.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

[1] Gouverneur de Stettin.

11698. — ORDRES POUR L'INTENDANT GÉNÉRAL.

Varsovie, 27 janvier 1807.

Écrire à M. le maréchal Soult et à l'ordonnateur :

A l'ordonnateur du maréchal Soult, qu'il y a à Sierock 25,000 rations de pain et 25,000 rations de biscuit; qu'il peut les prendre;

Au commissaire des guerres de Sierock, qui, s'il peut les diriger sur Przasnysz, quartier général du maréchal Soult, il le fasse sans retenir les voitures qui ont été envoyées d'ici.

Renouveler les ordres pour qu'on cuise et qu'on fasse du pain biscuité à Sierock, Nieporent et Pultusk.

Les 50,000 rations de biscuit qui ont été dirigées hier sur Pultusk, les 25,000 qui partent aujourd'hui, y resteront et ne seront distribuées que par les ordres du major général.

Remettre à la Garde les 38,000 rations de biscuit qui restent; elle les portera sur ses caissons.

Il faut ordonner à l'ordonnateur de la Garde de prendre pour dix jours de viande sur pied, en partant toujours du principe que la Garde est la troupe qui doit être la mieux traitée.

Ainsi la Garde, portant 38,000 rations de biscuit et quatre jours de pain, aurait pour dix jours de vivres.

La division Nansouty et toutes les troupes qui passeront à Varsovie, leur donner quatre jours de pain et leur remplir leurs caissons.

Il faut demain donner quatre jours au corps du maréchal Lannes, et lui donner autant de pain que les caissons en peuvent porter.

Je retarderai d'un jour le départ de la division Gudin et même de la Garde.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le comte Daru.

11699. — 54e BULLETIN DE LA GRANDE ARMÉE.

Varsovie, 27 janvier 1807.

Quatre-vingt-neuf pièces de canon prises sur les Russes sont rangées sur la place du palais de la République à Varsovie. Ce sont celles qui ont été enlevées aux généraux Kamenski, Bennigsen et Buxhœvden, dans les combats de Czarnowo, Nasielsk, Pultusk et Golymin. Ce sont les mêmes que les Russes traînaient avec ostentation dans les rues de cette ville, lorsque naguère ils la traversaient pour aller au-devant des Français. Il est facile de comprendre l'effet que produit l'aspect d'un si magnifique trophée sur un peuple charmé

de voir humiliés les ennemis qui l'ont si longtemps et si cruellement outragé.

Il y a, dans les pays occupés par l'armée, plusieurs hôpitaux renfermant un grand nombre de Russes blessés et malades. 5,000 prisonniers ont été évacués sur la France; 2,000 se sont échappés dans les premiers moments du désordre, et 1,500 sont entrés dans les troupes polonaises.

Ainsi les combats livrés contre les Russes leur ont coûté une grande partie de leur artillerie, tous leurs bagages, et 25 ou 30,000 hommes, tant tués que blessés ou prisonniers.

Le général Kamenski, qu'on avait dépeint comme un autre Souvarof, vient d'être disgracié; on dit qu'il en est de même du général Buxhœvden; et il paraît que c'est le général Bennigsen qui commande actuellement l'armée.

Quelques bataillons d'infanterie légère du maréchal Ney s'étaient portés à vingt lieues en avant de leurs cantonnements; l'armée russe en avait conçu des alarmes et avait fait un mouvement sur sa droite; ces bataillons sont rentrés dans la ligne de leurs cantonnements sans éprouver aucune perte.

Pendant ce temps, le prince de Ponte-Corvo prenait possession d'Elbing et des pays situés sur le bord de la Baltique.

Le général de division Drouet entrait à Christburg, où il faisait 300 prisonniers du régiment de Courbière, y compris un major et plusieurs officiers.

Le colonel Saint-Geniès, du 19e de dragons, chargeait un autre régiment ennemi et lui faisait 50 prisonniers, parmi lesquels était le colonel commandant.

Une colonne russe s'était portée sur Liebstadt, au delà de la petite rivière de la Passarge, et avait enlevé une demi-compagnie de voltigeurs du 8e régiment de ligne, qui était aux avant-postes du cantonnement. Le prince de Ponte-Corvo, informé de ce mouvement, quitta Elbing, réunit ses troupes, se porta, avec la division Rivaud, au-devant de l'ennemi, et le rencontra auprès de Mohrungen, le 25 de ce mois à midi. La division ennemie paraissait forte de 12,000 hommes. On en vint bientôt aux mains : le 8e régiment de ligne se précipita sur les Russes avec une valeur inexprimable, pour réparer la perte d'un de ses postes. Les ennemis furent battus, mis dans une déroute complète, poursuivis pendant quatre lieues et forcés de repasser la rivière de la Passarge. La division Dupont arriva au moment où le combat finissait et ne put y prendre part.

Un vieillard de cent dix-sept ans a été présenté à l'Empereur, qui

lui a accordé une pension de 100 napoléons, et a ordonné qu'une année lui fût payée d'avance. La notice jointe à ce bulletin donne quelques détails sur cet homme extraordinaire.

Le temps est fort beau; il ne fait froid qu'autant qu'il le faut pour la santé du soldat et pour l'amélioration des chemins, qui deviennent très-praticables.

Sur la droite et sur le centre de l'armée, l'ennemi est éloigné de plus de trente lieues de nos postes.

L'Empereur est monté à cheval pour aller faire le tour de ses cantonnements; il sera absent de Varsovie pendant huit ou dix jours [1].

Moniteur du 9 février 1807.
(En minute au Dépôt de la guerre.)

11700. — AU ROI DE NAPLES.

Varsovie, 28 janvier 1807.

Monsieur mon Frère, je n'ai pu recevoir la lettre de Votre Majesté et ses vœux pour mon bonheur sans une vive émotion. Vos destins, mes succès ont mis entre nous de vastes pays : vous touchez au midi à la Méditerranée, je touche à la Baltique; mais, par l'accord de nos mesures, nous tendons au même but. Veillez sur vos côtes; écartez-en les Anglais et leur commerce; leur exclusion rendra le calme à vos États. Votre royaume est riche, peuplé; avec l'aide de Dieu, il sera puissant et heureux. Recevez mes vœux les plus sincères pour la prospérité de votre règne, et comptez dans tous les temps sur mon affection fraternelle. La députation que m'a envoyée Votre Majesté a rempli honorablement sa mission; je l'ai priée de reporter à Votre Majesté les assurances de mon plus sincère attachement.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11701. — ORDRES POUR L'INTENDANT GÉNÉRAL.

Varsovie, 28 janvier 1807.

Faire partir demain 600 quintaux de bonne farine sur 40 caissons de la compagnie Breidt, qui se rendront à Pultusk, y verseront leur farine, et se chargeront, en place, du biscuit qui s'y trouve. Ces farines seront fabriquées sans délai à Pultusk.

Faire partir demain 30 voitures découvertes de la compagnie Breidt, portant 300,000 rations d'eau-de-vie, qui suivront le quartier général.

[1] L'Empereur ne quitta Varsovie que le 30, à six heures du matin.

On fera également partir demain autant de caissons qu'on pourra charger de pain biscuité, s'il en reste après avoir rempli les caissons du maréchal Lannes, du général Gudin et de la Garde.

Le 30, on fera partir le reste des caissons de la compagnie Breidt, chargés de pain.

Le 31, au plus tard, les caissons devront être partis de Varsovie, chargés de pain, farine ou eau-de-vie.

On ne peut trop avoir l'œil sur les manutentions de Sierock, Nieporent et Modlin.

Passé le 31, on expédiera, tous les jours, 40,000 rations de pain sur le quartier général sur des voitures du pays, avec quatre gendarmes d'escorte, un maréchal des logis, un agent français des transports, qui sera responsable du convoi, et auquel on tracera son ordre de route de manière qu'il arrive en deux jours à Pultusk.

Veiller à ce que la manutention de Pultusk fasse par jour 30,000 rations, et où s'alimentera le maréchal Davout.

Tenir, aussi, bien alimentée la manutention de Sierock, qui est si importante pour les blessés et même pour l'armée.

On ordonnera à la manutention de Modlin de fournir au maréchal Augereau et de trouver les moyens de lui expédier ce qu'elle pourra fabriquer. On aura soin qu'elle ne manque pas de farines.

Du moment que l'armée sera à plus de six journées de Varsovie, on n'expédiera plus que du biscuit.

Réitérer les ordres à Posen pour qu'on expédie tout le biscuit sur Thorn. Ordonner à Thorn qu'on l'envoie au maréchal Ney et à M. le prince de Ponte-Corvo, et qu'on en donne avis à l'ordonnateur du quartier général.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le comte Daru.

11702. — ORDRES POUR L'INTENDANT GÉNÉRAL.

Varsovie, 28 janvier 1807.

Il y a aujourd'hui 70 caissons à Varsovie; ils portent 70,000 rations de pain. Il faut en faire partir demain 35 avec 35,000 rations, lesquels se rendront à Sierock, Pultusk et Przasnysz. M. Thévenin, M. l'ordonnateur du quartier général et l'agent en chef des vivres leur feront suivre le quartier général, et il ne sera rien distribué que sur les ordres du major général.

Après-demain, s'il est possible, 25,000 autres rations partiront.

Les 20 caissons de Pultusk, qui doivent être arrivés aujourd'hui,

et les 25 caissons de Sierock, qui doivent aussi être arrivés, partiront seulement chargés de pain.

Les 149 voitures chargées du service des fourrages de la place partiront chargées d'eau-de-vie. Cela me sera très-favorable.

Il faut donc bien recommander à l'ordonnateur général et à M. Thévenin de n'en disposer que par mon ordre ou celui du major général.

S'il arrive qu'on ne puisse pas envoyer du pain, pour ne pas trop retarder l'envoi des charrettes, il faut envoyer des farines; mais il faut remuer et mélanger d'avance ici les farines de Glogau avant de les envoyer.

Il faut une correspondance très-active entre l'agent des vivres et l'ordonnateur du quartier général.

Toutes les fois que des caissons des corps d'armée viendront à Varsovie prendre des vivres, si l'on n'a pas de pain, il faut leur donner des farines; jamais de blé, même de l'eau-de-vie. Jamais les retenir plus d'un jour.

A Pultusk, on fait 30,000 rations par jour; il faut donc que le maréchal Davout n'envoie plus de caissons ici, et qu'il vive par Pultusk.

Avoir soin d'alimenter la manutention de Sierock, non qu'on prétende s'en servir pour l'armée, mais pour les prisonniers, les malades.

Il faut bien aussi veiller à faire confectionner à Modlin; recommander au commissaire des guerres de ne point s'endormir; il peut envoyer le pain qu'il confectionnera au 7e corps.

Il faut que l'ordonnateur du quartier général ait un état bien en règle, ainsi que M. Thévenin.

Enfin les vivres doivent principalement être dirigés sur le quartier général. Le maréchal Lannes, qui est détaché sur la Vistule, en a moins besoin.

Des farines serviront presque aussi bien que du pain.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le comte Daru.

11703. — A M. DARU.

Varsovie, 28 janvier 1807.

Monsieur l'Intendant général, je vous ai fait donner des ordres pour les mouvements de la compagnie Breidt à l'armée. Mon intention est que, du 30 janvier au 1er février, il n'y ait plus une seule de ses voitures à Varsovie. J'en ai trouvé qui faisaient le service à la

manutention pour le transport d'un magasin à un autre. Cela peut être commode, mais cela n'est pas convenable; il faut se servir des traîneaux et des voitures du pays; tout ce qui est français doit être à l'armée.

J'ai trouvé du retard à la manutention, parce que les boulangers prussiens s'étaient révoltés, et ils s'étaient révoltés parce qu'on ne les avait pas payés. Il est absurde qu'un boulanger prussien ne soit pas payé; ce n'était d'ailleurs ici que l'affaire d'un louis. Ces ouvriers se plaignent qu'on leur donne des espèces pour un taux supérieur à leur cours. Quand il s'agit de gens qui ne travaillent que pour de l'argent, il vaudrait beaucoup mieux dépenser 1,000 écus de plus par mois et faire marcher le travail. Vos garde-magasins sont des freluquets.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le comte Daru.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11704. — AU GÉNÉRAL CLARKE.

Varsovie, 28 janvier 1807.

L'armée sera réunie le 1er février à Willenberg, et marchera à l'ennemi. Comme un corps pourrait être coupé et jeté sur le bas de la Vistule et peut-être plus loin, je vous ai recommandé d'envoyer du monde à Stettin et d'avoir l'œil sur ce qui se passera, afin de pouvoir prévenir le maréchal Mortier, le conseiller, et empêcher l'ennemi non-seulement de passer l'Oder, mais le contenir et retarder sa marche pour que le corps qui le suivrait en queue aît le temps de l'atteindre.

Je vous ai déjà mandé d'envoyer un courrier pour faire avancer le 19e de ligne.

Il y a à Berlin des fusils saxons. Donnez-les de préférence aux détachements de mes troupes qui passent et qui ne sont pas armés; ce n'est qu'à leur défaut que vous devez leur donner des fusils prussiens, en ayant soin que ce soient des fusils de notre calibre. Dans la levée des 6,000 chevaux, 400 sont destinés à ma Garde; comme elle n'en a pas besoin, faites-les délivrer aux dragons de ma Garde.

Faites-moi connaître quand le dernier détachement de 250 hommes de ce régiment arrivera, et quand il pourra entrer en ligne.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11705. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Varsovie, 28 janvier 1807.

Mon intention est de lever un corps de chevau-légers polonais, composé de personnes qui, par leur éducation, m'offrent une garantie suffisante de moralité. Je les payerai, officiers et soldats, comme les chasseurs de ma Garde.

Ce corps sera d'abord composé de quatre compagnies ayant à l'effectif 120 hommes; ce qui fera 480 hommes.

Donnez l'ordre au grand maréchal Duroc, qui reste ici, de s'occuper de la formation de ce corps et de se concerter à cet effet avec le gouvernement et avec les autres personnes qui peuvent y concourir. On me présentera les sujets pour le colonel. On peut nommer, en attendant, les capitaines, officiers et sous-officiers, et prendre les mesures pour l'armement, l'équipement et la monture.

Donnez également l'ordre au grand maréchal Duroc de se rendre tous les jours à la manutention, de prendre la direction des gendarmes d'élite que je laisse ici et aux environs, de se donner les mêmes soins que prenait le général Savary pour les manutentions et pour assurer les convois sur l'armée; enfin de visiter fréquemment les hôpitaux, les magasins d'habillement et les manutentions.

Ordonnez au général Rapp de prendre, sous les ordres du grand maréchal Duroc, la direction des détails de la formation du nouveau corps dont j'ai parlé ci-dessus.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(Minute aux Arch. de l'Emp.)

11706. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Varsovie, 28 janvier 1807.

Donnez l'ordre au gouverneur de ne plus laisser passer, à dater du 1er février, aucun dépôt, aucun détachement, aucun homme isolé, par le pont de Praga, et de réunir tous ces hommes, tous les détachements arrivant de France ou des hôpitaux, dans cinq casernes. On aura soin de mettre ensemble les hommes de chaque régiment sous les ordres d'un officier, et représentant une compagnie; tous ceux de chaque corps d'armée, sous les ordres d'un officier supérieur, et tout le dépôt général sous les ordres du général Lemarois.

Tous les jours à midi, le général Lemarois passera des revues pour pourvoir à leur habillement, à leur nourriture, à leur organisation provisoire et à leur instruction. Il aura soin que les conscrits aillent quatre à cinq heures par jour à l'exercice.

Le payeur général payera chaque jour leur prêt. On les mettra à l'ordinaire de manière qu'ils ne soient point à charge au pays et qu'ils aient une nourriture saine.

On tiendra dans chaque caserne le nombre de cartouches nécessaire pour pouvoir, en cas d'événements ou de départ, en distribuer cinquante par homme.

Deux fois par semaine, le dimanche et le jeudi, tous les hommes du dépôt se rendront à la place de Saxe, où le général Lemarois passera une revue générale. Il tâchera d'apprendre à ces hommes à se mettre en bataille et à se former en colonne. Ils ne fourniront aucun service.

Après ces revues, le général Lemarois enverra des états avec des notes sur la situation de leur habillement et de leur équipement.

Avant huit jours, il y aura de cette manière 2,000 hommes qui peuvent être nécessaires, soit pour maintenir la ville, soit pour être dirigés sur le Bug.

Le service de la ville sera fait par la légion polonaise; elle est composée de six bataillons, dont deux, qui sont réunis à Lenczyca et à Lowicz, doivent recevoir l'ordre de se rendre ici sur-le-champ; les quatre autres sont à Varsovie.

Le 30, le gouverneur et le prince Joseph Poniatowski les passeront en revue.

Deux bataillons formant 2,000 hommes bien armés et bien habillés, avec cinquante cartouches par homme, se tiendront prêts à partir; ils ne feront aucun service. Ils manœuvreront, chaque jour pendant quatre heures, sur la place de Saxe. On s'occupera de compléter sur-le-champ leur armement et leur habillement.

Les quatre autres bataillons feront le service de la place, du pont et de Praga.

Chacune des huit redoutes sera occupée par un capitaine polonais et cent hommes qui seront logés dans les maisons voisines; ils fourniront vingt hommes de garde dans chaque redoute.

Un bataillon sera cantonné à Praga et fournira un poste à chaque barrière et au pont.

Le reste demeurera dans la ville et fournira des gardes aux manutentions, aux magasins et aux officiers.

Vous ferez verser demain une somme de 200,000 francs pour la légion polonaise; elle servira à payer la solde de janvier aux officiers, les gratifications de campagne à ceux qui doivent partir, et le prêt à tous les soldats à dater du 1er janvier. On réservera ce qui sera

nécessaire pour payer la solde de février aux officiers lorsque ce mois sera échu.

La compagnie de canonniers polonais fera le service des pièces qui sont en batterie près du pont de Praga.

La légion polonaise fera fondre 400,000 balles du calibre de ses fusils et fera confectionner sur-le-champ 400,000 cartouches.

Le général Songis prendra les mesures les plus promptes pour avoir au 1er février 100,000 cartouches de ce calibre à délivrer aux bataillons qui doivent se rendre à l'armée. La légion polonaise enverra des officiers à Posen pour faire venir les gibernes et les fusils qui manquent au complet de son armement. Il y a aussi des caisses de tambours à Posen. Donnez ordre à l'intendant, à l'artillerie et au prince Joseph Poniatowski pour que, de concert, ils envoient chercher tous ces objets.

Le prince Joseph Poniatowski et le conseil d'administration prendront des mesures plus expéditives pour employer les fonds existants à habiller les troupes sans délai.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11707. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Varsovie, 28 janvier 1807.

Je vois avec peine que le quartier général ne marche jamais en règle. Aujourd'hui, à deux heures, les employés partaient isolément. Il faut traiter militairement tout ce monde, mettre aux arrêts, en prison, et établir de la discipline. Tous ces messieurs font leur plan et marchent à volonté; ensuite on ne les trouve pas où l'on en a besoin.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11708. — A M. DE LAMARCHE,
OFFICIER D'ORDONNANCE DE L'EMPEREUR.

Varsovie, 28 janvier 1807.

Monsieur Lamarche portera la lettre ci-jointe au grand-duc de Berg, qui est à Przasnysz et Willenberg, et m'attendra là. Il visitera, en attendant mon arrivée, les avant-postes pour être au fait de la position de l'armée.

NAPOLÉON.

Comm. par M. Lefebure, libraire.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11709. — AU GRAND-DUC DE BERG.

Varsovie, 28 janvier 1807.

Le major général vous aura envoyé l'ordre de mouvement. Le 1er février, je compte prendre l'offensive en faisant seulement, ce jour-là, une petite journée. Le maréchal Lannes se porte sur Brok pour culbuter Essen; le maréchal Davout, sur Myszyniec; le maréchal Soult, sur Willenberg; le maréchal Augereau, sur Neidenburg et Janowo; le maréchal Ney, sur Hohenstein, et le prince de Ponte-Corvo, sur Osterode, en supposant que l'un et l'autre n'aient point fait de mouvement rétrograde; et vous sentez que, si l'ennemi les avait obligés à une marche rétrograde, cela ne me contrarierait pas. Mon intention est que les divisions d'Hautpoul, Klein et Milhaud, et vos trois brigades de cavalerie légère, soient réunies autour de Willenberg dans la nuit du 31. Il faut qu'aucun mouvement ne se manifeste; qu'on fuie devant les Cosaques, qu'on ne fasse rien qui donne de l'inquiétude à l'ennemi; qu'on ne laisse faire aucun prisonnier, afin de n'être pas prévenu par le bavardage de quelque soldat. Je serai demain à Przasnysz. Toute ma Garde y sera réunie le 30 au soir. La division de dragons du général Beker marche avec le maréchal Lannes. Les divisions Grouchy et Sahuc peuvent rester dans leurs positions actuelles, en me faisant connaître seulement où sont les différents régiments, afin que, si je voulais les réunir, je puisse le faire avec précision. Causez de cela avec le maréchal Soult, et faites-moi connaître ce que l'on sait de la position de l'ennemi, de ses mouvements, ainsi que des ressources du pays de Pultusk à Myszyniec. Il faut que tous les mouvements se fassent avec le moins de bruit possible. Faites-moi connaître s'il y a des pommes de terre à Myszyniec, à Willenberg et en avant.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11710. — A M. BONGARS, OFFICIER D'ORDONNANCE DE L'EMPEREUR.

Varsovie, 28 janvier 1807.

M. Bongars partira sur-le-champ pour se rendre à Thorn, où il remettra la lettre ci-jointe au maréchal Lefebvre. Si le maréchal n'était pas à Thorn, M. Bongars se rendra à Bromberg; il y fera la visite des magasins. S'il ne va pas à Bromberg, il sera inutile qu'il fasse ce voyage pour cet objet. A Thorn, il visitera la place, les magasins, l'artillerie, les hôpitaux. Il prendra des renseignements sur la situation du corps du maréchal Lefebvre, sur la situation des

troupes polonaises, infanterie et cavalerie, régiment par régiment, sur le jour où les différents corps appartenant au corps d'armée du maréchal Lefebvre arriveront, ainsi que la situation du blocus de Graudenz. M. Bongars fera tout cela en vingt-quatre heures; il prendra les dépêches du maréchal Lefebvre et viendra me joindre à Willenberg; il tâchera d'y être arrivé le 2 ou 3 février. Il recueillera sur la route tous les renseignements et accueillera tous les bruits, même populaires, pour m'en rendre compte.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11711. — AU MARÉCHAL LEFEBVRE.

Varsovie, 28 janvier 1807.

Le major général vous a écrit avant-hier, hier et aujourd'hui, pour vous donner différents ordres. Je suis dans la supposition que le 1er février, les 2e et 15e légers seront à Thorn; que les douze pièces d'artillerie et les 300,000 cartouches que je vous ai expédiées de Varsovie vous seront arrivées; ce qui, avec la division de cuirassiers d'Espagne, vous formera un corps de 6,000 Français, dont le premier but doit être de couvrir Thorn. Les Polonais défendront les magasins de Bromberg et contiendront les coureurs de la garnison de Danzig. Il est probable qu'aussitôt que mes opérations auront culbuté l'ennemi, je vous ferai donner l'ordre de vous porter devant Danzig, non plus par la rive gauche de la Vistule, mais par la droite; de sorte que vous arriverez d'abord à Elbing. Quant à la destination du général Ménard, je l'ai changée; voici la direction que je veux qu'il prenne. Je crois que le 2 février il se trouvera en mesure de partir de Stettin, car la brigade de cavalerie légère française et la légion du Nord arriveront ce jour-là même. Ayant ainsi un corps de 10,000 hommes, mon intention est qu'il se dirige en grande marche sur Neu-Stettin. Si je parvenais à couper un corps ennemi et à l'obliger à repasser la Vistule pour se jeter sur Danzig et sur l'Oder, le général Ménard manœuvrerait pour le contenir. Si, au contraire, l'ennemi parvient à faire sa retraite, mon intention est qu'il vienne vis-à-vis Marienwerder, et, selon les circonstances, je lui ordonnerai de passer la Vistule pour se réunir dans cette ville et là former la réserve de la gauche de mon armée, ou se porter sur Danzig par la rive gauche, tandis que vous, vous vous y porteriez par la rive droite. Envoyez-lui donc en toute hâte ces ordres. Les événements qui vont se passer peuvent être de toute espèce de nature. Il faut que vous soyez attentif pour défendre la rive gauche de la Vistule, ou contenir l'ennemi en mar-

chant la gauche appuyée à la Vistule contre lui, si, tourné par mes opérations, il se dirigeait sur Thorn. L'officier d'ordonnance que je vous expédie me fera connaître votre situation. Le 2 février, vous m'expédierez un officier qui se dirigera sur Willenberg, pour me faire connaître votre position dans ladite journée, et ce que vous savez du général Ménard.

Quant à la place de Kolberg, j'ai ordonné en arrière la formation d'une autre division pour l'assiéger.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11712. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Varsovie, 28 janvier 1807, 10 heures du soir.

Mon Cousin, donnez l'ordre au parc du génie de partir demain, à cinq heures du matin, pour se rendre à Pultusk. Il y aura 7,000 outils. Un officier supérieur du génie, six officiers du génie de différents grades au moins, et au moins 240 sapeurs l'accompagneront. Je vois avec peine que le génie n'a pas un plus grand nombre d'outils et de voitures à faire partir. J'aurais espéré avoir 30,000 outils et un millier de sapeurs. Toutefois faites partir ceux que je viens de vous désigner, et demandez au général Chasseloup une augmentation d'outils et de caissons.

Donnez l'ordre à tous les constructeurs de fours français et maçons de l'armée de partir demain à cinq heures du matin avec le parc du génie, et de suivre son mouvement; ils seront sous les ordres de l'ordonnateur qui suivra le quartier général. On m'enverra l'état de ce qui partira. Je compte qu'il y aura 40 ouvriers capables de faire quatre ou cinq fours dans vingt-quatre heures. J'attache une grande importance à cela. Vous vous souvenez qu'en Égypte nos fours étaient faits en vingt-quatre heures. Dans les pays riches, cela a été négligé; il faut le rétablir. Des ouvriers du pays feront les fours de Sierock, de Modlin et de Pultusk.

Donnez ordre au maréchal Bessières de faire suivre les trois fours portatifs qu'a la Garde; ils marcheront avec les boulangers de la Garde qui les servira. Donnez l'ordre aussi que tous les boulangers de la Garde partent demain pour suivre l'armée, et après-demain quelques brigades pour suivre le quartier général. Quant à la boulangerie de Varsovie, il est absurde de penser qu'on puisse manquer de boulangers dans ce pays. En les payant à un taux fixe par jour, et leur donnant une plus-value pour le nombre de fournées qu'ils feront en sus, en les payant exactement et n'épargnant pas les gratifi-

cations, on ne manquera pas de boulangers, et ce ne sera pas un objet de 6,000 francs de plus au bout du mois. Donnez donc l'ordre à l'intendant général de renvoyer les boulangers français à la suite du quartier général. Faites connaître à l'ordonnateur Joinville mes intentions sur les différentes parties de l'administration, afin que, demain au soir, à Pultusk, il puisse me faire connaître si tous mes ordres sont exécutés.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11713. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Varsovie, 28 janvier 1807, 10 heures du soir.

Mon Cousin, il y a à Sierock 25,000 rations de pain. La Garde est partie avec du pain jusqu'au 31. Donnez ordre que demain matin, à son passage à Sierock, il lui soit distribué 6,000 rations de pain, sur les 25,000 en réserve sur ce point; ce qui fera que ses vivres seront assurés jusqu'au 1er février.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11714. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Varsovie, 28 janvier 1807, minuit.

Mon Cousin, donnez l'ordre au général Lemarois de prendre le commandement d'une division destinée à garder les bords de la Narew et du Bug.

Ce corps sera composé, 1° de six pièces servies par l'artillerie française et que le général d'artillerie devra lui fournir ici à Varsovie; 2° d'un régiment fort de deux bataillons au complet de 2,000 hommes, qui seront pris sur les six bataillons qui composent la légion que commande le prince Poniatowski; 3° de cinq bataillons composés de tous les hommes isolés qui arriveront de France d'ici au 7 ou 8 février, savoir : le 1er bataillon, composé des hommes des 1er et 6e corps d'armée; le 2e bataillon, composé d'hommes appartenant au 3e corps; le 3e bataillon, du 4e corps; le 4e bataillon, du 5e corps, et le 5e bataillon, du 7e corps. Il est possible que ces cinq bataillons offrent bientôt une force de 2,000 hommes.

Cette division ne doit faire aucun service à Varsovie, mais passer tout son temps à son instruction et à perfectionner son organisation.

J'ai donné des ordres pour que le commandant d'artillerie à Var-

sovie fût autorisé à donner des fusils français aux Français, des fusils polonais aux Polonais, sur l'ordre et le visa du général Lemarois. Le général Lemarois en passera la revue tous les jours à midi; toutes les semaines, il réunira la division sur la place du palais de Saxe et la fera manœuvrer. Il fera payer le prêt tous les cinq jours. Il y aura pour cela un commis du payeur général de la place de Varsovie. Le prêt sera payé, à l'arrivée, pour les cinq jours précédents.

Le général Lemarois aura soin que ces hommes soient bien armés, aient des cartouches, des capotes et des souliers. On donnera aux officiers, du moment qu'ils arriveront, la solde de janvier. Les soldats auront des gamelles et leur ordinaire. Ils ne seront point logés chez l'habitant; ils cantonneront dans les casernes qu'occupait la division Gudin. Il y aura, indépendamment, une compagnie d'artillerie française et une polonaise, avec vingt-quatre pièces d'artillerie non mobiles, pour la défense du pont de Praga, avec quatre bataillons polonais de Poniatowski pour le service de la place et l'escorte des prisonniers.

Mon intention est que la division du général Lemarois soit mobile et se puisse porter sur mes derrières, si le cas l'exigeait. Il réunira ainsi les détachements de cavalerie en cinq escadrons : un de cuirassiers, deux de dragons, un de chasseurs et un de hussards. Il enverra tous les jours la situation au major général, et tous les cinq jours l'état de l'habillement et de l'armement.

J'ai donné ordre que la gratification de campagne fût donnée aux bataillons polonais de son corps, et que le prêt leur fût assuré.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11715. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Varsovie, 28 janvier 1807, minuit.

Mon Cousin, mon intention est que vous donniez ordre au général Ménard qu'aussitôt qu'il aura réuni la brigade de cavalerie légère française et le corps de Bade, sans même attendre que toute la légion du Nord soit arrivée, il se mette en marche pour se diriger sur Neu-Stettin, où il recevra des ordres du maréchal Lefebvre qui est à Thorn, et qui, selon les circonstances et les événements qui se seront passés, dirigera ses opérations.

Vous le préviendrez qu'il serait possible qu'un corps ennemi fût jeté sur Danzig et poussé sur l'Oder, et qu'alors, par sa position, il le contiendrait et manœuvrerait pour protéger Posen et maintenir ses

communications avec la Vistule. Il fera en sorte qu'au 5 février un de ses officiers soit à Thorn pour pouvoir l'instruire de tout ce qui se sera passé, l'armée marchant tout entière à l'ennemi et manœuvrant pour lui couper plusieurs corps.

Vous ferez connaître au maréchal Lefebvre que, selon la nature des événements qui vont se passer, il se prépare à réunir tout son corps à Marienwerder, sur la rive droite de la Vistule, même le corps du général Ménard, pour se porter ensuite, soit sur Danzig, soit sur la gauche de l'armée; qu'en conséquence le général Ménard n'est plus chargé du blocus de Kolberg, qu'il reçoit ordre de se rendre à Neu-Stettin, qu'il peut lui envoyer directement ledit ordre.

Vous donnerez l'ordre au général Clarke qu'aussitôt que le régiment des fusiliers de la Garde, les deux régiments italiens, les douze pièces de canon qui doivent arriver pour leur service de Magdeburg, mes deux compagnies d'ordonnance et le 15e de chasseurs, qui a dû se rendre de Hanovre, seront arrivés à Stettin, il les dirige sur Kolberg, où la division italienne sera suffisante pour le blocus de cette place, et le reste pourra se porter sur Marienwerder.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11716. — AU PRINCE JÉROME.

Varsovie, 28 janvier 1807, minuit.

Mon Frère, je reçois votre lettre du 22 janvier. J'imagine que Bertrand est sur son retour; qu'il se presse de revenir, j'ai besoin de lui. J'ai vu avec plaisir que 11,000 quintaux de farine sont partis de Breslau. Expédiez-nous 500 bœufs. J'ai vu aussi avec plaisir que vous aviez expédié de l'eau-de-vie de vin. Je fais donner des ordres au gouvernement pour qu'il ne soit fait aucune excursion sur la Silésie, que vous occupez. Écrivez-en à Kalisz. Actuellement mon plus pressant besoin est les munitions de guerre. Faites partir, vingt-quatre heures après la réception de cette lettre, un million de cartouches pour Varsovie, et 500,000 propres aux fusils polonais, c'est-à-dire dont la balle est plus petite; il doit y en avoir à Breslau et à Brieg, parce que les Prussiens avaient deux calibres. J'ai donné des fusils du petit calibre aux Polonais. Faites partir aussi les cartouches à balles et à boulets, et les munitions de guerre qu'aurait demandées le général d'artillerie, pour approvisionner les quatre-vingts pièces de canon prises aux Russes. Vous pouvez expédier plus tard les canons qu'il a demandés. Mais ces 1,500,000 cartouches et 5 ou 6,000 coups

de canon du calibre indiqué par le général d'artillerie me sont absolument nécessaires. Dirigez, de Brieg sur Varsovie, 500,000 cartouches et un ou deux milliers de coups de canon. Enfin faites faire sur-le-champ trois millions de cartouches à Breslau. Je crois avoir vu dans vos états que vous avez trois millions de balles. Faites-en faire un million à Brieg. Ces quatre millions de cartouches sont nécessaires pour réparer les pertes que l'on va faire; car je passe cette nuit la Vistule, et j'entre en campagne. La bonne saison m'a décidé à en profiter pour culbuter l'ennemi, qui vient de recevoir un renfort de 40,000 hommes.

Le grand maréchal Duroc reste à Varsovie; il vous écrira fréquemment. Il est bon que vous ayez à Varsovie un de vos aides de camp, qui viendra vous instruire des nouvelles qu'on y recevrait. Il faut préparer vos ordres, pour que, si les événements le rendaient nécessaire, la moitié de votre corps pût se porter promptement sur Varsovie. L'autre moitié restera pour garder Breslau et Brieg. J'espère, comme vous pensez bien, n'avoir pas besoin de cette ressource. Le 6e et le 14e régiment bavarois et le 5e bataillon d'infanterie légère bavarois doivent vous avoir joint. Il s'est commis beaucoup de désordres dans l'envoi des prisonniers de la garnison de Breslau; le quart n'a pas passé Glogau; le reste s'est échappé. C'est un véritable malheur, parce qu'il est à craindre qu'un jour ou l'autre ces gens-là ne se lèvent contre nous.

NAPOLÉON.

Comm. par S. A. I. le prince Jérôme.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11717. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Varsovie, 28 janvier 1807, minuit.

Mon Cousin, écrivez à mon ministre à Dresde pour que le contingent saxon arrive le plus tôt possible à Glogau.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11718. — AU MARÉCHAL DAVOUT.

Varsovie, 28 janvier 1807, minuit.

Mon Cousin, vous devez avoir reçu les ordres pour vos mouvements. J'imagine que vous avez fait remettre le pont de Pultusk en

état. S'il en était autrement, faites-le rétablir sur-le-champ et donnez tous les ordres pour le maintenir.

NAPOLÉON.

Comm. par Mme la maréchale princesse d'Eckmuhl.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11719. — AU MARÉCHAL MORTIER.

Varsovie, 28 janvier 1807, minuit.

Mon Cousin, le 1er février je prends l'offensive pour jeter l'ennemi derrière le Niemen. Il serait possible qu'une colonne de 15 à 20,000 hommes fût coupée et jetée du côté de Danzig et Stettin; elle serait poursuivie par le maréchal Lefebvre. Ce cas arrivant, vous ne laisseriez devant Stralsund que les troupes nécessaires, et avec le reste de votre corps vous vous porteriez sur Stettin; vous prendriez sous votre commandement la division italienne et le régiment de fusiliers de ma Garde, qui s'y trouvent, et vous marcheriez à l'ennemi pour le jeter sur la Vistule. Cette supposition est trop hypothétique; l'ennemi, trop instruit par les événements passés, montrera trop de circonspection pour cela. Toutefois il est nécessaire que vous ayez l'œil sur tout ce qui pourra se passer sur le bas de la Vistule dans les dix premiers jours de février, afin que vous puissiez prendre conseil des circonstances et concourir à attaquer l'ennemi ou à défendre l'Oder.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le duc de Trévise.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11720. — A M. CAMBACÉRÈS.

Varsovie, 29 janvier 1807.

Mon Cousin, j'ai reçu votre lettre du 18. J'ai levé mes cantonnements pour profiter d'une belle gelée et du beau temps qu'il fait pour jeter les Russes au delà du Niemen. Le thermomètre se maintient depuis quelques jours entre deux ou trois degrés. Les chemins sont superbes.

Je désire que l'Impératrice se doute le moins possible de cela, pour lui éviter des inquiétudes.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le duc de Cambacérès.

11721. — A M. CAMBACÉRÈS.

Varsovie, 29 janvier 1807.

Mon Cousin, vous vous rendrez au Sénat. Vous y ferez lire le message et le rapport du ministre des relations extérieures. Vous ferez paraître le lendemain ces pièces dans *le Moniteur*. Vous ferez ensuite mettre les traités au *Bulletin des lois*, pour qu'ils soient promulgués selon l'usage.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le duc de Cambacérès.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11722. — MESSAGE AU SÉNAT.

Camp impérial de Varsovie, 29 janvier 1807.

Sénateurs, nous avons ordonné à notre ministre des relations extérieures de vous communiquer les traités que nous avons faits avec le roi de Saxe et avec les différents princes souverains de cette Maison.

La nation saxonne avait perdu son indépendance le 14 octobre 1756; elle l'a recouvrée le 14 octobre 1806. Après cinquante années, la Saxe, garantie par la traité de Posen, a cessé d'être province prussienne.

Le duc de Saxe-Weimar, sans déclaration préalable, a embrassé la cause de nos ennemis. Son sort devait servir de règle aux petits princes, qui, sans être liés par des lois fondamentales, se mêlent des querelles des grandes nations. Mais nous avons cédé au désir de voir notre réconciliation avec la Maison de Saxe entière et sans mélange.

Le prince de Saxe-Cobourg est mort; son fils se trouvant dans le camp de nos ennemis, nous avons fait mettre le séquestre sur sa principauté.

Nous avons aussi ordonné que le rapport de notre ministre des relations extérieures sur les dangers de la Porte Ottomane fût mis sous vos yeux. Témoin, dès les premiers temps de notre jeunesse, de tous les maux que produit la guerre, notre bonheur, notre gloire, notre ambition, nous les avons placés dans les conquêtes et les travaux de la paix. Mais la force des circonstances dans lesquelles nous nous trouvons mérite notre principale sollicitude. Il a fallu quinze ans de victoires pour donner à la France des équivalents de ce partage de la Pologne qu'une seule campagne faite en 1772 aurait empêché. Eh! qui pourrait calculer la durée des guerres, le nombre de campagnes qu'il faudrait faire un jour pour réparer les malheurs

qui résulteraient de la perte de l'empire de Constantinople, si l'amour d'un lâche repos et les délices de la grande ville l'emportaient sur les conseils d'une sage prévoyance? Nous laisserions à nos neveux un long héritage de guerres et de malheurs. La tiare grecque relevée et triomphante depuis la Baltique jusqu'à la Méditerranée, on verrait, de nos jours, nos provinces attaquées par une nuée de fanatiques et de barbares. Et si, dans cette lutte trop tardive, l'Europe civilisée venait à périr, notre coupable indifférence exciterait justement les plaintes de la postérité et serait un titre d'opprobre dans l'histoire.

L'empereur de Perse, tourmenté dans l'intérieur de ses États, comme le fut pendant soixante ans la Pologne, comme l'est depuis vingt ans la Turquie, par la politique du cabinet de Saint-Pétersbourg, est animé des mêmes sentiments que la Porte, a pris les mêmes résolutions, et marche en personne sur le Caucase pour défendre ses frontières.

Mais déjà l'ambition de nos ennemis a été confondue : leur armée a été défaite à Pultusk et à Golymin, et leurs bataillons épouvantés fuient au loin à l'aspect de nos aigles.

Dans de pareilles positions, la paix, pour être sûre pour nous, doit garantir l'indépendance entière de ces deux grands empires. Et si, par l'injustice et l'ambition démesurée de nos ennemis, la guerre doit se continuer encore, nos peuples se montreront constamment dignes, par leur énergie, par leur amour de notre personne, des hautes destinées qui couronneront tous nos travaux; et alors seulement une paix stable et longue fera succéder, pour nos peuples, à ces jours de gloire, des jours heureux et paisibles.

NAPOLÉON.

Moniteur du 18 février 1807.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11723. — A M. LEBRUN.

Varsovie, 29 janvier 1807.

Je reçois votre lettre du 17 janvier. Je vous remercie de tout ce que vous me dites. Je connais tout votre attachement pour moi et j'en fais grand cas. Que faites-vous à Paris? Je n'entends pas dire que vous ayez donné un petit bal dans le carnaval.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11724. — A M. GAUDIN.

Varsovie, 29 janvier 1807.

Je reçois votre lettre du 18. J'approuve fort ce que vous avez fait relativement à vos affaires. Je dois tant à votre bonne administration, qu'il est tout simple que je vienne à votre secours dans cette circonstance. J'ordonne donc, par le billet ci-joint, à M. Bérenger de vous remettre 300,000 francs sur les fonds qui appartiennent à la Grande Armée. Je régulariserai cela sur la liste civile. Voyez-y une preuve de ma satisfaction de vos services.

NAPOLÉON.

Mémoires et souvenirs du duc de Gaëte

11725. — A M. MOLLIEN.

Varsovie, 29 janvier 1807.

Monsieur Mollien, envoyez en toute diligence à Naples ce qui reste de mon trésor à Turin. Je n'ai pas présent à l'idée ce à quoi cela se monte, mais je pense qu'il doit y avoir un million.

NAPOLÉON.

Comm. par Mme la comtesse Mollien.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11726. — A M. FOUCHÉ.

Varsovie, 29 janvier 1807.

Je reçois votre lettre du 19. Je ne serais pas étonné que les Anglais cherchassent à jeter quelques brigands dans la Vendée. J'espère que, dans tous les cas, vous y mettrez bon ordre.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11727. — A M. FOUCHÉ.

Varsovie, 29 janvier 1807.

Je vois avec plaisir l'esprit belliqueux qui anime la jeunesse de Paris. Secondez cela par tous les moyens.

Je vois, dans votre rapport du 16, un article *Ouest* qui me paraît assez précis. Si cela est ainsi, voyez le maréchal Moncey pour diriger 400 gendarmes à pied de ce côté, en les prenant dans les réserves des légions voisines, qui sont tranquilles.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11728. — A M. DE TALLEYRAND, A VARSOVIE.

Varsovie, 29 janvier 1807.

Monsieur le Prince de Bénévent, j'ai donné ordre à mon ministre de la marine de préparer deux frégates pour envoyer dans le golfe Persique. Elles prendront à bord un agent qui sera porteur d'une lettre de moi pour l'empereur de Perse, et qui résidera près de lui. Deux ou trois mois après, ces frégates reviendront reprendre cet agent pour le ramener en France. Je désire que vous me rédigiez les instructions de cet agent et un projet de lettre pour l'empereur de Perse; cela est pressant.

NAPOLÉON.

Archives des affaires étrangères.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11729. — A M. DE TALLEYRAND.

Varsovie, 29 janvier 1807.

Monsieur le Prince de Bénévent, écrivez à M. Sebastiani que j'ai donné l'ordre au général Marmont d'aider les pachas qui l'entourent en munitions de guerre et en secours de toute espèce, mais que je ne désire point que mes troupes puissent s'éloigner de plus de deux lieues de la Dalmatie, sans m'en être entendu avec la Porte; et que je ne suis pas éloigné d'envoyer aujourd'hui 25,000 hommes sur le Danube, si la Porte le demande. Écrivez-lui qu'il y a un fort près de Raguse dont l'occupation par mes troupes serait fort utile pour la défense de Raguse. On pourrait s'arranger, et la garnison turque pourrait y rester mi-partie avec les troupes françaises. Ce fort est peu de chose, mais il est important par sa position. Si la Porte veut, je lui enverrai 6 vaisseaux de ligne, qui navigueraient dans la mer Noire avec la flotte turque, et seraient ensemble les maîtres de cette mer. Mais je ne puis envoyer ces 6 vaisseaux qu'en les faisant échapper; il faut donc que cela soit tenu très-secret, et c'est une affaire à traiter avec le Sultan lui-même. L'habileté de mes marins m'assurerait la supériorité sur les Russes, ces vaisseaux étant soutenus par 12 ou 15 vaisseaux turcs. J'y embarquerais quelques compagnies d'artillerie pour aider à la défense du Bosphore, si cela convient et ne donne point d'alarmes.

NAPOLÉON.

Archives des affaires étrangères.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11730. — AU DUC DE SAXE-WEIMAR.

Varsovie, 29 janvier 1807.

Mon Cousin, en rétablissant la paix entre nous, j'ai désiré vous donner des gages durables de mon amitié, et vos États ont été admis dans la Confédération du Rhin. Vous reconnaîtrez dans cette mesure l'intention où je suis de protéger toujours vos intérêts, et la part que je prends à votre prospérité. Je prie Votre Altesse Sérénissime d'en recevoir les nouvelles assurances, ainsi que celles de mon attachement et de mon estime.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11731. — AU DUC DE SAXE-HILDBOURGHAUSEN.

Varsovie, 29 janvier 1807.

Mon Cousin, les liens d'amitié qui subsistaient entre nous étant encore devenus plus intimes par l'effet du traité qui vous admet dans la Confédération du Rhin, je saisirai avec plaisir toutes les occasions de vous convaincre du sincère intérêt que je prends à votre bonheur et à celui de vos États. Votre lettre du 27 décembre me fait espérer que, dans d'autres temps, je pourrai vous voir; j'aime tous les projets qui peuvent vous rapprocher de moi, et Votre Altesse Sérénissime me trouvera toujours disposé à lui renouveler les témoignages de mon affection et de mon estime.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11732. — DÉCRET.

Camp impérial de Varsovie, 29 janvier 1807.

ARTICLE Ier. — A dater du 1er février prochain, tous les revenus de la Pologne conquise sur le roi de Prusse, tant échus qu'à échoir, seront perçus par les soins de la Commission de gouvernement et versés dans ses caisses.

ART. 2. — Ces revenus seront employés à l'entretien et à la solde de l'armée polonaise, à la formation des magasins ordonnés par notre décret du 13 décembre dernier, aux dépenses de l'administration générale et au payement des employés.

ART. 3. — Les préposés du receveur général cesseront leurs fonctions à dater dudit jour 1er février, et les intendants reviendront au quartier général.

Art. 4. — Notre intendant général fera à la Commission de gouvernement un prêt de la somme d'un million.

Cette somme sera payée de la manière suivante :

1° 200,000 francs seront payés à Varsovie dans le jour conformément à notre ordre en date d'hier;

2° 200,000 francs seront versés à Posen avant le 10 février;

Ces 400,000 francs seront employés, par les soins du directeur de la guerre, à la solde et à l'entretien de l'armée polonaise pour le mois de février;

3° 200,000 francs seront payés à Berlin, avant le 15 février, à l'agent qui sera préposé par la Commission de gouvernement;

4° 400,000 francs seront payés, dans le courant du mois de mars, savoir : 200,000 francs à Breslau, 100,000 francs à Varsovie, et 100,000 francs à Posen, entre les mains des agents préposés à cet effet par la Commission de gouvernement.

Art. 5. — Notre major général, ministre de la guerre, ordonnancera ladite somme d'un million *pour dépenses extraordinaires*.

Art. 6. — Notre major général, ministre de la guerre, et notre intendant général, sont chargés de l'exécution du présent décret.

Napoléon.

Comm. par M. le comte Daru.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11733. — AU GÉNÉRAL SONGIS, A VARSOVIE.

Varsovie, 29 janvier 1807

Monsieur le Général Songis, je vois avec peine que mon parc est réduit à 900 chevaux, ce qui ne fait que 180 voitures. Il est indispensable que, sur les 180 voitures, vous rendiez mobiles tous les caissons d'infanterie. 100 voitures portent, je crois, 1,600,000 cartouches; que cela soit mobile, le 7, à Lenczyca et à Varsovie. Les 80 autres voitures peuvent porter 6 ou 7,000 coups de canon. Je compte donc avoir mobiles 6 ou 7,000 coups de canon de différents calibres et 1,600,000 cartouches. Faites-moi connaître dans quelle proportion cela sera à Lenczyca et à Varsovie, au 6 février, pour que je puisse donner des ordres pour leur direction. Le 10e bataillon du train arrive. Les chevaux se lèvent de tous côtés. Arrangez-vous pour que j'aie, au parc mobile, 3 ou 400 voitures.

Napoléon.

Archives de l'Empire.

11734. — AU GÉNÉRAL MARMONT,
COMMANDANT EN CHEF L'ARMÉE DE DALMATIE.

Varsovie, 29 janvier 1807.

Sa Majesté a appris avec peine, Général, la prise de l'île de Curzola; la garnison vient de débarquer dans le royaume de Naples. Faites redemander le commandant de Curzola, et faites-en un bon exemple, s'il est coupable.

Sa Majesté part cette nuit pour rejoindre l'avant-garde de son armée et chasser les Russes au delà du Niemen. L'infanterie russe ne vaut pas la nôtre, et, dans les affaires qu'il y a eu, il n'y a pas d'exemple qu'elle nous a fait ployer.

Un courrier parti de Constantinople le 2 janvier arrive à Varsovie. Le 30 décembre, la Porte avait déclaré solennellement la guerre à la Russie, et, le 29, leur ambassadeur était parti avec 5 à 600 personnes, grecques ou autres, attachées à la Russie. Il règne à Constantinople un grand enthousiasme pour la guerre.

L'armée ennemie du général Michelson, forte de 30,000 hommes, avait 10,000 hommes à Bucharest; les Turcs avaient 15,000 hommes. Il y a eu quelques escarmouches de peu de conséquence. Vingt régiments de janissaires sont partis de Constantinople; on annonce que vingt autres sont partis d'Asie pour passer en Europe. Déjà près de 60,000 hommes étaient réunis à Rasow; Passwan-Oglou en a 20,000.

Le courrier dit que dans toute la Turquie on déploie la meilleure volonté. Vous connaissez, Général, les Turcs de l'Asie, mais ceux d'Europe sont meilleurs; ils sont plus accoutumés au genre de guerre d'Europe, et ils ont souvent eu des succès. Il est possible que l'armée de Michelson arrive au Danube; mais le passera-t-elle? On ne doit pas le croire.

L'intention de l'Empereur, Général, est que vous envoyiez cinq officiers du génie et autant d'artillerie à Constantinople. Vous écrirez au pacha de Bosnie, à celui de Scutari, qu'ils vous envoient des firmans que ces officiers sont arrivés.

Envoyez des officiers d'état-major aux pachas de Bosnie et de Bulgarie, et aidez-les de tous vos moyens, comme conseils, officiers, approvisionnements et munitions dont vous pouvez disposer. Il serait possible que la Porte demandât un corps de troupes, et ce corps ne peut avoir qu'un objet, celui de garnir le Danube.

L'Empereur n'est pas très-éloigné de vous envoyer 25,000 hommes sur Widdin, et alors vous rentreriez dans le système de la Grande Armée, puisque vous en feriez l'extrême droite; et 25,000 Français

qui soutiendraient 60,000 Turcs obligeraient les Russes, non pas à laisser 30,000 hommes, comme ils l'ont fait, mais à y envoyer une armée du double; ce qui ferait une grande diversion pour la Grande Armée de l'Empereur. Mais tout cela n'est encore qu'hypothétique.

Ce que vous pouvez faire dans ce moment, Général, c'est d'envoyer vingt ou trente officiers, si les pachas vous les demandent; mais ne donnez point de troupes, à moins que cela ne soit quelques détachements, à cinq à six lieues des frontières pour favoriser quelques expéditions.

Sa Majesté me charge de vous dire que vous pouvez compter sur les Turcs comme sur de véritables alliés, et vous êtes autorisé à leur fournir ce que vous pourriez en cartouches, canons, poudre, etc., s'ils vous le demandent.

Un ambassadeur de Perse et un de Constantinople se rendent à Varsovie, et, quand vous recevrez cette lettre, ils seront déjà arrivés à Vienne. Ces deux grands empires sont de cœur attachés à la France, parce que la France seule peut les soutenir contre les entreprises ambitieuses des Russes. Dans cette grande circonstance, les Anglais hésitent et paraissent vouloir rester en paix avec la Porte. Cette dernière puissance s'est servie pour cela de la menace de transporter 40,000 hommes jusqu'aux portes d'Ispahan, et nos relations sont telles avec la Perse, que nous nous porterions sur l'Indus; ce qui était chimérique autrefois devient assez simple dans ce moment, où l'Empereur reçoit fréquemment des lettres des sultans, non des lettres d'emphase et trompeuses, mais dans le véritable style de crainte contre la puissance des Russes et portant une grande confiance dans la protection de l'Empire français.

Vous devez publier que vous n'attendez que les firmans de la Porte pour passer sur le Danube et marcher à la rencontre des Russes. Il sera utile que cela se redise dans le pays; cela intimidera les Russes, qui, soldats et officiers, craignent les armées françaises.

Telle est la situation des affaires.

Envoyez des officiers au général Sebastiani pour correspondre avec lui. L'éloignement de la Dalmatie à Varsovie est tel, que vous devez beaucoup prendre sur vous. Bien entendu que les détachements français ne s'éloigneraient jamais à plus de deux lieues au delà des frontières.

L'Empereur a ordonné au général Andréossy d'envoyer à Widdin un officier de son ambassade, pour servir de correspondance intermédiaire avec Constantinople; mais cela n'empêche pas que vous envoyiez de votre côté. Quand vous lirez cette lettre, il est probable

que l'Empereur sera maître de Kœnigsberg, de Grodno et de tout le cours du Niemen.

Il y a un fort près de Raguse qui paraît influer sur la défense de cette place, et il est possible que le général Sebastiani obtienne qu'il soit remis entre nos mains; écrivez-lui à cet égard.

Jusqu'à cette heure nous paraissons toujours assez bien avec l'Autriche, qui paraît comprendre qu'elle a beaucoup à gagner avec la France et à perdre avec les Russes. Les Autrichiens craignent les Français, mais ils craignent aussi les Russes. Il paraît qu'ils ont vu d'un mauvais œil l'occupation de la Valachie et de la Moldavie.

Il est bon que des officiers français parcourent les différentes provinces de la Turquie. Ils feront connaître tout le bien que l'Empereur veut au Grand Seigneur; cela servira à exalter les têtes, et vous en obtiendrez des renseignements utiles, et que vous me transmettrez.

En deux mots, Général, l'Empereur est aujourd'hui ami sincère de la Turquie, et ne désire que lui faire du bien; conduisez-vous donc en conséquence.

L'Empereur regarde comme l'événement le plus heureux, dans notre position, celui de la déclaration de guerre de la Turquie à la Russie; car déjà des recrues destinées pour l'armée qui nous est opposée ont été envoyées à l'armée de Michelson. Le Bosphore aujourd'hui fermé, l'escadre de Corfou, par cela seul, cesse d'être redoutable. L'Empereur a un bon agent à Janina; écrivez-lui. Sa Majesté remarque que vous ne vous entremettez pas assez dans les affaires des pachas de Bulgarie, de Bosnie et de Scutari, avec lesquels vous devez fréquemment correspondre.

Le maréchal Berthier, par ordre de l'Empereur.

Dépôt de la guerre.

11735. — AU ROI DE NAPLES.

Varsovie, 29 janvier 1807.

La Turquie a déclaré la guerre à la Russie, comme vous le verrez dans le bulletin. Un Tartare, parti de Constantinople le 2 janvier, m'apporte les meilleures nouvelles de ce pays.

NAPOLÉON.

Un million vous est envoyé de Turin. Ma santé n'a jamais été si bonne, tellement que je suis devenu plus galant que par le passé.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.

11736. — AU ROI DE HOLLANDE.

Varsovie, 29 janvier 1807.

Vous ferez partir pour l'Angleterre le Tartare de Constantinople que je vous envoie. Vous pourrez faire imprimer le 55e bulletin que vous recevrez avec cette lettre. Les nouvelles de Constantinople sont certaines. Cela ne laisse pas que d'être une bonne diversion pour la Russie.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11737. — 55e BULLETIN DE LA GRANDE ARMÉE.

Varsovie, 29 janvier 1807.

Voici les détails du combat de Mohrungen :

Le maréchal prince de Ponte-Corvo arriva à Mohrungen avec la division Drouet, le 25 de ce mois, à onze heures du matin, au moment où le général de brigade Pacthod était attaqué par l'ennemi.

Le maréchal prince de Ponte-Corvo fit attaquer sur-le-champ le village de Pfarrersfeldchen par un bataillon du 9e d'infanterie légère. Ce village était défendu par trois bataillons russes, que l'ennemi fit soutenir par trois autres bataillons. Le prince de Ponte-Corvo fit aussi marcher deux autres bataillons pour appuyer celui du 9e. La mêlée fut très-vive; l'aigle du 9e régiment d'infanterie légère fut enlevée par l'ennemi; mais, à l'aspect de cet affront dont ce brave régiment allait être couvert pour toujours, et que ni la victoire ni la gloire acquise dans cent combats n'auraient lavé, les soldats, animés d'une ardeur inconcevable, se précipitent sur l'ennemi, le mettent en déroute et ressaisissent leur aigle.

Cependant la ligne française, composée du 8e de ligne, du 27e d'infanterie légère et du 94e, était formée. Elle aborde la ligne russe, qui avait pris position sur un rideau. La fusillade devient vive et à bout portant.

A l'instant même le général Dupont débouchait de la route de Holland avec les 32e et 96e régiments. Il tourna la droite de l'ennemi. Un bataillon du 32e régiment se précipita sur les Russes avec l'impétuosité ordinaire à ce corps; il les mit en désordre et leur tua beaucoup de monde. Il ne fit de prisonniers que les hommes qui étaient dans les maisons. L'ennemi a été poursuivi pendant deux lieues. La nuit a empêché de continuer la poursuite. Les comtes Pahlen et Galitzin commandaient les Russes. Ils ont perdu 300 hommes faits prisonniers, 1,200 hommes laissés sur le champ de bataille et plusieurs obusiers. Nous avons eu 100 tués et 400 blessés.

Le général de brigade Laplanche s'est fait distinguer. Le 19e de dragons a fait une belle charge sur l'infanterie russe. Ce qui est à remarquer, ce n'est pas seulement la bonne conduite des soldats et l'habileté des généraux, mais la rapidité avec laquelle les corps ont levé leurs cantonnements et fait une marche de nuit très-forte pour toutes autres troupes, sans qu'il manquât un seul homme sur le champ de bataille. Voilà ce qui distingue éminemment des soldats qui ne sont mus que par l'honneur.

Un Tartare vient d'arriver de Constantinople, d'où il est parti le 1er janvier; il est expédié à Londres par la Porte. Le 30 décembre, la guerre contre la Russie avait été solennellement proclamée. La pelisse et l'épée avaient été envoyées au grand vizir. Vingt-huit régiments de janissaires étaient partis de Constantinople; plusieurs autres passaient d'Asie en Europe. L'ambassadeur de Russie, toutes les personnes de sa légation, tous les Russes qui se trouvaient dans cette résidence, et tous les Grecs attachés à leur parti, au nombre de 7 à 800, avaient quitté Constantinople le 29. Le ministre d'Angleterre et les deux vaisseaux anglais restaient spectateurs des événements et paraissaient attendre les ordres de leur gouvernement.

Le Tartare était passé à Widdin le 15 janvier. Il avait trouvé les routes couvertes de troupes qui marchaient avec gaieté contre leur éternel ennemi : 60,000 hommes étaient déjà à Rustchuk, et 25,000 hommes d'avant-garde se trouvaient entre cette ville et Bucharest. Les Russes s'étaient arrêtés à Bucharest, qu'ils avaient fait occuper par une avant-garde de 15,000 hommes.

Le prince Soutzo a été déclaré hospodar de Valachie. Le prince Ypsilanti a été proclamé traître, et l'on a mis sa tête à prix [1].

Le Tartare a rencontré l'ambassadeur persan à moitié chemin de Constantinople à Widdin, et l'ambassadeur extraordinaire de la Porte au delà de cette dernière ville.

Les victoires de Pultusk et Golymin étaient déjà connues dans l'empire ottoman; le courrier tartare en a entendu le récit de la bouche des Turcs avant d'arriver à Widdin.

Le froid se soutient entre deux et trois degrés au-dessous de zéro. C'est le temps le plus favorable pour l'armée.

Moniteur du 11 février 1807.
(En minute au Dépôt de la guerre.)

[1] Entre ce paragraphe et le suivant, la minute porte : « Passwan-Oglou avait déjà réuni 16,000 hommes à Widdin.

» Les Serviens étaient maîtres de la ville de Belgrade, mais ils ne l'étaient pas de la citadelle, qui est en bon état, qui a une garnison de 8,000 hommes, et qui est approvisionnée pour quinze mois. »

11738. — AU GÉNÉRAL MARMONT.

Varsovie, 30 janvier 1807, 5 heures du matin.

Monsieur le Général Marmont, au moment où je monte à cheval, cinq heures du matin, je reçois votre lettre du 13 janvier. Je vous ai fait connaître hier mes intentions par le canal du major général. Écrivez dans ce sens à Sebastiani en lui envoyant un aide de camp. Je lui fais écrire également par le ministre des relations extérieures. Si la Porte veut des troupes, elle n'a qu'à le dire, je lui en fournirai, mais il faut que les traités pour la solde et les opérations soient signés d'avance. Je vous ai autorisé à envoyer des détachements à une ou deux lieues de mes frontières, si les Turcs le demandent. C'est dans ce sens que vous devez vous en expliquer avec le pacha et le général de Bosnie. Je vous ai mandé d'envoyer à Widdin, afin d'être promptement informé de ce qui se passe sur le Danube et même de ce qui se passera ici; les nouvelles des événements de l'armée arrivent très-promptement à Widdin. Il est peut-être dans la nature des choses que vous veniez joindre la Grande Armée par la droite. Trouverez-vous des chevaux d'attelage d'artillerie à acheter en Bosnie? Je pense que l'éloignement des Russes vous aura mis à même de reprendre Curzola et les autres îles, ne serait-ce que pour leur faire un affront.

Aussitôt que vous aurez des nouvelles de Constantinople, expédiez-les ici. Il me semble que la route la plus courte est par Vienne et la Gallicie. Il n'y a point de danger à prendre cette route.

NAPOLÉON.

Comm. par M. Frédéric Engel-Dollfus.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11739. — A L'ARMÉE.

Varsovie, 30 janvier 1807.

Soldats, l'armée russe, battue au passage de la Wkra, aux combats de Czarnowo, de Nasielsk, de Lopaczin, de Pultusk, de Golymin, n'a échappé qu'à la faveur des boues qui ont empêché la marche de nos colonnes. Partie de ses hôpitaux et blessés, 8,000 prisonniers, 80 pièces de canon, plusieurs drapeaux, sont nos trophées et attestent votre valeur.

J'espérais que ces nouveaux revers éclaireraient leur politique, et que, convaincus de l'impuissance de leurs efforts contre nous, ils renonceraient à leurs vues ambitieuses sur Constantinople, mais ils sont entraînés par la fatalité qui constamment égare les conseils de nos ennemis.

Ils entrent en Turquie et déclarent la guerre à la Porte, au moment même où nous arrivons sur leurs frontières. Les premiers ils lèvent leurs quartiers d'hiver, et viennent inquiéter leurs vainqueurs pour éprouver de nouvelles défaites. Puisqu'il en est ainsi, sortons d'un repos qui ferait tort à notre réputation; qu'ils fuient épouvantés devant nos aigles au delà du Niemen! Nous passerons le reste de notre hiver dans les beaux pays de la vieille Prusse, et ils ne pourront attribuer qu'à eux-mêmes les malheurs qu'ils éprouveront.

Quatre régiments français du premier corps de la Grande Armée viennent, à l'extrémité de la gauche, de mettre en déroute 14,000 hommes. Depuis quand les vaincus ont-ils le droit de choisir les plus beaux pays pour leurs quartiers d'hiver? Les glaces ont rendu tous les chemins praticables.

Soldats, au milieu des frimas de l'hiver comme au commencement de l'automne, au delà de la Vistule comme au delà du Danube, sur les bords du Niemen comme sur ceux de la Saale, vous serez toujours les soldats français de la Grande Armée.

Je dirigerai moi-même tous vos mouvements; vous ferez tout ce que l'honneur vous commande; et, s'ils osent tenir devant nous, peu échapperont.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.

11740. — ORDRES POUR LE MARÉCHAL BERTHIER.

Pultusk, 30 janvier 1807.

Le commandement du général Baville s'étendra jusqu'à l'embouchure de la Wkra dans la Narew; ainsi le poste de Sierock sera sous ses ordres. Il donnera des ordres et prendra des mesures pour qu'on travaille à la tête de pont de Pultusk.

Il fera moudre la plus grande quantité de blé possible; il fera mélanger et bluter les farines de Glogau, afin qu'en cas d'événements on puisse donner de la farine aux soldats à défaut de pain. Il fera faire la plus grande quantité de pain qu'il pourra.

Le général Baville fera évacuer tous les malades et blessés qui se trouvent aujourd'hui dans la ville, en profitant à cet effet de toutes les voitures qu'on trouvera dans la ville.

Le commandement du général Baville s'étendra aussi dans tout l'arrondissement qui servait à nourrir le corps du maréchal Davout. Il fera faire partout du pain comme si les troupes étaient dans leurs cantonnements.

Il veillera à ce que le pont de Pultusk et le pont de Zegrz soient toujours maintenus, malgré les glaces.

Le major général donnera ordre au général Lemarois de visiter la position de Sierock et le pont de Zegrz. Il donnera ordre que demain matin 1,000 Polonais, sous les ordres d'un colonel, partent de Varsovie pour se rendre : une compagnie de 100 hommes à Nieporent, pour garder les magasins et faire les réquisitions nécessaires pour les moutures; deux autres compagnies de 100 hommes chacune à Zegrz, pour la garde du pont. Ces compagnies fourniront les corvées nécessaires pour maintenir le pont en état et escorter des convois. Trois compagnies se rendront à Sierock, également pour la garde des magasins, fourniront des corvées pour les travaux du pont sur pilotis, et seront sous les ordres du commandant de la place. Quatre compagnies se rendront à Pultusk, et seront sous les ordres du général Baville, pour la garde des magasins, etc.

Ces hommes auront les vivres de campagne et recevront le pain et la viande.

Le général Lemarois écrira à Lowicz pour faire venir les dépôts qui s'y trouvent, et établir, le plus tôt possible, 100 Français, avec un officier, soit chef de bataillon, soit capitaine, depuis l'embouchure du Bug dans la Narew, à Sierock, jusqu'à la frontière autrichienne. Il établira 300 Français à Sierock, pour garder la Narew et mettre cette partie à l'abri des incursions des Cosaques, si jamais le corps du maréchal Lannes recevait ordre de prendre une autre direction.

Le général Lemarois sera prévenu qu'il entre dans les plans de l'Empereur, après avoir poussé le corps ennemi qui est sur le Bug, de rappeler le 5e corps sur la gauche. Alors les patrouilles de Cosaques et de cavalerie pourraient arriver sur Sierock; il faut donc qu'il y ait à Nieporent un corps de réserve; les deux bataillons polonais doivent faire partie de ce corps. Les six pièces de canon que j'ai mises à sa disposition, et les dépôts qu'il formera, seront destinés à garder Zegrz, Sierock et la partie du cours de la Narew de Sierock à Pultusk; et il se porterait avec une partie de ces forces sur Pultusk, si cela était nécessaire.

Il est nécessaire qu'il se trouve ainsi en position le 2 février. Les détachements de cavalerie qui arrivent tous les jours, il les réunira également à Nieporent et à Sierock, pour surveiller cette rive. Le général Oudinot passera probablement le 2 à Pultusk. Jusqu'à ce moment il n'y aura rien à craindre, parce que cette division ferait halte pour repousser l'ennemi, s'il se présentait; mais, passé cette époque, il n'y aura plus que sa réserve pour garder la Narew et le Bug.

Il y a trois compagnies de sapeurs à Sierock qui travaillent aux fortifications et au pont, et qui, en cas d'événements, pourraient lui servir.

Après avoir fait sa visite, le général Lemarois pourra rester de sa personne à Varsovie, en ayant un adjudant commandant et un aide de camp actif et intelligent à Nieporent. Le général Baville commande à Pultusk et à Sierock, et correspondra avec lui.

Prévenez le général Baville que, s'il se présentait des ennemis dans la presqu'île, il doit correspondre avec le général Lemarois, qui a un corps de réserve pour protéger ces points.

Donnez ordre au quartier général de partir sur-le-champ pour se rendre ce soir à Makow, ce qui le mettra à même d'arriver demain de bonne heure à Przasnysz.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11741. — A M. DARU, A VARSOVIE.

Przasnysz, 30 janvier 1807.

Monsieur Daru, il y a à Pultusk des fours en suffisance pour confectionner 18 à 20,000 rations de pain, de la farine en suffisance, puisqu'il y en a pour 200,000 rations; il faut donc considérer ce point comme approvisionné. Il y a à Przasnysz de quoi cuire 15,000 rations par jour; mais les moutures sont très-difficiles. Faites partir de Varsovie 500 quintaux de farine, de Glogau ou autre, pour Przasnysz; ce convoi une fois arrivé, Przasnysz pourra fournir soit pour tous les passages, soit pour les mouvements de retraite. 500 quintaux de farine, faisant 50,000 rations, fourniront pour quatre à cinq jours à la manutention de Przasnysz. Je donne ordre d'ailleurs que le convoi de 600 quintaux de farine qui arrive à Pultusk se dirige sur Przasnysz, qui sera alors suffisamment approvisionné; mais il faut y envoyer un commissaire des guerres, vu que celui qui y est appartient au maréchal Soult, qui l'a retiré, comme de raison. Il serait convenable que M. Joinville eût huit ou dix commissaires des guerres à sa disposition.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le comte Daru.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11742. — AU GRAND-DUC DE BERG, A WILLENBERG.

Przasnysz, 30 janvier 1807, minuit.

J'arrive à Przasnysz; la division Grouchy étant partie de Neiden-

burg le 30, vous l'aurez dans la journée de demain. Je suppose que vous aurez les divisions Klein et d'Hautpoul dans la journée du 1er février. Il n'y a point d'inconvénient que vous envoyiez occuper Ortelsburg demain, afin d'avoir des nouvelles de l'ennemi. S'il n'y en a pas, envoyez une forte reconnaissance à Passenheim, afin de reconnaître les forces que l'ennemi a à Allenstein. Il est probable que vous serez dirigé le 1er février, avec le maréchal Soult, sur Passenheim, et que le maréchal Davout se portera sur Ortelsburg. L'ennemi pressant le corps du prince de Ponte-Corvo, il faut serrer le vent, pour qu'il ne puisse pas se relever. On aura des nouvelles dans la nuit.

NAPOLÉON.

Quoique je sois demain à Willenberg avant midi, cela ne doit pas vous empêcher de m'écrire en chemin.

Archives de l'Empire.

11743. — AU MARÉCHAL DAVOUT, A MYSZYNIEC.

Przasnysz, 30 janvier 1807, minuit.

Mon Cousin, j'arrive à Przasnysz; je serai demain à Willenberg. Il est probable que je vous enverrai l'ordre de vous porter sur Ortelsburg le 1er février. Je désire que vous me fassiez connaître ce que l'ennemi a du côté de la tête des lacs de Niedersee.

Le maréchal Soult se trouverait au même moment à Passenheim; vous n'auriez à vous garder que du côté de votre droite.

Le général Gudin est arrivé à Pultusk, et je vais lui envoyer des ordres dans la nuit pour son mouvement ultérieur.

NAPOLÉON.

Je suppose que je recevrai des nouvelles dans la nuit; je vous écrirai avant le jour.

Comm. par Mme la maréchale princesse d'Eckmühl.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11744. — AU GÉNÉRAL DUROC, A VARSOVIE.

Przasnysz, 30 janvier 1807, minuit.

Envoyez-moi ici les aides de camp de Rapp, les vôtres et ceux de Lemarois, hormis un. J'ai détaché Savary de manière qu'il ne reste

personne. Pressez Bertrand de venir me joindre. Je suis arrivé ce soir à Przasnysz.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11745. — AU GÉNÉRAL DUROC.

Przasnysz, 31 janvier 1807, 8 heures du matin.

Faites-moi connaître le jour où sera arrivé le général Oudinot; causez avec lui; qu'il parte de manière à coucher plus loin que Sierock le premier jour, afin d'arriver, le second jour, à Makow. Il faut qu'il envoie ici un aide de camp, afin qu'il m'instruise bien de sa marche et soit à même de recevoir des ordres. Son artillerie, qui est arrivée depuis longtemps, pourrait, le même jour où ce général arrivera à Varsovie, se mettre en marche pour Nieporent. Instruisez-moi du départ de tous les convois. Nansouty est passé, j'espère, le 30, et sera ce soir à Sierock et demain à Makow.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11746. — AU GÉNÉRAL DUROC.

Willenberg, 31 janvier 1807.

Je suis arrivé à midi à Willenberg. Je n'ai pas encore reçu de courrier de Varsovie; toutes les colonnes sont en marche.

Donnez-moi des nouvelles de tous les mouvements de détachements, colonnes ennemies et amies du côté du Bug.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11747. — A M. DE TALLEYRAND.

Willenberg, 31 janvier 1807.

Monsieur le Prince de Bénévent, je vous envoie des lettres que je viens de recevoir à l'heure même. La première fois que je vous verrai, vous me ferez un rapport sur leur contenu. Je suis en marche de tous côtés. Il est probable que sous peu de jours il y aura des événements d'une grande importance.

NAPOLÉON.

Archives des affaires étrangères.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11748. — A L'IMPÉRATRICE, A PARIS.

Willenberg, 1er février 1807, midi.

Ta lettre du 11, de Mayence, m'a fait rire.

Je suis aujourd'hui à quarante lieues de Varsovie; le temps est froid, mais beau.

Adieu, mon amie, sois heureuse, aie du caractère.

NAPOLÉON.

Lettres de Napoléon à Joséphine, etc.

11749. — A L'IMPÉRATRICE.

Willenberg, 1er février 1807.

Mon amie, ta lettre du 20 janvier m'a fait de la peine; elle est trop triste. Voilà le mal de ne pas être un peu dévote! Tu me dis que ton bonheur fait ta gloire : cela n'est pas généreux; il faut dire, le bonheur des autres fait ma gloire; cela n'est pas conjugal; il faut dire, le bonheur de mon mari fait ma gloire; cela n'est pas maternel; il faudrait dire, le bonheur de mes enfants fait ma gloire; or, comme les peuples, ton mari, tes enfants, ne peuvent être heureux qu'avec un peu de gloire, il ne faut pas tant en faire fi. Joséphine, votre cœur est excellent, et votre raison faible; vous sentez à merveille, mais vous raisonnez moins bien.

Voilà assez de querelle; je veux que tu sois gaie, contente de ton sort, et que tu obéisses, non en grondant et en pleurant, mais de gaieté de cœur, et avec un peu de bonheur.

Adieu, mon amie, je pars cette nuit pour parcourir mes avant-postes.

NAPOLÉON.

Lettres de Napoléon à Joséphine, etc.

11750. — A M. CAMBACÉRÈS.

Willenberg, 1er février 1807.

Je reçois votre lettre du 20 janvier. Je suis aujourd'hui à Willenberg, à quarante lieues de Varsovie. Je manœuvre sur l'ennemi. S'il ne se retire pas à temps, il pourrait fort bien être enlevé.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11751. — A M. REGNIER.

Willenberg, 1er février 1807.

Je lis dans *le Moniteur* du 21 janvier un article *Cause célèbre* sur une affaire de Jacques Turc. Je désire que vous me fassiez un rapport sur cette affaire.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11752. — AU GÉNÉRAL LACUÉE.

Willenberg, 1er février 1807.

Si l'appel pour la conscription de la réserve n'est pas fait, je préférerais des Champenois, des hommes de la Meuse-Inférieure ou des Bourguignons, pour la garde de Paris, à des hommes d'Eure-et-Loir, de l'Aisne, etc.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11753. — AU VICE-AMIRAL DECRÈS.

Willenberg, 1er février 1807.

Je vois avec plaisir dans le rapport de M. Sganzin, du 20 janvier, que dès ce moment cinq ou six vaisseaux de guerre peuvent entrer dans le port de Flessingue. Mais que cela soit certain, et que, lorsqu'ils se présenteront, il n'y ait ni *si* ni *mais* qui fassent qu'ils n'y entrent pas.

Nommez un des vaisseaux de ligne que vous mettez en construction *le Polonais*, une frégate *la Vistule*, un vaisseau de 74 *le Pultusk*, un autre *le Golymin*.

J'attends toujours la solution du problème que j'ai proposé : Avoir des vaisseaux que l'on puisse construire à Dunkerque, à Nantes, etc., qui en sortent armés en flûte. Ces vaisseaux tireraient beaucoup moins, parce qu'ils seraient armés avec des canons de bronze.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11754. — AU VICE-AMIRAL DECRÈS.

Willenberg, 1er février 1807.

J'approuve ce que vous avez fait relativement au vaisseau qui est en Amérique, et dont le détail est contenu dans votre lettre du 20, hormis la vente au gouvernement américain de ce vaisseau, à moins

que ce ne soit pour s'en servir comme flûte pour le commerce. Mais ce que vous avez prescrit est fort sage; le désarmer, et, si cela est nécessaire, le démolir.

J'ai ordonné à M. Talleyrand de vous envoyer toutes les instructions relatives aux deux frégates à envoyer dans le golfe Persique.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11755. — A M. DE TALLEYRAND.

Willenberg, 1er février 1807.

Monsieur le Prince de Bénévent, n'oubliez pas les instructions à faire pour la mission de Perse et l'expédition de deux frégates pour le golfe Persique. Vous savez quelles instructions vous devez faire, et l'agent que vous devez employer. Il faut que vingt-quatre heures après l'arrivée de M. Jaubert à Varsovie, il se mette en route.

NAPOLÉON.

Nous sommes aux prises; quelques petites affaires ont eu lieu.

Archives des affaires étrangères.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11756. — AU GÉNÉRAL CLARKE.

Willenberg, 1er février 1807.

Le brigade légère des 23e et 19e chasseurs a dû effectivement se rendre à Stettin; vous en avez probablement reçu l'ordre à l'heure qu'il est.

Il doit y avoir beaucoup de poudre à Wittenberg; on peut en faire passer sur Spandau.

Il faudrait faire passer deux cents chevaux commandés par un bon officier, qui feraient des patrouilles entre l'Oder et la Vistule et arrêteraient le brigandage. Écrivez au général Dombrowski, qui est du côté de Thorn; il a 3,000 hommes de levées polonaises, et secondera vos opérations.

Vous avez dû recevoir également l'ordre de réunir les Italiens à Stettin, ainsi que les fusiliers de la Garde. Küstrin aurait, comme je vous l'ai dit, besoin de deux cents hommes de cavalerie, afin de parcourir le pays de là à la Vistule et nettoyer le pays.

Voyez le général Dorsenne; il trouvera facilement dans son dépôt de quoi fournir à cette organisation. Le 15e, quand il arrivera de Hanovre, pourra bien être envoyé pour balayer ces derrières, car il

est temps d'en finir. Faites donc en sorte que mes dragons soient bientôt disponibles.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11757. — AU GÉNÉRAL DUROC.

Willenberg, 1er février 1807.

Le courrier de Paris qui a passé à Varsovie vingt-quatre heures après moi ne m'apporte point de lettre de vous. J'en suis fâché; je désire que vous m'instruisiez des détails militaires, des petits bruits de l'opinion et des détails des magasins des subsistances; tout ceci est d'un grand intérêt pour moi.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11758. — AU GÉNÉRAL SAVARY,
COMMANDANT LE 5e CORPS, A BROK.

Willenberg, 2 février 1807, 3 heures du matin.

J'apprends qu'Ostrolenka est sans infanterie; il est nécessaire qu'il y en ait, sans quoi votre cavalerie sera écrasée par les Cosaques; envoyez-y-en donc en toute diligence. Le maréchal Davout quitte, le 2 au matin, Myszyniec pour se porter sur Ortelsburg; mais il laisse une avant-garde de deux régiments et de deux cent cinquante chevaux qu'il enverra sur la Skwa, à deux lieues d'Ostrolenka, afin de contenir les partis ennemis.

Le général Oudinot arrive à Varsovie le 2; le 4 il sera à Pultusk. Mon intention est de le tenir là, tant pour protéger la ligne de l'Omulew, derrière laquelle se font mes communications, que pour vous servir de corps de réserve. Si les forces de l'ennemi sont telles que vous preniez le parti de rester sur la défensive, je pense convenable que vos plus grandes forces soient à Ostrolenka pour vous maintenir en communication avec moi et appuyer ma droite. Occupez Pultusk, et laissez le général Campana à Brok avec une brigade, avec laquelle il se retirerait sur Sierock, s'il était poussé. Cependant je ne suppose pas que l'ennemi ait là plus de 20,000 hommes. Si vous l'avez attaqué, et que vous l'ayez mis en déroute, après l'avoir convenablement poursuivi ne vous engagez pas trop.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11759. — AU GRAND-DUC DE BERG.

Willenberg, 2 février 1807, 3 heures et demie du matin.

L'état-major vous donne des ordres de mouvement pour aujourd'hui. La nouvelle de votre arrivée à Passenheim ne m'est arrivée qu'à deux heures du matin; c'est trop tard; j'ai besoin d'être prévenu de bonne heure pour donner des ordres; il aurait fallu me prévenir hier, du moment que vous aperceviez un corps de 2,000 hommes de cavalerie. Faites de cette manière demain. Je ne sais si le maréchal Ney est à Hohenstein; je n'ai pas reçu de nouvelles de lui depuis celles que vous connaissez. Le général Augereau est arrivé à Neidenburg. Le général Davout sera à Ortelsburg de bonne heure. Il n'y a pas d'ennemi de ce côté.

Si l'ennemi n'a que 12 ou 15,000 hommes à Allenstein, il faut le pousser vigoureusement et tâcher de les avoir.

Si l'ennemi était plus fort que je ne pense, vous en auriez des informations cette nuit et demain matin, à mesure que vous avanceriez. Alors il faudrait prendre position à Allenstein, et, dans la journée, les maréchaux Davout et Augereau se réuniraient. A ce que je puis conjecturer par des instructions très-neuves, je suis fondé à penser que l'ennemi n'aura pas plus de 15,000 hommes demain à Allenstein. Marchez bien en règle et ne partez que lorsque le jour sera bien fait.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11760. — AU MARÉCHAL SOULT, A PASSENHEIM.

Willenberg, 2 février 1807, 3 heures et demie du matin.

Mon Cousin, j'ai reçu votre lettre. J'ai donné directement ordre à votre 3e division de partir avant le jour pour vous joindre. S'il n'y a point d'autres nouvelles, et que les renseignements que le grand-duc de Berg et vous recevrez portent à penser que l'ennemi n'a pas plus de 12 à 15,000 hommes à Allenstein, il faut l'y attaquer.

Le maréchal Ney aura dû être hier à Hohenstein et devait marcher sur Allenstein. Si l'ennemi y avait plus de 15,000 hommes, il faudrait prendre position, et, dans la nuit, je pense qu'il serait facile de réunir plus de 80,000 hommes. Je pars ce matin de bonne heure et je marche à la tête de ma Garde. Si vous avez des nouvelles de l'ennemi, instruisez-m'en par des officiers; il vaut mieux faire un mot d'écrit et me l'envoyer par un officier quelconque, cela étant plus important. Comme le maréchal Davout arrive de bonne heure

à Ortelsburg, s'il était nécessaire, je le ferais toujours avancer sur vous.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11761. — AU GÉNÉRAL GARDANE, A PASSENHEIM.

Willenberg, 2 février 1807, 4 heures du matin.

Vous accompagnerez la tête de la cavalerie jusqu'au plus à deux lieues et demie, à moins que, dans cet intervalle, elle ne rencontre une bonne division ennemie en position devant elle. Dans ce cas, vous reviendrez m'en prévenir au grand galop. Si, à deux lieues et demie de son point de départ, elle ne rencontre rien, vous viendrez également m'en instruire et viendrez à ma rencontre sur la route de Passenheim.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11762. — AU GRAND-DUC DE BERG, A PASSENHEIM.

Willenberg, 2 février 1807, 7 heures du matin.

Le maréchal Ney mande qu'il sera aujourd'hui avec tout son corps d'armée, à Hohenstein. L'ennemi est toujours disséminé, ne paraît pas faire de grand mouvement, et occupe encore un grand espace de terrain.

Le maréchal Augereau se met également en marche. Ainsi j'espère que vous serez de bonne heure à Allenstein. Tâchez de communiquer avec les maréchaux Augereau et Ney. Je crois qu'en poussant vivement l'ennemi, on lui fera beaucoup de mal.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11763. — AU MARÉCHAL DAVOUT, A ORTELSBURG.

Willenberg, 2 février 1807, 8 heures du matin.

Mon Cousin, nous avons occupé hier Passenheim, où l'ennemi, dans l'inquiétude de nos mouvements, commençait à arriver. Envoyez, aussitôt que vous pourrez, une de vos divisions à Mensguth. Celle du général Gudin se rend entre Ortelsburg et Willenberg. Vos trois divisions seront, par ce moyen, en colonne à quinze lieues derrière Bischofstein. On dit que l'ennemi a du monde à Sensburg. On ne croit pas qu'il en ait à Wartenburg. Toutefois il en sera chassé aujourd'hui, ainsi que d'Allenstein. Je pars moi-même pour Passenheim à

l'instant même. Je vous prie de me renvoyer l'officier d'ordonnance, quand vous saurez l'heure à laquelle chacune de vos divisions arrivera, et écrivez-moi plusieurs fois dans la nuit. J'ai besoin d'avoir fréquemment des nouvelles.

NAPOLÉON.

Comm. par Mme la maréchale princesse d'Eckmühl.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11764. — A M. FOUCHÉ.

Willenberg, 2 février 1807.

J'ai parcouru l'histoire du Directoire, de Lacretelle; elle m'a paru écrite en bon esprit.

J'ai remarqué, sur le siége de Saint-Jean-d'Acre, des choses ridicules, telles que celles sur Sidney Smith, qui n'est qu'un fou qui n'a rien fait. Il n'avait que deux vaisseaux de guerre avec lesquels il croisait, et par là il maintenait les Turcs maîtres de la mer; du côté de terre, il n'a contribué en rien au siége. Si M. Lacretelle fait une autre édition, il faut qu'il change cela pour la vérité de l'histoire. C'est la seule chose qui m'a frappé, parce qu'elle tend à donner de la réputation à un homme qui ne le mérite pas.

Ce qu'il dit de Phélippeaux et autres ingénieurs émigrés, cela est vrai.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11765. — AU VICE-AMIRAL DECRÈS.

Willenberg, 2 février 1807.

J'ai reçu la lettre par laquelle vous me faites connaître que la marine fournira 5 ou 6,000 hommes pour la défense de Brest et des batteries de la rade. J'ai vu cet état avec grand plaisir. Faites-les armer, habiller et discipliner. Je crois vous avoir autorisé à faire désarmer les cinq vaisseaux à une époque déterminée.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11766. — A M. MARET, A VARSOVIE.

Willenberg, 2 février 1807.

Monsieur Maret, pressez le gouvernement pour que toutes les mesures soient prises pour habiller les troupes et les armer. Je lui ai donné toutes les impositions, ce qui ne laisse pas d'être important;

je lui ai prêté un million : je désire avoir un corps de troupes. Faites mettre dans la gazette que la levée de la noblesse, sous les ordres du général Dombrowski, a investi Kolberg et Danzig, et borde toute la Vistule. Actuellement que l'armée est éloignée de Plock, voyez à ce que l'on organise les bataillons de Plock. Je désirerais avoir l'organisation des trois légions, telle que le gouvernement l'a arrêtée, et les noms des officiers, tels qu'ils ont été nommés. On a demandé à l'administration 6,000 lits : c'est trop, 3,000 suffisent; d'ailleurs j'ai ordonné l'envoi de beaucoup de matelas ici. Que M. Daru se fasse remettre sous les yeux les ordres que j'ai donnés, et qu'il presse les envois. Il peut en faire venir même de Breslau. Varsovie aura assez d'objets à fournir sans ceux-là.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le duc de Bassano.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11767. — A M. DARU.

Willenberg, 2 février 1807.

Monsieur Daru, l'urgence des circonstances m'a obligé à revenir au système des magasins. Les capotes et les souliers envoyés de Berlin ne valent rien. Les capotes de Leipzig sont ridiculement petites; j'en ai vu qui ne vont pas jusqu'aux genoux. Prescrivez des conditions pour les mesures des capotes, telles qu'on ne puisse s'en écarter, et rendez les commissaires responsables des capotes et des souliers qu'ils recevront. Les souliers, surtout ceux qu'on a donnés à Berlin, sont de la plus mauvaise qualité.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le comte Daru.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11768. — AU GÉNÉRAL CLARKE.

Willenberg, 2 février 1807.

J'ai reçu la lettre que M. la Bouillerie vous a écrite en date du 21 janvier. Il est tout simple que les états de Daru et les siens ne soient pas d'accord, puisque l'un parle de recettes annoncées, et l'autre de sommes réalisées. La province de Magdeburg doit rendre six millions. Le bordereau des effets trouvés est dans les mains de l'intendant. Mon intention est de ne rien rendre, sauf sur les contributions; c'est à M. la Bouillerie à voir ce qu'il a réalisé. Cela seul fait une différence de cinq à six millions.

Pour Cassel, j'ai remplacé la contribution par la restitution des

sommes placées par l'Électeur, qui se montent à seize millions. Pour Halberstadt, il y a une différence de . . . mille francs sur Keberstadt; la Bouillerie approfondira cela. Il y en a une de 100,000 francs sur Brunswick; approfondir cela.

Pour la contribution extraordinaire, il est ridicule que Stettin ne verse rien; donnez les ordres les plus positifs qu'il y ait deux millions de versés avant la fin du mois. Cette partie est très-arriérée dans votre gouvernement pour la rentrée. La Silésie, la Saxe, tout le monde paye; il n'y a que la Prusse qui ne paye pas. Quant aux contributions, il est incroyable que cela ait si peu rendu. Que fait M. Estève? Il fait des états et dort. Il doit faire le budget, mois par mois, de la monarchie prussienne. Toutes les branches du revenu ne rendent pas ce qu'elles doivent rendre : le sel, rien; l'imposition directe ne rend pas. On ne peut être plus mécontent que je le suis de son administration. Occupez-vous de cette partie importante.

Les capotes et souliers qu'on a fournis à Berlin sont très-mauvais. Faites faire la visite des magasins, et voyez quel est le commissaire des guerres qui reçoit de la si mauvaise drogue.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11769. — AU MARÉCHAL BESSIÈRES.

Passenheim, 3 février 1807, 3 heures du matin.

Mon Cousin, vous ferez partir, à quatre heures du matin, un piquet de 50 chasseurs avec deux officiers de votre état-major. Ils iront jusqu'à Allenstein. En route, du moment qu'ils entendront le canon, ils expédieront une ordonnance avec une note qui fera connaître où ils ont entendu le canon, et le nombre des coups qu'ils ont entendus. Une demi-heure après ils expédieront une autre ordonnance, pour faire connaître si la canonnade augmente. Ils auront soin de dire dans quelle direction ils l'ont entendue. Ils continueront ainsi de vous instruire, de demi-heure en demi-heure, par une ordonnance, jusqu'à Allenstein. S'ils n'entendent ni n'apprennent rien, ils vous expédieront une ordonnance à demi-chemin pour faire savoir qu'il n'y a rien de nouveau.

NAPOLÉON.

Comm. par Mme la duchesse d'Istrie.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11770. — AU MARÉCHAL SOULT, A ALLENSTEIN.

Passenheim, 3 février 1807, 5 heures du matin.

Mon Cousin, partez à la pointe du jour pour vous rendre à Guttstadt. Je donne ordre au maréchal Ney de se porter sur votre gauche et d'intercepter la route d'Osterode à Guttstadt. La division Friant, qui est à Mensguth, part aujourd'hui de bonne heure pour se rendre à Wartenburg; le reste du corps du maréchal Davout la suit. Comme il pourrait se faire que je ne fusse point là, j'écris au grand-duc de Berg de pousser en avant le division Friant, si les circonstances l'exigeaient. Le maréchal Augereau ne pourra être qu'aujourd'hui à Allenstein.

Quoique le prince se trouve avec vous, je n'en désire pas moins que vous correspondiez fréquemment avec moi. Instruisez-moi donc fréquemment, dans la journée, de tout ce qui viendra à votre connaissance; et, si vous rencontrez l'ennemi, faites-moi connaître directement ce que vous pensez de son nombre. Si vous êtes entré à Guttstadt et que l'ennemi se soit retiré, envoyez-moi, comme aujourd'hui, les renseignements que vous avez pu recueillir. Recommandez à vos généraux de division de marcher serrés, en ordre, leur artillerie placée comme elle doit être, et faites-leur connaître que c'est une marche de guerre.

Éclairez bien votre gauche; faites-moi connaître si la rivière de l'Alle et la rivière de la Passarge sont entièrement gelées, de manière qu'on ne doive les compter pour rien.

NAPOLÉON.

Rappelez Guyot et votre cavalerie légère. J'aimerais mieux la voir sur votre gauche.

Dépôt de la guerre.
(Minute aux Arch. de l'Emp.)

11771. — AU GRAND-DUC DE BERG, A ALLENSTEIN.

Passenheim, 3 février 1807, 5 heures du matin.

Paszkowski n'est arrivé qu'à quatre heures du matin; il paraît qu'il s'est perdu. Je me porterai de bonne heure à Allenstein. Je suppose que l'ennemi sera en marche pour se réunir à Guttstadt. J'approuve que vous partiez à la pointe du jour pour marcher à lui, en éclairant bien surtout votre flanc gauche. Si vous avez pu avoir des nouvelles du maréchal Ney, mettez des postes intermédiaires pour pouvoir correspondre avec lui pendant votre marche. Je lui ai donné

l'ordre de marcher entre Wartenburg et Allenstein, de manière à couper la route d'Osterode à Guttstadt.

Faites-moi connaître si la division Klein vous a rejoint.

Je donne ordre au maréchal Davout de se porter à Wartenburg; la division Friant, qui est à Mensguth, y sera de bonne heure. S'il y avait des événements pressants, vous pourriez lui envoyer des ordres. Il faut aujourd'hui tâcher de vous éclairer le plus en avant que vous pourrez, et beaucoup interroger partout où vous passerez. Il faut que les trois divisions du maréchal Soult marchent réunies, et soient à portée de vous soutenir. Le maréchal Augereau ne pourra être qu'aujourd'hui à Allenstein. Ce qui serait parfait serait si le maréchal Ney pouvait un peu gagner et venait flanquer votre gauche. Je vous envoie Corbineau, que vous garderez jusqu'à ce que vous soyez entré à Guttstadt ou que vous soyez en présence d'une forte ligne. Je donne ordre qu'il ait avec lui quinze chasseurs de ma Garde. Il faut qu'il m'en expédie un avec un billet de lui au moins toutes les heures. Je ne reçois point assez de nouvelles.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11772. — AU GRAND-DUC DE BERG, A ALLENSTEIN.

Passenheim, 3 février 1807, 6 heures du matin.

Tout porte à penser que l'ennemi tâchera de se réunir à Guttstadt; il est impossible de concevoir qu'il laisse tourner son flanc gauche. Le maréchal Ney est destiné à couvrir votre gauche; je n'ai pas de nouvelles qu'il soit arrivé à Hohenstein, quoique je n'en doute pas. Écrivez-lui encore, en partant, qu'il est essentiel qu'il parte de bonne heure pour flanquer votre gauche et prendre part au combat qui peut avoir lieu aujourd'hui.

La route d'Allenstein à Osterode est-elle libre? Si le maréchal Ney n'était point arrivé à Hohenstein, il faudrait marcher avec beaucoup plus de prudence; car si l'ennemi, au lieu de se retirer à Guttstadt, marchait de Mohrungen, Liebstadt ou d'Osterode sur Allenstein, on serait fort inquiété. Il faut donc que l'infanterie marche doucement et bien en règle, et que vous ayez vos reconnaissances de Mohrungen, Liebstadt et Osterode.

Faites-moi connaître où se trouvent les divisions Klein et d'Hautpoul; pourront-elles être aujourd'hui à Allenstein? Faites donc bien constamment éclairer votre gauche.

Faites-moi connaître par le retour de M. de Castille le nombre d'officiers et la force des reconnaissances que vous avez envoyés

sur Mohrungen, Osterode et Liebstadt, afin que je voie si la position d'Allenstein est suffisamment garantie et si je puis en faire dépasser ma Garde pour pouvoir vous soutenir. Faites-moi connaître par la même occasion les nouvelles du maréchal Ney, de Hohenstein.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11773. — AU MARÉCHAL DAVOUT, A ORTELSBURG.

Passenheim, 3 février 1807, 6 heures du matin.

Mon Cousin, l'état-major vous envoie des ordres et doit en avoir envoyé directement au général Friant de se diriger de Mensguth sur Wartenburg. Dirigez la division Morand sur Passenheim, et portez-vous-y vous-même. Faites-moi connaître l'heure à laquelle vous serez à Passenheim, afin que, si je devais changer la direction de la division Morand, je puisse le faire. Je pense que nous ne sommes pas éloignés d'une affaire. Il est possible que l'ennemi, pour se rallier, se batte aujourd'hui avec 30 ou 40,000 hommes qu'il a. Ne vous pressez pas d'envoyer la division Gudin à Mensguth; laissez-la se reposer aujourd'hui à Ortelsburg. Qu'il fasse faire la soupe et se tienne prêt à partir. Qu'il envoie seulement une avant-garde de quatre compagnies de voltigeurs à Mensguth, avec un officier intelligent qui puisse recueillir les rapports de ce qui se passerait à Bischofsburg. Qu'il fasse courir le bruit qu'il marche sur Rastenburg et Nikolaiken. D'après votre dernier rapport, il paraît qu'il n'y aurait que 3 à 4,000 hommes et deux ou trois escadrons de cavalerie à Sensburg.

NAPOLÉON.

Comm. par Mme la maréchale princesse d'Eckmühl.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11774. — AU GÉNÉRAL DUROC.

Passenheim, 3 février 1807.

Rapp aurait dû me donner des nouvelles de ce que les Autrichiens disent que fait Essen. Veillez à ce que les caissons de chaque corps, à leur départ de Varsovie, soient remplis de pain et dirigés sur les corps. Il me tarde de savoir le général Oudinot à Pultusk, pour que nos communications soient bien assurées. S'il était arrivé à Varsovie deux cents hommes des dépôts de dragons, chasseurs et hussards, on pourrait en former un escadron qui servirait au général Oudinot tout le temps que cela serait nécessaire, et qui seraient après renvoyés à leurs corps respectifs. Dites-lui que le général Grandeau est à Myszy-

niec avec un régiment, deux cents chevaux et deux pièces de canon, qu'il borde la Skwa et a six cents chevaux entre Ostrolenka et Myszyniec. Il est convenable que le général Oudinot envoie dans ces deux endroits pour connaître les mouvements de l'ennemi de ce côté. Les premières mesures qu'il a à prendre sont d'abord de maintenir nos communications, de chasser les partis ennemis et se porter sur la petite rivière de l'Omulew. Après ce premier but, sa destination est de soutenir le général Savary dans ses opérations. Comme je vois, par les états, que son corps sera le 3 à Varsovie, c'est-à-dire le 5 à Pultusk, et que de Pultusk à Allenstein, où est l'armée ce soir, il y a quatre jours, il ne peut nous joindre avant le 10. Il y a quatre marches; j'aurai le temps de lui envoyer des ordres. Que, sa première brigade arrivée, il la pousse sur Pultusk, et qu'avec tout son corps il soutienne Ostrolenka et le général Savary. C'est parce que je compte sur lui que j'ai retiré une division que je voulais laisser là. Faites-moi connaître ce que je puis compter des 6,000 Polonais qui sont à Varsovie. A mesure que j'avance, les troupes, même médiocres, sont utiles, pour protéger nos communications, escorter les convois, etc.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11775. — A M. DARU.

Passenheim, 3 février 1807.

Monsieur Daru, il ne faut pas diriger sur le quartier général les caissons qui appartiennent aux corps; il faut les remplir de pain et les diriger sur les corps respectifs. Il ne faut diriger sur le quartier général que les caissons qui n'appartiennent à aucun corps. Je vois par vos lettres qu'il est parti, le 31 janvier, quatre caissons portant 4,000 rations pour le 5e corps : j'imagine que vous ne les aurez pas dirigés sur le quartier général; qu'il est parti, le 29, quarante-six caissons et trente-deux voitures découvertes; le 30, quarante caissons; le 31, vingt caissons : j'imagine que vous ne comprenez point dans ce nombre de voitures celles qui appartiennent aux corps. Veillez à ce que la manutention de Modlin fasse du pain. Réitérez les ordres à Sierock et à Pultusk, pour que les commissaires des guerres fassent partir le pain, s'il n'est déjà parti.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le comte Daru.
(Un minute aux Arch. de l'Emp.)

11776. — A M. MARET.

Passenheim, 3 février 1807.

Faites mettre dans *le Moniteur* que Sa Majesté l'Empereur est partie de Varsovie le 30 janvier, est arrivée à Pultusk le même jour, à Prasznysz le 31, à Willenberg le 1er février. Cela calmera l'inquiétude, jusqu'à ce que l'on puisse envoyer des nouvelles.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11777. — A M. DE TALLEYRAND, A VARSOVIE.

Passenheim, 3 février 1807.

Monsieur le Prince de Bénévent, s'il m'arrivait des dépêches très-importantes, il faudrait les garder jusqu'à ce que ceci ait pris une assiette plus décidée. Jusqu'à cette heure l'ennemi est poussé. On s'aperçoit qu'il voit notre manœuvre avec peine et qu'il voudrait l'empêcher, ce qui me ferait penser qu'il se trouve enfourné. Le bruit du pays est qu'il est de tous côtés en retraite, pour tâcher d'éviter le coup qui le menace. Si vous pouvez tirer quelques nouvelles des Russes par la Gallicie, faites-les-moi passer. Il fait un beau froid d'un et deux degrés, et le temps est superbe.

NAPOLÉON.

Archives des affaires étrangères.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11778. — DISPOSITIONS GÉNÉRALES DE LA JOURNÉE POUR LE GRAND-DUC DE BERG.

Allenstein, 3 février 1807.

Le général Grouchy avec sa division se rendra sur le chemin de Guttstadt, occupera Diwitten, enverra reconnaître sur-le-champ Spiegelberg et rendra compte au maréchal Soult; il sera aux ordres de ce maréchal pendant toute la journée.

Le maréchal Soult commandera la droite de l'armée, se rendra avec la division Leval et la division Legrand à Diwitten, fera occuper Rosenau et choisira des chemins pour tomber sur les derrières de l'ennemi, s'il est en force sur Gettkendorf, chemin de Liebstadt; il n'attaquera cependant cette position que quand le grand-duc de Berg aura attaqué de son côté.

Le grand-duc de Berg commandera la gauche de l'armée, se rendra sur le chemin de Liebstadt, où il fera passer la division de dragons de Milhaud; la division Saint-Hilaire sera sous les ordres du grand-duc,

ainsi que le corps du maréchal Ney. Il attaquera l'ennemi aussitôt qu'il croira avoir des forces suffisantes, c'est-à-dire vers une heure après midi. Le maréchal Ney est destiné à rester à la gauche. Aussitôt que l'ennemi sera débusqué de Gettkendorf, le maréchal Ney tiendra la tête et le poussera plusieurs lieues. La division Saint-Hilaire restera alors en réserve à Gettkendorf.

Le maréchal Berthier, par ordre de l'Empereur.

Dépôt de la guerre.

11779. — A M. CAMBACÉRÈS.

Schlitt, 5 février 1807.

Mon Cousin, je suis à la poursuite de l'armée russe. Je l'ai dépostée de toutes ses positions. Je vais la jeter au delà du Niemen. Le temps que nous avons est magnifique. Il est inutile de donner aucune nouvelle; il suffit de dire que tout va bien. On vous enverra demain un bulletin.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le duc de Cambacérès
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11780. — 56e BULLETIN DE LA GRANDE ARMÉE.

Arensdorf, 5 février 1807.

Après le combat de Mohrungen, où elle avait été battue et mise en déroute, l'avant-garde de l'armée russe se retira sur Liebstadt; mais le surlendemain, 27 janvier, plusieurs divisions russes la joignirent, et toutes étaient en marche pour porter le théâtre de la guerre sur le bas de la Vistule.

Le corps du général Essen, accouru du fond de la Moldavie, où il était d'abord destiné à servir contre les Turcs, et plusieurs régiments qui étaient en Russie, mis en marche depuis quelque temps des extrémités de ce vaste empire, avaient rejoint les corps d'armée.

L'Empereur donna ordre au prince de Ponte-Corvo de battre en retraite, et de favoriser les opérations offensives de l'ennemi en l'attirant sur le bas de la Vistule. Il ordonna en même temps la levée de ses quartiers d'hiver.

Le 5e corps, commandé par le général Savary, le maréchal Lannes étant malade, se trouva réuni le 31 janvier à Brok, devant tenir en échec le corps du général Essen cantonné sur le haut Bug.

Le 3e corps se trouva réuni à Myszyniec; le 4e corps, à Willenberg; le 6e corps, à Gilgenburg; le 7e corps, à Neidenburg.

L'Empereur partit de Varsovie et arriva le 31 au soir à Willenberg. Le grand-duc s'y était rendu depuis deux jours et y avait réuni toute sa cavalerie.

Le prince de Ponte-Corvo avait successivement évacué Osterode, Lœbau, et s'était jeté sur Strasburg.

Le maréchal Lefebvre avait réuni le 10e corps à Thorn, pour la défense de la gauche de la Vistule et de cette ville.

Le 1er février, on se mit en marche. On rencontra à Passenheim l'avant-garde ennemie, qui prenait l'offensive et se dirigeait déjà sur Willenberg. Le grand-duc, avec plusieurs colonnes de cavalerie, la fit charger et entra de vive force dans la ville.

Le corps du maréchal Davout se porta à Ortelsburg.

Le 2, le grand-duc de Berg se porta à Allenstein avec le corps du maréchal Soult.

Le corps du maréchal Davout marcha sur Wartenburg.

Les corps des maréchaux Augereau et Ney arrivèrent dans la journée du 3 à Allenstein.

Le 3 au matin, l'armée ennemie, qui avait rétrogradé en toute hâte, se voyant tournée par son flanc gauche et jetée sur cette Vistule qu'elle s'était tant vantée de vouloir passer, parut rangée en bataille, la gauche appuyée au village de Montken, le centre à Jonkowo, couvrant la grande route de Liebstadt.

COMBAT DE BERGFRIEDE.

L'Empereur se porta au village de Gettkendorf, et plaça en bataille le corps du maréchal Ney sur la gauche, le corps du maréchal Augereau au centre et le corps du maréchal Soult à la droite; la Garde impériale en réserve. Il ordonna au maréchal Soult de se porter sur le chemin de Guttstadt et de s'emparer du pont de Bergfriede, pour déboucher sur les derrières de l'ennemi avec tout son corps d'armée; manœuvre qui donnait à cette bataille un caractère décisif. Vaincu, l'ennemi était perdu sans ressource.

Le maréchal Soult envoya le général Guyot, avec sa cavalerie légère, s'emparer de Guttstadt, où il prit une grande partie du bagage de l'ennemi, et fit successivement 1,600 prisonniers russes. Guttstadt était son centre de dépôt. Mais au même moment le maréchal Soult se portait sur le pont de Bergfriede avec les divisions Leval et Legrand. L'ennemi, qui sentait que cette position importante protégeait la retraite de son flanc gauche, défendait ce pont avec douze de ses meilleurs bataillons. A trois heures après midi, la canonnade s'engagea. Le 4e régiment de ligne et le 24e d'infanterie légère eurent la

gloire d'aborder les premiers l'ennemi. Ils soutinrent leur vieille réputation. Ces deux régiments seuls et un bataillon du 28e en réserve suffirent pour débusquer l'ennemi, passèrent au pas de charge le pont, enfoncèrent les douze bataillons russes, prirent quatre pièces de canon, et couvrirent le champ de bataille de morts et de blessés. Le 46e et le 55e, qui formaient la seconde brigade, étaient derrière, impatients de se déployer; mais déjà l'ennemi en déroute abandonnait, épouvanté, toutes ses belles positions; heureux présage pour la journée du lendemain.

Dans le même temps, le maréchal Ney s'emparait d'un bois où l'ennemi avait appuyé sa droite; la division Saint-Hilaire s'emparait du village du centre, et le grand-duc de Berg, avec une division de dragons placée par escadrons au centre, passait le bois et balayait la plaine, afin d'éclaircir le devant de notre position. Dans ces petites attaques partielles, l'ennemi fut repoussé et perdit une centaine de prisonniers. La nuit surprit ainsi les deux armées en présence.

Le temps est superbe pour la saison; il y a trois pieds de neige, et le thermomètre est à deux ou trois degrés de froid.

A la pointe du jour du 4, le général de cavalerie légère Lasalle battit la plaine avec ses hussards. Une ligne de Cosaques et de cavalerie ennemie vint sur-le-champ se placer devant lui. Le grand-duc de Berg forma en ligne sa cavalerie et marcha pour reconnaître l'ennemi. La canonnade s'engagea; mais bientôt on acquit la certitude que l'ennemi avait profité de la nuit pour battre en retraite, et n'avait laissé qu'une arrière-garde. De la droite, de la gauche et du centre, on marcha à elle, et elle fut menée battant pendant six lieues. La cavalerie ennemie fut culbutée plusieurs fois; mais les difficultés d'un terrain montueux et inégal s'opposèrent aux efforts de la cavalerie. Avant la fin du jour, l'avant-garde française vint coucher à Deppen. L'Empereur coucha à Schlitt.

Le 5, à la pointe du jour, toute l'armée française fut en mouvement. A Deppen, l'Empereur reçut le rapport qu'une colonne ennemie n'avait pas encore passé l'Alle, et se trouvait ainsi débordée par notre gauche, tandis que l'armée russe rétrogradait toujours sur les routes d'Arensdorf et de Landsberg. Sa Majesté donna l'ordre au grand-duc de Berg et aux maréchaux Soult et Davout de poursuivre l'ennemi dans cette direction. Elle fit passer l'Alle au corps du maréchal Ney, avec la division de cavalerie légère du général Lasalle et une division de dragons, et lui donna l'ordre d'attaquer le corps ennemi qui se trouvait coupé.

COMBAT DE WALTERSDORF.

Le grand-duc de Berg, arrivé sur la hauteur de Waltersdorf, se trouva en présence de 8 à 9,000 hommes de cavalerie. Plusieurs charges successives eurent lieu, et l'ennemi fit sa retraite.

COMBAT DE DEPPEN.

Pendant ce temps, le maréchal Ney se canonnait et était aux prises avec le corps ennemi qui était coupé. L'ennemi voulut un moment essayer de forcer le passage; mais il vint trouver la mort au milieu de nos baïonnettes. Culbuté au pas de charge et mis dans une déroute complète, il abandonna canons, drapeaux et bagages. Les autres divisions de ce corps, voyant le sort de leur avant-garde, battirent en retraite. A la nuit, nous avions déjà fait plusieurs milliers de prisonniers et pris seize pièces de canon.

Cependant, par ces mouvements, la plus grande partie des communications de l'armée russe ont été coupées. Ses dépôts de Guttstadt et de Liebstadt, et une partie de ses magasins de l'Alle, avaient été enlevés par notre cavalerie légère.

Notre perte a été peu considérable dans tous ces petits combats; elle se monte à 80 ou 100 morts et à 3 ou 400 blessés. Le général Gardane, aide de camp de l'Empereur et gouverneur des pages, a eu une forte contusion à la poitrine. Le colonel du 4e régiment de dragons a été grièvement blessé. Le général de brigade Latour-Maubourg a été blessé d'une balle dans le bras. L'adjudant-commandant Lauberdière, chargé du détail des hussards, a été blessé dans une charge. Le colonel du 4e régiment de ligne a été blessé.

Moniteur du 24 février 1807.
(En minute au Dépôt de la guerre.)

11781. — A M. DE TALLEYRAND.

Arensdorf, 6 février 1807.

Monsieur le Prince de Bénévent, nos affaires vont ici au mieux. Un corps de 20,000 hommes a été coupé. L'armée russe fuit sans savoir où elle va, et dans le plus grand désordre : artillerie, bagages, magasins, tombent en notre pouvoir. Toute ma crainte est que le corps coupé ne soit un corps de Prussiens.

NAPOLÉON.

Archives des affaires étrangères.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11782. — AU GÉNÉRAL CHASSELOUP.

Arensdorf, 6 février 1807.

La nouvelle position de l'armée me rend plus importants les ouvrages de Sierock et de Praga; réitérez vos ordres pour qu'on les accélère et qu'on y travaille de tous les moyens.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11783. — A M. DARU.

Arensdorf, 6 février 1807.

Monsieur Daru, j'ai ordonné que les prisonniers fussent dirigés sur Thorn. J'ai ordonné que tous les blessés y fussent également dirigés. Envoyez un ordonnateur dans cette ville, et prenez des mesures pour y établir des hôpitaux pour 2,000 malades et blessés. Il est inutile d'augmenter les hôpitaux de Varsovie; il n'y aura jamais plus de monde qu'il y en a actuellement; cela ira au contraire en diminuant.

Faites transporter à Thorn tous les magasins de Bromberg, et faites-y organiser une manutention capable de cuire 50,000 rations.

Je vous ai déjà mandé, cette nuit, de ne plus envoyer ni pain, ni viande, ni aucune espèce de vivres à l'armée, hormis au 5e corps et à la division du général Oudinot, qui encore peuvent se nourrir de la manutention de Pultusk.

Faites faire 25 à 30,000 rations de biscuit par jour, et remplissez vos magasins. Vous ne devez pas vous dissimuler que, de tout ce que vous avez envoyé à l'armée, rien n'y est arrivé, parce que l'armée a toujours marché, au lieu que, si tout cela avait pu partir en même temps que l'armée, elle eût été abondamment nourrie. C'est donc un million de biscuit qu'il faut avoir à pouvoir distribuer du soir au lendemain. Il n'y aura d'utile pour l'armée que les 38,000 rations qu'a apportées la Garde, parce qu'elles sont parties avec elle.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le comte Daru.
(Minute aux Arch. de l'Emp.)

11784. — AU PRINCE JÉROME.

Arensdorf, près Liebstadt, 6 février 1807.

Mon Frère, l'ennemi est en pleine déroute. Nous avons coupé un corps de 20,000 hommes. Nous allons rejeter l'ennemi au delà du Niemen. Il y a des partisans qui arrêtent nos convois, du côté de Meseritz. Envoyez le général Lefebvre avec 300 chevaux, en prenant

ceux qui sont le plus près de Glogau et autres endroits, pour battre le pays.

NAPOLÉON.

Comm. par S. A. I. le prince Jérôme.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11785. — 57e BULLETIN DE LA GRANDE ARMÉE.

Preussich-Eylau, le 7 février 1807.

Le 6 au matin, l'armée se mit en marche pour suivre l'ennemi : le grand-duc de Berg, avec le corps du maréchal Soult, sur Landsberg, le corps du maréchal Davout, sur Heilsberg, et celui du maréchal Ney, sur Wormditt, pour empêcher le corps coupé à Deppen de s'élever.

COMBAT DE HOF.

Arrivé à Glandau, le grand-duc de Berg rencontra l'arrière-garde ennemie, et la fit charger entre Glandau et Hof. L'ennemi déploya plusieurs lignes de cavalerie qui paraissaient soutenir cette arrière-garde, composée de douze bataillons, ayant le front sur les hauteurs de Landsberg. Le grand-duc de Berg fit ses dispositions. Après différentes attaques sur la droite et sur la gauche de l'ennemi appuyées à un mamelon et à un bois, les dragons et les cuirassiers de la division du général d'Hautpoul firent une brillante charge, culbutèrent et mirent en pièces deux régiments d'infanterie russe. Les colonels, les drapeaux, les canons et la plupart des officiers et soldats furent pris. L'armée ennemie se mit en mouvement pour soutenir son arrière-garde. Le maréchal Soult était arrivé; le maréchal Augereau prit position sur la gauche, et le village de Hof fut occupé. L'ennemi sentit l'importance de cette position, et fit marcher dix bataillons pour la reprendre. Le grand-duc de Berg fit exécuter une seconde charge par les cuirassiers, qui les prirent en flanc et les écharpèrent. Ces manœuvres sont de beaux faits d'armes, et font le plus grand honneur à ces intrépides cuirassiers. Cette journée mérite une relation particulière. Une partie des deux armées passa la nuit du 6 au 7 en présence. L'ennemi fila pendant la nuit.

A la pointe du jour, l'avant-garde française se mit en marche, et rencontra l'arrière-garde ennemie entre le bois et la petite ville d'Eylau. Plusieurs régiments de chasseurs à pied ennemis qui la défendaient furent chargés et en partie pris. On ne tarda pas à arriver à Eylau et à reconnaître que l'ennemi était en position derrière cette ville.

Moniteur du 24 février 1807.
(En minute au Dépôt de la guerre.)

11786. — A M. TALLEYRAND.

Eylau, 9 février 1807.

Monsieur le Prince de Bénévent, il est deux heures du matin; je suis fatigué; je ne puis vous écrire qu'un mot. Le maréchal Duroc vous fera part de la victoire remportée hier sur l'armée russe.

Quant à la communication qu'a faite le roi de Prusse, je pense qu'on pourrait lui répondre en ce sens : que j'accepte les ouvertures faites pour mettre un terme à la guerre; que, loin d'élever aucune espèce de difficulté sur le lieu, le point le plus naturel me paraît être le point intermédiaire; que je propose Memel même; que j'y enverrai des plénipotentiaires aussitôt qu'on me fera connaître que la Prusse et la Russie en ont nommé.

NAPOLÉON.

Archives des affaires étrangères.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11787. — A L'IMPÉRATRICE.

Eylau, 9 février 1807, 3 heures du matin.

Mon amie, il y a eu hier une grande bataille; la victoire m'est restée, mais j'ai perdu bien du monde; la perte de l'ennemi, qui est plus considérable encore, ne me console pas. Enfin je t'écris ces deux lignes moi-même, quoique je sois bien fatigué, pour te dire que je suis bien portant et que je t'aime.

Tout à toi. NAPOLÉON.

Lettres de Napoléon à Joséphine, etc.

11788. — A M. CAMBACÉRÈS.

Eylau, 9 février 1807.

Mon Cousin, le temps devient rigoureux. J'ai eu hier une bataille où la victoire m'est restée, mais j'ai perdu du monde. Du reste, vous verrez tous ces détails par le bulletin, qui est exact.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le duc de Cambacérès.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11789. — AU GÉNÉRAL DUROC.

Eylau, 9 février 1807.

Il y a eu hier à Preussich-Eylau une bataille fort sanglante. Le champ de bataille nous est resté, mais, si on a de part et d'autre

perdu beaucoup de monde, mon éloignement me rend ma perte plus sensible. Corbineau a été enlevé par un boulet; le maréchal Augereau a été légèrement blessé; d'Hautpoul, Heudelet, quatre ou cinq autres généraux ont été blessés.

Il deviendra bientôt nécessaire que le quartier général se réunisse à Thorn. Il faut que l'intendant général fasse arrêter sur Küstrin et Posen les convois d'argent qui n'auraient point passé; car il est possible que, pour avoir des quartiers d'hiver tranquilles à l'abri des Cosaques et de cette nuée de troupes légères, je me porte à la rive gauche de la Vistule.

Il est aussi important que l'intendant avise à des moyens de subsistance à Bromberg et à Thorn.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11790. — A M. DE TALLEYRAND.

Eylau, 9 février 1807, 5 heures du soir.

Monsieur le Prince de Bénévent, je crois que l'on n'a pas encore fait de bulletin; mais voici la note que vous pourrez mettre dans les journaux de Varsovie et envoyer à Constantinople et à Vienne.

Dites à Lemarois que son frère a été tué, qu'il s'est conduit bravement. Corbineau a été enlevé d'un boulet. D'Hautpoul est blessé dangereusement. Ma Garde à cheval s'est couverte de gloire; elle a eu 150 blessés et 40 tués; le général Dahlmann, qui commande les chasseurs, a été blessé. L'affaire a été fort chaude, fort animée et assez chanceuse.

Je crois vous avoir écrit déjà dans la nuit ce que je désirais que vous répondissiez au roi de Prusse.

NAPOLÉON.

Archives des affaires étrangères.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11791. — A M. DE CAMBACÉRÈS.

Eylau, 9 février 1807, 5 heures du soir.

Mon Cousin, la bataille d'Eylau aura probablement des résultats heureux pour la décision de ces affaires-ci. L'ennemi s'est retiré en pleine déroute, pendant la nuit, à une marche d'ici. Différents détachements de cavalerie sont à ses trousses. Les résultats en seront 40 pièces de canon et 12,000 prisonniers. On a évalué la perte de l'ennemi à 10,000 blessés et à 4,000 morts; ce n'est pas exagérer. Malheureusement notre perte est assez forte, surtout en gens de marque. Je

l'évalue à 1,500 tués et à 4,000 blessés. Si le bulletin n'était pas arrivé, faites mettre dans *le Moniteur* qu'une grande bataille a eu lieu dans la vieille Prusse, que l'armée russe a été mise dans une déroute complète. 40 pièces de canon, 16 drapeaux et 10 ou 12,000 prisonniers, sont le résultat de cette action, qui a eu lieu le 8 février, et qui est une des plus mémorables de la guerre.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le duc de Cambacérès.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11792. — AU GÉNÉRAL CLARKE.

Eylau, 9 février 1807, 5 heures du soir.

Je profite du courrier que j'envoie à Paris pour vous faire connaître le résultat de la bataille d'Eylau, qui nous a coûté du monde. L'ennemi a éprouvé une horrible boucherie. Il a passé toute la nuit sans pouvoir se rallier. Il est déjà à une marche de nous. Il a perdu 35 à 40 pièces de canon, 10 drapeaux et 10,000 blessés. Porter sa perte à 30,000 hommes, c'est plutôt la diminuer que l'exagérer.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11793. — A L'IMPÉRATRICE.

Eylau, 9 février 1807, 6 heures du soir.

Je t'écris un mot, mon amie, afin que tu ne sois pas inquiète. L'ennemi a perdu la bataille, 40 pièces de canon, 10 drapeaux, 12,000 prisonniers; il a horriblement souffert. J'ai perdu du monde, 1,600 tués, 3 à 4,000 blessés.

Ton cousin Tascher se porte bien; je l'ai appelé près de moi avec le titre d'officier d'ordonnance.

Corbineau a été tué d'un obus. Je m'étais singulièrement attaché à cet officier qui avait beaucoup de mérite; cela me fait de la peine. Ma Garde à cheval s'est couverte de gloire. Dahlmann est blessé dangereusement. Adieu, mon amie.

Tout à toi. NAPOLÉON.

Lettres de Napoléon à Joséphine, etc.

11794. — AU GÉNÉRAL DUROC.

Eylau, 9 février 1807.

Si les événements qui viennent de se passer ne portent pas le général Essen à s'éloigner, il est convenable que vous écriviez au

prince Jérôme de mettre en marche une division bavaroise de 8 à 10,000 hommes sur Varsovie; il recevra en attendant mes ordres. Pressez l'arrivée du contingent saxon à Posen.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11795. — AU GÉNÉRAL D'HAUTPOUL.

Eylau, 9 février 1807.

Monsieur le Général d'Hautpoul, j'ai été extrêmement touché de la lettre que vous m'avez écrite. Votre blessure n'est pas de nature à priver votre fils de vos soins. Vous vivrez encore pour charger à la tête de votre intrépide division et vous couvrir d'une nouvelle gloire. Vous et vos enfants vous pouvez compter sur l'intérêt que je vous porte.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.

11796. — 58e BULLETIN DE LA GRANDE ARMÉE.

Preussich-Eylau, 9 février 1807.

COMBAT D'EYLAU.

A un quart de lieue de la petite ville de Preussich-Eylau est un plateau qui défend le débouché de la plaine. Le maréchal Soult ordonna au 46e et au 18e régiment de ligne de l'enlever. Trois régiments qui le défendaient furent culbutés. Mais au même moment, une colonne de cavalerie russe chargea l'extrémité de la gauche du 18e, et mit en désordre un de ses bataillons; les dragons de la division Klein s'en aperçurent à temps. Les troupes s'engagèrent dans la ville d'Eylau. L'ennemi avait placé dans une église et un cimetière plusieurs régiments. Il fit là une opiniâtre résistance; et, après un combat meurtrier de part et d'autre, la position fut enlevée à dix heures du soir. La division Legrand prit ses bivouacs au-devant de la ville, et la division Saint-Hilaire à la droite. Le corps du maréchal Augereau se plaça sur la gauche. Le corps du maréchal Davout avait, dès la veille, marché pour déborder Eylau et tomber sur le flanc gauche de l'ennemi, s'il ne changeait pas de position. Le maréchal Ney était en marche pour le déborder sur son flanc droit. C'est dans cette position que la nuit se passa.

BATAILLE D'EYLAU.

A la pointe du jour, l'ennemi commença l'attaque par une vive canonnade sur la ville d'Eylau et sur la division Saint-Hilaire.

L'Empereur se porta à la position de l'église que l'ennemi avait tant défendue la veille. Il fit avancer le corps du maréchal Augereau, et fit canonner le monticule par quarante pièces d'artillerie de sa Garde. Une épouvantable canonnade s'engagea de part et d'autre.

L'armée russe, rangée en colonnes, était à demi-portée de canon : tout coup frappait. Il parut un moment, aux mouvements de l'ennemi, qu'impatienté de tant souffrir il voulait déborder notre gauche. Au même moment, les tirailleurs du maréchal Davout se firent entendre et arrivèrent sur les derrières de l'armée ennemie. Le corps du maréchal Augereau déboucha en même temps en colonnes, pour se porter sur le centre de l'ennemi, et, partageant ainsi son attention, l'empêcher de se porter tout entier contre le corps du maréchal Davout; la division Saint-Hilaire déboucha sur la droite, l'un et l'autre devant manœuvrer pour se réunir au maréchal Davout. A peine le corps du maréchal Augereau et la division Saint-Hilaire eurent-ils débouché, qu'une neige épaisse, et telle qu'on ne distinguait pas à deux pas, couvrit les deux armées. Dans cette obscurité, le point de direction fut perdu, et les colonnes, s'appuyant trop à gauche, flottèrent incertaines. Cette désolante obscurité dura une demi-heure. Le temps s'étant éclairci, le grand-duc de Berg à la tête de la cavalerie, et soutenu par le maréchal Bessières à la tête de la Garde, tourna la division Saint-Hilaire et tomba sur l'armée ennemie; manœuvre audacieuse s'il en fut jamais, qui couvrit de gloire la cavalerie, et qui était devenue nécessaire dans la circonstance où se trouvaient nos colonnes. La cavalerie ennemie, qui voulut s'opposer à cette manœuvre, fut culbutée; le massacre fut horrible. Deux lignes d'infanterie russe furent rompues; la troisième ne résista qu'en s'adossant à un bois. Des escadrons de la Garde traversèrent deux fois toute l'armée ennemie.

Cette charge brillante et inouïe, qui avait culbuté plus de 20,000 hommes d'infanterie et les avait obligés à abandonner leurs pièces, aurait décidé sur-le-champ la victoire, sans le bois et quelques difficultés de terrain. Le général de division d'Hautpoul fut blessé d'un biscaïen. Le général Dahlmann, commandant les chasseurs de la Garde, et un bon nombre de ses intrépides soldats, moururent avec gloire. Mais les 100 dragons, cuirassiers ou soldats de la Garde que l'on trouva sur le champ de bataille, on les y trouva environnés de plus de 1,000 cadavres ennemis. Cette partie du champ de bataille fait horreur à voir.

Pendant ce temps, le corps du maréchal Davout débouchait derrière l'ennemi. La neige, qui, plusieurs fois dans la journée,

obscurcit le temps, retarda aussi sa marche et l'ensemble de ses colonnes.

Le mal de l'ennemi est immense; celui que nous avons éprouvé est considérable. Trois cents bouches à feu ont produit la mort de part et d'autre pendant douze heures. La victoire, longtemps incertaine, fut décidée et gagnée lorsque le maréchal Davout déboucha sur le plateau et déborda l'ennemi, qui, après avoir fait de vains efforts pour le reprendre, battit en retraite. Au même moment, le corps du maréchal Ney débouchait par Althof sur la gauche, et poussait devant lui le reste de la colonne prussienne échappée au combat de Deppen. Il vint se placer le soir au village de Schmoditten; et par là l'ennemi se trouva tellement serré entre les corps des maréchaux Ney et Davout, que, craignant de voir son arrière-garde compromise, il résolut, à huit heures du soir, de reprendre le village de Schmoditten. Plusieurs bataillons de grenadiers russes, les seuls qui n'eussent pas donné, se présentèrent à ce village; mais le 6e régiment d'infanterie légère les laissa approcher à bout portant et les mit dans une entière déroute. Le lendemain, l'ennemi a été poursuivi jusqu'à la rivière de Frisching. Il se retire au delà de la Pregel. Il a abandonné sur le champ de bataille 16 pièces de canon et ses blessés. Toutes les maisons des villages qu'il a parcourus la nuit en sont remplies.

Le maréchal Augereau a été blessé d'une balle. Les généraux Desjardins, Heudelet, Lochet, ont été blessés. Le général Corbineau a été enlevé par un boulet. Le colonel Lacué, du 63e, et le colonel Lemarois, du 43e, ont été tués par des boulets. Le colonel Bouvières, du 11e régiment de dragons, n'a pas survécu à ses blessures. Tous sont morts avec gloire. Notre perte se monte exactement à 1,900 morts et 5,700 blessés, parmi lesquels un millier, qui le sont grièvement, seront hors de service. Tous les morts ont été enterrés dans la journée du 10. On a compté sur le champ de bataille 7,000 Russes.

Ainsi l'expédition offensive de l'ennemi, qui avait pour but de se porter sur Thorn en débordant la gauche de la Grande Armée, lui a été funeste : 12 à 15,000 prisonniers, autant d'hommes hors de combat, 18 drapeaux, 45 pièces de canon, sont les trophées trop chèrement payés sans doute par le sang de tant de braves.

De petites contrariétés de temps, qui auraient paru légères dans toute autre circonstance, ont beaucoup contrarié les combinaisons du général français. Notre cavalerie et notre artillerie ont fait des merveilles. La Garde à cheval s'est surpassée; c'est beaucoup dire. La Garde à pied a été toute la journée l'arme au bras, sous le feu d'une épouvantable mitraille, sans tirer un coup de fusil ni faire aucun

mouvement; les circonstances n'ont point été telles qu'elle ait dû donner. La blessure du maréchal Augereau a été aussi un accident défavorable, en laissant, pendant le plus fort de la mêlée, son corps d'armée sans chef capable de le diriger.

Ce récit est l'idée générale de la bataille. Il s'est passé des faits qui honorent le soldat français ; l'état-major s'occupe de les recueillir.

La consommation en munitions à canon a été considérable ; elle a été beaucoup moindre en munitions d'infanterie.

L'aigle d'un des bataillons du 18e régiment ne s'est pas retrouvée ; elle est probablement tombée entre les mains de l'ennemi. On ne peut en faire un reproche à ce régiment : c'est, dans la position où il se trouvait, un accident de guerre ; toutefois l'Empereur lui en rendra une autre lorsqu'il aura pris un drapeau à l'ennemi.

Cette expédition est terminée, l'ennemi battu et rejeté à cent lieues de la Vistule. L'armée va reprendre ses cantonnements et rentrer dans ses quartiers d'hiver.

Moniteur du 24 février 1807.
(En minute au Dépôt de la guerre.)

11797. — NOTE POUR LE PRINCE DE BÉNÉVENT.

Preussich-Eylau, 10 février 1807.

Le ministre des relations extérieures enverra le bulletin, par un courrier extraordinaire, au général Andréossy, qu'il chargera de le faire passer à Constantinople. Il lui réitérera l'ordre d'envoyer un officier à Widdin, pour être centre de correspondance entre Constantinople, la Dalmatie et Varsovie. On donnera de l'argent à cet officier pour qu'il expédie fréquemment des courriers, afin de mettre une grande activité dans cette correspondance.

M. le prince de Bénévent écrira aussi au général Sebastiani pour lui faire connaître la belle position de l'Empereur et l'intention où est Sa Majesté de rejeter les Russes bien loin.

Il écrira aussi à cet ambassadeur que Sa Majesté ne serait pas éloignée d'envoyer, de la Dalmatie à Widdin, 25,000 hommes, si elle était assurée des vivres et s'il y avait là une bonne armée turque. Mais cela ne peut se faire que sur la demande de la Porte et avec un traité bien libellé.

NAPOLÉON.

Archives des affaires étrangères.

11798. — A L'IMPÉRATRICE.

Eylau, 11 février 1807, 3 heures du matin.

Je t'écris un mot, mon amie; tu dois avoir été bien inquiète. J'ai battu l'ennemi dans une mémorable journée, mais qui m'a coûté bien des braves. Le mauvais temps qu'il fait me porte à prendre mes cantonnements.

Ne te désole pas, je te prie; tout cela finira bientôt, et le bonheur de te voir me fera promptement oublier mes fatigues. Au reste, je n'ai jamais été si bien portant.

Le petit Tascher, du 4e de ligne, s'est bien comporté; il a eu une rude épreuve. Je l'ai appelé près de moi; je l'ai fait officier d'ordonnance; ainsi, voilà ses peines finies. Ce jeune homme m'intéresse.

Adieu, ma bonne amie; mille baisers.

NAPOLÉON.

Lettres de Napoléon à Joséphine, etc.

11799. — AU GÉNÉRAL DUROC.

Eylau, 11 février 1807.

Monsieur le Général Duroc, il ne faut pas envoyer à l'armée des farines sur des voitures venant de Breslau, parce qu'alors elles restent en chemin. C'est trop exiger des gens. D'ailleurs, nos derrières sont assez approvisionnés.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le comte Daru.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11800. — NOTE [1].

Eylau, 12 février 1807 [2].

On a trouvé à l'armée que le bulletin de la bataille d'Eylau avait exagéré nos pertes et qu'il était moins avantageux qu'il ne l'aurait dû être à l'armée. L'Empereur a dit à cette occasion : « Un père qui » perd ses enfants ne goûte aucun charme de la victoire. Quand le » cœur parle, la gloire même n'a plus d'illusions. »

Dépôt de la guerre.

[1] L'original de cette note est en entier de la main de l'Empereur. — [2] Date présumée.

11801. — A M. CAMBACÉRÈS.

Eylau, 12 février 1807.

Mon Cousin, depuis le 58e bulletin, il ne s'est rien passé de nouveau. L'ennemi se retire toujours derrière la Pregel. Dans peu de jours, je vais mettre mon armée en quartiers d'hiver. Tout ce qui revient des détails de la bataille est que la perte de l'ennemi a été triple de la nôtre, et la nôtre a été considérable, comme vous l'avez vu.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le duc de Cambacérès.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11802. — A M. DE TALLEYRAND.

Eylau, 12 février 1807.

Monsieur le Prince de Bénévent, je n'ai pas de nouvelles de vous depuis plusieurs jours. J'ai reçu les lettres de Constantinople et de Vienne que vous m'avez envoyées.

La perte de l'ennemi a été énorme. La mienne n'a été que trop considérable; telle qu'elle est évaluée dans le bulletin, elle est plutôt exagérée qu'atténuée.

Je pense que vous avez envoyé le bulletin à Vienne et à Constantinople.

Le temps se met au dégel. Je me porte on ne peut pas mieux.

NAPOLÉON.

Archives des affaires étrangères.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11803. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Eylau, 12 février 1807.

Mon Cousin, donnez l'ordre au général Chasseloup de faire reconnaître par des officiers du génie la rivière de la Passarge, depuis les lacs de Hohenstein jusqu'à la mer. Donnez-lui l'ordre également de reconnaître un emplacement pour jeter un pont du côté de Marienwerder, et de choisir un local où l'on puisse établir une bonne tête de pont. Si la pointe de la presqu'île de Montau pouvait servir pour cet objet, cela pourrait être de quelque utilité. Il faut que le commandant du génie fasse reconnaître le pays de Marienwerder jusqu'à la mer, ainsi que les différentes embouchures de la Vistule dans la mer. Vous lui ferez connaître également que mon intention est de pousser vigoureusement le siége de Danzig, et qu'il est surtout très-important d'achever les fortifications de Thorn, de Sierock, de Praga et de Modlin.

Donnez l'ordre aux marins de la Garde de se rendre à Thorn, ainsi qu'aux pontonniers de la Garde; ces pontonniers sont toujours du côté de Varsovie. Donnez l'ordre au général d'artillerie de diriger tous les pontons de l'armée sur Osterode, et de reconnaître, de concert avec le génie, un point du côté de Marienwerder pour jeter un pont sur la Vistule. Donnez également l'ordre au général de l'artillerie de préparer tous les moyens, en personnel et en matériel, pour pousser vigoureusement le siége de Danzig, mon intention étant de placer mon armée de manière à protéger le siége de cette place, qu'il est instant de prendre avant tout.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Empire.)

11804. — A M. DARU.

Eylau, 12 février 1807.

Monsieur Daru, le résultat de la bataille d'Eylau m'a donné 6,000 blessés. Je les ai fait évacuer sur Thorn. Mon intention est qu'à Thorn, Bromberg, Gnesen, Posen, il soit établi des hôpitaux pour les malades; c'est dans la direction de l'Oder qu'on doit les placer. Mes hôpitaux de Varsovie doivent diminuer. Mon intention n'est pas d'y avoir plus de 2,000 malades. Il n'en faut rien évacuer, mais empêcher qu'aucun malade soit dirigé sur ce point.

Comme la ligne de communication de l'armée passera par Thorn, et non par Varsovie, il faut que les souliers et effets d'habillement soient dirigés désormais sur Posen et Thorn.

Faites diriger de Posen, et même de Glogau, du biscuit et des farines sur Thorn. Faites redoubler les fabrications de Küstrin et de Stettin, pour les diriger également sur ce point. On peut aussi faire des établissements le long de la gauche de la Vistule, du côté de Danzig, mon intention étant de mettre mon armée en quartiers et de la disposer de la manière suivante : un corps à Bromberg, un autre à Liebstadt, un autre à Elbing, un autre à Osterode; la cavalerie sera en colonne depuis Thorn jusqu'à Osterode. Le 10e corps assiégera Danzig et Graudenz. Le grand quartier général sera à Thorn. Un corps occupera Varsovie, Pultusk, Sieroch, ainsi que toute l'armée polonaise, que je veux concentrer sur ce point, afin que le gouvernement puisse la diriger.

Je vous fais connaître ces dispositions générales afin que vous puissiez faire tous les préparatifs pour l'organisation de ces établissements. Par ce moyen, les communications de mon armée, depuis

Magdeburg jusqu'à Bromberg, se feront par des canaux. Ces dispositions ont pour but de couvrir le siége de Danzig et de Colberg, dont il est important que je m'empare avant de faire d'autres opérations. Il est donc nécessaire que vous donniez des ordres pour que tout ce qui arrivera à Posen soit dirigé dans ce sens, conformément aux nouvelles dispositions que je dois prendre.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le comte Daru.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11805. — AU GÉNÉRAL DUROC, A VARSOVIE.

Eylau, 12 février 1807.

Les bulletins vous auront instruit de ce qui s'est passé. L'ennemi continue toujours sa retraite. La tête des convois de pain commence à nous arriver, ce qui nous fait grand bien, car la pénurie des subsistances se faisait sentir.

J'imagine que Savary et Oudinot manœuvrent pour pouvoir, dans tous les cas, couvrir Varsovie.

Je n'ai pas de nouvelles du maréchal Mortier, et je suis en retard pour un courrier de Paris.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11806. — AU MARÉCHAL LANNES.

Eylau, 12 février 1807.

Je reçois votre lettre du 10 février. Je conçois toute la peine que vous éprouvez; mais il faut surmonter toute l'inquiétude que vous pouvez avoir, pour guérir promptement.

Nous avons eu une affaire fort chaude. La canonnade a fait de part et d'autre un mal épouvantable. Nous sommes restés douze heures nous mitraillant sans coups de fusil. L'ennemi a laissé sur le champ de bataille 4,000 cadavres; nous en avons laissé 12 ou 1500. Il nous a laissé 16 pièces de canon et quelques drapeaux. Il est actuellement réuni sur la Pregel. Augereau était malade à ne pas pouvoir monter à cheval; il a voulu s'y trouver, par zèle; mais, à la guerre, il faut de la santé, puisqu'il faut rester une partie de la nuit à cheval pour pouvoir connaître à ses affaires. Pensez donc à vous guérir, afin de pouvoir reprendre votre commandement dans une quinzaine.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11807. — AU GÉNÉRAL CLARKE, A BERLIN.

Eylau, 12 février 1807.

Vous aurez reçu les bulletins, qui vous auront fait connaître les événements qui se sont passés. L'ennemi se retire au delà de la Pregel, et je vais mettre mon armée en cantonnements. Le temps est au dégel.

Il y a des partisans qui arrêtent mes courriers; envoyez donc quelques colonnes de 100 hommes de cavalerie et de 3 ou 400 hommes d'infanterie pour nettoyer le pays et les mettre à la raison. Indépendamment du colonel Lambert, choisissez un officier de même force, et donnez-leur à chacun 200 hommes d'infanterie et 100 chevaux, pour se porter du côté de l'Oder et en chasser les partisans. J'écris au prince Jérôme d'en envoyer autant du côté de Krossen.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11808. — AU GÉNÉRAL LACUÉE.

Eylau, 12 février 1807.

Votre neveu est mort sur le champ de bataille à la tête de son régiment. Un boulet l'a frappé; il n'a point souffert. C'était un officier distingué que je regrette vivement.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11809. — AU ROI DE PRUSSE.

Camp impérial d'Eylau, 13 février 1807.

Monsieur mon Frère, j'envoie près de Votre Majesté le général Bertrand, mon aide de camp, qui a toute ma confiance. Il lui dira des choses qui, j'espère, lui seront agréables. Qu'elle croie que ce moment est le plus beau de ma vie; je me flatte qu'il sera l'époque d'une amitié durable entre nous.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11810. — INSTRUCTIONS POUR LE GÉNÉRAL BERTRAND.

Eylau, 13 février 1807.

M. le général Bertrand dira à M. de Zastrow qu'il n'a qu'à venir avec des pleins pouvoirs, lui ou tout homme qui inspire la même confiance que lui; et la paix, rendant les États du Roi jusqu'à l'Elbe, sera signée; que la note du ministre de Russie a produit cet effet; que l'Empereur a été peu satisfait, dans de si grandes questions, du

peu d'empressement que le cabinet de Saint-Pétersbourg mettait à tirer les peuples de Prusse de la situation où ils se trouvent;

Qu'un congrès où serait appelée l'Angleterre ne finira pas dans deux ans, et que les peuples de Prusse ne peuvent plus rester longtemps dans cet état de désorganisation et de désordre;

Que d'ailleurs la Russie n'a rien à offrir à l'Empereur en compensation du rétablissement de la Maison de Prusse, et que celle-ci, si elle croyait redevoir sa couronne à la Russie, en conserverait un sentiment de vasselage très-contraire aux intérêts de l'Empereur; que ce n'est pas que l'Empereur se refuse à faire la paix avec la Russie; ces deux États ont peu de chose à discuter entre eux, et quelques îles éloignées que pourrait céder l'Angleterre n'équivaudraient pas aux sentiments de gloire que pourrait à juste titre s'attirer cette nation, si, moyennant ces cessions, elle pouvait penser que c'est elle qui a rétabli la Maison de Prusse;

Que la Prusse peut d'ailleurs se conduire comme elle voudra envers la Russie; que Sa Majesté n'exige aucun mystère, mais qu'elle veut seule avoir la gloire de réorganiser, d'une manière ou d'autre, la nation prussienne, dont la puissance, plus ou moins forte, est nécessaire à toute l'Europe.

Il laissera entrevoir que, quant à la Pologne, depuis que l'Empereur la connaît, il n'y attache plus aucun prix.

Il laissera entrevoir que cette démarche est aigre et douce :

Que, dans la nécessité où l'Empereur croit être de rétablir une barrière entre la France et la Russie, il faut que la trône de Prusse soit occupé par la Maison de Brandebourg ou par toute autre; mais qu'elle sache que c'est l'Empereur seul qui, de plein gré, l'a remise sur le trône.

Il dira que l'on est très-malheureux en Prusse, et le trône de Berlin ne doit plus rester vacant, et le pays sans administration et gouvernement.

NAPOLÉON.

DISCOURS DU GÉNÉRAL BERTRAND AU ROI DE PRUSSE

(QU'IL NE LUI DONNERA PAS PAR ÉCRIT).

Sire, l'Empereur Napoléon m'envoie près de Votre Majesté pour lui offrir de la remettre en possession de ses États. Il veut avoir la gloire de faire finir les malheurs qui pèsent sur huit millions d'hommes. Il veut que les enfants de Votre Majesté et son peuple reconnaissent qu'il s'est porté à cette démarche par esprit de véritable gloire, par souvenir de l'amitié que Votre Majesté lui a montrée en d'autres circon-

stances, et enfin il attache du prix à ce que son rétablissement sur son trône soit l'effet de sa politique et de son amitié. Il croit ces sentiments propres à effacer dans l'esprit de votre Maison et dans celui de vos peuples le souvenir des événements qui viennent de se passer, et à cimenter entre les deux nations une éternelle amitié, que veulent leur situation et les circonstances territoriales où elles se trouvent.

Archives de l'Empire.

11811. — AU GÉNÉRAL DUROC.

Eylau, 13 février 1807, minuit.

Il paraît que des Cosaques se sont fait voir du côté de Willenberg. J'imagine que Savary y aura marché. Nous sommes ici dans la même situation. Tous mes blessés sont près d'être évacués; nos avant-postes sont du côté de Kœnigsberg, et l'armée ennemie paraît être réunie de ce côté-là. Il n'y a du reste rien de nouveau.

J'ai envoyé l'ordre au prince Jérôme d'envoyer une division de Bavarois à Varsovie; elle sera sous les ordres du prince royal. Comme les ordres sont souvent interceptés, envoyez-les par duplicata. Je vous envoie copie d'une circulaire faite par les Prussiens sur la bataille; elle a cela de précieux, qu'elle constate qu'ils avouent avoir perdu 20,000 hommes. La prise et la reprise de la ville est une chose absurde [1]. On a relevé sur le champ de bataille 24 pièces de canon.

Que font Talleyrand et Maret? Je n'ai pas de lettre de vous depuis le 9.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11812. — AU GRAND-DUC DE BERG, A GROSS-LAUTH.

Eylau, 14 février 1807, midi.

Si le général Bertrand n'est pas passé aujourd'hui, vous lui donnerez l'ordre de se rendre auprès du maréchal Davout, qui a devant lui des Prussiens. Il enverra un parlementaire au général l'Estocq, en lui faisant connaître qu'un aide camp de l'Empereur, chargé d'une mission près le roi de Prusse, est depuis deux jours aux avant-postes des Russes, qui paraissent ne pas se soucier de le laisser passer; qu'il lui demande s'il veut qu'il le lui envoie, pour le faire passer à Memel.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

[1] Voir la note de la pièce 11815.

11813. — A L'IMPÉRATRICE.

Eylau, 14 février 1807.

Mon amie, je suis toujours à Eylau. Ce pays est couvert de morts et de blessés. Ce n'est pas la belle partie de la guerre; l'on souffre, et l'âme est oppressée de voir tant de victimes.

Je me porte bien. J'ai fait ce que je voulais, et j'ai repoussé l'ennemi en faisant échouer ses projets.

Tu dois être inquiète, et cette pensée m'afflige. Toutefois, tranquillise-toi, mon amie, et sois gaie.

Tout à toi. NAPOLÉON.

Dis à Caroline et à Pauline que le grand-duc et le prince se portent très-bien.

Lettres de Napoléon à Joséphine, etc.

11814. — AU PRINCE EUGÈNE.

Eylau, 14 février 1807.

Mon Fils, votre aide de camp Lacroix vous dira ce qui s'est passé ici; il a lui-même chargé avec les chasseurs de la Garde, qui se sont couverts de gloire. Je ne puis vous répondre à présent sur des détails; mettez tous vos soins à bien organiser votre armée, et à la mettre en bon état.

NAPOLÉON.

Comm. par S. A. I. Mme la duchesse de Leuchtenberg.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11815. — 59e BULLETIN DE LA GRANDE ARMÉE.

Preussich-Eylau, 14 février 1807.

L'ennemi prend position derrière la Pregel. Nos coureurs sont sur Kœnigsberg; mais l'Empereur a jugé convenable de mettre son armée en quartiers, en se tenant à portée de couvrir la ligne de la Vistule.

Le nombre de canons qu'on a pris depuis le combat de Bergfriede se monte à près de soixante. Les vingt-quatre que l'ennemi a laissés à la bataille d'Eylau viennent d'être dirigés sur Thorn.

L'ennemi a fait courir la notice ci-jointe [1]. Tout y est faux. L'en-

[1] « Le 8, il y a eu une bataille sanglante à Preussich-Eylau. Deux fois les Français ont été maîtres de la ville, mais à la fin le prince Bagration est arrivé avec une forte colonne qui a emporté la ville à la baïonnette. Le général

nemi a attaqué la ville et a été constamment repoussé. Il avoue avoir perdu 20,000 hommes, tués et blessés. Sa perte est beaucoup plus forte. La prise de neuf aigles est aussi fausse que la prise de la ville.

Le grand-duc de Berg a toujours son quartier général à Wittenberg, tout près de la Pregel.

Le général d'Hautpoul est mort de ses blessures. Il a été généralement regretté. Peu de soldats ont eu une fin plus glorieuse. Sa division de cuirassiers s'est couverte de gloire à toutes les affaires. L'Empereur a ordonné que son corps serait transporté à Paris.

Le général de cavalerie Bonardi Saint-Sulpice, blessé au poignet, ne voulut point aller à l'ambulance et fournit une seconde charge. Sa Majesté a été si contente de ses services, qu'elle l'a nommé général de division.

Le maréchal Lefebvre s'est porté le 12 sur Marienwerder. Il y a trouvé sept escadrons prussiens, les a culbutés, leur a pris 300 hommes, parmi lesquels un colonel, un major et plusieurs officiers, et 250 chevaux. Ce qui a échappé à ce combat s'est réfugié dans Danzig.

Moniteur du 5 mars 1807.
(En minute au Dépôt de la guerre.)

11816. — A L'ARMÉE.

Preussich-Eylau, 16 février 1807.

Soldats, nous commencions à prendre un peu de repos dans nos quartiers d'hiver, lorsque l'ennemi a attaqué le Ier corps et s'est présenté sur la basse Vistule. Nous avons marché à lui, nous l'avons poursuivi l'épée dans les reins pendant l'espace de quatre-vingts lieues. Il s'est réfugié sous les remparts de ses places et a repassé la Pregel. Nous lui avons enlevé, aux combats de Bergfriede, de Deppen, de Hof, à la bataille d'Eylau, 65 pièces de canon, 16 drapeaux, et tué, blessé ou pris plus de 40,000 hommes. Les braves qui, de notre côté, sont restés sur le champ d'honneur, sont morts d'une mort glorieuse : c'est la mort des vrais soldats. Leurs familles auront des droits constants à notre sollicitude et à nos bienfaits.

Ayant ainsi déjoué tous les projets de l'ennemi, nous allons nous rapprocher de la Vistule et rentrer dans nos cantonnements. Qui

l'Estocq, avec son corps, a pris l'ennemi en flanc, ce qui a décidé la victoire en faveur des Russes. Les Russes ont perdu 20,000 hommes tués ou blessés, dont 8 généraux et 400 officiers. Les Français doivent avoir perdu 30,000 hommes; 7 aigles ont été prises et portées à Kœnisberg. Le quartier général russe s'est rendu à Wittenberg. »

osera en troubler le repos s'en repentira; car, au delà de la Vistule comme au delà du Danube, au milieu des frimas de l'hiver comme au commencement de l'automne, nous serons toujours les soldats français, et les soldats français de la Grande Armée.

NAPOLÉON.

Moniteur du 4 mars 1807.
(En minute au Dépôt de la guerre.)

11817. — A L'IMPÉRATRICE.

Eylau, 17 février 1807, 3 heures du matin.

Je reçois ta lettre, qui m'informe de ton arrivée à Paris. Je suis bien aise de t'y savoir. Je me porte bien.

La bataille d'Eylau a été très-sanglante et fort opiniâtre. Corbineau a été tué; c'était un fort brave homme; je m'étais fort affectionné à lui.

Adieu, mon amie; il fait ici chaud comme au mois d'avril; tout dégèle.

Je me porte bien. NAPOLÉON.

Lettres de Napoléon à Joséphine, etc.

11818. — A M. CAMBACÉRÈS.

Eylau, 17 février 1807.

Mon Cousin, l'armée rentre dans ses cantonnements; le froid a tout à fait cessé. Malgré d'assez grandes fatigues, je me porte très-bien. La bataille d'Eylau a été fort sanglante. Je vais me rendre, dans peu de jours, à Thorn, et de là à Varsovie. Je vous écrirai en détail sur toutes les affaires qui sont restées en arrière.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le duc de Cambacérès.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11819. — A M. FOUCHÉ.

Eylau, 17 février 1807.

Nous avons eu ici une bataille assez sanglante, puisqu'elle me coûte plus de 1,500 hommes tués et pas loin de 6,000 blessés. Vous aurez vu par la relation qu'ont faite les Russes, qu'ils se sont attribué la victoire; c'est ainsi qu'ils ont fait à Pultusk et Austerlitz. Ils ont été poursuivis l'épée dans les reins, sous le canon de Kœnigsberg; nos avant-postes sont là en ce moment. Ne voyant plus rien à faire, j'ai ramené mon armée dans ses cantonnements.

L'ennemi a perdu 15 ou 16 généraux tués. Sa perte a été immense; cela a été une véritable boucherie.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11820. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Eylau, 17 février 1807.

Donnez l'ordre au prince Jérôme de faire partir, vingt-quatre heures après la réception du présent ordre, pour Varsovie, la moitié de l'infanterie, de la cavalerie et de l'artillerie bavaroises qui sont sous ses ordres. Ces troupes, sous le commandement du général Deroy, se rendront à Varsovie, pour y être sous les ordres du prince de Bavière, et feront partie de l'aile droite de l'armée. Je suppose qu'elles formeront à peu près 10,000 hommes. Il faut que le prince Jérôme envoie les meilleures troupes.

Écrivez au maréchal Soult pour qu'il donne l'ordre à son ordonnateur de faire diriger ses vivres sur Plock, Ciechanow, vers la nouvelle position qu'il va prendre du côté d'Osterode.

Écrivez à l'intendant général de faire diriger tous les jours, des magasins de Varsovie sur l'armée, 25 à 30,000 rations de pain par jour, en suivant une route derrière la Wkra. L'état-major fera tracer cette route, qui est moins exposée aux incursions des Cosaques et même un peu plus courte.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11821. — AU GÉNÉRAL DUROC.

Eylau, 17 février 1807.

Je reçois votre lettre du 13. Schweidnitz ayant été pris, voyez le prince royal de Bavière, pour lui faire connaître que j'ordonne la formation d'une division bavaroise, qui se tiendra à Pultusk et sera sous ses ordres. Écrivez au prince Jérôme de faire partir cette division; qu'elle forme juste la moitié des troupes bavaroises qui sont en Silésie, tant en infanterie qu'en cavalerie et artillerie.

Je désire que vous alliez visiter le pont et les travaux de Sierock. Il faut surtout que les retranchements dans la presqu'île puissent mettre à l'abri les troupes qu'on mettrait pour la défense de Brok. Écrivez à Savary qu'au lieu de m'envoyer tous les jours un rapport de la situation de son corps et de ce que fait l'ennemi, je ne reçois rien de lui. J'apprends, par le public, que le général de division Beker

a été blessé; comment l'a-t-il été? Et qu'est-ce que c'est que tout cela? Il faudrait voir le prince Poniatowski. Ce qu'il pourrait faire de mieux pour l'armée, ce serait de fournir un grand nombre d'hommes à cheval pour nous garantir des Cosaques. On dit qu'ils sont très-propres à cette guerre. Savary nous a laissé intercepter nos communications par quelques misérables Cosaques et a laissé délivrer 3,000 prisonniers.

Faites-moi connaître où en sont les travaux de Praga, tant pour l'armement que pour les fortifications, et quand est-ce qu'ils pourront m'inspirer quelque confiance.

L'armée va se trouver ralliée à peu près sur la position centrale d'Osterode; elle est éloignée de trente lieues de Pultusk et d'autant de l'embouchure de la Vistule.

Si, jusqu'à ce que les manutentions soient organisées, l'intendant peut vous envoyer là des convois de pain, cela nous sera d'une grande utilité.

Il me semble que j'avais ordonné qu'il n'y eût aucun mouvement rétrograde; le trésor qui était arrivé près de Varsovie, il fallait le laisser arriver. En général, j'aime mieux que tout arrive sur Thorn, parce que de Thorn à Küstrin il n'y a pas plus loin que de Thorn à Varsovie, et qu'on épargne aux convois quarante lieues de route.

Faites-moi connaître comment se trouve le maréchal Lannes.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11822. — 60e BULLETIN DE LA GRANDE ARMÉE.

Preussich-Eylau, 17 février 1807.

La reddition de la Silésie avance. La place de Schweidnitz a capitulé. Le gouverneur prussien de la Silésie a été cerné dans Glatz, après avoir été forcé dans la position de Frankenstein et de Neurode par le général Lefebvre. Les troupes de Wurtemberg se sont fort bien comportées dans cette affaire. Le régiment bavarois de la Tour et Taxis, commandé par le colonel Siedwitz, et le 6e régiment de ligne bavarois, commandé par le colonel Baker, se sont fait remarquer. L'ennemi a perdu dans ces combats une centaine d'hommes tués et 300 faits prisonniers.

Le siége de Kosel se poursuit avec activité.

Depuis la bataille d'Eylau, l'ennemi s'est rallié derrière la Pregel. On concevait l'espoir de le forcer dans cette position, si la rivière fût restée gelée; mais le dégel continue, et cette rivière est une barrière au delà de laquelle l'armée française n'a pas intérêt de le jeter.

Du côté de Willenberg, 3,000 prisonniers russes ont été délivrés par un parti de 1,000 Cosaques.

Le froid a entièrement cessé, la neige est partout fondue, et la saison actuelle nous offre le phénomène, au mois de février, du temps de la fin d'avril.

L'armée entre dans ses cantonnements.

Moniteur du 4 mars 1807.
(En minute au Dépot de la guerre.)

11823. — A L'IMPÉRATRICE.

Landsberg, 18 février 1807, 3 heures du matin.

Je t'écris deux mots. Je me porte bien. Je suis en mouvement pour mettre mon armée en quartiers d'hiver.

Il pleut et dégèle comme au mois d'avril. Nous n'avons pas encore eu une journée froide.

Adieu, mon amie. Tout à toi.

NAPOLÉON.

Lettres de Napoléon à Joséphine, etc.

11824. — A M. CAMBACÉRÈS.

Landsberg, 18 février 1807.

Mon Cousin, les affaires ici vont fort bien. Mon armée entre en quartiers. Je désire beaucoup lui procurer un mois ou six semaines de repos. Les Russes ont été tellement matés, qu'il est probable qu'ils resteront tranquilles. Dans peu de jours, je vais établir mon quartier à Osterode, et j'irai peut-être faire un tour à Varsovie.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le duc de Cambacérès.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11825. — AU GÉNÉRAL DUROC.

Landsberg, 18 février 1807.

Je suis arrivé à Landsberg; j'établirai dans peu mon quartier général à Osterode, et, quand les quartiers seront établis, je me rendrai peut-être à Varsovie, et ensuite j'établirai ma demeure fixe à Thorn. Donnez des ordres afin que ma Maison y soit établie le mieux possible. Donnez-moi des renseignements sur les ouvrages de Sierock et de Praga; il me tarde d'apprendre qu'ils sont en état. S'il y a encore du biscuit à Pultusk, faites-le diriger sur Osterode. Voyez le gouver-

nement polonais afin qu'il me soit fourni 3 à 4,000 hommes de cavalerie pour opposer aux Cosaques. Au lieu de diminuer la levée noble, il serait plus convenable de la régulariser et de l'envoyer sur Osterode. Si le dégel a eu lieu, il faudrait faire construire un petit pont entre Sierock et la presqu'île, et il faudrait faire avancer deux bataillons polonais et cinq cents cavaliers pour balayer les Cosaques jusqu'à Wyszkow. Je vous envoie l'ordre du jour, mais je suppose que vous l'avez reçu; il faut lui donner de la publicité. Mes blessés sont évacués; mais il est urgent qu'on s'occupe des hôpitaux à Thorn et entre Thorn et Posen.

Dites à Talleyrand et Maret que j'ai reçu leurs dépêches, et que, si je tarde à me rendre à Varsovie, je leur donnerai rendez-vous pour travailler avec moi.

La lettre pour le ministre Schulenburg ne lui a pas été remise. Envoyez-lui d'autres passe-ports. Mon intention n'est pas de nuire à ce vieillard. Il se trouve en ce moment à Danzig.

Allez de l'avant pour la formation de six cents gardes polonais; je désirerais beaucoup les avoir dans un mois. Parlez sérieusement au gouvernement et au prince Poniatowski sur l'organisation de 3 à 4,000 hommes de cavalerie que je veux opposer aux Cosaques.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11826. — AU MARÉCHAL LEFEBVRE, COMMANDANT LE 10e CORPS.

Landsberg, 18 février 1807.

Je reçois votre lettre. Votre gloire est attachée à la prise de Danzig; c'est là qu'il faut vous rendre. Le corps du général Ménard doit être arrivé, les Saxons doivent être à Posen; les Polonais sont depuis longtemps en position : réunissez toutes ces forces, cernez Danzig, jetez un pont à Dirschau, afin de pouvoir communiquer avec mon quartier général, que je vais établir à Osterode.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11827. — 61e BULLETIN DE LA GRANDE ARMÉE.

Landsberg, 18 février 1807.

La bataille d'Eylau avait d'abord été présentée par plusieurs officiers ennemis comme une victoire. On fut dans cette croyance à Kœnigsberg toute la matinée du 9. Bientôt le quartier général et toute l'armée russe arrivèrent. L'alarme alors devint grande. Peu de temps

après, on entendit des coups de canon, et l'on vit les Français maîtres d'une petite hauteur qui dominait tout le camp russe.

Le général russe a déclaré qu'il voulait défendre la ville; ce qui a augmenté la consternation des habitants, qui disaient : « Nous allons éprouver le sort de Lubeck. » Il est heureux pour cette ville qu'il ne soit pas entré dans les calculs du général français de forcer l'armée russe dans cette position.

Le nombre des morts dans l'armée russe, en généraux et en officiers, est extrêmement considérable.

Par la bataille d'Eylau, plus de 5,000 blessés russes restés sur le champ de bataille, ou dans les ambulances environnantes, sont tombés au pouvoir du vainqueur. Partie sont morts, partie, légèrement blessés, ont augmenté le nombre des prisonniers. 1,500 viennent d'être rendus à l'armée russe. Indépendamment de ces 5,000 blessés, qui sont restés au pouvoir de l'armée française, on calcule que les Russes en ont eu 15,000.

L'armée vient de prendre ses cantonnements. Les pays d'Elbing, de Liebstadt, d'Osterode, sont les plus belles parties de ces contrées; ce sont ceux que l'Empereur a choisis pour y établir sa gauche.

Le maréchal Mortier est entré dans la Poméranie suédoise. Stralsund a été bloqué. Il est à regretter que l'ennemi ait mis le feu sans raison au beau faubourg de Knipper. Cet incendie offrait un spectacle horrible. Plus de 2,000 individus se trouvent sans maisons et sans asile.

Moniteur du 4 mars 1807.
(En minute au Dépôt de la guerre.)

11828. — A M. DE TALLEYRAND.

Liebstadt, 19 février 1807.

Monsieur le Prince de Bénévent, je reçois votre lettre du 15. J'établis demain mon quartier général à Osterode. L'ennemi n'a pas quitté sa position derrière la Pregel. Du moment que j'aurai tout établi ici, j'irai probablement faire un tour à Varsovie. J'y donnerai audience à l'ambassadeur persan. Vous pouvez, en attendant, traiter les affaires avec lui. Après cela, il faudra qu'il aille à Paris pour prendre une véritable idée de la France. Je recevrai aussi l'ambassadeur ottoman.

NAPOLÉON.

Archives des affaires étrangères
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11829. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Freimarkt, 19 février 1807.

Nommez un officier pour faire les fonctions d'inspecteur et inspecter les dépôts de la Grande Armée, afin d'accorder leur retraite ou pension aux hommes hors d'état de servir. Je vois que, sur les états de Stettin, de Küstrin et de Varsovie, on porte un grand nombre d'individus comme hors de service.

Donnez ordre qu'on fasse partir des dépôts de Küstrin et de Stettin tous les hommes appartenant aux différents corps d'armée, en état de faire la guerre, et qu'on ait soin qu'ils soient bien armés.

Défendez qu'on recrute parmi les prisonniers pour les corps polonais ; ils finissent par déserter et rentrer à l'ennemi. Faites aussi bien connaître que je n'entends pas qu'aucun étranger soit admis dans les régiments suisses. Je suis instruit qu'on recrute en France parmi les prisonniers de guerre pour ces régiments ; je n'y veux que des Suisses.

Donnez ordre que le détachement de 3,000 hommes de troupes hollandaises qui avait été envoyé à Cassel soit renvoyé à Hambourg, lorsqu'il ne sera plus utile dans le gouvernement de Cassel.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11830. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Liebstadt, 19 février 1807.

Donnez l'ordre que tous les constructeurs de fours de l'armée se rendent sans délai à Osterode pour y construire dix fours. On choisira des emplacements pour des magasins capables de contenir de la farine pour un million de rations de pain et cinq cent mille rations de biscuit.

Donnez l'ordre aux généraux d'artillerie et du génie de faire construire sans délai deux ponts sur la Vistule ; le premier à Marienburg, l'autre près de Marienwerder.

Donnez l'ordre au général du génie Kirgener de se rendre à Thorn, pour y reconnaître les travaux à faire pour fortifier cette ville et la tête de pont sur la rive gauche de la Vistule, et donner à ces travaux la direction et l'activité convenables.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11831. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Liebstadt, 19 février 1807.

Il y aura une route directe d'Osterode à Varsovie, qui passera par Zakroczym, Plonsk, Racionz, Szrensk, Soldau, Gilgenburg et Osterode. Il sera nécessaire à cet effet de rétablir le pont de Zakroczym. Jusqu'à ce qu'il soit rétabli, on pourra passer le pont de Zegrz pour regagner la route à Szrensk. Mais vous sentez que je mets de l'importance à ce que la route passe derrière la Wkra; cette rivière a déjà dû être reconnue. Chargez le commandant de Modlin du commandement de toute cette rivière, de la parcourir afin de reconnaître les lieux où il devra placer des postes pour la mettre à l'abri des incursions des Cosaques dans les moments d'expédition.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11832. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Liebstadt, 19 février 1807.

Faites faire trois reconnaissances :

1° De tous les lacs et rivières qui environnent Osterode et lient la position de Hohenstein avec Saalfeld et Deutsch-Eylau;

2° Celle de la rivière la Passarge depuis sa source jusqu'à la mer;

3° Celle de l'Alle depuis Guttstadt jusqu'à Neidenburg.

On marquera les ponts, les gués, la profondeur et largeur des eaux.

On fera connaître en quoi cette ligne peut être bonne pour couvrir la ligne de cantonnement.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11833. — AU GRAND-DUC DE BERG.

Liebstadt, 19 février 1807.

Expédiez un officier à M. Durosnel; faites-lui connaître qu'il doit garder sa position; qu'après-demain il aura là un corps d'armée; que, cependant, s'il était forcé par des forces supérieures, il doit se retirer sur Holland par Mühlhausen; qu'il me fasse connaître les ressources de la ville qu'il occupe, et la quantité de bâtiments qu'on trouve sur le Frische-Haff.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11834. — AU GÉNÉRAL DUROC.

Liebstadt, 19 février 1807.

J'ai reçu votre lettre du 15 février. Toutes les lettres que vous m'avez écrites, je les ai toutes reçues; la route n'a été interceptée qu'un moment, ce qui est le résultat de la contre-marche qu'a faite le général Savary. Jusqu'à cette heure l'ennemi n'a point bougé de Kœnigsberg; il a eu beaucoup de mal. L'armée entre en quartiers d'hiver derrière la Passarge. Mon quartier général sera établi à Osterode. Aussitôt que tout sera assis, je viendrai faire un tour à Varsovie. Mon intention est de communiquer d'ici à Varsovie directement. J'ai ordonné au major général de tracer la route; il n'y a que cinquante lieues, tandis que par Thorn il y en a près de cent.

Le temps s'est remis au froid et il neige beaucoup, ce qui me fait espérer que vous aurez pu faire partir les 25,000 rations de pain tous les jours, jusqu'à ce que nous soyons organisés. Vous trouverez ci-joint la route que j'ai désignée; elle est couverte par l'Omulew et l'Orzyca; elle l'est encore par la Wkra. On peut diriger ici non-seulement le biscuit et le pain, mais encore des farines. Je vais établir des magasins et une manutention à Osterode, comme il faut qu'on en établisse à Thorn. Si Rapp était disponible, je verrais avec plaisir qu'il se rendît à Thorn pour commander la ville, d'où il correspondrait avec moi pour mettre de l'ordre dans tout ce qui est administration et hôpitaux.

L'intendant recevra demain l'ordre de cantonnement et toutes les dispositions que j'ai prises pour l'administration de l'armée. Faites envoyer un commissaire polonais pour organiser la route telle qu'elle est indiquée. J'ai des nouvelles de Savary, du 16; je n'en ai pas du 17. J'imagine que l'ennemi a battu en retraite. On peut considérer la campagne comme finie. Que Lemarois fasse partir tous ses dépôts pour Osterode et Thorn.

Je vous ai demandé un rapport sur Sierock et Praga. J'attache une grande importance à ces travaux.

Je verrai avec plaisir qu'on donne des fêtes pour la victoire d'Eylau, qu'on chante un *Te Deum* à Varsovie, et qu'on fasse tout ce qui peut donner de l'éclat. Il ne faut pas que l'on m'attende pour cela; c'est inutile au contraire.

Je continue à laisser encore le grand quartier général à Varsovie.

Faites-moi connaître si les dispositions que j'ai prescrites pour l'artillerie de Sierock et Praga sont exécutées. Il faut garder les cartouches à Varsovie, non-seulement pour le 5e corps, mais aussi dans

l'hypothèse que la guerre pourrait s'approcher de Pultusk, et sans doute qu'il en faudra davantage. Le dégel qu'il a fait hier m'a beaucoup contrarié.

Faites-moi connaître où est le 2e régiment polonais qu'on a organisé à Plock.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11835. — A M. CAMBACÉRÈS.

Liebstadt, 20 février 1807.

Mon Cousin, vous aurez reçu les bulletins des événements qui ont eu lieu ici. Le général Savary, commandant le 5e corps, soutenu par la réserve des grenadiers du général Oudinot, a battu le général Essen à Ostrolenka le 16, et lui a pris 8 pièces de canon, 2 drapeaux, et fait 1,200 prisonniers. Vous pouvez toujours faire mettre cette note dans *le Moniteur*. Je crois que cet événement finira la campagne. Mon armée entre en cantonnements derrière la Passarge. Mon quartier impérial sera à Osterode. L'ambassadeur de la Perse et celui de la Porte arrivent à Varsovie, où je me rendrai sous peu de jours.

Je vois avec plaisir que le code de commerce avance et qu'il pourra être présenté à la prochaine session.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le duc de Cambacérès.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11836. — A M. FOUCHÉ.

Liebstadt, 20 février 1807.

J'ai reçu votre lettre du 4 février. Je vois avec plaisir que la conscription marche bien. Vous avez vu que nous avons eu une affaire fort sanglante à Eylau le 8; ma droite en a eu une autre à Ostrolenka le 16; dans l'une et l'autre les Russes ont été battus.

Je n'attache aucune importance à Kosciuszko; il ne jouit point dans le pays de l'estime qu'il croit; d'ailleurs sa conduite prouve qu'il n'est qu'un sot. Il faut donc le laisser faire ce qu'il veut, sans y porter aucun empressement.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11837. — A M. FOUCHÉ.

Liebstadt, 20 février 1807.

Les quatre régiments suisses engagent des prisonniers prussiens; de sorte que j'aurais l'extraordinaire politique d'avoir mes ennemis

pour garder la France. Je ne veux pas de Prussiens, je ne veux que des Suisses. J'ai fait connaître cela au ministre de la guerre. Veillez-y de votre côté. On a une rage pour les prisonniers qui ne se conçoit pas.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11838. — AU GÉNÉRAL DEJEAN.

Liebstadt, 20 février 1807.

Monsieur Dejean, je ne puis que vous témoigner mon extrême mécontentement de ce qu'on recrute, parmi les prisonniers prussiens et même parmi les Gardes du roi de Prusse, pour les régiments suisses. En vérité, c'est une folie; c'est mettre les armes à la main à mes ennemis. Ordonnez une revue de rigueur des quatre régiments, et que tout ce qui est Prussien, ou qui n'est pas Suisse, soit sur-le-champ renvoyé. En cas d'événements, vous verriez ces hommes passer du côté de l'ennemi. Je vous ai fait connaître mes intentions là-dessus. Je ne puis que vous témoigner mon mécontentement de ce que vous n'y tenez pas la main.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11839. — A M. MARET, A VARSOVIE.

Liebstadt, 20 février 1807.

Monsieur Maret, je n'ai point reçu de lettres de vous par le dernier courrier. Il est convenable que vous m'instruisiez régulièrement de ce qui se passe. On m'a annoncé 900 Polonais arrivés à Osterode, ce qui m'a fait grand plaisir; je désirerais en avoir plusieurs milliers pour opposer aux Cosaques. Si, par les renseignements que vous donnent mes courriers, le chemin d'Osterode à Varsovie derrière la Wkra est assez sûr et beau, je ne vois pas d'inconvénient que vous vous rendiez à Osterode pour me présenter les signatures. Il faudrait faire ce voyage lestement en traîneau ou calèche du pays, car vous allongeriez beaucoup de venir par Thorn.

Concertez-vous avec M. Daru pour renvoyer à Paris tous les auditeurs inutiles et qui perdent ici leur temps; qui, peu accoutumés aux événements de la guerre, écrivent beaucoup de bêtises à Paris. Il est inutile que M. l'archichancelier envoie désormais le travail des ministres par un auditeur. Ce travail peut être apporté par un officier qu'expediera le ministre Dejean, et ce sera par des officiers d'état-major qui devront rejoindre leurs corps et qui auront d'ailleurs pour

instruction d'observer ce qui se passe sur les derrières. Par ce moyen, ce voyage me sera plus utile et plus sûr. Écrivez-en au ministre Dejean et à M. l'archichancelier. Le ministre pourra même donner à ces officiers des instructions particulières sur les renseignements qu'ils doivent recueillir; ils pourront même en recevoir du maréchal Kellermann et du général Clarke.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le duc de Bassano.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11840. — A M. TALLEYRAND.

Liebstadt, 20 février 1807

Monsieur le Prince de Bénévent, je reçois votre lettre du 16 à dix heures du soir. Les ennemis n'ont pas perdu 14,000 hommes, mais plus de 30,000. Vous aurez appris la nouvelle du combat d'Ostrolenka, qui a eu lieu le 16. Vous vous serez formé par le bulletin une idée exacte des événements qui ont eu lieu. Je connais l'impatience que vous avez de vous rapprocher de moi; je le désire aussi beaucoup. Je serai demain à Osterode. Mon armée prend ses quartiers d'hiver entre la Passarge et la Vistule. Je me déciderai là, selon les circonstances, à vous appeler à Thorn ou à me rendre moi-même pour un moment à Varsovie.

NAPOLÉON.

Archives des affaires étrangères.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11841. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Liebstadt, 20 février 1807.

Donnez ordre que les détachements de cavalerie du dépôt de Lenczyca se rendent à Culm, hormis ceux qui appartiennent aux quatre régiments de dragons de la division Beker et à la cavalerie du 5e corps.

Donnez des ordres au général Songis pour que les fusils soient délivrés aux Polonais comme je l'avais ordonné.

Écrivez au prince Poniatowski que la légion du Nord a besoin d'officiers; qu'en général le nombre d'officiers polonais instruits est peu considérable; qu'il faut employer ceux qui viennent d'Italie.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11842. — AU MARÉCHAL MORTIER.

Liebstadt, 20 février 1807.

Mon Cousin, j'ai eu une bataille très-sanglante le 8, à Eylau, où l'ennemi a été battu. Le 5e corps, soutenu du général Oudinot, a eu, le 16, une affaire à Ostrolenka, où l'ennemi a été défait avec perte de 1,200 prisonniers, 2 drapeaux et 8 pièces de canon.

Je vous ai donné l'ordre d'envoyer à Thorn le 65e. Je vous laisse le maître de m'envoyer aussi le 12e et tout autre régiment; je m'en rapporte à votre zèle pour mon service. Si vous pouvez rester devant Stralsund seulement avec trois régiments, restez-y et expédiez-m'en trois ici. Les 3,000 Hollandais qui se trouvaient à Cassel ayant été renvoyés à Hambourg, le maréchal Brune pourrait vous faire passer un millier d'hommes. D'ailleurs ces trois régiments pourront vous être remplacés à la belle saison. Ce seraient le 15e de ligne, parti en poste de Paris, et le 31e léger, qui doit être arrivé à Mayence. Ainsi donc vous avez reçu l'ordre de m'envoyer le 65e; si vous pouvez, envoyez-m'en un ou deux autres, car il est possible que de nouveaux événements aient lieu avant un mois ou quarante jours, et que l'arrivée de ces trois régiments fût d'une grande utilité. Vu que j'assiége Danzig, je ne puis assiéger Stralsund; je n'ai pas assez d'artillerie ni de munitions de guerre, à moins que vous n'en ayez trouvé à Schwerin. Il faut donc se contenter de bloquer la ville, et, si vous étiez forcé à lever le blocus, choisir une bonne position intermédiaire pour couvrir Berlin et Stettin. J'ai mis mon armée en quartiers d'hiver. Mon quartier général sera établi à Osterode. Il faut correspondre par Thorn.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le duc de Trévise.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11843. — AU GÉNÉRAL DUROC.

Liebstadt, 20 février 1807.

Je ne reçois qu'aujourd'hui votre lettre du 16. J'ai reçu des nouvelles du combat d'Ostrolenka, mais je n'en ai pas reçu de ce qui s'est passé du 17. Je pense que vous pouvez m'écrire directement sans passer par Thorn; cela abrégera beaucoup la correspondance.

L'intendant aura reçu du major général les dispositions pour les cantonnements de l'armée.

J'imagine que les 10,000 Bavarois ne tarderont pas à arriver, ou

au moins qu'ils sont en marche. Parlez-en au prince royal de Bavière; dites que je compte sur lui dans cette circonstance.

On me rend compte que 900 Polonais à cheval sont arrivés à Osterode; ce seront mes Cosaques. S'il pouvait y en avoir 3 ou 4,000, ce serait d'un grand secours pour l'armée. La connaissance du pays et celle de la langue sont aussi d'un grand avantage; cela fera que les Polonais déserteront du camp ennemi.

Il a fait un dégel qui a beaucoup contrarié les mouvements que j'ai faits pour reprendre mes cantonnements; l'ennemi ne m'a pas suivi.

On m'envoie des souliers et je demande du pain. Qu'avais-je besoin de dix-neuf tonneaux de souliers à la suite de l'armée? cela est de la folie.

Faites-moi connaître quand le maréchal Lannes pourra reprendre le commandement de son corps d'armée; s'il pourra le reprendre dans la campagne; quelles sont ses dispositions physiques et morales. J'ai besoin de monde autour de moi, et Savary me manque. Si donc il ne pouvait pas servir de quelque temps, je ne serais pas éloigné de donner à Masséna le commandement de son corps.

Voyez avec l'intendant s'il ne serait pas convenable d'établir tous les vénériens dans une position intermédiaire, comme, par exemple, à Lowicz; cela diminuerait d'autant les hôpitaux de Varsovie. Il me faudra beaucoup d'hôpitaux du côté de Thorn, puisque, indépendamment des 6,000 blessés de la bataille, je ne tarderai pas à avoir des malades. Donnez-moi des nouvelles de Lemarois; sa santé permet-elle de compter de sa part sur quelques services?

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11844. — AU GÉNÉRAL CLARKE.

Liebstadt, 20 février 1807.

Mon armée prend ses cantonnements. Je vous ai envoyé les bulletins de la bataille d'Eylau, et vous ai autorisé à en publier le contenu en leur donnant une autre forme. Vous aurez, depuis, reçu l'ordre du jour, que vous aurez également fait imprimer. Le 16, le général Savary, commandant le 5e corps soutenu de la réserve de grenadiers du général Oudinot, a attaqué le général Essen et l'a complétement battu devant Ostrolenka; le général russe a perdu 8 pièces de canon, 2 drapeaux, 1,200 prisonniers, et a laissé le champ de bataille couvert de morts. Envoyez cette nouvelle à Munich, à Otto, qui l'enverra en

Italie. Envoyez-la aussi au maréchal Brune à Hambourg et au maréchal Mortier.

Pour avoir mon quartier général au centre de mes cantonnements, je vais le placer à Osterode, où je serai demain.

Si vous pouvez m'envoyer les quatre régiments provisoires qui sont sous vos ordres, dirigez-les sur Thorn; si vous ne pouvez envoyer les quatre, envoyez-en trois, ce que vous pourrez. Écrivez à Kellermann de se dépêcher d'envoyer les 6e, 7e, 8e régiments provisoires pour remplacer les quatre premiers; qu'il envoie des hommes bien armés et bien équipés.

Mon intention n'est pas de faire le siége de Stralsund; toutes mes munitions sont réservées pour le siége de Danzig.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11845. — A L'IMPÉRATRICE.

Liebstadt, 21 février 1807, 2 heures du matin.

Je reçois ta lettre du 4 février; j'y vois avec plaisir que ta santé est bonne. Paris achèvera de te rendre la gaieté; et le repos, le retour à tes habitudes, la santé.

Je me porte à merveille. Le temps et le pays sont mauvais. Mes affaires vont assez bien. Il dégèle et gèle dans vingt-quatre heures; l'on ne peut voir un hiver aussi bizarre.

Adieu, mon amie; je t'aime, je pense à toi et désire te savoir contente, gaie et heureuse. Tout à toi.

NAPOLÉON.

Lettres de Napoléon à Joséphine, etc.

11846. — A L'IMPÉRATRICE.

Liebstadt, 21 février 1807, midi.

Je reçois ta lettre du 8, mon amie. Je vois avec plaisir que tu as été à l'Opéra et que tu as le projet de recevoir toutes les semaines. Va quelquefois au spectacle, et toujours en grande loge. Je vois aussi avec plaisir les fêtes qu'on te donne.

Je me porte très-bien. Le temps est toujours incertain : il gèle et dégèle.

J'ai remis mon armée en cantonnements pour la reposer.

Ne sois jamais triste; aime-moi, et crois à tous mes sentiments.

NAPOLÉON.

Lettres de Napoléon à Joséphine, etc.

11847. — A M. CAMBACÉRÈS.

Liebstadt, 21 février 1807.

Mon Cousin, je reçois votre lettre du 9 février. Je verrai avec plaisir que vous, ou le ministre de l'intérieur, ou quelqu'un, donniez une grande fête pour la bataille d'Eylau. Je ne fais point chanter le *Te Deum*, puisqu'on l'a déjà chanté pour les affaires de Pultusk; cela reviendrait trop souvent. Le dégel survenu il y a quelques jours m'a beaucoup contrarié. C'est un hiver bien extraordinaire que celui-ci. Nous sommes en Pologne sans pouvoir avoir un peu de froid. La gelée reprend depuis hier.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le duc de Cambacérès.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11848. — A M. FOUCHÉ.

Liebstadt, 21 février 1807.

J'ai reçu votre lettre du 6 février. Ç'a été constamment une tactique de nos ennemis, merveilleusement secondée par la volagerie du pays, que de créer des chimères. Mais je vois avec plaisir que vous portez partout un œil scrutateur, et que vous n'êtes point dupe d'un zèle exagéré.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11849. — A M. PORTALIS.

Liebstadt, 21 février 1807.

J'ai reçu vos lettres où vous m'annoncez le bon effet que produisent les monitoires dans le département du Morbihan, et la nomination de l'évêque d'Évreux[1] au Corps législatif. Je suis bien aise de l'un et l'autre de ces événements.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11850. — AU VICE-AMIRAL DECRÈS.

Liebstadt, 21 février 1807.

J'ai reçu votre lettre du 6. J'ai peine à croire qu'avoir de l'artillerie ou n'en pas avoir ne forme qu'une différence de dix pouces sur le tirant d'eau d'un vaisseau, et je vois que vous arrivez à ce résultat par la simple évaluation du fluide déplacé, qui, par votre calcul,

[1] Mgr Bourlier.

serait le même pour un poids placé à fond de cale que pour un poids placé au haut des mâts. Vous sentez cependant que, si j'exigeais une batterie placée sur les hunes, il faudrait un tirant d'eau plus considérable. Je crois donc la question plus composée que cela, et je ne crois pas que votre lettre y ait répondu.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11851. — AU GÉNÉRAL CLARKE.

Liebstadt, 21 février 1807.

Je reçois votre lettre du 15 février. J'ai donné des ordres pour que les pensions et les traitements fussent payés comme vous le demandez. Je désirerais que vous en revinssiez au projet que vous m'avez proposé d'avoir une commission de gouvernement qui me payerait tant, et de lui abandonner tout le reste.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11852. — AU ROI DE NAPLES.

Liebstadt, 21 février 1807.

Je reçois vos lettres du 28 et du 29. Je ne vois point de difficulté que Macdonald entre à votre service avec le grade de général français. Vous dites que le maréchal Jourdan a 140,000 francs de traitement et n'est pas content : que voulez-vous donc que je fasse pour lui?

J'ai donné ordre qu'on vous envoyât un million. Je vous enverrai ce que je pourrai; mais je suis tenu à de grandes dépenses dans ma position actuelle. M. Rœderer n'aura point de repos qu'il ne vous ait prouvé que j'ai beaucoup d'argent à vous envoyer.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11853. — 62e BULLETIN DE LA GRANDE ARMÉE.

Liebstadt, 21 février 1807.

La droite de la Grande Armée a été victorieuse, comme le centre et la gauche. Le général Essen, à la tête de 25,000 hommes, s'est porté sur Ostrolenka, le 15, par les deux rives de la Narew. Arrivé au village de Stanislawow, il rencontra l'avant-garde du général Savary, commandant le 5e corps.

Le 16, à la pointe du jour, le général Gazan se porta avec une partie de sa division à l'avant-garde. A neuf heures du matin, il rencontra l'ennemi sur la route de Nowogrod, l'attaqua, le culbuta, et le

mit en déroute. Mais au même moment l'ennemi attaquait Ostrolenka par la rive gauche. Le général Campana, avec une brigade de la division Gazan, et le général Ruffin, avec une brigade de la division du général Oudinot, défendaient cette petite ville. Le général Savary y envoya le général de division Reille, chef de l'état-major du corps d'armée. L'infanterie russe, sur plusieurs colonnes, voulut emporter la ville. On la laissa avancer jusqu'à la moitié des rues. On marcha à elle au pas de charge. Elle fut culbutée trois fois, et laissa les rues couvertes de morts. La perte de l'ennemi fut si grande, qu'il abandonna la ville et prit position derrière les monticules de sable qui la couvrent.

Les divisions des généraux Suchet et Oudinot avancèrent; à midi, leurs têtes de colonnes arrivèrent à Ostrolenka. Le général Savary rangea sa petite armée de la manière suivante : le général Oudinot, sur deux lignes, commandait la gauche; le général Suchet, le centre; et le général Reille, commandant une brigade de la division Gazan, formait la droite. Il se couvrit de toute son artillerie et marcha à l'ennemi. L'intrépide général Oudinot se mit à la tête de la cavalerie, fit une charge qui eut du succès, et tailla en pièces les Cosaques de l'arrière-garde ennemie. Le feu fut très-vif. L'ennemi ploya de tous côtés et fut mené battant pendant trois lieues.

Le lendemain, l'ennemi a été poursuivi plusieurs lieues, mais sans qu'on pût reconnaître que sa cavalerie avait battu en retraite toute la nuit. Le général Souvarof et plusieurs autres officiers ennemis ont été tués. L'ennemi a abandonné un grand nombre des blessés. On en avait ramassé 1,200; on en ramassait à chaque instant. Sept pièces de canon et deux drapeaux sont les trophées de la victoire. L'ennemi a laissé 1,300 cadavres sur le champ de bataille. De notre côté, nous avons eu 60 hommes tués et 4 à 500 blessés. Mais une perte vivement sentie est celle du général de brigade Campana, qui était un officier d'un grand mérite et d'une grande espérance. Il était né dans le département de Marengo. L'Empereur a été très-peiné de sa perte. Le 103e régiment s'est particulièrement distingué dans cette affaire. Parmi les blessés sont le colonel Duhamel, du 21e régiment d'infanterie légère, et le colonel d'artillerie Noury.

L'Empereur a ordonné au 5e corps de s'arrêter et de prendre ses quartiers d'hiver. Le dégel est affreux. La saison ne permet pas de rien faire de grand; c'est celle du repos. L'ennemi a le premier levé ses quartiers; il s'en repent.

Moniteur du 7 mars 1807.
(En minute au Dépôt de la guerre.)

11854. — AU GÉNÉRAL DUROC.

Osterode, 22 février 1807.

Monsieur le Général Duroc, je trouve juste que Mme Paër aille faire ses couches chez elle, en lui recommandant de se rendre à Paris immédiatement après. Elle manquant, les concerts n'ayant plus d'intérêt, les autres chanteurs peuvent également s'en aller.

NAPOLÉON.

Archives des affaires étrangères.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11855. — AU MARÉCHAL BERNADOTTE.

Osterode, 22 février 1807.

Mon Cousin, je reçois votre lettre du 20 février. Lorsque les circonstances se présenteront, je donnerai au général Dupont des preuves de la satisfaction que j'ai de ses services. Le général Villatte vous sera envoyé en qualité de général de division. J'ai vu avec plaisir que vous êtes content du bon esprit de vos troupes. Il suffit que vous leur communiquiez cet amour de la gloire et ce zèle qui vous anime pour l'honneur de mes armes.

NAPOLÉON.

Comm. par S. M. le roi de Suède.
En minute aux Arch. de l'Emp.)

11856. — AU MARÉCHAL AUGEREAU.

Osterode, 22 février 1807.

Mon Cousin, je reçois votre lettre. Je vois avec peine le mauvais état de votre santé, mais avec plaisir que vous retourniez en France pour aviser aux moyens de vous rétablir. Les efforts que vous avez voulu faire et dont je vous sais gré n'ont fait qu'empirer votre état. Il est donc temps que, par du repos et des remèdes suivis, vous travailliez à vous rétablir. Croyez à tout l'intérêt que je vous porte et au désir que j'ai de vous voir dans un état de santé qui vous permette de rentrer dans la carrière.

NAPOLÉON.

Comm. par Mme la comtesse de Sainte-Aldegonde.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11857. — AU GÉNÉRAL CLARKE.

Osterode, 22 février 1807.

Je reçois votre lettre du 12 février, avec le rapport qui y était joint. Je vois avec plaisir l'activité qu'on a mise à détruire les parti-

sans. Mais, jusqu'à nouvel ordre, tenez deux colonnes mobiles, commandées par le même individu, qui se porteront partout où leur présence sera nécessaire. Le jeune Shée paraît avoir bien fait dans cette circonstance; c'est un moyen de se distinguer; laissez-le à la tête d'une de ces colonnes.

Je reçois votre lettre du 15 février, où je vois que vous avez reçu les bulletins des dernières affaires. Le quartier général est depuis hier établi à Osterode et toute mon armée est en cantonnements.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11858. — A L'IMPÉRATRICE.

Osterode, 23 février 1807, 2 heures après midi.

Mon amie, j'ai reçu ta lettre du 10. Je vois avec peine que tu es un peu incommodée.

Je suis en campagne depuis un mois, par des temps affreux, parce qu'ils sont inconstants et varient du froid au chaud dans une semaine. Cependant je me porte très-bien.

Cherche à passer ton temps agréablement; n'aie point de soucis, et ne doute jamais de l'amour que je te porte.

NAPOLÉON.

Lettres de Napoléon à Joséphine, etc.

11859. — A M. CAMBACÉRÈS.

Osterode, 23 février 1807.

Mon Cousin, j'ai reçu vos lettres des 7, 8 et 11 février. J'ai vu avec plaisir que vous vous amusez à Paris, que vous allez au bal masqué.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le duc de Cambacérès.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11860. — A M. FOUCHÉ.

Osterode, 23 février 1807.

Je vous envoie un rapport que je reçois de Naples, sur une affaire très-curieuse [1]. Faites-la présenter au public avec tout l'éclat qu'elle mérite.

[1] Voir pièce n° 11867.

J'ai reçu votre lettre des 7, 8 et 11 février. J'ai vu avec plaisir le compte satisfaisant que vous rendez de l'intérieur de l'Empire.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11861. — AU VICE-AMIRAL DECRÈS.

Osterode, 23 février 1807.

Communiquez au ministre d'Espagne la lettre de la Guadeloupe relative aux affaires de Miranda.

Je vois en général, par les états de situation, qu'il n'y a que 3,000 hommes à la Martinique et 2,000 à la Guadeloupe. Cependant vous en portez 4,000. Il serait bien nécessaire d'envoyer 2 ou 300 hommes à chacune de ces colonies. Je vous engage donc à faire partir des frégates et à prendre des détachements, du 82e pour la Martinique, et du 66e pour la Guadeloupe.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11862. — A M. DE TALLEYRAND.

Osterode, 23 février 1807.

Monsieur le Prince de Bénévent, j'imagine que l'ambassade de Perse est fort peu de chose, et qu'il n'y a rien à faire de solennel. Peut-être serait-il convenable, après que vous aurez vu si l'on peut traiter d'affaires avec elle, de la renvoyer à Berlin. Même chose pour celle de la Porte. Si je ne me résous pas, dans deux ou trois jours, à aller à Varsovie, j'aurai besoin de vous voir à Thorn, où naturellement je vais porter mon quartier général. Comme, dans ce cas, je ne désire pas que vous soyez suivi par cette foule d'étrangers qui vous entourent, il faudra les renvoyer tous à Berlin, en disant que je vais me rendre dans cette ville.

NAPOLÉON.

Archives des affaires étrangères.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11863. — AU PRINCE JÉROME.

Osterode, 23 février 1807.

Mon Frère, j'ai appris avec plaisir la prise de Schweidnitz. Mon intention est que cette place, ainsi que Breslau et Brieg, soit entièrement démolie, et toute l'artillerie dirigée sur Glogau, qui est la seule place de Silésie que je veuille conserver.

Il est nécessaire que vous ayez l'œil sur Glogau et que vous ayez soin que cette place soit toujours parfaitement approvisionnée en munitions de guerre et de bouche; car il est telle hypothèse où il est possible que toute la Silésie vienne à être évacuée, hormis ce point. Je vous ai fait donner l'ordre d'envoyer la moitié des troupes bavaroises à Varsovie. J'imagine que ces troupes sont déjà en marche; il est très-nécessaire qu'elles y arrivent bientôt. Je vous ai fait connaître aussi qu'il fallait diriger sur Thorn les convois de munitions et de vivres qui vous avaient été précédemment demandés pour Varsovie. Je vous le répète, ne perdez point de vue que c'est sur Glogau que vous devez porter insensiblement vos arsenaux, vos magasins et votre artillerie. Démolissez les autres places le plus tôt possible.

NAPOLÉON.

Comm. par S. A. I. le prince Jérôme.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11864. — AU GÉNÉRAL DUROC.

Osterode, 23 février 1807.

On m'a désorganisé 4,000 hommes de levée polonaise; j'ai ici 1,000 hommes qui n'ont ni sabres, ni colonels, ni commandants. Voyez le prince Poniatowski et témoignez-lui-en mon mécontentement. Voyez aussi le gouverneur, pour que les officiers rejoignent ces régiments. Il est bien malheureux qu'on ait renvoyé ces 4,000 hommes. Le principal service que peuvent me rendre les Polonais, c'est de contenir les Cosaques. Le prince Poniatowski paraît mettre beaucoup de légèreté dans toutes ces affaires. Il est dit dans le rapport de Belliard qu'il y a un décret impérial : cela n'est pas vrai. On a bouleversé, par esprit d'animosité, ce qu'avait fait Dombrowski, et on a fait beaucoup de mal; on a arrêté l'élan du pays, de sorte qu'aujourd'hui on n'y comprend plus rien.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11865. — AU GÉNÉRAL DUROC.

Osterode, 23 février 1807.

J'ai reçu vos lettres des 18, 19 et 20. J'ai écrit à Lemarois de faire partir 2,000 hommes des dépôts pour les différents corps d'armée. Mon intention n'était pas de mettre les pièces de 24 que j'avais fait venir, à la tête de pont de Praga, mais bien d'en faire deux batteries pour placer sur la rive gauche pour défendre la droite, en mettant à la tête de pont des pièces de 12 et d'autres calibres. Expliquez-vous-

ce dans ce sens avec le gouverneur. Il est bien urgent que l'on arme, non les redoutes éloignées, mais la tête de pont proprement dite.

J'ai autorisé le maréchal Augereau à retourner en France, et je lui ai écrit à cet effet hier.

Je suis surpris que le 20 vous n'ayez pas reçu une relation officielle de Savary; vous aurez depuis reçu le bulletin.

Je suis étonné que les travaux de Praga ne soient pas plus avancés. Voyez les officiers du génie et le gouvernement de Varsovie pour qu'on fournisse 2,000 ouvriers par jour, pour avoir enfin là un ouvrage respectable.

Je vous envoie une lettre de M. Daru. Vous verrez le président du gouvernement et lui ferez sentir combien ces contrariétés sont malheureuses. Faites donner les ordres les plus positifs pour que le département de Posen secoure, de toutes les manières, l'armée, qui aujourd'hui se nourrit par Thorn.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11866. — AU GÉNÉRAL CLARKE.

Osterode, 23 février 1807.

Je ne sais pas si j'ai donné l'ordre de faire venir le régiment de fusiliers de ma Garde à Thorn. Si ce régiment n'est pas parti de Stettin pour s'y rendre, faites-le partir sans délai.

Je suis bien aise que le duc de Weimar ne soit pas venu à Varsovie.

Vous trouverez ci-joint une lettre de la princesse Henri. Faites-moi connaître en quoi consistent ses revenus, qui les touche, et ce que je dois faire pour elle.

Je vous avais chargé de faire bloquer, avec les deux régiments italiens, la place de Kolberg. Vous ne m'avez jamais répondu sur l'exécution de cet ordre; il faut que ma lettre ait été interceptée.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11867. — AU ROI DE NAPLES.

Osterode, 23 février 1807.

Je reçois votre lettre du 2 février. J'ai reçu aussi les pièces relatives à cette infâme affaire de l'assassinat des Français aveugles revenant d'Égypte. Cela fait horreur. Il faut faire imprimer, en italien et en français, toutes les pièces du procès. Ce sera un monument pour l'histoire.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11868. — ORDRE POUR M. DE MONTESQUIOU, OFFICIER D'ORDONNANCE DE L'EMPEREUR.

Osterode, 24 février 1807.

M. Montesquiou se rendra à Graudenz; il verra les postes qu'occupent mes troupes et prendra leur état de situation. Il reconnaîtra la forteresse, verra comment se fait la communication de la rive droite à la rive gauche, la situation respective des deux rives; après quoi il viendra me joindre en toute diligence et m'apportera ses reconnaissances; il recueillera des renseignements sur la situation de la forteresse et sur les approvisionnements.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11869. — ORDRE POUR M. DE SAINT-AIGNAN.

Osterode, 24 février 1807.

L'aide de camp Saint-Aignan se rendra à Marienwerder, de là à Marienburg, et de là à Elbing. Il m'enverra, de chacun de ces endroits, un rapport qui me fasse connaître la nature du pays, les ressources qu'il offre en subsistances. A Marienburg il s'informera si l'ennemi est en force dans la Nogat, et reconnaîtra ce bras de la Vistule, depuis sa naissance jusqu'à la mer.

D'Elbing, il me fera connaître les ressources de la ville en subsistances. Si les communications sont libres entre Elbing, Marienburg et le maréchal Lefebvre, il doit s'approcher de Danzig; si l'ennemi n'est pas dans la Nogat, il s'en approchera et reconnaîtra cette île, et se rendra au camp du maréchal Lefebvre.

Il m'expédiera son rapport de Marienburg par un courrier, ainsi que celui d'Elbing.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11870. — AU MARÉCHAL KELLERMANN.

Osterode, 24 février 1807.

Mon Cousin, j'ai besoin de troupes. Je suppose que vous avez fait partir les 5e, 6e, 7e et 8e régiments provisoires; ce qui me mettra à même d'appeler à l'armée les quatre premiers, et de les incorporer dans les cadres. Écrivez au gouverneur de Cassel pour qu'il renvoie le régiment de Paris et le régiment italien à Berlin. La grande quantité de conscrits qui vous arrivent vous mettra à même de lui envoyer des forces, lorsqu'il en aura besoin. Redoublez de zèle pour habiller,

armer et équiper les conscrits, pour réparer les pertes de l'armée. Nous battons constamment l'ennemi, mais nous perdons du monde. Indépendamment des régiments provisoires, faites partir de bons détachements de conscrits habillés et armés, pour Magdeburg, afin de renforcer nos cadres. Le 3e régiment de ligne n'est plus à Braunau et est en marche pour rejoindre la Grande Armée. Dirigez donc sur Berlin un bon détachement du 4e bataillon de ce régiment pour renforcer les trois premiers. Aussitôt que les 3es bataillons des 17e et 21e régiments de ligne seront à 1,000 hommes, formez-les à six compagnies, chacune de 150 hommes, et dirigez-les sur Berlin.

NAPOLÉON.

Gardez les cadres des autres compagnies, pour pouvoir les renvoyer dans un mois d'ici avec trois ou quatre autres cents hommes.

Comm. par M. le duc de Valmy.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11871. — AU PRINCE EUGÈNE.

Osterode, 24 février 1807.

Mon Fils, faites partir pour la Grande Armée le 4e régiment de ligne italien, que vous compléterez à 2,000 hommes, et un régiment de chasseurs italiens, que vous porterez à 600 chevaux. Que l'un et l'autre de ces régiments se mettent en marche sans délai en se dirigeant d'abord sur Augsbourg.

NAPOLÉON.

Comm. par S. A. I. Mme la duchesse de Leuchtenberg.

11872. — A M. CAMBACÉRÈS.

Osterode, 25 février 1807.

Mon Cousin, j'ai défendu que, dans les régiments suisses, on reçût des étrangers. On a cependant la rage d'y recevoir des Prussiens et même des Russes. On met ainsi à mes ennemis les armes à la main. Ce système est trop ridicule. Voyez le ministre Dejean et le ministre de la police, et qu'il soit pris des mesures pour qu'aucun étranger ne soit admis dans ces régiments. Il est tout simple que je me fie aux Suisses, qui sont connus par leur fidélité, et non pas à mes ennemis. Cet objet est très-important.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le duc de Cambacérès.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11873. — A M. DE TALLEYRAND.

Osterode, 25 février 1807.

Monsieur le Prince de Bénévent, je voulais vous écrire de venir à Thorn et de là à Osterode, car j'ai besoin de vous parler; mais je ne suis pas encore décidé : il est possible que, dans quelques jours, j'aille faire un tour à Varsovie. Ce que je désire, c'est que vous commenciez à vous défaire du corps diplomatique, en le renvoyant à Berlin. Il est vrai que, lorsque vous viendrez me joindre, en disant que vous allez à Berlin, ce sera le moyen le plus simple d'y renvoyer tous ces messieurs.

Je désirerais bien avoir de la cavalerie polonaise pour m'en servir contre les Cosaques. J'avais 3 ou 4,000 hommes de levée polonaise que le prince Poniatowski m'a dissoute, et je ne sais trop sur quoi je puis compter actuellement. Ce bureau de la guerre de Varsovie ne fait rien, et laisse désorganiser l'armée polonaise. Il y a ici deux régiments bien montés et habillés; on leur a ôté les colonels et les commandants, de manière qu'ils sont commandés par des capitaines. Tâchez de voir ce que cela veut dire.

NAPOLÉON.

Archives des affaires étrangères.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11874. — AU GÉNÉRAL DUROC.

Osterode, 25 février 1807.

Mes dernières lettres de Varsovie sont du 20; les dernières de Savary sont du 18. J'ai donné l'ordre au quartier général de se rendre à Thorn. Je désire que vous restiez encore quelque temps à Varsovie. Faites expédier les vivres sur l'une et l'autre rive. Rien de nouveau, si ce n'est que j'ai beaucoup de peine à vivre.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11875. — AU GÉNÉRAL DUROC.

Osterode, 25 février 1807.

J'ai nommé le maréchal Masséna au commandement du 5e corps. Dites à Savary que j'ai été content de lui, mais que j'ai besoin de l'avoir auprès de moi; que je n'ai à présent presque plus personne. Confiez-lui que mon projet, à son arrivée au quartier général, est de lui donner le grand cordon pour son combat d'Ostrolenka.

J'ai autorisé le maréchal Bessières à faire partir de Varsovie les trois quarts de tous les gendarmes d'élite et de toute la Garde, hormis

50 hommes à pied et 50 hommes à cheval, qui resteront de piquet au palais. Annoncez qu'il est possible que je vienne faire un tour à Varsovie, avant de me rendre à Berlin. Je désire qu'on dise que je vais à Berlin, afin d'y porter ce corps diplomatique dont la présence est si inutile à Varsovie.

Veillez à ce qu'on fasse du biscuit et qu'on dirige tout sur Thorn et sur Osterode. Envoyez la lettre ci-jointe au prince Jérôme, par un courrier ou un officier; elle est pressée; il pourra me porter la réponse directement par Thorn. J'imagine que le maréchal Lannes est toujours dans un mauvais état de santé. Augereau aura reçu la permission de retourner en France. Je crois vous avoir déjà mandé qu'aussitôt que Rapp pourra être disponible je désirerais qu'il se rendît à Thorn, où il prendra le commandement de la place. C'est là qu'est le pivot et qu'il faut un homme de zèle et d'autorité. Quant à mes effets, je désire qu'une partie reste encore quelque temps à Varsovie, et que l'autre partie se dirige, par la rive gauche, sur Thorn. C'est à vous à distinguer ce qu'il faut faire partir et ce qu'il faut laisser. Il ne serait pas effectivement impossible que, d'ici à quelques jours, je ne vienne faire un tour à Varsovie.

Je vous envoie Tascher, officier d'ordonnance, pour le faire habiller.

Envoyez cette lettre à Savary par un officier.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11876. — AU PRINCE JÉROME.

Osterode, 25 février 1807.

Mon Frère, j'ai perdu du monde à la bataille d'Eylau. La victoire a été longtemps disputée et l'ennemi a fait des efforts de toute espèce. Je vous ai mandé de m'envoyer la moitié des troupes bavaroises en infanterie, cavalerie et artillerie, et de les diriger sur Varsovie. Je suppose que ce corps est déjà à plusieurs jours de marche et va arriver incessamment sur la Vistule. Je n'attache aucune importance à la place de Kosel, ni aux places de Silésie. Je vous ai mandé de faire démolir Schweidnitz, Breslau et Brieg, et de tout concentrer sur Glogau, d'approvisionner cette place et de la tenir en bon état.

Je vous prie de me faire connaître quelle est la force nécessaire pour garder Glogau, me maintenir maître de Breslau, et contenir le pays et le prince de Pless. Les Wurtembergeois ne seraient-ils pas suffisants pour cela? Si cela est, laissez le commandement des Wurtembergeois au général Vandamme, avec l'instruction que je viens de vous donner; et, avec la division bavaroise qui vous reste, tenez-vous

prêt à vous porter sur Posen. Avant votre arrivée, vous recevrez des ordres sur le lieu de votre destination. Vous vous réunirez au corps de réserve, et vous ferez là la grande guerre. Mais il faut que le général Vandamme, avec les troupes que vous lui laisserez, se charge de se maintenir maître de Schweidnitz et de réprimer les incursions de l'ennemi. Comme nous sommes fort loin et que les événements militaires se succèdent avec rapidité, tenez conseil avec Vandamme et Hédouville, et agissez. Faites diriger le plus de cartouches et de coups de canon que vous pourrez sur Thorn. Faites cependant tout cela avec prudence, afin de ne donner aucune espèce d'alarme.

Donnez l'ordre au général Montbrun de se rendre à Varsovie, pour prendre le commandement de la cavalerie légère du 5e corps.

Le 10e bataillon du train doit être arrivé à Breslau ou à Glogau; faites-lui donner des chevaux et des harnais, et, à mesure qu'une compagnie aura des chevaux, faites-les atteler à des voitures de munitions de guerre et dirigez-les sur Thorn.

NAPOLÉON.

Envoyez, par un officier, cette lettre au général Savary.

Comm. par S. A. I. le prince Jérôme.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11877. — AU MARÉCHAL SOULT, A LIEBSTADT.

Osterode, 25 février 1807, midi et demi.

Mon Cousin, le maréchal Bernadotte mande qu'hier 24 les Prussiens avaient trois bataillons d'infanterie à Braunsberg et paraissaient avoir été dans l'intention de marcher sur Elbing avec 4,000 hommes. Le 23, ils se sont avancés sur Guttstadt avec quelques bataillons; le maréchal Ney les a culbutés sur Heilsberg, et, le 24, il avait le projet de les pousser sur Heilsberg. Je n'ai point de nouvelles de ce qu'il a appris là. Le 23 au soir, à cinq heures, vous avez rendu compte que vous n'aviez pas jugé à propos de prendre Wormditt. Je n'ai point de nouvelles de vous d'hier.

Le 5e corps a culbuté entièrement tout ce qu'il avait devant lui. Il y a eu des événements assez avantageux de ce côté. Il faut garder en force le pont d'Alken, qui protége le flanc du maréchal Bernadotte. Faites-moi connaître, par le retour de l'officier d'ordonnance que je vous expédie, ce que vous savez et conjecturez, et votre position exacte.

Si vous aviez déjà mandé ce matin au major général tous les ren-

seignements que vous avez, et que vous n'ayez rien à y ajouter, vous pouvez expédier l'officier d'ordonnance demain ou cette nuit, lorsque vous aurez quelques nouvelles.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11878. — AU GÉNÉRAL CLARKE.

Osterode, 25 février 1807.

Je vous ai mandé de faire bloquer Kolberg par deux régiments italiens. Si vous pensiez que, vu la force de la garnison, ces deux régiments ne fussent pas suffisants, faites-les marcher pour prendre position de manière à former un corps d'observation qui tienne en respect cette garnison. Ils pourraient prendre poste à Kœslin ; ils en imposeraient à la garnison de Kolberg et seraient à même de s'approcher de Danzig à mesure que les opérations deviendront plus importantes. Vous donnerez l'ordre au général Teulié, qui commande cette division, de correspondre avec le maréchal Lefebvre, qui est devant Danzig.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11879. — AU GÉNÉRAL LAGRANGE, A CASSEL.

Osterode, 25 février 1807.

Faites partir le régiment italien et le régiment de Paris pour Berlin. Si les Hollandais sont encore à Cassel, faites-les partir pour rejoindre leur poste. Il est probable que les Hessois voudront rester tranquilles ; s'ils ne l'étaient pas, vous seriez bientôt renforcé par la grande quantité de conscrits que réunit le maréchal Kellermann. Cette disposition ne souffre point de délais. Exécutez sur-le-champ le présent ordre, à moins que son exécution ne compromît éminemment la sûreté du pays.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11880. — AU ROI DE HOLLANDE.

Osterode, 25 février 1807.

On me rend compte que le commerce entre la Hollande et l'Angleterre n'a jamais été plus actif que depuis le décret du blocus, et les communications plus rapides et plus nombreuses avec l'Angleterre.

J'ai besoin que vous renforciez votre corps de Hambourg, parce

que j'ai été forcé d'en retirer 3,000 hommes pour les porter au corps du maréchal Mortier.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11881. — A M. DE TALLEYRAND.

Osterode, 26 février 1807.

Monsieur le Prince de Bénévent, j'ai reçu votre lettre du 20. J'imagine que M. Maret est parti de Varsovie sur l'ordre que je lui en ai donné de Liebstadt le 21. Il n'y a ici rien de nouveau. Un aide de camp du roi de Prusse m'a apporté une lettre de ce prince. Je vous mettrai au fait de ce qui se passe, à notre prochaine entrevue.

NAPOLÉON.

Archives des affaires étrangères.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11882. — AU GÉNÉRAL DUROC.

Osterode, 26 février 1807.

Je reçois votre lettre du 23. Il paraîtrait que l'ennemi s'avance, l'engagement aurait lieu dans deux ou trois jours. Ce matin, à Peterswalde, à trois lieues en avant de Guttstadt, on a pris un général-major, baron de Korff, et trois bataillons russes. Ma plus grande inquiétude est pour les subsistances. J'imagine que l'intendant général est parti pour Thorn; cela est très-important, pour qu'il prépare les moyens de subsistances et qu'il évacue tous les blessés sur Posen et au delà de la Vistule; qu'il nous envoie des chirurgiens, puisqu'il est possible qu'il y ait encore des blessés. Il faut prendre les communications par la rive gauche de la Vistule comme la plus certaine. Masséna doit être arrivé. Je désire que Rapp et Lemarois se dirigent sur Thorn: le premier, pour prendre le commandement de la ville et avoir la haute main sur l'administration civile et militaire. Portez-vous-y aussi, si vous êtes parfaitement guéri. Faites réparer le pont; évacuez les blessés et envoyez des subsistances à l'armée. Je ne suppose pas que vous y soyez avant six jours. Je crois avoir déjà ordonné que tous les dépôts de la rive droite fussent sur la rive gauche. Pressez aussi Savary de venir me joindre. Prévenez Masséna de ce que je vous dis là, pour qu'il se rende à son corps d'armée et qu'il manœuvre selon les circonstances et ses instructions générales; qu'il empêche surtout les divisions d'Essen, de Müller, et la troisième, qui est actuellement du côté de Johannisburg, de se réunir à l'armée ennemie. Écrivez au prince Jérôme qu'il active l'arrivée des Bavarois. Comme la commu-

nication directe peut être fort utile pour communiquer rapidement avec Masséna, il faut conserver la ligne de la Wkra, en se servant de quelques Polonais. Parlez-en dans ce sens à ce maréchal. Je reçois le premier courrier par la communication directe. Par cette route je reçois votre lettre du 24. En cas que, pour objets importants, il fallût se servir de la rive gauche, on peut se servir de la nouvelle route pour des objets moins importants, et même en se servant de Polonais affidés; ils sont toujours assez adroits pour passer. Je désire que tous les jours on m'expédie un courrier par cette route; arrivant en trente-six ou quarante heures, c'est une grande satisfaction. On peut aussi, pour des nouvelles importantes qu'on aurait à faire passer, faire des cachettes, telles que la semelle des souliers ou autres, afin que, le courrier arrêté, la dépêche ne fût pas trouvée.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11883. — AU GÉNÉRAL RAPP.

Osteróde, 26 février 1807.

Prenez le commandement[1] comme gouverneur. Le général Jordy reste comme commandant d'armes. Faites évacuer les blessés sur Bromberg, Posen et la rive gauche. Renvoyez les officiers et généraux à leur poste. Faites rejoindre les traînards. Faites raccommoder le pont et filer les convois de subsistances sur Osterode. Le 44e doit être arrivé à Thorn pour tenir garnison. Établissez une sévère police. Envoyez-moi souvent des nouvelles du lieu où se trouve le maréchal Lefebvre, de ce qu'il fait, et faites-lui connaître votre arrivée à Thorn. Mettez-vous en correspondance avec le général qui commande le blocus de Graudenz, afin qu'il vous fasse passer ce qui viendra à sa connaissance; et, de votre côté, instruisez-le des événements qui se passeront, pour lui servir de règle de conduite.

L'ennemi manœuvre comme s'il voulait s'avancer. Je suis résolu à lui livrer bataille ici. La seule chose qui me donne un peu de sollicitude, ce sont les subsistances; procurez-nous-en autant que vous pourrez. N'épargnez pas l'argent pour les transports; que les caissons de la compagnie Breidt reviennent chargés de subsistances. Renvoyez ici Lombart, du moment qu'il aura jeté un coup d'œil et organisé son service. Je compte sur votre zèle dans cette circonstance importante.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

[1] De Thorn.

11884. — AU GÉNÉRAL AMEY, COMMANDANT A ELBING.

Osterode, 26 février 1807.

Secondez le commissaire ordonnateur Mathieu Faviers dans toutes ses mesures. Tenez des postes de cavalerie sur les routes de Braunsberg et Danzig, afin de n'être pas surpris. Envoyez-moi le meilleur plan de la ville et des environs que vous pourrez vous procurer. Faites-moi connaître la nature des chemins jusqu'à Danzig, et s'il y a des ennemis dans la Nogat; l'espèce de bâtiments qui naviguent dans le Frische-Haff. Tâchez d'avoir des nouvelles du maréchal Lefebvre, qui ne doit pas tarder de se porter devant Danzig. Le général Boivin, avec le 2e léger et deux pièces de canon, est à Marienburg; vous pourrez vous en servir, s'il arrivait que vous ayez besoin d'infanterie, contre les détachements de cavalerie ennemie. Mettez-vous en correspondance avec lui. Envoyez au major général un rapport tous les jours.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11885. — A M. TOURNON, A THORN.

Osterode, 26 février 1807.

Je vois avec plaisir l'envoi de 30,000 rations de pain et de biscuit, et de 100,000 rations d'eau-de-vie. Faites succéder les envois. Que tous les caissons qui arriveront repartent chargés de blé pour Osterode. Que tous les convois qui arrivent de Varsovie, de Bromberg, de Posen, chargés de subsistances, passent outre.

Faites aussi raccommoder le pont.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11886. — AU MARÉCHAL SOULT, A LIEBSTADT.

Osterode, 26 février 1807, 5 heures du soir

Notre position ici sera belle lorsque nos vivres seront bien assurés. Nous avons trouvé à Elbing 80,000 quintaux de blé et une grande quantité de vin; j'ai beaucoup de biscuit en route de Thorn, et beaucoup de farines à Bromberg; j'espère donc que, dans quatre ou cinq jours, nous serons dans une situation supportable, et que, si nous devions nous réunir sur le beau plateau d'Osterode, nous aurons des vivres.

Le commissaire ordonnateur Mathieu Faviers, que j'ai envoyé à Elbing, me rend compte qu'il vous a expédié 10,000 rations de pain et vingt-quatre pièces de vin; qu'il les a expédiées sur Mohrungen.

De Mohrungen à Elbing il n'y a, je crois, que douze lieues; vous aurez donc dû les recevoir aujourd'hui. Mandez-moi ce qu'il en est. J'imagine que vous ne devez pas tarder à recevoir de Marienwerder un convoi qui vous est destiné; et, enfin, les localités doivent vous fournir quelques ressources.

Dites-moi clairement où en ont été les choses jusqu'à cette heure, et où elles en sont actuellement. Parlez-moi du pain, des pommes de terre, de la viande et de l'eau-de-vie. La grande difficulté, pour tirer des vivres d'Elbing, sera des voitures. Si vous en avez, envoyez-en quelques-unes.

Je reçois votre lettre du 26 à dix heures du matin. L'ennemi a fait des mouvements à peu près pareils aux vôtres, du côté de Guttstadt. Étudiez le pays pour que, lorsque Klein sera arrivé et reposé, et que vos gens auront du pain assuré pour deux jours, vous puissiez sortir et faire à l'improviste une belle expédition qui puisse vous donner 5 ou 600 prisonniers. J'espère que vous avez pris tellement vos mesures que personne ne passe la rivière et que l'ennemi ne peut être prévenu de rien. Voici ce que je sais des mouvements de l'ennemi : les Prussiens étaient à la gauche, du côté de Heilsberg; ils se portent devant vous pour gagner Braunsberg et reprendre la droite. Vous voyez combien ce mouvement est faux, et comme, si nous avions du pain et de l'eau-de-vie, ils pourraient s'en repentir. Faites-moi connaître l'état de situation exact de Klein et de votre corps. Calculez un petit mouvement de nuit qui environne, à huit heures du matin, les postes ennemis. Puisque les Cosaques aiment les parlementaires, envoyez-en qui sachent parler tout autant qu'il faut pour les faire jaser. Je ne pense pas que l'ennemi puisse mettre en bataille, cavalerie et infanterie prussiennes et russes, plus de 55,000 hommes. Je puis, en un jour et demi, en réunir plus de 90,000.

J'ai ordonné une chaîne de postes d'ici à Liebstadt, et j'emploie à cela les Polonais qui n'ont point d'armes. J'en ai 800 qui auront des armes d'ici à deux jours, et alors je vous en enverrai.

Je suppose que vous faites battre du blé dans les cantonnements, et moudre dans les moulins.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11887. — AU GÉNÉRAL DUROSNEL, A ELBING.

Osterode, 26 février 1807, 6 heures du soir.

Monsieur le Général Durosnel, reconnaissez l'île de Nogat. Tenez des postes sur la route de Braunsberg et de Danzig. Faites-moi con-

naître les nouvelles que vous avez du maréchal Lefebvre et de ce que fait la garnison de Danzig. Envoyez tous les jours au grand-duc de Berg un rapport détaillé des convois de vivres qui partent et de tout ce qui se passe dans les environs. Le prince de Ponte-Corvo va se porter sur Braunsberg, s'il n'y est déjà. Ayez un gros détachement qui se porte sur la route, tant pour l'aider que pour savoir ce qui se passe, afin de pouvoir en instruire, à Elbing, le général Boivin, sur la route de Marienwerder, et même le maréchal Lefebvre, lorsqu'il sera arrivé à hauteur.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11888. — A M. DE TALLEYRAND.

Osterode, 26 février 1807, 11 heures du soir.

Monsieur le Prince de Bénévent, je reçois votre lettre du 23. M. de Hohenzollern a eu tort de dire qu'il y a eu des courriers interceptés; il n'y en a eu aucun. M. de Saint-Aignan est arrivé, et j'ai reçu toutes vos lettres. Si l'on m'a expédié des courriers par la rive droite de la Vistule, je pense qu'il est convenable de reprendre la direction de la rive gauche, par Thorn. L'ennemi paraît être en mouvement. Ce matin, à la pointe du jour, nous avons pris le général-major russe baron de Korff et trois bataillons russes au petit village de Peterswalde, à trois lieues en avant de Guttstadt. Par les renseignements que l'on a reçus, il paraîtrait que l'ennemi marche. Si tant est qu'il avance, peut-être lui livrerai-je bataille à Osterode. Publiez cet événement de Peterswalde. Voyez si l'on peut faire des efforts pour nous envoyer des voitures et des subsistances à Thorn. J'ai lu la relation de M. de Bennigsen que vous m'avez envoyée; cela fait hausser les épaules.

NAPOLÉON.

Archives des affaires étrangères.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11889. — AU MARÉCHAL SOULT.

Osterode, 26 février 1807, 11 heures et demie du soir.

Mon Cousin, je vous ai expédié, à quatre heures après midi, un colonel polonais. Ayant reçu, depuis, la nouvelle du petit combat qui a eu lieu ce matin à la pointe du jour, à trois lieues en avant de Guttstadt, au petit village de Peterswalde, où on a fait prisonnier le général baron de Korff, le major général vous en a donné avis. J'ai peine à penser que, par l'horrible temps qu'il fait, l'ennemi veuille

engager une affaire avec nous; ce serait un étrange aveuglement. Toutefois je suis décidé à tenir sur le plateau d'Osterode, où je réunirai en un jour et demi plus de 95,000 hommes; mais il serait fâcheux qu'il nous laissât là après avoir logé quelques-uns de ses avant-postes dans nos cantonnements. Il faut ne les quitter que quand il paraîtra en force et que la prudence le prescrira. S'il ne vous présente que des forces inférieures, culbutez-le, et que, par votre contenance, l'ennemi soit prévenu que nous ne voulons point abandonner la position et que nous sommes bien décidés à la défendre. Pour passer une rivière et attaquer une ligne, il faut que l'ennemi démasque ses forces. Mais faites évacuer vos malades, vos blessés et vos équipages inutiles. Correspondez avec le prince de Ponte-Corvo et écrivez-lui dans ce sens, en l'informant de ce qui s'est passé devant vous et de ce que vous faites. J'ai donné des ordres conformes au maréchal Ney. On a toujours dû s'attendre que, même en supposant que l'ennemi n'eût pas l'intention de livrer une bataille, il serait disposé à tâter notre résolution et à s'établir, s'il le pouvait, sur la rive droite de la Vistule.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11890. — AU ROI DE PRUSSE.

Camp impérial d'Osterode, 26 février 1807.

Monsieur mon Frère, j'ai reçu la lettre de Votre Majesté, en date du 17 février, que m'a remise son aide camp le colonel de Kleist. Je lui ai fait connaître ce que je pensais de la situation actuelle de nos affaires. Je désire mettre un terme aux malheurs de votre Maison et de vos peuples, et réorganiser promptement la monarchie prussienne, dont la puissance intermédiaire est nécessaire à la tranquillité de toute l'Europe. Je désire la paix avec la Russie, et, si ce gouvernement n'a aucun projet sur la Turquie, il me semble qu'il serait possible de s'entendre. La paix avec l'Angleterre n'est pas moins nécessaire à tous les peuples; et je n'aurais aucune difficulté à envoyer à Memel un plénipotentiaire pour assister à un congrès tenu entre la France, l'Angleterre, la Russie, la Prusse et la Porte. Mais Votre Majesté comprendra, comme l'expérience des temps passés l'a prouvé, qu'il serait possible qu'un tel congrès restât plusieurs années en séance; celui de Westphalie a, je crois, duré dix-huit ans. Cependant la situation de la Prusse ne permet pas cet état précaire et incertain pendant tout le temps qu'il faudrait pour discuter, commenter et concilier de

pareils intérêts. Je pense donc que Votre Majesté me fera bientôt connaître qu'elle a adopté le parti le plus simple, le plus expéditif, celui qui est vraiment conforme au bien de ses peuples. Ce que je prie Votre Majesté de tenir pour certain, c'est que je suis dans les dispositions les plus favorables pour le rétablissement de nos anciens rapports; et même j'ajouterai que je désire un accommodement avec la Russie et l'Angleterre, si elles le veulent véritablement. J'aurais horreur de moi d'être la cause de l'effusion de tant de sang; mais, si l'Angleterre croit cette effusion de sang utile à ses projets et à son monopole, qu'y puis-je?

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11891. — NOTE POUR LE MARÉCHAL BESSIÈRES.

Osterode, 27 février 1807.

Le maréchal Bessières donnera ordre à la compagnie des marins de la Garde de se rendre à Marienwerder pour la construction du pont. Il se concertera avec le général Songis pour que ces marins prennent à Graudenz 40 bateaux qui s'y trouvent, et passent de nuit sous le fort pour se rendre à Marienwerder. Il chargera le capitaine de frégate qui les commande de lui rendre compte chaque jour de l'avancement du pont, et d'envoyer un officier à Elbing pour sonder le port et le Frische-Haff, afin de savoir quelle espèce de bâtiments peuvent y entrer, et quelle espèce de bâtiments on pourrait armer pour être maître du Frische-Haff.

NAPOLÉON.

Comm. par Mme la maréchale duchesse d'Istrie.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11892. — AU MARÉCHAL LEFEBVRE.

Osterode, 27 février 1807.

Mon Cousin, le major général vous écrit pour vous faire connaître que mon intention est que vous vous empariez sans délai de l'île de Nogat, et que vous établissiez vos communications avec Elbing, Marienwerder et Marienburg. J'attends que vous me fassiez connaître que vous approchez de Danzig et qu'un pont est établi sur le bas de la Vistule, pour porter mon quartier général à Elbing.

Faites passer sans délai sur la rive droite toute la cavalerie polonaise; j'en ai besoin pour l'opposer aux Cosaques. Vous avez assez de cavalerie, ayant deux régiments français; vous avez plus qu'il n'en faut pour mettre la terreur dans la cavalerie prussienne.

Donnez-moi de vos nouvelles. Des bruits vagues disent qu'il y a eu une affaire à Dirschau, où vous avez battu la garnison de Danzig. Hier une division russe et prussienne s'est rencontrée à Braunsberg avec le général Dupont, qui les a culbutées, leur a fait 2,000 prisonniers, pris 2 drapeaux et 14 pièces de canon. Il me tarde d'avoir de vos nouvelles.

Ne faites aucune réquisition sur la rive droite, qui fournit à notre armée; nourrissez-vous sur la rive gauche, et faites faire entre Thorn et Danzig, dans les principaux points, des magasins qui puissent nous servir suivant les événements. Il faut surtout que ces magasins contiennent de la farine plûtot que du blé. Si on pouvait y faire du biscuit, ce pourrait être, suivant les circonstances, une grande ressource.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11893. — AU GÉNÉRAL DOMBROWSKI.

Osterode, 27 février 1807.

Monsieur, j'ai ici deux régiments de Polonais à cheval qui sont sans organisation. Je les ai mis provisoirement sous les ordres du général Krazinski. Mon intention est qu'immédiatement après la réception du présent ordre vous fassiez passer soit à Marienwerder, soit à Marienburg, tous les Polonais à cheval qui sont sur la rive gauche de la Vistule, soit sous vos ordres, soit même dans leurs cantonnements. Le régiment que commande votre fils passera le premier. J'ai besoin de toute cette cavalerie pour l'opposer aux Cosaques. Je voudrais en avoir 4 ou 5,000. Mettez la plus grande diligence dans ce mouvement. Il n'est pas nécessaire qu'ils attendent que le pont de Marienwerder soit fait; ils peuvent passer sur des barques.

Par le retour de l'officier, faites-moi connaître la force de chacun de ces régiments, et le jour où ils arriveront sur la droite de la Vistule. On ne leur a refusé ni pistolets, ni sabres, ni carabines à Posen, à ce que m'a dit le général d'artillerie.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11894. — AU MARÉCHAL SOULT, A LIEBSTADT.

Osterode, 27 février 1807.

Mon Cousin, il est trois heures après midi; comme je n'ai point de nouvelles de vous de ce matin, j'en conclus que l'ennemi n'a fait aucun mouvement et qu'il n'y a rien de nouveau.

Il est possible que l'ordre que j'ai envoyé au maréchal Ney d'occuper Guttstadt ne lui arrive pas à temps, et qu'il ait évacué ce poste important. Dans ce cas, je lui donne ordre de se porter demain à Detterswalde et à Alt-Ramten, pour être à même de soutenir Deppen et de se porter à Mohrungen ou à Liebstadt.

Dans la journée de demain je réunis ici le corps de Davout, la division d'Oudinot et ma Garde, et je mets en mouvement les trois divisions de cuirassiers.

Le prince de Ponte-Corvo vous aura sans doute instruit du combat de Braunsberg. Le général Dupont s'y est porté hier à quatre heures après midi avec sa division, a attaqué l'ennemi, l'a culbuté, lui a pris seize pièces de canon et fait plusieurs milliers de prisonniers. Je n'ai point encore la relation écrite, ni les renseignements qu'il a dû prendre, des prisonniers et des habitants, sur la position de l'ennemi : je n'ai été instruit que par un aide de camp parti du champ de bataille. Nos troupes n'ont point souffert. On prenait position, à la nuit, à une lieue et demie en avant de Braunsberg. S'il n'a pas été attaqué aujourd'hui, ce sera un signe que l'ennemi n'est pas en force à Mehlsack. Il paraît qu'il y avait à Braunsberg huit bataillons russes formant une force de 2,500 hommes et cinq régiments prussiens; total, 8 à 10,000 hommes. Si l'ennemi s'était dirigé sur l'Alle, il serait possible que je me résolusse à faire quelques opérations sur sa droite; cela nous donnera au moins la mesure de ses projets. Braunsberg nous garantit Elbing et le bas de la Vistule, et donne le temps au maréchal Lefebvre d'investir Danzig. Jusqu'à cette heure rien ne prouve que l'armée ennemie ait marché en masse. Elle paraît n'avoir encore agi sur nous que par des arrière-gardes, et, dans ce cas, elle aurait voulu nous tâter.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11895. — AU MARÉCHAL SOULT.

Osterode, 27 février 1807, 4 heures et demie du soir.

Mon Cousin, le général baron de Korff et son aide de camp, qui ont été pris au combat d'hier, viennent d'arriver au quartier général. J'ai interrogé l'un et l'autre séparément assez longuement. Il en résulte que ce général commandait cinq régiments de chasseurs et n'avait cependant que 1,500 hommes sous les armes; qu'il se plaint beaucoup de la mauvaise conduite de son infanterie; qu'il paraît que les Russes sont comme nous, qu'ils n'ont pas mangé depuis plusieurs

jours; qu'il fait partie de l'avant-garde que commande Platof, et dont le quartier général était hier à Landsberg; qu'il croit toujours le grand quartier général à Kreuzburg; que cette avant-garde est composée de trois brigades sous les ordres de trois généraux-majors, formant à peu près 4 à 5,000 hommes d'infanterie; que, comme il formait la gauche, il est probable que vous en avez une devant vous. Je suis dans l'opinion que, si la division Klein vous est arrivée et que vous puissiez réunir 6,000 hommes demain avant le jour, en ne vous servant de ces troupes que comme réserve et ne faisant donner qu'une petite colonne, vous pourriez très-bien enlever demain un bataillon, faire des prisonniers et avoir des nouvelles positives de ce qu'il y a à Mehlsack. Ce général a dit positivement : « L'empereur ne sait pas » qu'il n'a plus d'armée, tant elle est délabrée et affaiblie. »

Mais il faudrait avoir bien connu le local et attaquer avant le jour. Ils se gardent extrêmement mal. Vous sentez combien il serait précieux de faire quelques prisonniers de marque et de bon sens. Vous ne manquerez pas de réunir une vingtaine de canons, que vous placerez en deçà de la Passarge pour servir de protection et rallier vos troupes, en cas qu'il y ait plus de forces qu'on ne peut le penser. Autant que je puis conjecturer, les Russes ont mis en avant les Prussiens avec leur avant-garde d'infanterie légère; s'il était vrai que vous n'eussiez pas plus de 15 à 1800 hommes d'infanterie russe devant vous, vous pourriez les culbuter. D'ailleurs, le jour venant sur ces entrefaites, vous seriez toujours maître de vous replier sur votre batterie. Vous devez regarder ceci comme un conseil, et non comme un ordre, puisque tous les indices que vous aurez reçus dans la journée, avec ceux que je vous donne là, vous mettront à même d'avoir une idée. Envoyez auprès du prince de Ponte-Corvo un aide de camp, qui pourra retourner dans la nuit, pour recueillir les renseignements qu'on a eus à Braunsberg. Vous êtes trop loin de Braunsberg pour pouvoir y envoyer un officier, ce qui serait encore le plus sûr. Informez-vous surtout avec soin si les régiments russes qui se trouvaient à Braunsberg hier étaient des chasseurs ou des troupes de ligne.

NAPOLÉON.

Au moment même, quatre heures et demie du soir, je reçois votre lettre, partie ce matin à dix heures, où je vois que vous croyez avoir des Prussiens en face; ce qui confirme l'idée générale que j'ai de ce qui se passe. Si le maréchal Ney a effectivement évacué Guttstadt, je lui envoie l'ordre d'envoyer toute la division Lasalle et une brigade à Deppen. D'ailleurs vous avez vu que tout son corps doit être demain

sous votre droite et Davout à Osterode. Je suis dans la pensée que l'ennemi n'est pas en mesure, qu'il fait des sottises. Il a déjà eu une bonne leçon à Braunsberg; on peut lui en donner une autre. Si le maréchal Ney, au lieu d'évacuer Guttstadt, eût attaqué vigoureusement ce qu'il avait devant lui, il eût eu une brillante affaire. Il n'avait pas en face plus de 4 ou 5,000 hommes. L'armée russe est considérablement affaiblie et fatiguée; ce qui importe d'autant plus que c'est la seule armée qu'ait la Russie. Dans le fait, les troupes d'Essen se sont fait battre du côté d'Ostrolenka; ce sont presque toutes des recrues.

Il me tarde d'apprendre ce que c'est que cette canonnade qu'on a entendue sur la droite. Ayez toujours, sans les démasquer, plus de canons à portée que l'ennemi.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11896. — AU MARÉCHAL BERNADOTTE, A PREUSSICH-HOLLAND.

Osterode, 27 février 1807, 5 heures et demie du soir.

Mon Cousin, le général russe que le maréchal Ney a fait prisonnier hier à Peterswalde vient d'arriver. J'ai causé longtemps avec lui. Il en résulte que l'armée russe n'a point fait de mouvement et qu'elle est encore en arrière; qu'elle est extrêmement fatiguée; qu'ils ont eu 23 généraux tués et 900 officiers; que les cinq régiments de chasseurs, formant dix bataillons, qu'il commandait, ne présentaient sous les armes que 1,500 hommes, 150 hommes par bataillon, 35 hommes par compagnie; que le général Bagration était parti pour Saint-Pétersbourg il y a huit jours, avec une lettre au nom de tous les généraux, qui déclaraient qu'on ne pouvait reprendre l'offensive de longtemps, et qu'on ne pouvait plus faire la guerre; qu'elle n'était conseillée que par quelques grands seigneurs achetés par l'Angleterre, ce sont ses propres mots; que son opinion était que l'armée russe ne ferait aucun mouvement, et qu'elle prendrait ses quartiers aussitôt que nous prendrions les nôtres; qu'il n'y avait devant nous que de l'infanterie légère et des Prussiens; que, du reste, ils étaient dans la misère et n'avaient pas plus que nous du pain.

J'attends avec impatience le récit de l'affaire de Braunsberg. Demain j'aurai ici le maréchal Davout, et le maréchal Ney sera près de Liebstadt. Il faut nous maintenir dans la situation où nous sommes, puisque c'est elle qui protége Danzig, qui nous fournit des vivres d'Elbing et nous donne une position formidable, puisqu'elle conduira prompte-

ment à la paix. Si, par des raisons quelconques, Braunsberg avait été évacué, mon intention est de le reprendre. La division Oudinot et tous les cuirassiers se mettent aussi en mouvement. Le général Boivin, avec le 2e régiment d'infanterie légère, est à Marienburg. Si vous étiez pressé, vous pourrez lui envoyer l'ordre de venir vous joindre à Holland; mais ne lui en envoyez l'ordre que dans un cas pressé. Vous pourrez y joindre le billet ci-joint, que vous lui enverriez. Je vois avec peine que vous n'avez pas assez d'artillerie. Faites venir votre réserve de Thorn; ce n'est qu'avec du canon qu'on fait la guerre. J'ai dans ce moment 95,000 hommes dans la main.

Il est en vérité bien extraordinaire que cette canaille de Prussiens veuille lever le ton. On a entendu du canon aujourd'hui de votre côté; je désire fort savoir ce que c'est. C'est une diversion que l'ennemi aura voulu faire en faveur de Braunsberg. Je ne pense pas qu'il puisse y avoir là des forces suffisantes pour vous en imposer. Si les indices que vous avez sont conformes aux notions générales que j'ai, culbutez tout ce qui aurait passé la Passarge.

Je vois avec peine que vous êtes un peu malade; j'espère que ce ne sera rien, et que la force de l'âme surmontera cette indisposition.

NAPOLÉON.

Comm. par S. M. le roi de Suède.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11897. — A M. DE TALLEYRAND.

Osterode, 27 février 1807.

Monsieur le Prince de Bénévent, une division de 10,000 Russes s'était portée à Braunsberg, sur l'extrémité de mes cantonnements qui sont à l'embouchure de la Passarge. J'ai donné ordre au prince de Ponte-Corvo de la faire attaquer; il a envoyé le général Dupont avec sa division. Hier 26, à trois heures après midi, ce général est arrivé à Braunsberg; il a attaqué l'ennemi, l'a culbuté, lui a pris ou blessé 2,000 hommes, en a tué 400, et a mis le reste en déroute. Deux drapeaux et seize pièces de canon ont été pris. Les ennemis étaient mi-partis prussiens et russes.

Le général russe Korff, qui a été pris hier à Peterswalde, vient d'arriver. J'ai longtemps causé avec lui. Il avait sous ses ordres dix bataillons d'infanterie légère qui n'avaient sous les armes que 1,500 hommes, c'est-à-dire 150 hommes par bataillon, tandis que leur complet est de 900 hommes. Cela donne une idée de la perte de l'armée russe. Il a confirmé qu'ils avaient perdu 20 généraux et 900 officiers, perte irréparable pour eux. Il a ajouté qu'on se garde-

rait bien de faire venir les Gardes qui sont encore à Saint-Pétersbourg; que toute l'armée était extrêmement fatiguée, et que les principaux généraux avaient, il y a huit jours, expédié Bagration pour représenter à la cour le mauvais état de l'armée et l'impossibilité de reprendre l'offensive, et appuyer sur la nécessité de s'arranger promptement avec la France et de profiter du moment actuel. Ce général nous a très-bien expliqué comment il ne restait plus de troupes en Russie; que le corps même d'Essen était composé de recrues qui ne tiennent pas, ce qui est vrai; que le corps de Michelson était de même nature; que les forces de cet empire colossal consistaient dans cette armée à demi détruite. Faites faire des articles pour les journaux de France et d'Allemagne; mais il faut en bien taire la source.

Ma position serait très-belle si j'avais des subsistances; le défaut de subsistances la rend médiocre. La ville d'Elbing nous fournit cependant d'assez notables ressources.

Faites mettre dans les journaux de Varsovie, et écrivez à Vienne et à Constantinople des nouvelles de la position actuelle.

Voyez un peu le prince Poniatowski pour qu'il nous envoie toute la cavalerie polonaise qui existe. On m'annonce qu'il y en a, dans plusieurs villes, de toute formée, qui coûte de l'argent et ne sert à rien. Qu'on dirige tout par ici. Cette cavalerie, si mal équipée qu'elle soit, est bonne contre les Cosaques et rendra des services, parce qu'elle soulagera ma cavalerie fatiguée, et éclairera mes communications.

J'imagine que Duroc et l'intendant général sont partis pour Thorn. Veillez à ce qu'on nous fasse passer du biscuit. Si la Vistule est navigable, pourquoi n'expédierait-on pas une vingtaine de milliers de quintaux de farine par cette rivière jusqu'à Thorn? Lorsque j'aurai 20,000 quintaux de farine à Osterode, ma position sera améliorée de cent pour cent.

Le maréchal Masséna doit être arrivé; communiquez-lui ces nouvelles.

Le corps d'Essen n'est composé que des recrues; ce sont de très-mauvaises troupes.

NAPOLÉON.

Archives des affaires étrangères.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11898. — A M. CAMBACÉRÈS.

Osterode, 28 février 1807.

Mon Cousin, je reçois vos lettres du 15 et du 16 février. Faites

passer une revue de tous les dépôts de ma Garde, et faites partir pour Mayence ce qu'il y a de disponible et en état de faire la guerre, soit en infanterie, soit en cavalerie, soit en artillerie. L'infanterie ira en poste jusqu'à Mayence. Faites-moi connaître où en est l'organisation du 2e régiment des fusiliers de ma Garde.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le duc de Cambacérès.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11899. — A M. FOUCHÉ.

Osterode, 28 février 1807.

Je reçois vos lettres du 15 et du 16 février. Vous aurez reçu les bulletins.

Faites courir les nouvelles suivantes, mais d'une manière non officielle; elles sont cependant vraies. Répandez-les d'abord dans les salons; faites-les mettre après dans les journaux. L'armée russe est tellement affaiblie, qu'il y a des régiments qui sont réduits à 150 hommes. Il ne reste plus de troupes en Russie; tous les bons régiments sont à l'armée près de Kœnigsberg; le corps même d'Essen n'est composé que de recrues, comme on l'a vu au combat d'Ostrolenka, où il ne s'est pas fait honneur. L'armée russe demande la paix; elle accuse quelques grands seigneurs d'être achetés par l'Angleterre et de vendre le sang russe pour l'or anglais. Les généraux, après la bataille d'Eylau, ont expédié le général Bagration à Saint-Pétersbourg, pour représenter que l'armée est presque détruite et ne pourrait soutenir la campagne prochaine, et que c'est sans raison qu'on veut soulever une nouvelle guerre contre une nation plus populeuse que la Russie, qui a plus de moyens de se recruter, et qui a plus de ressources en officiers et en hommes habiles.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11900. — AU VICE-AMIRAL DECRÈS.

Osterode, 28 février 1807.

Si vous pouvez faire attaquer l'escadre russe qui est dans la Méditerranée et obtenir un grand avantage sur elle, ce serait d'un grand effet; je vous autorise à le faire.

Je ne réponds pas à ces petites discussions du Havre; ce sont des affaires d'hommes ivres, que vous arrangerez comme vous voudrez.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11901. — AU GÉNÉRAL DEJEAN.

Osterode, 28 février 1807

Le maréchal Kellermann a formé les 5e, 6e, 7e et 8e régiments provisoires, qu'il va m'envoyer.

Je préfère que les détachements viennent à l'armée ainsi organisés; car autrement il n'y a ni ordre, ni discipline. J'ai ordonné que les quatre premiers régiments provisoires qui étaient à Berlin, et qui déjà sont dégrossis, soient dissous et envoyés à leurs corps.

J'ordonne que les 5e, 6e, 7e et 8e aillent à Berlin, et qu'il en soit formé un 9e, un 10e, un 11e et un 12e provisoires. Mais il est quelques corps, tels que le 64e de ligne et le 25e d'infanterie légère, qui ne sont point sous les ordres du maréchal Kellermann : ordonnez aux commandants des dépôts de ces régiments d'obéir aux ordres de ce maréchal, et d'envoyer tous leurs hommes disponibles à Mayence pour entrer dans les régiments provisoires. Dans cet ordre ne sont pas compris le 3e bataillon du 31e d'infanterie légère et les 3e et 4e bataillons du 15e de ligne, qui sont en Poitou et en Bretagne, ni les 2e, 15e, 14e d'infanterie légère, 14e et 58e de ligne, qui sont à Paris, ni les douze 3es bataillons qui sont au camp de Boulogne.

Voici mes dispositions : vous ferez partir un détachement de 180 hommes commandés par deux officiers du 31e d'infanterie légère, aussitôt que le 3e bataillon de ce régiment aura 700 hommes sous les armes, pour le service de la 12e division militaire.

Vous ne ferez rien partir des 3e et 4e bataillons du 15e de ligne, qui sont nécessaires en Bretagne. Vous ferez partir sur-le-champ 500 hommes du 3e bataillon du 14e de ligne, commandés par cinq officiers. Quant aux cinq autres bataillons qui sont à Paris, aussitôt qu'ils auront plus de 600 hommes sous les armes, vous en formerez un bataillon provisoire de cinq compagnies de 160 hommes par compagnie, ce qui fera un bataillon de 800 hommes, que vous ferez partir en poste pour Mayence, bien armé et bien équipé. Vous nommerez pour le commander un major ou un officier d'état-major.

Quant aux bataillons qui sont au camp de Boulogne, il est nécessaire qu'ils aient chacun 600 hommes pour la défense de Boulogne; mais, dès qu'ils en auront plus de 600, vous ferez composer un régiment provisoire de deux bataillons, chaque corps fournissant 180 hommes; bien entendu qu'on mettra toujours dans ces bataillons provisoires les hommes les plus exercés. Ce régiment partira sans délai pour se rendre à Magdeburg par Wesel. Je ne me souviens plus où se trouvent les dépôts des 72e et 65e qui étaient en Hollande; s'ils

y sont encore, écrivez au maréchal Brune de faire partir de chacun de ces dépôts 160 hommes pour les bataillons de guerre. Ils se dirigeront sur Berlin. J'imagine que les 1er et 2e bataillons du 15e de ligne sont partis; s'ils ne l'étaient pas, faites-les partir pour Mayence.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11902. — AU GÉNÉRAL DEJEAN.

Osterode, 28 février 1807.

Monsieur Dejean, le roi de Naples demande le général Macdonald. Faites connaître à ce général que je verrai avec plaisir qu'il se rende dans le royaume de Naples; qu'il conservera son grade de général français, et que je lui tiendrai compte de tous les services qu'il rendra au roi de Naples.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11903. — ORDRES POUR LE MARÉCHAL BERTHIER.

Osterode, 28 février 1807.

Il y aura à Marienburg un commandant d'armes nommé par le major général, et qui correspondra avec le major général tous les jours; il y aura une compagnie d'artillerie, deux officiers du génie, un commissaire des guerres, des garde-magasins.

L'ancienne enceinte sera relevée et mise à l'abri d'un coup de main. Le général Songis fera armer le plus tôt possible cette enceinte d'une douzaine de pièces de canon.

Il y aura des fours et de la farine pour nourrir 2,000 hommes pendant un mois.

Il y sera établi un hôpital de 500 lits.

Il sera établi sur la rive gauche, dans l'île de Nogat, une petite flèche, de manière que, si l'ennemi s'emparait de l'île de Nogat, le pont fût couvert et pût être défendu. Le général du génie y dirigera deux compagnies de sapeurs, et prendra des mesures pour que, dans une huitaine de jours, elle soit en état. Il n'y a dans l'armée aucun travail plus pressé.

Donner l'ordre qu'on reconnaisse sur-le-champ Dirschau, pour voir si l'enceinte est susceptible de servir de tête de pont.

Donner ordre qu'on établisse un hôpital à Mewe et un à Stargard. Les blessés seront évacués de Marienburg sur Mewe.

Le major général préparera un travail qui établisse la route de l'armée par Osterode, Marienburg, Dirschau, Neu-Stettin et Stettin, et une autre de Dirschau par Bromberg et Varsovie.

Le major général proposera un officier supérieur pour commander l'île de Nogat et être chargé du gouvernement et de la défense de cette île, sous les ordres du major général. Il aura quelques pièces de campagne, un détachement de cavalerie et d'infanterie pour la défense de ladite île.

Le grand-duc de Berg fera reconnaître, par un officier de son état-major, si cette île de Nogat ne serait pas propre à contenir tous nos dépôts de cavalerie.

Le major général donnera ordre au général d'artillerie de faire revenir, par la rive gauche de la Vistule, sur Thorn, les six pièces d'artillerie du parc mobile qui avaient été laissées à Varsovie aux ordres du général Lemarois.

Il donnera ordre que tous les généraux se rendent à Thorn, pour de là se rendre au quartier général d'Osterode.

Supprimer tous les commandants d'armes qui sont en Saxe, même celui de Wittenberg. Que l'artillerie rappelle les détachements de canonniers qu'elle a laissés dans les places, hormis un planton pour garder les effets; l'étendue du pays qu'occupe l'armée est telle, que l'artillerie se trouve épuisée par cette dissémination.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.

11904. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Osterode, 28 février 1807.

Envoyez l'ordre par un officier d'état-major au général Rouyer, qui commande le siége de Graudenz, d'obliger la garnison à rentrer dans la citadelle, et de faire travailler à des redoutes pour empêcher l'ennemi de bouger et se mettre à l'abri de ses sorties. Les commandants d'artillerie et du génie enverront des officiers et prendront des mesures pour presser cette place et faire tirer des obus pour voir si elle veut se rendre. Il ne faut pas que la garnison puisse sortir à dix pas de l'enceinte des murs sans être fusillée.

Donnez ordre au général Lagrange de faire partir de Cassel le 3e régiment provisoire et les 50 cuirassiers qu'il a, pour se rendre à Thorn.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11905. — AU MARÉCHAL BERNADOTTE, A PREUSSICH-HOLLAND.

Osterode, 28 février 1807, 6 heures du soir.

Mon Cousin, je reçois votre lettre d'aujourd'hui sept heures du matin. Il paraît que l'ennemi fait des mouvements très-loin sur notre droite. On a vu un corps commandé par le général Tolstoï à Bischofstein, le 26. La composition de ce corps, qui est formé de deux ou trois régiments d'infanterie, de quelques escadrons de cavalerie et de beaucoup de Cosaques, ferait supposer que l'ennemi pense que nous nous retirions sur Varsovie. J'ai ici 1,000 Polonais à cheval, mais qui n'ont pas de sabres; j'en attends incessamment, j'en ai 1,000 en marche. Aussitôt que tout cela arrivera, je vous en fournirai un bon nombre, afin de faire reposer votre cavalerie légère. Je pense que vous pouvez placer une division entière à Mühlhausen, car il faut soutenir le général Dupont. Nous vivons par Elbing, et la route de l'armée va incessamment passer par Marienburg, Dirschau, Neu-Stettin et Stettin. Une fois qu'elle sera établie, l'ennemi se trouvera déjoué. Mon intention est de déboucher par Braunberg, où se trouve le général Dupont, si l'ennemi s'étendait trop sur notre droite.

Le général du génie vient de me mettre sous les yeux le plan de Marienburg. Il se trouve que c'est une très-bonne place. On l'arme; j'espère que, dans deux ou trois jours, elle va se trouver à l'abri d'un coup de main. On travaille au pont. De son côté, le maréchal Lefebvre travaille au pont de Dirschau. Lorsque cette communication sera établie, je compte placer le maréchal Davout à Holland, et le charger de garder les ponts de Spanden et d'Alken. Votre quartier général pourrait se placer dans la position la plus commode entre Elbing, Braunsberg et Mühlhausen, et la queue de votre corps à Mühlhausen. Une division de cuirassiers de la réserve sera prête à Elbing pour vous soutenir. Vivant par Elbing, par Marienwerder, même par la rive gauche de la Vistule, je me trouverai dans une position à reposer mes troupes et à pouvoir, en vingt-quatre heures, saisir la première bévue que fera l'ennemi pour le détruire. Braunsberg et Frauenburg sont des villes de ressources, et le général Dupont doit se trouver là très-bien. Faites-moi connaître ce que c'est que Mühlhausen, et où vous placerez votre quartier général. Peut-être porterai-je le mien à Elbing.

Le maréchal Ney a quitté Guttstadt trop légèrement. Il a cru l'ennemi en mesure, et il n'avait devant lui que quelques milliers de Prussiens et quelques bataillons d'infanterie légère russe. Mais aujourd'hui il s'est reporté en avant. Dans ce moment, sa gauche est appuyée

à Deppen. Il va réoccuper Guttstadt comme avant-poste, et la rive gauche de l'Alle. J'attends aussi que la communication de l'île de Nogat soit établie pour assigner une petite ville sur la rive gauche à chaque corps d'armée pour son dépôt. Témoignez ma satisfaction au 2e régiment de hussards, et faites connaître que j'ai vu avec plaisir la belle conduite des troupes du général Dupont à Braunsberg. Si Braunsberg est susceptible de quelques fortifications, c'est le cas de remuer de la terre; cela peut avoir des avantages sous le point de vue de la défense, et aussi parce que cela fait comprendre à l'ennemi que le parti est pris et qu'il faut de fortes affaires avant de nous sortir d'ici.

Faites faire la reconnaissance depuis Braunsberg jusqu'au pont d'Alken. De quelle nature est ce terrain? Je n'y vois plus de routes transversales. Il paraît qu'il n'y a plus de pont. Indépendamment des ressources d'Elbing, aidez-vous de Mühlhausen; faites faire même quelques fours, et ramassez du blé et de la farine. Mais, comme pour tous ces objets il faut encore trois ou quatre jours, si nous étions attaqués en grande force d'ici à ce temps, il faudrait toujours se rassembler, selon la première instruction, à Osterode, où je commence à former quelques magasins d'eau-de-vie et de pain. Faites venir votre parc de réserve; un seul approvisionnement n'est rien. Vingt-huit pièces de campagne pour un corps comme le vôtre, c'est trop peu; il vous en faut au moins quarante. Je conçois que vous avez dû chercher à vous alléger, lorsque vous étiez détaché; aujourd'hui cet allégement n'est pas si nécessaire. Faites-moi connaître si l'infanterie russe que vous aviez à Braunsberg était de l'infanterie légère ou de ligne. Faites interroger sur la force des compagnies, c'est à peu près tout ce que sait le soldat. Ce renseignement sert d'élément pour le calcul du reste, car je connais très-bien le nombre de leurs corps et leur formation.

NAPOLÉON.

Comm. par S. M. le roi de Suède.
(Fin minute aux Arch. de l'Emp.)

11906. — AU MARÉCHAL SOULT, A LIEBSTADT.

Osterode, 28 février 1807, 6 heures du soir.

Mon Cousin, je reçois votre lettre d'aujourd'hui à midi. Je vais diriger la division de cuirassiers Espagne sur Mohrungen, afin qu'elle soit à portée, avec la division Klein, de faire un coup d'éclat. Vous lui désignerez des cantonnements. Bien entendu que mon intention est qu'elle ne fasse aucun service et qu'elle reste très en arrière

J'ai vu avec peine, dans un de vos rapports d'hier, qu'un paysan était venu d'Elditten à Liebstadt. Ne saurons-nous donc jamais servir? Pas même un lièvre ne doit passer la ligne. Le premier qui passera, faites-le fusiller, innocent ou coupable. Cette terreur sera salutaire. Nous ignorons ce que fait l'ennemi, il faut qu'il ignore ce que nous faisons.

Je vous ferai connaître cette nuit les nouvelles dispositions à faire pour appuyer votre droite. Le maréchal Ney a déjà une division à Deppen. Il s'est trouvé embarrassé dans son mouvement sur Liebstadt, parce qu'il n'a pas compris le sens de mes ordres.

Mon intention est d'occuper Guttstadt comme avant-poste, et la ligne d'Elditten à Guttstadt, bordée d'infanterie et de cavalerie, comme tête de cantonnement, de garder la rive droite de l'Alle depuis Guttstadt jusqu'à Allenstein pour mon flanc droit, et d'occuper Allenstein comme arrière-garde.

Le maréchal Ney établira son quartier général entre Deppen et Guttstadt, sans attacher d'importance à tout ce que l'ennemi pourra faire sur ma droite. La retraite du maréchal Ney sera sur Deppen. Lorsque ces dispositions seront exécutées, vous pourrez placer ailleurs le général Saint-Hilaire.

Marienburg se trouve être une place forte. Je viens d'ordonner qu'elle soit armée. On travaille au pont. La ligne de communication de l'armée sera par Marienburg, Dirschau et Stettin. Du moment que cette ligne de communication sera établie et que j'y pourrai compter, ce qui demande encore deux ou trois jours, mon intention est de placer le maréchal Davout à Holland et de le charger de la garde des ponts de Spanden et d'Alken. Le maréchal Bernadotte serait à Mühlhausen et Braunsberg. Vous continuerez à vous nourrir par Marienwerder et avec les ressources du pays. Le maréchal Davout se nourrira par Marienburg. Les deux petites villes qu'occupe le général Dupont ont des ressources. Elbing fournirait le supplément à tout le monde. Thorn nourrirait le maréchal Ney. Établissez quelques fours et une manutention à Mohrungen.

Il est très-convenable de remuer de la terre. C'est le cas des redoutes et des fortifications de campagne qui ont, indépendamment de leur valeur réelle, un avantage d'opinion. Je pense que tout le monde sent l'importance du repos actuel, que les armes se réparent, qu'on fait des appels rigoureux et qu'on rétablit un peu la discipline. Faites-moi connaître positivement comment vous vivez. Il serait important que vous ayez en réserve à Liebstadt et à Mohrungen de quoi faire une ou deux distributions d'eau-de-vie à votre corps.

Du moment que la communication par l'île de Nogat sera établie, je désignerai, sur la rive gauche, une petite ville pour le dépôt de chaque corps.

L'ennemi fait des mouvements très-éloignés sur la rive droite de l'Alle; peut-être n'est-ce que pour vivre; mais, si nous étions assez heureux pour que ces mouvements fussent faits en force, nous serions en position de l'écraser. C'est pour cela qu'il faut toujours se tenir sur le qui-vive et prêt à reprendre l'offensive; car, pour peu que l'ennemi s'étende de deux marches, mon intention est de lui tomber sur le corps.

Je vous recommande de ne faire faire aucun service aux dragons de la division Klein. Les Polonais et votre cavalerie doivent suffire. Ce sont les divisions de réserve qui ne doivent être employées que pour agir, et qui ont surtout besoin d'être reposées. Portez un soin particulier à leur nourriture, et faites-leur faire des distributions au moins aussi bien qu'à vos troupes, parce qu'il ne faut pas qu'elles croient que ce sont des troupes de rebut dans les corps d'armée. Les hommes sont ce qu'on veut qu'ils soient.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11907. — 63e BULLETIN DE LA GRANDE ARMÉE.

Osterode, 28 février 1807.

Le capitaine des grenadiers à cheval de la Garde impériale, Auzouy, blessé à mort à la bataille d'Eylau, était couché sur le champ de bataille. Ses camarades viennent pour l'enlever et le porter à l'ambulance. Il ne recouvre ses esprits que pour leur dire : « Laissez-moi, » mes amis; je meurs content, puisque nous avons la victoire, et que » je puis mourir sur le lit d'honneur, environné des canons pris à nos » ennemis et des débris de leur défaite. Dites à l'Empereur que je » n'ai qu'un regret; c'est que, dans quelques moments, je ne pourrai » plus rien pour son service et pour la gloire de notre belle France... » A elle mon dernier soupir. » L'effort qu'il fit pour prononcer ces paroles épuisa le peu de forces qui lui restaient.

Tous les rapports que l'on reçoit s'accordent à dire que l'ennemi a perdu à la bataille d'Eylau 20 généraux et 900 officiers tués et blessés, et plus de 30,000 hommes hors de combat.

Au combat d'Ostrolenka, du 16, deux généraux russes ont été tués et trois blessés.

Sa Majesté a envoyé à Paris les seize drapeaux pris à la bataille

d'Eylau. Tous les canons sont déjà dirigés sur Thorn. Sa Majesté a ordonné que ces canons seraient fondus, et qu'il en serait fait une statue en bronze du général d'Hautpoul, commandant la 2e division de cuirassiers, dans son costume de cuirassier [1].

L'armée est concentrée dans ses cantonnements derrière la Passarge, appuyant sa gauche à Marienwerder, à l'île de Nogat et à Elbing, pays qui fournissent ses ressources.

Instruit qu'une division russe s'était portée sur Braunsberg, à la tête de nos cantonnements, l'Empereur a ordonné qu'elle fût attaquée. Le prince de Ponte-Corvo chargea de cette expédition le général Dupont, officier d'un grand mérite. Le 26, à deux heures après midi, le général Dupont se présenta devant Braunsberg, attaqua la division ennemie, forte de 10,000 hommes, la culbuta à la baïonnette, la chassa de la ville et lui fit repasser la Passarge, lui prit 16 pièces de canon, 2 drapeaux, et lui fit 2,000 prisonniers. Nous avons eu très-peu d'hommes tués.

Du côté de Guttstadt, le général Liger-Belair se porta au village de Peterswalde à la pointe du jour du 25, sur l'avis qu'une colonne russe était arrivée dans la nuit à ce village, la culbuta, prit le général baron de Korff, qui la commandait, son état-major, plusieurs lieutenants-colonels et officiers et 400 hommes. Cette brigade était composée de 10 bataillons qui avaient tellement souffert, qu'ils ne formaient que 1,600 hommes présents sous les armes.

L'Empereur a témoigné sa satisfaction au général Savary pour le combat d'Ostrolenka, lui a accordé la grande décoration de la Légion d'honneur, et l'a rappelé près de sa personne. Sa Majesté a donné le commandement du 5e corps au maréchal Masséna, le maréchal Lannes continuant à être malade.

A la bataille d'Eylau, le maréchal Augereau, couvert de rhumatismes, était malade et avait à peine sa connaissance. Mais le canon réveille les braves. Il revole au galop à la tête de son corps, après s'être fait attacher sur son cheval. Il a été constamment exposé au plus grand feu, et a même été légèrement blessé. L'Empereur vient de l'autoriser à entrer en France pour y soigner sa santé.

Les garnisons de Kolberg et de Danzig, profitant du peu d'attention qu'on avait fait à elles, s'étaient encouragées par différentes excursions. Un avant-poste de la division italienne a été attaqué, le 16, à Stargard, par un parti de 800 hommes de la garnison de Kolberg. Le général Bonfanti n'avait avec lui que quelques compagnies du 1er régiment de ligne italien, qui ont pris les armes

[1] Décret du 6 mars.

à temps, ont marché avec résolution sur l'ennemi et l'ont mis en déroute.

Le général Teulié, de son côté, avec le gros de la division italienne, le régiment de fusiliers de la Garde et la première compagnie de gendarmes d'ordonnance, s'est porté pour investir Kolberg. Arrivé à Naugard, il a trouvé l'ennemi retranché, occupant un fort hérissé de pièces de canon. Le colonel Boyer, des fusiliers de la Garde, est monté à l'assaut; le capitaine de la compagnie des gendarmes, M. de Montmorency, a fait une charge qui a eu du succès. Le fort a été pris, 300 hommes faits prisonniers, et 6 pièces de canon enlevées. L'ennemi a laissé 100 hommes sur le champ de bataille.

Le général Dombrowski a marché contre la garnison de Danzig; il l'a rencontrée à Dirschau, l'a culbutée, lui a fait 600 prisonniers, pris 7 pièces de canon, et l'a poursuivie plusieurs lieues l'épée dans les reins. Il a été blessé d'une balle. Le maréchal Lefebvre était arrivé sur ces entrefaites au commandement du 10e corps : il avait été joint par les Saxons, et il marchait pour investir Danzig.

Le temps est toujours variable. Il gelait hier; il dégèle aujourd'hui. L'hiver s'est ainsi passé. Le thermomètre n'a jamais été à plus de cinq degrés.

Moniteur du 13 mars 1807.
(Une minute au Dépôt de la guerre.)

11908. — AU PRINCE ROYAL DE BAVIÈRE.

Osterode, 1er mars 1807.

Je reçois votre lettre du 22 février. Je suis aise de vous mettre à même de donner des preuves de vos talents, et que vous preniez l'habitude de commander vos armées vous-même, qualité utile dans tout souverain, mais surtout dans la position où se trouve placé le roi de Bavière.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11909. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Osterode, 1er mars 1807.

Vous donnerez des ordres pour la formation d'une division de Polonais sous les ordres du général Zajonchek. Cette division sera composée des régiments polonais qui forment la division que commande ce général, et de deux régiments de la 1re légion, qui est à Varsovie et qui était ci-devant à Sierock et à Nieporent.

Cette division se réunira à Neidenburg et formera un corps d'observation qui liera Osterode avec Varsovie. A cet effet, vous enverrez l'ordre au général Zajonchek de partir demain de Graudenz avec un de ses régiments et de se diriger sur Neidenburg. Vous enverrez l'ordre au général Lemarois et au maréchal Masséna de faire partir de Sierock, de Nieporent et de Varsovie le régiment qui est le plus en état et qui se rendra également à Neidenburg.

Vous écrirez au prince Poniatowski que, si deux autres bataillons sont également armés et habillés, il les fasse partir pour Neidenburg, où je veux réunir un corps polonais.

Vous donnerez l'ordre à tout ce qu'il y a de troupes de Hesse-Darmstadt à Thorn de se rendre à Graudenz; et, aussitôt après leur arrivée, tout ce qui reste de troupes polonaises devant Graudenz se rendra à Neidenburg.

Vous donnerez l'ordre au général Zajonchek de presser l'arrivée de toute sa légion à Neidenburg, où je désire réunir la légion qui se trouve à Varsovie et celle du district de Kalisz qu'il commande, au fur et à mesure qu'elles seront habillées et en état de faire campagne.

Vous écrirez au prince Poniatowski de faire partir toute la cavalerie polonaise qui se trouverait à Varsovie et sur les derrières, pour Neidenburg; et vous ferez connaître à ce directeur de la guerre qu'il faut faire lever toute la cavalerie du district de Plock pour se réunir au corps du général Zajonchek et contenir les Cosaques.

Le général Zajonchek sera chargé de correspondre avec vous et le maréchal Masséna, pour l'instruire de tous les mouvements de l'ennemi sur le centre et maintenir la communication entre les deux corps.

Il se nourrira des réquisitions qu'il fera dans le district de Plock, à Janowo, Mlawa, etc.

Mon intention est qu'avec son premier régiment il soit arrivé à Neidenburg dans six jours au plus tard.

Le général Zajonchek, en se rendant à Neidenburg, passera de sa personne à Osterode pour prendre ses instructions.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11910. — AU GÉNÉRAL CLARKE.

Osterode, 1er mars 1807.

Passez la revue des dépôts de Küstrin et de Stettin. Tout ce qui est blessé de manière à avoir besoin des eaux ou à obtenir son traite-

ment de retraite ou de réforme, dirigez-le sur France; tout ce qui est en état de servir, dirigez-le sur Thorn, hormis ce qui appartient au 5e corps, qui sera dirigé sur Varsovie.

Jetez un coup d'œil sur vos états de situation, et faites partir des différentes places de votre gouvernement les hommes qui y seraient restés, ou qui y auraient été retenus par les commandants. Supprimez tous les commandants inutiles et dirigez-les sur le quartier général.

Le régiment de chevau-légers d'Arenberg a dû partir de Liége pour se rendre à Magdeburg; il est fort de 600 hommes. Écrivez à Liége pour savoir quel jour il est parti et quel jour il arrivera. Aussitôt son arrivée, servez-vous-en contre les partisans; il est très-bon pour cela.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11911. — AU ROI DE NAPLES.

Osterode, 1er mars 1807.

Je vous renvoie le général César Berthier. Je vous laisse le maître de nommer ministre de la guerre, et chef de l'état-major de mon armée de Naples, qui il vous plaira. J'ai nommé dans la Légion d'honneur ceux que vous m'avez proposés. J'ai vu avec peine que vous m'ayez proposé M. de Bouillé, qui n'a pas fait la guerre. C'est ainsi qu'on m'a fait donner des récompenses qui ne sont pas méritées.

J'ai nommé les colonels Huard, Abbé et Cardenau généraux de brigade; j'ai nommé colonel M. Steenhaud, chef d'escadron du 4e de chasseurs, et capitaines les lieutenants Rœderer et Clary. Je m'en rapporte à ce que vous dira le général César Berthier sur la comparaison que vous faites de l'armée de Naples avec la Grande Armée. Officiers d'état-major, colonels, officiers ne se sont pas déshabillés depuis deux mois, et quelques-uns depuis quatre (j'ai moi-même été quinze jours sans ôter mes bottes); au milieu de la neige et de la boue, sans vin, sans eau-de-vie, sans pain, mangeant des pommes de terre et de la viande, faisant de longues marches et contre-marches sans aucune espèce de douceurs, et se battant à la baïonnette et sous la mitraille; très-souvent les blessés obligés de s'évacuer en traîneaux, en plein air pendant cinquante lieues. C'est donc une mauvaise plaisanterie que de nous comparer à l'armée de Naples, faisant la guerre dans le beau pays de Naples, où l'on a du vin, de l'huile, du pain, du drap, des draps de lit, de la société et même des femmes. Après avoir détruit la monarchie prussienne, nous nous battons contre le reste des Prussiens, contre les Russes, les Kalmouks, les Cosaques,

ces peuplades du Nord qui envahirent jadis l'empire romain. Nous faisons la guerre dans toute sa force et sa rigueur. Au milieu de ces grandes fatigues, tout le monde a été plus ou moins malade. Pour moi, je ne me suis jamais trouvé plus fort, et j'ai engraissé.

Par vos états de situation, je vois que vous avez 53,000 hommes à l'effectif, et 43,000 hommes présents sous les armes; c'est plus qu'il ne vous en faut. Vous n'avez devant vous qu'un effectif de 18,000 Anglais, ne formant pas un présent de plus de 10,000 hommes. Les Russes ont autre chose à faire qu'à s'occuper de vous.

Les levées immenses que je fais en France, en Italie, s'opposent à ce que je vous envoie de l'argent. Diriez-vous que, malgré les grandes possessions que j'ai, je viens de dépenser douze millions en France pour acheter des chevaux? Une guerre comme celle que je fais use le personnel et le matériel; il faut donc un argent immense pour tout réparer. Je suis obligé d'entretenir une armée d'observation considérable en Italie. Il faut que je solde de nombreux corps de gardes nationales pour garder mes côtes, car mes côtes et mes ports sont bloqués comme les vôtres.

Voici tous les secours que je puis vous envoyer : 6,000 hommes des dépôts, armés et bien habillés, sont partis pour renforcer vos corps; 3,000 partiront au 15 avril; ce qui fera 9,000 hommes de renfort. Je vous ai envoyé, depuis janvier, un million, qui était tout ce qui me restait de mon petit trésor de Turin. Je donne ordre qu'on vous envoie, pendant les mois d'avril, mai, juin, juillet, août, septembre, octobre et novembre, 500,000 francs par mois; ce qui fera quatre millions.

En jetant un coup d'œil sur le rapport de M. Rœderer, je me suis convaincu que vous avez des moyens immenses. Quand on paye vingt-six millions de dettes publiques, on peut retarder les payements d'un an et l'on a vingt-six millions sur-le-champ. Votre armée napolitaine vous coûte trop. Mais de quoi parle M. Rœderer, de caisse d'amortissement? Il est bien question de ces babioles! Il est question de payer l'armée. Est-ce bien dans un pays qui n'est pas encore consolidé par la reconnaissance de l'Europe et par la paix, qu'on fait des projets d'établissements pour l'avenir? M. Rœderer est dans une position opposée à vos intérêts; il doit avoir besoin de mettre des théories à exécution, de se bien faire venir du pays en le soulageant de toutes les manières.

Ne faites point d'Ordres; ne fondez aucun établissement de crédit; tout cela sont des opérations de la paix, tout cela doit venir avec elle, et cette paix arrivera. Le moyen de faire entendre à des hommes

de l'imagination de Rœderer que le temps est le grand art de l'homme, que ce qui doit être fait en 1810 ne peut être fait en 1807! La fibre gauloise ne s'accoutume pas à ce grand calcul du temps; c'est cependant par cette seule considération que j'ai réussi dans tout ce que j'ai fait. Je pourrais en dire autant de Dumas. Ce sont des hommes qui n'ont pas eu et qui n'auront jamais la prudence du temps, qui feront aujourd'hui ce qui ne doit être fait qu'après-demain, et qui ne sauront pas vous tirer de la situation où vous vous trouvez. Un homme comme Saliceti eût été un bon ministre des finances. Payez donc l'armée; c'est la dépense la plus sacrée. Ne souffrez pas qu'on se plaigne. Avec le Français il faut montrer du caractère. L'armée de Naples n'a pas lieu de se plaindre. Dites-leur : « Vous vous plaignez! « Demandez au général Berthier; il vous dira que votre Empereur « est pendant des quinze jours mangeant des pommes de terre et « bivouaquant au milieu des neiges de la Pologne. Jugez de ce que « doivent être les simples officiers. Ils ne mangent que de la viande. »

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(Minute aux Arch. de l'Emp.)

11912. — A L'IMPÉRATRICE.

Osterode, 2 mars 1807.

Mon amie, il y a deux ou trois jours que je ne t'ai écrit; je me le reproche; je connais tes inquiétudes. Je me porte fort bien; mes affaires sont bonnes. Je suis dans un mauvais village, où je passerai encore bien du temps : cela ne vaut pas la grande ville. Je te le répète, je ne me suis jamais si bien porté; tu me trouveras fort engraissé.

Il fait ici un temps de printemps; la neige fond, les rivières dégèlent; cela me fait plaisir.

J'ai ordonné ce que tu désires pour la Malmaison. Sois gaie et heureuse, c'est ma volonté.

Adieu, mon amie; je t'embrasse de cœur. Tout à toi.

NAPOLÉON.

Lettres de Napoléon à Joséphine, etc.

11913. — A M. CAMBACÉRÈS.

Osterode, 2 mars 1807.

Mon Cousin, je reçois votre lettre du 19 février. Nous n'avons ici rien de nouveau. Le printemps a l'air de commencer; la neige est

fondue. Je lis un rapport du ministre de la police, relatif à un criminel nommé Perrée, qui a excité la commisération de la ville et qui a été manqué par le bourreau. S'il n'y a aucun esprit de parti dans cet événement, et si le mouvement populaire est l'effet d'une simple impulsion naturelle de pitié, sans projet concerté, mon intention est de faire grâce au coupable. Faites surseoir à son exécution, s'il en est temps, et faites passer cette affaire au Conseil privé.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le duc de Cambacérès.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11914. — AU GÉNÉRAL DEJEAN.

Osterode, 2 mars 1807.

Je reçois votre rapport par lequel vous concluez que l'armée doit avoir plus de fusils que d'hommes. Sans doute, si elle n'en avait pas consommé. Une bataille comme celle d'Austerlitz coûte au moins 12,000 fusils; de grandes marches en coûtent aussi. Jugez combien, depuis deux ans, on en a perdu. Ce n'est pas exagérer que d'en porter le nombre à 60,000. Sans ceux de Vienne et les fusils saxons, la France aurait dû me fournir bien davantage.

J'approuve que vous ayez fait partir le 15e de ligne de Mayence.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11915. — AU MARÉCHAL SOULT, A LIEBSTADT.

Osterode, 2 mars 1807, 2 heures après midi.

Mon Cousin, il est deux heures, et je n'ai point de lettres de vous; ce qui me fait penser qu'il n'y a eu rien de nouveau aux avant-postes aujourd'hui. Vous vous serez préparé dans les journées d'aujourd'hui et de demain, et j'espère que vous enlèverez à l'ennemi quelques pièces de canon et des prisonniers. Les nouvelles d'aujourd'hui sont que l'ennemi a débouché de Guttstadt sur Queetz, chemin de Deppen, avec une colonne d'infanterie, de cavalerie et d'artillerie. Comme le maréchal Ney a dû être en mesure sur ce point, je suis dans l'espérance qu'il sera beaucoup supérieur à l'ennemi, et qu'il y aura là un combat de détail brillant et avantageux. Je vous recommande d'être plein de l'esprit de la chose, de mettre de côté toute petite rivalité et de tomber ferme sur le flanc de l'ennemi, si demain matin il s'engageait un combat entre Queetz et Guttstadt. Tout me porte à penser que le maréchal Davout sera inutile : toutefois sa tête sera aujourd'hui à

Mohrungen, prête à vous soutenir. La division Espagne doit vous être arrivée; ne l'employez cependant qu'en bonne connaissance de cause; car ce que peuvent faire seize escadrons d'aussi braves gens est incalculable. Il serait malheureux qu'ils donnassent à faux contre des bois et des ravins. Instruisez-moi de ce que vous faites.

Le maréchal Ney paraît être dans l'intention d'attaquer demain un peu avant le jour. Il écrit de ce matin que l'ennemi occupe Queetz et qu'il établit une chaîne de vedettes sur les montagnes qui dominent Ankendorf, et que son projet est de se réunir derrière Ankendorf, afin de tomber plus sûrement sur l'ennemi.

Vous sentez donc qu'il est nécessaire que vous attaquiez de bonne heure, et qu'après avoir culbuté ce qui se trouverait à Queetz et à Lemitten, vous vous trouviez en mesure de faire une diversion sur le flanc droit de l'ennemi, en faveur du maréchal Ney, si celui-ci avait une affaire sérieuse.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11916. — DÉCISION.

Osterode, 2 mars 1807.

Le major général fait connaître que M. de Thiard demande la permission, 1° de ne pas accepter la place de major, qu'il ne se sent point en état de remplir; 2° de donner sa démission et de retourner en France à cause de son inactivité à 200 lieues du champ de bataille.

Répondez à M. de Thiard que l'Empereur, auquel vous avez fait part de la demande de sa démission, la refuse, la regardant comme une folie et un coup de tête, et vous charge, au contraire, de lui donner l'ordre positif de rejoindre le quartier général.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.

11917. — 64e BULLETIN DE LA GRANDE ARMÉE.

Osterode, 2 mars 1807.

La ville d'Elbing fournit de grandes ressources à l'armée : on y a trouvé une grande quantité de vin et d'eau-de-vie; ce pays de la basse Vistule est très-fertile.

Les ambassadeurs de Constantinople et de Perse sont entrés en Pologne et arrivent à Varsovie.

Après la bataille d'Eylau, l'Empereur a passé tous les jours plusieurs heures sur le champ de bataille, spectacle horrible, mais que

le devoir rendait nécessaire. Il a fallu beaucoup de travail pour enterrer tous les morts. On a trouvé un grande nombre de cadavres d'officiers russes avec leurs décorations. Il paraît que parmi eux il y avait un prince Repnine. Quarante-huit heures encore après la bataille, il y avait plus de 500 Russes blessés qu'on n'avait pas encore pu emporter. On leur faisait porter de l'eau-de-vie et du pain, et successivement on les a transportés à l'ambulance. Qu'on se figure, sur un espace d'une lieue carrée, 9 ou 10,000 cadavres, 4 ou 5,000 chevaux tués, des lignes de sacs russes, des débris de fusils et de sabres, la terre couverte de boulets, d'obus, de munitions, 24 pièces de canon auprès desquelles on voyait les cadavres des conducteurs tués au moment où ils faisaient des efforts pour les enlever; tout cela avait plus de relief sur un fond de neige : ce spectacle est fait pour inspirer aux princes l'amour de la paix et l'horreur de la guerre.

Les 5,000 blessés que nous avons eus ont été tous évacués sur Thorn et sur nos hôpitaux de la rive gauche de la Vistule, sur des traîneaux. Les chirurgiens ont observé avec étonnement que la fatigue de cette évacuation n'a point nui aux blessés.

Voici quelques détails sur le combat de Braunsberg.

Le général Dupont marcha à l'ennemi sur deux colonnes. Le général Bruyère, qui commandait la colonne de droite, rencontra l'ennemi à Zagern, et le poussa sur le ravin qui se trouve en avant de ce village. La colonne de gauche poussa l'ennemi sur Wittenberg, et toute la division ne tarda pas à déboucher hors du bois. L'ennemi, chassé de sa première position, fut obligé de se replier sur le ravin qui couvre la ville de Braunsberg; il a d'abord tenu ferme, mais le général Dupont a marché à lui, l'a culbuté au pas de charge, et est entré avec lui dans la ville, qui a été jonchée de cadavres russes.

Le 9e d'infanterie légère, le 32e, le 96e de ligne, qui composent cette division, se sont distingués. Les généraux Barrois, Lahoussaye, le colonel Sémélé, du 24e de ligne, le colonel Meunier, du 9e d'infanterie légère, le chef de bataillon Bouge, du 32e de ligne, et le chef d'escadron Hubinet, du 9e de hussards, ont mérité des éloges particuliers.

Depuis l'arrivée de l'armée française sur la Vistule, nous avons pris aux Russes, aux affaires de Pultusk et de Golymin, 89 pièces de canon; au combat de Bergfriede, 4 pièces; dans la retraite d'Allenstein, 5 pièces; au combat de Deppen, 16 pièces; au combat de Hof, 12 pièces; à la bataille d'Eylau, 24 pièces; au combat de Braunsberg, 16 pièces; au combat d'Ostrolenka, 9 pièces : total 175 pièces de canon.

On a fait, à ce sujet, la remarque que l'Empereur n'a jamais perdu de canons dans les armées qu'il a commandées, soit dans les premières campagnes d'Italie et d'Égypte, soit dans celle de l'armée de réserve, soit dans celle d'Autriche et de Moravie, soit dans celle de Prusse et de Pologne.

Moniteur du 15 mars 1807.
(En minute au Dépôt de la guerre.)

11918. — A M. DE TALLEYRAND.

Osterode, 3 mars 1807.

Monsieur le Prince de Bénévent, je reçois votre lettre du 28 février à onze heures du soir. Je vous ai envoyé hier un courrier. Les affaires ici vont bien. Les subsistances commencent à arriver. Il paraît que la force de l'armée ennemie n'a point bougé de Kœnigsberg. L'ennemi s'est seulement étendu pour prendre des cantonnements. Du reste, je fais faire aujourd'hui une attaque pour repousser les postes qui se sont trop approchés de nos cantonnements. Je pense que je déciderai ce que vous devez faire de M. de Vincent lorsque je vous écrirai de partir de Varsovie, où il ne serait pas impossible, cependant, que je me rendisse moi-même pour recevoir les ambassadeurs persan et turc.

Quel traité faire avec la Perse? Comment voulez-vous que je réponde à cette question quand vous ne m'avez pas encore fait remettre le mémoire de M. Jaubert, qui me fasse connaître ce que c'est que la Perse? Ce traité, d'ailleurs, peut se faire à Paris, c'est le moins pressant. Cela est différent pour la Porte. Mais, tant que vous ne me ferez pas connaître ce qu'elle veut, quel est le but de la mission de son ambassadeur, je ne puis vous envoyer d'instructions.

J'ai lu et relu la dépêche de M. de Stadion; je n'y comprends rien et ne sais quelle réponse vous faire. Si M. de Vincent vous a expliqué cette note pour la rendre intelligible, vous ne me l'avez pas dit. Que veut la Maison d'Autriche? Je ne le sais pas. Veut-elle traiter pour garantir l'intégrité de la Turquie? J'y consens. Veut-elle un traité par lequel, la Russie venant à acquérir un accroissement de puissance ou de territoire en Turquie, les deux puissances feraient cause commune pour obtenir l'équivalent? Cela peut encore se faire. Enfin la Maison d'Autriche veut-elle gagner quelque chose dans tout ceci? se mettre du côté de celui qui lui donnera de l'avantage? Que veut-elle? Je ne sais rien de tout cela. C'est à M. de Vincent à expliquer là-dessus ce qu'il veut, de manière que tout cela soit bien clair. Il faut aller plus loin : après avoir dit à M. de Vincent tout ce que je vous dis là,

ajoutez que, si les affaires avec la Prusse ne s'arrangent pas, et que la Maison d'Autriche veuille faire cause commune avec nous, on pourrait lui donner une partie de la Silésie. Par ce moyen, elle aurait repris à la monarchie prussienne ce que cette monarchie lui a pris en d'autres temps. Mais cette dernière ouverture me paraît bien hasardée. La Maison d'Autriche ne sait elle-même que faire, et dès lors il est bien difficile de la pénétrer. Faites-moi connaître votre opinion sur ce que veut la Maison d'Autriche, et ce qu'il faut faire pour se l'assurer. Ce doit être là mon premier intérêt. Du reste, pour rassurer M. de Vincent, vous pouvez lui dire qu'il viendra à Thorn ou à Osterode avec vous, si vous y venez; qu'on est embarrassé de ce grand nombre de diplomates à l'armée, mais que lui, militaire, ne fera pas beaucoup d'embarras dans un quartier général. Dites-lui cela comme venant de vous et comme étant votre opinion.

NAPOLÉON.

Archives des affaires étrangères.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11919. — AU GÉNÉRAL DUROC, A THORN.

Osterode, 3 mars 1807.

Rapp doit être arrivé à Thorn; il doit avoir reçu l'ordre du major général pour prendre le commandement de Thorn en qualité de gouverneur. Réunissez tous les moyens pour faire terminer le pont de Thorn. Visitez tous les blessés et faites donner à chaque soldat un napoléon et à chaque officier cinq. Envoyez faire la même chose par M. de Tournon, ou par un autre, pour les blessés évacués à Bromberg. Envoyez-moi le recensement qu'on a fait des blessés à Thorn.

Faites partir du pain, des farines, du vin et de l'eau-de-vie pour l'armée; faites charger tout cela sur les caissons de la compagnie Breidt et sur les voitures qui ont amené les blessés. On a ici des fours pour cuire 30,000 rations par jour. Que de Bromberg on approvisionne Thorn. Écrivez à Posen pour avoir la force des dépôts et pour que tous ces hommes rejoignent l'armée. Envoyez à Culm pour prendre l'état de situation des dépôts de cavalerie qui s'y trouvent, arme par arme.

Donnez-moi des nouvelles du maréchal Lefebvre.

Restez quelques jours à Thorn; votre présence m'y est plus utile qu'ici. Il n'y a rien de nouveau; l'ennemi paraît être du côté de Kœnigsberg. J'imagine que l'idée de l'intendant général de prendre les bateaux du pont de Varsovie pour envoyer des vivres à Thorn n'a pas eu de suite; c'est la plus grande folie qui puisse venir dans

l'esprit. Qu'on rétablisse au contraire le pont au plus vite, et qu'on fasse remonter des bateaux de Thorn sur Varsovie, tant pour rétablir le pont que pour prendre des subsistances. Mais il paraît inutile de tant affaiblir Varsovie; le canal de Bromberg doit fournir ce qui est nécessaire. Écrivez à Posen pour avoir des fusils, et faites-en venir de Thorn à l'armée; nous en avons besoin de 30,000 pour les Français.

Envoyez-moi l'état de tous les convois partis de Thorn pour l'armée.

Écrivez-moi par tous les courriers qui viennent tous les jours.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le comte Daru.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11920. — AU GÉNÉRAL MORAND, A ALLENSTEIN.

Osterode, 4 mars 1807, 6 heures du matin.

Je vous expédie un officier d'ordonnance pour savoir ce qui se passe du côté d'Allenstein et connaître le mouvement de l'ennemi sur notre droite. La division de dragons de Milhaud a ordre de se rendre près de vous; envoyez à sa rencontre. Vous dites, dans une de vos lettres au major général, que l'ennemi a eu de l'infanterie à Passenheim. Qu'il y ait eu de la cavalerie et des Cosaques, cela se conçoit; faites-moi connaître positivement ce qu'il en est. A-t-il encore de l'infanterie à Wartenburg? Depuis que l'ennemi s'est mis en retraite, et que nos postes sont au delà de Freimarkt, et que j'ai fait réoccuper Guttstadt, quel mouvement aperçoit-on dans les postes qu'il avait sur l'Alle? Vous êtes bien placé pour envoyer des espions. Ne ménagez pas l'argent et envoyez-moi, deux fois par jour, des rapports de ce que vous apprendrez.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11921. — AU MARÉCHAL LEFEBVRE, A DIRSCHAU.

Osterode, 4 mars 1807.

Il n'y a dans ce moment à Danzig que 8,000 hommes de nouvelles troupes; vous en avez 18,000. Cernez la ville. Faites établir des redoutes pour fortifier votre blocus. Interceptez bien la communication avec Pillau, et commencez à faire venir quelques pièces de siége de Stettin. Votre tâche est la prise de Danzig; votre gloire y est attachée. Les Polonais se sont distingués, entre autres le prince Sulkowski, dit-on. Faites-vous rendre compte de cela. Je veux leur accorder des

décorations de la Légion d'honneur. Il doit être arrivé à Thorn des cartouches pour les Polonais.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11922. — AU GÉNÉRAL DOMBROWSKI.

Osterode, 4 mars 1807.

Je reçois votre lettre du 3 mars. Je n'ai point la situation des troupes polonaises, infanterie et artillerie, qui sont au corps du maréchal Lefebvre. J'ai vu avec peine que vous avez été blessé. J'apprends que cela n'est point dangereux. Faites-moi connaître les hommes qui se sont distingués et qui méritent récompense. Qui commande à présent votre division? Quand pourrez-vous en reprendre le commandement?

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11923. — AU GÉNÉRAL RAPP, A THORN.

Osterode, 4 mars 1807.

Depuis cinq ou six jours, je n'entends plus parler de M. de Tournon, qui avait dû aller à Bromberg. J'attends des nouvelles de ce que vous faites. J'imagine que vous êtes entré en possession de votre gouvernement, et que vous commencez, avec votre activité ordinaire, à mettre de l'ordre dans la ville de Thorn. Le canal de Bromberg est-il dégelé et navigable?

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11924. — AU MARÉCHAL SOULT, A DIETRICHSDORF.

Osterode, 4 mars 1807.

Mon Cousin, d'après ce que me mande le général Bertrand, il paraît que l'ennemi avait peu de monde à Wormditt. En avait-il à Mehlsack? S'il s'est placé sur l'Alle pour vivre, pouvait-il manœuvrer sur notre droite? Quand vous rentrerez dans vos cantonnements, gardez une ou deux têtes de pont; faites-y travailler sur-le-champ. Choisissez la hauteur la plus favorable, et faites mettre vos ingénieurs à l'ouvrage. Une tête de pont dans une bonne position doit, en peu de jours, être imprenable dans un pays où l'on a du bois autant qu'on veut.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11925. — A M. DE TALLEYRAND.

Osterode, 4 mars 1807.

Monsieur le Prince de Bénévent, vous trouverez ci-joint la relation du combat de Dirschau. Comme c'est un combat polonais, s'il n'a pas été mis dans le journal de Varsovie, faites l'y mettre.

J'ai reçu vos lettres du 1er mars à dix heures du soir. Dites au prince Poniatowski qu'il donne l'ordre que tous les Polonais se rendent à Neidenburg; il y aura là environ 3,000 chevaux. Le général Zajonchek va s'y rendre avec sa division et avec la partie de la 1re légion qui est disponible, comme je vous l'ai mandé. Je formerai par ce moyen un corps de 10 à 12,000 Polonais, qui protégeront les communications, donneront de l'inquiétude à l'ennemi, et pourront se former, étant seuls et entre eux dans ces cantons. Quand ce corps sera réuni, le prince Poniatowski pourra l'aller passer en revue. Il faut diriger là tous les Polonais volontaires qui veulent servir. Un prince Sulkowski est venu me trouver au quartier général; il dit avoir un régiment de 600 hommes du côté de la Silésie. Je lui ai dit qu'il pouvait l'amener et que je le solderais. Dites cela au prince Poniatowski pour qu'il le dirige sur Neidenburg. J'avais proposé la levée d'un régiment de chevau-légers polonais qui me servirait pour la Garde; faites-moi connaître où cela en est. Il faudrait que le gouvernement pût se procurer des chevaux dans le pays. Si l'on pouvait le former de jeunes gens comme les dix-huit qui composent ma garde d'honneur, cela serait bientôt fait. Arrangez cela. Envoyez au quartier général les hommes isolés; il suffirait qu'ils soient armés, et on les organiserait.

Je vous ai fait connaître hier mes intentions sur la cour de Vienne. Je ne puis rien y ajouter. Je ne vois pas pourquoi renvoyer si vite l'ambassadeur persan à Paris. Il faut le laisser quelque temps à Varsovie. Mais l'important dans tout cela est l'ambassade de la Porte. J'attends de connaître ses instructions et les projets de la Porte. Je ne vois pas d'inconvénient que M. Reinhard s'en retourne à Paris, aussi bien que tout ce qui tient à la légation de Russie et qui ne saurait m'être utile. Peut-être pourriez-vous garder avec vous M. de Lesseps, qui a séjourné longtemps en Russie et qui en arrive nouvellement.

Faites-moi connaître quelles sont les personnes qui ont écrit ces deux lettres.

NAPOLÉON.

Archives des affaires étrangères.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11926. — AU MARÉCHAL DAVOUT, A LIEBSTADT.

Osterode, 4 mars 1807, 5 heures du soir.

Mon Cousin, je vous ai fait connaître aujourd'hui dans quelle situation étaient les divers corps d'armée. Ayant laissé une de vos divisions à Allenstein, il est convenable que vous ralliiez tous les autres détachements de vos deux autres divisions près de vous, sans quoi vous vous trouveriez affaibli de tous les côtés. Vous avez laissé deux régiments de cavalerie légère à Napiwoden. Il faut que le général Morand fournisse l'infanterie nécessaire pour les soutenir, afin que vos deux divisions soient ralliées. Vous devez avoir reçu deux convois de pain d'Elbing, dont un qui était destiné pour le quartier général et que j'ai ordonné qu'on vous laisse. Je suppose que, dans la journée, le maréchal Soult aura repris ses cantonnements. Mon intention est de vous donner l'ordre de vous placer à Saalfeld, où vous serez à portée de recevoir des vivres de Marienburg. Faites-moi connaître votre état de situation.

NAPOLÉON.

A l'instant j'apprends que mes ordres n'ont point été exécutés, que le convoi de pain n'a pas passé par Mohrungen et qu'il vient d'arriver à Osterode. Je donne ordre qu'il retourne. 1,200 hommes des régiments provisoires appartenant à vos corps viennent d'arriver. Je les dirigerai sur les positions que vous devez occuper.

Comm. par Mme la maréchale princesse d'Eckmühl.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11927. — AU MARÉCHAL DAVOUT.

Osterode, 4 mars 1807, 9 heures du soir.

Mon Cousin, on dit qu'on a tiré aujourd'hui le canon vers Guttstadt; je n'ai point de rapport de ce qui s'est passé. Dans votre position intermédiaire vous devez l'avoir entendu. Écrivez-moi souvent et envoyez des officiers à Guttstadt et aux avant-postes du maréchal Soult pour savoir ce qui se passe et m'en instruire. Il me semble que l'ennemi fait quelque chose; quelques indices feraient penser qu'il fait un mouvement sur ma droite; le fait-il en force et d'une manière décidée? c'est ce qui est douteux. S'il vous arrive quelques indices là-dessus, communiquez-les-moi.

NAPOLÉON.

Comm. par Mme la maréchale princesse d'Eckmühl.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11928. — AU MARÉCHAL SOULT.

Osterode, 4 mars 1807, 9 heures du soir.

Mon Cousin, l'ennemi paraissait hier avoir un régiment d'infanterie à Wartenburg. Tout porterait à penser qu'il faisait un mouvement sur notre droite. Le peu de défense qu'il a fait à Guttstadt, qui, dans ce cas, devait être son pivot, porterait à penser que sa résolution n'était pas fortement prise. Toutefois, je pense qu'il n'y a pas d'inconvénient à rester dans la position où vous êtes. Mettez-vous en correspondance avec le maréchal Ney. Je n'ai pas encore reçu ses rapports d'aujourd'hui, et je ne sais pas s'il est tranquille dans sa position. Ses avant-postes sont à Peterswalde. Si l'ennemi est en force à Heilsberg, il ne paraît pas probable qu'il l'y laisse sans l'inquiéter. Il n'a fait aucune résistance devant Spanden et Braunsberg. Il paraît qu'il n'a personne à Mehlsack. J'attends donc de vos nouvelles pour être éclairé de tout cela. Mon intention est de rentrer dans mes cantonnements si l'ennemi ne fait aucun mouvement sur ma droite et si la masse de ses forces est tranquille. Si, au contraire, il s'est jeté sur ma droite, mon intention est de marcher sur lui en débordant constamment sa droite. Envoyez un officier à Guttstadt, et, si le maréchal Ney est attaqué, secourez-le, comme votre position vous met à même de le faire. Communiquez aussi au prince de Ponte-Corvo toutes les nouvelles que vous avez. Je lui ai donné ordre de pousser en avant sur Spanden, de manière à être prêt à se réunir à vous et savoir ce que fait l'ennemi.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(La minute aux Arch. de l'Emp.)

11929. — AU GÉNÉRAL BERTRAND, A GUTTSTADT.

Osterode, 4 mars 1807, 9 heures du soir.

Vos lettres ne disent rien. Vous aurez pu cependant interroger pour savoir le nom des régiments et du général qui commandait, et cent choses, toutes très-importantes : l'esprit des troupes, la manière dont elles se nourrissent, la force des différents corps, ce qu'on sait en causant avec les colonels et les officiers des corps. Je m'attendais à plusieurs pages, et je n'ai que deux lignes. Réparez tout cela et écrivez-moi longuement.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11930. — A M. CAMBACÉRÈS.

Osterode, 5 mars 1807.

Mon Cousin, je reçois vos lettres du 20 et du 21. Je vois avec peine les notes qu'on met dans *le Moniteur,* qui n'ont point de sens. Mon projet n'a jamais été d'aller à Kœnigsberg. On dit aussi que je commande mon avant-garde. Tout cela est bêtise. Je vous prie de ne laisser mettre dans *le Moniteur* que les bulletins, ou tout au plus dire qu'on a reçu des nouvelles et qu'on a eu des succès, qu'on en attend les détails. Si cela est autrement, vous empêcherez de rien écrire, et alors vous aurez plus d'inquiétude. Berthier écrit du milieu du champ de bataille, fatigué, et ne s'attend pas que ses billets doivent être imprimés.

Il n'y a ici rien de nouveau. Mes troupes sont toujours cantonnées derrière la Passarge. La ville d'Elbing nous fournit des secours assez importants.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le duc de Cambacérès.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11931. — A M. GAUDIN.

Osterode, 5 mars 1807.

Ce qui s'est fait à Mousseaux n'a pas rempli mon objet. Un beau jardin de plus est nécessaire à la grande ville. Il faut donc faire rédiger un deuxième projet pour avoir là un jardin qui, dans un genre différent, rivalise avec les Tuileries, le Luxembourg et le jardin des Plantes. Les jardins des Tuileries et du Luxembourg étant dans le genre français, un jardin véritablement beau dans le genre chinois ne peut être qu'un nouvel agrément pour Paris. Il faut qu'au moyen des embellissements dont on va faire le projet il devienne plus beau qu'il n'a jamais été. Le ministre des finances doit donc renvoyer cet objet au ministre de l'intérieur. On le chargea de faire exécuter mes vues, en faisant consulter les gens de l'art attachés à ce ministère.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11932. — A M. FOUCHÉ.

Osterode, 5 mars 1807.

Je reçois votre lettre du 20 février. Les préfets demandent des permissions d'armes, et, à cet effet, exigent une rétribution. Cela est illégal. Faites un rapport au Conseil d'État, pour qu'il soit pris des

mesures sur cet objet, car enfin aucune taxation ne doit être faite sur les citoyens que par une loi.

Le ministre de la guerre aura rappelé probablement le général Cervoni à ses attributions.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11933. — AU VICE-AMIRAL DECRÈS.

Osterode, 5 mars 1807.

Je reçois la lettre par laquelle vous m'instruisez de l'arrivée d'un chargement de Cayenne. Victor Hugues ne nous en envoie pas souvent. Je crois qu'il en a un peu fait sa propriété.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11934. — DÉCISION.

Osterode, 5 mars 1807[1].

Le ministre de la marine demande à l'Empereur si les officiers de la marine impériale, employés à Naples particulièrement, et aussi en Italie, servant dans les mêmes divisions que les officiers de ces deux puissances, doivent, à grade égal, avoir le commandement sur ces derniers, ou concourir avec eux de la date de leur brevet?

A grade égal, le commandement appartient à la marine impériale.

NAPOLÉON.

Archives de la marine.

11935. — DÉCISION.

Osterode, 5 mars 1807[2].

Le ministre de la marine soumet à la décision de l'Empereur des prétentions élevées par les préposés des douanes hollandaises relativement au payement de droits auxquels ils veulent assujettir les bâtiments qui viennent à Flessingue.

Les bâtiments ne doivent rien. Flessingue appartient à Sa Majesté, en commun avec le roi de Hollande.

NAPOLÉON.

Archives de la marine.

[1] Date présumée. — [2] Date présumée.

11936. — DÉCISION.

Osterode, 5 mars 1807.

Sire, plusieurs évêques de l'Empire m'ont adressé des représentations sur la manière peu décente avec laquelle on chôme, dans certaines communes, les fêtes conservées par le Concordat.

Ils exposent que, dans ces communes, les boutiques demeurent ouvertes et les ouvrages serviles continuent pendant les jours de fête comme pendant les autres jours. Ils font observer que, dans le cours de la révolution, des lois impérieuses de police prohibaient tout travail lorsqu'on célébrait le décadi ou quelques fêtes civiques. Ils ajoutent que le peuple, qui n'est régi que par les choses sensibles, s'habitue à négliger les pratiques religieuses et perd de vue la religion même en voyant l'espèce d'autorisation accordée à tous ceux qui affectent l'indifférence et le mépris pour les fêtes que la religion consacre. Ils demandent en conséquence que la célébration de ces fêtes soit protégée par des règlements capables de prévenir tout scandale et tout abus.

L'article 57 de la loi du 18 germinal an X porte que le repos des fonctionnaires publics sera fixé aux dimanches et aux jours destinés à célébrer les fêtes conservées par le Concordat. Cet article se tait sur la manière dont le dimanche et les fêtes chômées doivent être célébrés par la masse des fidèles; mais il est évident que l'esprit de la loi a été de commander à tous les citoyens la décence qu'il convient de garder pendant les jours consacrés à la religion.

Le principe de la liberté des cultes ne pourrait être un obstacle à l'exécution du vœu que MM. les évêques manifestent, car, dans le culte catholique comme dans le culte protestant, on chôme également le dimanche, on chôme les mêmes fêtes.

Pourquoi la loi du 18 germinal an X a-t-elle diminué le nombre des fêtes?

Il est contraire au droit divin d'empêcher l'homme, qui a des besoins le dimanche comme les autres jours de la semaine, de travailler le dimanche pour gagner son pain. Le gouvernement ne pourrait imposer une telle loi que s'il donnait gratis du pain à ceux qui n'en ont pas. D'ailleurs le défaut du peuple en France n'est pas de trop travailler. La police et le gouvernement n'ont donc rien à faire là-dessus.

Les saints Pères mêmes ne prescrivent le repos, le dimanche, qu'aux hommes qui ont assez d'aisance, ou qui sont dans le cas de mettre assez d'économie dans leur travail de la semaine pour pouvoir passer le dimanche sans travail. Cela est si vrai, qu'il était dans l'usage de tous les pays chrétiens qu'avec la permission de l'évêque ou du curé on pouvait travailler le dimanche. Serait-ce à l'évêque, serait-ce aux magistrats qu'appartiendrait le droit de donner cette permission?

On a vu, de nos jours, la force publique employée à parcourir les villes et les campagnes pour contraindre à célébrer la décade et à travailler le dimanche. On doit bien se garder de se mettre dans la nécessité d'employer un jour les gendarmes à empêcher l'homme qui a besoin de son travail pour assurer sa subsistance de travailler

Pour ne pas distraire trop souvent de leurs travaux les hommes qui ont besoin de travailler pour vivre, et pour ne pas suspendre trop fréquemment les travaux et les fonctions des personnes consacrées au service de la société. Le législateur a donc supposé que les jours de dimanche et de fête doivent être des jours de recueillement et de repos pour tout le monde. S'il en était autrement, de quel motif raisonnable eût-il pu autoriser la réduction des fêtes?

Il faut pourtant convenir que le principe général sur le repos ordonné dans les jours de dimanche et de fête reçoit des exceptions que l'état présent de nos sociétés ne permet pas de méconnaître.

Il est des circonstances où les travaux publics ne pourraient être suspendus sans quelque danger pour l'État. Il est certains travaux dans la campagne qui, dans le temps opportun, ne pourraient être différés sans que l'on s'exposât au risque de n'avoir point de récolte, ou de perdre celle que l'on est sur le point de recueillir. Ces exceptions ont toujours été reconnues, sans aucune sorte d'inconvénients. Dans tous les temps les travaux publics ont continué pendant les jours de dimanche et de fête, dans les arsenaux et dans les autres ateliers consacrés au service public, quand les administrateurs ont cru cette continuation nécessaire. Quant aux travaux de la campagne, non-seulement ils ont été permis, mais même ordonnés par la police, quand le magistrat a pu croire que la plus courte suspension pouvait mettre la récolte en danger. Dans tous ces cas, le magistrat seul est arbitre de ce que l'on peut ou doit faire.

Nous ajouterons qu'il est des hommes qui ne pourraient cesser de travailler un seul jour sans compromettre leur subsistance et celle de leur famille. Il faut donc, ou que ces hommes soient nourris aux dépens du public, ou qu'ils ne soient jamais obligés de suspendre le dimanche. Dans l'un et l'autre cas il y a, de la part de l'autorité, superstition, soit politique, soit religieuse. Dieu a fait aux hommes une obligation du travail, puisqu'il n'a permis qu'aucun des fruits de la terre leur fût accordé sans travail. Il a voulu qu'ils travaillassent chaque jour, puisqu'il leur a donné des besoins qui renaissent tous les jours. Il faut distinguer, dans ce qui est prescrit par le clergé, les lois véritablement religieuses et les obligations qui n'ont été imaginées que dans la vue d'étendre l'autorité des ministres du culte.

La loi religieuse veut que les catholiques aillent tous les dimanches à la messe; et le clergé, pour étendre son autorité, a voulu qu'aucun chrétien ne pût, sans sa permission, travailler le dimanche. Cette permission, il l'accordait ou la refusait à son gré, pour constater son pouvoir, et l'on sait que, dans beaucoup de pays, on l'obtenait avec de l'argent. Encore une fois, ces pratiques étaient superstitieuses, et plus faites pour nuire à la véritable religion que pour la servir.

N'est-ce pas Bossuet qui disait : « Mangez un bœuf et soyez chré- « tien? » L'observance du maigre le vendredi et celle du repos le jour du dimanche ne sont que des règles secondaires et très-insignifiantes. Ce qui touche essentiellement aux commandements de l'Église, c'est de ne pas nuire à l'ordre social, c'est de ne pas faire

leurs travaux, même pendant les fêtes chômées.

Certainement la religion ne saurait contredire les vues d'humanité; dans l'ordre religieux, comme dans l'ordre naturel et civil, la nécessité est au-dessus de toutes les règles et les fait toutes cesser.

Mais il est des choses de décence extérieure que l'on peut observer sans se nuire. Un ouvrier qui croit avoir besoin de son travail peut travailler sans tenir boutique ouverte les jours de dimanche et de fête. L'ouverture des boutiques pendant ces jours semble n'être qu'une vaine parade, une affectation, une couleur que l'on se donne pour avoir l'air de se mettre au-dessus des idées communes et de braver les idées et les pratiques religieuses. L'ordre public exige que chacun respecte la religion que les lois de l'État protégent.

Plusieurs préfets ont ordonné dans leurs départements,

1° Que les boutiques seraient fermées les dimanches et fêtes;

2° Que les cabarets ne seraient point ouverts aux heures des offices pendant ces mêmes jours.

Les arrêtés de ces préfets ont produit le meilleur effet et n'ont excité aucune réclamation.

D'autres préfets me consultant, je leur ai indiqué l'exemple de leurs collègues, mais je n'ai pas cru devoir, de mon chef, leur tracer une conduite constante et sûre, avant que de connaître les intentions de Votre Majesté.

Si Votre Majesté l'agrée, j'inviterai les préfets qui m'ont déjà consulté, ou qui pourront me consulter dans la suite, à ordonner tout ce qui est de décence extérieure, les jours de dimanche et de fête, sans exercer aucune recherche inquiétante contre les citoyens. La décence extérieure se borne à ne pas tenir les boutiques ostensiblement ouvertes, à ne pas vendre et à ne pas travailler, les jours de fête, avec la de mal à son prochain, c'est de ne pas abuser de sa liberté. Il ne faut pas raisonner, mais il faut se moquer des prêtres qui demandent de tels règlements. Je ne les oblige pas à donner malgré eux l'absolution; je ne veux pas non plus qu'ils m'obligent à faire jeter dans le séjour du crime le paysan qui travaille, quelque jour de la semaine que ce soit, pour assurer sa subsistance et celle de sa famille.

Puisqu'on invoque l'autorité sur cette matière, il faut donc qu'elle soit compétente. Je suis l'autorité, et je donne à mes peuples, et pour toujours, la permission de ne point interrompre leur travail. Plus ils travailleront, et moins il y aura de vices. Plus ils se procureront avec abondance la subsistance qui leur est nécessaire, plus ils satisferont aux besoins des organes et au vœu de la nature.

Si je devais me mêler de ces objets, je serais plutôt disposé à ordonner que le dimanche, passé l'heure des offices, les boutiques fussent ouvertes et les ouvriers rendus à leur travail. Quand on jette un coup d'œil sur les diverses classes qui composent la société, on sent à quel point le repos du dimanche est plus funeste qu'utile. On voit dans combien d'arts, dans combien de métiers, cette interruption du travail a des effets fâcheux. La société ne compose pas un ordre contemplatif. Quelques législateurs ont voulu en faire un couvent de moines et lui

même publicité que les jours ouvrables, et à fermer les cabarets aux heures des offices. Ces règles sont généralement suivies chez toutes les nations où la liberté des cultes est admise comme en France.

PORTALIS.

Paris, 21 janvier 1807.

appliquer des règles qui ne conviennent que dans le cloître. Puisque le peuple mange tous les jours, il doit lui être permis de travailler tous les jours.

Il faut que M. Portalis prenne garde que, cette concession une fois accordée, on ne manquera pas d'en exiger d'autres. Ayant une fois fait intervenir la force du gouvernement dans des choses qui sont hors de son ressort, on nous ramènera au temps désastreux des billets de confession, et à ces misérables époques où le curé croyait avoir le droit de gourmander un citoyen qui n'allait pas à la messe.

La force des ministres du culte réside dans les exhortations de la chaire, dans la confession. Les sbires et les prisons ne doivent jamais être des moyens de ramener aux pratiques de la religion.

NAPOLÉON.

Archives des cultes.

11937. — AU GÉNÉRAL DUROC.

Osterode, 5 mars 1807.

Je suppose que vous êtes arrivé hier à Thorn. Tournon m'écrit qu'il m'a expédié 45,000 rations de pain de Bromberg. Faites remplir de farine, de pain, de biscuit et d'eau-de-vie tous les caissons de la compagnie Breidt, qui retournent de conduire des blessés, ainsi que les voitures du pays.

Il faut tirer de Varsovie le plus de chirurgiens qu'on pourra. Ceux de la ville pourront soigner une partie des blessés qui y sont, afin que les chirurgiens de Thorn puissent revenir, si nous en avons besoin.

Il faut organiser la manutention de Thorn de manière qu'on y fasse par jour 40,000 rations de pain et qu'il y ait de la farine pour quinze jours.

Organisez une manutention pareille à Bromberg. Mais ce qui est

le plus pressant, c'est de nous approvisionner à Osterode et ensuite à Strasburg, où il faut quatre ou cinq gros fours et un bon approvisionnement, tant pour les passages que pour les mouvements de l'armée, si je juge à propos de me concentrer. Ce ne serait pas trop d'y faire 20,000 rations par jour. L'intendant général peut y avoir les ressources de Plock et des autres districts.

Nous vivons médiocrement, grâce à Elbing et à Marienburg; mais bientôt nous ne vivrons pas du tout, car les localités seront bientôt épuisées.

Il faut que l'intendant général cherche, par tous les moyens possibles, à avoir du riz.

Tout le vin que j'avais sur le canal et à Stettin doit être près d'arriver; ce serait une belle et grande ressource.

J'ai ici une manutention pour faire 15,000 rations par jour, mais je ne suis pas approvisionné en farine.

Il faut que Rapp passe, tous les jours à midi, la revue des hommes qui rejoignent l'armée, afin qu'aucun homme ne parte s'il n'est point armé et n'a ses cartouches; il faut que les hommes qui partent de Thorn pour l'armée aient du pain jusqu'à Strasburg, où on leur en donnera jusqu'ici.

J'ai établi que tous les hommes sortant des hôpitaux, les bagages, etc., appartenant au 3e corps seraient à Thorn; ceux du 4e, à Bromberg; ceux du 6e, à Fordon, et ceux du 1er, à Schwetz. Faites-moi connaître si le gouverneur de Thorn et l'intendant général ont reçu là-dessus les ordres du major général; que le gouverneur écrive aux commandants, et l'intendant général aux intendants, pour diriger sur ces points les hommes et les bagages des différents corps.

Le dépôt général de cavalerie est à Culm.

L'armée a bien besoin de fusils. Il y en a à Posen et à Thorn; prenez des renseignements là-dessus.

Visitez avec soin le pont; on m'assure qu'il est raccommodé : qu'on y travaille de nouveau pour l'assurer davantage.

Rapp désire venir à l'armée active; je le désire aussi, car il y a ici des gens qui, au premier événement, ne soutiennent plus leur réputation. Cependant il faut un homme à Thorn qui puisse le remplacer, à moins que Lemarois n'ait assez de santé pour cela. D'ailleurs, faites-moi connaître si Rapp est entièrement guéri.

J'ai fait passer la Passarge à tous mes corps d'armée; l'ennemi s'est partout retiré précipitamment. Soult a poussé l'ennemi au delà de Freimarkt; le prince de Ponte-Corvo, au delà de Mehlsack. L'ennemi

s'est retiré précipitamment sur Kœnigsberg. Il a paru craindre que nous n'y arrivassions avant lui. Effectivement, je n'en suis qu'à quinze lieues, de Braunsberg. L'ennemi s'est aperçu quand on réparait les ponts de la Passarge, et on n'a pu le surprendre. Voici la situation d'aujourd'hui.

Je désire savoir le nombre des blessés qui ont passé à Thorn, corps par corps, en distinguant les grandes et les petites blessures. Rapp, j'espère, mettra une assez bonne police pour empêcher que les traînards et petits blessés ne désertent, et renverra tout le monde à son poste.

Il faut que l'intendant général prenne des moyens très-sérieux pour nous approvisionner ici; il faut qu'il fasse venir des voitures de Posen et de toute cette partie de la Pologne; qu'il donne, de son chef, une nouvelle direction aux fournitures de Bromberg. Il pourrait en faire des magasins à Mewe, comme le district de Posen pourrait mettre à même d'en former à Thorn et dans les environs.

Recommandez à l'intendant général de veiller à ce qu'on ne désapprovisionne pas trop Stettin et Küstrin et à ce qu'on convertisse les blés en farine.

Répondez-moi à cela article par article. Gardez Tournon à Thorn. C'est un homme plein de zèle et dont je suis très-satisfait, et qui aidera à faire marcher tout cela. J'ai ici de la cavalerie polonaise, mais je n'ai pas de sabres; écrivez au général Liébert combien il est pressant d'en envoyer.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le comte Daru.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11938. — AU GÉNÉRAL RAPP.

Osterode, 5 mars 1807.

Je reçois votre lettre du 3. Restez encore quelques jours à Thorn, où vous m'êtes utile. Après cela, je vous donnerai le commandement d'une division de dragons.

L'intendant étant arrivé à Thorn, je suppose qu'il va s'occuper de tout ce qui est relatif aux subsistances. Faites dresser l'état de situation des dépôts de cavalerie qui sont à Culm, régiment par régiment. Faites-moi connaître le nombre des fusils qui se trouvent à Thorn; nous en avons besoin à l'armée. Veillez qu'il ne passe au pont de Thorn, pour se rendre à l'armée, que des hommes bien armés, et envoyez-moi, par tous les courriers, l'état de situation des dépôts des

corps d'armée. Écrivez à Posen pour activer l'arrivée des fusils et de tous les hommes de l'armée, afin de renforcer les cadres. Qu'aucun détachement ne parte pour l'armée que vous ne l'ayez, à midi, passé en revue.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11939. — AU MARÉCHAL SOULT, A SCHWENDT.

Osterode, 5 mars 1807, 4 heures du soir.

Mon Cousin, je reçois votre lettre du 5 à huit heures du matin. L'ennemi a présenté hier à Launau 6,000 hommes d'infanterie au maréchal Ney, indépendamment d'une grande quantité de cavalerie. Cette cavalerie a fait plusieurs charges sur l'infanterie, dont elle s'est fort mal trouvée. Il y a eu une canonnade et fusillade où nous avons eu 80 à 100 hommes tués et blessés. Le général Bertrand a dû vous envoyer ces détails. Je suis fâché que vous ayez retiré de la cavalerie de Freimarkt, parce que les Cosaques que vous avez poussés à la pointe du jour feront un mouvement en avant. La raison qu'il n'y a point de vivres ni de fourrages n'est pas valable. Il y a dans ce village de quoi nourrir ma cavalerie pendant trois semaines. Le maréchal Ney doit aujourd'hui rester en position et ne pas attaquer l'ennemi à Launau. Si vous n'avez pas entendu la canonnade, c'est signe que l'ennemi, de son côté, n'a pas fait de mouvement offensif. Je n'ai point encore de nouvelles de ma droite. Tout porte à penser que l'ennemi aura reployé tous les mouvements qu'il avait faits de ce côté, car il me semble que Guttstadt doit être son pivot. Cependant il ne faut jamais vouloir deviner ce que peut faire l'ennemi. Mon intention est toujours la même. Si l'ennemi continue à faire des mouvements en force sur ma droite, je marcherai sur Kœnigsberg par ma gauche. J'ai intérêt à ce que sa cavalerie ne revienne pas sur Freimarkt, mais qu'au contraire elle se tienne toujours en position d'être attaquée. Je désire rentrer dans mes cantonnements, parce que, dans peu de jours, mes vivres seront tellement assurés et la saison tellement avancée, que je pourrai manœuvrer avec avantage. Mais, si l'ennemi s'obstinait dans un mouvement offensif sur sa gauche, je ne serais plus le maître de m'arrêter. Je suppose que le prince de Ponte-Corvo aura fait son mouvement sur Mehlsack. Il a fait travailler à ses têtes de pont de Spanden et de Braunsberg. Il est nécessaire que vous ayez un poste à Elditten pour lier vos communications avec le maréchal Ney. C'est le cas de quelques abatis ou même d'une redoute en avant ou en arrière, selon les localités. Il faut remuer de la terre et couper du

bois pour se palissader. C'est le moyen d'épargner l'infanterie et de n'avoir rien à craindre des incursions de la cavalerie.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11940. — AU PRINCE EUGÈNE.

Osterode, 5 mars 1807.

Mon Fils, il me semble qu'il vaut mieux placer le régiment napolitain à Novare que dans tout autre endroit. Quand j'aurai votre rapport je verrai ce que j'en veux faire; s'il ne désertait pas, je pourrais le faire venir à la Grande Armée. Je vous ai demandé le régiment de chasseurs royaux italiens; faites-le partir pour la Grande Armée. Il est heureux pour les régiments italiens d'avoir des occasions de se battre. La division Teulié commence à se former.

NAPOLÉON.

Comm. par S. A. I. Mme la duchesse de Leuchtenberg.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11941. — AU MARÉCHAL SOULT, A SCHWENDT.

Osterode, 6 mars 1807, 6 heures du matin.

Mon Cousin, le mouvement offensif se fait sentir sur ma droite. Passenheim, Wartenburg sont évacués; je crois même Seeburg. Il paraît que, s'il fût entré dans mes projets de marcher par ma gauche, j'aurais mis l'ennemi dans l'obligation de se réunir loin de Kœnigsberg, car il n'aurait pas voulu donner bataille, privé de beaucoup de ses divisions. C'est bien un des inconvénients que j'avais sentis des mouvements actuels que de les éclairer sur leur position; mais, d'un autre côté, ils me pressaient trop sur ma droite. Mais, désirant laisser passer le mauvais temps et organiser mes subsistances, je ne suis point autrement fâché de cette leçon donnée à l'ennemi. Avec l'esprit de présomption dont je le vois animé, je crois qu'il ne faut que de la patience pour lui voir faire de grandes fautes. Il paraît qu'on a entendu hier une canonnade sur Braunsberg, où l'ennemi a marché pour prendre position. Faites éclairer Mehlsack et reconnaître la force de l'ennemi devant Braunsberg. S'il n'avait là qu'un détachement de moins de 20,000 hommes, peut-être qu'une marche de flanc de Wormditt sur lui, avec beaucoup de cavalerie, pourrait engager une affaire assez brillante et avoir de bons résultats. Cela pourrait se faire après-demain. Le maréchal Davout soutiendrait alors la position, et l'ennemi, qui aurait marché sur Braunsberg, se trouverait attaqué par

vous et par le prince de Ponte-Corvo. Dites-moi ce que vous pensez de cela. Étant à Wormditt, vous devez avoir des nouvelles positives de Mehlsack, puisque vous n'en êtes qu'à quatre très-petites lieues.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11942. — AU GÉNÉRAL MORAND, A ALLENSTEIN.

Osterode, 6 mars 1807, 6 heures du matin.

Je reçois vos deux lettres du 5. Je désire que vous continuiez à m'instruire de ce qui se passe à Passenheim, Seeburg et environs, et de toutes les nouvelles importantes. Vous pourrez donner 30 louis. Envoyez même des espions à Heilsberg et Kœnigsberg. Vous êtes hors du cordon et vous pouvez communiquer lestement, actuellement que vous avez un peu de cavalerie. Faites connaître au maréchal Ney que vous êtes là, et ce qui se passe. Tous les ponts sur la rive gauche de l'Alle sont gardés, et la route est libre.

Comme Allenstein est une des routes de Guttstadt, quoiqu'il y en ait de plus courtes, quand vous saurez quelque nouvelle de là, vous m'en instruirez.

Vous pouvez envoyer des voitures pour prendre de l'eau-de-vie pour votre troupe. J'imagine qu'Allenstein et les villages environnants vous fourniront assez de pain.

Deux régiments de cavalerie de votre corps d'armée se trouvent à Napiwoden. Envoyez au colonel qui les commande l'ordre de faire des patrouilles sur Passenheim, pour correspondre avec les vôtres. Est-il vrai qu'il y ait eu de l'infanterie de ligne et légère à Passenheim et Seeburg? Envoyez prendre des baillis, afin de vous en assurer.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11943. — A M. DE TALLEYRAND.

Osterode, 6 mars 1807.

Je reçois votre lettre du 3 à quatre heures après midi. Vous renvoyez les ministres persan et ottoman un peu trop vite, surtout le ministre ottoman. Il faut que ce dernier reste, qu'il fasse connaître positivement ce que veut la Porte; si la guerre est réellement déclarée, quel plan de campagne a été adopté; si elle veut de mes troupes ou si elle n'en veut pas; de quelle espèce de secours elle a besoin de moi, etc.

Le prince Poniatowski m'envoie toute la cavalerie qui est en orga-

nisation, au quartier général; mais il faut qu'elle soit équipée et armée, car que ferais-je d'hommes qui n'auraient ni selles, ni armes? Il y a des sabres, des pistolets, des carabines à Posen et à Varsovie : quel est le nombre qu'on en a donné? Je vous ai déjà mandé que je désirais que les bataillons de la première légion qui seraient armés et habillés se dirigeassent sur Neidenburg, où ils formeront un corps de Polonais sous les ordres du général Zajonchek avec d'autres troupes polonaises que j'y réunis. Ce corps défendra la communication de Willenberg à Allenstein et maintiendra libre tout le bas de la Pologne. Confiez au gouvernement et au directeur de la guerre que mon intention est d'envoyer, d'ici à trois semaines, le maréchal Masséna en Moldavie avec 30,000 hommes, pour s'y réunir au général Marmont et à 40,000 hommes qui partent de la Dalmatie. Mon intention serait de joindre au 30,000 hommes du maréchal Masséna 15,000 Polonais, lesquels resteraient à Kaminiec, en faisant insurger cette province. Je ne suis point très-fâché que ces nouvelles courent, surtout dans le camp russe. Voyez les membres du gouvernement pour savoir si vraiment on pourrait calculer la diversion de quelque insurrection du côté de Kaminiec, dans la Podolie.

Faites tenir mes appartements prêts, parce qu'il serait effectivement possible que je me rendisse à Varsovie d'un moment à l'autre. Il ne faut que quinze heures pour faire le chemin. Annoncez ma présence de toutes les manières.

Je vous le répète, laissez l'ambassadeur ottoman à Varsovie encore quelque temps. Notifiez-lui, au reçu de cette lettre, qu'il m'attende à Varsovie. Vous ne me dites pas quels sont ses pouvoirs. Sa cour désire-t-elle que j'envoie 20,000 hommes pour couvrir Constantinople? S'il dit non, veut-elle que je les envoie pour balayer le Danube? Comment les traiterait-on? Qui en aurait le commandement? Enfin voyez s'ils ont songé à quelque chose et s'ils désirent quelque chose. S'il y avait un congrès, l'ambassadeur a-t-il des pouvoirs pour ce congrès? Que veut la Porte à la paix générale? Voilà des choses sur lesquelles il faut que vous m'éclairiez.

Il ne doit pas être difficile de trouver quelques bateaux ou radeaux, et de les charger de subsistances pour ici. Faites-moi connaître comment se porte le maréchal Lannes; est-il guéri?

Vous trouverez ci-joint une lettre que je reçois du prince de Saxe-Cobourg; elle n'est que ridicule, lorsqu'il est public que ce prince est au service du roi de Prusse. Qu'il rentre chez lui plus tôt, s'il ne veut pas perdre sa souveraineté.

Il y a ici des marches et des contre-marches, quelques coups de

canon, mais rien d'important. J'ai fait chasser l'ennemi en avant de Guttstadt. Comme ses postes étaient venus se placer sur la Passarge, je les ai fait balayer à dix lieues.

NAPOLÉON.

Archives des affaires étrangères.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11944. — A M. FOUCHÉ.

Varsovie, 6 mars 1807.

J'ai renvoyé au Conseil l'arrêté[1] du général Cervoni. C'est une chose à laquelle il faut donner de l'éclat pour éclaircir les affaires de cette nature. L'article de votre bulletin à ce sujet n'est pas exact. Les préfets n'ont pas le droit de défendre ou de permettre le port d'armes. Ils abusent en étendant leur autorité, et les militaires sont ainsi conduits à abuser à leur tour. Je ne sais pas si un procureur zélé n'aurait pas pu poursuivre les préfets comme ayant établi des taxations arbitraires. Il me paraît même que, si j'étais grand juge, je ne manquerais pas de le faire. Ces objets sont de la compétence du souverain. C'est une grande erreur que celle qui fait considérer les préfets comme de petits ministres.

Je vois, dans le même bulletin, que l'ex-conventionnel Ricord a eu ordre de quitter Paris en conséquence de ce qui s'est passé en l'an VIII. Puisqu'on l'avait renvoyé alors, on a d'abord eu tort de le souffrir à Paris; l'y ayant souffert, on a eu raison de le renvoyer, s'il y a donné lieu par une conduite douteuse et par des propos; mais on a mal fait, s'il n'y a rien eu de nouveau à lui reprocher. Je ne vois pas pourquoi on rechercherait un homme à l'occasion de circonstances qui sont déjà à des siècles de nous. Il ne me paraît pas qu'il se soit autrefois conduit comme un insensé, mais comme un homme qui aimait à vivre et qui criait selon le temps. Je le suppose dans l'aisance, et je ne le crois pas dans le cas de se jeter dans de mauvaises affaires pour vivre. Je désire donc que, s'il y a eu contre lui des motifs récents de mécontentement, on tienne à l'exécution de l'ordre que l'on a donné, et que, dans le cas contraire, on lui fasse connaître qu'il peut résider où il voudra.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

[1] Voir pièces nos 11968 et 12097.

11945. — AU GÉNÉRAL DEJEAN.

Osterode, 6 mars 1807.

Monsieur Dejean, mille selles et mille paires de bottes doivent être prêtes au 1er mars. Faites-les diriger par les caissons de la compagnie Breidt sur Magdeburg, où elles seront à ma disposition. Faites diriger de la même manière, et sur le même point, les mille selles et les mille paires de bottes qui seront prêtes au 30 mars. Faites également diriger sur Magdeburg, par les caissons de la compagnie Breidt, les effets de la Garde impériale. Il faut aussi laisser les corps envoyer l'habillement ainsi que le harnachement de la cavalerie, et mettez de l'ordre dans ces envois. Le meilleur moyen est de lever les brigades de la compagnie Breidt. Il faut donc en prévenir les corps et particulièrement ceux de cavalerie qui voudront envoyer leurs effets à Mayence. Le général Kellermann m'enverra l'état des objets et le numéro des brigades qui seront dirigés sur Magdeburg. Je donnerai ensuite les ordres de direction sur Spandau, Küstrin, et ainsi de suite sur les régiments.

Rien n'est vicieux comme l'organisation des transports de la compagnie Breidt. Elle fait un mauvais service, mais elle en fait un. J'ai perdu une centaine de ses caissons, partie enlevés par les Cosaques, partie rompus dans les mauvais chemins. Ceux qui ont été pris par les Cosaques, au nombre de quinze ou vingt, ont été perdus par la faute des agents, qui restent huit ou dix jours dans un même endroit.

Je voudrais que vous commençassiez à organiser économiquement ces équipages. A cet effet, je voudrais former des bataillons de transport des équipages militaires. Chaque bataillon aurait un conseil d'administration, et serait commandé par un homme ayant rang de capitaine dans la ligne. Chaque compagnie pourrait être composée de trente-deux caissons attelés de quatre chevaux chacun et conduits par deux hommes. Il est absurde de mettre un homme pour quatre chevaux; les hommes tombent malades et ne peuvent se remplacer, tandis que les chevaux se remplacent dans le pays. C'est aussi une mauvaise économie de ne mettre que trois chevaux par caisson. Ainsi il y aurait dans une compagnie 32 caissons, 128 chevaux de trait et 64 hommes. On y ajouterait une forge de campagne, une voiture de rechanges de harnais et d'approvisionnements de réparations pour les caissons. Chaque compagnie serait divisée en quatre escouades chacune de huit caissons et commandée par un maréchal des logis chef. Six compagnies pourraient former un bataillon, qui se trouverait ainsi composé de 192 voitures, 768 chevaux et 384 hommes. Chaque

bataillon aurait un quartier-maître. Il y aurait une masse pour l'entretien des caissons, une de harnachement et une d'achat de chevaux. Les caissons et harnais seraient fournis.

Par ce moyen nous n'aurions plus d'intérêt à opposer à l'intérêt de l'armée, ce qui n'est pas à présent; car, par exemple, lorsque j'ai intérêt à ce que les caissons arrivent vite, l'entrepreneur a un intérêt opposé. D'ailleurs, rien n'est absurde comme ces marchés où l'entrepreneur joue à la loterie et où il peut être ruiné sans qu'il y ait de sa faute, ou gagner un million sans raison. Causez de cela avec M. Lacuée. Rédigez un projet pour la formation de dix bataillons, et faites-le discuter au Conseil d'État. Ensuite commencez par former un bataillon, et n'attendez pas ma signature. J'approuve d'avance le projet que le Conseil aura rédigé. Il serait utile qu'il y eût un chef de bataillon chargé du commandement du régiment, et un directeur général des transports des équipages militaires ayant rang de chef de brigade. Notre administration est dans une grande barbarie. Mais il ne faut pas toucher à la compagnie Breidt et avoir soin que ces nouveaux arrangements n'apportent aucun retard, et m'envoyer très-promptement tout ce qu'il y a de prêt des équipages de cette compagnie. Quoique mal organisée, elle m'a rendu de grands services. Je n'ai que 6 à 700 de ses caissons, et il m'en aurait fallu 3,000.

Je veux, par la nouvelle organisation, faire des transports des équipages militaires comme du train d'artillerie, qui m'a rendu de très-importants services. Sans la manière dont le train est organisé, je n'aurais pas pu tirer mon immense artillerie des mauvais chemins, et jamais une pièce n'est restée en route. Ces résultats dedommagent bien de la dépense que cette organisation occasionne en temps de paix; nous n'avons fait qu'un pas en administration, c'est celui-là. Il faut donc organiser de même le train des transports des équipages militaires. Ayez aussi soin d'ordonner que les caissons soient plus légers et plus solides, qu'ils soient construits avec un bois bien sec et avec une grande attention. On donnera au train des équipages un uniforme différent de celui du train d'artillerie. Ses charretiers doivent être appelés soldats des équipages; ils sont exposés, quoique ce ne soit pas de la même manière que le train. Mais chacun l'est dans une armée, et ce n'est pas un modique salaire, c'est l'esprit du métier qui porte à faire son devoir malgré le danger. Sous ce rapport on avait fait les commissaires des guerres militaires, et cela devait être.

En résumé, continuez à m'envoyer les brigades de la compagnie Breidt, dont j'ai grand besoin pour apporter les objets qui viennent de France. Organisez des bataillons du train des transports des équi-

pages; et, aussitôt qu'une compagnie sera formée, faites-la partir. Vous pouvez fort bien commander encore à Sampigny une centaine de voitures, et m'en envoyer tous les mois une compagnie de 32 voitures. Cela réparera mes pertes. Mais ayez soin qu'elles soient bien construites; de mauvaises choses ou des vieilleries ne servent à rien.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11946. — AU GÉNÉRAL DEJEAN.

Varsovie, 6 mars 1807.

Monsieur Dejean, faites connaître au grand bailli du Valais que, si le bataillon valaisan n'est pas complété au 1er mai, je le licencierai, et que je regarderai comme nul le traité fait avec la République. Vous aurez soin d'accompagner votre lettre de marques de mon mécontentement.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11947. — AU MARÉCHAL NEY, A SCHMOLAINEN.

Osterode, 6 mars 1807.

J'ai reçu votre lettre du 5. Je suis véritablement peiné des souffrances qu'endurent vos troupes. Il y aura tous les jours 12,000 rations de pain, 10,000 de farine et 20,000 rations d'eau-de-vie à votre disposition, mais les moyens de transport nous manquent. Il faudrait que les corps pussent envoyer, dès ce moment, cinq ou six voitures. Il faut établir à Deppen des fours et une manutention. J'attends des convois considérables de farine, qui seront dirigés sur ce point. D'ailleurs, vos caissons de la compagnie Breidt arriveront. Recommandez aux soldats d'épargner le pays; en le ruinant, on se prive des ressources.

Dans la position qu'occupent aujourd'hui vos troupes, elles sont bien fatiguées. Je désire que vous repreniez les cantonnements que vous deviez occuper selon vos premières instructions, la droite appuyée à Guttstadt, pour première ligne, s'étendant ensuite à Deppen. Ce serait le cas de faire sur une bonne position, à la gauche de l'Alle, quelques bonnes redoutes qui pussent favoriser la résistance des troupes que vous y laisserez. J'ai, du reste, là-dessus pleine confiance en vos dispositions et en vos talents militaires. D'Elditten à Guttstadt, il faut également reconnaître des positions où l'on puisse

faire des abatis et quelques palissadements, afin que votre première ligne de postes se trouvât à l'abri des incursions de la cavalerie ennemie.

Le général Morand occupe Allenstein. Un corps d'observation polonais, que commande le général Zajonchek, se réunit à Neidenburg. L'ennemi borde la rive droite de l'Alle par une nuée de Cosaques et quelques Prussiens. Je le répète, je pense que c'est sur Deppen qu'il faut réunir vos parcs et magasins, car c'est sur la rive gauche de la Passarge qu'il faudrait se retirer, si vous étiez forcé.

Je vous recommande, dans vos rapports au major général, d'entrer dans beaucoup de détails sur ce que fait l'ennemi; et, quand vous faites un prisonnier, envoyez son interrogatoire, le nom des généraux ennemis, le nombre des régiments, leur force, etc., car les prisonniers arrivent toujours vingt-quatre ou trente-six heures après vos rapports. J'ai donné le commandement de la division Gardanne, dont vous n'êtes pas satisfait, au général Bisson. J'espère qu'il sera ici dans deux jours.

La faiblesse de nos moyens de transport s'oppose à ce que j'envoie une soixantaine de milliers de rations d'eau-de-vie à Deppen. Vous les auriez là en réserve, pour distribuer quand cela est nécessaire.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11948. — A M. DARU.

Osterode, 6 mars 1807.

Monsieur Daru, le courrier qui arrive m'apporte une lettre de vous, qui m'annonce le départ de convois de Varsovie, mais point de Thorn. Cependant les voitures qui ont conduit les blessés devraient être arrivées. Si on les laisse passer le pont, cela nous mettra dans l'embarras. Un jour plus tôt ou plus tard ne fait rien à l'évacuation des blessés. C'est la pénurie des vivres qui enchaîne toutes nos opérations. Farine, biscuit, eau-de-vie, tout est bon. Je vous ai écrit longuement là-dessus. Je suppose que vous avez écrit pour requérir des voitures dans tous les villages.

Vous trouverez ci-joint une lettre du prince Jérôme, qui vous fera connaître les bonnes mesures qu'il prend pour nous procurer des vivres.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le comte Daru.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11949. — AU MARÉCHAL KELLERMANN, A MAYENCE.

Osterode, 6 mars 1807.

Mon Cousin, ne mettez aucun délai dans le départ des troupes destinées à la Grande Armée. Je suppose que les 5e, 6e, 7e et 8e régiments provisoires sont partis, et qu'aussitôt qu'ils seront complétés vous vous occuperez de former les 9e, 10e, 11e et 12e. Formez également quatre régiments provisoires de cavalerie; chaque régiment composé de cinq compagnies, savoir : la 1re compagnie composée de détachements tirés des dépôts des régiments de hussards, la 2e de détachements de chasseurs, les 3e et 4e de détachements de dragons, la 5e de détachements de carabiniers et de cuirassiers. Chaque compagnie sera de 120 hommes; ce qui formera par régiment 600 hommes. Vous en donnerez le commandement à un chef d'escadron ou à un major. J'espère que vous ne tarderez pas à faire partir le premier. Vous le dirigerez sur Potsdam. Vous aurez soin qu'il soit bien équipé, bien armé et bien habillé. Vous sentez que, par ce moyen, ces régiments arriveront en ordre à l'armée, et qu'ils pourront être utiles dans la route, suivant les circonstances.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le duc de Valmy.
(Lu minute aux Arch. de l'Emp.)

11950. — AU GÉNÉRAL GOUVION, GOUVERNEUR DE VARSOVIE.

Osterode, 6 mars 1807.

Je reçois votre lettre du 3 mars. Le duc de Berg devant se rendre d'un moment à l'autre à Varsovie, conservez son logement. Traitez bien les principaux Polonais, qui nous ont montré du dévouement. Donnez ordre au général de division qui commande le dépôt de Blonie de se rendre au quartier général. Faites refaire le plus promptement que vous pourrez le pont de Varsovie. Veillez expressément à ce qu'il ne soit fait aucune espèce de gaspillage ni de mauvais procédés aux Polonais. J'imagine que tous mes guides d'élite sont partis, hormis un détachement. Annoncez qu'au moment où l'on s'y attendra le moins j'arriverai à Varsovie; on n'annoncera pas une chose fausse. Ordonnez que mes appartements soient toujours tenus prêts. Faites-moi connaître si la tête de pont de Praga se termine enfin. Je ne parle point de camp retranché, mais de la tête de pont proprement dite. Allez-y tous les deux jours. Il est très-important que cela soit terminé. Ne souffrez pas que, de Varsovie, des hommes isolés viennent à

Thorn; mais établissez autant de dépôts qu'il y a de corps d'armée. Au fur et à mesure que ces hommes sortent des hôpitaux, faites-les armer et habiller, et faites-les partir, par compagnies de 200, sous les ordres d'un officier. Cela est très-important, sans quoi tous ces hommes malingres viendront sans armes, déshabillés, et ne me seront d'aucune utilité. Songez que Varsovie est un pays de ressources. Si le général Lemarois n'est plus à Varsovie, chargez quelqu'un de continuer la même fonction et d'agir de la même manière. J'ai vu deux détachements, un de 1,500 et l'autre de 900 hommes, qui viennent d'arriver, qui m'ont paru en bon état.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11951. — AU GÉNÉRAL DUROC.

Osterode, 6 mars 1807.

Je ne reçois qu'aujourd'hui votre lettre du 3. Je vous ai écrit longuement par les deux courriers que j'ai expédiés à Paris. Qu'on mette des gendarmes sur le pont et qu'on ne laisse passer que des hommes bien portants. Rapp me rend compte qu'il y a beaucoup de fuyards sur la rive gauche; qu'il envoie sur les principales routes pour les faire rejoindre. Un bon moyen serait de les supposer convalescents et de les renvoyer sur les dépôts des corps, qui sont, pour le 1er corps, Schwetz; pour le 3e, Thorn; pour le 4e, Bromberg; pour le 5e, Varsovie, et pour le 6e, Fordon. Engagez Rapp à tenir la main à ce qu'il y ait dans chaque dépôt un commissaire des guerres. Qu'on leur fournisse des vivres, qu'on répare leur habillement et armement, et que, quand leur moral sera un peu remonté, on les envoie par convois de 100 hommes sur Osterode. Écrivez à Hastrel à Küstrin, et à Mazel à Posen, pour qu'ils fassent la même chose; qu'ils envoient chacun des patrouilles commandées par un officier de gendarmerie ou un officier d'état-major, qui, marchant sur Thorn, fera refluer chacun sur son dépôt. Tous les hommes de cavalerie quelconques doivent être dirigés sur Culm.

Le 7e corps ayant été dissous, vous trouverez ci-joint les notes des corps auxquels ont été donnés les régiments, savoir : les 16e léger, 63e et 24e de ligne, au 1er corps; le 7e léger, au 3e corps; les 14e et 105e, au 4e corps, et le 44e, au 10e corps.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11952. — AU GÉNÉRAL DUROC.

Osterode, 6 mars 1807.

Quand vous aurez pris des mesures pour assurer le pont; que vous aurez fait préparer mon logement, décidé ceux que doivent occuper Talleyrand, Maret, Berthier; que vous serez convenu avec Rapp de toutes les mesures à prendre pour mettre de l'ordre dans la ville Thorn et empêcher les traînards de s'en aller; conféré avec l'intendant pour vous assurer qu'il a pris toutes les mesures pour faire venir du biscuit, du pain, de la farine, de l'eau-de-vie, des chariots de toutes les parties de la Pologne pour l'armée; qu'il a dirigé les ressources du district de Plock sur Strasburg, et qu'il a pris des mesures pour y établir une manutention; qu'il a chargé des agents d'organiser la navigation du canal de Bromberg afin de lier la communication avec l'Oder pour faire venir de ce côté tout ce qui nous sera nécessaire; que vous aurez l'état de tout ce qui se trouve à Thorn et s'il est possible d'avoir à Posen des moyens de transport pour les subsistances et effets d'habillement, ainsi que des magasins de Bromberg, etc., que vous aurez pourvu à ce que tous les hommes de cavalerie isolés, que tous les petits dépôts de la rive gauche repassent et se rendent à Culm; quand, dis-je, vous aurez pris tous ces renseignements et ces mesures, vous vous rendrez, aussitôt que possible, auprès de moi, en vous entendant avec Rapp et l'intendant pour correspondre par tous les courriers avec l'un et l'autre. Il est nécessaire que l'intendant reste quelque temps à Thorn pour organiser tout cela.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11953. — AU GÉNÉRAL RAPP.

Osterode, 6 mars 1807.

Il vient d'arriver un courrier de Paris, et je n'ai point de lettres de vous. Comme je n'en ai pas de Duroc, je suppose qu'il n'est pas arrivé; mais vous qui êtes à Thorn depuis plusieurs jours, je m'attendais à recevoir de vous un long rapport sur ce qui m'intéresse tant à Thorn.

Je ne reçois qu'actuellement votre lettre du 4 mars, que me porte votre aide de camp. Écrivez aux officiers de gendarmerie qu'on ramasse les traînards et qu'on les fasse retourner à l'armée. Écrivez aussi à la chambre de Posen. On peut employer, à défaut de troupes françaises, les dépôts polonais pour battre les chemins. Envoyez des

officiers sur les principales routes qu'ont prises les fuyards; qu'ils s'arrêtent dans les principaux lieux, et qu'aux fuyards qu'ils rencontreront ils fassent honte de leur lâcheté de se sauver quand nous avons la victoire. Ils doivent tous avoir pris une ou deux routes. Envoyez des officiers intelligents et qui auront un peu de fermeté. Écrivez à Küstrin et Posen de faire la même chose et d'envoyer à leur rencontre.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11954. — AU GÉNÉRAL RAPP.

Osterode, 6 mars 1807.

Vous ne m'avez pas envoyé l'état de situation de la garnison de Thorn. Faites-moi connaître de quelle légion sont les bataillons polonais qui sont à Culm. Faites-moi connaître si les dépôts des corps d'armée commencent à s'organiser; quelle est la force en hommes des dépôts qui s'organisent à Thorn. Écrivez partout aux commandants de place qu'ils fassent retourner les traînards. Écrivez aussi à la gendarmerie. Renvoyez-les à Thorn. Vous ne me dites pas si le pont est fini, si les convois de subsistances arrivent, ainsi que les convois d'artillerie. Parlez-moi un peu de l'état de la place. Le 44e de ligne doit vous être arrivé pour tenir garnison. Cela vous mettra à même d'envoyer les Hessois à Graudenz. Donnez ordre au général Kirgener de se rendre à Graudenz. Il y commandera l'artillerie, le génie et les troupes. S'il n'a pas encore reçu l'ordre du major général, qu'il s'y rende.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11955. — AU GÉNÉRAL CLARKE.

Osterode, 6 mars 1807.

Pendant la bataille d'Eylau et sur les derrières de la ligne, on sema une terreur panique, on cria que les Cosaques venaient, et aussitôt les traînards et la valetaille prirent la fuite. Il en est qui se sont sauvés au delà de Thorn, et qui se dirigent peut-être sur l'Oder. Donnez des ordres qu'ils soient arrêtés et qu'on les envoie sur les dépôts des corps, qui sont : Schwetz pour le 1er corps, Thorn pour le 3e, Bromberg pour le 4e, Varsovie pour le 5e, et Fordon pour le 5e.

Le commandant de Küstrin doit même envoyer des patrouilles sur les grands chemins par où ils se sauvent, pour leur faire honte et les diriger sur leurs dépôts. On m'assure, ce que j'ai peine à croire,

qu'il y a parmi eux des officiers. Si cela était vrai, donnez pour instruction à Hastrel de tâcher d'en pincer quelques-uns, pour qu'il en soit fait un sévère exemple.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11956. — AU GÉNÉRAL CLARKE.

Osterode, 6 mars 1807.

Les opérations de la guerre me retenant loin de Varsovie, M. Talleyrand a désiré se rendre à Berlin, ce qui a fait que le corps diplomatique s'y rend. Il n'y a pas d'inconvénient à laisser dire dans vos journaux que, quand les quartiers d'hiver seront bien assis, je m'y rendrai moi-même.

Il n'y a rien de nouveau. L'ennemi était venu border la Passarge et avait fait des mouvements sur ma droite, comme pour m'envelopper; j'ai fait passer la Passarge à plusieurs corps à la pointe du jour, et je les ai poussés à dix lieues : il a précipitamment rappelé ses colonnes, et il a eu une peur mortelle que je n'arrivasse avant lui à Kœnigsberg. Mon intention n'est pas de reprendre l'offensive; les vivres sont trop rares et le temps trop mauvais. Je rentre dans mes cantonnements et l'ennemi continue sa retraite.

Mettez dans les journaux qu'une avant-garde russe ayant voulu passer le Danube a été battue; que les Russes sont fort étonnés de l'union et de l'énergie que montrent les Turcs.

Je vous ai écrit avant-hier, hier et ce matin, de m'envoyer en toute diligence les quatre régiments provisoires pour renforcer mes cadres, ainsi que les 31e, 19e, 15e et 65e et le régiment de Paris. Faites partir, des dépôts de la Garde impériale à Berlin, tout ce qui est disponible. Quand donc le régiment de dragons de ma Garde viendra-t-il me joindre? Faites-moi un rapport particulier. Il me tarde de le voir réuni à ma Garde.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11957. — AU GÉNÉRAL ZAJONCHEK.

Osterode, 6 mars 1807.

Monsieur le Général Zajonchek, vous commanderez le corps d'observation polonais. Mon intention est d'augmenter ce corps jusqu'à 25,000 hommes. Vous porterez, demain 7, votre quartier général à Neidenburg, avec les deux régiments qui composent la légion de Kalisz, un régiment de cavalerie composé des deux régiments qui sont

ici et qui sont destinés à former le régiment de la légion; quatre pièces d'artillerie de Hesse-Darmstadt seront sur-le-champ attachées à ce corps. Ainsi donc je compte que le 7 il y aura à Neidenburg 4,000 hommes d'infanterie, 4 pièces de canon et 1,000 hommes de cavalerie. Je donne l'ordre pour que deux régiments de la 1re légion, qui est à Varsovie, formant 4,000 hommes, se rendent sans délai à Neidenburg; ils mèneront avec eux 6 pièces d'artillerie servies par la première compagnie d'artillerie de la 1re légion. J'ai lieu de penser qu'avant le 10 de ce mois le général Zajonchek aura 10 ou 12,000 hommes d'infanterie, 10 ou 12 pièces de canon et 1,000 hommes de cavalerie sous ses ordres. Il est autorisé à faire venir de Kalisz tout ce qui reste de sa légion, à se faire joindre par le régiment qui se lève à Plock, aussitôt qu'il sera formé, et enfin à lever plusieurs compagnies franches des chasseurs du département de Plock pour s'éclairer et en former un bataillon d'infanterie légère. Il est également autorisé à lever toute la noblesse de la rive droite de la Vistule, à la faire armer et à la ranger sous ses drapeaux. Ayant pris à ma solde le régiment de cavalerie que vient de lever le prince de Sulkowski, je lui donne ordre de se diriger sur Neidenburg. Tout volontaire polonais qui aura levé un régiment de cavalerie pourra se rendre à Neidenburg sous les ordres du général Zajonchek. Aussitôt qu'il sera possible, j'y ferai rejoindre la légion du Nord et un autre régiment de cavalerie.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11958.—INSTRUCTIONS POUR LE GÉNÉRAL ZAJONCHEK.

Osterode, 6 mars 1807.

Le premier but du corps d'observation polonais est de garantir les flancs de l'armée, depuis Allenstein jusqu'à Neidenburg, et depuis Neidenburg jusqu'à l'Omulew, où s'appuie la gauche du 5e corps, qui forme la droite de l'armée et que commande le maréchal Masséna, dont le quartier général est à Pultusk. Il laissera entre Osterode et Neidenburg quatre postes de dix hommes chacun, et en placera aussi entre Neidenburg et Chorzellen, afin de pouvoir correspondre tous les jours avec le major général et avec le maréchal Masséna. Il placera des postes de cavalerie le long de la rivière de l'Alle, d'Allenstein à Neidenburg, de manière que tous les ponts soient gardés, et correspondra chaque jour avec le général Morand, qui commande à Allenstein.

La communication de Varsovie avec Osterode se fait par Soldau, Mlawa, Plonsk : le général Zajonchek doit s'attacher à protéger cette ligne toujours couverte de convois et d'hommes qui rejoignent l'armée. Il doit envoyer des patrouilles sur Passenheim, Ortelsburg, etc., pour éclairer les mouvements de l'ennemi et connaître tout ce qu'il fait sur la droite de l'Alle. Il enverra aussitôt que possible une bonne avant-garde à Willenberg, commandée par un bon général de brigade polonais, 500 chevaux et un bon bataillon. Ce corps poussera des partis sur Myszyniec, Bischofsburg, et éclairera toute cette partie; en cas d'événement, ce corps se retirera sur Neidenburg. Lorsque sa division aura été renforcée par un ou deux régiments de la Ire légion, il augmentera cette avant-garde en infanterie et cavalerie. Il aura soin de faire bien exercer ses hommes à la cible; d'avoir 500,000 cartouches à la suite de son corps; de bien accoutumer ses hommes à se former rapidement, surtout en carré, et il accoutumera son infanterie à ne pas craindre les Cosaques et les Tartares. Il fera faire des imprimés pour engager les Polonais et Tartares à déserter. Il enverra des espions jusqu'à Kœnigsberg et enverra tous ses rapports à l'Empereur. Le major général lui fera toucher une somme de 6,000 francs pour dépenses secrètes, pour être employée à ses frais d'espionnage.

Comme tous les corps d'armée, il enverra chaque jour ses états de situation, et assurera lui-même ses subsistances; il les tirera de Plock et autres parties du pays environnant; il en enverra même au quartier général à Osterode. Quand sa cavalerie s'augmentera, soit par des volontaires, soit par la levée de la noblesse de la rive droite, il enverra des partisans dans le pays, tant pour avoir des nouvelles de l'ennemi que pour inquiéter ses communications.

Le directeur de la guerre polonais ayant donné au général Zajonchek un mandat qui n'a pas été payé, ce mandat sera acquitté, par ordre du ministre de la guerre, par le payeur de l'armée. Ce mandat de 200,000 francs sera porté sur les comptes des sommes que doit payer le gouvernement polonais.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11959. — A M. DE TALLEYRAND.

Osterode, 6 mars 1807, 11 heures du soir.

Monsieur le Prince de Bénévent, je reçois votre lettre du 4, avec les dépêches de Constantinople, qui m'ont paru fort intéressantes. J'ai remis le manifeste de la Porte à Maret. Je ne pense pas qu'il y

ait de l'inconvénient à le mettre dans les gazettes de Varsovie et de Berlin.

Voyez l'ordonnateur qui est resté à Varsovie; qu'il s'arrange pour qu'il y ait à Pultusk et à Przasnysz des farines pour nourrir le corps du maréchal Masséna pendant vingt jours. J'apprends que la farine se consomme et ne se renouvelle pas. Il y a beaucoup de blé. Il faut laisser la quantité de blé qu'on peut moudre dans une vingtaine de jours, et transporter le reste à Thorn.

NAPOLÉON.

Archives des affaires étrangères.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11960. — AU MARÉCHAL SOULT, A SCHWENDT.

Osterode, 6 mars 1807, 11 heures du soir.

Mon Cousin, je reçois votre lettre du 6 mars à une heure et demie après midi. Je n'ai pas de nouvelles de maréchal Ney ni du prince de Ponte-Corvo, si ce n'est que la canonnade que l'on a entendue hier n'a pas eu de suite. L'occupation de Wormditt est une suite naturelle de ce que les Prussiens sont vis-à-vis Braunsberg, et qu'ils ont peur d'un mouvement de flanc qui les empêche de s'élever. Rien n'indique encore le mouvement des Russes sur leur droite : tout ce que vous me dites là-dessus n'est encore que conjecture. Je serais de mon côté assez porté à rester tranquille. Je vois bien clairement ce que font les Prussiens; je ne vois pas encore clair sur ce que font les Russes. Je suppose que vous vous tenez alerte et à l'abri de toute surprise; que vous faites travailler à vos têtes de pont, et que vous avez rétabli vos batteries.

Il a passé aujourd'hui un convoi de 12,000 rations de pain pour vous, venant de Plock. Faites-moi connaître l'état de situation de votre corps à l'appel de demain. Vous devez, dans tout état de choses, vous considérer comme maître de vos mouvements. Je vous écrirai d'ici à une heure après minuit, où je recevrai probablement des nouvelles des différents points de l'armée.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11961. — AU MARÉCHAL BERNADOTTE, A PREUSSICH-HOLLAND.

Osterode, 6 mars 1807, minuit.

Mon Cousin, je vois avec plaisir, par votre lettre du 5, que la tête de pont de Spanden est déjà occupée; mais cela n'est pas suffi-

sant : il nous faut une tête de pont à Braunsberg. Si le faubourg de Braunsberg ne gêne pas, qu'on travaille sans délai à cette tête de pont; s'il gêne, et que la position ne soit pas favorable, que le général Dupont choisisse sur la droite de Braunsberg une position convenable pour qu'on travaille sans délai à un pont et à une tête de pont. C'est dans la défense d'un pont et d'une tête de pont que consiste toute notre bonne position. Supposez que 25 ou 30,000 hommes se portent sur Braunsberg, et que vous vous y portiez avec votre corps d'armée pour leur couper le passage, et que, profitant d'une opération si téméraire de la part de l'ennemi, un ou deux corps débouchent par Spanden pour tomber sur ses derrières, s'il n'y a pas un pont et une tête de pont, vous ne pourriez pas participer au combat, et nous aurions un désavantage marqué. Une rivière ni une ligne quelconque ne peuvent se défendre qu'en ayant des points offensifs; car, quand on n'a fait que se défendre, on a couru des chances sans rien obtenir; mais, lorsqu'on peut combiner la défense avec un mouvement offensif, on fait courir à l'ennemi plus de chances qu'il n'en a fait courir au corps attaqué. Faites donc travailler jour et nuit à la tête de pont de Spanden et à celle de Braunsberg; quand je dis Braunsberg, j'entends à une lieue ou environ de cette ville, dans la position la plus convenable. Une fois cela fait, faites bien reconnaître la nature du pays de Braunsberg à Mehlsack et à trois lieues autour de cette position; car, un peu plus tôt un peu plus tard, si l'ennemi prend l'offensive, je pense que c'est là qu'on se battra.

L'ennemi avait fait bien des fautes. Si j'avais eu du pain et que les mauvais temps ne m'eussent pas arrêté, je serais arrivé à Kœnigsberg avant lui, et je l'aurais battu en détail. Il est constant qu'il avait détaché 25,000 hommes sur la rive droite de l'Alle, et qu'il avait des régiments d'infanterie arrivés à Passenheim. Le mouvement offensif qui a été fait lui a fait connaître sa témérité; et, depuis le 4 au matin, il marche en toute hâte pour se replier et reprendre sa position naturelle.

NAPOLÉON.

Comm. par S. M. le roi de Suède.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11962. — AU MARÉCHAL LEFEBVRE, A DIRSCHAU.

Osterode, 6 mars 1807, minuit.

Je vois avec plaisir que, le 8, Danzig sera investi. J'espère que vous serez content des Saxons. Faites connaître au prince Sulkowski que je l'ai nommé membre de la Légion d'honneur. Autorisez-le à

porter le ruban, jusqu'à ce que je lui aie remis la croix. Quand le 2e léger attaquera les bords de la mer, faites-le soutenir par huit pièces de canon français, par les deux régiments de cavalerie française ou des cuirassiers saxons, et par 2,000 hommes de vos meilleures troupes saxonnes. Mettez Drouet et Schramm à la tête de cette expédition. Qu'ainsi, avec 4 ou 5,000 hommes, ils poussent sur l'estran, l'épée dans les reins, tout ce qui s'y trouvera, et cela pendant l'espace de plusieurs lieues, même jusqu'au bord de l'estran, si cela était possible. Après cela, ayez des officiers du génie tout prêts, qui élèvent des redoutes et palissades pour empêcher l'ennemi de revenir. C'est, je pense, l'objet le plus important du siége et qui affectera le plus la garnison. Je crois que vous avez quatre ou cinq officiers du génie. En cas que vous n'ayez pas ce nombre, j'écris au général Chasseloup de vous les envoyer. Établissez un régiment polonais tout entier dans l'île de Nogat, pour en garnir le pourtour. Que ce régiment envoie 200 hommes à Marienburg. Les Saxons doivent avoir beaucoup d'artillerie; vous devez en avoir douze pièces françaises; les Badois et les Polonais doivent aussi en avoir. Faites remuer de la terre, c'est nécessaire, surtout avec de mauvaises troupes; par ce moyen, vous bloquerez Dantzig sans danger.

Je n'ai point de nouvelles si Kolberg est investi; il devrait l'être à l'heure qu'il est. Écrivez à Stettin pour qu'on mette en marche tous les canons et mortiers dont on a pu disposer. Aucune opération ne sera plus utile à l'armée et plus glorieuse pour le brave maréchal Lefebvre.

Je désire beaucoup avoir un pont à Dirschau. Écrivez vis-à-vis Graudenz qu'on dirige tous les pontons à Dirschau.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11963. — AU GÉNÉRAL MORAND, A ALLENSTEIN.

Osterode, 6 mars 1807, minuit.

Le corps d'observation polonais se réunit à Neidenburg. Un régiment d'infanterie fort de 2,000 hommes doit y être ce soir; un second régiment y sera demain. Avant le 8 ou 9, il y aura deux régiments d'infanterie polonaise, du canon et un millier de cavalerie polonaise. Le général Zajonchek les commande. Il sera rendu de sa personne demain. L'officier qui vous remettra la présente lettre vous remettra 3,000 francs pour les dépenses en espionnage. Vous avez, je crois, des détachements à Neidenburg et à Gilgenburg, vous pouvez les retirer. Correspondez exactement avec le général Zajonchek, et

concertez avec lui vos reconnaissances sur Passenheim et la rive droite de l'Alle. Je lui ai donné pour instruction de border la rive gauche de l'Alle depuis Allenstein jusqu'à Neidenburg, d'avoir une avant-garde à Willenberg. Le général Milhaud doit vous être arrivé. Laissez les dragons se reposer, ils en ont besoin, et cantonnez-les sur la rive droite de l'Alle, où ils sont couverts et ne peuvent être inquiétés. Dans peu de jours, je donnerai ordre aux deux régiments de cavalerie du corps d'armée qui sont à Napiwoden de se porter à Allenstein.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11964. — A M. DE TALLEYRAND.

Osterode, 6 mars 1807, minuit.

Monsieur le Prince de Bénévent, je vous ai écrit cette nuit. Le général Zajonchek se rend à Neidenburg aujourd'hui avec 4,000 hommes d'infanterie polonaise et 1,000 chevaux. Il commande un corps que j'ai nommé corps d'observation polonais. C'est à Neidenburg qu'il faut diriger tous les Polonais qui veulent se battre, infanterie et cavalerie. Le major général envoie des ordres à ce sujet au directeur de la guerre polonais : qu'il dirige sur Neidenburg leur artillerie, les corps de la 1re légion, et qu'il active la levée de Kalisz et le complétement de ce corps d'observation.

Ayant fait un mouvement offensif sur l'ennemi, il s'est mis partout en retraite. Je l'ai fait poursuivre l'espace d'une douzaine de lieues, et je suis rentré dans mes cantonnements.

Le but du corps d'observation polonais que je forme à Neidenburg est de défendre le district de Plock des incursions des Cosaques, et rendre ma communication avec Varsovie extrêmement sûre. Il est nécessaire que le général Zajonchek ait la haute main sur la police, et que tous les moyens du district de Plock soient mis à sa disposition.

Dans des dépêches que m'écrit le gouverneur de Varsovie, il me paraît fort indisposé contre le gouvernement; il a tort. Mon intention est qu'on ne loge personne chez les membres du gouvernement. Qu'on laisse au grand-duc de Berg son logement chez le comte Potocki; aussi bien il est possible qu'il s'y rende d'un moment à l'autre. Tâchez de convaincre Gouvion qu'il prend trop de passion contre ces gens-là. Il me semble qu'ils rendent autant de services que les circonstances peuvent le permettre.

NAPOLÉON.

Archives des affaires étrangères.
(Eu minute aux Arch. de l'Emp.)

11965. — A M. DE TALLEYRAND.

Osterode, 6 mars 1807, minuit.

Monsieur le Prince de Bénévent, un Polonais nommé André Statoriski m'a présenté un mémoire sur un plan d'insurrection dans la Volhynie et la Podolie. Voyez-le, je vous prie, et dites-moi si l'on peut compter sur quelque chose. Si l'on pouvait former là une confédération qui deviendrait maîtresse du pays et s'emparerait des magasins, etc., ce serait une diversion favorable, et je pourrais être à même de la soutenir. Mais il faudrait qu'il pût se réunir 7 à 8,000 hommes, afin d'être en état de résister aux détachements et aux dépôts que les Russes pourraient avoir laissés en arrière. Cette diversion obligerait Essen à faire un mouvement qui permettrait de retirer le corps français qui est devant lui; mais il faudrait que cela se fît dans un mois.

Il demande, à ce qu'il me semble, qu'un corps français arrive avant. Il faudrait au contraire que le mouvement se fît d'avance, afin de favoriser la marche du corps français, et pour être certain que le corps qu'on enverrait là ne fût pas abandonné sans secours.

NAPOLÉON.

Archives des affaires étrangères.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11966. — AU GRAND-DUC DE BERG.

Osterode, 7 mars 1807, 8 heures du matin.

Je reçois le rapport du général Guyot[1]. Je ne sais pas pourquoi les deux régiments ne sont pas réunis au 12e. Qu'il envoie un parlementaire pour réclamer votre aide de camp. Il me semble qu'il est tombé entre les mains des Prussiens. Qu'ils désignent tel officier qu'ils voudront du même grade, et on le leur rendra.

Le général Guyot dit qu'il y a de l'infanterie à Passenheim; cela n'est pas vrai, car le général Morand avait de fortes reconnaissances à Passenheim. La nouvelle de Willenberg n'est peut-être pas plus certaine, du moins pour de l'infanterie, car, pour de la cavalerie, je ne doute pas qu'il y en ait. Expédiez au général Guyot le même officier, en poste, pour lui faire connaître qu'il vous instruise s'il y a 2,000 Polonais à Neidenburg; que le général Zajonchek s'y rend dans la journée; que d'autres troupes polonaises vont s'y réunir, infanterie et cavalerie; qu'il est convenable qu'il reste là jusqu'à nouvel ordre; et, jusqu'à ce que le corps du général Zajoncheck

[1] Le rapport dont il est question dans cette lettre est du colonel Guyon.

soit bien organisé, il serait convenable qu'il opérât sa réunion avec le 2e de chasseurs et qu'ils restassent toujours ensemble; qu'il est nécessaire qu'il ménage ses patrouilles et qu'il envoie beaucoup d'espions. Envoyez-lui 50 napoléons pour payer ses espions.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11967. — AU MARÉCHAL NEY.

Osterode, 7 mars 1807.

Mon Cousin, je suis peiné de tout ce que vous souffrez. Il faut encore un peu de patience. Les vivres sont prêts ici pour votre corps; les transports nous gênent, je m'en rapporte à vous pour faire tout ce qui est possible. Il faut gagner quelques jours; mes magasins seront alors organisés à Osterode, et nous serons maîtres alors de nos mouvements. J'ai nommé le colonel Bardet, du 27e, général de brigade. Il faut cependant qu'il continue à commander son corps.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11968. — A M. REGNAUD, DE SAINT-JEAN-D'ANGELY, PRÉSIDENT DE LA SECTION DE L'INTÉRIEUR AU CONSEIL D'ÉTAT.

Osterode, 7 mars 1807.

J'ai l'honneur, Monsieur, de vous adresser les observations de Sa Majesté sur un arrêté du général Cervoni, commandant la 8e division militaire. Sa Majesté désire que ces observations, présentées à la section que vous présidez, soient ensuite portées au Conseil d'État.

Le ministre secrétaire d'État, par ordre de l'Empereur.

OBSERVATIONS SUR UN ARRÊTÉ DU GÉNÉRAL CERVONI.

Le général Cervoni, commandant la 8e division militaire, s'est permis un arrêté sans exemple dans notre législation :

« Dans un mois, à dater de la publication de cet arrêté, tout » particulier sur lequel il sera trouvé des armes sera renfermé au » fort Saint-Jean de Marseille. Tout brigand qui sera arrêté avec des » armes sera traduit à une commission militaire. »

Telles sont les principales dispositions de l'arrêté pris par le général Cervoni.

Qui donc a, dans notre législation, le droit de déclarer que tout citoyen qui a des armes sera arrêté? Il est de principe en France que tout Français domicilié a le droit d'avoir des armes. On pourrait

même examiner jusqu'à quel point l'Empereur lui-même aurait l'autorité nécessaire pour intervenir dans l'exercice de cette faculté, s'il n'y avait pas de la folie à penser que les droits du chef suprême de l'État peuvent être limités, lorsqu'il ne peut être jamais considéré que comme agissant pour l'intérêt général. Mais, dans l'état actuel de notre législation, il est au moins douteux que l'Empereur lui-même voulût rendre un décret semblable à l'arrêté du général Cervoni. Ce serait déclarer la majorité de la nation incapable d'avoir des armes, ou capable d'en abuser. L'Empereur pourrait porter cette défense pour certains cantons; mais alors il serait déterminé par les circonstances, et non par la rigueur de la législation.

Si ce droit, en thèse générale, n'appartient que par exception à l'Empereur, à plus forte raison n'appartient-il ni aux préfets ni aux généraux. Si l'on peut dire que tout Français qui a une arme doit être privé de sa liberté, qui empêche de dire aussi qu'il sera mis aux galères? Quand on aura porté ces peines contre lui, qui en prononcera l'exécution? Ce ne sera pas un tribunal, car les tribunaux ne jugent pas d'après les arrêtés des préfets. Ce sera donc le préfet qui établira la législation et qui l'exécutera. Le préfet sera donc le législateur, le juge et l'exécuteur de ses jugements. Si l'on pouvait accorder que le préfet a le droit d'ordonner des fouilles dans l'intérieur des maisons des citoyens, où serait la limite de son pouvoir? Qui l'empêcherait d'ordonner que tout citoyen qui ne va point à la messe, qui ne se promène pas à telle heure, qui ne fait pas telle ou telle chose, doit être puni de telle peine? Le repos et la liberté des citoyens dépendront donc de l'exagération ou de l'arbitraire d'un simple administrateur.

Dépendront-ils aussi des volontés d'un général commandant une division du territoire? Un général n'a aucune fonction civile dans notre organisation, à moins qu'il n'en soit investi par une mission *ad hoc*. Quand il n'a aucune mission, il ne peut exercer aucune influence ni sur les tribunaux, ni sur les municipalités, ni sur la police correctionnelle. Dans des époques de troubles, le général commandant la 8e division militaire a été investi de pouvoirs extraordinaires; mais la législation, dans ces temps critiques, a été faite non par le général, mais par le Gouvernement. Cette extension de son autorité n'était qu'une délégation de l'autorité suprême. Le Gouvernement a dit alors, parce qu'il se commettait beaucoup de crimes, que tout homme non domicilié que l'on trouverait en armes serait considéré comme vagabond et traduit devant une commission militaire. Le général n'était alors chargé que de l'exécution des déterminations commandées par l'intérêt de la tranquillité publique à l'autorité

suprême. Dans aucun temps le général n'a pu faire la loi, changer ou suspendre les droits des citoyens, et leur imposer de si fortes obligations.

On lit dans l'arrêté du général Cervoni que « tout brigand qui « sera arrêté avec des armes sera traduit devant une commission « militaire. » Mais qui fera la distinction, et qui dira que tel citoyen trouvé en armes est ou n'est pas un brigand? Les commissions militaires jugent sans appel et font aussitôt exécuter leurs jugements. Ainsi tout citoyen se trouvera exposé à se voir traduire à une commission sans appel, enlevé à ses juges naturels et arraché à toutes ses libertés. Pareille chose n'a jamais existé dans les temps mêmes les plus orageux. Le Gouvernement, sur le rapport de ses ministres, déterminé par les plus importantes considérations de la sûreté publique, a pu dire, et a en effet dit alors : « Tout individu pris les armes à la « main, en combattant contre la force protectrice de l'ordre social, » sera traduit devant une commission militaire. » On sent toute la différence de ces locutions. Il y avait dans ce temps des flagrants délits, des circonstances non équivoques, des cas exactement déterminés. Une simple sentinelle devient une sorte de magistrat; elle peut aussi arrêter les perturbateurs et les remettre entre les mains de l'autorité; elle fait en cela ce que les tribunaux ne peuvent faire qu'après une longue instruction et un décret de prise de corps. De même, lorsque la gendarmerie escorte une diligence, qu'on tire sur elle un coup de fusil et qu'elle arrête les coupables, il y a là un flagrant délit qui constitue un homme en détention et prononce provisoirement sur sa liberté. Voilà ce que peut autoriser le pouvoir suprême dans les temps de troubles; mais, quand il le fait, il n'ignore point qu'il fait une chose qui pourrait être attentatoire aux droits des citoyens; il se détermine par des considérations d'État et d'intérêt général. Qu'un général de division, se mettant à sa place, dise, « Tout brigand sera traduit à une commission militaire, » cette dénomination ne constitue pas le flagrant délit. Qu'il prétende que ce flagrant délit dérive de ce que l'individu portait des armes, il en résultera que tout citoyen peut être à ses yeux un brigand, que tout homme domicilié sera justiciable d'une commission militaire.

On ne peut voir en tout cela que de la folie; on y verra de l'ignorance, et non du crime; peut-être même ces déterminations irréfléchies sont-elles l'effet du zèle.

Ces observations et l'arrêté qui y a donné lieu doivent être renvoyés au Conseil d'État, afin qu'il les prenne en considération et qu'il propose de statuer ce qu'il appartiendra.

Ces discussions donnent lieu à l'examen d'une autre question. Si tous les citoyens domiciliés ont le droit de porter des armes, ce qui paraît d'abord incontestable, de quelle autorité certains préfets ont-ils limité l'exercice de ce droit, et l'ont-ils soumis au payement d'une contribution? Détermination peu méditée, qui a donné lieu à des rumeurs et à des calomnies. N'ont-ils pas pensé que l'on pouvait y voir, avec quelque raison, un acte de concussion, une taxe arbitraire? Cette conduite n'a-t-elle pas autorisé celle des militaires? Un intendant de département n'est point un vice-empereur; il n'a qu'une portion de l'administration générale; il n'a d'autre devoir que celui de procurer l'exécution des lois et des règlements.

Il est donc nécessaire que le Conseil d'État rédige un projet de décret, ou pour déclarer que le droit de port d'armes est illimité, ou pour l'assujettir à des règles générales et fixes, ou pour l'accorder à tous les citoyens qui ont domicile et caution, ou pour ne le déférer qu'à tous ceux qui, s'étant fait examiner par l'autorité, en ont acheté le libre exercice au prix d'une contribution quelconque; et, dans ce cas, à qui cet examen sera-t-il déféré? Ne sera-ce pas, au lieu du préfet, à la gendarmerie, qui est le surveillant véritable et nécessaire des vagabonds?

Sa Majesté connaît assez la théorie du Conseil pour prévoir que les uns diront qu'il faut une loi, et refuseront au Gouvernement la faculté de faire ce que fait un préfet; que d'autres préféreront le maintien des abus au dérangement de leur système métaphysique. C'est, dans l'un et l'autre cas, une mauvaise manière de voir, qui, à la longue, dénaturera nos institutions.

Il faut, par un décret, décider si le droit de port d'armes sera accordé ou refusé à tous les citoyens, ou s'il sera refusé à quelques-uns dans tel et tel cas, et accordé aux autres moyennant le payement d'une somme d'argent. Dans cette dernière supposition, il faut aussi déterminer l'emploi de cette contribution, soit qu'elle tourne au profit de l'État, soit qu'on l'affecte aux hospices ou aux dépenses communales. Il pourrait y avoir quelques motifs pour en faire une branche de revenu qui, selon plusieurs calculateurs, s'élèverait à plus d'un million. Mais n'y a-t-il pas un inconvénient très-grave à infliger une flétrissure au citoyen, en lui défendant le port d'armes? Tout noble était autrefois en possession de ce droit; aujourd'hui tout Français domicilié, tout citoyen qui, dans son existence privée, donne à la société une caution de sa conduite, est noble.

Ces dernières considérations sont les règles absolues. Les circonstances peuvent exiger d'autres mesures. Sa Majesté attend ce qui lui

sera proposé par son Conseil. Elle l'invite à ne pas s'abandonner à une indifférence métaphysique, qui laisse faire sans s'embarrasser des conséquences, et à ne pas livrer à des magistrats isolés, qui n'ont pas l'ensemble des mesures et des combinaisons générales de l'État, la faculté d'imposer des obligations, de prescrire des règlements qui peuvent avoir tant d'influence sur le caractère de la nation.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11969. — NOTE POUR LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

Camp impérial d'Osterode, 7 mars 1807.

Les propositions arrêtées par le Conseil[1] dans sa séance du 28 janvier 1807 ne seraient peut-être pas sans inconvénients dans leur exécution, et n'atteignent peut-être pas assez directement le but qu'on se propose.

D'autres moyens paraissent préférables, et Sa Majesté est disposée à s'y arrêter.

Elle désire en conséquence que le Conseil d'État soit mis dans le cas de délibérer successivement et sans délai sur les deux propositions ci-après :

PREMIÈRE PROPOSITION A DISCUTER ET A RÉDIGER EN PROJET DE DÉCRET.

Les navires neutres qui arriveront dans les ports de l'Empire, chargés de denrées coloniales ou autres objets de commerce venant de l'étranger, seront tenus d'en exporter la contre-valeur en produits du sol de la France et de son industrie.

DEUXIÈME PROPOSITION A DISCUTER ET A RÉDIGER EN PROJET DE DÉCRET.

Le Gouvernement, voulant venir au secours des manufactures, fera aux fabricants un prêt, sans intérêt, égal à la moitié de la valeur des marchandises qu'ils voudront mettre en dépôt. Ce prêt sera fait pour un an, et pourra être renouvelé. Une somme de six millions sera destinée à cette opération et y sera employée par douzième, à raison de 500,000 francs par mois.

Indépendamment de ces deux dispositions principales, Sa Majesté juge convenable qu'il en soit pris d'autres.

Des commandes pour les palais impériaux seront faites sur les fonds de la liste civile.

[1] Sur l'emploi de 500,000 francs donnés chaque mois pour faire travailler les manufactures.

Ces commandes ont déjà eu lieu pour la ville de Lyon.

Le ministre de l'intérieur écrira à l'ambassadeur de Sa Majesté à Madrid pour demander que la prohibition des soieries de Lyon, Tours et Turin soit levée en Espagne. Elle l'a déjà été en Italie pour la ville de Gênes. Le ministre fera également demander la libre importation en Espagne des draps de Carcassonne, des toiles de Bretagne et de la quincaillerie.

L'impression des toiles est considérée comme en souffrance, et l'on dit que cela vient du défaut de consommation. Le défaut de consommation n'est point une chose probable; mais il peut y avoir contrebande, et dès lors une consommation qui ne tourne pas à l'avantage des fabriques. Le ministre doit prendre des renseignements à cet égard et concerter avec le ministre des finances les précautions nécessaires.

En même temps que le ministre de l'intérieur invitera l'ambassadeur en Espagne à faire des instances pour l'admission des produits de nos manufactures, le ministre des relations extérieures, à qui Sa Majesté en a fait transmettre l'ordre, donnera sur le même sujet des instructions positives.

NAPOLÉON.

Comm. par MM. de Champagny.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11970. — NOTE POUR LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

Camp impérial d'Osterode, 7 mars 1807.

Sa Majesté a déjà pris une mesure analogue aux vues du ministre lorsqu'elle a, dès l'an XII, par un décret signé à Aix-la-Chapelle le 24 fructidor[1], fondé des grands prix qui doivent être distribués à des époques dont on ne doit pas être très-éloigné. Il serait à propos de faire mettre ce décret de nouveau dans les journaux, de faire connaître, soit par une lettre à l'Institut, soit par toute autre publication convenable, qu'on n'a point renoncé à son exécution et qu'on ne l'a point laissé tomber en désuétude.

Sa Majesté ne voit pas d'inconvénients à l'adoption des cinq premiers moyens proposés par le ministre. Elle pense néanmoins que, relativement au troisième, ce n'est pas par une commission, mais par l'Institut, que le tableau des ouvrages les plus distingués doit être formé.

Quant au sixième moyen, qui est l'établissement d'une espèce de

[1] Voir pièce n° 8015, t. IX.

nouveau Port-Royal, Sa Majesté, avant de prononcer une opinion, désire avoir les développements de cette idée.

La loi de la librairie qui constitue le septième moyen doit être renvoyée sans délai à l'examen du Conseil d'État.

Mais il est bien un moyen dont le ministre ne parle pas : c'est l'existence d'un bon journal dont la critique fût éclairée, bien intentionnée, impartiale et dépouillée de cette brutalité injurieuse qui caractérise les discussions des journaux existants, et qui est si contraire aux véritables mœurs de la nation.

Les journaux actuels ne critiquent pas dans l'intention de dégoûter la médiocrité, de guider l'inexpérience, d'encourager le mérite naissant, de rétablir la considération due aux grands modèles : tout ce qu'ils publient est fait pour décourager, pour détruire. Peut-être le ministre de l'intérieur devrait-il intervenir pour y porter remède. Mais on ne peut se dissimuler qu'en évitant un écueil on en rencontre un autre sur la rive opposée; il pourrait arriver qu'on n'osât plus rien critiquer, que l'on tombât dans l'abus non moins grand du panégyrisme, et que les auteurs de ces mauvais ouvrages dont on est inondé, se voyant loués dans des feuilles périodiques qu'on est obligé de lire, se persuadent qu'ils ont créé des œuvres de génie, et que de si faciles triomphes multiplient encore leurs imitateurs.

Il est quelques hommes de lettres qui ont montré des talents pour la poésie; on pourrait en citer dix ou douze. Il serait utile que le ministre fît faire de bons articles de critique sur leurs ouvrages, dans lesquels on les avertirait avec ménagement des fautes dans lesquelles ils peuvent être tombés; on les louerait de ce qu'ils ont fait de bien; on les encouragerait sans les aduler. Le lendemain du jour où un article de cette espèce aurait paru dans *le Moniteur*, le ministre écrirait à l'auteur de l'ouvrage, ou, ce qui vaut mieux, lui accorderait une grâce. Une grâce ainsi accordée est une sanction du livre. L'inconvénient du moment actuel est qu'on ne forme pas d'opinion en faveur des hommes qui travaillent avec quelque succès. C'est là que l'influence du ministre peut opérer d'une manière utile. Un jeune homme qui a fait une ode digne d'éloges, et qui est distingué par un ministre, sort de l'obscurité, le public le fixe, et c'est à lui à faire le reste.

NAPOLÉON.

Comm. par MM. de Champagny.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11971. — A M. CAMBACÉRÈS.

Osterode, 8 mars 1807.

Mon Cousin, je vous envoie, par le major Friederichs, qui se rend à Paris pour prendre le commandement du 2e régiment des fusiliers de ma Garde, les drapeaux pris à la bataille d'Eylau. Ces drapeaux sont destinés à être placés dans le temple qui va être fait. Je vous laisse le maître de faire, pour la réception de ces drapeaux, ce que vous jugerez convenable.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le duc de Cambacérès.

11972. — A M. DARU, A THORN.

Osterode, 8 mars 1807.

Monsieur Daru, je reçois vos lettres du 5 mars. Je suis fort alarmé de la mauvaise situation des magasins de Bromberg. Je suppose que vous avez pris des mesures pour y faire transporter les 6,000 quintaux de farine qui sont à Posen, et pour faire moudre les 24,000 quintaux de grains qui se trouvent dans cette dernière ville. Je vois qu'à Gnesen et Inowraclaw il n'y a presque rien.

Je n'ai pas besoin de vous prescrire en détail les mesures à prendre. Il faut avoir, le plus tôt possible, 20,000 quintaux de farine à Bromberg, à Thorn et dans les environs. C'est par là que doit se nourrir l'armée. Tous les convois de Kalisz, de Posen, devaient être dirigés sur Varsovie. J'imagine que vous leur avez donné la direction de Thorn. Le prince Jérôme me mande qu'il l'a déjà fait pour les convois de la Silésie, et je ne doute pas que les convois de Glogau ne soient arrivés à Posen.

Je suppose que le trésor est arrivé à Thorn.

Vous ne sauriez trop mettre d'activité et employer trop de moyens pour nous approvisionner, car tout est là. Si j'avais à Osterode 6,000 quintaux de farine, je serais maître de mes mouvements; mais ils n'y sont pas, et cela me donne de l'inquiétude. Du district de Plock et des différents points de la Pologne et de la Silésie, dirigez des bœufs sur Thorn et Osterode.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le comte Daru.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11973. — A M. DARU.

Osterode, 8 mars 1807.

Monsieur Daru, je reçois vos lettres. Faites établir des fours et une manutention à Strasburg; cela est important, afin que les hommes qui viennent de Thorn à Osterode reçoivent des distributions régulières.

Il faut évacuer les blessés le plus tôt possible, parce qu'il pourrait y avoir des affaires. Il est nécessaire aussi que M. Percy et l'ordonnateur Lombart retournent au quartier général. Si l'armée se concentrait davantage sur Thorn, vous sentez l'importance d'avoir de quoi lui faire des distributions réglées.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le comte Daru.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11974. — AU GÉNÉRAL RAPP.

Osterode, 8 mars 1807.

Je reçois votre lettre du 7. Il est nécessaire que vous restiez au gouvernement de Thorn jusqu'à ce que votre santé soit entièrement rétablie. Je sais que vous ne pouvez pas encore bien vous servir de votre bras; il vaut mieux commencer un peu plus tard, plutôt que de mettre de l'interruption dans votre service.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11975. — AU MARÉCHAL LANNES.

Osterode, 8 mars 1807.

Mon Cousin, j'ai reçu votre lettre du 5 mars. Lorsque votre santé sera parfaitement rétablie, vous vous rendrez près de moi. Vous ne doutez pas du plaisir que j'aurais à vous avoir toujours, mais surtout un jour de bataille. Mais rétablissez-vous avant tout.

NAPOLÉON.

Ne doutez pas de mon amitié.

Comm. par M. le duc de Montebello.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11976. — A MADAME VICTOR.

Osterode, 8 mars 1807.

J'ai reçu votre lettre. J'ai fait échanger le général Victor, et vous pouvez vous attendre à chaque instant à le voir.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11977. — A M. DE TALLEYRAND.

Osterode, 9 mars 1807.

Monsieur le Prince de Bénévent, je reçois votre lettre du 6 mars. Voici ce que vous répondrez à M. de Vincent. Le plan de l'Empereur dans les affaires actuelles est celui-ci : restituer au roi de Prusse son trône et ses États, et maintenir l'intégrité de la Porte. Quant à la Pologne, cela se trouve contenu dans la première partie de la phrase. Si ces bases de paix conviennent à l'Autriche, nous pouvons nous entendre. La tranquillité de l'Europe ne sera stable que lorsque la France et l'Autriche, ou la France et la Russie marcheront ensemble. Je l'ai proposé plusieurs fois à l'Autriche; je le lui propose encore. Quant à l'observation de M. de Vincent, que l'abattement de la Prusse est tel qu'elle ne peut pas se tirer d'affaire, elle est très-raisonnable. Vous pouvez dire à M. de Vincent que vous êtes autorisé à signer tout traité éventuel fondé sur ces bases.

Il faut également que vous écriviez dans ce sens à M. Andréossy, non pour qu'il provoque rien, mais pour qu'il s'en explique dans ces termes, lorsque M. de Stadion lui en parlera, mais avec lui seul. La fin de tout ceci sera un système entre la France et l'Autriche, ou entre la France et la Russie; car il n'y aura de repos pour les peuples, qui en ont tous besoin, que par cette union.

Dites aussi à M. de Vincent qu'il faut que, de son côté, il nous dise ce qu'ils désirent. Qu'ils voient que nous sommes prêts à les rassurer sur toute espèce de craintes, et à nous expliquer franchement sur toutes les questions qu'ils nous posent.

NAPOLÉON.

Une observation de fait, c'est que les fortifications de Breslau, de Schweidnitz et de Brieg ont sauté; ce qui fait connaître qu'il n'y a aucune disposition de conserver la Prusse et de nuire à l'Autriche.

Archives des affaires étrangères.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11978. — AU GRAND-DUC DE BERG.

Osterode, 9 mars 1807, 4 heures et demie après midi.

Je reçois votre lettre de Hohenstein à onze heures du matin, par laquelle vous m'instruisez que le général Zajonchek pense que l'ennemi a une division d'infanterie à Willenberg.

J'approuve que vous ayez pris avec vous toute la division Oudinot.

Je suppose qu'elle a ses quinze pièces d'artillerie; avec les quinze de votre division de cavalerie, cela fera trente pièces. Vous sentez l'importance et la nécessité de vous servir d'une grande quantité d'artillerie. Il me tarde bien d'apprendre quel est le corps qui est à Willenberg. Il est surtout important de savoir si ce n'est pas le corps de Wolkonski, qui est la 3e division d'Essen. Si c'est celui-là, il ne doit pas avoir plus de 4 ou 5,000 hommes, car il a été fortement étrillé à Ostrolenka, où il a perdu un drapeau et trois pièces de canon. Le maréchal Davout a, ce soir, son quartier général à Detterswalde; le général Gudin doit être près de Hohenstein. Je suppose que le général Zajonchek doit avoir demain ses deux régiments, c'est-à-dire 4,000 hommes, marchant sur Willenberg, pour tâcher d'attaquer cette infanterie. Il est convenable d'arriver en masse le plus brusquement possible, de manière que l'ennemi ne découvre point la masse de cuirassiers que vous avez et votre infanterie. Il est aussi convenable, dans cette situation, de ne pas laisser voir des cuirassiers sur la gauche, vers Passenheim; ce serait un grand éveil pour l'ennemi.

Le maréchal Davout ayant avec lui le bailli d'Ortelsburg, qu'il garde en otage pour en tirer des nouvelles, je lui ai mandé de vous l'envoyer; je lui réitère cet ordre.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11979. — AU GÉNÉRAL ZAJONCHEK,

COMMANDANT LE CORPS D'OBSERVATION POLONAIS.

Osterode, 9 mars 1807, 5 heures après midi

Je n'ai point de lettre de vous depuis votre arrivée à Neidenburg. Envoyez-moi la situation de votre corps, cavalerie, infanterie et artillerie, et ce que vous attendez dans la journée de demain. Faites-moi connaître tout ce qu'il a paru de Cosaques à Mlawa, Soldau; quelle infanterie il y a à Janowo, ce qu'il y a à Willenberg, et qui commande ce corps. Faites-moi aussi connaître d'où vous avez ces renseignements, afin que je puisse juger du degré de croyance que je dois leur donner. Instruisez-moi si vous avez fait passer la lettre au général Gazan, et quelles nouvelles vous avez du 5e corps. Envoyez des espions de tous côtés.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11980. — AU GÉNÉRAL MORAND, A ALLENSTEIN.

Osterode, 9 mars 1807, 5 heures après midi.

J'ai reçu votre lettre du 8 à cinq heures du matin. Le 1er de chasseurs est seul et faible, il faut le ménager, sans quoi vous le perdrez tout en détail. Envoyez force espions.

Je reçois votre lettre du 9 à huit heures du matin. Le grand-duc de Berg doit être ce soir avec une forte colonne d'infanterie à Dembenofen. Ne faites rien qui puisse faire découvrir ce mouvement à l'ennemi. Il a tant de facilités pour intercepter les ordonnances, qu'il serait malheureux qu'une lettre lui fît connaître ce mouvement. Envoyez des émissaires à ses trousses et promettez une récompense s'ils préviennent de bonne heure où il y a des Français; et ne manquez pas de m'instruire de ce qui se serait passé et de tout ce que vous apprendrez.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11981. — AU MARÉCHAL MASSÉNA
COMMANDANT EN CHEF LE 5e CORPS.

Osterode, 10 mars 1807, 10 heures du matin.

Mon cousin, je reçois votre lettre du 6 mars. Je vois avec peine que vous n'ayez pas fait marcher à Willenberg sur-le-champ, à la première nouvelle que la division du général russe Wolkonski, qui forme la 3e division de l'armée d'Essen, s'était portée sur ce point. Vous me dites que vous avez donné ordre au général Dumoustier de s'emparer de Chorzellen. J'espère que vous n'aurez pas perdu de vue cette avant-garde; sans quoi, si l'ennemi est plus fort à Willenberg, elle sera poussée. Nous sommes en présence avec l'ennemi, et on se bat souvent. Il est indispensable que vous soutenez cette avant-garde, que vous suiviez Essen, et que vous fassiez occuper Willenberg, au moins par une division, si Essen marche par Lomza et Rastenburg, comme cela paraît prouvé, pour rejoindre le gros de l'armée de Bennigsen; sans quoi je me trouverai avoir ici des forces de plus sur les bras, et la moitié de votre corps deviendra inutile, tandis que la moitié du corps d'Essen viendra renforcer l'armée qui est devant moi. J'ai été obligé d'envoyer le grand-duc de Berg avec 6,000 hommes d'infanterie et beaucoup de cavalerie pour tomber sur le corps qui est à Willenberg. Le grand-duc de Berg a marché sur ce corps. Vous sentez combien il est malheureux que je m'affaiblisse ainsi, au moment où je suis en présence, pour faire une chose

que devrait faire votre corps d'armée, qui, par là, peut m'être inutile dans des circonstances décisives.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(Minute aux Arch. de l'Emp.)

11982. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Osterode, 10 mars 1807.

Comme il paraît qu'à Marienwerder il y a des inondations, et que le pont de Marienburg est fait, il est nécessaire de faire descendre des bateaux sur ce point. Par ce moyen, on aura un pont sur le bas de la Vistule.

Faites descendre de même les bateaux de Culm à Marienwerder, pour avoir là un pont. Écrivez à ce sujet au général Songis et au maréchal Lefebvre.

Écrivez au maréchal Lefebvre que j'espère qu'il aura repoussé le général Rouquette et qu'il est sous Danzig.

Écrivez au général Rouyer qu'il ne donne pas assez de ses nouvelles, et témoignez-lui mon mécontentement de ce qu'un pontonnier a été pris sur la rive gauche, ce qui prouve que Graudenz n'est pas bien resserré.

Savoir si les troupes ont leurs canons pour repousser ce qui se retirerait de Graudenz. Enfin il est nécessaire de cerner véritablement Graudenz avec quelques ouvrages en terre et boyaux pour protéger l'armée assiégeante.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.

11983. — A M. DE TALLEYRAND.

Osterode, 10 mars 1807.

Monsieur le Prince de Bénévent, vous trouverez ci-joint copie d'une lettre que j'écris au maréchal Masséna par Pultusk. Faites-la-lui passer de votre côté. On m'a dit qu'il était encore à Varsovie; si cela était, ce que je ne puis concevoir, témoignez-lui, dans la conversation, qu'il est étonnant que, lorsque le corps du général Essen est en pleine activité, il soit à Varsovie et ne soit pas à son avant-garde.

NAPOLÉON.

Archives des affaires étrangères.
(Minute aux Arch. de l'Emp.)

11984. — DÉCISION.

Osterode, 10 mars 1807.

Le ministre de l'intérieur propose, pour réduire les dépenses des deux préfectures du Liamone et du Golo, de ne faire de la Corse qu'un seul département.

Il faut attendre la paix maritime pour s'occuper de la Corse.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11985. — 65e BULLETIN DE LA GRANDE ARMÉE.

Osterode, 10 mars 1807.

L'armée est cantonnée derrière la Passarge; le prince de Ponte-Corvo, à Holland et à Braunsberg; le maréchal Soult, à Liebstadt et Mohrungen; le maréchal Ney, à Guttstadt, le maréchal Davout, à Allenstein, Hohenstein et Deppen; le quartier général, à Osterode, le corps d'observation polonais, que commande le général Zajonchek, à Neidenburg; le corps du maréchal Lefebvre, devant Danzig; le 5e corps, sur l'Omulew; une division de Bavarois que commande le prince royal de Bavière, à Varsovie; le corps du prince Jérôme, en Silésie; le 8e corps, en observation dans la Poméranie suédoise.

Les places de Breslau, de Schweidnitz et de Brieg sont en démolition.

Le général Rapp, aide de camp de l'Empereur, est gouverneur de Thorn.

On jette les ponts sur la Vistule, à Marienburg et à Dirschau.

Ayant été instruit, le 1er mars, que l'ennemi, encouragé par la position qu'avait prise l'armée, faisait voir des postes tout le long de la rive droite de la Passarge, l'Empereur ordonna aux maréchaux Soult et Ney de faire des reconnaissances en avant pour repousser l'ennemi. Le maréchal Ney marcha sur Guttstadt. Le maréchal Soult passa la Passarge à Wormditt. L'ennemi fit aussitôt un mouvement général et se mit en retraite sur Kœnigsberg. Ses postes, qui s'étaient retirés en toute hâte, furent poursuivis à huit lieues. Voyant ensuite que les Français ne faisaient plus de mouvements, et s'apercevant que ce n'étaient que des avant-gardes qui avaient quitté leurs régiments, deux régiments de grenadiers russes se rapprochèrent et se portèrent de nuit sur le cantonnement de Zechern. Le 50e régiment les reçut à bout portant; le 27e et le 39e se comportèrent de même. Dans ces petits combats, les Russes ont eu un millier d'hommes blessés, tués ou prisonniers.

Après s'être ainsi assurée des mouvements de l'ennemi, l'armée est rentrée dans ses cantonnements.

Le grand-duc de Berg, instruit qu'un corps de cavalerie s'était porté

sur Willenberg, l'a fait attaquer dans cette ville par le prince Borghèse, qui, à la tête de son régiment, a chargé huit escadrons russes, les a culbutés et mis en déroute, et leur a fait une centaine de prisonniers, parmi lesquels se trouvent trois capitaines et huit officiers.

Le maréchal Lefebvre a cerné entièrement Danzig, et a commencé les ouvrages de circonvallation de la place.

Moniteur du 25 mars 1807.
(En minute au Dépôt de la guerre.)

11986. — A M. DE TALLEYRAND.

Osterode, 11 mars 1807, 2 heures du matin.

Monsieur le Prince de Bénévent, je reçois votre lettre du 8 mars à cinq heures après midi. Puisque la Porte ne veut pas de troupes à Constantinople, ni par la Bosnie, vous pouvez assurer l'ambassadeur qu'il n'en sera plus question. Quant aux officiers qu'il demande, il faut qu'il spécifie leur nombre, leur grade, leur arme, et qu'il me fasse une demande positive et détaillée. De même pour l'ambassadeur de Perse; qu'il fasse connaître le nombre, le grade, l'arme et la manière dont ils seront traités.

Je vous ai envoyé hier une lettre pour le maréchal Masséna. J'imagine qu'il sera parti pour son corps d'armée, où sa présence est importante.

NAPOLÉON.

Archives des affaires étrangères.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11987. — AU GÉNÉRAL LEMAROIS.

Osterode, 11 mars 1807, 2 heures du matin.

Monsieur le Général Lemarois, j'ai reçu votre lettre du 8. Continuez à remplir à Varsovie les mêmes fonctions que vous avez remplies jusqu'à cette heure. Faites évacuer sur Breslau les malades de vos hôpitaux, surtout ceux dont les blessures les mettront hors de service.

Il y a à Varsovie près de 4,000 hommes des différents dépôts : voyez-les tous les deux jours; faites-les bien nourrir, faites-les habiller et armer, et distribuez-leur des capotes; et, à mesure qu'il y a 6,000 hommes bien en état, appartenant aux 1er, 3e, 4e et 6e corps, formez-en un petit bataillon provisoire et faites-le partir en ordre et militairement pour Osterode. C'est ainsi que vous avez fait passer deux détachements qui sont arrivés ici en bon état.

Faites-moi connaître s'il continue à arriver des hommes isolés ou

en détachements, appartenant à d'autres corps qu'au 5e. J'avais bien ordonné qu'on les retînt tous à Posen. Rendez-moi compte de la situation de Praga et de Sierock. Tout ce que vous avez d'hommes malingres et qui ne pourront pas rejoindre l'armée, tâchez de vous arranger de manière à en former deux ou trois bataillons, pour vous porter au pont de Praga ou sur le Bug. Continuez à porter une inspection sur la légion polonaise. J'ai ordonné que tout ce qu'il y a de cette légion, armé et habillé, se rendît à Neidenburg, où je compte réunir un corps de 12 à 15,000 Polonais. Il s'agit à présent de faire armer et habiller, pour vous en servir pour la défense de Praga ou de Sierock, les autres bataillons. Faites-moi connaître combien il en est parti, ce qui est armé et habillé, et quand on pourra s'en servir. Maintenez la manutention en activité, et envoyez-moi l'état de ce qu'on y a fabriqué en pain et en biscuit. Faites ramasser des bateaux (il en existe sur le Bug et sur la Vistule, du côté de Zakroczym et de Plock), car il serait bien heureux de nous faire arriver ici le pain et le biscuit qui existent actuellement à Varsovie. Dirigez aussi sur Osterode 3 ou 4,000 quintaux de farine et une certaine quantité d'eau-de-vie.

Ordonnez qu'on continue toujours la fabrication du biscuit; faites-en aussi transporter, par toutes les voitures qu'on pourra trouver, sur Osterode et Thorn.

Écrivez-moi toutes les nouvelles que vous avez, soit du 5e corps, soit du corps d'Essen, soit des bruits de Varsovie; que j'aie de vous une longue lettre tous les jours.

Il n'y a ici rien autre chose de nouveau. Ce qui nous gêne toujours beaucoup, ce sont les subsistances. Veillez à ce qu'il ne reste point d'hommes inutiles à Varsovie, et que tout le monde soit à son poste. Faites-moi connaître si tous les petits dépôts de cavalerie se sont dirigés du côté de Thorn. Il ne doit plus rien y avoir aux dépôts de Lowicz, de Lenczyca; faites voir à cela.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le comte Lemarois.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11988. — A L'IMPÉRATRICE.

Osterode, 11 mars 1807.

Mon amie, je reçois ta lettre du 27; j'y vois avec peine que tu es malade; prends du courage. Ma santé est bonne, mes affaires vont bien. J'attends la belle saison, qui ne doit pas tarder à venir. Je t'aime et te veux savoir contente et gaie.

L'on dira beaucoup de bêtises sur la bataille d'Eylau; le bulletin dit tout : les pertes y sont plutôt exagérées qu'amoindries.

Tout à toi.

NAPOLÉON.

Lettres de Napoléon à Joséphine, etc.

11989. — AU ROI DE NAPLES.

Osterode, 11 mars 1807.

Je reçois votre lettre du 20 février. L'escadre anglaise est devant Constantinople. Je reçois des nouvelles du 10 février, qui portent que l'ambassadeur d'Angleterre a quitté Constantinople. Nous verrons à présent comment tout ceci tournera.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11990. — A M. CAMBACÉRÈS.

Osterode, 11 mars 1807.

Mon Cousin, je reçois vos lettres du 27 et du 28 février. Les relevés faits, il en résulte que la perte que nous avons éprouvée à la bataille d'Eylau, telle qu'elle est portée dans le bulletin, est plutôt exagérée qu'atténuée. Elle se trouve être de 3,000 blessés et de 1,500 morts.

Si vous êtes fondé à penser que la récolte est mauvaise, il faut interdire toute sortie de grains. Dites à M. de Champagny que j'ai fait des fonds pour un double approvisionnement, et que je suis fondé à penser que ce double approvisionnement existe.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le duc de Cambacérès.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11991. — A M. DARU.

Osterode, 11 mars 1807.

Monsieur Daru, votre état du 8 mars ne fait monter le nombre des blessés entrés aux hôpitaux de Thorn qu'à 4,600. Cela est peu de chose, il devait y en avoir davantage; j'avais calculé sur 7 à 8,000 blessés. Cependant, du jour de la bataille au 8 mars, il y avait un mois, et tous les blessés devaient être arrivés. Je désire que vous me fassiez un rapport détaillé et positif sur cet objet, afin de le faire imprimer, pour détromper ceux qui croient qu'il y a eu un nombre considérable de blessés. Le nombre de blessés doit être même plus

considérable que ne le porte votre état, si on y comprend ceux du combat de Mohrungen, gagné par le prince de Ponte-Corvo, et des autres combats qui ont précédé la bataille.

Faites donner à M. Belleville 12,000 francs. Faites-moi connaître ce que vous pensez qu'on doit faire pour les intendants généraux.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le comte Daru.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11992. — AU GÉNÉRAL DUROC, A THORN.

Osterode, 11 mars 1807.

Le 9e de hussards fait partie du corps du général Oudinot; ainsi les détachements doivent être envoyés à Culm.

Par un état que m'envoie l'intendant, il résulterait qu'il ne serait passé à Thorn que 4,500 blessés. J'avais calculé sur un nombre beaucoup plus grand, et il y a les blessés des combats de Mohrungen. Indépendamment, il y a des malades et des blessés de Hesse-Darmstadt, qui ne doivent pas compter. Ainsi, selon M. Daru, je n'aurais pas eu plus de 3,000 blessés à la bataille d'Eylau.

Je suis content de l'ambassadeur d'Espagne à Constantinople; Sebastiani s'en loue infiniment. Ce pays est actuellement dans une espèce de crise. L'escadre anglaise a dû se porter dans ces parages.

On avait exagéré, comme cela arrive toujours, le mouvement des Cosaques sur nos derrières. Ils n'ont pas dépassé Willenberg, et à l'heure qu'il est, le grand-duc de Berg les enveloppe avec 6,000 chevaux. J'ai aussi ordonné au maréchal Masséna de placer dans cette ville, qui est la clef de l'Omulew, la division Gazan.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11993. — AU GÉNÉRAL CLARKE, A BERLIN.

Osterode, 11 mars 1807.

Le rapport du colonel Aubert m'a fait rire. Il en faut conclure que cet officier, s'étant trouvé à un feu beaucoup trop vif, a perdu la tête; c'est dans ce sens qu'il faut en parler à M. de Bray. La bataille d'Eylau a été gagnée à quatre heures après midi, lorsque le maréchal Davout a donné en plein. J'ai été un peu exposé à la canonnade; mais cela était nécessaire. Il est possible que, pour une personne qui ne connaissait pas ce qui se passait, l'affaire parût compromise; mais moi, qui attendais mes colonnes, je ne pouvais être peiné que de la demi-heure de neige qui a eu lieu. Quant aux 15,000 Fran-

çais, qui ont pris la fuite, c'est une horrible calomnie; quelques traînards et les équipages ont pris la fuite, parce qu'on a crié qu'ils étaient chargés par des Cosaques; cela a fait un embarras de 8 à 900 chevaux de main. Le colonel y a vu la fuite de 15,000 hommes. Le fait est que j'ai exagéré mes pertes dans mon bulletin, et qu'on me mande de Thorn que j'ai 4 à 4,500 blessés. Si ce colonel avait été à Marengo, à Rivoli et à vingt autres batailles que j'ai données, il comprendrait qu'aller au feu et encourager ses troupes par sa présence, ce n'est pas croire tout perdu. D'ailleurs, ceci est un tissu de mensonges; il fallait que cet officier n'y fût pas, car je n'ai pas été à pied un instant de la bataille. Il faut que M. de Bray parle dans ce sens, et que M. de Montgelas tire au clair toutes les sottises de ce colonel, qui, du reste, est connu depuis longtemps pour un pauvre sujet.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11994. — AU MARÉCHAL DAVOUT, A DETTERSWALDE.

Osterode, 11 mars 1807, 11 heures du matin.

Mon Cousin, je vous prie de m'envoyer l'état de vos cantonnements. Je ne pense pas que le grand-duc de Berg ait besoin de la division du général Morand, puisqu'il paraît certain qu'il n'y a à Willenberg qu'une simple division du corps d'Essen; et il serait très-malheureux que, sans une nécessité absolue, la division Morand s'éloignât de votre corps d'armée. Tenez un officier à Guttstadt pour être promptement informé de ce qui se passe; et, comme vous êtes placé le plus à portée, si vous entendez le canon, prévenez-m'en sur-le-champ.

NAPOLÉON.

Comm. par Mme la maréchale princesse d'Eckmühl.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11995. — AU MARÉCHAL DAVOUT.

Osterode, 11 mars 1807.

Je reçois votre lettre du 11 mars. Il faut d'abord que vos troupes aient régulièrement ration complète de pain et de viande, et de l'eau-de-vie tous les deux jours. En supposant 20,000 rations, il faudrait chercher à vous procurer 12,000 rations du pays; il y a du blé, des moulins et des fours; je vous en ferai donner 8,000 d'Osterode. Vous pourriez tirer quelque chose de Plock. Je voudrais savoir si cet arrangement vous convient. Je désire qu'enfin le soldat ait ration complète. Vous aurez 8,000 rations d'Osterode, mais il serait mieux

qu'il vous en fallût moins. Il faut que vous envoyiez chercher ces rations. Quant à l'eau-de-vie, on vous en fournira tous les jours 10,000 rations.

Quant à l'ennemi, il paraît qu'il ne veut rien faire. Moi, je veux organiser mes vivres. C'est jouer à la loterie que de faire quelque chose en mars et en avril. Si, avec 8,000 rations qu'on vous enverrait d'Osterode, vos soldats avaient ration complète, j'éprouverais une grande satisfaction. Il faut à Allenstein faire faire des fours et rassurer les habitants.

Douze régiments provisoires sont en marche; quatre arriveront avant dix jours. Il y a des détachements de tous les corps. Le 17e et le 21e ne tarderont pas à recevoir leurs 3es bataillons forts de 1,000 hommes. Mais il faut rétablir la discipline. Mettez votre gendarmerie sur les derrières, afin que des hommes, sous prétexte d'être malades, ne passent pas la Vistule.

Faites-moi connaître, ces jours-ci, votre situation. Avez-vous eu des vivres pour le 11, en avez-vous pour le 12, en avez-vous pour le 13? Je viens d'ordonner aujourd'hui qu'on vous en envoie 9,000 rations.

Je ne vois pas d'inconvénient que vous portiez, le 14, votre quartier général à Allenstein. Vous y aurez l'avantage d'être mieux instruit de ce que fait l'ennemi et de ce qui se passe sur l'Alle. Mais, comme demain Soult et Ney rentrent dans leurs cantonnements, il faut avoir l'œil sur ce que fait l'ennemi.

Reposez votre cavalerie légère; ne lui faites pas faire de reconnaissances et de courses inutiles. Le moyen que vous employez est le véritable : c'est, tous les jours, d'envoyer chercher des baillis à une lieue. Je préférerais donc qu'au lieu de reconnaissances, qui sont souvent ramenées, on fît partir tous les deux jours 200 ou 150 hommes sans porte-manteaux, avec une compagnie de voltigeurs en croupe qui iraient prendre des baillis. Il n'y aurait aucune chance à courir; au contraire, on rosserait les Cosaques. Il paraît aujourd'hui prouvé qu'ils ne sont jamais dans un moindre nombre que 150 hommes.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11996. — AU GÉNÉRAL RAPP, A THORN.

Osterode, 11 mars 1807.

Il n'y a plus, je crois, aucune inquiétude à avoir des Cosaques. 10,000 Polonais commandés par le général Zajonchek se réunissent

à Neidenburg. Le grand-duc de Berg a tourné la position de Willenberg qu'occupaient les Cosaques, et j'espère qu'à l'heure qu'il est il en a fait une sévère justice.

Le 9e de hussards fait partie du corps d'Oudinot.

Les officiers du génie ont de l'argent et doivent exactement payer les travailleurs. Tâchez d'avoir des nouvelles de Kolberg et de ce que fait là le général Teulié. A-t-il cerné cette place?

Vous donnerez un jour de séjour aux fusiliers de la Garde; vous en passerez la revue; vous me ferez connaître leur situation; et, après cela, vous les ferez partir pour Osterode.

Écrivez au commandant du dépôt de Culm de faire partir les hommes en état de faire la guerre, en les dirigeant sur Osterode, mais en les faisant partir par détachements de 3 à 400 hommes, marchant en règle, et qu'il en envoie l'état au major général pour que, d'Osterode, on puisse diriger ces détachements sur les lieux où doivent se trouver leurs divisions.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

11997. — A M. DE TALLEYRAND.

Osterode, 11 mars 1807.

Monsieur le Prince de Bénévent, je ne vois pas d'inconvénient que le général Sebastiani reçoive l'ordre du Croissant, mais sans y mettre d'importance et comme une chose agréable à la Porte, de même que la maison de campagne que la Porte veut donner, mais cela sans éclat.

NAPOLÉON.

Je vous envoie deux lettres qui me paraissent d'une date assez vieille. Faites-moi connaître ce qu'elles contiennent. Faites mettre dans le journal de Varsovie le succès des Turcs contre les Russes, ainsi que la prise qu'on dit qu'ils ont faite de deux bâtiments russes dans les Dardanelles.

Archives des affaires étrangères.
(Et minute aux Arch. de l'Emp.)

11998. — A M. DE TALLEYRAND.

Osterode, 11 mars 1807, 11 heures du soir.

Monsieur le Prince de Bénévent, un millier d'hommes de cavalerie s'était porté à Willenberg. Des Cosaques s'étaient jetés sur différents

points. Ils avaient fait accroire à tous les habitants qu'ils avaient 12,000 hommes d'infanterie. Les Russes ont un grand art pour vanter leurs forces. Le grand-duc de Berg s'y est porté. Le prince Borghèse à la tête de son régiment a culbuté six escadrons qui voulaient défendre Willenberg, leur a tué beaucoup d'hommes et leur a fait une centaine de prisonniers, parmi lesquels deux capitaines et d'autres officiers. Vous pouvez faire mettre ce petit événement dans les journaux de Varsovie, surtout à cause du prince Borghèse. Il n'y a rien de nouveau. Faites continuer à nous envoyer des subsistances par la route directe de Varsovie, qui va être d'autant plus sûre que je viens de faire occuper Willenberg par la division Gazan, et Neidenburg par les régiments polonais. Voyez à nous procurer du riz; il faudrait en faire acheter à quelque prix que ce soit.

NAPOLÉON.

Archives des affaires étrangères.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

11999. — AU MARÉCHAL SOULT, A SCHWENDT.

Osterode, 11 mars 1807, 11 heures du soir.

Mon Cousin, le maréchal Ney prend demain ses cantonnements. Ne reprenez pas les vôtres, et ne repassez la Passarge que lorsque vous serez certain qu'il aura pris les siens. Que la division des cuirassiers et la division Klein soient en position de déboucher par Elditten pour soutenir la gauche du maréchal Ney. Il ne peut être attaqué que par là. Si l'ennemi jetait de la cavalerie sur sa gauche, il serait très-bien que vous fissiez déboucher ces 3,000 chevaux pour le soutenir.

J'ai fait réunir à Willenberg la division Gazan et la division Beker. J'ai réuni 10,000 Polonais à pied et à cheval à Neidenburg. La division Suchet et 10,000 Bavarois couvrent Ostrolenka et Pultusk. Le grand-duc de Berg, à une lieue de Willenberg, a encore eu le renseignement qu'il y avait là 12,000 hommes d'infanterie, tant est grand l'art des Russes pour exagérer leur nombre et tromper sur leurs mouvements. Arrivé à Willenberg, il a fait charger le prince Borghèse, qui a fait prisonniers une centaine d'hommes, deux capitaines et six autres officiers. Arrivé à Willenberg, il a été prouvé qu'il n'y avait jamais eu plus de 600 hommes de cavalerie et un millier de Cosaques, qui s'étaient éparpillés dans les campagnes.

Le grand-duc de Berg est aujourd'hui, avec 6,000 hommes de cavalerie et le général Oudinot, à Passenheim, et fouille la rive droite de l'Alle; il espère encore faire quelque mal de détail à l'ennemi.

Je vous laisse le maître de camper. Dans ce cas, je désire que vous campiez par division, chaque division en bataillon carré, savoir : trois régiments de front et deux dans l'épaisseur, la baraque du général au milieu, ainsi que le parc. En plaçant ces trois camps dans de belles positions, on finirait par les couvrir de redoutes et les retrancher. Une fois rentré dans nos cantonnements, si, comme je n'en doute pas, l'ennemi reste tranquille, je vous recommande de reposer vos deux divisions de grosse cavalerie, surtout la division Klein, qui a beaucoup souffert à Freimarkt. Veillez à ce qu'on ne donne pas les billets d'hôpital si légèrement; il faut qu'ils soient signés du colonel. J'ai mis des gendarmes sur tous les points, et il y en a qui déclarent tous les jours 150 billets d'hôpital.

Il faut aussi faire des distributions complètes et régulières. Marienwerder ne fournit qu'à vous. Elbing doit vous fournir de 8 à 10,000 rations par jour. Le pays doit vous fournir aussi de grandes ressources.

Dites et faites dire à l'ennemi que le général Oudinot, avec 18,000 grenadiers, nous a rejoints à Osterode; que le prince royal de Bavière, avec 20,000 hommes, a rejoint l'armée; que dix régiments sont aussi venus nous renforcer; qu'en causant les soldats disent cela à l'ennemi.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(Minute aux Arch. de l'Emp.)

12000. — AU MARÉCHAL DAVOUT.

Osterode, 11 mars 1807, 11 heures du soir.

Mon Cousin, je reçois au moment même des nouvelles du grand-duc de Berg. Il est entré hier à Willenberg; il a culbuté six escadrons de cavalerie ennemie qui voulaient défendre la ville; il a fait une centaine de prisonniers et pris quelques officiers. Il s'est mis en marche pour Passenheim, où il est aujourd'hui avec le général Oudinot. Il est donc convenable que la division Gudin prenne ses cantonnements, de manière à se refaire et à se reposer en se conformant à l'instruction que j'ai donnée. La division Gazan va occuper Willenberg avec la division Beker. Le corps d'observation polonais de Zajenchek occupe Neidenburg. Il est déjà de 4,000 hommes d'infanterie et de 1,000 chevaux; il sera bientôt de 2,000 chevaux et de 8,000 hommes.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(Minute aux Arch. de l'Emp.)

12001. — A M. DE TALLEYRAND.

Osterode, 12 mars 1807, 6 heures du matin.

Monsieur le Prince de Bénévent, je reçois votre lettre du 9 à six heures du soir, dans laquelle vous me parlez de l'insurrection du côté de Kaminietz. Vous ne me faites pas assez connaître si, pour qu'ils s'insurgent, il faut qu'un corps de Français y aille, ou s'ils le peuvent avant qu'un corps de Français y arrive.

NAPOLÉON.

Archives des affaires étrangères.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

12002. — A M. CAMBACÉRÈS.

Osterode, 12 mars 1807.

Mon Cousin, j'ai reçu votre lettre du 1er mars. Il n'y a rien de nouveau. Les jours commencent à grandir et le soleil à paraître. Berthier prétend qu'il n'a pas mis dans sa lettre que nous serions le lendemain à Kœnigsberg, et qu'on a eu tort de mettre cela dans *le Moniteur*. C'est une chose bien singulière que, lorsque je préviens de ne rien imprimer que le bulletin ne soit arrivé, je ne puisse pas être obéi. Il était tout simple de dire qu'il y avait de bonnes nouvelles. Puisque je ne donnais aucun détail, c'est que j'avais mes raisons. Il n'a jamais été dans mes projets d'entrer dans Kœnigsberg.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le duc de Cambacérès.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

12003. — A M. FOUCHÉ.

Osterode, 12 mars 1807.

Je reçois votre lettre du 1er mars. Il y a beaucoup à rabattre de ce qu'on dit dans les lettres particulières. L'exagération est une chose qui plaît à l'esprit humain.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

12004. — AU GÉNÉRAL LEMAROIS, A VARSOVIE.

Osterode, 12 mars 1807.

Monsieur le Général Lemarois, la route par Zakroczym et Soldau est aujourd'hui plus sûre que jamais. Faites-nous expédier les 300,000 rations de biscuit qui sont à Varsovie, sur des voitures de rouliers ou toutes autres voitures; voyez le gouvernement; c'est là l'objet le plus pressant. Avec de l'intelligence, du zèle, et même un

peu d'argent, vous devez pouvoir nous expédier 50,000 rations de biscuit par jour. Ayez soin qu'il soit embarillé. Qu'on continue à faire 20 à 30,000 rations par jour à Varsovie. Expédiez-nous tous les jours 3,000 pintes d'eau-de-vie. Dans la position d'Osterode, nous avons presque aussi près de Varsovie que de Thorn, puisqu'il faut six jours pour venir de Varsovie, et presque autant pour venir de Thorn. Il y a à Pultusk plus de blé que les moulins n'en peuvent moudre; faites-le expédier sur Thorn. Expédiez-nous aussi 6,000 quintaux de farine, par eau, sur Thorn; mais le biscuit, expédiez-le tout par terre. Ma position ici est excellente, militairement parlant, elle est mauvaise quand je n'ai pas de vivres.

J'écris au prince de Bénévent; voyez ce ministre et l'ordonnateur, pour qu'on me fasse des marchés, n'importe à quels prix. Il faudrait m'expédier par jour 4 ou 5,000 livres pesant de riz par terre, et autant par eau.

Je vous recommande tous ces objets.

Il ne faut pas que l'artillerie prenne les transports, elle a ses propres moyens; tous ceux du pays doivent être pour les vivres, c'est mon intention.

Veillez à ce qu'il y ait constamment à Praga de la farine pour faire 100,000 ou 200,000 rations de pain. Il faut aussi qu'on alimente Sierock, Pultusk, Przasnysz, Makow et Willenberg, de manière qu'il y ait toujours pour dix jours de consommation au 5e corps, à Pultusk et dans ces trois manutentions. Il faut que ces envois soient renouvelés tous les jours, à mesure des consommations.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le comte Lemarois.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

12005. — A M. DE TALLEYRAND.

Osterode, 12 mars 1807.

Monsieur le Prince de Bénévent, voyez, je vous prie, le gouvernement. Faites-lui comprendre que la question aujourd'hui est moins une question militaire qu'une question de vivres, et qu'il faut qu'il use de tous ses moyens et qu'il excite le zèle et le patriotisme. J'écris à Lemarois ce dont j'ai besoin. Il faut s'occuper des transports et de me procurer ce que je demande. Je ne me refuse pas à payer. Le gouvernement doit envoyer un de ses membres à Plock, car ce district serait le plus malheureux, si j'étais obligé de repasser la Vistule. L'argent ne me manque pas, et je le compte pour rien, pourvu que les vivres m'arrivent et que mon armée soit nourrie.

Faites passer la lettre ci-jointe au prince Jérôme.

Quant aux moyens de transport, l'artillerie en prend beaucoup, et c'est à tort; elle a ses moyens, et les vivres doivent passer avant tout. Je vous donne toute l'autorité nécessaire pour autoriser l'ordonnateur à faire les marchés sans aller chercher l'intendant, ce qui mettrait du retard. Vous me donnerez avis de ce qui sera fait, et je ferai mettre l'argent à sa disposition.

NAPOLÉON.

Archives des affaires étrangères.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

12006. — AU PRINCE JÉROME, A BRESLAU.

Osterode, 12 mars 1807.

Mon Frère, prenez toutes les mesures nécessaires pour m'expédier sans délai sur Thorn 100,000 pintes d'eau-de-vie, 6,000 quintaux de farine et 3,000 bœufs. Occupez-vous vous-même de cet objet, le plus important de tous. Mettez en première ligne l'eau-de-vie, car c'est de l'eau-de-vie de vin, et c'est inappréciable. Faites-moi connaître tous les jours ce que vous aurez fait.

NAPOLÉON.

Comm. par S. A. I. le prince Jérôme.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

12007. — AU PRINCE ROYAL DE BAVIÈRE.

Osterode, 12 mars 1807.

Mon intention est que votre division soit composée de trois brigades d'infanterie et d'une de cavalerie : la 1re brigade composée des 2e et 3e de ligne et du 4e bataillon d'infanterie légère; la 2e brigade, des 7e et 13e de ligne et du 3e bataillon d'infanterie légère; la 3e brigade, des 4e et 14e de ligne et du bataillon de chasseurs de Braun. Chacune de ces brigades doit avoir six pièces d'artillerie. La brigade de cavalerie sera composée de deux régiments. Il serait bien important que, pour commander sous vos ordres ce beau corps, vous eussiez le général Wrede. S'il y a impossibilité que le général Wrede vienne, faites-le-moi connaître, parce que j'appellerais le général Deroy. Je laisse le reste en Silésie. Envoyez-moi des notes sur chacun de ces régiments, afin que je connaisse les meilleurs et ceux sur lesquels on peut le plus compter.

Faites-moi connaître aussi s'il y a, à cette division, des adjudants généraux, les officiers d'artillerie nécessaires, combien de caissons

pour l'artillerie, pour les subsistances, et si les troupes ont leurs marmites et bidons.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

12008. — AU GRAND-DUC DE BERG, A WARTENBURG.

Osterode, 12 mars 1807.

Vous aurez reçu la réponse à votre lettre, que je vous ai fait transmettre par le major général. Il paraît qu'il résulte de votre mouvement que l'ennemi n'a jamais eu d'infanterie à Willenberg; que la cavalerie qui y était venue était du corps d'Essen. Votre marche sur Wartenburg vous instruira si l'ennemi a eu de l'infanterie à Seeburg et à Bischofsburg. Ayant ainsi éclairé la position de l'ennemi sur la rive droite, il faut rentrer dans les cantonnements, de manière à ne pas perdre un homme. Or, l'infanterie aura beaucoup de traînards, ainsi que la cavalerie, et cela sera pris par les Cosaques qui ne tarderont pas à revenir sur vos traces. S'il n'y a pas d'événement extraordinaire, il n'y a pas d'inconvénient que vous restiez à Wartenburg, la journée de demain 13, pour faire rentrer tout votre monde et avoir des renseignements plus précis; après cela, que tout rentre par Allenstein pour reprendre ses cantonnements. Les maréchaux Ney et Soult sont entrés dans leurs cantonnements. De part et d'autre, il paraît qu'on veut rester tranquille et attendre une meilleure saison. Je n'ai pas besoin de vous recommander de faire rentrer tout, à très-petites marches. J'ai vu avec bien de la peine l'événement arrivé au 9e de dragons. Pourquoi donc tant éparpiller ses troupes? Si on laissait ensemble une partie de 5 à 600 chevaux, cela n'arriverait pas. Je désire avoir un détail sur cette affaire. Vous ne me faites pas connaître de quel régiment sont les prisonniers que vous avez faits. S'il y a près de vous quelque parti ennemi auquel vous puissiez faire un mauvais tour, ne manquez pas de le faire.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

12009. — AU GÉNÉRAL CLARKE.

Osterode, 12 mars 1807.

Je reçois votre lettre du 8 mars. J'ai retiré des troupes de la Silésie pour en renforcer l'armée, parce que j'ai cru qu'il vaut mieux avoir 10,000 hommes de plus un jour de bataille que Neisse et Kosel. Ce qui doit faire sensation à Berlin, c'est que j'ai ordonné la démolition des places de Breslau, Schweidnitz et Brieg, et que je ne con-

serve que la seule place de Glogau, ce qui tient à des calculs militaires. Du reste, il y aura toujours en Silésie 15 ou 16,000 hommes pour contenir la province.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

12010. — AU GÉNÉRAL CLARKE.

Osterode, 12 mars 1807.

Le 1er février j'ai fait donner l'ordre au général Loison de se rendre à Stettin, pour prendre le commandement du siége de Kolberg, car vous sentez qu'il est ridicule de confier au général Teulié, qui a peu fait la guerre, un commandement en chef.

Faites-moi connaître si le général Loison a reçu cet ordre. S'il ne l'a point reçu, c'est que la dépêche aura été interceptée. Écrivez-lui qu'il se rende sans délai devant Kolberg.

J'ai chargé le maréchal Mortier de la défense de toutes les côtes, depuis Rostock jusques et y compris le blocus de Kolberg. Il doit donc prendre ses précautions en conséquence. Je lui avais dit d'envoyer le général Grandjean pour commander le blocus de Kolberg. Écrivez-lui que cela doit être jusqu'à ce qu'arrive le général Loison.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

12011. — AU GÉNÉRAL CLARKE.

Osterode, 12 mars 1807.

Écrivez au maréchal Brune que je lui ai envoyé l'ordre de faire partir 3,000 hommes pour Stralsund, parce que j'ai retiré 3,000 hommes du corps du maréchal Mortier pour renforcer l'armée, et faites-lui dire que je vous ai chargé de lui écrire cela, dans la crainte que mon ordre ne lui soit pas parvenu.

Écrivez au commandant de Hameln que j'ai donné l'ordre de garder 3,000 hommes pour la garde de la place et des forts, et qu'il dirige le reste sur Stralsund. Envoyez ces dispositions au maréchal Mortier, et faites-lui connaître que je lui ai fait donner l'ordre de m'envoyer le 12e léger sur Marienwerder. Faites-lui comprendre que ce mouvement est un mouvement de la gauche à la droite. Le coup frappé, ce mouvement retournera de la droite sur la gauche. Je n'ai pas besoin de vous en dire davantage; ces deux mots doivent vous servir de règle de conduite. Faites filer les 19e, 31e légers, le régiment de Paris, tout ce qui vous arrive, sur Marienwerder par le plus court

chemin; également, que de Potsdam on dirige tous les hommes de cavalerie disponibles sur la même direction. A toutes les objections, dites que c'est un mouvement de la gauche à la droite, qui ensuite refluera de la droite sur la gauche.

Écrivez à Lagrange et au maréchal Kellermann de ne pas perdre un moment pour coopérer à ce même mouvement.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

12012. — AU MARÉCHAL LEFEBVRE, A PRAUST.

Osterode, 12 mars 1807.

Je reçois votre lettre du 11 mars. Je vois avec plaisir que vous avez investi Danzig. C'est déjà une première opération; vous en avez trois autres à faire. La première, c'est de jeter un pont sur le bras de la Vistule, de manière à pouvoir aller jusqu'à la mer. J'ai ordonné à cet effet que l'équipage de pont vous fût envoyé. Comme la Vistule n'a là qu'une centaine de toises, vous aurez de quoi faire un et deux ponts. La deuxième opération, c'est d'isoler le fort de la ville, et, par ce moyen, ôter à la ville toute communication avec la mer. La troisième, c'est d'entretenir vos communications libres avec Stettin, afin que les trains d'artillerie puissent arriver.

Gardez en réserve votre cavalerie française, qui, d'ailleurs, a besoin de repos et a besoin d'être ménagée. Tous les détachements vont insensiblement se réunir. Envoyez les chevau-légers saxons pour maintenir vos communications avec Stettin; ils seront chargés de poursuivre les partisans. Des trains d'artillerie assez considérables se préparent à Stettin pour se rendre devant Danzig. Le pont de Marienburg, qui avait été établi, a été emporté; mais, la débâcle étant terminée, on va le rétablir.

Le pont de Marienwerder va être construit. J'ai besoin de ce pont pour les mouvements de l'armée. On fera après le pont de Dirschau. Je n'ai pas besoin de vous dire de faire beaucoup de redoutes pour bien asseoir votre blocus. J'ai ordonné qu'on vous envoyât le général Gardanne. Je vous envoie le général Von der Weid, qui parle allemand. Mais surmontez tous les obstacles et isolez la ville du fort et de la mer. Envoyez un ou deux de vos aides de camp, avec des chevau-légers saxons, battre la plaine pour activer l'arrivée des convois d'artillerie qui doivent partir de Stettin. La cavalerie ne vous est pas trop nécessaire où vous êtes. Employez les cuirassiers saxons à parcourir le pays. Songez que votre gloire est attachée à l'importante prise de Danzig, et que toute l'Europe a les yeux sur vous. Nous

manœuvrerons constamment ici pour vous couvrir. Apprenez-moi, par votre première dépêche, que vous avez passé le bras de la Vistule et que Danzig est cerné de tous côtés. Le général Chasseloup se rend pour reconnaître la place et vous aider de ses conseils. Les généraux d'artillerie et du génie doivent fournir les fonds pour qu'on paye tous les travailleurs. Si vous avez des officiers saxons intelligents, donnez-leur 2 ou 300 chevaux, et promettez-leur la croix de la Légion s'ils arrêtent les partisans. Faites fusiller le premier qui commettra des désordres. Faites réclamer le général Victor, qui a été échangé contre le général Blücher.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

12013. — AU PRINCE EUGÈNE.

Osterode, 12 mars 1807.

Mon Fils, voici le printemps qui approche; il est nécessaire de faire des changements dans vos garnisons, sans quoi toute votre armée tombera malade. Mantoue, Ferrare, Ponto-Legnago, Palmanova sont des lieux malsains. Il ne faut mettre dans ces garnisons que des Italiens plus accoutumés au pays. Je vois que les dépôts des 106e, 13e, 53e et 35e sont à Palmanova; passé le mois de mai, ils sont là mal. Le dépôt du 22e est à Legnano; ceux du 20e, du 101e, du 102e et du 62e sont à Mantoue; passé le mois de mai, ils sont là fort mal.

Il faut préparer un nouveau secours pour l'armée de Naples, à pouvoir lui envoyer avant la grande chaleur, indépendamment des 4,700 hommes que vous avez fait partir dernièrement. Ce secours sera composé de la manière suivante : 120 hommes du 14e léger, 120 hommes du 23e, 120 hommes du 1er de ligne, 120 hommes du 6e, 120 hommes du 10e, 120 hommes du 22e léger, formant un bataillon provisoire de 720 hommes (il suffira que chaque détachement, ou compagnie, soit commandé par un officier, deux sergents et quatre caporaux; vous chargerez un chef de bataillon de commander ce bataillon provisoire); et un second bataillon de 960 hommes, qui sera composé de 120 hommes du 102e de ligne, 120 hommes du 101e, 240 hommes du 62e, 120 hommes du 52e, 120 hommes du 29e, 240 hommes du 20e. Un officier par régiment sera également suffisant.

Mon intention est que le 1er bataillon provisoire soit réuni à Ancône le 15 avril, et parte pour l'armée de Naples; que le 2e bataillon soit réuni à Ancône le 20 avril, et se dirige également sur Naples. Ces

1,700 hommes, joints aux 4,700 qui sont déjà partis, compléteront les cadres.

Il faut avoir soin que ces détachements soient bien armés, bien habillés et bien équipés.

L'armée de Dalmatie ne paraît avoir besoin d'aucun renfort; il y a aujourd'hui suffisamment de monde; il faut donc s'étudier à donner à ses dépôts la plus grande consistance; il faut que les 3es et 4es bataillons du 5e de ligne, du 79e, du 23e et du 60e puissent, moyennant la conscription de 1807, entrer, tous les huit bataillons, en ligne et former une division.

En suivant l'état du 1er février, on voit avec peine que les deux bataillons de guerre du 13e de ligne n'ont encore qu'un effectif de 1,800 hommes; les trois bataillons du 35e, un effectif de 2,700 hommes; l'effectif de chaque bataillon doit être de 1,260 hommes, ou 140 hommes par compagnie, afin de pouvoir être, au commencement de la campagne, de 1,000 à 1,100 hommes présents sous les armes. On ne voit que le 106e, le 84e et le 53e qui aient à peu près reçu ce complet. Le 9e de ligne et le 92e sont encore en arrière. Comment le 3e léger n'est-il qu'à 1,600 hommes? Il faut tirer 500 hommes de son 3e bataillon. Même observation pour les 2e, 16e et 67e de ligne. Il faut que ces 38 bataillons forment un effectif de 48,000 hommes et un présent sous les armes à l'ennemi de 40,000 hommes. Il faut s'étudier ensuite à faire manœuvrer ces troupes; faites-en d'abord passer la revue par le général Charpentier, qui les fera exercer, et rendez-vous-y quinze jours après pour la passer vous-même.

NAPOLÉON.

Comm. par S. A. I. Mme la duchesse de Leuchtenberg.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

12014. — AU PRINCE EUGÈNE.

Osterode, 12 mars 1807.

Mon fils, je reçois votre lettre du 21 février. Le général Marmont avec son corps d'armée doit toujours se tenir dans des positions propres à reposer ses troupes, à les instruire, à les organiser afin de pouvoir agir selon les circonstances. La Porte n'a point fait de demandes de troupes, et les préjugés des Bosniaques, et même des Turcs, sont tels, que la présence d'une armée française à Constantinople et sur le Danube ne saurait leur plaire. Il faut continuer à avoir l'œil sur l'Autriche et faire dire la même chose au général Marmont, sans l'écrire, de peur que les lettres ne soient interceptées. Je n'ai pas lieu de croire que cette puissance veuille faire la guerre; mais

elle arme, il faut toujours se tenir en mesure. Dans ce cas, le général Marmont ferait partie de votre corps d'armée. En effet, le corps du général Marmont, au moment où il recevrait ses 3es et 4es bataillons, ne laisserait pas d'être d'une certaine force.

NAPOLÉON.

Comm. par S. A. I. Mme la duchesse de Leuchtenberg.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

12015. — A M. DE TALLEYRAND.

Osterode, 12 mars 1807, 10 heures du soir.

Monsieur le Prince de Bénévent, je reçois votre lettre du 10 mars à trois heures après midi. J'ai 300,000 rations de biscuit à Varsovie; il faut huit jours pour venir de Varsovie à Osterode; faites des miracles, mais qu'on m'expédie par jour 50,000 rations. Tâchez aussi de me faire expédier par jour 2,000 pintes d'eau-de-vie. Aujourd'hui le sort de l'Europe et les plus grands calculs dépendent des subsistances. Battre les Russes, si j'ai du pain, c'est un enfantillage. J'ai des millions; je ne refuse pas d'en donner; tout ce que vous ferez sera bien fait, mais il faut qu'au reçu de cette lettre on m'expédie par terre, et par Mlawa et Zakroczym, 50,000 rations de biscuit et 2,000 pintes d'eau-de-vie; c'est l'affaire de 80 voitures par jour, en les payant au poids de l'or. Si le patriotisme des Polonais ne peut pas faire cet effort, ils ne sont pas bons à grand'chose. On m'expédie des farines par eau, c'est fort bien; mais le biscuit et l'eau-de-vie, il faut me les expédier par terre; car, quand les transports par eau sont arrivés à Thorn, il leur faut presque autant pour venir de Thorn à Osterode que de Varsovie. L'importance de ce dont je vous charge là est plus considérable que toutes les négociations du monde. Faites appeler l'ordonnateur, le gouverneur, le général Lemarois, les hommes les plus influents du gouvernement; donnez de l'argent; j'approuve tout ce que vous ferez. Du biscuit et de l'eau-de-vie, c'est tout ce qu'il nous faut : 300,000 rations de biscuit et 18 ou 20,000 pintes d'eau-de-vie qui nous arriveront dans quelques jours sont ce qui déjouera les combinaisons de toutes les puissances. Qu'on ne prenne point de voitures pour l'artillerie, que tout soit donné aux vivres.

J'ai écrit au prince royal de Bavière. Faites-lui connaître que mon intention est de le faire venir près de moi; parlez-lui-en. J'appellerai aussi Charles près de moi; sinon, il retournera à Bade pour se guérir. Quand vous lui aurez parlé, je lui écrirai pour l'autoriser à faire ce qui lui convient.

Que Lemarois fasse partir tous les hommes des dépôts par convois de 500 hommes. S'il était malade, que le gouverneur fasse cette besogne et passe des revues.

Expédiez un courrier à Constantinople pour faire connaître l'état de nos affaires : que l'armée russe a été chassée de la Vistule et acculée sur Kœnigsberg.

Je verrai avec plaisir qu'on continue d'évacuer les blessés sur Kalisz, et de là sur Glogau, mais surtout ceux qui ne sont pas susceptibles de servir de garnison.

Envoyez-moi l'état de situation de la Ire légion polonaise, et dites-moi quand le Ier régiment se sera mis en marche pour Neidenburg.

Faites appeler le général du génie Cazals pour lui demander quel jour la tête du pont de Praga sera susceptible de toute sa défense et sera à l'abri de toute attaque avec 12 ou 15,000 hommes; quel jour celle de Sierock sera dans la même situation.

L'aide de camp du maréchal Lannes a dû vous porter une lettre contenant mes intentions sur M. de Vincent. Il faut cependant parler avec une certaine fierté.

J'ai autorisé l'intendant à payer à Varsovie les 200,000 francs qui devaient l'être à Berlin pour le corps du général Zajonchek.

NAPOLÉON.

Archives des affaires étrangères.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

12016. — AU MARÉCHAL MASSÉNA, A PULTUSK.

Osterode, 13 mars 1807, 2 heures du matin.

Mon Cousin, l'aide de camp que je vous ai expédié me remet votre lettre. Le major général vous aura fait connaître mes intentions. Je désire que la division Gazan se trouve à Willenberg pour trois buts : 1° pour que, si l'ennemi m'attaque, je puisse avoir cette division le troisième jour à Osterode; 2° parce qu'elle maintiendra d'une manière solide et permanente mes communications avec vous, et que Willenberg est la clef de l'Omulew; 3° parce que mon intention est de marcher à l'ennemi dans une quinzaine de jours. Je puis réunir, par des marches composées, 140,000 hommes, et l'exterminer.

Il n'y a du reste ici rien de nouveau. Nous sommes de part et d'autre dans nos cantonnements assez tranquilles.

Le maréchal Lefebvre a entièrement cerné la ville de Danzig.

Ne souffrez point que l'ennemi ait des ponts à Ostrolenka; allez les lui brûler. Faites cuire à Pultusk, à Makow, Przasnysz, à Ciechanow et même à Willenberg. Tâchez, d'ici à huit jours, d'avoir

dans tous ces lieux 80,000 rations de pain demi-biscuité, en réserve. Visitez vous-même tout l'Omulew depuis Willenberg jusqu'à la Narew. Une nouvelle division bavaroise est en marche pour arriver sous vos ordres à Varsovie.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

12017. — AU MARÉCHAL DAVOUT, A DETTERSWALDE.

Osterode, 13 mars 1807, 3 heures du matin.

Mon cousin, je reçois votre lettre du 12. Je ne vois point de difficulté que vous preniez un peu d'espace pour vivre et être mieux cantonné. Il faudrait avoir des fours et cuire du pain à Allenstein. Il doit y avoir des moulins. Formez là un dépôt de mouture des différents moulins de votre arrondissement, et faites-y faire des fours. D'ailleurs on vous fournira d'Osterode tout le pain dont vous pourrez avoir besoin. Il faut que vous l'envoyiez chercher et que vous le fassiez remplacer, non par du blé, mais par des farines, car les moyens de mouture sont très-bornés ici. Il faudrait tâcher d'arriver à avoir une réserve à votre quartier général, afin que, en cas d'événement, vous puissiez donner cinq jours de pain à vos troupes, un jour de rassemblement et quatre jours d'opérations.

NAPOLÉON.

Comm. par Mme la maréchale princesse d'Eckmühl.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

12018. — A M. DE TALLEYRAND.

Osterode, 13 mars 1807.

Monsieur le Prince de Bénévent, j'ai reçu votre lettre du 10 mars à trois heures après midi. Faites sentir à M. Andréossy que je n'ai point approuvé qu'il n'ait pas invité M. de Stadion à la fête qu'il a donnée à l'ambassadeur de Perse. Cela est impolitique et dès lors mauvais. Il est à Vienne pour faire mes affaires et non pour avoir des piques et des discussions avec le ministre de l'Empereur. Écrivez-lui pour lui tracer le langage qu'il doit tenir sur les affaires du moment. Il doit bien observer les mouvements militaires de l'Autriche et en informer le prince Eugène et le général Marmont.

NAPOLÉON.

Faites passer la lettre ci-jointe au prince Jérôme.

Archives des affaires étrangères.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

12019. — AU PRINCE JÉROME.

Osterode, 13 mars 1807.

Mon Frère, en lisant avec attention votre lettre du 3 mars, je vois que vous avez envoyé la moitié des Wurtembergeois à Glogau. Cette mesure me paraît une folie; c'est paralyser sans raison ces troupes. Il faut, au contraire, les réunir à Breslau, en laissant à Glogau 1,000 ou 1,200 hommes pour garder cette place, et cantonner vos troupes dans toute la Silésie de manière à la garder, surveiller les garnisons de Neisse, de Glatz et de Kosel, observer les mouvements des Autrichiens, empêcher qu'aucun rassemblement ne se forme, et rester dans cette position. Puisque les Wurtembergeois ne peuvent suffire pour garder la Silésie et qu'il faut encore la division Deroy, j'aurais tout autant aimé que vous eussiez continué le siége de Neisse. Le major général vous a envoyé l'ordre de faire partir pour Varsovie le 4e et le 14e régiment de ligne bavarois. Faites aussi diriger sur Varsovie le détachement des régiments qui composent la division de Varsovie. Indépendamment de ces deux régiments, disposez-en deux autres et six pièces de canon, de manière qu'ils vous servent à contenir la Silésie, et cependant qu'ils aient quelques jours d'avance pour se diriger sur Varsovie, si je les y appelais; mais ces mesures doivent être secrètes. Je vous recommande de ne point laisser s'enhardir les garnisons de Neisse, Kosel et de Glatz, et d'annoncer que dans un mois vous les assiégerez. Vous agissez beaucoup trop vite, et vous étiez toujours à temps de lever les siéges de Kosel et de Neisse. Si, en les levant, vous aviez pu me donner 8,000 hommes disponibles, vous auriez pu comprendre que ma lettre vous autorisait à le faire. Je vous recommande de m'envoyer de l'eau-de-vie et de la farine. Faites-moi connaître les dispositions que vous avez données à vos garnisons.

NAPOLÉON.

Comm. par S. A. I. le prince Jérôme.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

12020. — AU GÉNÉRAL RAPP.

Osterode, 13 mars 1807.

Il faut m'envoyer tous les jours l'état de tous les convois de subsistances et d'artillerie qui arrivent à Thorn, soit de Posen, soit de Varsovie, par terre et par eau. Visitez les caissons de la compagnie Breidt, et faites-les partir pour Osterode chargés de vivres à mesure qu'ils sont raccommodés. Faites-moi connaître à mesure

qu'ils partiront, et envoyez-m'en l'état. Faites-moi connaître si le trésor est arrivé à Thorn.

Écrivez à la chambre de Posen pour qu'on active l'arrivée des vivres, et surtout des fusils, dont nous avons grand besoin.

Établissez des hommes de garde sur le pont, et qu'aucun soldat ne passe. Il est temps de mettre enfin un peu d'ordre dans tout cela.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

12021. — A L'IMPÉRATRICE.

Osterode, 13 mars 1807, 2 heures après midi.

J'apprends, mon amie, que les mauvais propos que l'on tenait dans ton salon, à Mayence, se renouvellent; fais-les donc taire. Je te saurais fort mauvais gré si tu n'y portais pas remède. Tu te laisses affliger par les propos de gens qui devraient te consoler. Je te recommande un peu de caractère, et de savoir mettre tout le monde à sa place.

Je me porte très-bien. Mes affaires ici sont bonnes. Nous nous reposons un peu et nous organisons nos vivres.

Adieu, mon amie, porte-toi bien.

NAPOLÉON.

Lettres de Napoléon à Joséphine, etc.

12022. — A M. CAMBACÉRÈS.

Osterode, 13 mars 1807.

Mon Cousin, le temps s'est remis au froid; il gèle de trois degrés; la journée est cependant fort belle. Il n'y a rien de nouveau; de petites affaires d'avant-postes qui n'ont rien d'important. Un régiment de hussards russes s'est approché hier, de nuit, du cantonnement du 69e, qui l'a attiré dans une embuscade et lui a tué 80 hommes. Nous prenons un peu de repos. J'emploie ce temps à assurer mes subsistances, à cerner Danzig et à faire les préparatifs du siége. Il paraît qu'à Paris on se fait de bien fausses idées sur nos pertes; elles ont été, au contraire, exagérées. Il résulte du relevé des états de l'intendant général que le nombre des blessés, qui est porté dans le bulletin à 5,700, n'est que de 4,300; et, d'après les états des corps, le nombre des morts, au lieu de 1,900, n'est que de 1,500. Vous êtes de drôles de gens à Paris. Je désire que, lorsque vous vous trouverez dans le salon de l'Impératrice, et que quelqu'une de ses femmes, et elle en a de fort sottes, se permettra des propos, vous

la releviez d'importance. Tous ces gens-là désolent cette pauvre Impératrice par de sots propos.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le duc de Cambacérès.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

12023. — A M. FOUCHÉ.

Osterode, 13 mars 1807.

J'ai vu, dans vos lettres et dans différents articles de journaux, qu'on se fait à Paris une bien fausse idée de notre position. Le fait est que le bulletin a plutôt exagéré que diminué nos pertes. Ce n'est pas ma faute si on a été mettre dans *le Moniteur* que je voulais aller à Kœnigsberg. Je n'ai pas eu cette idée. Il m'importait, avant, de me rendre maître de tout le bas de la Vistule et de prendre Danzig. Nous prenons du repos dans nos cantonnements.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

12024. — A M. DE TALLEYRAND.

Osterode, 13 mars 1807.

Monsieur le Prince de Bénévent, je reçois votre lettre du 11 mars. Les circonstances ont changé. Il faut désormais reprendre la rive droite de la Vistule, qui est la route la plus courte, tant pour les convois que pour les détachements.

J'ai fait la lettre au roi de Perse; je vous l'enverrai demain. Vous la remettrez à l'ambassadeur, pour qu'il la fasse partir par un de ses gens. Remettez-lui en même temps un récit en français, qu'il traduira en persan, de ce qui s'est passé en Europe depuis six mois. Il faut également que l'ambassadeur ture envoie cette relation à sa cour, pour la prémunir contre les mensonges des Russes.

Écrivez à Sebastiani qu'il envoie en Perse un officier porteur d'une lettre de lui au vizir pour l'instruire de ce qui se passe, et qu'il prenne des mesures pour que sa correspondance avec la Perse devienne facile et rapide. Sebastiani recommandera d'attaquer les Russes, afin de leur faire du mal dans une circonstance où ils se sont affaiblis en Perse. Il faut que Sebastiani organise des moyens de correspondance tels qu'il puisse leur envoyer tous les huit jours un courrier. Il s'entendra à cet effet avec la Porte et avec les agents du schah de Perse. J'attache beaucoup d'importance à ce qu'un envoyé des ambassadeurs persan et ottoman parte sans délai pour Ispahan et Constantinople.

Je n'ai pas reçu aujourd'hui de lettres de Lemarois ni du gouverneur, de sorte que je n'ai point de nouvelles des convois ni des départs. Ayez soin que j'aie toujours des renseignements là-dessus par tous les courriers.

Vous ne me faites pas connaître si les deux régiments polonais sont partis de Varsovie pour Neidenburg; quelle est leur force; qui les commande. Dites au directeur de la guerre qu'il fasse placer tous les hommes que j'ai fait venir de France; qu'il les envoie au général Zajonchek, qui les placera. Il faut faire venir le régiment de Plock à Sierock, et avoir un corps tiré de ce qui reste à Varsovie des dépôts de la Ire légion, pour faire le service à Praga et à Varsovie.

J'ai fait envoyer par M. Maret un projet pour la levée d'un régiment polonais, pour servir avec ma Garde. Je désire que, dans un mois, il puisse se remplir, non de paysans, mais d'hommes d'éducation et d'honneur. Causez-en, article par article, avec les hommes les plus influents du gouvernement.

Je vous ai écrit une longue lettre pour vous demander du riz, du biscuit, de l'eau-de-vie. Voyez ce qu'on peut faire de biscuit à Varsovie; il faut qu'on en puisse faire 30,000 rations au moins par jour. Envoyez-moi l'état des magasins de vivres de Varsovie. Je vois avec plaisir que les transports par eau vont; mais il faudrait faire marcher de front ceux par terre.

NAPOLÉON.

Archives des affaires étrangères.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

12025. — AU SCHAH DE PERSE.

Osterode, 14 mars 1807.

NAPOLÉON, Empereur des Français, Roi d'Italie, à Feth-Ali-Schah, Empereur des Persans, salut.

J'ai reçu ta lettre. Toutes les fois que je reçois des nouvelles de tes succès, mon cœur se remplit de joie. Jaubert, que je t'avais envoyé, est de retour. Il m'a informé du bon accueil que tu lui as fait et des désirs que tu formes, et qui sont les miens Tu auras appris que je suis sur les frontières de la Russie. J'ai pris aux Russes, en deux batailles, soixante et quinze pièces de canon; je leur ai fait tant de prisonniers et j'ai tellement porté l'alarme chez eux, qu'ils ont eu recours à une levée en masse pour défendre leur capitale. Ton ambassadeur est arrivé à Varsovie, et, me trouvant à l'avant-garde de mon armée, à quatre-vingts lieues en avant, je n'ai pu encore le voir. Devant retourner incessamment dans cette ville, je le rendrai

l'organe de mes sentiments pour toi, et je l'enverrai de là dans ma capitale, afin qu'il te rapporte une véritable idée de ma puissance et de mes peuples. Une partie de l'armée russe, et surtout de la cavalerie qui était sur ta frontière, a été rappelée et s'est portée contre moi. Profite de ces circonstances. Je t'expédie cette lettre par toutes les voies : il faut que nous ayons des communications fréquentes, afin de lier la politique de nos empires, qui est la même, contre nos ennemis communs.

Écrit en mon quartier impérial d'Osterode, le 14 mars de l'an 1807 et de mon règne le 3e.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

12026. — AU PRINCE IMPÉRIAL DE PERSE.

Quartier impérial d'Osterode, 14 mars 1807.

NAPOLÉON, Empereur des Français, Roi d'Italie, à Abbas Mirzà, prince impérial de Perse, salut.

J'ai reçu la lettre où tu m'annonces tes succès contre les ennemis de l'empire persan. Reçois mes félicitations. La valeur de Mohammed-Khan l'assit sur le trône ; ton auguste père hérita de sa gloire ; tu te montres digne de tous deux. On te nomme en Occident l'épée et le bouclier de la Perse, et l'on attend de toi de nouveaux efforts, de nouvelles victoires. Soutiens ta réputation de valeur ; prends confiance dans les forces de ton armée. La fortune est pour les braves. Je te souhaite les bénédictions du ciel, de longues prospérités, une fin heureuse.

Écrit en mon quartier impérial d'Osterode, le 14 mars 1807, de mon règne le 3e.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

12027. — AU GÉNÉRAL ZAJONCHEK, A NEIDENBURG.

Osterode, 14 mars 1807, 4 heures du matin

Je vous ai envoyé des ordres pour occuper la tête de l'Omulew et pour lier vos postes avec le général Gazan qui est à Willenberg ; je vous ai recommandé d'envoyer des espions et de me faire un rapport tous les jours ; cependant vous n'en faites rien. Deux régiments polonais sont partis de Varsovie avec six pièces de canon ; vous devez en avoir reçu la nouvelle. Envoyez à leur rencontre, et sachez me dire quand ils arriveront. Plusieurs régiments de cavalerie polonais

doivent vous être arrivés. Je vous avais chargé d'attirer à vous toute la noblesse du département de Plock; vous ne me dites rien sur toutes ces mesures. C'est cependant le moment d'agir et de ne pas perdre de temps. Du moment que votre cavalerie sera organisée, il sera bon que vous enleviez quelques partis de Cosaques. Je ne saurais donc trop vous recommander de l'activité.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

12028. — A M. DE TALLEYRAND.

Osterode, 14 mars 1807.

Monsieur le Prince de Bénévent, je reçois votre lettre du 12 à huit heures du soir, dans laquelle vous me rendez compte de votre conférence avec M. de Vincent. Vous aurez sans doute demandé à Andréossy d'avoir un chiffre avec Marmont et le prince Eugène. J'ai en Italie 80,000 hommes bien exercés, bien armés et bien équipés. J'en aurai 90,000 d'ici au 1er mai. Ces forces ne laisseront pas que d'en imposer à l'Autriche. Il lui faut au moins une armée de 120,000 hommes pour s'opposer à celle-là, ce qui exige des préparatifs et des dépenses immenses. Outre cela, il est probable que, dans un mois, je serai défait des Russes. Mes subsistances s'organisent. Nous marchons sur le beau temps. Ainsi donc, tout en désirant fort la paix avec l'Autriche, je ne me trouve pas dans une situation telle qu'elle ait à regarder longtemps. Toutefois je suis d'opinion qu'une alliance avec la Russie serait très-avantageuse, si ce n'était pas une chose fantasque, et qu'il y eût quelque fond à faire sur cette cour. Une alliance avec l'Autriche, si elle est possible, donnerait du moins quelque temps de tranquillité. Je suis assez disposé à faire pour cela quelques sacrifices. L'évacuation de l'Allemagne est une chose toute simple et qui ne fera obstacle à rien, hormis, toutefois, des côtes qui sont relatives à ma guerre avec l'Angleterre. Toutefois vous avez fait ce qu'il fallait faire ; il faut s'en tenir là.

Les nouvelles intéressantes sont celles de Constantinople ; il paraît qu'une partie de l'escadre anglaise qui était en Sicile s'y est portée. Si la Porte résiste, cela ne laissera pas d'être d'un grand poids, car Michelson demande à force des renforts, et on n'en a pas à lui envoyer. En réalité, l'infanterie russe est fort démoralisée et ne se sent point de force à lutter contre nous à l'ouverture de la campagne. Tout porte à penser qu'elle essuiera un grand échec si le

cabinet ne fait pas la paix, et le contre-coup n'en sera pas indifférent en Russie.

NAPOLÉON.

Archives des affaires étrangères.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

12029. — AU MARÉCHAL BERNADOTTE, A SCHLOBITTEN.

Osterode, 14 mars 1807.

Mon Cousin, j'ai accordé une pension de retraite de 2,000 francs à votre frère. J'ai accordé à son beau-fils sa place ; et, voulant vous donner de nouvelles preuves de ma satisfaction, j'ai nommé votre frère membre de la Légion d'honneur.

NAPOLÉON.

Comm. par S. M. le roi de Suède.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

12030. — AU MARÉCHAL NEY, A GUTTSTADT.

Osterode, 14 mars 1807.

J'ai reçu votre lettre du 12 mars. J'ai nommé le sieur Cassaing commissaire des guerres, comme vous le désirez. Je suis fort aise de vous donner cette preuve de ma satisfaction.

Le 15e de chasseurs, qui arrive le 14 à Thorn, se rendra à Guttstadt pour faire partie de votre corps d'armée. Tous les renseignements que j'ai disent que l'ennemi fait un mouvement rétrograde ; son quartier général, selon les plus récents, était à Bischofstein. Il paraît se rapprocher de Kœnigsberg. Envoyez quelques espions par votre droite.

La nécessité de refaire la division Lasalle m'a forcé d'en envoyer une brigade à Elbing. J'en enverrai bientôt une autre au dépôt de Culm. Quinze jours de repos remettront bientôt cette division en état de reprendre le service. Elle est aujourd'hui réduite à rien. Faites-moi connaître comment vous vivez.

J'attends, dans le courant du mois, six beaux régiments. Mon intention est de vous former une 3e division, afin que votre corps ait le même nombre de régiments que les autres. Aurez-vous assez d'artillerie alors ? J'espère, dans la semaine, avoir deux ponts sur la Vistule, un à Marienburg et un à Marienwerder. Kolberg et Danzig sont cernés. Des convois d'artillerie sont déjà partis de Stettin et de Breslau.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

12031. — AU GÉNÉRAL GAZAN, A WILLENBERG.

Osterode, 14 mars 1807, 3 heures après midi.

Je n'ai point de vos nouvelles depuis votre arrivée à Willenberg. Faites-moi connaître les corps que vous avez avec vous, leur situation, et les positions que vous occupez. Vous devez avoir avec vous la division Beker. N'engagez pas de petites affaires de cavalerie. Pour avoir des nouvelles, faites enlever des baillis à quatre ou cinq lieues autour de vous, et envoyez à cet effet des partis de 400 chevaux et de 2 à 300 hommes d'infanterie, afin de se conserver constamment la supériorité et de n'avoir point d'échauffourée. J'imagine que le maréchal Masséna se sera assuré du pont d'Ostrolenka et qu'aucune infanterie ennemie ne s'approchera de Myszyniec.

Faites-moi connaître qui garde la rive droite de l'Omulew, depuis Willenberg à Ostrolenka, et la position de Myszyniec. Tous les villages environnant Willenberg et même Ortelsburg doivent vous envoyer des vivres, sans que vous ayez besoin de compromettre votre cavalerie ni votre infanterie. Établissez vos fours à Willenberg et faites venir des farines de Przasnysz. Tenez, du reste, les troupes reposées. La ville de Willenberg a beaucoup d'eau-de-vie. En faisant faire des visites domiciliaires sévères, vous en trouverez. Ils nous ont dévalisé beaucoup de convois. Le bourgmestre est un coquin : s'il revient, prenez-le et envoyez-le-moi. Le maître de poste est un brave homme. Il est nécessaire que vous établissiez une chaîne de correspondance avec le général Zajonchek, et que tous les jours vous m'envoyiez des nouvelles de ce qui se passe. L'officier qui vous portera cette lettre vous remettra 6,000 francs, que vous emploierez en espionnage.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

12032. — AU GÉNÉRAL ZAJONCHEK.

Osterode, 14 mars 1807, 3 heures après midi.

Je n'ai point de nouvelles aujourd'hui. Vous devez en recevoir tous les jours du général Gazan, qui est à Willenberg, et vous devez me les faire passer. Le 1er et le 3e régiment doivent vous être arrivés de Varsovie, avec six pièces de canon. Vous devez avoir aussi reçu quatre pièces de canon de Graudenz. Tâchez de pincer quelques Cosaques, et tâchez de m'envoyer des renseignements des mouvements des troupes légères ennemies devant vous.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

12033. — AU PRINCE JÉROME.

Osterode, 14 mars 1807.

Mon Frère, je reçois votre lettre du 7 mars. J'approuve fort les dispositions que vous avez prises. Vous avez dû recevoir l'ordre de faire partir le 4e et le 14e régiment de ligne bavarois, ce qui affaiblira la réserve de 6,000 hommes que vous avez à Breslau. Mais je pense que vous pouvez l'augmenter, en retirant 1,500 hommes de Glogau, où 1,000 hommes sont suffisants. Envoyez-moi l'état de toutes les troupes qui sont devant Kosel, Neisse, à votre réserve de Breslau et à Glogau. Maintenez sévèrement la tranquillité de la province. Si, sans vous compromettre, vous pouvez détacher 400 hommes de cavalerie wurtembergeoise sur Thorn, faites-le. A Thorn, ils recevront les ordres pour leur destination ultérieure. Il n'y a point d'inconvénient que la noblesse de Breslau envoie une députation à Osterode. Envoyez des vivres, des effets d'habillement, surtout envoyez-nous de l'eau-de-vie. L'objet le plus important aujourd'hui, ce sont les subsistances. Un officier est en route pour faire venir une centaine de pièces de canon par Küstrin à Danzig; mais je crains que ce ne soit long; le trajet de Küstrin à Danzig est assez considérable. Si vous pouviez nous expédier de Glogau une douzaine de pièces de 24 et quelques mortiers avec leur approvisionnement, cela pourrait arriver en douze jours à Thorn; ce qui, joint à un convoi qui vient de Stettin et aux six pièces de 24 qui arrivent de Varsovie par la Vistule, formerait un commencement de moyens qui aideraient au siége de Danzig.

Vous n'avez pas encore répondu à cette question : De combien peut-on vous affaiblir sans compromettre la tranquillité de la Silésie? Elle est importante, même sous le point de vue militaire, puisque, maître de la campagne, l'ennemi ne manquerait pas de se recruter et de former bientôt une armée contre laquelle il faudrait ensuite marcher. Ayez soin de ne laisser former aucun rassemblement de partisans entre vous et Posen, et sur aucun point de la Silésie. A la première nouvelle que vous en auriez, faites marcher des détachements pour les réprimer. Il est convenable que vous m'envoyiez une relation de vos siéges et de toute votre campagne de Silésie.

Je vous ai nommé général de division, afin de vous donner votre rang.

Envoyez sur vos frontières d'Autriche pour savoir ce qu'on y fait. Portez vos soins à bien armer et à bien approvisionner la place de Glogau, que dans tout événement je veux garder et qui est nécessaire à ma ligne.

Votre correspondance peut se faire par Varsovie et par Thorn. Votre courrier peut remettre vos dépêches au général Rapp, qui est gouverneur de Thorn, qui me fait passer des courriers tous les jours. A Varsovie, il peut les remettre à Lemarois ou à Talleyrand, qui m'envoient également des courriers tous les jours.

NAPOLÉON.

Comm. par S. A. I. le prince Jérôme.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

12034. — AU GÉNÉRAL CLARKE.

Osterode, 14 mars 1807.

Le 2e léger italien, fort de 1,800 hommes, a dû arriver le 8 à Berlin, le 11 à Stettin; vous l'aurez sans doute dirigé sur-le-champ sur Kolberg, où il a dû arriver du 13 au 15. Le général Teulié sera à même de faire partir les fusiliers de la Garde.

Faites-moi connaître où se trouve le 15e de chasseurs; quand est-ce qu'il arrivera à Thorn? Faites aussi rejoindre tous les détachements du 15e et du 19e de ligne. Ces régiments n'ont, je crois, que la moitié de ce qu'ils devraient avoir.

Ordonnez à Stettin qu'on dirige avec promptitude de l'artillerie que demande le général Songis pour le siége de Danzig.

Le 3e et le 24e de chasseurs ont passé à Augsbourg; ils doivent arriver les 20 et 22 mars à Potsdam; ils sont forts, les deux, de 1,000 hommes. Ils portent leurs selles et brides, mais ils auront besoin de 600 chevaux. Concertez-vous avec le général Bourcier pour leur procurer le plus promptement possible ces chevaux.

Faites-moi mettre sous les yeux le décret que doit avoir le général Bourcier pour la levée des chevaux. Quelques gouvernements ont fourni leur contingent; d'autres ne l'ont point fourni. Écrivez-leur pour qu'ils le fournissent et prenez tous les moyens pour que les deux régiments soient le plus tôt possible disponibles. Vers la fin d'avril, il vous arrivera le 4e régiment de ligne italien et deux régiments de cavalerie italienne. Faites-moi connaître quand le 19e de ligne arrivera à Thorn, quand le 31e léger y arrivera.

J'ai donné ordre au régiment prussien qui est à Leipzig de se rendre à Valenciennes. Il est bien important de se défaire de ce régiment. Écrivez à Leipzig pour savoir s'il est parti. Il nous sera utile en France, et il nous est très-nuisible en Allemagne.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

12035. — AU VICE-AMIRAL DECRÈS.

Osterode, 14 mars 1807.

Je reçois votre lettre du 28 février. Il m'est difficile, dans les circonstances actuelles, d'affaiblir Boulogne, et peut-être, dans les circonstances actuelles, faut-il, pour mettre les vaisseaux d'Anvers à l'eau, laisser un peu avancer la saison.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

12036. — 66e BULLETIN DE LA GRANDE ARMÉE.

Osterode, 14 mars 1807.

La Grande Armée est toujours dans ses cantonnements, où elle prend du repos. De petits combats ont lieu souvent entre les avant-postes des deux armées. Deux régiments de cavalerie russe sont venus, le 12, inquiéter le 69e régiment d'infanterie de ligne dans son cantonnement de Lingenau, en avant de Guttstadt. Un bataillon de ce régiment prit les armes, s'embusqua et tira à bout portant sur l'ennemi, qui laissa 80 hommes sur la place. Le général Guyot, qui commande les avant-postes du maréchal Soult, a eu de son côté quelques engagements qui ont été à son avantage.

Après le petit combat de Willenberg, le grand-duc de Berg a chassé les Cosaques de toute la rive droite de l'Alle, afin de s'assurer que l'ennemi ne masquait pas quelque mouvement. Il s'est porté à Wartenburg, Seeburg, Mensgut, Bischofsburg. Il a eu quelques engagements avec la cavalerie ennemie, et a fait une centaine de Cosaques prisonniers.

L'armée russe paraît concentrée du côté de Bartenstein, sur l'Alle; la division prussienne, du côté de Kreuzburg.

L'armée ennemie a fait un mouvement de retraite et s'est rapprochée d'une marche de Kœnigsberg.

Toute l'armée française est cantonnée; elle est approvisionnée par les villes d'Elbing, de Braunsberg et par les ressources que l'on tire de l'île de Nogat, qui est d'une très-grande fertilité.

Deux ponts ont été jetés sur la Vistule : un à Marienburg et l'autre à Marienwerder. Le maréchal Lefebvre a achevé l'investissement de Danzig. Le général Teulié a investi Kolberg. L'une et l'autre de ces garnisons ont été rejetées dans ces places après de légères attaques.

Une division de 12,000 Bavarois, commandée par le prince royal de Bavière, a passé la Vistule à Varsovie et vient joindre l'armée.

Moniteur du 27 mars 1807.
(En minute au Dépôt de la guerre.)

12037. — A L'IMPÉRATRICE.

Osterode, 15 mars 1807.

Je reçois ta lettre du 1er mars, où je vois que tu as été fort émue de la catastrophe de la Minerve de l'Opéra. Je suis bien aise de te voir sortir et te distraire. Ma santé est fort bonne. Mes affaires vont fort bien.

Ne prête aucune foi à tous les mauvais bruits que l'on pourrait faire courir. Ne doute jamais de mes sentiments, et sois sans aucune inquiétude.

Tout à toi. NAPOLÉON.

Lettres de Napoléon à Joséphine, etc.

12038. — AU GÉNÉRAL DEJEAN.

Osterode, 15 mars 1807.

Monsieur Dejean, j'ai reçu votre rapport n° 2, en date du 25 février, intitulé : *Compte rendu sur la situation des remontes*. Il en résulte que le complet est de 80,000 chevaux, et qu'il en manque 13,000.

Il est maintenant nécessaire que vous me fassiez connaître, 1° combien coûteront ces 13,000 chevaux, corps par corps; 2° le compte en argent, indiquant ce qui avait été payé au 1er mars et ce qui reste à payer. Le même compte doit être rendu pour l'équipement.

Ainsi, par exemple, au 30 mars, le 1er régiment de cuirassiers aura tous ses chevaux, à l'exception de 17. Pour arriver à ce résultat, qu'est-ce que vous avez payé, et qu'est-ce que vous devez?

Les quatorze régiments de cuirassiers et de carabiniers, qui forment un complet de 13,900 chevaux, n'avaient plus besoin que de 1,400 chevaux; il y en avait donc existants 12,500.

Les régiments de dragons, non compris ceux qui sont en Italie, forment un complet de 23,900 chevaux. Ils n'avaient plus besoin que de 3,900 chevaux; il en existait donc 20,000.

Les chasseurs, qui sont à la Grande Armée, forment un complet de 17,900 chevaux. Il ne leur restait à recevoir que 3,900 chevaux; ils avaient donc un existant de 14,000.

Ainsi le complet de la Grande Armée serait de 55,700 chevaux. Il ne resterait donc à recevoir que 9,200 chevaux; après quoi il se trouverait à la Grande Armée, ou dans les dépôts, 55,700 chevaux.

Il faut à présent faire connaître ce qui a été payé et ce qui reste à

payer sur les 46,500 chevaux, et la partie de ces chevaux qui se trouve au delà du Rhin et celle qui se trouve au deçà.

Il faut ordonner que, pour les chasseurs et les hussards, on prenne des chevaux plus petits, sans quoi la France ne pourra y suffire.

Portez le plus grand soin à vos remontes, parce que l'ennemi a beaucoup de cavalerie, et que la nôtre, surtout les chasseurs et les hussards, a éprouvé des pertes et est assez fatiguée.

Il faut faire attention que les 3e, 15e, 19e, 23e et 24e de chasseurs, qui viennent d'Italie, ont laissé une partie de leurs chevaux aux régiments qui y arrivaient. Il faut donc tenir compte de ce revirement.

Le général Bourcier vous rend compte des chevaux qu'il distribue aux corps provenant de la levée. Mon éloignement et mes occupations font que cette levée n'est pas aussi avancée qu'elle devrait l'être.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

12039. — AU GÉNÉRAL DEJEAN.

Osterode, 15 mars 1807.

Monsieur Dejean, faites-vous rendre compte pourquoi il manque tant d'officiers aux corps de réserve.

Par exemple, il n'y a au 17e de ligne, camp de Boulogne, que 14 officiers présents; il doit y en avoir 29 ou 30 dans un bataillon; il manque donc la moitié des officiers dans ce bataillon.

Le 19e n'a que 18 officiers; le 25e n'en a que 19; le 36e n'en a que 12; le 43e n'en a que 14; le 50e n'en a que 15; le 55e n'en a que 14; de sorte que l'on peut dire qu'il manque à peu près la moitié des officiers.

On peut dire la même chose du 26e et du 46e.

C'est encore bien pis au corps du maréchal Kellermann; il n'y a guère que le tiers des officiers présent.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Empire.)

12040. — AU GÉNÉRAL DEJEAN.

Osterode, 15 mars 1807.

Monsieur Dejean, M. Lacuée a pris 240 hommes de la réserve de 1807 sur la réserve des départements du Rhin pour le 15e régiment de ligne. Il faut que ces hommes soient armés à Mayence ou

à Strasbourg, et habillés et équipés par extraordinaire. Ils sont destinés à partir dans le courant d'avril et de mai pour compléter les 3e et 4e bataillons qui sont en marche pour l'armée, tandis que le dépôt de ce corps et la conscription ordinaire sont à Brest.

Faites-vous remettre sous les yeux les ordres que j'ai donnés pour Anvers depuis six mois. Envoyez le général Marescot pour visiter cette place, et veillez à ce que les pièces soient mises en batterie et que toutes les mesures soient prises pour mettre la place à l'abri d'un coup de main. Ordonnez que le général commandant la place et tous les officiers d'état-major s'y trouvent. Vous sentez l'importance de défendre nos chantiers et la tentation que cela peut donner aux Anglais. Concertez-vous avec le ministre de la marine pour savoir l'organisation que l'on donne aux ouvriers et les ressources que la marine peut fournir pour la défense de l'arsenal et des chantiers. Écrivez aussi au roi de Hollande pour que, si les Anglais prenaient cette direction, il jette un corps de troupes dans la place.

Qui est-ce qui garde Flessingue? Si le général Monnet est malade, proposez-moi son remplacement. Je lui avais donné, dans le temps, des instructions détaillées pour mettre cette place et l'île à l'abri de tout événement.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

12041. — AU GÉNÉRAL DEJEAN.

Osterode, 15 mars 1807.

Monsieur Dejean, vous me remettez, avec les états de situation, une récapitulation des forces de l'armée. Mais on y confond les troupes italiennes, hollandaises, napolitaines, de sorte que c'est un chaos où l'on ne comprend rien. Je désire que vous mettiez à part l'armée de l'intérieur, telle que gendarmerie, invalides, vétérans, compagnies départementales, canonniers garde-côtes, de sorte que cette récapitulation formera trois feuil. dont l'un présentera l'armée active, c'est-à-dire les régiments de cavalerie, les régiments d'artillerie, les régiments du train, les sapeurs, l'infanterie légère, l'infanterie de ligne et les régiments auxiliaires à ma solde, tels que les régiments suisses, d'Isembourg et de la Tour d'Auvergne. Un second feuillet présentera l'armée de l'intérieur que j'ai désignée plus haut, la gendarmerie, les vétérans, les compagnies départementales, les régiments de Paris, les garde-côtes, les bataillons de l'île d'Elbe et de Corse, destinés à la défense de ces îles. Le troisième feuillet

présentera les troupes italiennes, hollandaises, napolitaines. Ainsi divisée en trois parties, cette récapitulation pourra signifier quelque chose.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

12042. — AU GÉNÉRAL LACUÉE.

Osterode, 15 mars 1807.

Dans le tableau de la conscription de 1807, je vois que le 100e de ligne est oublié.

Je réponds à votre lettre.

Il faut des cuirassiers grands; mais la taille est tout à fait inutile aux hussards et aux chasseurs; au contraire, elle est nuisible. Par une suite de la grande taille des hommes, il faut de grands chevaux, ce qui double la dépense et ne rend pas le même service. Présentez au Conseil d'État un projet de décret pour qu'un homme ne puisse entrer dans les chasseurs et les hussards s'il a plus de 5 pieds 1 pouce. Il faut baisser d'un pouce la taille des chevaux. Les chevaux de hussards et de chasseurs sont de véritables chevaux de dragons. On utilisera par là le grand nombre de petits chevaux que nous avons en France. Je pense que, pour les hussards et chasseurs, il faut des chevaux de 4 et 5 pouces. Ordonnez aux dépôts de dragons de recevoir les hommes n'importe la taille.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

12043. — AU GÉNÉRAL LACUÉE.

Osterode, 13 mars 1807.

Je réponds à votre lettre du 29 janvier. J'approuve fort les observations sur les hommes que je vous avais chargé de choisir pour la garde départementale. Ce que vous proposez, de la prendre dans la conscription de l'an IX et de l'an X, est beaucoup plus utile. Je reconnais là votre zèle ordinaire pour mon service et pour le bien de l'armée.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

12044. — AU GÉNÉRAL LACUÉE.

Osterode, 15 mars 1807.

Vos lettres des 25 et 31 janvier et des 7 et 9 février, sur la conscription, ne me laissent rien à désirer. Je désire que vous me

fassiez faire un état conforme au modèle ci-joint. Envoyez-m'en tous les mois un pareil. S'il vous est possible, vous remplirez la dernière colonne, « Réformés depuis leur arrivée aux corps comme incapables » de servir ». Cette colonne comprendra les 4es bataillons. Je connaîtrai, au moyen de cet état, ce que chaque corps a reçu depuis le mois d'août 1806.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

12045. — AU ROI DE SAXE.

Osterode, 15 mars 1807.

Mon frère, j'ai reçu les lettres des 4 et 8 février. J'ai ordonné que le corps prussien d'Isembourg partît sur-le-champ de Leipzig et fût envoyé en France. Il doit être en route à l'heure qu'il est. J'ai été bien aise de voir que M. Thiard ait rempli mes intentions et que Votre Majesté ait été contente de lui; ce sera son plus bel éloge. Je réitère les ordres pour que mes intendants aient à cesser tout acte d'administration dans ses États, et j'espère qu'elle n'aura désormais plus à s'en plaindre. Je prie Votre Majesté de recevoir mes remercîments de tout ce qu'elle me dit d'aimable, et de croire à tous les sentiments que je lui porte.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

12046. — AU GRAND-DUC DE BERG.

Osterode, 15 mars 1807.

Il ne faut point se dissimuler que la cavalerie est disséminée depuis le Rhin jusqu'à la Pregel. Cette dissémination fait notre faiblesse. Il faut prendre des mesures promptes pour la faire rejoindre. Mon intention est que vous fassiez partir sur-le-champ un officier de votre état-major, de confiance, qui se rendra à Plock, prendra l'état de tous les hommes de cavalerie qui s'y trouvent et les dirigera sur Culm, où il faut envoyer tous les dépôts de cavalerie, soit de la réserve, soit des corps d'armée, hormis le 21e de chasseurs et le 10e de hussards.

Cet officier restera à Plock jusqu'à ce que les détachements aient été mis en mouvement et qu'il soit certain qu'il ne reste pas un homme de cavalerie dans ce département.

Vous enverrez un autre officier à Varsovie pour ramasser tout ce qui serait resté à Rawa, Lowicz, Lenczyca, Kalisz; il y en a jusqu'en Silésie. Ces officiers auront de vous l'ordre aux détache-

ments, bien portants ou écloppés, de la cavalerie de la réserve ou des corps d'armée, de se diriger sur Culm, n'en exceptant que le 21e de chasseurs et le 10e de hussards, qui doivent rester sur Varsovie. Ces officiers se rendront dans tous les lieux, et vous écriront tous les jours pour vous faire connaître les détachements qu'ils auront découverts, la route qu'ils leur auront tracée. Celui de Varsovie remettra ses lettres au gouverneur de Varsovie, qui me les fera parvenir; celui de Plock, au commandant du département de Plock. Vous en enverrez un troisième à Posen, qui fera la même chose pour tous les districts de ce département. Enfin vous les rendrez porteurs de lettres pour le gouverneur de Varsovie et les commandants des départements de Plock, Kalisz et Posen. Je suis persuadé que le résultat de ces missions sera de nous produire plus de 3,000 hommes de cavalerie.

Il faut centraliser tous les dépôts de cavalerie à Culm. Il faut que vous correspondiez tous les jours avec le général Roget, commandant le dépôt de Culm.

Choisissez trois officiers de zèle, actifs, et qui, passant chacun huit ou dix jours dans le département, les emploient à courir, et ne reviennent que lorsqu'ils seront assurés que tout est parti.

Écrivez aussi à tous les colonels des régiments, afin qu'ils vous fassent connaître le lieu où ils ont des détachements. Ayez une correspondance avec tous les commandants des départements et des provinces pour faire rejoindre tous vos détachements.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

12047. — A M. DARU.

Osterode, 15 mars 1807.

Monsieur Daru, par les renseignements que vous me donnez, je vois que nous ne sommes pas loin de compte. Il y a eu à la bataille d'Eylau 4 à 5,000 blessés, et un millier au combat de Mohrungen et à ceux qui ont précédé la bataille.

J'apprends qu'il est arrivé 400,000 rations d'eau-de-vie. Faites-moi connaître si c'est de l'eau-de-vie venant de Stettin ou de Silésie, et faites-la diriger ici. Je n'écris pas au général Duroc, qui doit être parti pour me joindre.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le comte Daru.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

12048. — A M. DARU.

Osterode, 15 mars 1807.

Monsieur Daru, nous manquons d'officiers de santé. La raison en est simple. Je vois, dans un état de situation de la place d'Erfurt, au 6 mars, qu'il y a 20 officiers de santé français et 34 prussiens, 163 employés français, un sous-inspecteur aux revues, un commissaire des guerres, un directeur de la poste. Tout cela est inutile là. Le sous-inspecteur aux revues peut faire la fonction du commissaire des guerres; cinq officiers de santé sont bien suffisants à Erfurt. A Wittenberg, je vois également un tas d'employés qui sont inutiles. A Würzburg, au 6 mars, il y avait quinze médecins, chirurgiens ou pharmaciens, deux directeurs d'hôpitaux, trois employés et neuf agents d'administration. Partout c'est la même chose. Faites donc appeler chez vous les chefs de service, et ordonnez-leur de faire venir à l'armée tous ces agents et employés. Tout cela était utile il y a trois mois sur les derrières, et ne l'est plus. Faites une revue générale, et vous acquerrez sur-le-champ tous les employés qui vous sont nécessaires.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le comte Daru.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

12049. — AU GÉNÉRAL LEMAROIS.

Osterode, 15 mars 1807.

Faites-vous faire un rapport sur les malades et blessés qui ont été évacués de Varsovie. Comment ont-ils été évacués? Où sont-ils dans ce moment? S'ils ont été évacués en règle et qu'ils soient dans de bons hôpitaux, on peut lentement et insensiblement continuer l'évacuation; mais si, au contraire, ils souffrent et qu'ils soient dans de mauvais hôpitaux, il faut la retarder ou l'arrêter. Faites-moi un rapport là-dessus.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

12050. — AU GÉNÉRAL CLARKE.

Osterode, 15 mars 1807.

Le contingent de Nassau à Berlin n'est que de deux bataillons; faites chercher où se trouve le 3e bataillon, qui est de 800 hommes, et faites-le joindre à Berlin. Peut-être est-il resté du côté de Francfort; les commandants des deux bataillons que vous avez à Berlin doivent le savoir; expédiez un officier pour les avoir. Réitérez l'ordre,

aussitôt que cela sera possible, aux deux compagnies de gendarmes d'ordonnance de se rendre à Thorn.

Je n'ai point de nouvelles de Kolberg. Il paraît que le général Teulié n'écrit pas. Écrivez-lui de vous envoyer le récit de ce qu'il a fait dans les mois de février et mars, afin que je sache où en sont les choses. Faites partir du dépôt de Potsdam tout ce qui est en état de servir.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

12051. — AU GÉNÉRAL BARAGUAY D'HILLIERS.

Osterode, 15 mars 1807.

Le mari que vous donnez à votre belle-fille est un officier d'un mérite distingué. Je vois ce mariage avec un grand plaisir.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

12052. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Osterode, 15 mars 1807.

Il arrive aujourd'hui 15,000 rations de pain d'Elbing. Faites-leur continuer leur route, 8,000 sur Guttstadt pour le maréchal Ney et 7,000 pour le maréchal Davout. Ordonnez que les limites entre les maréchaux Davout et Soult soient au chemin qui d'Osterode va à Deppen par Taberbrück, Locken, Alt-Ramten.

Dites au maréchal Davout que je n'approuve point que sa cavalerie légère soit disséminée, que je désire que ses trois régiments soient réunis à Allenstein; qu'il nomme un général de brigade pour la commander, qu'il y joigne quatre compagnies de voltigeurs; que les corps qui sont à Allenstein se tiennent en repos; que dans deux ou trois jours je leur enverrai l'ordre de faire une patrouille sur la rive droite de l'Alle. Ses trois régiments de cavalerie doivent former 600 hommes bientôt. Les hommes isolés et détachements qui sont derrière porteront ces régiments à 900 hommes; mais, je le répète, mon intention est qu'ils soient réunis autour d'Allenstein.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.

12053. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Osterode, 15 mars 1807.

Écrire au commandant du département de Plock que tous les petits dépôts de cavalerie de l'armée aient à se rendre à Culm; qu'ainsi il

ait à diriger tous les détachements de cavalerie de l'armée, de quels corps qu'ils soient, sur Culm.

Écrire à Breslau de faire partir les détachements de cavalerie française qui sont en Silésie.

Je vous ai déjà ordonné plusieurs fois de rappeler tous les intendants et commandants de place qui étaient en Saxe.

Ainsi donc, à Wittenberg il y a l'adjudant commandant Nivet, qui n'y fait rien; il y a plusieurs inspecteurs aux revues, aux vivres, des commissaires des guerres, etc. Rappelez tout cela à Thorn; n'en laissez que sur la route directe de l'armée.

Donnez ordre que la compagnie du 64e qui est à Erfurt se rende à Posen; également les 86 hommes du 2e de hussards. Il y a 20 officiers de santé à Erfurt : donnez ordre que 5 restent et que 15 viennent à Thorn. Il y a 163 employés : donnez ordre qu'ils se rendent à Thorn.

Donnez ordre que les 40 hommes du 5e de chasseurs qui sont à Fulde rejoignent à Thorn; que les 18 hussards qui sont à Fulde se rendent sur-le-champ à Thorn.

Donnez ordre que les 40 hommes du 12e de chasseurs qui sont à Minden se rendent à Thorn; que les 60 hommes de cavalerie légère qui sont à Münster se rendent à Thorn, ainsi que les 92 chevaux du 5e de chasseurs.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.

12054. — AU GÉNÉRAL LACUÉE.

Osterode, 16 mars 1807.

Je n'ai pu voir qu'avec la plus vive douleur le rapport de l'inspecteur Félix. Ces abus criants sont horribles, et l'on ne saurait trop y porter remède. Les colonels, dans beaucoup de corps, abusent de l'autorité, et dans aucun corps il n'y a de conseil d'administration. Mais c'est surtout à une armée comme celle d'Italie, qui est en repos, qu'il faut s'occuper de surveiller la comptabilité. Il est de fait qu'aujourd'hui nous payons beaucoup trop pour les soldats, et qu'ils ne sont pas, à beaucoup près, aussi bien qu'ils devraient l'être. Le corps dont vous êtes le chef a un peu amoindri les abus, mais il lui reste bien des choses à faire. Le trésor gagnerait vingt millions, et le soldat beaucoup d'améliorations, si l'on peut parvenir à inspirer beaucoup de sévérité aux inspecteurs aux revues. Proposez-moi un rapport; vous ne pouvez mieux faire que de fixer votre attention sur un objet aussi important; c'est faire les affaires de l'État et être le père du

soldat. Voilà le grand mal de l'administration par corps. Si les inspecteurs aux revues ne tiennent pas la main, vous verrez, dans peu d'années, des insurrections dans les corps contre leurs colonels.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

12055. — A M. DE TALLEYRAND.

Osterode, 16 mars 1807.

Monsieur le Prince de Bénévent, j'ai reçu les dépêches de Constantinople du 18 février, que vous m'avez envoyées. Il reste à voir actuellement comment tournera cette crise, et quelle contenance ou quelle espèce de transaction fera la Porte. Je reçois aussi la dépêche de M. Andréossy du 7 mars; j'y vois, de fait, l'armement de l'Autriche; du reste, ce sont des projets que personne ne peut ici bien savoir. Il faut que cet ambassadeur ait soin de vous instruire promptement de tous les mouvements qui auront vraiment lieu.

NAPOLÉON.

Archives des affaires étrangères.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

12056. — A M. DARU.

Osterode, 16 mars 1807.

Monsieur Daru, je reçois un état des magasins de Varsovie; il en résulte qu'entre Varsovie, Praga et ce qu'on appelle la réserve :

FARINE. Il y avait, le 13 mars, 6,000 quintaux de farine. Ordonnez qu'on en fasse filer sur Thorn, Plock, et en droite ligne sur Osterode. Ce qui débarquera à Plock sera chargé sur les voitures du pays et dirigé sur Osterode; l'autre partie sera dirigée sur Culm, Graudenz, et débarquera sur ces deux points pour être transportée à Osterode. Ainsi il arrivera des convois à Osterode par trois routes. Ordonnez qu'on ne laisse jamais les magasins de Praga, de Varsovie et de la réserve avec moins de 3,000 quintaux de farine; car il faut qu'il y ait constamment 80,000 rations de pain biscuité à Varsovie, pour qu'on ne soit jamais embarrassé pour le service, qu'on puisse faire tous les jours 20 à 30,000 rations de biscuit, et qu'on se trouve toujours en mesure d'alimenter les manutentions de Pultusk, de Przasnysz, de Makow et de Sierock. Je vois qu'il n'y a à Pultusk que 1,800 quintaux de farine. Il y en a à Sierock 1,700 quintaux, qui peuvent alimenter Pultusk, ainsi que les 1,000 qui sont à Nieporent. J'en vois 1,800 à Blonie qu'on peut verser sur Varsovie.

Blé. Je vois qu'il y a entre Varsovie, Praga et la réserve 17,000 quintaux de grains, ce qui avec les 5,000 qui sont à Bionie fait 22,000 quintaux. Il doit d'ailleurs, à ce que j'imagine, rentrer à Varsovie des blés provenant de votre marché. Je ne vois pas d'inconvénient que l'on dirige 12,000 quintaux sur Thorn par eau. Mais il est convenable que vous gardiez à Varsovie une douzaine de milliers de quintaux, afin de fournir aux besoins imprévus, pouvant, au moyen de cette réserve, à mesure qu'il en rentrera, en expédier sur Thorn. Je vois qu'il y a 3,500 quintaux de blé à Sierock : ils m'y paraissent inutiles; on n'aura jamais là les moyens de moudre cette quantité de blé; il faut les faire filer sur Thorn, hormis un millier qu'on peut garder pour alimenter les moulins de Pultusk et de ces arrondissements. Je vois qu'il y a à Makow 9,000 quintaux de grains, à Lenczyca également 9,000 quintaux. Ordonnez dans ces deux places qu'on les fasse convertir partie en farine, et qu'en partie on les dirige bruts sur Thorn.

Biscuit. Il y a à Varsovie 194,000 rations de biscuit : il faut les diriger par terre sur Osterode. Il y en a 45,000 à Lenczyca : il faut les diriger sur Thorn; 30,000 à Pultusk : il faut les diriger sur Przasnysz. Il faut de plus fournir à Pultusk 50,000 autres rations de biscuit, le maréchal Masséna ayant besoin de 80,000 rations. Je vois qu'il y a 5,500 rations de pain à Nieporent : il faut les diriger sur Pultusk, le maréchal Masséna ayant besoin dans quelques jours de 80,000 rations de pain sur Przasnysz. Il y en a 133,000 à Praga et à Varsovie : on peut les diriger sur Osterode par terre, et maintenir à Varsovie et à Praga 80,000 rations de pain.

Liquides. Entre Praga et Varsovie il y a 44,000 pintes d'eau-de-vie : il faut en diriger 34,000 pintes sur Osterode et Thorn; il en restera 10,000 pour Varsovie, Pultusk, Przasnysz. Il y en a 12,000 pintes à Lenczyca : il faut les diriger sur Thorn. Il n'y en a que 2,000 pintes à Pultusk : il faut y en envoyer 4,000 de Varsovie.

Habillement. Je vois sur les états qu'il n'y a que 10,000 paires de souliers à Varsovie; c'est trop peu. Il faut en envoyer 6,000 au maréchal Masséna pour être distribuées entre ses corps; les 4,000 restantes seront pour les hommes isolés. Mais il faut toujours avoir 10,000 paires de souliers en réserve à Varsovie.

Je vous envoie l'état sur lequel j'ai fait ces raisonnements. Faites-moi connaître s'il est exact.

Napoléon.

Comm. par M. le comte Daru.
(En minute aux Arch. de l'Emp.

12057. — AU MARÉCHAL SOULT.

Osterode, 16 mars 1807.

Mon Cousin, faites-moi, je vous prie, connaître la situation de votre corps. Avez-vous augmenté ou diminué? de combien? Quelle est la situation de votre armement? Comment vivez-vous? Nos subsistances sont ici fort bien organisées. J'ai à Osterode de quoi nourrir l'armée pendant dix jours, en pain, farine et biscuit. J'ai douze fours. Le pont de Marienwerder doit être jeté aujourd'hui. Danzig est entièrement cerné. En m'envoyant un état de situation sommaire de votre corps, que ce soit ce qui existe. Faites-y porter les colonels et officiers, et, dans une colonne à part, les présents et les manquants.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

12058. — A M. DE CHAMPAGNY.

Camp impérial d'Osterode, 17 mars 1807.

Monsieur Champagny, voulant faire placer dans la salle des séances de l'Institut la statue de d'Alembert, celui des mathématiciens français qui, dans le siècle dernier, a le plus contribué à l'avancement de cette première des sciences, nous désirons que vous fassiez connaître cette résolution à la première classe de l'Institut, qui y verra une preuve de notre estime et de la volonté constante où nous sommes d'accorder des récompenses et de l'encouragement aux travaux de cette compagnie, qui importent tant à la prospérité et au bien de nos peuples.

NAPOLÉON.

Comm. par MM. de Champagny.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

12059. — AU VICE-AMIRAL DECRÈS.

Osterode, 17 mars 1807.

L'escadre anglaise est à Ténédos et peut-être devant Constantinople. Si, par des combinaisons quelconques, je parviens à avoir dix vaisseaux à Toulon, donnez ordre qu'ils tiennent la mer, et qu'ils se rendent devant Naples. Ils feront des prises et du mal à l'ennemi devant la Sicile et la Sardaigne. Ils feront une puissante diversion, parce qu'ils ramèneront l'ennemi dans une autre direction.

Je suppose qu'Allemand a gagné le large, puisque vous n'en avez pas eu d'autres nouvelles.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

12060. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Osterode, 17 mars 1807.

L'ordonnateur Faviers a fait un marché de procurer à l'armée 10,000 bouteilles d'eau-de-vie par semaine; la bouteille ne contenant que deux tiers de la bouteille de France, cela ne forme que 106,000 rations par semaine, c'est-à-dire une ration et demie par homme, ce qui est bien insuffisant pour soutenir un peu les forces du soldat. Mon intention est qu'il fasse sur-le-champ des marchés pour avoir 100,000 bouteilles de bière par semaine; ce qui fera par jour, à raison de sept jours par semaine, 14,285 bouteilles, que l'on m'assure être tout ce que l'on peut fabriquer dans la ville; cela donnera un autre jour de distribution pour l'armée; s'il peut en faire fabriquer ou en faire trouver une plus grande quantité, il faut qu'il la prenne.

Ces 100,000 bouteilles de bière seront distribuées entre les 1er, 4e, 3e et 6e corps de la Grande armée, à raison de 20,000 bouteilles par semaine; il en restera 5,000 qui seront pour les divisions Beaumont, Nansouty et Espagne.

Il y a à Elbing 4,000 pintes d'eau-de-vie de France qu'on dirigera sur-le-champ sur le quartier général. Il y a encore 120,000 bouteilles de vin de France, de Bordeaux. Ce vin sera destiné en gratification aux officiers de l'armée. Vous m'en présenterez le tableau, de manière que cela puisse servir aux officiers pendant un mois. On ne comprendra pas les officiers qui se trouvent du 5e corps, ou à Varsovie, qui sont trop loin.

10,000 bouteilles des meilleures seront dirigées sur le quartier général, pour y rester en réserve pour un moment extraordinaire.

Vous donnerez l'ordre qu'il soit fourni de la bière au 5e corps, des magasins de Varsovie. Il n'est point juste qu'un simple négociant soit ruiné; on fera évaluer les vins et bières qu'on lui prend, mon intention étant de les payer.

La caisse provenant du sel et les revenus d'Elbing et de Marienwerder seront employés à payer la bière qu'on fabriquera et l'eau-de-vie.

Pour le payement du vin, dès le moment qu'on sera d'accord, il sera payé en lettres de change provenant de la contribution de la Saxe.

Mon intention est que la Garde à pied et à cheval reçoive tous les jours une ration d'eau-de-vie.

Donnez des ordres pour l'exécution du présent ordre.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.

12061. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Osterode, 17 mars 1807.

Le canal de Bromberg, depuis l'Oder jusqu'à Bromberg, étant le principal moyen de communication de l'armée, mon intention est qu'il soit pris des mesures pour assurer la sûreté de la navigation de ce canal contre les partisans, et en même temps pour travailler aux réparations qui seront nécessaires, de manière qu'il y ait le moins d'interruption possible dans la navigation.

Un officier général sera chargé de la défense du canal de Bromberg. Le commandant d'armes de Landsberg aura 100 hommes d'infanterie. Il y aura à Driesen 100 hommes d'infanterie, à Filehne 100 hommes d'infanterie, autant à Czarnikow, sous les ordres d'un officier supérieur; 100 à Uscz, 100 à Bialosliwe et 100 à Nackel, sous les ordres d'un autre officier supérieur. Le général commandant se tiendra partout où il jugera sa présence nécessaire, tantôt à Bromberg, tantôt à Nackel, tantôt à Driesen, et aura l'autorité de réunir ses troupes selon les circonstances. Il aura avec lui un officier du génie chargé de l'inspection du canal et de faire aux écluses et partout les travaux nécessaires.

Les commandants d'armes, depuis Landsberg à Bromberg, seront sous les ordres de cet officier général, qui aura, en outre, avec lui, 200 hommes de cavalerie. Il correspondra tous les jours avec le major général, le gouverneur de Thorn et le commandant de Küstrin. Il fera connaître la nouvelle qu'il aura des partisans, et prendra toutes les mesures nécessaires pour rendre la navigation sûre, facile et rapide. Les commandants d'artillerie de Küstrin, Bromberg, l'instruiront du départ des convois, ainsi que des noms des différents commandants de ces convois. Les hommes d'infanterie seront fournis par les Polonais de Posen, ainsi que les 200 hommes de cavalerie.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.

12062. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Osterode, 17 mars 1807.

Il y a, dans les dépôts de Culm, quelques centaines de chevaux qui sont jugés hors d'état de servir ou qui ont besoin d'un repos de plus de trois mois. Mon intention est qu'on en fasse une visite scrupuleuse et qu'on les envoie dans l'île de Nogat, en y mettant un homme pour quatre chevaux. On les cantonnera dans deux ou trois

communes de cette île, et on les mettra sous la responsabilité des baillis. Un officier sera chargé de ce dépôt et se tiendra à Marienburg. Dans tous les cas, il est inutile que les chevaux qui sont dans l'île de Nogat, et qui ont besoin de plus de trois mois pour se refaire, aient aucun effet de harnachement. Je préfère ce moyen à celui de vendre, parce que des chevaux que l'on juge hors d'état de servir peuvent se remettre en deux ou trois mois, et surtout au moment du printemps, qui va arriver.

NAPOLÉON.

Qu'avant de livrer ainsi des chevaux aux paysans, on s'adresse au grand-duc de Berg pour avoir son approbation, et qu'on en ait l'état, afin d'être assuré que ce n'est que des chevaux absolument hors d'état de servir.

Dépôt de la guerre.

12063. — A M. DARU.

Osterode, 17 mars 1807.

Monsieur Daru, tous les hôpitaux manquent de quina; nous arrivons dans une saison où il y aura des fièvres. Prenez des mesures efficaces pour faire venir une grande quantité de quina. Établissez à Nackel un grand hôpital de 600 lits. En général, n'épargnez pas l'argent pour acheter des médicaments. Faites en sorte que les hôpitaux ne manquent point de vin; achetez-en.

Donnez ordre qu'à Varsovie on distribue tous les jours de la bière aux convalescents et aux troupes qui y font le service. Donnez ordre qu'on en distribue également dans les dépôts des 1er, 3e, 4e et 6e corps d'armée.

NAPOLÉON.

Comm par M. le comte Daru.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

12064. — A M. DE TALLEYRAND.

Osterode, 17 mars 1807.

Monsieur le Prince de Bénévent, je reçois votre lettre du 15 mars à huit heures du soir. Le temps s'est remis depuis quelques jours au froid. Le thermomètre a été cette nuit à dix degrés. La journée a cependant été superbe. Nous avons deux pieds de neige. Rien de nouveau dans nos quartiers. Les subsistances s'organisent, les dépôts

rejoignent, et l'ennemi rétrograde. Tâchez donc de savoir ce que fait le général Essen.

NAPOLÉON.

Archives des affaires étrangères.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

12065. — A M. DE TALLEYRAND.

Osterode, 17 mars 1807.

Faites-moi savoir si, en allant à Varsovie, il reste assez de monde de ma Maison pour que je puisse y rester deux ou quatre jours sans mener personne. On répand à Varsovie un tas de faux bruits. Il faut laisser entrevoir que j'y arriverai au moment où l'on s'y attendra le moins, et effectivement c'est mon intention. Comme je veux y aller à cheval, le temps a été trop rigoureux jusqu'à cette heure pour cela.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

12066. — AU GÉNÉRAL LEMAROIS.

Osterode, 17 mars 1807.

Monsieur le Général Lemarois, je vous ai mandé qu'il ne fallait pas trop évacuer les malades, et employer les moyens de transport pour nous envoyer des vivres. Je crains d'ailleurs qu'ils ne souffrent trop. Il y avait à Varsovie des lits pour 6,000 malades; il n'en reste plus que 5,000. Ainsi voilà une latitude d'un millier de lits pour ceux qui pourraient survenir.

J'ai vu avec plaisir, dans votre lettre du 14, tout le mouvement que vous vous donnez. Vous croyez avoir expédié sur Osterode 103,000 rations de pain; j'ai bien de la peine à le croire; nous n'avons pas reçu la moitié de cette quantité. Je crois qu'il n'y a plus aux dépôts que des hommes du 5e corps; faites-les habiller, nourrir et exercer. Nul doute qu'il ne faille leur donner de la bière. Ne les envoyez au corps que bien rétablis et en bon état.

Vous pensez qu'en envoyant par terre en droite ligne vos convois, cela est aussi court que de les faire passer par Thorn. De Thorn à Osterode il faut six jours. D'ailleurs la route de Thorn ici est encombrée de convois qui nous arrivent, car Thorn et Bromberg nous fournissent beaucoup, et on ne peut trouver de moyens de transport. Tout ce que vous nous envoyez par Thorn est utile, mais ne nous approvisionne pas en réalité à Osterode. Devez-vous continuer à nous envoyer des vivres à Osterode par eau? Oui. Je sais que vous ne pouvez expédier par terre tout ce qu'il nous faut ici. Mais prenez des

mesures pour nous envoyer une quarantaine de milliers de rations de biscuit et quelques milliers de pintes d'eau-de-vie par jour. Si ces convois se régularisent, ils nous seront d'un grand secours. La mesure d'envoyer à Plock des farines et de demander à Plock de les diriger sur Osterode est une bonne mesure; mais il ne faut envoyer ainsi que ce que vous verrez qu'on pourra transporter.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le comte Lemarois.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

12067. — AU GÉNÉRAL LEMAROIS.

Osterode, 17 mars 1807.

Monsieur le Général Lemarois, il doit se trouver à Varsovie 3,000 fusils propres aux Français. Faites-en partir par eau un millier pour Thorn; mais gardez-en 2,000 pour les dépôts et les soldats qui sortent des hôpitaux. Il ne faut pas confondre ces fusils avec ceux destinés aux Polonais, qui sont d'un calibre différent.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le comte Lemarois.

12068. — A L'IMPÉRATRICE.

Osterode, 17 mars 1807.

Mon amie, il ne faut pas aller en petite loge aux petits spectacles; cela ne convient pas à votre rang : vous ne devez aller qu'aux quatre grands théâtres, et toujours en grande loge. Vivez comme vous le faisiez quand j'étais à Paris.

Ma santé est fort bonne. Le temps a pris au froid. Le thermomètre a été à huit degrés.

Tout à toi. NAPOLÉON.

Lettres de Napoléon à Joséphine, etc.

12069. — A L'IMPÉRATRICE.

Osterode, 17 mars 1807, 10 heures du soir.

J'ai reçu ta lettre du 5 mars, où je vois avec plaisir que tu te portes bien. Ma santé est parfaite. Le temps s'est cependant mis au froid depuis deux jours : le thermomètre a été cette nuit à dix degrés. Mais le soleil nous a donné une très-belle journée.

Adieu, mon amie; mille choses aimables à tout le monde.

Parle-moi de la mort de ce pauvre Dupuis[1]; fais dire à son frère que je veux lui faire du bien.

Mes affaires ici vont fort bien.

Tout à toi. NAPOLÉON.

Lettres de Napoléon à Joséphine, etc.

12070. — ORDRE.

Osterode, 17 mars 1807.

Tous les chirurgiens-majors des corps qui sont auprès des généraux, colonels ou officiers malades ou blessés, rejoindront leurs drapeaux sans délai.

Toutes les escortes, soit d'infanterie soit de cavalerie, que des généraux ou officiers blessés auraient emmenées avec eux, rejoindront leurs corps.

Toutes les escortes des bagages des corps qui resteraient en arrière rejoindront leurs corps, et on prendra dans les dépôts 10 hommes convalescents pour remplacer les hommes de ces escortes qui retourneront aux corps.

Les quartiers-maîtres ou officiers payeurs des corps se tiendront aux dépôts desdits corps. La garde sera faite chez eux par les hommes convalescents, et les hommes bien portants rejoindront l'armée.

Le général chargé de l'inspection des dépôts tiendra la main à l'exécution du présent ordre, dont chacun d'ailleurs doit sentir l'importance.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.

12071. — AU MARÉCHAL SOULT.

Osterode, 18 mars 1807, 1 heure du matin.

Mon Cousin, je reçois votre lettre. Si vous aviez rendu compte de la situation où vous vous trouviez, on y aurait porté remède; mais c'est la première fois que j'entends parler de vos subsistances. Il aurait fallu sur cette partie importante un rapport exact tous les jours.

Si la division Espagne n'a pas d'avoine, il faut la rapprocher de la Vistule dans la direction de Marienwerder. Faites-moi connaître le nom des trois régiments de dragons de la division Klein qui ont été à Elbing. Les caissons de la compagnie Breidt commencent à arriver.

[1] Ancien principal de l'école militaire de Brienne. Il occupait à la Malmaison l'emploi de bibliothécaire particulier de l'Empereur.

Je doute que vous en ayez soixante. On dit qu'une partie a péri du côté d'Eylau. Faites-moi connaître ce que vous savez et ce que vous avez. Vous pouvez envoyer prendre 20,000 rations de pain à Osterode; les corps ont tous quelques voitures avec lesquelles ils viendront à la distribution.

Il arrive demain à Osterode un convoi de 400 quintaux de farine. Il doit donc être aujourd'hui à Mohrungen ou par l'autre route. Je donne ordre qu'on le mette à votre disposition. Envoyez toujours à sa rencontre. Il arrive aussi demain un convoi de 12,000 rations de pain. Je donne ordre qu'il continue sa route sur Mohrungen; ce qui, joint aux 20,000 rations de pain que vous pouvez envoyer prendre par les corps, fera 70,000 rations de pain. Joint aux blés que vous avez et à ce qui vous arrivera d'Elbing d'ici à ce temps, vos subsistances seront assurées. Je dois remarquer que votre ordonnateur est bien peu habile, ayant Marienwerder tout entier à sa disposition et n'en tirant rien. Vous êtes le corps d'armée qui a le plus beau pays, le plus de ressources, et qui vit le plus mal.

Quant au sel, envoyez deux voitures à Elbing, et vous en aurez tant que vous voudrez. Vous me direz, « Je n'ai point de voitures; » tous les corps en ont.

Je vous avoue que votre lettre m'a fort surpris; je vous croyais dans une grande abondance. Comment arrive-t-il donc que Marienwerder ne vous fournisse rien, tandis qu'il est le chef-lieu de l'administration et qu'il ne fournit qu'à vous?

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

12072. — A M. CAMBACÉRÈS.

Osterode, 18 mars 1807.

Mon Cousin, je ne pense pas que, dans cette saison, les Anglais puissent tenter aucun débarquement sérieux sur nos côtes. Bientôt les camps de Pontivy, de Saint-Lô, de Napoléon, seront en état. S'il arrivait que l'escadre de Rochefort fût partie et ne se trouvât plus à l'île d'Aix, il faudrait augmenter le camp de Napoléon de la légion du Midi et des autres troupes que j'avais destinées à la garde de l'île d'Aix. Cette île sera suffisamment gardée par les canonniers garde-côtes et par 300 hommes du régiment d'ouvriers de la marine que j'ai formé à Rochefort. J'avais placé 3,000 hommes dans cette île, parce que la présence de l'escadre pouvait tenter les Anglais d'y faire un débarquement. Il n'est point indifférent que le camp de Napoléon,

si l'escadre de Rochefort a appareillé, se trouve augmenté de 2,000 hommes de plus. Formez-vous un conseil militaire, composé des ministres Dejean et Decrès, du général Junot, du maréchal Moncey et de M. Lacuée. Le général Junot pourra se porter partout où il serait nécessaire. Si l'ennemi tentait un embarquement sur Cherbourg, le général Junot pourrait s'y porter avec le régiment de Paris et le régiment des fusiliers de la Garde, pour renforcer le camp de Saint-Lô.

Il faut que le général Saint-Cyr, qui commande à Boulogne, soit bien prévenu qu'Anvers est dans son commandement, lequel s'étend de l'embouchure de la Somme à l'embouchure de l'Escaut.

Je pense que le camp de Napoléon peut être de plus renforcé d'un bataillon de canonniers de la marine de Rochefort, toujours dans la supposition que l'escadre de Rochefort ne serait plus dans l'île d'Aix. Si le mouvement de descente de l'ennemi était bien caractérisé en Bretagne, les camps de Saint-Lô et de Napoléon s'y porteraient, ce qui ferait une force de 30,000 hommes. Envoyez le général Marescot à Anvers; qu'il y reste le temps nécessaire pour bien assurer la défense de cette place importante.

Je ne me souviens plus qui commande à Anvers. S'il n'y a personne, on pourrait y envoyer le sénateur Demont. Vous lui feriez connaître que j'en ai donné l'ordre. Le ministre Dejean lui donnerait ses instructions. Ce sénateur, par son rang et sa place, aurait plus de moyens de réunir les troupes de terre et de la marine qui doivent concourir ensemble à la défense de cette ville. Correspondez avec le roi de Hollande, qui doit secourir cette place en cas d'événement. Le général Monnet est-il à Flessingue? Un Hollandais n'est pas propre à défendre Flessingue. Si le général Monnet continue à être malade, que le général Dejean y envoie un officier général avec l'instruction secrète, si l'île de Zélande était prise, de couper les digues, ce qui rendrait Flessingue imprenable.

Si les Anglais font des débarquements, je pense qu'ils les feront dans la Baltique. Apprenez-moi que vous avez formé votre conseil militaire. Réunissez-le une ou deux fois, même sans affaires. Le ministre Dejean, comme mon ministre, a l'autorité nécessaire. Si les débarquements de l'ennemi prenaient un caractère plus sérieux, on pourrait envoyer le sénateur Sainte-Suzanne en qualité de gouverneur de Brest. Vous avez encore le sénateur Colaud qui est un homme de guerre sur l'énergie duquel on peut compter.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le duc de Cambacérès.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

12073. — A M. DE TALLEYRAND.

Osterode, 18 mars 1807.

Monsieur le Prince de Bénévent, je reçois votre lettre du 16 mars. Il n'y a point d'inconvénient qu'on laisse le personnel de l'artillerie de la première légion polonaise à Praga pour la défense de la ville.

Mon intention est de ne décréter l'organisation de chevau-légers polonais de la Garde qu'autant que je serai sûr de réussir. M. Maret en a envoyé le programme au prince Poniatowski.

Faites mettre dans *le Moniteur* une note des événements qui ont eu lieu en Perse et en Turquie, ainsi que des nouvelles que donnent les courriers sur les mouvements des troupes turques.

Vous dites, dans une de vos lettres, que, le 18, trente pièces d'artillerie seront en batterie dans les ouvrages de Praga. Faites-moi remettre l'état des pièces, de leur approvisionnement, de l'endroit où elles sont placées, ainsi qu'un rapport du général du génie Cazals avec les plans et profils, qui me fassent connaître la situation des ouvrages au 30 mars.

Puisque le prince de Bade veut venir avec moi, qu'il vienne. Je suis cependant fâché qu'il n'aille pas faire un enfant à sa femme.

Faites-moi un rapport sur cette demande du prince de Schwarzburg.

NAPOLÉON.

Archives des affaires étrangères.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

12074. — AU MARÉCHAL SOULT.

Osterode, 18 mars 1807.

Mon Cousin, je vois, par votre état de situation, que votre première division a 850 hommes détachés; la seconde, 842, et la troisième, 430; ce qui fait plus de 2,000 hommes. Je vois également que vous avez 2,200 hommes en arrière. N'y aurait-il aucun moyen de faire rejoindre ces 4,000 hommes? Ces états de situation me paraissent bien extraordinaires, car certainement vous n'avez pas 10,000 hommes aux hôpitaux. D'après tous les états généraux que j'ai, vous n'en avez pas même la moitié.

Il me paraît difficile aussi que votre effectif, rien que de vos trois divisions, soit de plus de 31,000 hommes; je crois qu'il y a dans cet effectif 5,000 hommes de trop.

Où le 14e a-t-il jamais eu un effectif de 1,900 hommes? Il n'en avait que 1,300 en entrant en campagne. Il a reçu quelques détachements depuis, mais ce régiment a beaucoup perdu à toutes les affaires;

il ne peut pas avoir eu, depuis le 1er septembre 1806, moins de 600 hommes tués, blessés à ne pouvoir revenir au corps, ou prisonniers.

Le 10e d'infanterie légère a perdu à Iena, a perdu par les maladies, a perdu à Eylau : son effectif ne peut pas être aujourd'hui de 1,400 hommes. Le 36e, le 43e et le 55e auraient à peine l'effectif présenté, s'ils n'avaient rien perdu à Iena et à Eylau.

Le 4e de ligne aurait l'effectif qui est porté dans votre état, s'il n'avait pas eu d'hommes tués. Le 28e de même.

Le 18e est bien loin d'avoir un effectif de 2,000 hommes, et surtout d'avoir 900 hommes aux hôpitaux.

Je pourrais en dire autant de la cavalerie légère. Ce n'est pas après les pertes qu'elle a faites, qu'elle peut encore avoir un pareil effectif.

Je regarde donc cet état comme à refaire. Il faudrait avoir un détail des hommes détachés et savoir comment on comprend les hommes aux hôpitaux. Je suis porté à croire qu'on y comprend les morts ; et quant aux hommes qui sont en arrière, il faudrait savoir depuis quel temps.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

12075. — AU GÉNÉRAL CLARKE.

Osterode, 18 mars 1807.

Dans la campagne qui va s'ouvrir, il est impossible de calculer tous les événements qui auront lieu. Il est nécessaire que Stettin, Küstrin, Glogau, Magdeburg soient abondamment approvisionnés en munitions de guerre et de bouche, de manière à pouvoir soutenir un siége, ainsi que Hameln. Faites passer la lettre ci-jointe au commandant de Hameln. Correspondez avec lui afin de pouvoir m'instruire de la situation de cette place. Il faut à Magdeburg et Hameln de très-grands magasins de vivres. Il y a, je crois, à Magdeburg 3,000 hommes des troupes du grand-duc de Berg. On y placera le 18e provisoire. D'ailleurs, en cas d'événement, le maréchal Brune, qui a avec lui 8,000 hommes, se réunira autour de cette place ainsi que le maréchal Mortier. Comme les magasins de Breslau, Schweidnitz, Brieg, ont plus que n'en peut contenir Glogau, ils pourront en fournir sur Magdeburg. Envoyez de Wittenberg pour m'en rendre compte, afin que, si les événements prenaient une certaine direction, on pût trouver là un point d'appui. Quant à Spandau, je le suppose dans le meilleur état de défense. Soit que l'ennemi fasse un très-grand

débarquement à l'embouchure, soit qu'il le fasse à Stralsund, s'il avait de très-grandes forces, il serait possible qu'il fût momentanément maître de Berlin. Frédéric même n'a pas défendu sa capitale. Mais, dans le premier cas, le maréchal Brune, dans le deuxième cas, le maréchal Mortier, garniraient, le premier Magdeburg et Hameln, le second les places de Stettin et de Küstrin. Il faut donc que l'artillerie et les magasins soient prêts. Spandau sera toujours un point occupé, mais il me paraît bien peu fort, si l'entreprise était sérieuse, pour vous conseiller de vous y réfugier. Préféreriez-vous Stettin, Küstrin ou Magdeburg? Veillez sur l'approvisionnement et le parfait armement des trois places en travaux d'artillerie et du génie.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

12076. — AU MARÉCHAL KELLERMANN.

Osterode, 18 mars 1807.

Les quatre régiments provisoires arrivent à l'armée. Je donne ordre que les majors et chefs de bataillon vous soient renvoyés en poste, pour servir à la formation des autres régiments provisoires. Faites partir les 7e et 8e pour Magdeburg; et faites-moi connaître si je puis ordonner la formation des 13e, 14e, 15e et 16e; mais il faut avoir soin que les régiments soient complets, car, sans cela, on emploie beaucoup d'officiers inutilement. S'il est des corps qui ne peuvent fournir que 100 à 120 hommes, il faut que cela soit compensé par d'autres qui en fournissent 240 à 300. Il doit vous être arrivé beaucoup de conscrits; redoublez d'activité, ayez l'œil partout, et qu'on ne perde point de temps à les armer, habiller et organiser. J'imagine que vous avez pris des mesures pour que dans des lieux couverts on les dégrossisse et leur donne la première instruction. Veillez à ce que des détachements des huit premiers régiments ne restent ni à Cassel ni en route; avec la quantité de monde qui vous arrive, vous serez toujours à temps d'envoyer à Cassel du monde, s'il est nécessaire, et, ici, un jour plus tôt ou plus tard peut signifier beaucoup. Je recommande cela à votre zèle pour mon service. Que tout ce qui peut marcher, habillé, armé et équipé, entre dans la formation des 9e, 10e, 11e et 12e régiments, et parte.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

12077. — AU MARÉCHAL KELLERMANN.

Osterode, 18 mars 1807.

Le ministre Dejean a donné des ordres pour diriger 1,500 hommes à pied de différents régiments de cavalerie sur l'armée. Cette mesure est mauvaise. Les fatigues de la saison ont mis beaucoup d'hommes à pied ; nous ne pouvons y suffire ; il faut donc retenir en France tous les hommes de cavalerie à pied qui ne seraient pas montés ni harnachés. Comme la lettre du ministre est du 6, j'espère que cet ordre vous arrivera à temps. Si quelques-uns de ces détachements ont été jusqu'à Cassel, retenez-les là pour les monter et les équiper.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

12078. — ORDRE.

Osterode, 18 mars 1807.

Les brigadiers et inspecteurs des équipages de la compagnie Breidt qui mettront, pour venir de Thorn à Osterode, plus de quatre jours, seront à leur arrivée mis en prison.

M. Thévenin, inspecteur général des équipages de la compagnie, fera faire toutes les réparations nécessaires aux caissons du quartier général. Les sous-traités faits par la compagnie sont cassés.

Les ordonnateurs des corps d'armée feront des marchés avec les brigadiers pour les réparations à faire aux caissons de la compagnie, et les leur payeront sur le même pied que les paye le trésor public.

Sa Majesté témoigne son mécontentement aux employés de cette compagnie pour la négligence qu'ils portent dans leur service, ne faisant que trois ou quatre lieues par jour, au lieu de faire des journées d'étapes.

Les caissons pris par les Cosaques ne seront point payés s'il est prouvé que la coupable négligence des employés de cette administration en est la cause, et qu'ils se soient arrêtés en route, ou qu'ils aient fait des journées moindres que des journées d'étapes ; que ces caissons aient, par exemple, été pris à Willenberg au delà du sixième jour de leur départ de Varsovie. Et ce qui doit montrer combien les employés de cette compagnie sont coupables, c'est que plusieurs ont mis quatorze jours à faire le chemin qui devait se faire en six, et qu'ils ont fait manquer le service de l'armée.

Désormais tous ceux qui ne feront pas la journée d'étapes, sans raisons valables, seront sévèrement punis.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.

12079. — A M. CAMBACÉRÈS.

Osterode, 19 mars 1807.

Mon Cousin, on exige à Gênes que tous les contrats de mariage se fassent en français. Prenez des mesures pour qu'on ait la liberté de les faire en italien ou en français. Tout cela est fort égal; et il est fort gênant pour le peuple, qui n'entend pas le français, de signer ce qu'il ne comprend pas. Voyez aussi pourquoi on ne paye pas les intérêts de la banque aux hospices.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le duc de Cambacérès.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

12080. — AU GÉNÉRAL LACUÉE.

Osterode, 19 mars 1807.

Vous recevrez demain un sénatus-consulte et un projet de décret pour lever 80,000 hommes de la conscription de 1808. J'en destine 36,000 à former cinq légions de réserve et 24,000 pour porter les 3es bataillons au grand complet. Par ce moyen, ces jeunes gens, qui n'ont pas encore vingt ans, feront le service dans l'intérieur; ce sera un premier pas dans la carrière. Mais il faut que M. Dejean prenne des mesures extraordinaires pour l'habillement; le maréchal Kellermann me mande que les conscrits arrivent et que les dépôts sont sans moyens de les habiller. Il faut employer dans la levée de 1808 les majors des régiments qui sont en Italie et dans l'intérieur, et laisser à leurs dépôts les majors de la Grande Armée.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

12081. — A M. FOUCHÉ.

Osterode, 19 mars 1807.

Donnez des ordres partout pour que M. de Saint-Priest soit arrêté.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

12082. — A M. DE TALLEYRAND.

Osterode, 19 mars 1807.

Monsieur le Prince de Bénévent, écrivez à M. Andréossy et répandez partout que, indépendamment de 140,000 hommes qui viennent d'arriver à mes dépôts en France, je viens de lever 80,000 hommes de la conscription de 1808; que je viens de créer en outre dix légions

de réserve, composées chacune de cinq bataillons, qui sont destinées à la défense des frontières et des côtes; ce qui me mettra à même de faire marcher sur-le-champ toute l'armée de Bretagne et de Normandie en Bavière. Parlez de ces mesures à M. de Vincent. Dites-lui que cette nouvelle levée nous était inutile; que les levées actuelles de l'Autriche m'y ont décidé; que, si elle nous donne de l'inquiétude, elle va avoir 40,000 hommes en Bavière; que j'attends sa réponse à mes ouvertures pour faire faire demi-tour à droite à mon armée de Bretagne et de Normandie, qui sera remplacée par les dix légions que je forme avec la conscription de 1808 et qui seront commandées par des généraux sénateurs, par Colaud, Sainte-Suzanne, Vaubois, Rampon, etc., que cela aura deux résultats, de faire dépenser beaucoup d'argent à l'Autriche et à moi, et de tendre à accroître mon état militaire; tandis qu'il est bien plus simple que l'Autriche reste tranquille; que je ne me refuse à aucune proposition raisonnable, qu'elle a vu que j'ai été au-devant pour la rassurer sur tout ce qui pouvait l'inquiéter, mais que là se borneront mes complaisances; que, pour la rassurer, j'ai fait plus, j'ai fait démolir les places de Silésie; que j'ai arrêté le siége de Neisse, et que, si je le reprends, je ferai aussi démolir cette place; qu'après ces preuves de déférence l'Autriche serait bien folle d'attirer chez elle le théâtre de la guerre; et que, si l'on pouvait croire en Autriche que je suis embarrassé, je ne demande pas mieux de faire passer la revue de mon armée de Bretagne et de Normandie par un officier autrichien, qui verra par ses yeux combien de troupes je puis envoyer en Bavière dans un mois; et qu'avant un mois, temps auquel la saison permettra aux Anglais de faire quelque entreprise contre mes côtes, mes dix légions seront assez organisées pour pouvoir s'y opposer; que, quant à mon armée d'Italie, elle est telle qu'elle n'a jamais été, et dans ce moment 20,000 hommes de la conscription de 1807 passent les Alpes pour la renforcer. Entre cette armée et celle qui se concentrerait à Zara et qui agirait contre eux, j'ai plus de 100,000 hommes. Il faut aussi que M. Andréossy parle dans ce sens, mais recommandez-lui de le faire doucement et avec prudence.

Vous porterez plainte à M. de Vincent sur une patrouille autrichienne qui a violé le territoire polonais et est venue à Sierock, et vous lui direz que tous les officiers du cordon ne dissimulent pas les dispositions hostiles où ils sont; que c'est une étrange et extraordinaire folie que de penser que, sans raison, lorsqu'elle est rassurée surtout, qu'elle peut jouer un beau rôle et consolider enfin le repos de l'Europe, l'Autriche veuille remettre tout en problème et se réen-

gager dans une lutte où en réalité elle n'a ni l'argent ni les moyens de se maintenir; qu'il est tout simple que, lorsque les Russes la verront engagée, ils en seront fort aises et la laisseront détruire comme ils ont laissé détruire la Prusse; que des femmes et des enfants peuvent s'imaginer que l'Empereur ira s'enfourner dans les déserts de la Russie, et qu'il sera sans moyens pour parer à tous les événements; qu'en dernière analyse, tout cabinet qui voudra réfléchir sentira que le moment actuel est le moment de la paix, même pour l'Angleterre, qui n'a plus les moyens de suffire à ses énormes dépenses; que l'Autriche peut concourir à cette paix selon les ouvertures que je lui ai faites; qu'elle peut y avoir de l'avantage, mais qu'il faut qu'elle ne me donne point d'inquiétude et qu'elle ne me fasse aucune menace.

NAPOLÉON.

Archives des affaires étrangères.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

12083. — A M. DE TALLEYRAND.

Osterode, 19 mars 1807.

Monsieur le Prince de Bénévent, je reçois vos lettres du 17. Je vois tout le mouvement que vous vous donnez pour nous procurer des subsistances; c'est très-bien fait. Envoyez-moi surtout du riz et de l'eau-de-vie.

Il n'y a rien de nouveau. Le temps continue à être très-froid; il gèle huit à dix degrés. Il paraît que de part et d'autre on veut rester tranquille.

J'ai lu la proclamation de Bennigsen que je ne connaissais pas; elle est si ridicule que j'ai peine à croire qu'elle soit de lui. Il est vrai que toutes ses relations montrent un homme de peu d'esprit, et il est possible qu'il ait signé cette rapsodie.

NAPOLÉON.

Comment le gouvernement polonais n'a-t-il pas exactement et promptement des nouvelles d'Essen et de ce que font les ennemis à Bialystok?

Envoyez la lettre ci-jointe au prince Jérôme.

Archives des affaires étrangères.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

12084. — AU PRINCE JÉRÔME.

Osterode, 19 mars 1807.

Mon Frère, je ne reçois point de nouvelles de vous.

J'ai perdu beaucoup de chevaux, soit par le canon, soit par les fatigues. Si je vous envoyais 600 cuirassiers, 1,600 dragons et 500 chasseurs et hussards, pourriez-vous les monter et leur procurer des selles et des brides? Je vous ai envoyé 400 hommes de cavalerie du dépôt de Potsdam; ils doivent être à Glogau; je n'en entends plus parler. Faites-moi connaître quand ils auront des chevaux et quand ils viendront me joindre.

NAPOLÉON.

Comm. par S. A. I. le prince Jérôme.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

12085. — AU MARÉCHAL DAVOUT.

Osterode, 19 mars 1807.

Faites-moi connaître exactement l'état de situation de votre corps, de votre artillerie, de vos transports, de la compagnie Breidt; quand vous pourrez avoir en réserve quatre jours de pain. Comment vivez-vous? Il est possible que les affaires générales m'obligent, dans le courant d'avril, à réunir toutes mes forces et marcher à l'ennemi. Il faudrait alors avoir huit jours de pain, quatre que porteraient les soldats et quatre qui seraient portés dans vos caissons. Si vous pouvez vous procurer quatre jours de pain, les magasins d'Osterode vous fourniront les quatre autres à transporter dans vos caissons.

Si le château d'Allenstein est susceptible, au moyen de légères réparations, de tenir quelques jours, faites-les faire. Faites-en faire la reconnaissance en règle par un officier du génie, et envoyez-la-moi.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

12086. — AU MARÉCHAL SOULT, A LIEBSTADT.

Osterode, 19 mars 1807, 2 heures et demie après midi.

Mon Cousin, je vois avec peine que votre corps d'armée n'a eu que demi-ration aujourd'hui. Plutôt que de laisser manquer vos troupes, vous deviez envoyer à Elbing, vu qu'il y a là 100,000 rations en réserve, et même à Osterode, car, avant tout, il faut que le soldat mange. En m'écrivant que cela est nécessaire, les magasins d'Osterode vous seront ouverts. Ce n'est pas quand j'ai ici 300,000 rations de pain et 4 à 5,000 quintaux de farine, dix fours qui cuisent,

qu'il faut que le soldat souffre. Tant qu'on ne donne pas la ration complète, on ne donne rien.

Vous verrez demain, à l'ordre, les dispositions que j'ai prescrites pour les malades. Envoyez des gendarmes sur la route, et veillez à l'exécution. Je rencontre souvent des malades à pied et qui fatiguent inutilement, tandis qu'il y a toujours des moyens de les transporter et de les évacuer sur la rive gauche de la Vistule, quand ce sont de véritables malades.

NAPOLÉON.

Quant aux hommes portés comme détachés, c'est aux colonels à prendre toutes les mesures pour les faire revenir. Beaucoup de soldats sont employés aux escortes des bagages des corps. J'ai mis à l'ordre que ces hommes doivent se rendre aux corps, et que, s'il est nécessaire, on donnera aux bagages une escorte de convalescents ou de blessés.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

12087. — AU MARÉCHAL MORTIER.

Osterode, 19 mars 1807.

Mon Cousin, j'ai mis le siége de Kolberg sous vos ordres. Il y a là trois régiments italiens, qui sont bons. Vous avez devant Stralsund trois régiments d'infanterie française. 3,000 Hollandais doivent être, à l'heure qu'il est, arrivés en Poméranie. Je pense que vous devez envoyer un régiment français devant Kolberg, et la moitié de votre cavalerie. Portez-vous-y de votre personne et assiégez cette place. Laissez le commandement du corps d'observation à un de vos généraux de division. Destinez les quinze pièces de canon que vous avez fait venir pour le siége de Stralsund, au siége de Kolberg; la place est faible et la garnison mal organisée. La prise de cette place vous permettra de renforcer votre corps d'observation des trois régiments italiens, qui deviendront alors disponibles. Il faudrait tâcher de prendre Kolberg dans tout le mois d'avril; et alors, à la fin d'avril ou au mois de mai, temps auquel les débarquements peuvent se réaliser, vous vous trouveriez renforcé et vous auriez un souci de moins. Le général Teulié a douze pièces de campagne françaises; faites réunir à ces douze pièces d'artillerie les pièces de 12 et les obusiers que vous avez à votre corps d'armée. Quand vos officiers d'artillerie et du génie et vous-même aurez reconnu la place, vous ferez connaître

si vous pouvez espérer l'avoir promptement. D'ailleurs, cette place étant moins éloignée que toute autre de Stettin, cette ville pourra plus facilement vous offrir des munitions et des moyens pour pousser vigoureusement l'attaque. Visitez vous-même les bouches de l'Oder et tout le pays conquis depuis Anklam et Wolgast jusqu'à la mer.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le duc de Trévise.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

12088. — AU MARÉCHAL LEFEBVRE.

Osterode, 19 mars 1807.

Le partisan Schill a été coupé de Kolberg. Ce misérable, qui est une espèce de brigand, s'est retiré sur Kœslin; le capitaine Darberg a marché contre lui, et l'en a chassé; il s'est alors retiré à Schlawe. Mettez à la poursuite de ce misérable quelques cavaliers saxons, badois ou polonais. Mais laissez reposer votre cavalerie française. Je n'ai point de nouvelles de vous depuis plusieurs jours. L'équipage de pont est-il arrivé? Avez-vous jeté votre pont sur la Vistule, de manière à pouvoir aller jusqu'à la mer, et achever enfin le blocus de Danzig?

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

12089. — AU GÉNÉRAL BERTRAND.

Osterode, 19 mars 1807.

Le général Bertrand se rendra à Marienwerder. Il y verra la tête de pont, et la Chambre de Marienwerder pour se plaindre qu'elle ne fournit pas assez de subsistances, et que c'est cependant à cette considération que je ne leur ai pas imposé de contributions. Il me fera un mémoire qui me fasse connaître les ressources en vivres, et sur ce qu'on a fourni et doit fournir dans toute la juridiction de Marienwerder; un mémoire sur la tête de pont, qui me fasse connaître quand je puis espérer que le pont sera fini; quelle est l'île qui est là; si elle est susceptible d'être armée pour assurer la défense de la tête de pont; si la mer la submerge et dans quelle saison, et le moyen à prendre pour réunir les deux ponts quand cette île sera submergée.

De là, il se rendra à Marienburg; il me fera un second mémoire sur ce que Marienburg a fourni et doit fournir; un mémoire sur la tête de pont de Marienburg et sur quoi je puis compter; sur l'île de Nogat, et quand je puis espérer que le pont de Dirschau sera fini.

De là, il se rendra à Elbing; il me fera un mémoire sur les sub-

sistances, sur les chemins à Holland, à Marienburg et au Frische-Haff. Il se rendra aux bords du Frische-Haff : quand il sera dégelé et quand la navigation pourra avoir lieu; quelle espèce de tentative l'ennemi pourrait faire par le Frische-Haff; si nous pourrions, dès aujourd'hui, pénétrer par le Frische-Haff sur la langue de terre de Danzig à Kœnigsberg; quand les bateaux que nous avons, et pour lesquels j'ai destiné quarante marins de la Garde, seront armés, et s'il y a des canons pour cet objet.

Il se rendra à Tolkemit en côtoyant le Frische-Haff, et reconnaîtra bien toutes les embouchures de la Vistule dans le Frische-Haff, et toute cette côte jusqu'à Brandenburg et Braunsberg; quel est le fond qu'il y a depuis Tolkemit jusqu'à la langue de terre; y a-t-il là de la marée? On prétend qu'il y a un point, à basse marée, où il y a moins de quatre pieds d'eau quand le Frische-Haff sera navigable.

Il se rendra de là à Braunsberg, verra l'embouchure de la Passarge, la tête de pont qu'on a faite à Braunsberg, et viendra me joindre en toute diligence.

Avant de partir d'Elbing, il m'enverra un mémoire ainsi qu'avant de partir de Tolkemit.

Il aura soin, dans tous les mémoires relatifs aux subsistances, de me faire connaître le nombre des bestiaux, vaches, moutons et bœufs qu'on pourra tirer de Marienwerder et de l'île de Nogat.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

12090. — AU GÉNÉRAL LEMAROIS.

Osterode, 19 mars 1807.

Je reçois votre lettre du 18. Les malades que l'on a évacués sont, à ce que je vois, ceux qui se portaient bien et qui devaient être bientôt rétablis. La lettre de l'ordonnateur Pradel est ridicule. Je ne demande pas comment ils sont en Silésie; je suis tranquille là-dessus. Sans doute l'ordonnateur sait qu'il y a quatre-vingts lieues de Varsovie à Breslau. Si l'on n'a pas établi des hôpitaux intermédiaires, je ne conçois pas comment ces malades peuvent être évacués. Rendez-moi compte des hôpitaux intermédiaires que l'on a établis. Écrivez à l'ordonnateur du 5e corps qu'il est bien peu adroit si, entre Plock et l'Omulew, il ne trouve pas de la viande; ce serait bien plus simple que d'aller ennuyer le gouvernement de Varsovie pour cela. Écrivez-lui dans ce sens. Il y a là de la viande de quoi nourrir l'armée pendant six mois.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

12091. — AU ROI DE HOLLANDE.

Osterode, 19 mars 1807.

Vous devez payer la solde de vos troupes. Les expéditions que vous faites aux Indes sont hors de saison. Ce seront des bâtiments pris, et voilà tout. D'ailleurs, ce n'est pas dans le moment actuel qu'il faut s'affaiblir de 500 hommes. Formez des troupes pour défendre votre territoire et marcher au secours de Hambourg.

Vous ne voulez pas voir que, dans ce moment, j'ai une armée immense en Italie; que j'ai levé deux fois 80,000 hommes depuis septembre; que je suis même obligé de donner de l'argent en Pologne pour les 40,000 hommes que j'y ai levés. Je viens d'appeler 80,000 autres hommes de la conscription de 1808. Ce sont là des dépenses immenses auxquelles je suis bien loin de suffire. Mais vous ne voyez que la Hollande, et vous ne réfléchissez pas que, sans les efforts immenses que fait la France, la Hollande ne serait qu'une province anglaise. Il faut un commandant français à Flessingue; si le général Monnet est toujours malade, demandez un autre général. Si les Anglais débarquent, et que l'île de Zélande soit prise, il faudra couper les digues; c'est le seul moyen de sauver Flessingue. Un commandant hollandais ne fera jamais cela.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

12092. — AU GÉNÉRAL CLARKE.

Osterode, 19 mars 1807.

Je reçois votre lettre du 14 mars; je vois avec plaisir que le bataillon provisoire est passé. Écrivez au gouverneur de Mecklenburg que les chevaux qu'il devait fournir au dépôt de Potsdam ne le sont pas encore; qu'il prenne des mesures pour qu'ils soient fournis sans délai. Demandez des renseignements au général Bourcier sur l'exécution de mon décret. Le Hanovre n'a pas fourni ceux qu'il devait fournir. Les autres gouvernements n'en ont, je crois, fourni aucun.

Faites tous les préparatifs pour le passage de vingt régiments français, formant 50,000 hommes, qui viennent renforcer l'armée. Faites savoir de toutes les manières qu'une maladie épidémique est dans l'armée russe; qu'il y meurt 250 hommes par jour.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

12093. — A M. FOUCHÉ.

Osterode, 20 mars 1807.

Je reçois votre lettre du 8 mars. Je vois que l'affaire de Mlle Aubry occupe plus les Parisiens que toutes les pertes que l'on peut faire à l'armée [1]. M. de Luçay a eu tort de ne pas lui témoigner tout l'intérêt que son état devait inspirer.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

12094. — AU GÉNÉRAL DEJEAN.

Osterode, 20 mars 1807.

Monsieur Dejean, je ne saurais approuver l'explication que vous me donnez. En faisant des sacrifices pour avoir des régiments suisses, je veux avoir de bons régiments, sur la fidélité desquels je puisse compter, et non des étrangers qui ont des engagements avec d'autres puissances. Voilà 1,600 hommes dont vous avez ainsi autorisé le recrutement dans les régiments prussiens. Il est bien ridicule que, malgré les ordres que je donne, on persiste à mettre les armes à la main à mes ennemis. C'est ainsi qu'on a rempli de Russes le régiment d'Isembourg. Je ne veux pas qu'on arme les prisonniers sous aucun prétexte. Il faut à chaque chose une transaction. Si j'ai fait quelques régiments de déserteurs en Prusse, c'est sous le point de vue de la police et non sous le point de vue militaire. D'ailleurs il est certain que dans les régiments suisses il y a un grand nombre de véritables Allemands. Je ne puis que vous réitérer mes ordres précis sur ces trois points : 1° qu'aucun prisonnier de guerre ne puisse être armé sous quelque prétexte que ce soit; 2° qu'aucun prisonnier de guerre ne soit renvoyé de France sans mon ordre; c'est ainsi qu'on a envoyé aux rois de Bavière et de Wurtemberg des prisonniers de guerre sans mon ordre; 3° que les régiments suisses soient entièrement composés de Suisses n'ayant jamais servi, ou ayant servi en France, ou n'étant sortis du service étranger que par un bon et honorable congé, et non comme déserteurs ou prisonniers qui se présentent pour attendre l'occasion de déserter.

Vous me demandez des fonds pour le recrutement des Suisses : vous devez les prendre sur les fonds que je mets chaque mois à votre disposition. Faisant une distribution de fonds, je n'en puis faire vingt.

N'accordez à aucun officier français la permission de passer à un service étranger sans mon ordre. Le service est ainsi désorganisé par

[1] Voir pièce n° 12037.

le roi de Naples et le roi de Hollande. Le roi de Naples a pris les compagnies d'élite des régiments pour former sa Garde : témoignez-lui-en mon mécontentement, comme commandant en chef mon armée. Tous les régiments qui sont à Naples sont des corps perdus, parce qu'on en a ôté la crème.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

12095. — AU GÉNÉRAL DEJEAN.

Osterode, 20 mars 1807.

Monsieur Dejean, vous verrez que j'appelle la conscription de 1808, et que je forme cinq légions de réserve, qui seront commandées par des sénateurs. Aussitôt que le sénatus-consulte aura passé, vous ferez mettre au *Bulletin des lois* mon décret, et, peu de jours après, M. Lacuée présentera au Conseil le projet de répartition. Je désire que les opérations préparatoires commencent au 15 avril, et qu'à la fin de mai ces cinq légions puissent marcher partout où il sera nécessaire. Vous désignerez sur-le-champ les 30 chefs de bataillon, les 5 majors généraux et les 10 majors, conformément à mon décret. Vous me ferez connaître les places vacantes, parce que je nommerai des officiers distingués pour remplir les places de majors et de chefs de bataillon. J'ai pourvu à la nomination des capitaines, lieutenants et sous-lieutenants. Vous leur accorderez des frais de poste pour qu'ils se rendent en toute diligence au point de leur réunion. Ces places seront vacantes aux corps, et je pourvoirai à leur remplacement. Si, parmi les officiers réformés, il se trouvait des officiers qui pussent servir, je vous autorise à les envoyer dans les dépôts, pour remplacer les officiers que j'en tire pour former les légions.

Vous nommerez cinq commissaires des guerres, honnêtes gens, pour administrer les cinq légions. Les majors généraux pourront être pris parmi les généraux de brigade, selon la demande qu'en feront les sénateurs, ou parmi les adjudants commandants. Pour les porte-drapeaux, vous pourrez choisir parmi les vétérans encore vigoureux, couverts de blessures et d'honneur. Les armes ne pourront pas nous embarrasser. Ce qui pourra causer plus d'embarras, ce sera l'habillement; il ne faut pas, en pourvoyant à celui des 30 bataillons, diminuer les moyens de la Grande Armée. Nous sommes dans l'été; des vestes, des culottes et des shakos sont le premier habillement nécessaire. Je ne veux plus de chapeaux.

Le maréchal Kellermann se plaint qu'il n'y a pas d'habillement aux

dépôts, ni d'argent pour les premières mises. Pourvoyez-y sans délai, et qu'on ne retarde d'aucune manière le départ des détachements qui me sont nécessaires.

Faites-vous rendre compte pourquoi il manque tant d'officiers dans les dépôts des armées d'Italie, de Dalmatie, de Naples, et nommez aux places vacantes. Il y a 240 places de sous-lieutenants vacantes. Les écoles de Fontainebleau et polytechnique peuvent les fournir. Ces jeunes gens, bien instruits des manœuvres, serviront à former les recrues. Vous me ferez un rapport sur les généraux de brigade à attacher à chaque légion; je me réserve de les désigner. Vous pouvez cependant me faire passer la demande des chefs de légion. Faites-moi connaître quelle augmentation ces 30 nouveaux bataillons feront dans la solde et dans les masses qui se payent comme solde.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

12096. — AU GÉNÉRAL LACUÉE.

Osterode, 20 mars 1807.

Les huit régiments à pied d'artillerie ne sont pas même au complet de 100 hommes par compagnie. Mon intention est de les porter au complet de 140 hommes. Sur la conscription de 1808, prenez les plus beaux hommes jusqu'à concurrence à peu près de 4,000 hommes. Par là mon artillerie se trouvera complète. Pressez les préfets de compléter leur compagnie départementale.

Je vous recommande tous les régiments à quatre bataillons. Il n'en est aucun qui ait son complet. Un régiment de quatre bataillons, à 140 hommes par compagnie, devrait avoir 4,800 hommes.

S'il y avait parmi les officiers réformés des hommes qui pussent servir, cela formerait une épargne, et on pourrait les envoyer aux 3es et 4es bataillons, pour remplacer les officiers que j'en retire pour former les cinq légions. Dans la répartition de la conscription entre les cinq légions, ayez bien soin de consulter les considérations suivantes : point de Piémontais dans la légion de Grenoble, point de Belges dans la légion de Lille, point de Vendéens et Bretons dans la légion de Versailles. A ces trois considérations près, le reste m'est égal. Envoyez les Belges, dans la légion de Metz un tiers, un tiers dans la légion de Paris, et un tiers dans la légion de Rennes. Envoyez les Piémontais, un tiers dans chacune des mêmes légions. Consultez les localités, de manière à faire marcher le moins possible les conscrits. Envoyez les Vendéens et Bretons à la légion de Grenoble et de

Metz. J'ai vu avec peine que vous ayez mis des Corses dans le 17e et autres régiments; les conscrits corses, mettez-les dans les tirailleurs corses, qui n'ont que 500 hommes. Mettez aussi bon nombre de Piémontais dans les tirailleurs du Pô, le 31e léger et le 111e de ligne : ces régiments doivent toujours être composés de Piémontais; des Belges dans le 112e : ce corps doit toujours être composé de Belges. Prenez dans les conscrits de 1808 les quatre cents plus beaux hommes pour mes carabiniers. Quand ces régiments auraient 1,100 hommes, cela m'est égal.

Vous pouvez aussi donner quelque chose à la marine. Prenez des renseignements dans les bureaux de la marine, demandez les noms des officiers, sous-officiers, et la force des compagnies de ces corps. En leur donnant des conscrits, ce sera toujours des forces pour la défense de nos côtes.

Je ne sais pas s'il y a quelques régiments de cavalerie qui auraient besoin de monde. Après ce que vous lui donnez de 1806, je crois qu'en général la cavalerie se trouve bien traitée. Cependant, pour profiter des grandes tailles, il serait bon de donner une centaine d'hommes à chaque régiment de cuirassiers, même de la conscription de 1808. Il faut surtout donner quelque chose de plus aux 1er, 10e, 5e, 11e, formant la division d'Hautpoul; ce sont les seuls qui ont perdu.

Les troupes légères qui sont à l'armée ont en général besoin d'être avantagées, surtout le 1er de hussards et le 22e de chasseurs.

Faites en sorte que les opérations de la conscription de 1808 commencent au 15 avril, et que tout soit arrivé dans le courant de mai, surtout pour les légions.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

12097. — A M. MARET.

Osterode, 20 mars 1807.

Voici l'arrêté que je reçois du général Cervoni. Il me semble que ce n'est pas celui que l'on m'avait communiqué et que j'avais renvoyé au Conseil d'État, avec une note contre ce général [1]. Je n'y retrouve pas la phrase qui m'avait indigné. Celui qui aura été envoyé à la police aura été tronqué. Celui-ci me paraît au contraire sagement fait. Il n'y a pas *tout brigand*, mais *tout brigand pris en flagrant délit*. Faites-moi l'analyse de tout cela, et remettez-

[1] Voir pièce n° 11938.

moi sous les yeux l'article du bulletin de la police qui a commis cette erreur.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

12098. — A M. DE TALLEYRAND.

Osterode, 20 mars 1806.

Monsieur le Prince de Bénévent, je reçois votre dépêche du 18 mars à six heures du soir. Vous devez répondre à M. de Vincent que vous ne pouvez pas faire une réponse officielle à une chose qui ne lui a pas été officiellement déclarée; que, dans la croyance où nous sommes que l'Autriche a intérêt à balancer le pouvoir de la Russie, il serait possible qu'on ne fût pas éloigné d'accepter la médiation de l'Autriche; mais que le préalable dans cette circonstance, c'est que l'Autriche n'arme pas, et que, s'il est dans l'intention de la cour de Vienne de rétablir la paix entre la France et la Russie, elle doit se présenter un bâton blanc à la main, comme un juge de paix. Il résultera de cela, pour l'Autriche, un très-beau rôle. Ainsi donc tout consiste pour l'Autriche à rester tranquille. Ajoutez qu'il serait convenable que, lorsque la notification de tout cela sera faite, l'on sache que cela n'est soutenu par aucun préparatif extraordinaire de guerre. Du reste, comme je suis très-soupçonneux de mon naturel, je ne puis voir dans tout ce que fait la Russie qu'une première amorce pour entraîner l'Autriche dans une coalition; c'est pourquoi je tiens à ce que l'Autriche n'arme pas. Il faut trois mois pour réunir des troupes. Moi, pendant ce temps, je vais armer 80,000 hommes. Au mois de septembre, j'en armerai 80,000 autres. Ce n'est pas que je ne désire la paix avec la Russie, parce que je pense que celle-là entraînera la paix avec l'Angleterre; mais je pense aussi que, lorsque deux puissances comme la France et la Russie veulent faire la paix, le meilleur moyen est de la faire directement. Au reste, je ne ferai une réponse officielle que lorsque j'aurai une notification officielle. Vous laisserez pressentir que cette réponse sera favorable, si je n'ai aucun sujet d'inquiétude du côté de l'Autriche.

NAPOLÉON.

Archives des affaires étrangères.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

12099. — A M. DE TALLEYRAND.

Osterode, 20 mars 1807.

Monsieur le Prince de Bénévent, vous trouverez ci-joint mon mes-

sage au Sénat et un rapport du ministre de la guerre. Le message, partant demain 21, arrivera probablement le 1er avril, et sera publié à Paris vers le 4 ou le 5. Il y a donc peu d'inconvénient à l'envoyer à M. Andréossy, ou à le faire imprimer, mais en calculant de manière que les imprimés ne puissent arriver à Paris que le 10 avril, ou le communiquer seulement à des ministres alliés, de manière qu'il finisse par arriver à la connaissance du cabinet autrichien.

Il faudrait que vous fissiez un projet de circulaire aux princes de la Confédération pour leur exposer sur les mêmes principes l'état de la question et les engager à lever une armée de réserve pour, à tout événement, garantir le territoire de la Confédération. Aussi bien aucun membre de la Confédération n'a complété son contingent. Voyez ce qu'on peut faire là-dessus. Si l'on pouvait réunir à Augsbourg une douzaine de mille hommes, ce serait d'un bon résultat.

Envoyez, un peu par curiosité, la lettre ci-jointe à Alquier, à Rome, pour savoir quel est ce prêtre et ce qu'il fait.

NAPOLÉON.

Archives des affaires étrangères.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

12100. — MESSAGE AU SÉNAT.

Camp impérial d'Osterode, 20 mars 1807.

Sénateurs, nous avons ordonné qu'un projet de sénatus-consulte ayant pour objet d'appeler dès ce moment la conscription de 1808 vous soit présenté.

Le rapport que nous a fait notre ministre de la guerre vous donnera à connaître les avantages de toute espèce qui résulteront de cette mesure.

Tout s'arme autour de nous. L'Angleterre vient d'ordonner une levée extraordinaire de 209,000 hommes. D'autres puissances ont recours également à des recrutements considérables. Quelque formidables, quelque nombreuses que soient nos armées, les dispositions contenues dans ce projet de sénatus-consulte nous paraissent, sinon nécessaires, du moins utiles et convenables. Il faut qu'à la vue de cette triple barrière de camps qui environnera notre territoire, comme à l'aspect du triple rang de places fortes qui garantissent nos plus importantes frontières, nos ennemis ne conçoivent l'espérance d'aucun succès, se découragent et soient ramenés enfin, par l'impuissance de nous nuire, à la justice, à la raison.

L'empressement avec lequel nos peuples ont exécuté les sénatus-consultes du 24 septembre 1805 et du 4 décembre 1806 a vivement

excité en nous le sentiment de la reconnaissance. Tout Français se montrera également digne d'un si beau nom.

Nous avons appelé à commander et à diriger cette intéressante jeunesse des sénateurs qui se sont distingués dans la carrière des armes, et nous désirons que vous reconnaissiez dans cette détermination la confiance sans bornes que nous mettons en vous. Ces sénateurs enseigneront aux jeunes conscrits que la discipline et la patience à supporter les fatigues et les travaux de la guerre sont les premiers garants de la victoire. Ils leur apprendront à tout sacrifier pour la gloire du trône et le bonheur de la patrie, eux, membres d'un corps qui en est le plus ferme appui.

Nous avons été victorieux de tous nos ennemis. En six mois nous avons passé le Mein, la Saale, l'Elbe, l'Oder, la Vistule; nous avons conquis les places les plus formidables de l'Europe, Magdeburg, Hameln, Spandau, Stettin, Küstrin, Glogau, Breslau, Schweidnitz, Brieg. Nos soldats ont triomphé dans un grand nombre de combats et dans plusieurs grandes batailles rangées; ils ont pris plus de 800 pièces de canon sur le champ de bataille; ils ont dirigé vers la France 4,000 pièces de siége, 400 drapeaux prussiens ou russes, et plus de 200,000 prisonniers de guerre. Les sables de la Prusse, les solitudes de la Pologne, les pluies de l'automne, les frimas de l'hiver, rien n'a ralenti leur ardent désir de parvenir à la paix par la victoire, et de se voir ramener sur le territoire de la patrie par des triomphes. Cependant nos armées d'Italie, de Dalmatie, de Naples, nos camps de Boulogne, de Bretagne, de Normandie, du Rhin, sont restés intacts.

Si nous demandons aujourd'hui à nos peuples de nouveaux sacrifices pour ranger autour de nous de nouveaux moyens de puissance, nous n'hésitons pas à le dire, ce n'est point pour en abuser en prolongeant la guerre. Notre politique est fixe : nous avons offert la paix à l'Angleterre avant qu'elle eût fait éclater la quatrième coalition : cette même paix nous la lui offrons encore. Le principal ministre qu'elle a employé dans ses négociations a déclaré authentiquement dans ses assemblées publiques que cette paix pouvait être pour elle honorable et avantageuse; il a ainsi mis en évidence la justice de notre cause. Nous sommes prêts à conclure avec la Russie aux mêmes conditions que son négociateur avait signées, et que les intrigues et l'influence de l'Angleterre l'ont contrainte à repousser. Nous sommes prêts à rendre à ces huit millions d'habitants conquis par nos armes la tranquillité, et au roi de Prusse sa capitale. Mais, si tant de preuves de modération si souvent renouvelées ne peuvent rien contre les illu-

sions que la passion suggère à l'Angleterre, si cette puissance ne peut trouver la paix que dans notre abaissement, il ne nous reste plus qu'à gémir sur les malheurs de la guerre, et à en rejeter l'opprobre et le blâme sur cette nation qui alimente son monopole avec le sang du continent. Nous trouverons dans notre énergie, dans le courage, le dévouement et la puissance de nos peuples, des moyens assurés pour rendre vaines les coalitions qu'ont cimentées l'injustice et la haine, et pour les faire tourner à la confusion de leurs auteurs.

Français! nous bravons tous les périls pour la gloire et pour le repos de nos enfants.

NAPOLÉON.

Moniteur du 8 avril 1807.
(En minute au Dépôt de la guerre.)

12101. — A M. DE TALLEYRAND.

Osterode, 20 mars 1807.

Monsieur le Prince de Bénévent, il faudrait voir les membres du gouvernement, pour qu'ils écrivissent aux différentes chambres et aux différents commissaires qu'instruits que beaucoup de militaires se trouvent disséminés dans les villages, ils leur envoient l'état des militaires qui se trouvent dans leurs villages et arrondissements. Ces états seront faits secrètement et seront envoyés au gouvernement, qui vous les remettra au fur et à mesure, et vous me les ferez passer.

NAPOLÉON.

Cette correspondance doit être secrète.

Envoyez cette lettre au prince Jérôme.

Archives des affaires étrangères.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

12102. — AU PRINCE JÉRÔME.

Osterode, 20 mars 1807.

Mon Frère, je fais évacuer sur Breslau beaucoup de malades qui, entassés à Varsovie, nous menaçaient d'y donner la fièvre d'hôpitaux. Il est nécessaire qu'il y ait à Breslau et Glogau de beaux établissements; faites-en faire surtout à Glogau.

Je vous recommande de me rendre compte au fur et à mesure du nombre de ces soldats qui arriveront, de les faire bien traiter, et, lorsqu'ils sortiront, de ne les faire partir que par 4 ou 500 hommes, après avoir eu soin de les faire bien habiller.

NAPOLÉON.

Comm. par S. A. I. le prince Jérôme.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

12103. — A M. DARU, A THORN.

Osterode, 20 mars 1807.

Monsieur Daru, je reçois votre lettre du 18 mars. Je ne partage en rien votre opinion. Il y a, me dites-vous, à Erfurt, 751 malades français formant cinq hôpitaux : ces 751 malades sont le reste de 3 ou 4,000; ils auraient pu être placés dans un hôpital ou deux, et alors il n'y aurait pas fallu des employés pour cinq hôpitaux. Secondement, ces malades auraient dû être laissés avec un seul médecin français et tous les autres médecins ou chirurgiens étrangers; d'autant plus que, dans ces 751 malades, il y a un grand nombre de Prussiens. D'ailleurs, c'est ma volonté. Faites rejoindre tous les médecins et chirurgiens français hormis un. Faites rejoindre tous les employés qui peuvent être remplacés par des gens du pays. Je dis la même chose pour Würzburg, Bamberg, Iena, Naumburg, etc. Vous considérez la question d'une manière abstraite; mais, s'il faut prendre un parti dans les événements, il faut prendre le meilleur. Faut-il avoir à Erfurt 160 chirurgiens ou employés, ou vaut-il mieux les avoir à Eylau? Les hommes à Erfurt ne peuvent pas me servir comme ils le feraient à l'armée. J'ai perdu peut-être 200 hommes à Eylau, faute de chirurgiens et d'employés. Il y a longtemps que je fais la guerre. Exécutez mes ordres sans les discuter. Il ne doit se trouver aucun chirurgien ou employé ni à Erfurt, ni à Iena, Naumburg, Würzburg, etc. Vous ne citez d'ailleurs que ces endroits, mais il y en a vingt autres où toutes les administrations sont disséminées. Croyez-vous, par exemple, qu'à Magdeburg et Potsdam vous ne trouverez pas des chirurgiens prussiens? Ils seront enchantés de gagner de l'argent. Devant l'ennemi, je n'ai besoin que de Français, parce que je ne puis me fier qu'à eux. Je sais bien qu'à Berlin nos malades ne voulaient pas être traités par les médecins du pays; mais cette question oiseuse m'était indifférente alors; quand je suis à deux cents lieues de Berlin, elle devient ridicule.

Vous me dites qu'il faut un sous-employé pour 15 malades : mais ignorez-vous donc que je n'ai pas un sous-employé pour 3,000 malades, et pensez-vous que les commissaires d'Erfurt, Iena, Naumburg, etc., aient plus de peine à trouver des employés ou des femmes que ce pauvre M. Lombart et les commissaires du quartier général? M. Percy a fait continuellement le métier d'infirmier. Votre raisonnement est faux; il y a trois mois que je vous le dis; vous persistez dans votre opinion.

On peut, dites-vous, retirer un ou deux employés d'Erfurt : mon

intention est qu'on les retire tous, et qu'il n'y ait pas un seul employé au delà de l'Elbe, hormis les commissaires des guerres; bien entendu qu'il ne faut pas les retirer ou les faire partir du soir au matin, mais d'abord une partie, que vous ferez remplacer par les gens du pays, et ensuite une autre.

Que m'importe la distinction que vous faites entre les chirurgiens commissionnés par le ministre, ou l'intendant, ou les officiers en chef? c'est une vétille. Le fait est que je manque de tout et que les derrières absorbent tout. Six chirurgiens commissionnés, onze non commissionnés, qui sont à Erfurt, me seraient plus utiles sur la Vistule. 30 Prussiens peuvent y rester.

Il est absurde de laisser des boulangers à Wittenberg, lorsqu'ici je ne puis cuire que dans huit fours, faute de boulangers; même chose dans les autres places. Manque-t-il de femmes, et que font là tous ces boulangers? Ou bien avez-vous pensé que, comme dans les guerres de Perse, les boulangers prussiens pouvaient empoisonner le pain?

Qu'ai-je besoin d'employés de fourrages à Wittenberg ou à Halle, où la route ne passe plus? Les employés pour la viande de même : les gens du pays peuvent les suppléer. Les Français sur les derrières sont inutiles.

Votre lettre du 18, d'ailleurs, ne comprend pas tous les employés que j'ai sur les derrières. Réitérez vos ordres. Si je faisais tous les raisonnements que vous faites, je n'aurais pas 6,000 hommes à l'armée; et si j'entrais dans les raisonnements de chaque gouverneur ou commandant de place, mon armée ne suffirait pas pour garder le pays. C'est ainsi qu'en temps de paix j'ai vu l'armée pas assez nombreuse pour faire le service dans toutes les places.

Croyez-vous, par exemple, que le général Clarke n'ait pas besoin de 600 hommes pour la garnison de Berlin; le gouverneur de Magdeburg, de même? Ne faites donc pas la question : tel employé est-il utile là? mais plutôt : est-il plus utile là qu'au quartier général? Tout cela est vieux pour qui a l'expérience de la guerre. Je n'aurai rien à dire, au contraire, si vous me dites que j'ai assez d'employés à l'armée : alors je consentirai qu'il y en ait sur les derrières, où ils serviront mieux que les étrangers; mais vous ne prétendez pas que j'aie assez d'employés.

L'armée et l'administration sont placées en sens inverse. L'armée est toute en deçà de la Vistule, les administrations toutes au delà.

D'ailleurs, quand ce que je dis là ne conviendrait à personne, c'est ma volonté, que je vous ai déjà manifestée à Varsovie, à la

fin de décembre, surtout pour les chirurgiens, boulangers et infirmiers.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le comte Daru.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

12104. — A M. DARU.

Osterode, 20 mars 1807.

Monsieur Daru, le 5e corps manque. Les équipages de la compagnie Breidt n'étant pas réparés ne feront aucun service. Envoyez de l'argent à l'ordonnateur en chef de ce corps pour faire réparer ces caissons, et retenez-le sur ce qui est dû à cette compagnie. Vous avez bien ordonné aux ordonnateurs de faire réparer les caissons, mais vous ne leur avez pas envoyé d'argent. Cette compagnie Breidt sert d'une manière infâme.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le comte Daru.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

12105. — AU GÉNÉRAL CLARKE.

Osterode, 20 mars 1807.

Vous savez le proverbe : les ruisseaux font les fleuves, et les sous les millions. Les petits détachements que tous les commandants de places gardent affaiblissent la Grande Armée. Faites que tout rejoigne. Que signifie en effet qu'un commandant de place ait ou n'ait pas 8 ou 10 hommes à pied? Mais cela, multiplié mille fois, me donne 8 ou 10,000 hommes sur le champ de bataille de moins dans un jour d'affaire. Écrivez à Prenzlow et dans tous les arrondissements; scrutez vous-même l'état de situation, et qu'il ne reste personne.

Dans les circonstances imprévues, quand vous devez garder des détachements de cavalerie pour réprimer les abus sur les derrières, vous devez garder des détachements de dragons. Renvoyez-moi les cuirassiers et carabiniers surtout, car ceux-là décident d'une bataille. Après les détachements de hussards et de chasseurs, ceux dont je puis le plus me passer, ce sont les détachements de dragons.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

12106. — AU ROI DE NAPLES.

Osterode, 20 mars 1807.

Je ne puis qu'être extrêmement mécontent de la manière dont vous désorganisez mes régiments. Vous avez pris les compagnies

d'élite de la cavalerie pour former votre Garde, de sorte que ces régiments n'ont plus aucun nerf et ne rendent plus aucun service. Isoler ainsi un petit nombre d'hommes, c'est l'art d'en rendre inutile un grand nombre. Mon intention, comme commandant en chef de mon armée, est qu'aucun tambour ne sorte de mon armée sans mon ordre.

Ce que fait Dumas n'a pas de sens. Il se donne beaucoup de peine à former des corps napolitains, qui seront les premiers à tirer sur nous, si un malheur arrivait; et surtout on désorganise mon armée pour un tas d'établissements.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

12107. — AU ROI DE NAPLES.

Osterode, 20 mars 1807.

Les conscrits qui vous sont arrivés en bonnets de police sont sans doute ceux qui viennent de l'armée d'Italie. Je témoigne mon mécontentement de ce que ces hommes ne sont pas équipés et habillés comme je l'avais ordonné.

Il est impossible que vous ayez des conscrits pour votre Garde. La comptabilité de M. Dejean ne se ploie point à changer la destination d'un conscrit. Les colonels ensuite profitent de cela pour introduire des abus dans l'administration. Vous m'avez désorganisé mes compagnies d'élite. Songez qu'il faut dix campagnes pour former l'esprit d'un corps qu'on détruit en un moment. Vous me contrarieriez beaucoup de prendre des conscrits. Mais j'écris à M. Lacuée de prendre sur la conscription de chaque année 100 conscrits, sous le titre de dépôt général de l'armée de Naples, que vous placerez dans votre Garde.

Vous avez beaucoup de cavalerie : envoyez en Italie deux autres régiments, puisque je vais moi-même retirer beaucoup de cavalerie de ce royaume. Tout ce que vous m'enverrez, Napolitains ou autres, on les emploiera ici.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

12108. — NOTE POUR LE MONITEUR.

Osterode, 20 mars 1807.

A la charge de cavalerie de Willenberg, le prince Borghèse, à la tête du 1er régiment de carabiniers, a passé, lui troisième, sur le pont devant la ligne ennemie. Ses carabiniers eurent à peine débouché

du pont, qu'il les rangea par escadrons et fit une charge qui enfonça la cavalerie ennemie. Ce prince a montré dans ce combat autant d'intelligence que de bravouve. Le beau régiment russe de Finkenstein a été écrasé.

L'ennemi paraît manœuvrer pour reprendre sa position derrière la Pregel. Il meurt 200 hommes par jour dans les hôpitaux russes.

Les ponts de Spanden, d'Elditten, sur la Passarge, sont fortifiés par des ouvrages de campagne fraisés et palissadés. On construit des ouvrages sur les hauteurs de Guttstadt. Ces positions couvrent les cantonnements des Français.

Tous les ponts sur la Vistule sont reconstruits; la débâcle a eu lieu sur cette rivière. Toutes les têtes du pont de Praga, de Sierock, de Modlin, de Thorn, sont armées et en état de défense. On vient de construire deux belles têtes de pont à Marienwerder et à Marienburg.

Le canal de Bronberg, qui joint l'Oder à la Vistule, est navigable. Ce canal et l'Oder, dont la navigation n'est plus interceptée par les glaces, facilitent le transport de nos convois.

Personne ne bivouaque dans l'armée française. Les fours se construisent, les magasins s'approvisionnent, et l'armée prend un peu de repos. Les arsenaux de Thorn sont parfaitement approvisionnés. Il y a dans ce moment à Osterode vingt fours et des magasins de farine, de biscuit et d'eau-de-vie, pour nourrir l'armée pendant un mois; il n'y avait rien il y a huit jours. Tout cela s'est approvisioné avec une activité extraordinaire.

Le froid a repris et la terre s'est couverte de neige.

Le quartier général de l'Empereur est toujours à Osterode.

Les douze régiments provisoires formés de la conscription de 1806 sont en marche et arrivent à l'armée, qui, avant quinze jours, sera plus belle et plus nombreuse qu'elle n'a jamais été.

La droite de l'armée française est appuyée sur la Narew, et la gauche à Braunsberg, le long de l'Omulew et de la Passarge, à quarante lieues en avant de la Vistule, qui forme sa seconde ligne.

Un corps d'observation de 15,000 Polonais, à pied et à cheval, commandé par le général Zajonchek, couvre son centre à Neidenburg et à Passenheim.

L'artillerie est en mouvement pour le siége de Danzig, que le maréchal Lefebvre a investi.

La division bavaroise a pris position sur l'extrémité de la droite, en réserve à Pultusk.

On a commencé les ouvrages pour le siége de la citadelle de Graudenz.

Le général Teulié, avec la division italienne, les fusiliers de la Garde et le Ier escadron des gendarmes d'ordonnance, a remonté la Persante et a eu quelques affaires avec la garnison de Kolberg. Le 8 mars, à Zernin, les gendarmes d'ordonnance, commandés par M. de Montmorency, ont culbuté l'infanterie et la cavalerie que l'ennemi leur a opposées. L'impétuosité de leur charge a mérité des éloges et fait fuir l'ennemi. M. de Montmorency se loue de M. Carion-Nisas, dont le cheval a été deux fois blessé, de M. d'Albuquerque, officier adjudant, de M. Charrette, et en général de tous les officiers, sous-officiers et gendarmes de son corps, qui, essayé par ces petits combats, va bientôt être appelé à figurer dans des affaires plus importantes et sur un plus grand théâtre. Les voltigeurs de la division italienne ont montré dans ces affaires beaucoup d'intrépidité.

Dix régiments qui doivent former l'armée de réserve destinée à se porter au secours de Hambourg, du corps du maréchal Mortier en Poméranie, et dans les points qui pourraient être attaqués, ont passé le Rhin et commencent à arriver à Magdeburg.

La bataille d'Eylau est estimée avoir coûté 5,000 hommes en tués, blessés et hommes qui ne pourront plus servir ou qui sont soumis à une longue convalescence. L'Empereur a donné ordre au ministre de la guerre de faire un appel de 5,000 conscrits de 1807 pour réparer cette perte.

Le 25 janvier, il est parti des dépôts de l'armée de Naples, qui sont en Italie, 12,000 hommes, pour renforcer les bataillons de guerre de cette armée. Un autre renfort de 6,000 hommes partira en avril pour la même armée. On sait que Sa Majesté se loue de l'activité que le vice-roi d'Italie porte à l'organisation et à la bonne tenue de ces dépôts. Elle a ordonné qu'on en témoignât sa satisfaction au général Charpentier, chef de l'état-major. Tous les régiments de cavalerie de l'armée d'Italie ont été portés au complet de 1,100 hommes. La France aura bientôt sous les armes 90,000 hommes de cavalerie. Les dépôts en France sont tous nombreux en hommes et en chevaux, et il ne manque que l'achat de 6,000 chevaux pour compléter ce nombre. Le ministre de l'administration de la guerre porte, dans cet objet important, la plus grande activité.

Le général russe Michelson est comme bloqué dans Bucharest. Il demande des secours; mais l'armée russe qui est sur la Pregel en a encore plus besoin.

Le schah de Perse vient d'envoyer un de ses principaux généraux pour complimenter l'Empereur sur ses succès. Cet officier vient

d'arriver à Constantinople. Ce prince, s'étant aperçu que les Russes s'étaient affaiblis devant lui, mande qu'il réunit ses forces pour les attaquer de ce côté.

L'Empereur, instruit qu'il y avait quelques abus dans l'administration des corps, vient d'ordonner qu'à commencer par l'armée d'Italie il fût passé des revues de rigueur, pour constater que les masses de linge et chaussure sont bien administrées, et qu'on ne fait payer aux soldats aucun objet que sa juste valeur; que les masses de chauffage et les autres fournitures, tout se fait selon les lois, son intention étant que les inspecteurs aux revues ne soient pas de simples porteurs d'ordres, mais entrent dans tous les détails de la comptabilité, et que, s'il y a des coupables, il en soit fait un exemple. Les soldats français sont les enfants de la nation; il n'est point de plus grand crime que de ne pas les faire jouir de tout ce que la loi et les règlements leur accordent. Il n'est aucuns soldats dans le monde pour lesquels le gouvernement fasse davantage. Les charges de la nation sont fortes en considération du bien-être qui en résulte pour cette partie si importante d'elle-même. Il n'est donc point de crime qu'on doive punir plus sévèrement que des malversations qui tendraient à faire passer au profit d'un quartier-maître ou de tout autre administrateur ce que l'État sacrifie pour le bien-être du soldat.

Les inspecteurs aux revues doivent sentir toute l'importance des fonctions qui leur sont attribuées, et ce que la nation toute entière a droit d'attendre de leur zèle et de leur juste sévérité.

L'Empereur a surtout ordonné qu'on portât une attention particulière aux premières mises qu'il accorde aux conscrits à leur arrivée aux corps. Il est instruit que, dans les corps, on leur fait éprouver des retenues.

L'Empereur a ordonné au ministre du trésor public de prendre des mesures pour faire cesser le brigandage de quelques payeurs, qui au lieu de payer les ordonnances à jour fixe, argent comptant, proposent de les payer par délégation sur d'autres payeurs, à moins d'un escompte. Il a surtout recommandé de veiller sur le payeur en Suisse, prévenu d'en agir de la sorte. Une ordonnance du trésor public est une lettre de change à jour fixe; quand le payeur ne la paye pas, c'est une prévention de dilapidation. Cela ne doit être susceptible d'aucune espèce d'excuse. Le trésor est trop riche et trop bien organisé pour que, lorsqu'il a donné un mandat sur une caisse, il n'ait pas pris des mesures positives pour la rentrée des fonds. Ces abus, qui se sont introduits dans des temps de désordre, ne sont pas encore entièrement réprimés. C'est au ministre du trésor, qui a déjà porté

tant d'améliorations dans le maniement des caisses et dans l'administration des finances, à sévir et à faire quelques exemples.

Moniteur du 2 avril 1807.
(En minute au Dépôt de la guerre.)

12109. — DÉCISION.

Osterode, 21 mars 1807.

Blâmé d'avoir fait donner 1,500 paires de souliers au 16e d'infanterie légère qui n'a que deux bataillons très-faibles à l'armée, l'intendant général Daru remet à l'Empereur, comme justification, une note de l'officier payeur du corps qui porte à 2,390 hommes l'effectif de ce régiment.

Cet état est ridicule; ce régiment n'a que 1,200 hommes présents sous les armes; et cependant le payeur ne ment pas, puisqu'il parle de l'effectif.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le comte Daru.

12110. — AU MARÉCHAL LEFEBVRE, A PRAUST.

Osterode, 21 mars 1807, 9 heures du soir.

J'apprends avec plaisir que l'équipage de pont est arrivé, que vous avez passé le bras de la Vistule et que vous marchez à grands pas à l'investissement de Danzig. Je donne l'ordre au 44e, qui est à Thorn, de se rendre en diligence à Danzig. J'envoie le même ordre au 19e de ligne, qui est sur la route de Stettin. Envoyez-le-lui de votre côté. Avec le 2e, cela vous formera un corps de 5,000 Français J'ai donné de l'avancement à vos aides de camp comme vous le désirez. Il faut que vous preniez Danzig. C'est là qu'est attachée votre gloire. Ne vous inquiétez pas trop. Beaucoup d'ingénieurs se rendent pour vous aider dans les reconnaissances. Six pièces de 24 se rendent approvisionnées à 4,000 coups. Vingt pièces sont parties de Glogau et trente sont parties de Stettin.

Envoyez-nous la situation exacte de votre artillerie de campagne, qui doit être complétement approvisionnée. Je donne ordre au général Songis de vous envoyer quelques pièces de 12 de campagne; cela vous servira pour briser leurs palissades, et contre leurs ouvrages de campagne.

Je vous envoie le général de division Michaud, qui a bonne envie de servir, et le général de brigade Dufour, ancien colonel du 21e, qui est un excellent officier, dans le genre de Schramm.

Vous avez 8,000 Polonais. Si vous trouvez que c'est trop, vous

pourrez en envoyer 4,000 devant Graudenz et en retirer les troupes de Hesse-Darmstadt qui pourraient vous rendre plus de services. Faites-moi connaître ce que vous en pensez.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

12111. — AU GÉNÉRAL CHASSELOUP, A PRAUST.

Osterode, 21 mars 1807, 9 heures du soir.

Le major général m'a mis sous les yeux le croquis du blocus de Danzig. Deux régiments français vont se rendre devant cette place. Vous avez assez d'artillerie de campagne pour, en en usant, briser les palissades et enlever les ouvrages en terre de l'ennemi. Je donne ordre à Songis d'envoyer encore quelques pièces de 12 de campagne et des approvisionnements d'obusiers. Il faut couvrir le pont jeté par une tête de pont qui se liera au bord de la mer par une bonne redoute. Il faut avoir, six lieues en avant, sur cette langue de terre, de bonnes redoutes pour couvrir une petite avant-garde qui défendra cette péninsule pour prévenir à temps de ce qui voudrait s'introduire par là. Réunissez toutes les compagnies de sapeurs que vous voudrez et tous les officiers qui vous sont nécessaires. Si les troupes qui sont dans le camp retranché ne sont pas assurées de leur retraite, elles pourront se retirer sur Weichselmünde. Je doute que le gouverneur veuille tenir ce camp retranché lorsqu'il verra que vous lui coupez sa communication de Weichselmünde à la ville. Faites-moi faire une reconnaissance de la langue de terre de la Vistule à la mer, à l'endroit où vous aurez jeté votre pont et jusqu'à huit ou dix lieues plus haut du côté de Pillau.

On a fait embarquer à Varsovie une vingtaine de pièces de 12 qui sont venues de Silésie avec leur approvisionnement. Faites-moi connaître si elles vous sont utiles pour le siége. Les six pièces de 24 ont 3,000 boulets.

Vous et vos officiers du génie, aidez le maréchal Lefebvre, non-seulement pour ce qui vous regarde, mais aussi pour les opérations d'infanterie. Avec des troupes médiocres, il faut remuer beaucoup de terre.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

12112. — A M. CAMBACÉRÈS.

Osterode, 22 mars 1807.

Mon Cousin, vous trouverez ci-joint un décret par lequel j'ordonne

qu'une commission militaire soit réunie sans délai pour juger le nommé Samuel Vuitel, dont je vous envoie l'interrogatoire. Un exemple est nécessaire. Faites appeler le général Junot, et faites rédiger la sentence en règle par M. Treilhard, ou rédigez-la vous-même. Il faut que ce misérable espion soit jugé dans les vingt-quatre heures, et son jugement placardé dans Paris.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le duc de Cambacérès.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

12113. — A M. FOUCHÉ.

Osterode, 10 mars 1807.

Je ne sais pas si je vous ai écrit qu'un général réformé nommé Thuring vint, l'année passée, à Austerlitz, sous prétexte d'être employé. Il ne le fut pas, mais il ròda de division en division. Il n'excita alors aucun soupçon. Cette année, il en a fait autant. Quelques officiers qui l'ont vu le suspectèrent, à raison d'une grande dépense qu'il faisait et qui était au-dessus de ses moyens. Cependant je rejetai des indices si légers. Je me contentai de le renvoyer de l'armée. J'ai découvert depuis que ce misérable est un espion; il a passé aux avant-postes, et dans ce moment il est à Saint-Pétersbourg. Voyez s'il a des biens en France; informez-en Dejean et Mollien pour que l'on arrête tous les traitements qu'il peut avoir. Comme c'est un impudent, il est possible qu'il revienne en France; voyez quelles sont ses connaissances en France. Écrivez en Italie, Hambourg, Dalmatie et Constantinople; car, sous son uniforme, il pourrait faire beaucoup de mal.

S'il est prouvé que le nommé Barré a été un chef de brigands, il ne faut pas l'envoyer à un dépôt colonial, d'abord parce qu'il s'échappera, ensuite parce que cela n'est pas convenable; il faut le mettre dans la prison qui est du côté de Parme.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

12114. — AU GÉNÉRAL JUNOT.

Osterode, 22 mars 1807.

Je ne puis que vous témoigner mon mécontentement de la manière dont vous avez fait partir les compagnies de grenadiers et de voltigeurs du 32e. Au lieu de les faire partir à 140 hommes, comme je l'ai ordonné, vous les avez laissées partir à 40 et à 60 hommes; au lieu de les faire partir bien habillées, bien armées et bien équipées,

vous les avez fait partir sans habits. Passez vous-même en revue les détachements que vous allez m'envoyer, et qu'il ne leur manque rien. C'est un grand mal de m'envoyer des cadres non complets ; ce n'est pas ici sans doute qu'on peut les compléter.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

12115. — AU VICE-AMIRAL DECRÈS.

Osterode, 22 mars 1807.

Je reçois votre lettre du 9 mars. Il n'y a pas de doute que le contre-amiral Allemand ne devait pas attaquer l'ennemi à force égale ; à plus forte raison si l'ennemi était supérieur. Je suis fâché qu'il n'ait que cinq vaisseaux ; pourquoi n'a-t-il pas le sixième ?

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

12116. — A M. DE TALLEYRAND.

Osterode, 22 mars 1807.

Monsieur le Prince de Bénévent, je reçois votre lettre du 20 mars à quatre heures après midi. Vous ne me parlez plus de l'Autriche. Quels sont ses mouvements de troupes en Gallicie ? Ayez l'œil sur les mouvements qu'elle fait ; vous en sentez toute l'importance. A-t-elle déjà fait des mouvements ?

NAPOLÉON.

Archives des affaires étrangères.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

12117. — A M. DE TALLEYRAND.

Osterode, 22 mars 1807.

Monsieur le Prince de Bénévent, j'ai l'habitude de donner aux soldats blessés un napoléon et aux officiers cinq. Faites faire l'état des blessés du dernier combat d'Ostrolenka qui sont à Varsovie, et, lorsque vous aurez cet état, rendez-vous aux hôpitaux et faites vous-même cette distribution. Mais ayez soin de n'en pas donner aux blessés des combats de Golymin et de Pultusk, parce qu'ils ont déjà touché cette gratification.

NAPOLÉON.

Archives des affaires étrangères.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

12118. — AU PRINCE ROYAL DE BAVIÈRE.

Osterode, 22 mars 1807.

Je reçois votre lettre du 17 mars. Je donne l'ordre qu'il vous soit fait dans la caisse de votre corps d'armée un versement de 200,000 francs, pour payer la solde et la masse de février. Pour la gratification en Pologne, votre corps d'armée jouira de la même gratification ; vous pouvez la mettre à l'ordre du jour. Je donne des ordres pour qu'il vous soit remis 6,000 paires de souliers. Je n'en ai pas à Varsovie. Si vous n'avez pas de chevaux, faites des marchés. Je vous ferai payer ce que vous débourserez. J'apprends qu'il y a beaucoup de déserteurs bavarois ; si vous croyez qu'il faille les éloigner des frontières de Gallicie, il en sera ce que vous voudrez. Si vous pensez que les 14e et 4e courent risque à Varsovie d'avoir des déserteurs, à cause des Galliciens, je vous autorise à leur donner une autre direction sur Thorn.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

12119. — AU MARÉCHAL DAVOUT, A DETTERSWALDE.

Osterode, 22 mars 1807.

Mon Cousin, puisque vous avez 60 caissons, vous ne pourrez jamais manquer de rien. Envoyez vos caissons ici, on les chargera tous de pain et de farine. Faites-moi connaître le nombre de fours que vous avez et combien vous pouvez faire de rations par jour. On vous donnera ici autant de farine que vous voudrez. En employant 30 caissons rien qu'à transporter des farines d'Osterode à vos fours, vous pourrez en transporter assez pour faire 40,000 rations de pain. Il faut donner la ration complète à vos troupes ; cela est de la dernière importance. Vos autres caissons peuvent être employés à transporter le pain. Par ce moyen, vous pourrez bientôt vous procurer une réserve de trois ou quatre jours de pain, chose nécessaire pour pouvoir, à tout événement, vous remuer. Quant à vos fourrages, éloignez un peu davantage vos parcs. Cédez un peu de terrain au maréchal Ney. Faites venir de l'avoine de Plock, de Lipno et de toutes ces villes, assez au moins pour votre cavalerie légère.

NAPOLÉON.

Comm. par Mme la maréchale princesse d'Eckmuhl.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

12120. — A M. DARU.

Osterode, 22 mars 1807.

Monsieur Daru, le pays où nous sommes ne pourra pas nous nourrir longtemps. Il faut prévoir le cas où il serait possible que, les ponts de Marienburg et de Marienwerder étant bien établis, et les têtes de pont de ces deux points, ainsi que celle de Sierock, bien assurées et bien armées, je sois contraint de mener mon armée sur la rive gauche de la Vistule, pour couvrir le siége de Danzig : alors les principales forces seraient sur Dirschau, Mewe, Neuenburg, Schwetz, Bromberg, Thorn, Wloclawek. Vous avez à Thorn des magasins et des manutentions ; vous en avez à Bromberg. Je vous ai donné l'ordre de faire faire des fours à Mewe et d'y établir des magasins; faites également construire des fours à Schwetz et à Neuenburg. J'imagine qu'il y en a également à Fordon. Il faudrait à Mewe 6 fours, 2 ou 3,000 quintaux de blé, que l'on peut faire venir d'Elbing, et 2,000 quintaux de farine, que vous pouvez y envoyer. Indépendamment de cette combinaison de reporter mon armée sur la rive gauche, il serait possible qu'agissant par ma parole je dirigeasse l'armée par le pont de Marienwerder, et alors les convois de Thorn recevraient l'ordre de passer par Mewe. Je regarde donc Mewe comme un point extrêmement important. Il vous est facile d'y diriger des farines par la Vistule; prenez-vous-y d'avance, afin que nous n'éprouvions pas d'embarras. Faites-moi faire un mémoire sur tout le pays de cette rive gauche depuis Dirschau jusqu'à Thorn, qui me fasse connaître ses ressources à cinq ou six lieues de profondeur, sous le point de vue des vivres et des fourrages. Faites-moi également un mémoire sur cette question : Si mon armée passait sur la rive gauche, un corps d'armée à Mewe, un autre à Neuenburg, un autre à Schwetz, un autre à Bromberg, un à Thorn, comment vivrait-elle? Comment serait-elle cantonnée? Aurait-elle des villages à droite et à gauche, à six lieues de profondeur, pour s'y établir?

Je ne sais si le canal est enfin navigable. Faites évacuer tous les blessés sur Nackel et déblayer Thorn le plus possible, pour qu'on puisse y envoyer les blessés s'il y avait une bataille. Je pense qu'un hôpital à Mewe serait bien placé. Faites-moi connaître le jour où les boulangeries et magasins de Mewe, de Neuenburg et de Schwetz seront fournis, et combien de rations on pourra y cuire. Vous sentez que, dans tout état de choses, cette lettre ne doit jamais être connue que de vous.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le comte Daru.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

12121. — A M. DARU.

Osterode, 22 mars 1807.

Monsieur Daru, j'ai donné des ordres au prince Jérôme de diriger sept millions d'argent des caisses de Silésie sur Thorn. Aussitôt que vous m'aurez fait connaître que le payeur a pris des mesures pour payer la solde de janvier, j'ordonnerai le payement de février et mars. Qu'il paye les secours que j'ai accordés aux masses. Qu'il verse dans la caisse de la Garde et dans la caisse de la division Oudinot les mois de février et mars.

Il paraît que la Silésie n'a point de bœufs, car j'en ai demandé 2,000 au prince Jérôme, qui déclare qu'il ne peut s'en procurer que par des marchés en Gallicie. Il nous en expédie cependant 600. Nous allons bientôt manquer de viande.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le comte Daru.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

12122. — AU GÉNÉRAL LEMAROIS, A VARSOVIE.

Osterode, 22 mars 1807.

Monsieur le Général Lemarois, il paraît, par les états des magasins au 13, que, comme je vous l'ai mandé, il y a peu de ressources en vivres à Przasnysz, à Willenberg et à Pultusk. Il est donc convenable de faire diriger 300 quintaux de farine sur Przasnysz, et autant sur Willenberg. Dirigez aussi sur Przasnysz un troisième convoi de 20,000 rations de biscuit; cela nuira sans doute aux envois à la Grande Armée, mais il faut que tout le monde vive.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le comte Lemarois.

12123. — AU GÉNÉRAL CLARKE.

Osterode, 22 mars 1807.

Je vois, dans les états de situation des dépôts de Potsdam, du 14 mars, qu'il y a 300 cuirassiers, 50 carabiniers, 500 dragons et 100 chasseurs ou hussards qui n'ont pas de chevaux, indépendamment de 500 hommes des 3e et 24e de chasseurs qui n'ont plus de chevaux.

Prenez des mesures pour procurer le plus promptement possible ces chevaux avec les selles et les objets de remonte. C'est un véritable malheur que, par défaut de chevaux, les carabiniers et cuirassiers

ne puissent venir à l'armée. Il ne faut m'envoyer aucun homme à pied. Je vais en renvoyer un millier à Potsdam. Les fatigues de la guerre en ont mis beaucoup à pied.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

12124. — AU GÉNÉRAL CLARKE.

Osterode, 22 mars 1807.

Le 12 mars, il y avait à Stettin 73 hommes du dépôt du 1er corps, 389 du 7e, 142 hommes isolés. Que font là tous ces hommes?

Je vois, dans le même état, qu'il y a des détachements de chasseurs et de dragons à Stettin; ce qui est inutile. Il y a à Prenzlow 53 hommes du 1er corps et 7 dragons. Il y a à Stendal 5 dragons du 25e et un chasseur du 22e. Faites donc partir tout cela. Ces hommes isolés ruinent les corps et ne sont d'aucun secours. Que peuvent faire un, deux, trois hommes dans un pays, isolés? et réunis ils font une armée.

Il y a aussi à Francfort beaucoup plus de monde qu'il n'en faut.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

12125. — DÉCISION.

Osterode, 23 mars 1807.

L'intendant général de la Maison de l'Empereur propose à Sa Majesté d'approuver la nomination de M. Belle fils en qualité d'inspecteur et de professeur à la manufacture des Gobelins. M. Belle fils suppléait depuis longtemps son père, et il l'a remplacé provisoirement depuis son décès en septembre 1806.

Je n'entre point dans tout ce petit privilége de famille. M. Belle est-il l'homme de France le plus apte à sa place? S'il y en a un meilleur à Paris, mon intention est de le prendre.

NAPOLÉON.

Comm. par M. Chambry.

12126. — A M. CAMBACÉRÈS.

Osterode, 23 mars 1807.

Mon Cousin, j'ai mis la place de Brest et celle d'Anvers en état de siége. J'ai confié le commandement de la place de Brest au sénateur d'Aboville que j'en nomme gouverneur, et celui de la place d'Anvers au général Ferino, avec le même titre. Vous leur remettrez les lettres ci-jointes. Vous leur ferez comprendre qu'ils ne doivent rien changer à la marche ordinaire de l'administration de la marine et des travaux, et que ce n'est que dans les circonstances extraordinaires qu'ils doivent tout attirer à eux. Il faut qu'ils se rendent sans délai dans leur gou-

vernement, qu'ils passent la revue de leurs troupes, qu'ils arment leurs forts, et, sans pousser les choses trop loin, qu'ils se mettent en état d'en imposer à l'ennemi.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le duc de Cambacérès.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

12127. — AU VICE-AMIRAL DECRÈS.

Osterode, 23 mars 1807.

Monsieur Decrès, j'ai nommé le sénateur d'Aboville gouverneur de Brest, et mis cette ville en état de siége; c'est vous dire que le gouverneur a tous les pouvoirs. Mon intention est qu'il ait trois de ses aides de camp officiers de marine, dont un capitaine de vaisseau et deux capitaines de frégate. Aidez-le dans ce choix. Je désire qu'il ait de bons officiers de marine, conciliants et qui marchent bien avec les officiers de terre. Le sénateur d'Aboville aura trois autres aides de camp pris parmi les officiers de terre. Vous donnerez au général d'Aboville 4,000 francs par mois; comme le ministre de la guerre lui en donnera autant, cela lui fera 8,000 francs par mois. En forme de conversation, vous lui ferez connaître qu'il faut qu'il représente un peu pour maintenir un bon esprit dans cette ville. Mon intention, du reste, est que rien ne soit dérangé dans la marche ordinaire des affaires. M. d'Aboville n'a de pouvoir que pour la défense. Il faut qu'il puisse ordonner les mouvements de vaisseaux et chaloupes en rade, autant que cela peut concourir à la défense dont il est chargé. Du reste, il n'a rien à voir en comptabilité, ni en ce qui concerne le courant de l'administration.

J'ai reçu votre rapport du 8 mars. Je pense qu'un des régiments que vous avez organisés à Rochefort pourrait tenir garnison à l'île d'Aix. Cela me mettrait à même d'en retirer trois bataillons de terre pour augmenter le camp de Napoléon; augmentation que je verrai avec plaisir, puisque ce camp est destiné à se porter en Bretagne, en Normandie et partout où il serait nécessaire. Je suppose que mon escadre de Rochefort est toujours mouillée à l'île d'Aix; car, si elle avait appareillé, toute garnison à l'île d'Aix deviendrait inutile, et alors je préférerais qu'un bataillon du régiment de Rochefort allât à Belle-Isle. Si le régiment de Lorient peut envoyer six compagnies de 600 hommes à Belle-Isle, faites-les partir. Il est toujours bien d'augmenter les forces de Belle-Isle.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

12128. — ORDRE DU JOUR.

Osterode, 23 mars 1807.

Le maréchal Mortier témoignera ma satisfaction aux compagnies de voltigeurs du 58e régiment de ligne et du 4e d'infanterie légère qui ont défendu la redoute devant Stralsund, à la sortie du 14 mars. Le capitaine Drivet, commandant la compagnie du 58e, est nommé membre de la Légion d'honneur; trois décorations de la Légion d'honneur sont accordées aux compagnies de voltigeurs du 58e et du 4e léger, pour être données aux officiers et sous-officiers qui, de l'opinion de leurs camarades, se sont le plus distingués dans cette journée.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.

12129. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Osterode, 23 mars 1807.

Le pont de Marienburg et celui de Marienwerder étant établis, mon intention est de porter mon quartier général à Finkenstein. Vous voudrez bien, en conséquence, ordonner que l'on reconnaisse sur-le-champ la route de Saalfeld et Finkenstein à Thorn, par Freistadt, Rehden et Culmsee. Comme cette route n'a pas plus de vingt-cinq ou trente lieues, elle est plus courte que celle de Thorn à Osterode; il faut l'organiser par journées d'étapes; ce sera la route de communication avec le quartier général.

Proposez-moi les changements que cela doit opérer dans la route de Varsovie au quartier général; puisqu'elle ne devra plus passer par Osterode, cela la rapproche de la Vistule.

Ma Garde et le corps d'Oudinot seront cantonnés aux environs de mon quartier général, savoir : à Riesenburg, Freistadt, Christburg, Deutsch-Eylau.

Le maréchal Davout s'étendrait dans tous les cantonnements de la Garde, et porterait son quartier général à Osterode. Le maréchal Soult cessera de rien tirer de Marienwerder.

La division Nansouty sera cantonnée, la droite à Christburg et la gauche à Elbing. Elle fera son mouvement demain. Tous les convois qui, de Thorn, se dirigent sur Osterode, se dirigeront sur Finkenstein.

Les convois par eau, qui sont à Thorn, 200,000 rations de biscuit, 3,000 quintaux de farine et 100,000 rations d'eau-de-vie, seront dirigés par eau sur Marienwerder, d'où ils ne seront qu'à dix

lieues du quartier général. Marienwerder deviendrait le véritable point d'appui de l'armée.

La manutention d'Osterode continuera à avoir lieu pour aider à nourrir les 3e et 6e corps, et même le 4e. On fera partir demain tous les constructeurs qui sont à Osterode, un commissaire des guerres, un garde-magasin, pour établir à Finkenstein des fours et des magasins dans l'église; s'il n'y a pas d'église et qu'il soit impossible d'avoir des magasins, on les établira à Riesenburg.

Le maréchal Bessières enverra aujourd'hui son chef d'état-major pour reconnaître les emplacements de la Garde à Riesenburg, Rosenberg, Christburg, Freistadt, etc. La droite à Deutsch-Eylau.

Des ingénieurs géographes iront lever le terrain depuis Deutsch-Eylau, Saalfeld jusqu'à Marienburg et Elbing. Des ingénieurs militaires partiront aujourd'hui pour reconnaître tous les environs et reconnaître une position militaire qui appuierait la droite au lac de Saalfeld et à Deutsch-Eylau et la gauche à Elbing.

Mon petit quartier général se rendra demain au château de Finkenstein, pour y préparer mon quartier général et marquer les logements.

On distinguera dans les magasins d'Osterode ce qui appartient à l'armée et à la Garde. Les quatre fours qui avaient été donnés à la Garde seront donnés au 3e corps. Le reste continuera à appartenir à l'armée. Les boulangeries, soit de la Garde, soit de l'armée, continueront à cuire à Osterode, jusqu'à ce que les fours et magasins soient établis à Finkenstein. On donnera l'ordre à Elbing d'envoyer sur-le-champ au magasin de Finkenstein 3,000 quintaux de farines, de l'eau-de-vie, du vin et de la bière.

Tout ce qui existe à Mohrungen en magasin et les fours qui auraient été construits seront remis au 4e corps. On fera construire six fours à Marienwerder.

Aussitôt que la reconnaissance de la rive gauche de la Vistule sera revenue, vous me proposerez une route pour mes courriers et pour les troupes de Marienwerder à Stettin.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

12130. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Osterode, 23 mars 1807.

Écrivez au général Zajonchek qu'il faut avoir le cœur net des mouvements de l'ennemi; que je lui ai mandé hier de quelle manière il

devait s'y prendre pour l'attaquer : qu'il réunisse 12 à 1500 hommes de cavalerie, qu'il les fasse soutenir par deux bataillons d'infanterie, qu'il soutienne lui-même ces deux bataillons par le reste de sa division, et qu'il culbute partout les postes des Cosaques. En suivant la méthode qui lui a été prescrite hier, il est impossible qu'il n'en fasse pas un grand nombre prisonniers. Qu'il occupe Passenheim, qu'il prévienne le général Gazan de son mouvement, qui en fera un de cavalerie devant lui, et qu'il vous fasse connaître, aussitôt qu'il l'aura effectué, s'il y a autre chose là que des Cosaques et quelques compagnies de chasseurs pour les soutenir.

Envoyez-lui un officier français, qui reviendra apporter les premiers renseignements que l'on aura.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

12131. — A M. DARU, A THORN.

Osterode, 23 mars 1807.

Monsieur Daru, je désire savoir quels sont les besoins d'argent : 1° pour payer la solde jusqu'au 1er juin ; 2° pour faire face aux différents besoins de l'administration jusqu'à la même époque ; 3° quelle est la situation actuelle de mes ressources à Varsovie, Thorn, Breslau, Küstrin et Berlin ; 4° quelles sont mes ressources d'ici au 1er juin. Le besoin de souliers se fait sentir à l'armée ; faites-moi connaître combien j'en ai à Thorn, et sur quoi je puis compter. Faites-moi aussi un rapport qui me fasse connaître l'état de la levée des chevaux, combien il en est rentré, combien il en reste à rentrer ; même chose pour la Silésie.

Rendez-moi compte aussi du nombre de selles qui ont été commandées à Berlin ; de ce qui a été livré, de ce qui a été consommé, et de ce qui reste à livrer.

J'ai ordonné que les États de Hanovre payeraient tant par semaine ; il faut qu'ils le payent. Cette contribution doit commencer à être payée depuis le moment de notre entrée en Hanovre. Dites cela aux députés. Renvoyez en Hanovre tous les députés de ces États qui seraient à Varsovie ou à Berlin. Pour les cinq ministres du roi d'Angleterre, il n'y a pas d'inconvénient à les faire arrêter et à les chasser du pays. Pour les 6,000 hommes qui composent l'armée hanovrienne, je ne sais point ce que cela veut dire. Ces hommes ne sont pas armés ni enrégimentés. Écrivez dans ce sens à l'intendant. Faites bien comprendre aux États que, s'ils ne payent pas, un jour

ou l'autre on prendra des mesures extraordinaires pour les faire payer.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le comte Daru.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

12132. — A M. LA BOUILLERIE.

Osterode, 23 mars 1807.

Monsieur la Bouillerie, je vous ai nommé payeur général de la marine; je suis bien aise d'avoir trouvé cette occasion de vous témoigner ma satisfaction. Je vous ai nommé de la Légion d'honneur; je suis bien aise de vous l'annoncer moi-même.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

12133. — AU PRINCE JÉROME.

Osterode, 23 mars 1807.

Mon frère, on a envoyé de Breslau à Praga seize pièces en fer. Avec la grande quantité de pièces que nous avons en Silésie, il valait mieux envoyer de bonnes pièces que de mauvaises. Dirigez sur Praga, pour la défense de la ville et de la tête de pont, six obusiers prussiens. Dirigez-y aussi une trentaine de milliers de poudre et des boulets de 6 et de 12.

Je vous prie de m'envoyer l'état de situation des 400 hommes de cavalerie que je vous ai envoyés pour les faire monter. Combien y en a-t-il de partis? Combien en reste-t-il à partir, et quand partiront-ils?

NAPOLÉON.

Comm. par S. A. I. le prince Jérôme.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

12134. — AU GÉNÉRAL CLARKE.

Osterode, 23 mars 1807.

Je vous ai fait connaître que mon intention était que le bataillon de Weimar se rendît sous les ordres du général Belair, et fût employé à couvrir le canal de Küstrin à Bromberg.

Je ne vois pas d'inconvénient à ce que la jeune princesse de Weimar retourne chez elle.

Vous devez avoir dans ce moment au moins 200 dragons de la Garde montés; faites-les donc partir pour l'armée.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

12135. — AU ROI DE HOLLANDE.

Osterode, 23 mars 1807.

Les 72e et 65e régiments, qui sont dans votre royaume, ont reçu de la conscription 1807 près de 1,000 hommes. Ils vont en recevoir beaucoup de 1808. Prenez des mesures pour que leur habillement ne souffre d'aucune manière et que tous ces conscrits soient habillés sans délai. Passez par-dessus toutes les difficultés que feront les ministres hollandais, en fournissant aux magasins les objets nécessaires. Faites passer aussi la revue de ces deux dépôts, et, si vous pouvez faire partir un détachement de 500 hommes de chacun de ces régiments, dirigez-les sur Magdeburg et ayez soin de m'en prévenir. Il suffira d'un capitaine, d'un lieutenant, d'un sous-lieutenant, d'un sergent-major, de quatre sergents et de huit caporaux, et de deux tambours, pour ces 500 hommes que je ferai venir à l'armée. Qu'ils partent surtout bien armés et bien habillés. J'ai vu avec plaisir par votre lettre du 11 mars que vous faisiez passer des secours à Hambourg. J'approuve également le camp de Zeist que vous formez. Je ne pense pas que les Anglais tentent rien contre vos États. Ils ont un effectif de 25,000 hommes à Malte; ils viennent d'envoyer des renforts dans leurs colonies; ils feront probablement une expédition de 20 à 25,000 hommes dans la Baltique.

J'ai vu avec plaisir que le général Daendels était allé seul à Batavia. Les Anglais ne prendront point Batavia, et le peu de secours que vous y auriez pu envoyer n'aurait pas été suffisant pour mettre cette île à l'abri de leur attaque.

Complétez vos troupes. En Allemagne, il n'y a aujourd'hui que 7,000 hommes. A Flessingue, ayez un commandant français qui, seul, aura assez de résolution pour couper les digues, si la place était envahie. Envoyez secrètement un de vos aides de camp pour visiter Anvers et voir si cette place est à l'abri d'un coup de main; si les ponts-levis, palissades, si tout enfin est en état, si l'artillerie est en batterie.

Vos régiments de cavalerie ne sont qu'à 300 hommes. Envoyez des chevaux et l'équipement nécessaire pour les former à 1,000 hommes. C'est la formation que j'ai donnée à tous mes régiments. N'épargnez pas l'argent; ce serait de l'économie mal entendue.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

12136. — AU PRINCE EUGÈNE.

Osterode, 23 mars 1807.

Mon Fils, je viens de passer en revue le 15e régiment de chasseurs; je l'ai trouvé parfaitement tenu, bien habillé, bien équipé, et j'espère qu'à l'heure qu'il est le 4e régiment de ligne italien et les deux régiments que je vous ai demandés sont partis, et que vous y aurez joint une compagnie d'artillerie légère italienne. Les régiments italiens que j'ai sous les ordres du général Teulié sont tous les jours au feu devant Kolberg et s'accoutument à la grande guerre, ce qui est un grand bien pour l'armée italienne.

Je vous recommande de faire visiter tous les dépôts des régiments de cuirassiers et de chasseurs, et de faire partir tout ce qui est bien monté et bien équipé; mais ne m'envoyez personne à pied, parce que j'ai dans ce moment, par suite des fatigues de la campagne et des événements de la guerre, plus d'un millier d'hommes que je ne puis monter.

Vous aurez vu l'organisation par laquelle j'ai porté mes régiments de cavalerie à 1,000 hommes : je suppose que les conscrits de la réserve de 1807 arrivent, que le ministre Dejean a fait les fonds nécessaires et autorisé de passer les marchés, et qu'avant juin mes régiments d'Italie auront 1,000 hommes à cheval.

J'écris au roi de Naples de vous envoyer un ou deux régiments de cavalerie. Le roi de Naples m'a mandé que les conscrits lui étaient arrivés en bonnets de police; cela ne fait pas l'éloge du général Charpentier.

Je viens d'appeler la conscription de 1808; beaucoup des nouveaux conscrits sont dirigés en Italie, surtout sur les régiments qui ont quatre bataillons.

L'été arrive; je vous l'ai déjà mandé et je vous le répète encore, il faut qu'au mois de mai toutes mes troupes soient cantonnées dans des pays sains. C'est pour l'armée d'Italie une différence de 20,000 hommes. Laissez dire ce qu'on voudra; je connais mieux l'Italie que les Italiens ne la connaissent. Crémone, Ferrare, Peschiera, Legnago, Palmanova ne sont pas sains. Como, Brescia, Bergame, Salò, Vérone, Vicence, Bassano, Bellune, Udine sont très-sains. Je crois même que Trévise et Padoue sont assez sains. Bologne, Reggio, Rimini, Faenza sont des pays sains; Modène et Cesena le sont moins; cependant cela est encore passable. Je ne parle pas de Mantoue : autant de régiments que vous mettrez dans cette place, autant de régiments de perdus; n'y mettez que des

Italiens, qui, accoutumés au climat, le redoutent moins. Le principe d'envoyer des détachements dans les pays malsains et de les relever tous les quinze jours est un mauvais principe ; il n'y a qu'un parti, c'est d'éviter les mauvais pays.

Mon camp de Vérone est bien placé; mais, lorsque la mi-mai arrivera, tout ce qui est cantonné entre Vérone et le bas Adige, il faudra le placer entre Vérone et le Tyrol.

Mon camp de Brescia est également bien placé; mais on peut faire la même observation : à la mi-mai, il vaudra mieux faire monter quelques corps entre Brescia et le Tyrol que de les laisser se prolonger dans la direction de Crémone.

Même observation pour mes camps de Bassano, de Vicence et du Frioul.

A la mi-mai, placez des bataillons italiens à Mantoue, Peschiera, Porto-Legnago, et Palmanova. Pizzighettone est malsain. Cassano est sain; Lodi l'est moins, mais, pour un dépôt, cela est tolérable.

Au mois de septembre, on pourrait établir un camp de 20,000 hommes dans la plaine de Montechiaro. Avez-vous des tentes? Faites le devis de la dépense que le camp occasionnerait; en tenant ainsi un mois les troupes campées, elles gagneraient beaucoup; on pourrait, en octobre, les y faire remplacer par l'autre moitié de l'armée.

Surtout, hormis Rimini, ne placez aucun détachement français sur l'Adriatique; de Rimini à Ancône, le pays est constamment très-sain.

C'est par suite de soins de cette nature que, dans mes campagnes d'Italie, je n'ai jamais eu que le quart des malades qu'on a eus depuis à l'armée d'Italie. Écrivez au général Marmont pour qu'il ait la même attention en Dalmatie. Il est de fait qu'en Italie un régiment qui arrive a le double de malades comparativement à un régiment qui y aurait déjà passé une campagne; qu'un régiment qui est à sa troisième campagne d'Italie a le cinquième de malades de moins que le régiment qui n'est encore qu'à sa seconde campagne; jugez donc quels soins il faut avoir des conscrits qui arrivent en Italie pour leur première campagne. Veillez à ce qu'ils ne soient pas entassés, à ce qu'ils soient commodément casernés, à ce que les chefs ne suivent pas la méthode française d'exercer avant le lever du soleil : dans toute l'Italie l'air du matin est funeste. On ne doit faire lever et exercer les conscrits qu'une heure après le lever du soleil. Il ne faut pas être grand médecin pour expliquer cette précaution, dans un pays où les cultivateurs inondent toute la nuit leurs rizières. Il faut

aussi ordonner que les exercices par compagnie et par peloton aient lieu sur les places publiques; ainsi, à Modène, il vaut mieux exercer les troupes dans la cour du palais que dans la campagne; même observation pour Milan. A Bologne, il y a une grande place qui convient pour exercer les recrues. Tous les terrains qui environnent les villes sont humides, et l'air y est moins bon que dans la ville Si vous tenez la main à ces mesures, cela vaudra beaucoup mieux que du quina et que de bons médecins, et, pour les Français, on ne saurait trop y veiller, parce qu'il est dans le caractère de la nation de mépriser et de dédaigner toutes ces précautions.

Il faut, dans l'organisation de mon armée italienne, porter aussi les régiments de cavalerie à 1,000 hommes; car qu'est-ce que 500 chevaux? Un régiment de cette force ne peut mettre en campagne que 400 chevaux, et finit par rouler sur 250 ou 300. Un régiment de 1,000 hommes, au contraire, présente 900 chevaux à l'entrée en campagne, et 600 au moins pendant toute la campagne.

NAPOLÉON.

Comm. par S. A. I. Mme la duchesse de Leuchtenberg.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

12137. — AU ROI DE HOLLANDE.

Osterode, 23 mars 1807.

Je désire que non-seulement vous ne donniez à aucun officier français, mais même que vous n'offriez à aucun le grand cordon de vos Ordres sans m'avoir consulté. Il est inutile de donner ces Ordres à des personnes qui n'ont pas de fortune. Quand je donne le grand cordon français à un homme qui n'a pas 60,000 francs de rente, je suis obligé de lui donner une forte pension. A quoi sert de décorer des gens qui ne peuvent pas soutenir leur décoration?

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

12138. — A M. CAMBACÉRÈS.

Osterode, 24 mars 1807.

Mon cousin, je reçois vos lettres des 12 et 13. Vous aurez vu que, tous ces jours-ci, je me suis beaucoup occupé de la défense des côtes de France. Je vous ai envoyé un décret pour la formation de cinq légions de l'intérieur, un sénatus-consulte pour la levée de 80,000 conscrits, et un décret qui met Brest et Anvers en état de siége. Vous en recevrez un qui établit un conseil de guerre pour la défense de l'intérieur.

M. Dejean doit expédier des selles, des brides et des bottes pour la Grande Armée; mais il doit les expédier sur des caissons appartenant à l'État, et non sur des transports du commerce. Vous m'annoncez que 43 caissons sont partis avec les effets de la Garde impériale. Puisqu'il y a 63 autres caissons, il faut les charger de tous les effets et ne rien envoyer par le roulage.

Je suis bien loin de croire que le munitionnaire soit couvert de son débet; s'il faisait faillite, il faudrait prendre d'avance des mesures pour mettre à couvert les intérêts du trésor. La garantie de l'Espagne n'en est pas une suffisante.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le duc de Cambacérès.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

12139. — A M. MOLLIEN.

Osterode, 24 mars 1807.

Monsieur Mollien, j'ai fait solder la Grande Armée pour octobre, novembre, décembre 1806, et janvier et février 1807. Je la ferai solder pour mars, avril, mai et juin. Nous verrons ensuite comment nous ferons le compte avec le trésor; mais, en attendant, vous ne devez avoir aucune réserve en espèces pour les neuf millions. Cela vous mettra à votre aise de près de trente millions. La bonne direction que vous avez donnée au trésor et l'indépendance où vous l'avez mis des banquiers est un véritable bien et sera un jour une source de prospérités pour nos manufactures et notre commerce.

J'approuve ce que vous avez fait relativement au ministre des relations extérieures.

NAPOLÉON.

Comm. par Mme la comtesse Mollien.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

12140. — A M. FOUCHÉ.

Osterode, 24 mars 1807.

Je reçois votre lettre du 13 mars. J'ai pris un décret pour traduire devant une commission militaire et faire fusiller ce misérable agent de Fauche-Borel.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

12141. — A M. DARU.

Osterode, 24 mars 1807.

Monsieur Daru, il y a des Russes dans nos hôpitaux de Bromberg; faites-les évacuer hors de notre ligne d'évacuation; sans cela ces misérables mettront la peste dans nos hôpitaux. La division Zajonchek a aussi une maladie épidémique; ayez soin que ces malades ne soient pas évacués avec les nôtres. On peut les évacuer du côté de Plock.

Je vous ai envoyé une proposition du gouvernement qui a été faite au prince de Bénévent : voyez si l'on peut faire le marché. Il ne faut point trop dégarnir les magasins de Varsovie.

Le prince Jérôme me mande que 50,000 pintes d'eau-de-vie sont parties pour Thorn. Une grande quantité de voitures chargées d'artillerie doit arriver à Thorn; profitez-en pour évacuer vos malades et blessés sur Posen et les hôpitaux de la rive gauche, et renvoyez promptement des voitures en Silésie; c'est le moyen qu'elles vous reviennent chargées.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le comte Daru.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

12142. — AU PRINCE BORGHÈSE.

Osterode, 24 mars 1807[1].

Le prince Borghèse se rendra à Varsovie. Il remettra la lettre ci-jointe à M. de Talleyrand; il annoncera partout qu'une division nouvelle de Bavarois, de 20,000 hommes, arrive à Varsovie, ainsi qu'une division française de pareil nombre, qui se rend également à Varsovie. Il dira cela dans les sociétés, sans affectation.

Le lendemain de son arrivée, il ira visiter les travaux de Praga, et me fera un rapport détaillé sur ce qu'il y a de fait et sur ce qui reste à faire; il ira voir les parcs d'artillerie, les magasins d'artillerie, et dira au commandant de l'artillerie qu'il faut que, sous quatre jours, il y ait vingt pièces de canon en batterie à Praga.

Il verra l'ordonnateur pour qu'on prenne toutes les mesures pour faire des capotes, afin qu'on puisse en donner à ceux qui sortent des hôpitaux.

Trois jours après son arrivée, il ira à Thorn passer en revue les dépôts de cavalerie qui s'y trouvent; il aura soin de se faire annoncer d'avance pour qu'il trouve les états prêts; à son retour de Thorn, il ira visiter les fortifications de Praga, afin de juger les progrès qu'il y

[1] Date présumée.

aura eu dans les travaux et l'armement, et il m'en fera un autre rapport.

Il ira voir la manutention des vivres et s'assurera de la quantité de pain, biscuit, blé, farine, eau-de-vie qui se trouve dans les magasins de Varsovie et de Praga, avec le nombre des boulangers, en distinguant les boulangers français de ceux du pays; et il me rendra, de plus, compte de tout ce qu'il aura vu.

Après cela, il ira à Sierock pour y voir la situation des travaux, et m'enverra un plan avec la description.

De là il ira à Modlin; il y fera le même travail et s'informera où sont les bois qui servaient au pont de Modlin.

De là il se rendra au quartier général, où il sera arrivé le 5 avril.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

12143. — A M. DE TALLEYRAND.

Osterode, 24 mars 1807.

Monsieur le Prince de Bénévent, je reçois votre lettre du 21 mars, six heures du soir. Vous ferez appeler le général Cazals et vous lui communiquerez les observations ci-jointes que j'ai faites sur le plan de la tête du pont de Praga. Je désire qu'il m'envoie une carte qui me présente non-seulement la tête du pont, mais aussi le camp retranché. Vous me ferez connaître l'opinion du général Cazals sur ces observations. Je les ai envoyées au général Chasseloup, mais il est en ce moment devant Danzig, et sa réponse éprouvera des délais.

NAPOLÉON.

Archives des affaires étrangères.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

12144. — OBSERVATIONS
SUR LA TÊTE DE PONT DE PRAGA.

Osterode, 24 mars 1807.

Au 1er avril, la ligne magistrale de la tête de pont se trouvant revêtue en bois, ce revêtement sera de 13 pieds de haut; au 1er mai, la contrescarpe et le chemin couvert seront revêtus.

On me propose, pour la contrescarpe, 6 pieds de hauteur : c'est trop peu. Il faut qu'elle ait également 13 pieds de profondeur; et pourquoi ne donnerait-on à la contrescarpe que 6 pieds? Il n'en coûte pas davantage, puisque les bois ont 12 à 14 pieds de longueur; par conséquent le travail est le même; mais la défense serait bien différente. Un homme qui arrive sur le bord d'un fossé se décide faci-

lement à franchir six pieds, mais il lui est bien plus difficile d'en franchir treize. Le fossé ayant en général 10 toises de large, il n'est point difficile, dans cet espace, de lui rendre depuis le milieu, c'est-à-dire depuis 5 toises, plus de profondeur du côté de la contrescarpe, de manière que le fossé ait 13 pieds de profondeur, indépendamment du commandement du chemin couvert. Il faudrait donc que le fossé, depuis la contrescarpe jusqu'à la moitié du fossé, fût une cunette qui aurait 5 pieds de profondeur de plus que l'autre moitié du fossé; ce qui mettra à même de donner 13 pieds de hauteur à la contrescarpe. Les terres qu'on excavera seront employées à donner plus de relief aux glacis. Mais le revêtement de la contrescarpe étant un ouvrage en bois doit exiger une autre espèce d'ouvriers. L'on pourrait donc en même temps travailler aux ouvrages avancés de cette tête de pont; car, si l'on demande quels sont les ouvrages à faire immédiatement après la ligne magistrale, on peut répondre que ces ouvrages sont une demi-lune au milieu C A et deux espèces de redoutes ou couvre-faces devant les bastions B et G. Le but de la demi-lune sur C A ne demande aucune explication : cette demi-lune arrête tous les efforts de l'ennemi s'il veut attaquer de vive force; et, s'il attaque en règle, elle donne un plus grand degré de force à tout le front.

Les deux redoutes ou couvre-faces, éloignées de 60 ou 100 toises des ouvrages B et G, doivent avoir deux buts : 1° éloigner les batteries ennemies qui menaceraient le pont; 2° rendre inattaquables les fronts B G et A B, tant que l'on n'aura point pris ces deux redoutes. Je voudrais que ces deux redoutes fussent fermées, et que cependant elles communiquassent avec les ouvrages B et G par le moyen d'une caponnière de 60, 80 ou 100 toises. Cette caponnière aurait deux buts : elle défendrait la gorge de la rivière, puisque tout le long on pourrait placer des pièces de canon sur le côté de la rivière; le même canon pourrait être retourné du côté de la campagne, et donner aux fronts C G et A B une étendue de 100 toises. Cette caponnière ne serait pas difficile à faire, car, du côté de la rivière, il y en aurait à peine besoin. Il n'y a donc à travailler que du côté de la campagne. Un fossé, une levée de terre, par la suite une palissade seraient tout ce qu'il faudrait là.

On pense qu'au 1er avril, la ligne magistrale une fois revêtue, si l'on peut commencer ces trois ouvrages à la fois sans nuire au revêtement de la contrescarpe, ce qui peut se faire parce que les ouvriers sont d'une autre espèce, ou si l'on peut réunir beaucoup d'ouvriers, on pense que, dans ce cas, on doit le faire et commencer ces trois ouvrages.

Enfin il faudrait faire deux fours et choisir une manutention dans l'intérieur des ouvrages. Il faudrait que le magasin pût contenir un millier de quintaux de farine, et désigner un emplacement pour le parc d'artillerie, le parc de boulets, les salles d'artifices, etc.

Il faut aussi avoir soin de réunir une grande quantité de bois pour se blinder. C'est le moyen d'être à l'abri des obus et de procurer à la garnison plus de tranquillité.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

12145. — AU GÉNÉRAL SAINT-LAURENT,
DIRECTEUR DU GRAND PARC D'ARTILLERIE.

Osterode, 24 mars 1807.

Il y a six semaines que j'ai demandé des fusils; il n'en est pas encore arrivé à Thorn. J'ai ici 3,000 hommes sans armes. Il n'est aucune opération qui soit plus importante que de nous en faire passer sans délai. Faites-moi connaître sur quoi je puis compter. Les fusils sont le besoin le plus pressant de l'armée.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

12146. — AU GÉNÉRAL LEMAROIS.

Osterode, 24 mars 1807.

Monsieur le Général Lemarois, le rapport du chef de bataillon d'artillerie n'a pas de sens. Ces pièces de 12 en fer sont fort bonnes; faites-les mettre en batterie. Ce n'est pas la mer à boire que de réparer les affûts. Qu'il fasse partir pour Thorn les pièces de bronze qu'a demandées le général Songis.

Il doit y avoir beaucoup de pièces russes à Modlin et à Varsovie. L'officier d'artillerie ne les porte pas dans ses états. Ces pièces russes peuvent très-bien servir, leur calibre est le même que le nôtre. Il peut mettre ces pièces sur la gauche, et les seize pièces qui arrivent, sur la droite.

Faites charger par eau 150,000 rations de biscuit et 3,000 quintaux de farine, et dirigez-les par la Vistule sur Marienwerder pour l'approvisionnement de ce magasin. J'ai aujourd'hui des ponts à Marienwerder, Marienburg et Dirschau.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le comte Lemarois.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

12147. — AU GÉNÉRAL LEMAROIS.

Osterode, 24 mars 1807.

Monsieur le Général Lemarois, le commandant d'artillerie de Varsovie me paraît avoir besoin d'être remué. Faites en sorte qu'il mette sur-le-champ les seize pièces de 12 en batterie à la tête de pont de Praga.

Choisissez vous-même quatre ou cinq obusiers russes pour être également mis en batterie à la tête de pont de Praga.

S'il n'y a pas d'obus, faites-en venir sans délai de Silésie; écrivez pour cela au prince Jérôme. Voyez le parti qu'on peut tirer des autres pièces russes pour garnir les ouvrages de Praga.

Indépendamment des canonniers français, servez-vous des canonniers polonais pour aider à cet armement et à ce service. Faites qu'il y ait un officier d'artillerie demeurant à Praga et qui soit chargé de l'armement et du service d'artillerie de la place.

Faites désigner un emplacement pour recevoir 100,000 boulets, le magasin à poudre, etc. Il faut aussi une forge et des ouvriers s'occupant perpétuellement à réparer les affûts.

Faites-moi un rapport sur le nombre de pièces russes prises à Pultusk, Golymin, et par Savary à Ostrolenka : elles doivent se trouver à Modlin, à Sierock ou à Varsovie.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le comte Lemarois.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

12148. — AU GÉNÉRAL LEMAROIS.

Osterode, 24 mars 1807.

Monsieur le Général Lemarois, je reçois votre lettre du 22 mars. Je vous ai écrit relativement aux fortifications de Praga. Il faut veiller aussi à ce qu'on pousse vigoureusement celles de Modlin et de Sierock. Où sont les bateaux qui formaient le pont de Modlin? sont-ils toujours là, et pourra-t-on faire le pont quand on voudra? Quand Modlin et Sierock seront-ils en état de défense?

NAPOLÉON.

Comm. par M. le comte Lemarois.

12149. — AU GÉNÉRAL LEMAROIS.

Osterode, 24 mars 1807.

Monsieur le Général Lemarois, ne vous pressez pas d'envoyer les convalescents à Pultusk. Ce qui est bien portant envoyez-le aux corps;

mais ce qui est malade, gardez-le à Varsovie. Veillez à ce qu'ils soient bien nourris, à ce qu'on les exerce, à ce qu'on les habille. Prenez des mesures pour qu'ils aient des capotes.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le comte Lemarois.
(Minute aux Arch. de l'Emp.)

12150. — AU MARÉCHAL LEFEBVRE.

Osterode, 24 mars 1807, midi.

Je reçois votre lettre du 20. J'ai vu avec satisfaction la bonne conduite de la brigade Schramm. J'ai accordé les décorations que vous m'avez demandées. Témoignez ma satisfaction aux Saxons. Je suppose qu'à l'heure qu'il est le pont sera jeté et la tête de pont construite. Il faut enlever le camp retranché et couper la communication du fort avec la ville. Les Polonais ont des officiers qui ont bonne volonté. Le moyen qu'ils valent quelque chose est de le leur dire, de le leur persuader. Si l'on dit tous les jours à l'état-major qu'ils ne valent rien, on n'en tirera aucun parti. Rien n'est si mauvais que la garnison de Danzig, et certes les Polonais la valent bien. Vos postes aujourd'hui sont trop loin, il faut les rapprocher. Il faut faire passer au bord de la mer une partie de la cavalerie saxonne et pousser des reconnaissances jusqu'à huit ou dix lieues sur le chemin de Pillau.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

12151. — AU MARÉCHAL LEFEBVRE.

Osterode, 24 mars 1807, 4 heures du soir.

Le 20, à midi, il n'y avait aucunes troupes sur la langue de terre, si ce n'est deux escadrons de hussards noirs prussiens, qui se trouvaient au village d'Alt-Tief, c'est-à-dire à vingt-quatre lieues du lieu où vous êtes. Sachant que vous avez passé, ils s'en seront retournés. Toutefois envoyez au village d'Alt-Tief, à leur rencontre, 200 chasseurs français et 300 cuirassiers saxons, et faites-les soutenir par un bataillon saxon et quatre pièces de canon. Par ce moyen, vous serez instruit de ce qui se passe sur cette langue de terre, et la garnison de Danzig ne pourra rien concerter avec les troupes du dehors. Il n'y a rien d'extraordinaire à ce que 20 tirailleurs badois aient fui devant les Cosaques. Il faut être accoutumé à ces troupes qui sont lâches, mais qui font beaucoup de bruit. Souvent même la bonne infanterie française en a été étonnée. Du moment que le 44e sera arrivé, pla-

cez le 2e le long de la mer; placez-y 3,000 Saxons, des Polonais. Ayez là près de 5,000 hommes.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

12152. — AU GÉNÉRAL SONGIS.

Osterode, 24 mars 1807.

Les six pièces de 24 sont parties de Varsovie; douze de 12 en bronze en sont également parties; vous en avez fait partir six de 42, ou obusiers, de devant Graudenz, appartenant au corps du maréchal Lefebvre; ce qui fait vingt-quatre pièces. Le prince Jérôme me mande que, le 21 mars, douze pièces de 12 et six mortiers, approvisionnés à 800 coups, sont partis de Glogau; ils arriveront le 3 avril à Thorn. 18 et 24, cela fera 42 pièces. 22 pièces sont parties de Stettin; cela ferait donc 64. Cela doit être suffisant pour prendre Danzig, qui, à ce qu'il paraît, n'a que des ouvrages en terre. Donnez des ordres à Thorn que, du moment que les 18 pièces de Varsovie et les 18 de Glogau arriveront, on ait des moyens de les transporter à Danzig, et que le directeur du parc à Danzig vous fasse connaître le lieu où on doit les débarquer.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

12153. — AU PRINCE JÉROME, A BRESLAU.

Osterode, 24 mars 1807.

Mon Frère, je reçois votre lettre du 20 mars. Je vous ai écrit plusieurs lettres par Varsovie. Je vous mandais d'envoyer les sept millions que vous avez en Silésie, à Thorn, en les faisant escorter par deux régiments wurtembergeois formant 12 à 1400 hommes. Je vais vous envoyer 1,500 hommes de cavalerie française à pied; vous les remonterez et les garderez, et alors je vous demanderai 800 hommes de cavalerie étrangère pour remplir ce déficit.

Il sera possible que l'on reprenne un jour le siége de Neisse. Faites-moi connaître quels seront alors vos moyens d'artillerie.

Je donne l'ordre que de Thorn on vous renvoie toutes les voitures. J'apprends avec plaisir que douze pièces de 12 et six mortiers, approvisionnés de 800 coups, arrivent à Thorn le 3 avril. Si vous avez eu des transports disponibles, j'imagine que vous y aurez mis de la poudre. Si vous pouviez de même diriger douze pièces de 24 avec un approvisionnement à 800 coups pour chaque, ce serait un grand bien. Cela me mettrait à même de prendre beaucoup plus

promptement Danzig, qui est aujourd'hui le but de tous nos efforts. Répondez-moi de suite sur ce que j'ai à espérer à cet égard. Tout ce que vous pourrez expédier d'artillerie sur Thorn, faites-le, car Dieu sait quand cela arrivera par eau.

Les 400 hommes de cavalerie qui sont depuis longtemps en Silésie doivent être remontés; envoyez-les à Thorn.

Le 10e du train doit avoir maintenant des chevaux et son équipement; servez-vous-en pour nous envoyer des munitions.

Dirigez sur Thorn tous les souliers que vous pouvez avoir.

Les six ou sept millions une fois partis pour Thorn, dirigez sur Varsovie les premiers 1,500,000 francs qui vous rentreront.

Vous avez envoyé seize pièces en fer à Varsovie : c'est un tort qu'ont eu vos officiers d'artillerie; il fallait envoyer des pièces en bronze. Les affûts sont mauvais. Dirigez sur Varsovie vingt milliers de poudre et seize affûts qui puissent servir pour monter ces pièces.

Envoyez-y aussi quatre obusiers avec leur approvisionnement.

Si, sans nuire aux envois de Thorn, vous pouvez diriger six pièces de 24 ou de 18 et quatre gros mortiers sur Varsovie, faites-le; mais, avant tout, faites partir notre artillerie pour Thorn.

Envoyez-moi l'état de tous les envois de biscuit, farine, munitions de guerre et de bouche, effets d'habillement et d'équipement, etc., que vous avez dirigés sur Thorn depuis le 1er février.

NAPOLÉON.

Comm. par S. A. I. le prince Jérôme.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

12154. — AU PRINCE JÉROME.

Osterode, 24 mars 1807.

Mon Frère, les six pièces que vous avez expédiées à Varsovie et que j'ai fait venir devant Danzig n'ont que 200 coups à tirer par pièce. Il est nécessaire que vous fassiez partir 4,000 coups avec quatre affûts de rechange, afin que ces pièces fassent tout leur service. Expédiez de la poudre un tiers de plus qu'il n'en faut. Je suppose que les dix-huit pièces que vous avez expédiées ont leur armement, leurs rechanges et un tiers de poudre de plus qu'il n'est nécessaire, sans quoi nous n'aurons rien.

NAPOLÉON.

Comm. par S. A. I. le prince Jérôme.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

12155. — AU PRINCE JÉROME.

Osterode, 24 mars 1807.

Mon Frère, je vous envoie un décret[1] que l'état-major vous fera passer, mais que vous recevrez plus vite. Concertez-vous avec l'administration des finances et avec le général Fauconnet, et prenez toutes les mesures pour que, du moment que ces corps seront arrivés en Silésie, ils trouvent des chevaux, des selles, des brides, et que les dragons aient 800 fusils, que vous tirerez de Glogau. Cela vous donnera bientôt, avec l'activité que vous y mettrez, 1,500 hommes d'excellente cavalerie à votre disposition. En conséquence, des 1,600 hommes de cavalerie que vous avez en ce moment, dirigez-en 800 sur Thorn, partie Bavarois, partie Wurtembergeois, afin de combler le déficit que j'éprouve par l'envoi que je vous fais.

Avec l'activité et le zèle que vous avez, vous aurez bientôt augmenté votre force au lieu de l'avoir diminuée par l'envoi de ces 800 hommes montés, dont j'ai ici un pressant besoin.

NAPOLÉON.

Comm. par S. A. I. le prince Jérôme.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

12156. — A L'IMPÉRATRICE.

Osterode, 25 mars 1807.

J'ai reçu ta lettre du 13 mars. Pour m'être agréable, il faut, absolument en tout, vivre comme tu vivais lorsque j'étais à Paris. Alors tu ne sortais pas pour aller à de petits spectacles, ou autres lieux. Tu dois toujours aller en grande loge; pour la vie de chez toi, recevoir là, et avoir tes cercles réglés. Voilà, mon amie, le seul moyen de mériter mon approbation. Les grandeurs ont leurs inconvénients : une impératrice ne peut pas aller où va une particulière.

Mille et mille amitiés. Ma santé est bonne. Mes affaires vont bien.

NAPOLÉON.

Lettres de Napoléon à Joséphine, etc.

12157. — A M. CAMBACÉRÈS.

Osterode, 25 mars 1807.

Mon Cousin, M. Maret vous enverra un décret pour la formation du conseil de guerre. Vous y verrez les pouvoirs que je vous confère. Mon intention est que vous usiez de ces pouvoirs dans des cas

[1] Décret du 24 mars 1807, pour la formation de régiments provisoires de cavalerie.

imprévus et où des circonstances de guerre m'empêcheraient de vous faire connaître moi-même les mesures que je jugerais nécessaire de prendre. Je vous enverrai, dans trois ou quatre jours, une instruction détaillée sur les dispositions à faire pour la défense de l'intérieur. Cette instruction vous servira de règle; mais les événements doivent nécessairement la modifier.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le duc de Cambacérès
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

12158. — DÉCRET.

Osterode, 25 mars 1807.

NAPOLÉON, Empereur des Français et roi d'Italie,

Voulant pourvoir à la défense de notre Empire contre tout débarquement et toutes autres tentatives que pourraient faire nos ennemis pendant la partie de la présente année où nous serions absent de notre capitale,

Nous avons décrété et décrétons ce qui suit :

ARTICLE Ier. — Les commandants de nos forces de terre et de mer continueront à rendre compte et à recevoir les ordres par le canal de notre ministre directeur de l'administration de la guerre faisant fonctions de ministre de la guerre, et de notre ministre de la marine.

ART. 2. — Nos ministres ne pourront ordonner aucun mouvement de troupes dans notre Empire que d'après nos ordres, ou d'après ceux donnés par notre ministre de la guerre actuellement près de nous comme major général, ou en conséquence d'une résolution de notre cousin l'archichancelier de l'Empire, pour tout mouvement que nécessiteraient des circonstances majeures et imprévues auxquelles il serait urgent de pourvoir avant d'avoir connu nos volontés.

ART. 3. — Entendons néanmoins que notre cousin l'archichancelier de l'Empire ne puisse ordonner lesdits mouvements qu'après avoir entendu notre conseil de guerre, avoir pris les opinions de chacun de ses membres et les avoir fait consigner dans un procès-verbal. Ces mesures préalables ayant été observées, il fera connaître sa décision à nos ministres de l'administration de la guerre et de la marine, qui auront à l'exécuter, les membres de notre conseil de guerre n'ayant que voix consultative.

ART. 4. — Notre conseil de guerre se composera de notre cousin l'archichancelier de l'Empire, qui convoquera ce conseil quand il le jugera convenable, et le présidera; de notre ministre directeur de l'administration de la guerre, faisant fonctions de ministre de la

guerre; de notre ministre de la marine; du président de la section de la guerre près de notre Conseil d'État, le conseiller d'État Lacuée; de notre maréchal de l'Empire, premier inspecteur de la gendarmerie, Moncey, et du gouverneur de Paris.

L'ordonnateur Denniée sera secrétaire de ce conseil et y tiendra la plume. Nous lui enjoignons et lui faisons une obligation spéciale d'insérer dans tous les procès-verbaux qu'il dressera les opinions des membres du conseil, avec le nom de ceux qui les auront émises.

Art. 5. — Après avoir entendu les membres du conseil, l'archichancelier fera connaître sa décision, suivant la formule ci-après :

« Nous, archichancelier de l'Empire, en conséquence du décret » rendu par Sa Majesté Impériale et Royale, notre gracieux souve- » rain, à Osterode, le 25 mars dernier, après avoir entendu le conseil » de guerre institué par ledit décret, comme il résulte du procès- » verbal en date du ..... nous avons résolu les dispositions suivantes : » Article 1er, etc. »

Ces articles contiendront les détails des mouvements que l'archichancelier ordonnera, soit au ministre de l'administration de la guerre, soit au ministre de la marine.

Art. 6. — Lesdites résolutions seront contre-signées par le ministre chargé de leur exécution. Elles ne seront rendues publiques ni par la voie de l'impression, ni autrement.

Art. 7. — Au plus tard vingt-quatre heures après que notre cousin l'archichancelier de l'Empire aura pris des résolutions de quelque importance, il nous les fera connaître et nous transmettra le procès-verbal du conseil de guerre.

Art. 8. — Nos ministres de l'administration de la guerre et de la marine sont chargés de l'exécution du présent décret, qui demeurera secret et dont il ne sera donné communication qu'aux membres du conseil de guerre.

Napoléon.

Archives de l'Empire.

12159. — A M. CAMBACÉRÈS.

Osterode, 25 mars 1807.

Mon Cousin, je reçois votre lettre du 14. Quand je demande tout ce qui était disponible de la Garde, je suis loin de vouloir y comprendre les officiers et sous-officiers des dépôts destinés à exercer les recrues. Ainsi donc les maréchaux des logis et les brigadiers nécessaires pour l'instruction des vélites, il faut les laisser, mais faire partir tous les soldats.

Quant au 2e régiment des fusiliers de ma Garde, je vois avec plaisir qu'il continue à rester à Paris pour soigner son armement et son habillement. Le colonel doit, à l'heure qu'il est, être arrivé. Il faut faire partir 300 vélites du dépôt du 1er régiment, ou même du 2e, pour les compléter. Donnez des ordres là-dessus. Le général Junot a formé bien faiblement les six bataillons qui vont au camp de Saint-Lô. Qu'il reste à Paris, au lieu d'aller à la campagne; qu'il passe tous les jours à midi une parade sur la place Vendôme, et qu'à cette parade il voie les dépôts. Comment les six bataillons du camp de Saint-Lô ne m'offrent-ils que 3,700 hommes? Mon intention est qu'ils soient recrutés de manière qu'ils me fournissent 7,200 hommes. Le gouverneur de Paris, dans ces temps-ci, doit toujours rester à Paris et être tous les jours présent à la parade; il y a toujours quelque chose à faire. J'écris à MM. Dejean et Lacuée; voyez-les, car il est bien important que le camp de Saint-Lô ait la force que j'y avais destinée.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le duc de Cambacérès.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

12160. — A M. DE CAMBACÉRÈS.

Osterode, 25 mars 1807.

Mon Cousin, on a dû envoyer au dépôt de la guerre à Paris trois planches de la bataille d'Eylau, qui donnent une idée claire de cette bataille. Veillez à ce qu'en trois fois vingt-quatre heures ces trois planches soient gravées à l'eau forte et répandues dans Paris. Vous pouvez aussi ordonner qu'on fasse un livret des bulletins qui ont trait à cette bataille et de la relation qui en a été faite par un officier français, avec ces trois planches. Vous l'enverrez à Milan au prince Eugène, qui le fera traduire en italien, et au roi de Hollande, qui le fera traduire en hollandais.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le duc de Cambacérès.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

12161. AU GÉNÉRAL JUNOT, GOUVERNEUR DE PARIS.

Osterode, 12 mars 1807.

Je ne vois pas comment le service sera difficile à Paris, puisque vous avez des troupes de Paris.

Je ne puis voir qu'avec peine que les six bataillons partis de Paris ne forment que 3,700 hommes. Mon intention est de les compléter à

140 hommes par compagnie, c'est-à-dire à 840 hommes par bataillon, puisque vous n'y avez mis que six compagnies, ce qui me ferait alors un présent de 5,000 hommes. En effet, je vois qu'il reste 500 hommes au dépôt; il ne doit pas y rester un seul homme; tout doit marcher pour les bataillons. Ces hommes s'exerceront beaucoup mieux à leurs compagnies qu'à Paris, et, si le défaut d'officiers et de sous-officiers empêche d'envoyer plus de six compagnies, et que vous ayez des soldats de reste, mettez les compagnies à 150, à 160 hommes. Il faut faire un travail avec le ministre Dejean pour voir pourquoi il manque tant d'officiers. Vous portez des officiers au recrutement : il ne doit point y en avoir; il y a longtemps que j'ai ordonné leur remplacement.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

12162. — AU GÉNÉRAL DEJEAN.

Osterode, 25 mars 1807.

Monsieur Dejean, il me vient des plaintes de presque tous les régiments de cavalerie. Ils disent qu'ils ont beaucoup d'hommes aux dépôts, qu'il leur en arrive tous les jours, mais qu'ils n'ont point de chevaux pour les exercer; de sorte que les recrues perdent un temps précieux, et que je n'ai aucune espèce de secours à en espérer.

Je vois, par l'état du 4 mars, que la grosse cavalerie a 2,600 chevaux à recevoir par les marchés qui ont été passés, et 230 par les officiers en remonte. Mais il n'est passé aucun marché pour les 722 qui restent à fournir pour le complet; et il ne faut pas vous abuser, même ces 722 chevaux fournis, cela ne formera pas 14,000 chevaux de grosse cavalerie, parce que les pertes sont très-considérables. Je viens de faire des levées en Silésie pour remplacer les chevaux que j'avais perdus dans la campagne. Ce que vous devez prendre surtout pour guide, ce sont moins les bases qui ont servi à la confection de l'état que la situation des dépôts. Ainsi, par exemple, il y a dans le dépôt de tel régiment 300 recrues; il faut donc 300 chevaux; il faut donc que vous les lui procuriez sans délai. Apprenez-moi, par le prochain courrier, que les marchés pour les 722 chevaux qui manquent sont passés, et qu'ils pourront être aux corps dans le courant d'avril; et, outre cela, autorisez les dépôts qui ont beaucoup d'hommes à pied à acheter des chevaux en suffisance pour les monter tous. J'ai de l'argent; j'ai des hommes. Vous sentez combien je perds à nourrir tous ces hommes dans les dépôts de cavalerie, s'ils n'ont point de chevaux. Pour les dragons, je vois qu'il leur faut 2,400 chevaux,

selon les demandes de votre état; mais il y en a 4,300 qui leur ont été fournis par le dépôt de Potsdam et qui couvrent à peine les pertes qu'ils ont faites.

Il faut d'abord que ces marchés soient passés sans délai, et ensuite accorder à chaque corps l'autorisation d'acheter autant de chevaux qu'il a d'hommes à pied au dépôt, en spécifiant la quantité, et lui faire fournir des fonds. Peu importe, en dernière analyse; à la fin de la guerre, cela se compensera avec les pertes. Si vous attendez le procès-verbal des pertes, vous n'aurez pas monté un homme de six mois. Le temps de guerre n'est pas un temps de paix. Tout retard est funeste en temps de guerre. Il faut de l'ordre, sans doute; mais il faut que l'ordre soit d'une nature différente qu'en temps de paix. En temps de paix, l'ordre consiste à ne rien donner qu'avec les formalités voulues; en temps de guerre, l'ordre consiste à donner beaucoup sans aucune formalité, mais sur des états qui puissent servir à régulariser. Il arrive qu'un régiment a 300 hommes à pied à son dépôt et seulement 12 ou 15 chevaux; il faut faire une enquête, mais commencer d'abord par lui donner 300 chevaux, 300 selles, 300 brides, afin que ce régiment me fournisse 300 hommes devant l'ennemi. Comme vous suivez la méthode qu'on suit en temps de paix, tout mon service éprouve de la lenteur. L'économie aujourd'hui consiste à donner. Un conscrit à pied, à un dépôt de cavalerie, me ruine et ne me sert à rien. Présentez-moi sans délai, 1° la situation des hommes de tous les dépôts de cavalerie au 15 mars; 2° l'état des chevaux existant aux dépôts ou devant y arriver par des marchés conclus; 3° l'état des chevaux pour lesquels vous autorisez des marchés, en conséquence de votre état général et du complet de 996; enfin, dans une colonne supplémentaire, ce qu'il faut pour que les hommes des dépôts présents au 15 mars, plus les conscrits que les dépôts vont recevoir de la réserve de 1807, soient tous montés. Donnez plutôt 100 chevaux de plus que de moins, 100 selles de plus que de moins, un million de plus que de moins. Qui est-ce qui pourrait bien établir aujourd'hui la situation de ma sellerie, toute ruinée par trois campagnes? Faites des marchés, je fournirai l'argent nécessaire. Qu'en avril mes dépôts soient remplis de chevaux. L'Allemagne peut à peine suffire à ma consommation. Il me faut 4,000 chevaux pour réparer mes pertes. Je les cherche en Allemagne; je les aurai à peine trouvés qu'il m'en faudra 4,000 autres. Le même raisonnement s'applique aux chasseurs. Le 10e de hussards a 300 hommes à son dépôt et n'a que 16 chevaux; les 160 qui sont portés à la colonne d'achat sont déjà en Allemagne; il n'a rien à espérer des marchés passés, des offi-

ciers en remonte; il n'est porté dans les états, comme lui revenant, que 119 chevaux. Il y a huit jours, il n'y avait point d'ordre pour acheter ces 119 chevaux; cependant il y a bien du temps que j'ai donné des ordres à ce sujet. Ainsi donc, prenant ce régiment pour exemple (je le cite parce que j'ai beaucoup causé avec le major, qui vient de France), il faut lui donner l'argent nécessaire pour acheter ces 119 chevaux, et ensuite 200 autres que vous porterez dans une colonne à part sur les états, pour pertes dont il justifiera, et par là ses 300 hommes du dépôt seront montés.

Pénétrez-vous bien de l'importance de cela et du mal que ferait une économie mal entendue ou une rigidité hors de saison. On sera toujours à temps de régulariser. Donnez de l'argent aux dépôts de cavalerie pour qu'ils achètent des chevaux, pour qu'ils confectionnent; voilà le bien, voilà l'économie. Cet objet est si important que j'ai jugé devoir prendre un décret; occupez-vous-en; c'est le plus important de tous. Les équipements, les habillements qui viennent de France valent mieux que tout ce qu'on peut faire en Allemagne. D'ailleurs c'est de l'argent qui reste dans le pays. Ce que je dis pour la Grande Armée s'applique aux régiments qui sont en Italie, où je n'ai laissé que la moitié de ce qui devait y être, parce que je croyais avoir doublé la remonte des régiments.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(Et minute aux Arch. de l'Emp.)

12163. — AU GÉNÉRAL DEJEAN.

Osterode, 25 mars 1807.

Monsieur Dejean, la brigade du général Dufresse se réunira à l'île d'Aix. Cependant le ministre de la marine ayant organisé un régiment de 1,800 hommes à Rochefort, je pense que ce régiment pourrait se porter à l'île d'Aix avec de l'artillerie de marine, ce qui ferait 2,000 hommes. Il faudrait les y laisser sous le commandement du général Dufresse, et retirer la légion du Midi et le 82e pour les porter au camp de Napoléon. Si l'escadre de l'amiral Allemand n'est plus à l'île d'Aix, il ne serait plus besoin d'y porter le régiment de Rochefort; et l'on pourrait même en retirer la brigade Dufresse pour la placer au camp de Napoléon, d'où elle peut être facilement dirigée sur Nantes, le Morbihan et partout enfin où il pourrait être nécessaire.

Je suppose que le général de brigade Préval pourra se rendre à Pontivy pour y commander la cavalerie. S'il en était autrement, vous pourriez prendre, pour le remplacer, parmi les généraux de la Grande

Armée que les blessures et les fatigues de la guerre ont ramenés en France.

Faites-moi connaître la situation des camps de Napoléon et de Pontivy au 1er avril.

Le bataillon suisse a-t-il fourni ses 900 hommes?

Le régiment de Paris et les fusiliers de la Garde pourront fournir 3,000 hommes dans la campagne. Ils resteront en réserve à Paris pour se porter au besoin au secours des camps de Saint-Lô, de Boulogne ou de Pontivy.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch de l'Emp.)

12164. — AU GÉNÉRAL DEJEAN.

Osterode, 25 mars 1807.

Vous ai-je jamais donné l'ordre d'envoyer 10,000 Prussiens en Espagne? L'ai-je donné à qui que ce soit? J'ai chargé le ministre des relations extérieures d'en faire la proposition à l'Espagne; mais cela a-t-il rien de commun avec un ordre de moi? Voilà plusieurs fois que cela arrive; c'est ainsi que, l'année passée, vous avez autorisé un corps de 5,000 Espagnols à passer sur le territoire; eh bien, je vous dirai que cela n'a jamais été dans mes intentions. Que j'aie pu l'offrir, cela ne vous regarde en rien. Je ne pense pas que M. Talleyrand vous l'ait écrit. Quand j'écris quelque chose à un ministre, je n'ai pas toujours l'intention de le faire. M. Talleyrand vous a-t-il communiqué l'ordre de faire passer 10,000 Prussiens en Espagne? Si vous m'en aviez écrit, ou je ne vous aurais pas répondu, ou je vous aurais fait connaître ma volonté. J'ai dit à la Porte que je voulais faire marcher 30,000 hommes à Constantinople : si, en conséquence de cette déclaration, vous les faisiez marcher, cela serait un peu extraordinaire. Puisque les Prussiens ne veulent pas aller en Espagne, prenez ce prétexte pour les disséminer dans le Languedoc et les faire employer au canal d'Arles et aux marais de Rochefort.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

12165. — AU GÉNÉRAL LACUÉE.

Osterode, 25 mars 1807.

J'écris fort en détail au vice-roi pour lui faire connaître mes intentions sur mon armée d'Italie. Correspondez avec lui et occupez-vous de compléter les corps à quatre bataillons. J'ai là le 11e, le 35e, le

92e, le 79e, le 23e, le 56e, le 93e, le 5e, le 62e, le 20e, qui sont à quatre bataillons, et qui sont susceptibles de recevoir encore un grand nombre de conscrits. Depuis six mois j'augmente progressivement mon armée d'Italie, et je veux l'augmenter encore, afin d'avoir en campagne autant de troupes que les cadres peuvent en contenir. Vous sentez que c'est là ma plus grande sauvegarde contre l'Autriche, qui aurait besoin d'une grande armée contre mon armée d'Italie et Dalmatie, et qui s'attirerait sur les bras une guerre sérieuse que la pénurie de ses finances et le vide de ses arsenaux ne lui permettent pas d'entreprendre. Mes armées d'Italie et de Dalmatie réunies forment déjà une très-belle armée, mais je continue à y porter une attention suivie. Quoique j'aie sous la main les éléments de ce travail, pour ne point me fatiguer d'un travail inutile, j'attendrai les états que je vous ai demandés pour savoir si nous devons encore envoyer des conscrits à cette armée. Le complet, tel que je l'entends, est à 140 hommes par compagnie; c'est là le maximum de ce qui peut entrer raisonnablement dans un cadre, ce qui forme 1,260 hommes pour l'effectif et ne fait guère que 1,050 hommes présents sous les armes, qui, en quelques mois de campagne, se réduisent à 900, ce qui est encore une force raisonnable.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

12166. — AU ROI DE SAXE.

Osterode, 25 mars 1807.

Ayant eu lieu d'être satisfait de la conduite de deux bataillons de troupes de Votre Majesté et du major qui les commandait à une attaque qui a eu lieu le 20 mars, j'ai accordé l'aigle de le Légion d'honneur à ce major, trois aigles aux officiers, et trois aigles aux soldats qui se sont le plus distingués, au choix de leur commandant. Je n'ai pas cependant voulu leur faire remettre une distinction sans en prévenir Votre Majesté, pour la prier qu'elle l'ait pour agréable, n'ayant d'autre but que de donner une preuve de satisfaction à ses troupes.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

12167. — AU PRINCE JÉROME.

Osterode, 25 mars 1807.

Mon Frère, j'ai ordonné qu'on évacuât 3 ou 4,000 malades de Varsovie sur Breslau. Je pense que vous prendrez les mesures néces-

saires pour qu'ils y soient bien traités. Faites-moi connaître combien il en est arrivé. Il est convenable d'avoir des capotes et des armes, et de nommer des officiers pour commander ces dépôts; et, à mesure que les hommes sortiront des hôpitaux, faites-les placer dans des dépôts de convalescence, où ils resteront pour partir en détachements, afin de ne pas les renvoyer isolément à l'armée.

NAPOLÉON.

Comm. par S. A. I. le prince Jérôme
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

12168. — A M. DE TALLEYRAND.

Osterode, 25 mars 1807.

Monsieur le Prince de Bénévent, beaucoup d'officiers et de conseils d'administration des corps d'armée ont besoin de draps et de différents effets d'équipement. Je sais qu'il en existe chez les marchands de Varsovie. Engagez-les à en charger deux bateaux sur la Vistule, et à venir établir boutique à Marienwerder ou à Thorn. Ils y gagneront, et cela sera utile à l'armée.

NAPOLÉON.

Archives des affaires étrangères.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

12169. — A M. DE TALLEYRAND.

Osterode, 25 mars 1807.

Monsieur le Prince de Bénévent, je reçois votre lettre du 22 mars. Vous savez sans doute que, lorsqu'on donne des instructions à Andréossy, il faut plutôt les adoucir que les rembrunir, car il est plutôt porté à la menace. Continuez à avoir des nouvelles d'Essen.

Envoyez un courrier en Espagne pour demander que 3,000 hommes de cavalerie partent sur-le-champ pour se rendre à Anvers, et pour que la division qui est à Livourne parte pour Augsbourg, d'où je la dirigerai sur Hambourg pour s'opposer aux débarquements des Anglais. Je payerai l'un et l'autre de ces corps. Il me semble que c'est déjà une chose convenue avec l'Espagne. Le blocus de Hambourg vaudra à l'Espagne la restitution de ses colonies à la paix. Il ne s'agit plus aujourd'hui de tergiverser. Si l'on veut le faire, il faut que, vingt-quatre heures après que cela aura été demandé, la division qui est en Toscane se mette en route, ainsi que les 3,000 hommes de cavalerie. Si à 3,000 hommes de cavalerie on veut joindre 6,000 hommes d'infanterie, il faut les accepter. Il sera facile à

M. de Beauharnais de faire comprendre au cabinet que, outre l'avantage de contribuer à amener la paix et la restitution de ses possessions, il aura celui d'aguerrir et de discipliner ses troupes. Du reste, il suffit seulement d'en avoir le cœur net. Sils ne veulent pas, tout est fini. J'attache un double intérêt à faire sortir la division espagnole de Toscane.

NAPOLÉON.

Archives des affaires étrangères.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

12170. — A M. DARU, A THORN.

Osterode, 25 mars 1807.

Monsieur Daru, vous ne fournissez pas aux besoins de la manutention de Varsovie, de sorte que les boulangers et ouvriers ne sont pas payés. Il ne faut point penser seulement à l'endroit où vous êtes. Vous savez bien qu'il faut de l'argent pour faire tant de rations de biscuit par jour.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le comte Daru.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

12171. — AU GÉNÉRAL LEMAROIS.

Osterode, 25 mars 1807.

Monsieur le Général Lemarois, les 4e et 14e régiments de ligne bavarois, un bataillon d'infanterie légère et six pièces d'artillerie légère, formant un total de 4,000 hommes, arriveront à Varsovie le 5 avril, venant de Silésie. Prévenez-en le gouvernement et le prince royal de Bavière. Je fais venir ces troupes en réserve, pour qu'à tout événement, avec les deux régiments polonais que vous devez avoir et les 12 ou 1500 hommes des dépôts que vous avez dans la main, ce qui vous ferait 7 ou 8,000 hommes, vous puissiez garder Sierock et surtout Praga et Varsovie.

Pressez donc le commandant de l'artillerie de mettre ses pièces en batterie à la tête du pont de Praga; qu'il y ait six pièces dans chacune des deux redoutes, n'importe de quel calibre. Allez tous les jours à Praga, afin que le génie et l'artillerie ne vous manquent point, que les redoutes et la tête de pont soient mises promptement en état de défense, et qu'on y place les barrières et les accessoires qui les mettent à l'abri d'une surprise. Puisqu'il y a 5,000 boulets de 12, il y a de quoi utiliser toutes les pièces de 12 russes qui se trouvent à Varsovie. Il n'est pas difficile de faire faire 5 à 600 boîtes à mitraille; il n'est

pas nécessaire d'avoir des balles de numéros dans ces boîtes; des morceaux de fer, des clous, tout est bon. Il faut tâcher seulement d'avoir du fer-blanc. Ayez soin d'avoir des cartouches pour les Bavarois, les Français et les Polonais, afin que, le cas arrivant, il ne manque rien à vos 6,000 hommes. Publiez et dites qu'au lieu de 4,000 Bavarois, qui arrivent réellement, il en arrive 12,000, un corps bavarois pareil à l'autre. Publiez aussi qu'il arrive un corps de 6,000 Français à Varsovie.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le comte Lemarois
(Minute aux Arch. de l'Emp.)

12172. — AU GÉNÉRAL RAPP.

Osterode, 25 mars 1807.

Je reçois votre lettre du 23 mars. Comment arrive-t-il que le 75e n'a que 1,600 hommes? C'est bien faible. Vous m'annoncez 400 fusils partis le 24. Du moment qu'ils arriveront, faites-les partir; mais, en déballant les caisses, assurez-vous qu'ils sont en bon état, car nous n'avons aucun moyen de les réparer. S'il y a 1,000 baïonnettes, envoyez-les; mais écrivez à Saint-Laurent pour savoir si ces 1,000 fusils sont les seuls qu'on doive attendre de terre.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

12173. — AU PRINCE EUGÈNE.

Osterode, 25 mars 1807.

Mon Fils, j'ai lu avec attention l'état des places d'Italie que vous m'avez envoyé. Je vois que vous n'avez que 300 milliers de poudre à Mantoue; il est vrai qu'il y a 22,000 sachets de différents calibres remplis; ce qui doit faire plus de 100,000 coups et 700,000 cartouches. Je vois qu'il y a plus de 150 pièces de canon et une cinquantaine de mortiers : c'est plus qu'il ne faut pour défendre la place. Il me semble aussi que les approvisionnements sont raisonnables, puisque vous avez pour 12,000 hommes pendant plus de 100 jours. Vous avez à Mantoue trois mortiers à plaque de grande portée; peut-être conviendrait-il mieux de les envoyer à Venise pour être placés du côté de la mer; aussi bien je n'y vois que cinq mortiers à la Gomer de 12 pouces. Il n'y a à Venise que 200 milliers de poudre : ce n'est peut-être pas assez; il est vrai qu'il y a trois millions de cartouches d'infanterie.

Je vois sur les états que vous avez à Palmanova un million de kilogrammes de poudre : j'imagine que c'est une erreur ; cela ferait deux millions de livres, ce serait le double de ce qu'il faut. Si véritablement il y avait deux millions de livres de poudre à Palmanova, faites-en évacuer la moitié sur Mantoue ; cet approvisionnement serait absurde.

S'il y a à Osoppo 40 milliers de poudre, cela est trop ; vous pouvez diriger la moitié sur Mantoue, puisqu'il y a, outre cela, 700,000 cartouches ; même 20,000 livres suffiraient. Il serait malheureux, en perdant cette place, de perdre un approvisionnement de poudre déplacé. Il y a dans cette place 3,500 boulets de 24, et il n'y a que deux pièces de calibre : évacuez 2,000 boulets sur Mantoue.

A Peschiera, vous n'avez pas assez de 900 boulets de 24 ; tirez-en des autres places ; il en faut 3,000 à Peschiera, puisqu'il y a quatre pièces de ce calibre ; 70 milliers de kilogrammes de poudre à Peschiera sont trop, 40 suffisent ; retirez ce qu'il y a de trop pour l'envoyer à Mantoue. Toutes ces petites places sont destinées à tomber ; il faut donc qu'en même temps des approvisionnements immenses ne tombent pas au pouvoir de l'ennemi.

Vingt pièces de canon ne sont pas suffisantes pour Legnago ; mettez-y six autres pièces de 24 et huit de 22, ce qui fera quatorze. Il n'y a pas non plus assez de mortiers ; placez-y quatre mortiers. 20,000 kilogrammes de poudre ne sont pas suffisants pour Legnago ; doublez cet approvisionnement. 200,000 cartouches ne suffisent pas ; il en faudrait un million de plus. Legnago est une place de dépôt, où il faut réunir beaucoup de cartouches pour l'armée. Il me semble que l'approvisionnement de siége de Legnago n'est pas assez fort. Tout ce que vous retirerez d'Osoppo, envoyez-le à Legnago. Le million de cartouches pour Legnago, retirez-le de Venise ; vous pouvez n'avoir plus Venise et avoir Legnago. A Pizzighettone, je ne vois que 500,000 cartouches : ce n'est pas assez, non pour la place, mais comme dépôt. En général, vous avez trop de cartouches en avant ; 1,500,000 suffisent à Venise, répartissez le reste entre Legnago et Pizzighettone.

Faites-moi connaître dans quelle situation sont les châteaux de Vérone situés sur la rive droite[1] de l'Adige ; si on pouvait les occuper comme postes de campagne, cela serait utile. Vous n'avez à Vérone que 22,000 cartouches d'infanterie : ce n'est pas suffisant ; il en faut là un million.

Le résumé de tout cela, c'est que l'Italie se divise en trois parties :

[1] La rive gauche?

les pays entre l'Isonzo et l'Adige, les pays entre l'Adige et l'Adda, et les pays entre l'Adda et le Piémont. Une bataille perdue, ou l'ennemi se trouvant supérieur en forces, vous pourriez être poussé derrière l'Adige, et alors les 17,000 fusils que vous avez à Venise et les 7,000 que vous avez à Palmanova vous deviendraient inutiles. Ceux de Palmanova seront usés par l'armée; mais 17,000 à Venise, c'est trop; ôtez-en 7,000.

Vous avez trois millions de cartouches à Palmanova et trois millions à Venise : ôtez-en un million de Palmanova et un million de Venise, pour placer derrière l'Adige. Ces deux millions de poudre fourniraient des ressources à l'ennemi. S'il y a à Palmanova deux millions de poudre, poids de marc, il est urgent d'en retirer la moitié.

Il faut après cela supposer que l'ennemi passera l'Adige et vous poussera sur l'Adda, et il faut alors à Pavie, à Plaisance, des fusils, des cartouches et de la poudre.

Vient enfin le Piémont, mais cela ne vous regarde pas. Le Piémont se divise en deux : Alexandrie et Turin, Fenestrelle et Gênes.

Ainsi toutes les munitions en Italie doivent être divisées en cinq parties, afin que, dans le cas où la communication viendrait à être successivement interrompue avec les quatre premières, il reste encore de quoi armer et approvisionner la dernière partie.

Méditez ces idées, conformez-vous-y, mais exécutez vos dispositions graduellement et sans précipitation.

Pizzighettone est une place qui, à mes yeux, n'a d'autre intérêt que d'être un dépôt pour mes munitions de la troisième position, qui y seraient à l'abri d'un coup de main, ce qui est très-important.

NAPOLÉON.

Comm. par S. A. I. Mme la duchesse de Leuchtenberg.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

12174. — AU PRINCE EUGÈNE.

Osterode, 25 mars 1807.

Mon Fils, vous ne mettez pas dans vos états de situation ce que les dépôts doivent recevoir de la réserve de 1806, de la conscription et de la réserve de 1807, et cela rend vos états incomplets.

La division Seras est composée de deux bataillons du 13e de ligne; il ne reste au 3e bataillon que 545 hommes; vous ne portez que 125 conscrits à recevoir; mais vous n'y portez pas les conscrits de la réserve de 1806, ni la conscription de 1807; cependant tout ce que

pourra faire le 3e bataillon sera peut-être de compléter les deux premiers bataillons, et de former ses compagnies de grenadiers et de voltigeurs. Le 35e régiment a trois bataillons de guerre; ce que pourra le 4e sera peut-être de compléter les trois premiers et de fournir ses grenadiers et voltigeurs. Le 53e et le 106e sont forts. Je crois que vous pourrez appeler les 3es bataillons à la division Seras, en ne composant ces bataillons que de huit compagnies et laissant au dépôt une compagnie par bataillon; cela augmenterait la division Seras de près de 800 hommes.

Le 9e de ligne fournit trois bataillons, mais il est faible; il faut que chaque bataillon laisse une compagnie au dépôt. Ce régiment recevra beaucoup de conscrits de la réserve de 1807 et de la conscription de 1808. Vous pourrez former également le 84e à trois bataillons; ce régiment est très-nombreux. Vous pourrez former le 92e à quatre bataillons. Ces dispositions augmenteront la division Broussier de 4 ou 500 hommes; et d'ailleurs les régiments y gagneront une meilleure formation.

Il faut écrire à Parme pour qu'on augmente les deux bataillons du 3e d'infanterie légère au moins de 600 hommes. Le 3e bataillon doit être fort. Il faut augmenter également le 56e et le 93e; ils doivent être forts. Cela augmentera la division Boudet de 1,800 hommes.

La division Molitor doit également être augmentée de 1,200 hommes. Écrivez aux 3es bataillons pour que les corps soient portés au complet nécessaire.

La division Clauzel doit être augmentée de 300 hommes du 5e de ligne, de 300 hommes du 23e, autant du 11e, autant du 79e. Je pense que vous devez appeler le 4e bataillon du 60e, qui, ayant 900 hommes, peut figurer en ligne; mais vous laisserez au dépôt une 3e ou une 4e compagnie; cela augmentera cette division de 1,500 hommes. Vous pourrez aussi augmenter la division Clauzel du 3e bataillon du 62e et du 3e bataillon du 20e, ce qui porterait cette division à dix bataillons. Avec les conscrits qui vous arrivent, cela devrait être possible.

Vous aurez ensuite deux régiments de plus, le 1er d'infanterie légère et le 42e. Vous pourrez donner le 1er d'infanterie légère à la division Broussier, et le 42e à la division Boudet.

De tous ces arrangements, la division Duhesme souffrira beaucoup. Voici, je pense, comme vous pouvez la former : le 8e d'infanterie légère peut former un bataillon de six compagnies, les trois autres compagnies au dépôt; le 18e peut en former autant, le 81e autant, le 102e autant; ce qui ferait quatre beaux bataillons; et, en place

des compagnies d'élite que vous lui ôtez, vous prendriez dans les compagnies d'élite des régiments qui ont des dépôts en Piémont. Le 56e et le 2e d'infanterie légère, le 67e et le 93e, le 37e pourraient offrir huit belles compagnies en remplacement de celles du 81e, du 53e, du 84e, du 92e, du 106e. Cette division se trouverait encore forte de 6,000 hommes.

Votre armée se trouverait donc composée de six belles divisions d'infanterie.

Je ne pense pas que ces changements doivent se faire avant la fin du mois d'avril, parce qu'alors seulement tous vos conscrits seront arrivés, et vos cadres assez forts pour éprouver ce changement.

J'attendrai, pour donner des ordres de mouvement dans les 27e et 28e divisions militaires, que vous m'ayez fait connaître, avec la situation du 15 mars, celle réelle des corps et des dépôts, et que vous y ayez joint tout ce que les corps doivent recevoir de la réserve de 1806, de la conscription de 1807, tout ce qu'ils ont reçu et ce qui leur reste encore à recevoir.

Cette situation ne pourra être sensiblement améliorée que par la conscription de 1808, déjà appelée, et qui sera levée dans le courant d'avril. Mais des soldats, et des soldats nombreux, ne sont rien, s'ils ne sont pas bien exercés; faites-leur faire des manœuvres; faites-les tirer à la cible. Ayez soin de leur santé. Je vous ai déjà longuement écrit sur ce dernier objet.

Quant à vos régiments de cavalerie, ils doivent tous être de 1,000 hommes. La réserve de 1807 leur a déjà assigné une grande quantité de recrues, qui devront figurer dans votre état du 15 mars.

Quant aux chevaux et aux selles, j'ai fait fournir aux corps les fonds qui pouvaient être nécessaires; quant aux hommes, ils doivent les avoir.

La Grande Armée a cinq dépôts de chasseurs et quatre dépôts de cuirassiers en Italie. Je vois que le 14e a 390 chevaux. Vous ne sauriez trop presser les remontes, et, au fur et à mesure qu'ils pourront fournir 25 hommes, il faudra les réunir et nous les envoyer. Nous faisons ici une guerre très-active et qui consomme beaucoup de chevaux. Vous n'avez pas besoin d'attendre des ordres pour ces envois; tous les quinze jours, faites partir 500 chevaux; écrivez pour cela à Parme. Il n'y a pas de régiment de cuirassiers qui n'ait en ce moment 500 hommes au dépôt, et les fonds et les ordres sont donnés pour qu'ils aient des chevaux. C'est votre faute si, au 1er juin, vous n'avez pas à cheval 2,000 hommes pour le 6e de chasseurs et le 8e de hussards, au lieu de 1,300 que vous avez; 1,000 hommes

pour le 24e de chasseurs, au lieu de 400; 3,000 pour les 7e, 23e et 30e de dragons, au lieu de 1,400; 1,000 pour le 14e de chasseurs, au lieu de 300. Cela vous fera donc 7,000 hommes de cavalerie, qui, avec vos 2,000 Italiens, feront 9,000, et, avec quatre dépôts de chasseurs et les deux dépôts de dragons de l'armée de Naples, vous feront 10,000 chevaux. Si vous me demandez ce qu'il faut faire pour obtenir ce résultat, je vous répondrai : rassemblez les conseils d'administration; faites faire des marchés; faites confectionner des selles; leur avancer de l'argent, quoiqu'ils doivent en avoir en caisse; enfin les faire aller de l'avant, car certainement ils ont reçu des ordres, et ils recevront de l'argent de M. Dejean, mais avec la lenteur et les formes inséparables d'une grande administration.

Ce nombre de 10,000 chevaux sera diminué par les deux régiments italiens que je vous ai demandés; mais le roi de Naples doit vous envoyer deux régiments français; je sens d'ailleurs qu'il y a une différence de l'effectif au présent sous les armes, qui réduira les 10,000 à 8,000; mais 8,000 hommes de cavalerie à l'armée d'Italie sont tout ce qu'il faut, et même une force considérable.

Vous pouvez, pour remplir mes ordres, écrire au général Lacuée pour lui faire connaître les besoins réels des régiments en conscrits, surtout pour les régiments à quatre bataillons.

NAPOLÉON.

Comm. par S. A. I. Mme la duchesse de Leuchtenberg.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

12175. — 67e BULLETIN DE LA GRANDE ARMÉE.

Osterode, 25 mars 1807.

Le 14 mars à trois heures après midi, la garnison de Stralsund, à la faveur d'un temps brumeux, déboucha avec 2,000 hommes d'infanterie, deux escadrons de cavalerie et six pièces de canon, pour attaquer une redoute construite par la division Dupas. Cette redoute, qui n'était ni fermée, ni palissadée, ni armée de canons, était occupée par une seule compagnie de voltigeurs du 58e de ligne. L'immense supériorité de l'ennemi n'étonna point ces braves. Cette compagnie, ayant été renforcée par une compagnie de voltigeurs du 4e d'infanterie légère, commandée par le capitaine Barral, brava les efforts de cette brigade suédoise. Quinze soldats suédois arrivèrent sur les parapets, mais ils y trouvèrent la mort. Toutes les tentatives que fit l'ennemi furent également inutiles. Soixante-deux cadavres

suédois ont été enterrés au pied de la redoute. On peut supposer que plus de 120 hommes ont été blessés; 50 ont été faits prisonniers. Il n'y avait cependant dans cette redoute que 150 hommes. Plusieurs officiers suédois, décorés, ont été trouvés parmi les morts. Cet acte d'intrépidité a fixé les regards de l'Empereur, qui a accordé trois décorations de la Légion d'honneur aux compagnies de voltigeurs du 58e et du 4e léger. Le capitaine Drivet, qui commandait dans cette mauvaise redoute, s'est particulièrement distingué.

Le maréchal Lefebvre a ordonné, le 20, au général de brigade Schramm, de passer de l'île de Nogat dans le Frische-Haff, pour couper la communication de Danzig avec la mer. Le passage s'est effectué à trois heures du matin; les Prussiens ont été culbutés et ont laissé entre nos mains 300 prisonniers.

A six heures du soir, la garnison a fait un détachement de 4,000 hommes pour reprendre ce poste; il a été repoussé avec perte de quelques centaines de prisonniers et d'une pièce de canon.

Le général Schramm avait sous ses ordres le 2e bataillon du 2e régiment d'infanterie légère et plusieurs bataillons saxons, qui se sont distingués. L'Empereur a accordé trois décorations de la Légion d'honneur aux officiers saxons, trois aux sous-officiers et soldats et une au major qui les commandait.

En Silésie, la garnison de Neisse a fait une sortie. Elle a donné dans une embuscade. Un régiment de cavalerie wurtembergeoise a pris en flanc les troupes sorties, leur a tué une cinquantaine d'hommes et fait 60 prisonniers.

Cet hiver a été en Pologne comme il paraît qu'il a été à Paris, c'est-à-dire variable. Il gèle et dégèle tour à tour. Cependant nous sommes assez heureux pour n'avoir pas de malades. Tous les rapports disent que l'armée russe en a, au contraire, beaucoup. L'armée continue à être tranquille dans ses cantonnements.

Les places, formant têtes de pont, de Sierock, Modlin, Praga, Marienburg et Marienwerder, prennent tous les jours un nouvel accroissement de forces. Les manutentions et les magasins sont organisés et s'approvisionnent sur tous les points de l'armée. On a trouvé à Elbing 300,000 bouteilles de vin de Bordeaux, et, quoiqu'il coûtât 4 francs la bouteille, l'Empereur l'a fait distribuer à l'armée, en en faisant payer le prix aux marchands.

L'Empereur a envoyé le prince Borghèse à Varsovie avec une mission.

Moniteur du 5 avril 1807.
(En minute au Dépôt de la guerre.)

12176. — A M. CAMBACÉRÈS.

Osterode, 26 mars 1807.

Mon Cousin, je reçois votre lettre du 15. Je suppose que votre fête aura été belle. Il n'y a ici rien de nouveau. J'ai écrit au ministre de la police de renvoyer Mme de Staël à Genève, en lui laissant la liberté d'aller à l'étranger tant qu'elle voudra. Cette femme continue son métier d'intrigante. Elle s'est approchée de Paris malgré mes ordres. C'est une véritable peste. Mon intention est que vous en parliez sérieusement au ministre, car je me verrais forcé de la faire enlever par la gendarmerie. Ayez aussi l'œil sur Benjamin Constant, et, à la moindre chose dont il se mêlera, je l'enverrai à Brunswick, chez sa femme. Je ne veux rien souffrir de cette clique; je ne veux point qu'ils fassent de prosélytes et qu'ils m'exposent à frapper de bons citoyens.

Vous aurez reçu mes communications au Sénat, un sénatus-consulte pour une nouvelle levée, plusieurs mesures pour mettre Brest et Anvers en état de défense, un décret qui vous investit de pouvoirs pour faire des dispositions en cas de débarquement sur nos côtes dans des circonstances imprévues et extraordinaires. Je crois avoir ainsi pourvu à tous les besoins de l'État.

Vous recevrez ci-joint une récapitulation, en forme d'instruction, qui vous mettra à même de connaître ce que j'ai fait pour la sûreté de l'intérieur et des côtes.

J'ai autorisé le ministre de l'intérieur à faire faire des étoffes de Lyon. Je n'ai pas adopté la mesure proposée par le Conseil; aussi bien elle ne disait pas grand'chose. Meubler les maisons des évêques, etc., l'expérience a prouvé que c'était de l'argent jeté dans l'eau. Mais j'ai voulu prêter sur gage, c'est-à-dire que, quand une manufacture ou une maison de commerce serait menacée d'une faillite, on lui prêtera de l'argent sur moitié prix de marchandises, qui seraient mises en réserve dans un coin de ses magasins; bien entendu que la conservation des marchandises serait du devoir du négociant, et que le ministre aura seulement un surveillant dans la ville pour veiller à la non-aliénation des marchandises. Un prêt ainsi fait, je suppose qu'il me donne hypothèque. Si nos lois civiles ne me la donnaient pas, faites un décret qui me la donne. Dans des circonstances extraordinaires, il faut des mesures extraordinaires. La législation est pour les besoins de la vie. D'ailleurs des objets de manufacture sont des meubles; puisque j'aurais pu les acheter, je

puis prêter avec hypothèque spéciale. Si je me trompe, levez les difficultés par un décret du Conseil.

J'ai nommé M. de Boulogne évêque d'Acqui et M. de Broglie évêque de Gand.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le duc de Cambacérès.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

12177.

ANNEXE A LA PIÈCE PRÉCÉDENTE.

NOTES EN FORME D'INSTRUCTIONS

SUR LA SITUATION DE L'EMPIRE,
ET DISPOSITIONS PRISES CONTRE TOUTE AGRESSION DE LA PART DE L'ANGLETERRE.

Osterode, 26 mars 1807.

§ Ier.

GARDES NATIONALES.

Les forces qui sont destinées dans l'intérieur pour la défense des côtes sont, en gardes nationales :

	hommes.	hommes.
Réunis à Saint-Omer	6,000	
Au Havre, Cherbourg et Dieppe	3,000	
A Oleron, Blaye et Bordeaux	3,000	
	12,000	12,000

Ces gardes nationales, formées depuis plusieurs mois, doivent inspirer quelque confiance, si j'en crois les rapports des sénateurs qui les commandent et qui sont des militaires distingués. Cela fait donc une force de 12,000 hommes. Les sénateurs Rampon, Canclaux et Lamartillière commandent ces trois corps ; ce sont des hommes d'expérience.

TROUPES DE LA MARINE.	hommes.	
Défendant Anvers	3,000	
Campés à Boulogne	10,000	
Défendant Brest	8,000	
Défendant Lorient	3,000	
Défendant Rochefort	4,000	
	28,000	28,000
A reporter		40,000

	hommes.	
Report.		40,000

Ces troupes sont commandées par des capitaines de vaisseau, par des lieutenants de vaisseau, par des officiers de marine, tous militaires qui se sont déjà battus, et la plupart ont été blessés. Ces troupes méritent confiance. Dans leur nombre, il y a les canonniers de la marine, dans lesquels on doit avoir autant de confiance que dans les troupes de ligne.

TROUPES DE LIGNE.

	hommes.	
Deux bataillons sont à Anvers qui doivent présenter avant le mois de mai.	1,800	
Un bataillon est à Ostende, qui sera fort de. .	900	
Dix bataillons sont au camp de Boulogne; ils seront bientôt forts de.	9,000	
Un camp est réuni à Saint-Lô; il est composé de huit bataillons, qui dans peu présenteront une force de	8,000	
Un camp est à Pontivy, qui sera fort de. . .	12,000	
Un camp est à Napoléon, qui comptera bientôt.	6,000	
Enfin Paris a un régiment de fusiliers de ma Garde et un régiment municipal, qui doivent présenter.	3,000	
	40,700	40,700

GENDARMERIE.

La gendarmerie, peu après qu'une attaque serait décidée sur un point, pourrait y réunir 3,000 hommes à cheval.		3,000

GARDE-CÔTES.

Les garde-côtes et l'artillerie de ligne dispersés sur les côtes présentent, depuis Bordeaux jusqu'à Anvers, une force de.		12,000
		95,700

RÉCAPITULATION

DES FORCES RÉPANDUES SUR LES CÔTES DE L'OCÉAN.

	hommes.
Gardes nationales.	12,000
Troupes de la marine.	28,000
Troupes de ligne	40,700
Gendarmerie	3,000
Garde-côtes	12,000
Total.	95,700

§ II.

La côte, depuis l'Escaut jusqu'à l'embouchure de la Somme, doit être défendue par le général Saint-Cyr, qui commande à Boulogne. Boulogne a été fortifiée; l'artillerie y est nombreuse et bien organisée. Une fois que le débarquement des Anglais sur ce point serait bien caractérisé, le roi de Hollande pourrait envoyer une division au secours; les gardes nationales du Havre et de Dieppe, et la réserve de Paris, pourraient s'y porter, et l'on réunirait, en moins de dix jours, 30 à 40,000 hommes sur ce point.

Depuis l'embouchure de la Seine, les côtes de la Manche sont défendues par le camp de Saint-Lô. Si quelque événement sérieux l'exigeait, la réserve de Paris, les gardes nationales du Havre et le camp de Pontivy s'y porteraient en peu de jours et présenteraient une force de 24 à 30,000 hommes. Le camp de Boulogne, si l'invasion prenait un caractère, pourrait augmenter cette force de 10,000 hommes.

Soit que l'ennemi débarque à Brest, soit qu'il débarque dans le Morbihan, les camps de Pontivy, de Saint-Lô, de Napoléon pourront réunir en dix jours une force de 40,000 hommes.

L'île d'Aix et les bouches de la Gironde, si elles étaient menacées, trouveraient au camp de Napoléon un secours de 6,000 hommes, et dans la garnison de Rochefort une force de 3,000 hommes. Les gardes nationales de Bordeaux et le camp de Napoléon réuniraient en peu de jours 15,000 hommes sur Rochefort ou sur les bouches de la Gironde.

L'ennemi doit avoir un but dans son expédition. S'il veut prendre Anvers et brûler le chantier, il trouverait là 4,000 hommes de garnison, et, avant qu'il pût commencer aucune opération, le camp de Boulogne, les gardes nationales du Nord, la gendarmerie, le roi de Hollande y auraient jeté un renfort de 4,000 hommes. Un gouverneur actif et qui réunit tous les pouvoirs a été nommé pour défendre la place. Avec tous ces moyens, Anvers doit résister contre le coup de main dont elle serait l'objet.

Si l'ennemi tentait de brûler ma flotte à Boulogne, une armée, campée dans les fortifications, et une nombreuse artillerie, y ont depuis longtemps pourvu.

A Brest, j'ai nommé un gouverneur qui réunit tous les pouvoirs. La garnison est forte de 8,000 hommes. On pourrait y réunir

9,000 gardes nationales; il y a un grand nombre d'officiers de marine; enfin 6,000 hommes de troupes sur l'escadre sont des moyens qui mettent cette ville à l'abri de toute attaque.

Après ces deux expéditions, l'ennemi voudrait-il en tenter une sur l'île d'Aix pour y brûler mon escadre de Rochefort? Il y a été également pourvu.

On ne croit pas qu'il y ait à tenter autre chose. L'Angleterre a des troupes en Sicile, aux Indes, en Amérique. Rien ne porte à penser qu'elle ait encore 30,000 hommes dont elle puisse disposer pour une expédition continentale. Avec ses forces, elle ne peut pas tenter de vouloir établir la guerre au centre de la France; elle ne peut qu'essayer une expédition qui serait commencée et finie en dix ou douze jours.

Cependant cinq légions viennent d'être créées en France et donneront, probablement avant juin, 30,000 hommes sous les armes. Trois régiments suisses devront offrir un nouveau renfort de 6,000 hommes.

Et, enfin, le maréchal Kellermann et ses dépôts, dans le cas d'un événement sérieux, auraient bientôt formé 12 à 15,000 hommes.

Ainsi, avant la véritable saison d'une grande expédition, la France aura 50,000 hommes de plus à opposer à cette expédition.

Quant à Gênes, cela rentre dans le système de l'Italie. Il y a là une armée de 80,000 hommes, qui arriverait à temps.

Sur la Méditerranée, Toulon est le seul point qui soit bien important. Les vaisseaux, les troupes de la marine, les troupes de ligne, formeraient une garnison de plus de 6,000 hommes, et un détachement de l'armée d'Italie aurait le temps d'arriver avant que la place fût prise.

Telle est la situation défensive de la France. Aucun élément pour une grande expédition n'existe en Angleterre. Cette expédition ne pourrait avoir lieu qu'en juin ou août. A cette époque, nos légions seront formées et nos 3es bataillons complétés.

Il n'y a rien à craindre de la Russie, qui ne peut plus recruter ses armées et qui a assez d'occupation en Pologne.

J'ai accordé des fonds considérables au ministre de l'administration de la guerre : s'il les emploie avec activité, j'aurai, dans le courant de mai, plus de 12,000 hommes, de mes dépôts, à cheval.

Je n'ai placé que 800 gardes nationales à Cherbourg. Il n'y aurait point d'inconvénient, d'ici à quelque temps, à détacher 800 autres gardes nationales dans cette place, de manière que la moitié du corps commandé par le sénateur Canclaux soit placée dans cette ville.

Il faut que le ministre de l'administration de la guerre s'étudie à bien profiter des mois d'avril et de mai, dans sa correspondance, pour accélérer les levées, compléter les cadres, assurer les remontes et activer le recrutement des régiments suisses, sans y laisser entrer aucun étranger.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le duc de Cambacérès.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

12178. — AU GÉNÉRAL DEJEAN.

Osterode, 26 mars 1807.

Monsieur Dejean, devez-vous faire continuer la fabrication des souliers jusqu'au nombre de 90,000 paires, ou vous en tenir aux 65,000 paires que vous avez commandées? Je ne suis point en état de répondre à cette question. Si les souliers sont bons, il faut en continuer la confection; s'ils sont mauvais, la quantité commandée est déjà trop. Le maréchal Kellermann à Mayence, le général Piston à Wesel, et vous-même à Paris, pouvez vous en assurer en les faisant vérifier. De bons souliers dans une grande armée ne sont jamais de trop. Les mauvais souliers au contraire sont nuisibles, parce qu'ils chargent les soldats d'une mauvaise drogue et qu'ils ne leur sont d'aucun service. Faites passer les 40,000 paires de souliers que vous avez à Magdeburg, avec les selles et bottes, sur des caissons de la compagnie Breidt, organisés en bataillons conformément au décret que j'ai pris. Ne me parlez plus de cette compagnie; c'est un tas de gueux qui ne font pas de service; il vaut mieux ne rien avoir. Je regrette l'argent que je leur ai donné. Il n'a pas tenu à eux que le service ne manquât tout à fait. Ils mettent quatorze jours à faire une route que l'on fait en cinq jours, et ils ont une bonne raison pour cela : les conducteurs sont chargés des réparations, et ils ne demandent pas mieux que de faire prendre leurs voitures pour se les faire payer. Il n'est pas impossible de trouver des commissaires des guerres honnêtes gens et quelques anciens agents de transports hommes d'honneur, et alors les transports des équipages marcheront comme les transports d'artillerie. Je ne saurais trop me louer des

bataillons du train. Nos armées ne seront organisées que lorsqu'il n'y aura plus un seul administrateur, que tout sera militaire et qu'on saura d'où vient le garde-magasin, comment il a commencé, quelle perspective d'avancement il a; sans quoi nous serons à la merci de fripons comme nous en avons.

La mesure de l'établissement à Metz du dépôt pour le recrutement des Suisses a fait bien du mal. Il ne faut point mettre l'ennemi dans sa forteresse, et ce système d'enrôler des prisonniers de guerre peut être funeste un jour. Je vous rends personnellement responsable de l'introduction d'un prisonnier de guerre dans les régiments suisses ou même dans ceux d'Isembourg et de la Tour d'Auvergne; c'est à vous à y tenir la main.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

12179. — AU VICE-AMIRAL DECRÈS.

Osterode, 26 mars 1807.

Je reçois votre lettre du 14, dans laquelle vous me parlez d'une compagnie de 172 hommes qui ont tous été enseignes de vaisseau à Boulogne. S'il ne s'agit que de faire servir les hommes de cette compagnie comme soldats et de les payer comme tels, vous pouvez sur-le-champ les diriger sur Wesel; mais, comme je suppose qu'il n'en est pas ainsi et que tous ces hommes ont la paye d'officiers, il me semble qu'ils seront plus convenablement placés dans vos régiments de la marine comme sous-lieutenants. Mais, s'il en est quelques-uns qui soient susceptibles de servir dans la ligne, envoyez-moi l'état avec des observations sur leur département, leurs parents, leurs services, leur instruction. C'est sur cet état que je verrai ce qu'on pourra en faire. En attendant on peut toujours les exercer au maniement des armes.

Il me semble qu'ayant perdu trois frégates pour avoir expédié des secours à la Martinique avant l'hiver, il serait malheureux de s'exposer à en perdre d'autres. Pour en expédier après la fin de l'hiver, il fallait penser à cela au mois de janvier et de février; actuellement il n'est plus temps.

J'ai vu avec plaisir qu'on était content du *Génois*. Cela doit encourager la mise à l'eau du *Superbe*. Je dois avoir actuellement cinq vaisseaux en rade de Toulon.

Il me semble que la faute qu'on attribue au contre-amiral Allemand, tout autre l'aurait commise. On ne peut pas sortir ni rentrer

sans s'exposer à ces inconvénients du flot et du jusant, surtout lorsqu'on sort dans l'intention de ne pas rentrer, et que ce n'est que par nécessité que l'on rentre. Le contre-amiral Allemand ne devant plus sortir, j'approuve le parti que vous avez pris de faire entrer ses vaisseaux dans le port pour les mettre en parfait état. Le seul inconvénient est que cela ne se soit pas fait plus tôt, car mes équipages seraient exposés à périr de maladie dans la rade de Rochefort; et, pour éviter cet inconvénient, le plus grave de tous, faites rentrer tous les vaisseaux; deux vaisseaux et une frégate me suffisent à l'île d'Aix; mais quand les aurai-je à l'île d'Aix? Faites-le-moi connaître.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

12180. — AU VICE-AMIRAL DECRÈS.

Osterode, 26 mars 1807.

Le printemps est arrivé et le temps des opérations de la marine se trouve passé. Il faut se contenter aujourd'hui de se préparer pour la campagne prochaine, c'est-à-dire pour septembre, soit pour réunir dans la Méditerranée trente vaisseaux de guerre, soit pour ravitailler nos îles. Tâchez que j'aie sept vaisseaux à Toulon, en septembre; que je puisse y en diriger huit ou neuf de Rochefort, trois de Lorient, six de Cadix et huit ou dix de Brest.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

12181. — A M. DE TALLEYRAND.

Osterode, 26 mars 1807.

Monsieur le Prince de Bénévent, je reçois votre lettre du 24 à quatre heures après midi. Je n'ai ajouté aucune importance au mot *huit millions*. Il est facile, au reste, d'argüer que la Prusse en a onze. Il me paraît bien plus simple de prendre les devants, et de faire imprimer le message dans les journaux de Berlin et de Varsovie, et, au lieu de *huit millions*, mettre : *les peuples de Prusse*.

J'ai lu avec attention la dépêche de M. Otto du 10 mars. Il y est dit que, parmi les personnages influents de la cour de Vienne, l'archiduc Charles est le seul qui soit du parti de la paix. C'est dire une absurdité; il n'y a certainement pas un seul général autrichien qui ne soit du parti de la paix, et pas un archiduc qui n'en soit également. Le duc de Teschen est certainement de l'opinion de la paix, le prince de Liechtenstein de même; tous ceux qui ont quelque chose à perdre sont de l'opinion de la paix. Le rapport de M. Otto me paraît pécher

dans sa base : il est certain que ni l'archiduc palatin, ni le prince Ferdinand ne sont de l'opinion de la guerre. Quels sont les hommes influents? Est-ce M. de Stadion? Il ne peut pas être de l'opinion de la guerre, car il faudrait être bien aveugle pour penser qu'on peut tuer la France comme on tue une perdrix à l'affût, et qu'il ne faille pas faire plusieurs campagnes, qui usent l'argent et le moral. Qui ne sait pas cela en Autriche? Je regarde mon dernier message et mes dernières mesures comme de très-grands stimulants de paix pour l'Autriche. Il faut avoir bien soin que M. de Vincent n'alarme point dans ses rapports à Vienne et ne fasse croire que j'ai du ressentiment contre l'Autriche. Il faut continuer à parler de notre projet d'alliance avec elle; qu'Andréossy parle dans ce sens. Il faut dire à M. de Vincent que, si l'Autriche nous fait une proposition claire et nette d'intervenir dans les négociations, nous sommes prêts à l'accepter, la Turquie comprise, parce que nous croyons que l'Autriche a autant d'intérêt que nous à ne pas laisser entamer cette puissance. Servez-vous de ce cheval de bataille avec M. de Vincent, et sachez si l'Autriche fera une proposition définitive. Je ne serais pas éloigné d'adopter la disposition suivante : « Il y aura une suspension d'armes de trois ou de six mois, « sur le *statu quo* actuel, entre les puissances belligérantes; des « négociateurs russes, turcs, prussiens, anglais et français se réuni- « ront à Vienne pour travailler à la paix, sous la médiation de l'Au- « triche. » Causez de cela avec M. de Vincent. Ne parlez de l'armistice, comme cela est réellement, que d'une question subséquente, mais nécessaire; car négocier en se battant, c'est changer tous les jours l'état de la question, et dès lors ce n'est pas négocier. Ce que je gagnerai, moi, à ceci, sera probablement le rétablissement de la paix; et il est vrai de dire que j'armerais seul autant que toute l'Europe peut armer. Il n'est pas impossible que de cette manière la paix ne se fît. Ajoutez que j'ai proposé déjà d'envoyer des négociateurs à Memel; que j'accepte aujourd'hui qu'on les réunisse à Vienne. Que puis-je faire davantage? Cela d'ailleurs occupera l'Autriche, et lui montrera ma confiance, ce qui ne peut pas nuire.

Avant d'avancer ces propositions, il faut attendre le retour du courrier de M. de Vincent. Je ne vous écris d'avance que pour votre gouverne.

NAPOLÉON.

Archives des affaires étrangères.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

12182. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Osterode, 26 mars 1807.

Témoignez mon mécontentement au gouverneur du Mecklenburg de ce qu'il ne fournit pas les chevaux qui lui ont été demandés. C'est celui de tous les gouverneurs qui se comporte le plus mal.

Faites mettre à l'ordre que je témoigne mon mécontentement aux commandants des places de Friedberg et Giessen sur les mauvais logements qu'ils donnent aux troupes, et sur ce qu'ils les fatiguent par des marches pour ne pas les loger dans les villes, etc., qu'il est ordonné à ces commandants d'avoir désormais plus de soin des troupes.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

12183. — ORDRE.

Osterode, 26 mars 1807.

Sa Majesté ordonne que les régiments d'infanterie légère n'auront pas d'aigles à l'armée, et que les aigles de ces régiments seront envoyées aux dépôts, cette arme ne devant pas avoir d'aigle devant l'ennemi.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.

12184. — A M. DARU.

Osterode, 26 mars 1807.

Monsieur Daru, l'armée commence à vivre d'une manière régulière. Voici les dispositions que j'ai arrêtées :

Les 1er, 3e, 4e et 6e corps ont des fours et des magasins, et se nourrissent aussi des ressources qu'ils peuvent se procurer dans les localités. Mais ces ressources deviennent tous les jours moins considérables; il faut donc alimenter leurs fours par les magasins principaux de l'armée. Les magasins principaux de l'armée sont de plusieurs lignes : *Première ligne*, Osterode, Finkenstein, Elbing et Przasnysz. *Deuxième ligne*, Marienwerder et Pultusk. *Troisième ligne*, Varsovie, Thorn, Bromberg et Mewe. Mon intention est qu'il y ait constamment à Osterode 200,000 rations de pain biscuité, 140,000 rations de biscuit, 3,000 quintaux de farine, 1,600 quintaux de blé, 300,000 rations d'eau-de-vie. Le biscuit sera bientôt complet, l'eau-de-vie l'est déjà; le pain l'est aussi. Il ne s'agit plus que de faire face à ce que le magasin d'Osterode doit fournir tous les

jours. Il faut qu'il fournisse au passage, ce qu'il faut évaluer à 2,000 rations par jour; au 3e corps, ce qui est évalué à 14,000 rations de pain et 140 quintaux de farine; au 6e corps, 8,000 rations de pain et 80 quintaux de farine; au 4e corps, 10,000 rations de pain et 80 quintaux de farine; total 34,000 rations de pain, c'est à peu près à quoi se monte la fabrication de la manutention, ce qui fait une consommation de 300 quintaux de farine, qui, joints aux 300 quintaux qui sont envoyés aux corps, font 600 quintaux par jour, que consomme le magasin d'Osterode. Les moutures lui en procurent 60 quintaux; il peut aussi fournir au 3e corps 60 quintaux de blé au lieu de farine. C'est donc à peu près 500 quintaux de farine qu'il faut au magasin d'Osterode, et, vu les accidents de la route, il faudrait que Thorn et Bromberg pussent fournir, tous les jours, un convoi de 300 quintaux, et Varsovie un pareil convoi. Le blé serait fourni par Elbing.

On peut calculer la consommation de l'eau-de-vie à 1,600 pintes d'eau-de-vie par jour. Il faudrait que Varsovie et Thorn en fournissent chacun la moitié par jour. Elbing fournit aux 1er et 4e corps.

On se procurera une réserve de 100,000 rations de pain biscuité dans cette ville. Ce magasin servira à former celui de Finkenstein, et la ville pourra envoyer du blé à celui de Mewe. Les 300,000 rations de biscuit nécessaires au magasin de Finkenstein ne pourront être fournies que par Thorn et Varsovie, ainsi que les 3,000 quintaux de farine.

Il faudrait donc envoyer de Varsovie 3,000 quintaux de farine sur Marienwerder, et 300,000 rations de biscuit; de Thorn et de Bromberg, 2,000 quintaux de farine sur Marienwerder, et 300,000 autres rations de biscuit; de Thorn et de Bromberg, 3,000 quintaux de farine sur Mewe. Elbing fournirait successivement 3,000 quintaux de farine sur Finkenstein. Pendant les quinze premiers jours, Thorn dirigera par jour sur Finkenstein 30,000 rations de pain et 150 quintaux de farine. Le magasin de Finkenstein, indépendamment du temps qu'il lui faut pour confectionner ces 200,000 rations de pain, devra tous les jours fournir 15,000 rations à la Garde et au quartier général, et autant au 4e corps. Mais il peut tous les jours tirer 10,000 rations de pain de Marienwerder; avec les 16,000 qu'on y fabrique et les 10,000 qu'il tirera de Mewe, on pourra concevoir l'espoir qu'il s'approvisionne promptement.

On peut ainsi, de Varsovie, diriger 60,000 rations de pain biscuité sur Marienwerder. De là à Finkenstein il n'y a que douze lieues, ce qui formera une grande diminution de transport.

Quant à la manière d'approvisionner les magasins centraux de Varsovie, de Thorn et de Bromberg, c'est une question inutile à traiter ici et dont s'est occupé l'intendant général.

La manutention de Finkenstein ne sera pas en activité avant le 4 ou le 5 avril; cependant les besoins vont commencer le 30. Vous ne sauriez donc trop accélérer les transports par eau sur Marienwerder, et par terre sur Finkenstein.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le comte Daru.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

12185. — AU GÉNÉRAL RAPP, A THORN.

Osterode, 26 mars 1806.

Il doit y avoir à Thorn un aide de camp de Hesse-Darmstadt. On m'a proposé la levée d'un régiment moyennant une somme d'argent. J'accepte cette proposition. Je vous laisse maître des conditions. Concertez-vous avec M. Daru pour ce qui concerne l'argent. Mais il me faut un beau régiment de trois bataillons de neuf compagnies chacun, et chaque compagnie comme les nôtres, mais à l'effectif de 140 hommes. Je fournirai des armes, je solderai ce régiment, et je le nourrirai lorsqu'il sera hors du territoire de Hesse-Darmstadt, soit que je l'envoie en France, soit que je le fasse venir à la Grande Armée. Il n'y aura donc plus qu'à fournir à Hesse-Darmstadt les moyens de première mise et de recrutement. Ce régiment aura pour colonel le fils du grand-duc, qu'on voulait mettre au service d'Autriche. Ce sera un régiment de Hesse-Darmstadt au service de France. Pour la première formation, le grand-duc nommera tous les officiers, et, après la première formation, ils seront proposés au ministre de la guerre par le colonel, et je nommerai. Le colonel nommera les sous-officiers. Ces 3,780 hommes doivent être levés, équipés et armés, savoir : le 1er bataillon, dans le courant de mai; le 2e, dans le courant de juin; le 3e, dans le courant de juillet. Je tiendrai auprès de ce régiment un inspecteur aux revues pour régler le payement de la solde, qui sera, tant pour les officiers que pour les soldats, la même que celle des autres corps de Hesse-Darmstadt. Hors le territoire de Darmstadt, les vivres seront donnés à ce régiment comme aux troupes françaises. Voyez à faire une convention sur ces bases. Je tiens surtout à ce qu'un des princes de Hesse-Darmstadt soit colonel de ce régiment. Si ces conditions ne conviennent pas, faites-moi connaître celles que propose le grand-duc.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

12186. — DÉCISION.

Osterode, 26 mars 1807.

Un officier avait été rencontré porteur de l'ordre ci-après :

« Venant de recevoir l'ordre de se rendre en Italie pour y commander un corps de troupes, le général Vandamme ordonne à M. Bertin, officier de correspondance de son état-major, de partir de Schweidnitz, avec son fourgon contenant ses cartes, plans, etc., pour se rendre à Strasbourg. ».

Comme le général Vandamme n'a jamais reçu l'ordre de se rendre en Italie, il est évident que le fourgon passé à Bamberg n'est pas à lui. Donnez ordre que ce fourgon soit arrêté, l'officier mis en prison, ainsi que les conducteurs, et qu'inventaire soit dressé de tout ce qui est contenu dans le fourgon. Le tout sera mis en séquestre jusqu'à nouvel ordre.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

12187. — A M. DE CHAMPAGNY.

Osterode, 27 mars 1807.

Monsieur Champagny, je viens de mettre 1,600,000 francs à la disposition de M. Daru pour faire les commandes ci-après, savoir : 1,400,000 francs aux manufactures de Lyon, 50,000 francs aux manufactures de cristaux et 150,000 francs aux fabriques de serrurerie. M. Desmasis fera les commandes et M. Daru ordonnancera les payements.

Quant aux 500,000 francs que je fais payer par mois par le trésor public, votre Conseil a donné un rapport si insignifiant qu'autant aurait valu ne pas le consulter. D'ailleurs, dans l'éloignement où je suis, je vous ai donné toute latitude pour cet objet et même pour les commandes de mon garde-meuble. Prescrivez à ce dernier égard les dispositions convenables, en faisant néanmoins réunir les agents préposés au service de l'ameublement de mes palais, et en les consultant.

L'idée de meubler les évêchés, les préfectures et les prétoires m'a paru ridicule. Depuis qu'une administration existe, on sait qu'il ne faut pas meubler les établissements publics. Dans l'ancien régime, on avait reconnu qu'il ne fallait pas même meubler les ministres, et l'on est d'accord maintenant qu'il ne faut pas meubler les ambassadeurs, et qu'il vaut mieux être dans le cas de payer à Vienne, à Madrid quelques centaines de mille francs par an que d'avoir des

garde-meubles; et jamais on ne s'est avisé de meubler les intendants, les évêques, etc.

Ce qui me paraît le plus convenable pour venir au secours des manufactures, c'est le prêt sur consignation. J'ai renvoyé cet objet au Conseil d'État; mais on sera des années sans s'entendre. Allez donc de l'avant; prêtez aux manufactures encombrées de marchandises fabriquées, en donnant moitié de la valeur de celles que vous ferez mettre en consignation dans un magasin de la manufacture. Par exemple, je suppose qu'Oberkampf a un million de marchandises fabriquées, qu'il ne peut les vendre et que sa manufacture est au moment de chômer : vous lui prêteriez 150,000 francs, et il mettrait pour 300,000 francs de marchandises dans un magasin qui serait sous votre surveillance; et, comme vous ne ferez cela que pour des objets dont la consommation habituelle est à l'étranger, il vous suffira d'un surveillant qui ne sera pas chargé de l'administration des matières, mais qui le sera de veiller à ce qu'elles ne soient pas distraites du magasin. Je m'arrête à cette idée. Prêtez sur consignation jusqu'à concurrence de 500,000 francs par mois. J'ai mis les fonds à votre disposition; je vous ai autorisé par un décret; il ne vous reste plus qu'à vous garder des intrigues et à venir réellement au secours, non des nécessiteux, mais des manufactures qui, faute de débit, seraient dans le cas de suspendre leurs travaux. Mon but n'est pas d'empêcher tel négociant de faire banqueroute, les finances de l'État n'y suffiraient pas, mais d'empêcher telle manufacture de se fermer. Il vous sera aisé d'être bien informé par les chambres de manufactures, par les préfets, qui sont en général d'honnêtes gens, par les municipalités. Je jugerai de vos opérations sur ce principe. Les comptes que vous me rendrez doivent se réduire à cette formule : J'ai prêté tant à telle manufacture qui a tant d'ouvriers, parce qu'elle allait être sans travail. La conséquence nécessaire de ce prêt doit être que la manufacture continuera à marcher. Je ne fais sortir l'argent du trésor pour cette destination qu'afin d'empêcher les ouvriers d'être sans travail. S'il y a d'autres commandes à faire pour ma maison et pour mes palais, qui puissent dépenser trois à quatre millions, j'y consentirai. C'est à vous, ministre des manufactures, à voir avec mes architectes et avec les agents de mon garde-meuble ce que je serais dans le cas d'acheter d'ici à deux ans et qu'on peut commander par anticipation.

NAPOLÉON.

Comm. par MM. de Champagny.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

12188. — DÉCISION.

Osterode, 27 mars 1807.

Le ministre du trésor public propose à l'Empereur d'annuler un crédit de 180,000 fr. destiné à acheter des chevaux et des selles pour 613 chasseurs et hussards appartenant à divers régiments et qui ont été montés avec des chevaux pris sur l'ennemi.

Je laisse exister le crédit; le ministre le leur donnera à compte des pertes, qu'ils auront à justifier. On compte bien ce que Potsdam a fourni, mais non les pertes faites dans la campagne. Le 10e de hussards est celui qui a le plus perdu; il a 300 hommes à son dépôt et n'a que 16 chevaux.

Il faut adopter une marche plus large et plus gouvernementale; en suivant la règle, je n'aurais ni chevaux ni fusils. L'artillerie montre que les corps ont plus de fusils qu'il n'en faut. Mais on ne déduit pas les pertes et les consommations. Aussi ai-je demandé beaucoup d'armes et je demande beaucoup de chevaux. Mon décret en a fourni les moyens.

NAPOLÉON.

Archives des finances.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

12189. — A M. FOUCHÉ.

Osterode, 27 mars 1807.

J'ai vu dans les journaux une prétendue lettre écrite en Russie. C'est pitoyable. Nous n'avons pas besoin d'être défendus par des fables. Aucun homme sensé ne peut s'y méprendre, et cela ne peut faire qu'un mauvais effet. Les Russes de l'armée n'ont jamais dit entre eux qu'ils ont gagné la bataille, ils le disent dans des relations dont ils se moquent eux-mêmes.

En général, tout ce qu'on imprime pour éclairer l'opinion me paraît rédigé dans un faux esprit et comme si l'auteur pensait lui-même que ce qu'il dit n'est pas vrai : c'est le cas de dire que mieux vaut un écrivain ennemi que sot ami.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

12190. — AU GÉNÉRAL DEJEAN.

Osterode, 27 mars 1807.

Monsieur Dejean, faites partir sur-le-champ de Grenoble 6,000 fusils de dragons pour l'armée d'Italie, dont 3,000 seront envoyés à Alexandrie et 3,000 à Mantoue, tant pour armer les voltigeurs que pour armer les six régiments de dragons qui sont en Italie. Sur les 2,500 qui sont à Turin, envoyez-en 2,000 à Mantoue, à la disposition du commandant de l'armée d'Italie, pour armer les dragons et les voltigeurs. Envoyez également en Italie 3,000 sabres de dragons et 2,000 de cavalerie légère. Envoyez-y aussi 10,000 sabres d'infanterie. A cette occasion, je remarque que nous n'avons que 49,000 sabres d'infanterie en France. Il faudrait faire une commande extraordinaire. Je vois dans les états de l'artillerie que les sabres sont en général mal répartis. Ils sont presque tous à Strasbourg; il faudrait en mettre à Grenoble, à Metz. Mon intention n'est pas que les objets d'armement soient aussi exclusivement concentrés dans une place.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

12191. — AU PRINCE JÉROME.

Osterode, 27 mars 1807.

Mon Frère, je reçois votre lettre du 21 mars. Je vois avec plaisir que le général Lefebvre[1] a repoussé la garnison de Glatz.

Puisqu'il vous est impossible de nous envoyer de l'eau-de-vie de vin, complétez avec de la bonne eau-de-vie de grain les cent mille pintes que je vous ai demandées.

NAPOLÉON.

Comm. par S. A. I. le prince Jérôme.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

12192. — A L'IMPÉRATRICE.

Osterode, 27 mars 1807, 7 heures du soir.

Mon amie, ta lettre me fait de la peine. Tu ne dois pas mourir, tu te portes bien, et tu ne peux avoir aucun sujet raisonnable de chagrin.

[1] Lefebvre-Desnoëttes, commandant la 2e brigade de la division de cavalerie légère du 9e corps.

Je pense que tu dois aller au mois de mai à Saint-Cloud; mais il faut rester tout le mois d'avril à Paris.

Ma santé est bonne; mes affaires vont bien.

Tu ne dois pas penser à voyager cet été, tout cela n'est pas possible; tu ne dois pas courir les auberges et les camps. Je désire autant que toi te voir, et même vivre tranquille. Je sais faire autre chose que la guerre, mais le devoir passe avant tout. Toute ma vie, j'ai tout sacrifié, tranquillité, intérêt, bonheur, à ma destinée.

Adieu, mon amie; vois peu cette madame de P..... c'est une femme de mauvaise société; cela est trop commun et trop vil.

NAPOLÉON.

J'ai eu lieu de me plaindre de M. T..... Je l'ai envoyé dans sa terre en Bourgogne; je ne veux plus en entendre parler.

Lettres de Napoléon à Joséphine, etc.

12193. — AU PRINCE EUGÈNE.

Osterode, 27 mars 1807.

Mon fils, je vous félicite sur l'accouchement de la Princesse; j'ai bien de l'impatience d'apprendre qu'elle se porte bien et qu'elle est hors de tout danger. J'espère que votre fille sera aussi bonne et aussi aimable que sa mère. Il vous reste à présent à faire en sorte d'avoir, l'année prochaine, un garçon. Ce que vous avez fait pour constater la naissance de l'enfant est bien. Il faudra que le garde des sceaux envoie l'acte à Paris pour être inscrit dans les registres de ma famille. Faites-le adresser à M. Cambacérès, auquel j'ai fait connaître ce que je désirais. Faites appeler votre fille *Joséphine*.

NAPOLÉON.

Comm. par S. A. I. Mme la duchesse de Leuchtenberg.

12194. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Osterode, 27 mars 1807.

Monsieur le Major Général, il reste à Mohrungen 600 quintaux de farine : ils seront donnés tous les 600 au 6e corps; il y a aussi 4,300 bouteilles d'eau-de-vie du pays : il en sera donné 3,000 au 6e corps et les 1,300 autres au 3e.

Les états que l'on m'a remis ne sont pas exacts, car on a donné au 3e corps 400 quintaux de farine, et on n'en porte que 356 dans l'état.

Il faut donner exactement au 6e corps les 14,000 rations de pain qu'on doit lui fournir; ce corps souffre, et il est bon qu'il se forme un magasin. Il faut qu'on lui donne tous les jours les 8,000 rations d'eau-de-vie.

Le major général écrira au maréchal Ney que je vois avec peine que son corps est à la demi-ration; qu'il y a à Mohrungen 600 quintaux de farine et 3,000 bouteilles d'eau-de-vie; que je donne ordre qu'on les lui donne; que je donne aussi l'ordre qu'on lui envoie exactement d'Osterode 14,000 rations de pain et 8,000 rations d'eau-de-vie par jour.

On réunira le convoi de 8,000 rations de pain qui doit arriver aujourd'hui ici de Thorn, et on le fera filer sur Guttstadt. On fera également filer sur Guttstadt les deux convois de 20,000 rations de pain qui doivent arriver de Bromberg le 29 et le 30. Ces 48,000 rations de pain, et les 600 quintaux de farine de Mohrungen qui font 50,000 rations, seront donnés au 6e corps avec les 3,000 bouteilles d'eau-de-vie, extraordinairement et pour se former une réserve. En outre, il recevra exactement les 14,000 rations de pain et les 8,000 rations d'eau-de-vie, qu'il enverra prendre.

On recommandera que les voitures de Bromberg qui portent le pain retournent exactement. On préviendra de tout ceci le commissaire ordonnateur du 6e corps, et que, lorsqu'il enverra des transports, on les chargera de pain; et, quand bien même il y en aurait plus qu'il n'en faut pour porter les 14,000 rations, le surplus sera précompté sur les distributions suivantes.

On recommandera à Elbing d'envoyer des grains à Guttstadt et ici pour alimenter les moulins.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.

12195. — A M. DE CHAMPAGNY.

Osterode, 28 mars 1807.

Je viens de rendre un décret par lequel je charge la caisse d'amortissement de faire les prêts sur consignation auxquels je me suis déterminé pour venir au secours des manufactures. Je vous donne un crédit de six millions, c'est-à-dire d'un million pendant chacun des trois mois d'avril, mai et juin, et de 500,000 francs pendant chacun des six autres mois de l'année. En conséquence, les crédits de 500,000 francs qui vous avaient été ouverts pour janvier et mars se trouvent annulés.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

12196. — A M. MOLLIEN.

Osterode, 28 mars 1807.

Monsieur Mollien, j'avais d'abord pensé à charger le trésor public de prêter de l'argent aux manufactures pour venir à leur secours; mais cela ne convenait ni à sa dignité ni à ses écritures. Par le décret que je viens de rendre, j'en charge la caisse d'amortissement. Il est bien entendu que vous la couvrirez de ses frais; mais c'est une chose à régler ensuite et qui ne presse pas. Il faut que Bérenger prenne des mesures pour empêcher que des fripons ne profitent de mes dispositions et que ce ne soit de l'argent perdu.

NAPOLÉON.

Comm. par Mme la comtesse Mollien.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

12197. — A M. MOLLIEN.

Osterode, 28 mars 1807.

Monsieur Mollien, j'ai lu avec attention votre rapport du 15 mars sur le débet des négociants réunis, et l'état de situation qui y était joint. En m'occupant de nouveau de cette affaire, j'ai senti renaître toutes les peines qu'elle m'a causées. Ces misérables nous ont soustrait ceni quarante-deux millions, qu'ils ont employés en partie à des spéculations aventureuses. Le contre-coup s'en fera longtemps ressentir en France. Je vois qu'il nous est encore dû en réalité quatre-vingt-cinq millions, puisque l'Espagne n'a pas tenu ses engagements et que depuis un an je n'ai presque rien tiré du crédit des piastres. Il est nécessaire que vous écriviez à M. de Beauharnais pour qu'il presse l'Espagne, et au roi de Hollande pour lui faire comprendre que nous sommes intéressés à l'emprunt que fait l'Espagne. Je suppose que vous vous êtes arrangé de manière à reprendre les dix millions de domaines et à en toucher les fruits. Quant au déficit de vingt-six millions qui se trouve sans aucune espèce de contre-valeurs, je suis bien loin de penser que le service du munitionnaire puisse couvrir cette énorme somme. Où l'administration de la guerre a-t-elle pris qu'elle devait treize millions, et la marine qu'elle en devait quatorze? Ce sont des illusions qui disparaîtront après quelques conseils d'administration qui auront lieu lors de mon arrivée en France. Mais il me semble que Desprez a des ressources particulières et que Seguin ne peut vous faire courir aucun danger; et je ne vois pas pourquoi vous totalisez ainsi toutes les sommes.

Je reviens à votre compte. J'ai des contre-valeurs pour quatre-

vingt-sept millions, excepté 1,700,000 francs que les banquiers réunis doivent encore, et qui se trouveront soldés en mars et en avril au moyen des retenues opérées sur les ordonnances. J'ai des acceptations de Seguin pour. . . . . 1,894,000 francs.
J'en ai de Seguin et Vanlerberghe pour. . . . 6,569,000

8,463,000

Voilà donc Seguin garant d'environ huit millions et demi. Pourquoi n'en faites-vous pas un compte à part, puisque ces deux objets de créance ont une garantie spéciale? Le débet étant de vingt-six millions, ces créances garanties étant de huit millions et demi, il ne restera plus environ que dix-sept millions et demi, ce qui pourra s'approcher davantage des services de la compagnie. Je suis néanmoins dans l'opinion qu'il y aura encore une grande différence. Je voudrais donc que vous fissiez un chapitre à part des créances dont Seguin se trouve garant, puisqu'elles sont meilleures que celles des négociants réunis; que vous fissiez acquitter ces créances, comme c'est votre droit, et qu'enfin vous prissiez toutes vos sûretés. Cette affaire est bien assez onéreuse.

NAPOLÉON.

Comm. par Mme la comtesse Mollien.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

12198. — A M. FOUCHÉ.

Osterode, 28 mars 1807.

Le *Journal de Paris* donne des nouvelles de Bucharest qui sont fausses. Faites-les démentir. Ismaïl n'est pas pris. Hormis Choczim, il n'est point vrai que les Russes soient en Bessarabie. Ils n'occupent en Valachie que Bucharest, mais les Turcs sont tout autour.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

12199. — A M. FOUCHÉ.

Osterode, 28 mars 1807.

Vous devriez bien prier le *Journal de l'Empire* de ne point donner des nouvelles ridicules de la Russie, comme celles qui sont dans son numéro du 17 mars. On a une grande rage de copier tout ce que les Anglais veulent faire accroire sur cette puissance.

Je reçois votre lettre du 17 mars. Il n'y a ici rien de nouveau.

Vous aurez vu les mesures que j'ai prises pour garantir l'intérieur de toute espèce d'invasion.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

12200. — A M. FOUCHÉ.

Osterode, 28 mars 1807.

Un nommé Baron-Dagorne, ancien conseiller au parlement de Rennes, et actuellement écrivain public au Palais, est un homme très-malintentionné. Renvoyez-le de Paris, après l'avoir laissé quelque temps en prison.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

12201. — AU GÉNÉRAL DEJEAN.

Osterode, 28 mars 1807.

Monsieur Dejean, je reçois votre rapport du 11 mars. Je désire que vous n'expédiiez rien par le roulage. Suivez les directions que je vous ai données. Expédiez, au fur et à mesure de la confection, les selles, les bottes et les souliers, au moyen de caissons qui nous appartiennent. Dirigez-les sur Mayence, et de là sur Magdeburg, où ils trouveront de nouveaux ordres. Si les 53 caissons ne peuvent porter que 700 selles, levez-en encore 200; mais que ce soit de bons caissons avec de bons chevaux, de bons harnais et de bons charretiers. Je ne veux pas non plus de roulage pour les 5,600 selles. Quand vous lèveriez 1,000 caissons, cela ne pourrait que nous être fort utile; une armée comme la Grande Armée devrait avoir 4 à 5,000 caissons, et elle n'en a pas 500. Dans mon décret d'hier sur les transports, j'ai laissé deux bataillons à former en France. Deux bataillons font huit compagnies et près de 260 voitures. Si cela ne suffit pas, vous pouvez former deux autres bataillons pour un égal nombre de voitures. Mon intention est, en général, que tout ce que vous enverrez, sans exception, soit apporté sur des caissons appartenant à l'État. Quant aux 53 caissons qui sont déjà levés, vous pouvez les faire partir; ils serviront à compléter les premiers bataillons et à réparer nos pertes.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

12202. — AU GÉNÉRAL DEJEAN.

Osterode, 28 mars 1807.

Monsieur Dejean, le 31e régiment d'infanterie légère m'est arrivé ici nu et dans une situation horrible. Cependant ce régiment a passé à Paris, et je vous avais prié de veiller à son habillement. Peut-on envoyer ainsi des troupes nues à l'armée!

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

12203. — AU GÉNÉRAL DEJEAN.

Osterode, 28 mars 1807.

Monsieur Dejean, vous avez reçu depuis le mois de septembre 9,900,000 francs pour les remontes; je vous donne trois millions pour le mois d'avril : voilà bien de l'argent, et je ne vois pas de chevaux. Je vous ai également donné, par la distribution d'avril, trois millions pour l'habillement. Je vous prie de ne rien épargner pour que mes conscrits soient habillés et mes dépôts de cavalerie remontés. Il n'y a pas d'argent mieux employé que celui qui est prodigué pour ces deux objets.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

12204. — AU MARÉCHAL KELLERMANN, A MAYENCE.

Osterode, 28 mars 1807.

Mon Cousin, ayez soin que les régiments provisoires partent bien habillés et surtout bien armés, et que les régiments provisoires de cavalerie soient bien équipés. Je vois avec plaisir que les 9e, 10e, 11e et 12e sont partis. Faites partir les 13e, 14e, 15e et 16e; que rien de ces régiments ne reste à Cassel; que tout soit dirigé sans délai sur Magdeburg.

Quand je vous ai dit de faire partir de bons détachements de conscrits, j'ai entendu parler des régiments qui n'entrent pas dans la formation des régiments provisoires; cependant il valait mieux prendre sur vous de joindre aux régiments qui passent les compagnies des corps qui ne sont pas compris dans la formation de ces régiments provisoires. C'est, comme vous le dites, la meilleure manière de faire rejoindre les conscrits, et, dans leur route, ils peuvent rendre des services. Il ne faut pas vous astreindre à nommer trois officiers, six sergents et huit caporaux pour l'organisation des régiments provi-

soires. Je pense qu'un officier, un sergent et quatre caporaux peuvent suffire.

J'avais encore une autre idée lorsque je vous disais de faire partir de bons détachements de conscrits : c'est que je pensais qu'il y avait des régiments qui pouvaient faire partir plus de 240 hommes; mais les dernières instructions lèvent cette difficulté. Lorsqu'un régiment peut faire partir 240 hommes, 260 hommes, faites-les partir, et même, pour conduire 300 hommes, l'état-major d'une compagnie ordinaire peut suffire. Je vous dirai la même chose pour les régiments provisoires de cavalerie : il ne faut pas vous astreindre au nombre d'officiers et sous-officiers que comporte un escadron; qu'il vous suffise que chaque centaine d'hommes soit commandée par un officier et quelques sous-officiers. Le principal est d'avoir un bon chef pour le régiment, et qu'il soit assez bien organisé pour pouvoir prendre quelque instruction, s'il séjourne en garnison, et rendre quelques services, si cela devient nécessaire dans sa route.

Mais, en général, je ne les fais marcher ainsi que pour les incorporer. Les quatre premiers régiments sont déjà dissous, et les officiers et sous-officiers sont déjà partis pour rejoindre.

Instruisez-moi en détail de tous les convois qui passent chargés de souliers, d'effets d'habillement et d'effets appartenant à la cavalerie.

Quand ferez-vous partir les 3e et 4e compagnies d'ordonnance? Dépêchez-vous.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

12205. — AU PRINCE JÉROME.

Osterode, 28 mars 1807.

Mon Frère, je reçois votre lettre du 24 mars. Envoyez-moi l'état des régiments auxquels appartiennent les 338 hommes partis de Glogau, et le jour de leur départ. Votre correspondance est trop succincte. Vous aurez reçu le décret par lequel je vous ai envoyé 1,400 hommes à monter, parmi lesquels 250 cuirassiers. Si vous pensez qu'il vous soit absolument impossible de les monter, envoyez-leur, à Posen, l'ordre de continuer leur route sur Potsdam. Faites cependant l'impossible, vu que j'ai déjà 1,200 hommes à monter à Potsdam. Si l'on fait quarante selles à Breslau, on peut en faire à Glogau, à Schweidnitz. Mettez la plus grande activite à faire confectionner les effets d'équipement et de harnachement, et faites tout ce qu'il faut pour m'envoyer promptement ces hommes montés et équi-

pés. Je m'en rapporte à ce que vous ferez. Si vous pouvez tirer d'Autriche, passez des marchés, car ces 1,400 hommes montés sont un élément de victoire. Tâchez de faire faire 150 selles par semaine, car, si l'on a ces hommes un jour plus tôt disponibles, ce ne peut être que d'un immense avantage !

NAPOLÉON.

Comm. par S. A. I. le prince Jérôme.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

12206. — A M. DE TALLEYRAND.

Osterode, 28 mars 1807.

Monsieur le Prince de Bénévent, il y a beaucoup de difficultés avec le gouvernement polonais. Il faut s'entendre. Par un décret que j'ai pris à Posen, j'ai cédé toutes les contributions du pays à deux conditions : la première condition est que les contributions seraient payées en nature, soit en farine, blé, soit en fourrage et avoine, jusqu'à une certaine quantité; faites-vous remettre ce décret sous les yeux pour être au fait de l'état de la question; la seconde condition est qu'ils solderaient et équiperaient leur armée, et, pour cette dernière partie, je leur ai fait l'avance d'un million. Le rapport de M. Daru et les renseignements que vous prendrez de la chambre de Varsovie prouvent qu'ils n'ont fourni que la moitié de ce qu'ils doivent. Il est ridicule qu'ils ne veuillent pas faire les petites fournitures de fourrage, etc., nécessaires à la consommation journalière de Varsovie. Étudiez cela, et ayez une explication avec le ministre de l'intérieur. Je ne peux pas avoir remis au gouvernement toutes les contributions, soit directes, soit indirectes, ce qui est assez considérable, sans qu'elles me fassent aucun service. Du reste, je vous ai envoyé hier le rapport de M. Daru sur la proposition de faire des marchés en Silésie. J'approuverai tout ce que vous aurez conclu. Je ne manque point d'argent, mais j'entends que le gouvernement polonais tienne ses engagements.

J'ai passé aujourd'hui la revue des fusiliers de la Garde qui viennent de Paris et de quelques régiments d'infanterie et de cavalerie, qui sont fort beaux.

J'ai remis à M. Maret la lettre aux princes confédérés, pour en faire faire le nombre de copies nécessaire. Elle sera accompagnée d'une lettre de vous à mes ministres pour les prévenir que l'objet de la lettre aux membres de la Confédération doit être tenu secret, vu qu'il ne faut donner d'alarmes à personne. Ce mouvement de recru-

tement doit être une suite nécessaire des pertes que leurs corps de troupes sont censés avoir faites dans la campagne.

NAPOLÉON.

Archives des affaires étrangères.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

12207. — AU GÉNÉRAL LEMAROIS, A VARSOVIE.

Osterode, 28 mars 1807.

Monsieur le Général Lemarois, je vous ai écrit qu'il fallait garder le dépôt du 5e corps à Varsovie, pour bien soigner la nourriture, l'habillement et l'instruction de ces hommes.

Dans votre lettre du 25, vous dites qu'un chef de hussards russes vous a dit que, chez eux, les distributions se faisaient en règle et qu'ils ne manquaient de rien. Il vous a dit des bêtises. Le fait est que leur armée manque de tout.

Il faut avoir une explication avec le ministre de l'intérieur. Le gouvernement de Varsovie est tenu de fournir une certaine quantité de farine, blé, fourrage, en conséquence d'un décret que j'ai pris, par lequel je lui remets la contribution foncière à cette condition. S'il a tout fourni, il est tout simple de faire des achats; s'il n'a pas tout fourni, comme le prétend M. Daru, il faut qu'il complète le contingent convenu.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le comte Lemarois.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

12208. — AU MARÉCHAL LEFEBVRE, A PRAUST.

Osterode, 28 mars 1807.

Je vous prie de m'envoyer, par le retour de l'officier d'ordonnance, l'état de situation des 19e et 23e régiments de chasseurs, en hommes, selles et chevaux, et qui m'instruise bien en détail où sont tous les détachements et si les colonels et chefs d'escadron sont au régiment.

Je sais qu'avant-hier quelques coups de canon ont été tirés sous Danzig. Je n'en ai point encore de nouvelles.

Il faut montrer beaucoup de confiance dans vos troupes et réprimer les propos des états-majors qui les méprisent et le laissent apercevoir. Il n'y a dans Danzig que de la canaille, et vous avez des troupes auxquelles vous ferez faire ce que vous voudrez, si vous empêchez qu'on ne bavarde et si vous leur montrez de la confiance.

Le général Drouet a une carte de la rive gauche de la Vistule, que

depuis quinze jours je demande; il est ridicule que je ne l'aie pas encore reçue. Envoyez-moi-la par le retour de l'officier d'ordonnance. C'est la seule carte qui existe dans l'armée.

Vous allez avoir dans peu de jours quarante à cinquante pièces de gros calibre, indépendamment du convoi qui est parti de Stettin. Il faut prendre Danzig, mais pour cela il faut de l'énergie et de la décision. Vous sentez bien que je ne peux vous envoyer des troupes de l'armée contre les misérables Prussiens qui sont dans Danzig, et donner ainsi aux Russes beau jeu pour faire lever le siége.

Le 44e régiment doit vous être arrivé. Resserrez la place et emparez-vous du camp retranché. Il est très-important de séparer la ville du fort. Tant que cela ne sera pas fait, il n'y aura rien de fait.

Il faut tous les jours m'envoyer un rapport.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

12209. — AU GÉNÉRAL CHASSELOUP, A PRAUST.

Osterode, 28 mars 1807.

Une fois qu'on a passé la Vistule, qui nous empêche de border la rive droite jusque vis-à-vis Danzig, et par là de se mettre à l'abri des sorties de la place et de couper les communications du fort avec Danzig?

Douze pièces de 24 approvisionnées à 800 coups et quatre mortiers approvisionnés à 600 coups sont partis de Glogau le 25 mars. Tout me porte à penser qu'ils seront le 1er avril à Posen, et le 5 ou le 6 à Thorn; ils seront avant le 15 devant Danzig.

Six pièces de 24, parties de Varsovie, ont passé le 23 à Thorn; elles doivent être arrivées devant Danzig.

Quatre pièces de 12, parties le 26, par terre, de Thorn, ne doivent pas tarder à vous arriver.

Sept pièces de 12 et deux obusiers ont été embarqués le 23 devant Graudenz.

Quatre obusiers et deux mortiers, partis de Küstrin, ont couché le 18 à Landsberg. Ils doivent arriver le 1er avril à Thorn, d'où ils seront dirigés sur Danzig.

Vingt-deux bouches à feu sont parties de Stettin le 21 mars.

Ainsi tout me porte à penser qu'avant le 15 avril vous aurez soixante-trois bouches à feu, dont plus de vingt-quatre pièces de 24, beaucoup de mortiers, beaucoup d'obusiers, beaucoup de pièces de 12.

Faites faire des gabions, des saucissons, ramassez des tonneaux,

des sacs à terre, afin qu'on fasse la tranchée et qu'on puisse commencer sérieusement le siége du 10 au 15.

Envoyez-moi un plan des environs de Danzig, et faites-moi connaître vos opérations. Réunissez le plus possible des sapeurs et des officiers du génie. Il faut enlever la place avant qu'elle puisse être secourue par mer.

Écrivez-moi tous les jours.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

12210. — AU GÉNÉRAL BERTRAND.

Osterode, 28 mars 1807.

J'ai reçu votre lettre du 26. Vous me dites qu'on a pris 2,000 chevaux dans l'île de Nogat; les régiments de cavalerie en ont-ils profité, ou bien les trains d'artillerie, ou les équipages?

Faites-moi connaître l'état de situation des dépôts qui se trouvent à Marienburg, Marienwerder et dans l'île de Nogat.

J'avais ordonné que 5 à 600 chevaux hors de service fussent placés dans l'île de Nogat. Envoyez-y un officier qui vous rendra compte si cette mesure a été exécutée.

Le pont de Marienwerder étant jeté, je suis décidé à garder ce point; mais je veux y construire une place comme à Praga, c'est-à-dire qui ait 3 à 400 toises de développement et des revêtements en bois, de manière que, l'armée sur la rive gauche, cette tête me conserve le pont et un passage sur la rive droite. J'ai écrit là-dessus au général Chasseloup. Voyez le général Cazals, qui doit se trouver près de vous, pour qu'il trace sur-le-champ cette tête de pont. Celle qu'on projetait ne signifiait rien, puisqu'elle ne gardait pas le pont.

J'ai lu avec plaisir les détails que vous m'avez donnés sur Marienburg. Il faut qu'on y travaille avec activité. Il paraît que sur ce point le travail est aux trois quarts fait.

Les alléges que le commandant de la marine a choisies sont-elles maniables? vont-elles à la rame? car la marche est la plus grande affaire pour la marine. Songis a donné des ordres pour que des pièces en bronze soient envoyées. Veillez à ce que l'on travaille aux affûts.

Tâchez d'avoir des plans des environs d'Elbing et de l'île de Nogat; l'ingénieur d'Elbing doit en avoir.

Raisonnez un peu dans cette hypothèse : Si je passe la Vistule ayant une tête de pont à Marienwerder et à Marienburg, par où l'ennemi pourrait-il passer pour faire lever le siége de Danzig? Je suppose que j'abandonne Elbing à l'ennemi : pourrai-je me porter

sur la rive gauche de la Nogat pour l'empêcher de jeter là un pont? Raisonnez dans cette autre hypothèse : Y a-t-il une ligne qui couvre Elbing, passe derrière le Draussen-See et arrive jusqu'à Saalfeld?

Envoyez-moi l'état de situation de tous les régiments de cavalerie qui sont à Elbing. Il doit y en avoir plus que vous n'en portez, savoir :

Brigade Durosnel, le 7e, le 20e et le 22e chasseurs;

Division Lasalle, les 5e, 7e, 1er de hussards et le 13e de chasseurs, le 11e de chasseurs et le régiment du prince royal de Bavière.

Cela fait 9 régiments.

Outre ces 9 régiments de cavalerie légère, il doit y avoir 3 régiments de dragons de Klein : total, 12 régiments.

Au fur et à mesure que les circonstances vous en offriront l'occasion, causez avec les colonels sur la situation de leurs régiments. Combien ont-ils de chevaux, de selles, d'hommes présents? Combien ont-ils trouvé de chevaux dans l'île de Nogat? Les dépôts les ont-ils rejoints? Où sont leurs détachements?

Donnez-moi sur tout cela des renseignements exacts.

Subsistances. J'ai ordonné que 3,000 quintaux de blé fussent dirigés d'Elbing sur Marienwerder, 3,000 sur Mewe, 3,000 sur Neuburg et 3,000 sur Osterode.

J'ai ordonné que de la même ville d'Elbing on dirigeât 3,000 quintaux de farine sur Mewe, autant sur Marienwerder, autant sur Neuburg, autant sur Finkenstein, et cela indépendamment de ce qu'Elbing doit fournir journellement aux 4e et 6e corps.

Quelle est la situation des magasins de farine, de blé, d'eau-de-vie et d'avoine à Elbing?

Quels sont les moyens que les régiments de cavalerie trouvent à Elbing pour réparer leur harnachement et leur ferrage?

Je ne vois point d'inconvénient à établir aussi un hôpital à Elbing.

Écrivez au général Vedel qu'il doit faire des rapports plus fréquents et plus détaillés sur les dépôts de l'île de Nogat.

Je porterai probablement après-demain mon quartier général au château de Finkenstein, où je fais construire des fours.

Éclaircissez vos idées sur la manière dont Elbing se lie à Hoiland. On m'assure qu'il y a des marais qui ne permettent qu'un seul passage entre ces deux villes.

Si l'ingénieur d'Elbing connaît bien tout le terrain, vous ferez bien de l'amener avec vous au quartier général. Vous savez combien les Prussiens sont intéressés; gagnez-le avec quelque argent. C'est par ce moyen que vous aurez son secret et ses plans. Donnez-lui cent

louis; avec cette clef d'or vous ouvrirez tous ses portefeuilles et détruirez tous ses scrupules.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

12211. — AU GÉNÉRAL CLARKE.

Osterode, 28 mars 1807.

Tout ce qui part de Küstrin, il faut le diriger sur Thorn, parce que c'est le plus court; ce qui part de Stettin, il faut le diriger sur Marienwerder. Je n'ai pas encore entendu parler de la marche du 3e et du 5e provisoires.

En vérité, je ne conçois rien à ce que le régiment d'Isembourg soit encore à Leipzig; réitérez les ordres pour qu'il parte sur-le-champ; qu'est-ce que c'est donc que ce prince d'Isembourg qui croit pouvoir désobéir aux ordres? Qu'il se rende sur-le-champ à Valenciennes, où il achèvera de se recruter.

Je vois avec plaisir que le 24e de chasseurs est parti pour Thorn. J'espère que vous l'avez passé en revue et qu'il est bien monté et bien équipé, c'est là le principal. Qu'on nous envoie des régiments bien montés et bien équipés.

J'approuve fort la lettre que vous me dites avoir écrite, en date du 24, au prince d'Isembourg. Il paraît qu'il n'y a rien de ridicule comme cet homme-là.

Je vous envoie le rapport de M. Daru sur les selles. Faites-moi connaître combien il en a été confectionné, combien il y en a en magasin à Potsdam, si les selles sont bonnes, combien on peut encore en espérer.

J'apprends que 980,000 francs que le duc de Weimar devait payer pour février et mars n'ont pas été payés; faites les instances nécessaires pour qu'ils le soient.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

12212. — AU GÉNÉRAL SAVARY.

Osterode, 29 mars 1807, 5 heures du matin.

Rendez-vous devant Danzig. Votre mission a trois buts : le premier, de m'instruire de l'état réel des choses, quand vous aurez bien vu et observé; le second, d'encourager ce pauvre maréchal Lefebvre, qui s'inquiète et s'agite hors de mesure, et cela n'aboutit pas à grand'chose. Je ne puis pas dégarnir l'armée qui observe le siège pour lui donner beaucoup de troupes contre de misérables déser-

teurs, moitié désarmés, moitié désorganisés, qui sont dans Danzig. Il n'y voit que des Russes; faites-lui comprendre que les Russes ne s'affaibliront pas devant moi. Un régiment de Cosaques y a été envoyé pour se refaire et en imposer aux habitants. Le maréchal Lefebvre a 20,000 hommes, parmi lesquels 2,200 hommes de cavalerie, et, parmi ces 2,200 hommes, 800 chasseurs, la meilleure cavalerie de l'armée, et son régiment de cuirassiers saxons, très-bon; il a 4,000 Français et 3,000 très-bons Saxons. Mais il faut qu'il traite bien ces troupes; qu'il ne les décourage pas, surtout les Polonais, par des lazzi et des sarcasmes, parce que je n'en ai pas d'autres à lui donner, et que, décourager les gens, ce n'est pas la manière d'en tirer parti.

Il faut donc que vous me rendiez compte des détachements qu'il a faits pour protéger ses convois de Stettin, et qu'il y envoie 3 ou 400 hommes de cavalerie; il faut enlever le camp retranché et jeter des troupes entre la ville et le fort, afin de bloquer la ville du côté de terre et de mer. Vous verrez s'il occupe Putzig et le cap de Hela, où il faudrait avoir des signaux pour observer ce qui arrive par mer.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

12213. — AU MARÉCHAL LEFEBVRE.

Osterode, 29 mars 1807, 5 heures du matin.

Je reçois votre lettre du 27 mars. Je trouve que vous vous inquiétez beaucoup trop; il ne faut pas prendre tous les bruits et les dires des prisonniers et déserteurs pour des vérités. Vous avez plus de troupes qu'il ne vous faut pour bloquer Danzig et pousser vigoureusement le siége. Ce qui est dans Danzig est un ramassis de mauvaises troupes; seraient-elles bonnes, vous en avez aussi de fort bonnes. Vous devez les encourager et ne pas souffrir qu'on en dise du mal.

Vous avez 2,200 chevaux et la meilleure cavalerie de l'armée; à quoi vous sert-elle autour de la ville? Pourquoi n'en faites-vous pas de forts détachements pour envoyer sur les derrières et nettoyer la route de Kolberg et de Stettin à Danzig? Un convoi de dix pièces de gros calibre est parti le 23 de Stettin avec bonne escorte : faites-moi connaître les détachements de cavalerie que vous avez envoyés pour protéger la route; envoyez-y 400 hommes. Le bon moyen d'empêcher que Danzig ne soit secouru, c'est de le bloquer du côté de la mer, d'enlever le camp retranché et de faire jeter un pont entre la ville et le fort. Faites-moi connaître si vous êtes maître et si vous

avez des postes à l'extrémité du cap de Hela, d'où l'on éclaire tous les mouvements de la mer; si vous avez des postes à Putzig. Il faudrait établir au cap de Hela des signaux.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

12214. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Osterode, 29 mars 1807.

Donnez ordre que les 400 fusils qui viennent d'arriver à Osterode partent demain à la pointe du jour pour les 3e, 4e et 6e corps, auxquels je les ai accordés. Il est inutile que l'artillerie les décharge et les mette en magasin. Faites-moi connaître s'il en est arrivé un plus grand nombre, et s'il est arrivé aussi des baïonnettes, afin de les distribuer sur-le-champ.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.

12215. — AU GÉNÉRAL DEJEAN.

Osterode, 29 mars 1807.

Monsieur Dejean, voilà la quatrième ou cinquième lettre que vous m'écrivez sur les prisonniers prussiens. Si vous aviez demandé mes ordres sur le départ de ces prisonniers, vous ne seriez pas tombé dans l'inconvénient où vous êtes. Je vous ai déjà répondu de les répartir dans les ateliers de Rochefort et de les faire travailler aux différents ouvrages qui se font en Languedoc.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

12216. — AU VICE-AMIRAL DECRÈS.

Osterode, 29 mars 1807.

Monsieur Decrès, voici un mémoire que je vous envoie, qui est bien le maximum de l'extravagance humaine[1]. Voilà ce que c'est que les hommes qui n'ont jamais fait la guerre ni médité aucune opération militaire. Il pense sans doute que les hommes qui seraient à bord de l'escadre seraient de bois, et que la chance de perdre 14 ou 15 vaisseaux et 7 ou 8,000 marins qui les monteraient ne serait rien pour l'Angleterre! Je n'ai jamais rien vu de plus fou, d'autant

[1] Mémoire de Caffarelli sur une tentative que les Anglais pourraient faire. (Note de la minute.)

plus fou que ce serait sans remède. L'ennemi pourrait faire cela, même moi étant campé là avec 300,000 hommes.

Il serait fâcheux que le préfet causât de cela avec les marins, même hypothétiquement, parce que cela ne peut que donner des alarmes. Il me semble qu'il dit dans sa lettre qu'il réunit des renseignements des marins. Quand vous lui écrirez, faites-lui sentir quel inconvénient il y a à semer ainsi l'alarme en s'attachant à des plans fantastiques.

NAPOLÉON.

Archives de la marine.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

12217. — A M. DE TALLEYRAND.

Osterode, 29 mars 1807.

Monsieur le Prince de Bénévent, je reçois votre lettre du 26 mars à huit heures du soir. Les nouvelles de Constantinople sont très-intéressantes. Il reste à voir actuellement comment cette crise finira. Il est bien sûr que, si les Turcs ont du courage, les Anglais en seront dupes; mais rien ne porte à penser qu'ils aient ce courage.

Je vous envoie un rapport de M. Daru.

NAPOLÉON.

Archives des affaires étrangères.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

12218. — A M. DE TALLEYRAND.

Osterode, 29 mars 1807.

Monsieur le Prince de Bénévent, voilà trois mois que je n'ai reçu de nouvelles de Danemark. Dans les circonstances actuelles, cette légation doit envoyer un courrier toutes les semaines.

Il y a aussi trop longtemps que je n'ai reçu de nouvelles de Stuttgart.

Donnez des ordres à mes ministres à Stuttgart, à Dresde, à Copenhague, de se rendre à leur poste, dans les vingt-quatre heures qui suivront la réception de votre courrier. Si M. Durand ne veut pas aller à Stuttgart, il faut qu'il le dise, et en nommer un autre. Dans le moment actuel, j'ai besoin que tous mes ministres d'Allemagne soient à leur poste.

Les nouvelles d'Angleterre, de la Baltique et de la Russie doivent m'arriver par Copenhague. Écrivez au général Clarke d'envoyer un courrier à cette légation pour les engager à lui écrire tous les jours et à adresser leurs dépêches à M. Bourrienne, qui les enverra par un courrier au général Clarke.

M. Bourrienne n'écrit pas assez souvent.

Indépendamment de mon ministre, je dois avoir quelques agents ou consuls dans les ports du Holstein. Il faut que vous leur donniez l'ordre d'écrire tous les jours et d'envoyer le rapport de tout ce qui se passe.

NAPOLÉON.

Archives des affaires étrangères.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

12219. — A M. DE TALLEYRAND.

Osterode, 29 mars 1807.

Monsieur le Prince de Bénévent, on désorganise les troupes polonaises. J'ai reçu une lettre du maréchal Lefebvre à ce sujet. Les généraux et officiers de la levée en masse des départements quittent partout leurs postes.

Je vous envoie une lettre du général Zajonchek. Voyez ce qu'on pourrait faire. Il est ridicule que les régiments ne soient pas encore complétés. Tout ce qui est malade doit être hors du complet. Parlez aussi au gouvernement pour que tous les bataillons de guerre soient renforcés; il y a beaucoup de monde à Kalisz et autres endroits. Certainement des troupes levées ainsi ne sont pas très-bonnes; mais elles équivaudraient aux levées des Prussiens. J'ai des fusils à Glogau et à Posen. Si, dans le fait, on pouvait lever de nouveaux corps, ils seraient utiles, ne serait-ce qu'à contenir les insurgés de Silésie, de Prusse ou de Poméranie. Si ces levées n'ont pas pour objet la formation de nouveaux corps, elles serviront au moins, 1° à renforcer les corps qui ne sont pas complets; 2° à remplacer les hommes qui sont aux hôpitaux et qu'on doit porter en dehors du complet; or il y en a 2 ou 3,000 qui sont aux hôpitaux, outre la grande quantité d'hommes qui manquent au complet.

Je vous envoie une lettre du général Sokolnicki et la proclamation qu'a dû faire le maréchal Lefebvre, qui se plaint amèrement. Faites-moi connaître pourquoi on décourage ainsi toutes les levées polonaises.

Vous verrez, par l'état ci-joint, à quoi se réduit la légion de Varsovie; elle devait avoir 4,000 hommes sous les armes, et elle n'en a que 1,600. Cela est tout simple, puisqu'on l'a recrutée de mauvais prisonniers qui avaient déjà des germes de maladie. Aujourd'hui il faut la compléter.

L'ennemi a fait, le 26, une sortie de Danzig. Il a déployé toutes ses forces et a été complétement battu partout. On lui a tué beaucoup de monde, pris une pièce de canon, fait 300 prisonniers, parmi

lesquels on compte un certain Krokow, partisan qui, de sa main, avait tué plusieurs Polonais prisonniers.

NAPOLÉON.

Archives des affaires étrangères.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

12220. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Osterode, 29 mars 1807.

Mon Cousin, donnez ordre au commandant des marins de la Garde de former un détachement de cinq hommes, parmi lesquels il devra y avoir deux hommes de confiance et propres à bien reconnaître la force et la nature des bâtiments. Ce détachement se rendra devant Danzig, où le maréchal Lefebvre le placera dans un poste d'où il puisse bien découvrir la mer. On fournira une lunette à ce poste, et on y placera un enseigne ou un officier quelconque pour écrire les rapports. Tous les jours ce poste enverra son rapport au maréchal Lefebvre et au major général. Il faudra, autant que possible, composer ce détachement d'hommes qui aient navigué dans la Baltique et connaissent la nature de ses bâtiments.

Écrivez au maréchal Lefebvre et au prince de Ponte-Corvo pour que les postes établis à Kahlberg et à Tolkemit trouvent le moyen de correspondre par des bateaux et des signaux. Il n'y a que 4,000 toises, et il peut y avoir des circonstances où il serait très-important que ces deux postes pussent communiquer réciproquement.

Écrivez au maréchal Lefebvre qu'il ne suffit pas qu'il n'y ait que de la cavalerie à Kahlberg : il y faut aussi de l'infanterie; si l'ennemi n'y voyait que de la cavalerie, il y enverrait de la cavalerie en plus grande force et chasserait le poste, tandis qu'il n'osera pas s'aventurer contre de l'infanterie.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

12221. — AU GÉNÉRAL CLARKE, A BERLIN.

Osterode, 29 mars 1807.

Il faut que vous ayez une correspondance très-suivie avec M. Bourrienne, qui doit vous expédier au moins un courrier par semaine, avec les lettres de Copenhague et un rapport de tout ce qui se passe dans la Baltique. M. Bourrienne doit aussi recevoir un rapport de Lubeck, afin d'être instruit exactement de tout ce qui arrive de ce côté. Ayez soin de lui écrire souvent. Voilà le moment où il est très-

important d'être instruit de bonne heure de ce qui se passe dans la Baltique.

Les Anglais ont forcé le Bosphore et se sont portés devant Constantinople. Toute la ville s'est mise en mouvement et a pris les armes; les femmes mêmes ont porté la terre pour les batteries; l'esprit des habitants paraissait monté; telle était la situation. Du reste les Anglais n'avaient là que 6 vaisseaux. Ils avaient trouvé un vaisseau turc à l'entrée du Bosphore et l'avaient brûlé. Le 1er mars, on ne savait pas encore comment tout cela finirait.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

12222. — AU GÉNÉRAL ZAJONCHEK.

Osterode, 29 mars 1807.

Je reçois votre lettre. Sur un bon de vous, des armes seront délivrées à Posen; on en donnera pour le régiment de Zielinski. Il faut que de Plock on envoie les prendre à Posen. Quant aux troupes du palatinat de Kalisz qui ont besoin d'armes, il faut qu'elles les envoient prendre à Glogau, où j'en ai beaucoup.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

12223. — 68e BULLETIN DE LA GRANDE ARMÉE.

Osterode, 29 mars 1807.

Le 17 mars, à trois heures du matin, le général de brigade Lefebvre, aidé de camp du prince Jérôme, se trouvant avec trois escadrons de chevau-légers et le régiment d'infanterie légère de Taxis, passa auprès de Glatz, pour se rendre à Wunschelburg. 1,500 hommes sortirent de la place avec deux pièces de canon. Le lieutenant-colonel Girard les chargea aussitôt et les rejeta dans Glatz, après leur avoir pris 100 soldats, plusieurs officiers et leurs deux pièces de canon.

Le maréchal Masséna s'est porté de Willenberg sur Ortelsburg; il y a fait entrer la division de dragons Beker, et l'a renforcée d'un détachement de Polonais à cheval. Il y avait à Ortelsburg quelques Cosaques; plusieurs charges ont eu lieu, et l'ennemi a perdu 20 hommes.

Le général Beker, en venant reprendre sa position à Willenberg, a été chargé par 2,000 Cosaques; on leur avait tendu une embuscade d'infanterie dans laquelle ils ont donné. Ils ont perdu 200 hommes.

Le 26, à cinq heures du matin, la garnison de Danzig a fait une

sortie générale, qui lui a été funeste. Elle a été repoussée partout. Un colonel nommé Krokow, qui avait fait le métier de partisan, a été pris avec 400 hommes et deux pièces de canon, dans une charge du 19e de chasseurs. La légion polonaise du Nord s'est fort bien comportée; deux bataillons saxons se sont distingués.

Du reste il n'y a rien de nouveau; les lacs sont encore gelés; on commence cependant à s'apercevoir de l'approche du printemps.

Moniteur du 10 avril 1807.
(En minute au Dépôt de la guerre.)

12224. — A M. CAMBACÉRÈS.

Osterode, 30 mars 1807.

Mon Cousin, je reçois votre lettre du 19 mars. J'approuve fort votre idée relativement à l'Odéon, de le faire construire en deux ans; le travail n'en sera que plus solide.

Je ne sais pas comment j'ai oublié de donner des ordres au ministre Dejean pour le passage des troupes espagnoles. Mon intention est de les nourrir et de les bien traiter. Faites-leur connaître qu'on leur délivrera une paire de souliers de mes magasins à Mayence, et que, du moment de leur entrée en Hanovre, leur habillement, armement, équipement, tout, excepté leur solde, sera à mes frais. Leur passage en France sera également à mes frais. Pressez le passage de ces troupes; dans les circonstances, vous sentez que cela est de grande importance.

Faites envoyer un courrier à M. de Beauharnais à Madrid, par d'Hauterive, pour presser le départ de ces 14,000 hommes.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le duc de Cambacérès.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

12225. — A M. CAMBACÉRÈS.

Osterode, 30 mars 1807.

Mon Cousin, vous trouverez ci-joint un rapport du maréchal Bessières et un état qui y est joint. Faites partir ces 820 chevaux. Trois jours après la réception de la présente lettre, vous ferez partir les chevaux de grenadiers et chasseurs; le lendemain, les 600 chevaux de dragons. Les chefs verront combien de palefreniers il conviendra de louer pour conduire ces chevaux. Il paraîtrait, pour qu'ils soient bien soignés, qu'un palefrenier pour deux chevaux serait nécessaire. Vous m'enverrez l'ordre de route, et je ferai connaître au

maréchal Kellermann mes intentions sur ces chevaux. Il sera convenable que les palefreniers soient engagés jusqu'à Berlin et pour rester à Mayence le temps nécessaire. Cette mesure a deux buts : le premier, de ne pas nourrir à Paris ces 800 chevaux, ce qui est une dépense de 800 francs par jour; le second, d'avoir de bons chevaux pour réparer les pertes que ma Garde fera dans la campagne. Les selles, brides et effets d'équipement seront emballés dans des caissons. Le maréchal Bessières m'assure que les selles existent. Quant à la manière de les transporter, il faut lever des caissons de la compagnie Breidt, pour que les caissons me restent. Vous verrez M. Dejean pour faire exécuter ces différentes dispositions. Si l'on pense qu'il faille diviser les 600 chevaux de dragons en deux convois, on peut faire partir le second un jour plus tard que le premier.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le duc de Cambacérès.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

12226. — A M. DE CHAMPAGNY.

Osterode, 30 mars 1807.

Monsieur Champagny, j'ai reçu votre lettre du 18 mars, avec le mémoire de mes commissaires près le grand sanhédrin. Ils ont rempli le but que je me proposais, malgré les obstacles qu'ils ont eu à vaincre; témoignez-leur ma satisfaction.

NAPOLÉON.

Comm. par MM. de Champagny.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

12227. — AU GÉNÉRAL LACUÉE.

Osterode, 30 mars 1807.

Monsieur Lacuée, je viens de retirer de l'armée d'Italie les divisions de Vérone et de Brescia, c'est-à-dire quatorze bataillons, savoir : deux du 3e d'infanterie légère, trois du 56e de ligne, deux du 93e de ligne, deux du 16e de ligne, deux du 67e de ligne, deux du 2e de ligne. La conscription de 1807 n'a fourni à l'infanterie de l'armée d'Italie, y compris celle des armées de Dalmatie et de Naples, que 6,000 hommes. Je crois indispensable que la conscription de 1808 fournisse en Italie près de 20,000 hommes, afin de compléter tous les cadres. Il me semble qu'il faut 8,000 hommes pour les vingt-trois bataillons du Frioul, 5,000 pour ceux de Dalmatie, 5,000 pour les 3es et 4es bataillons qui sont en Piémont, à Gênes et à Toulon, et

dont les bataillons de guerre formaient les divisions de Vérone et de Brescia qui vont en Allemagne, et 5 à 6,000 pour les quatorze bataillons des dépôts de l'armée de Naples; total, 23,000 hommes. Je suppose que 3,000 hommes seront fournis par la conscription de 1807, que je ne suppose qu'à demi rentrée en février. Il faudrait donc encore 20,000 hommes. Cela mettra en jeu tous mes cadres et remplacera en Italie les forces que je viens d'en retirer. Ainsi, sur 80,000 hommes que j'appelle de la conscription de 1808, 35,000 hommes paraissent nécessaires pour les cinq légions, 20,000 hommes pour l'armée d'Italie. Il ne resterait plus que 25,000 hommes pour les douze bataillons qui sont entre la Somme et l'Escaut, pour les six bataillons de Paris, pour les trois régiments du camp de Napoléon, les quatre du camp de Pontivy et quelques autres troupes de l'intérieur. Je n'ai pas les états présents, mais je ne pense pas que ce calcul s'éloigne beaucoup de la réalité; cependant, s'il s'en éloignait, mon intention est que vous diminuiez également partout, en ôtant d'abord 5,000 hommes aux légions de l'intérieur, qui seront complétées l'année prochaine, et en balançant ensuite entre tous les corps également en Italie et ailleurs pour les porter au complet que je demande. Ainsi, en ôtant 5,000 hommes aux légions sur la conscription de cette année, il reste 50,000 hommes, dont 20,000 qu'on suppose nécessaires pour compléter les cadres de l'armée d'Italie, et 30,000 pour le reste. Si, pour remplir mes intentions, il fallait 60,000 hommes, vous auriez soin d'ôter un sixième à l'armée d'Italie et aux autres corps. Cependant j'ai lieu de penser que 50,000 hommes suffisent. Vous n'avez pas fait en Italie des pertes sensibles. Au reste, vous devez avoir des états de situation de cette armée au mois de mars, qui vous feront connaître ses besoins et de quelle manière vous devez faire la répartition entre les différents corps.

Quant à la Grande Armée, cela se divise en deux parties : première partie, les quatorze corps qui sont entre la Somme et le Texel, les six corps qui sont au camp de Saint-Lô, le 15e de ligne et le 31e léger, ce qui fait vingt-deux corps. Vous devez ne considérer pour rien ce qui est à la Grande Armée et partir de l'état de situation au 1er avril pour les 3es et 4es bataillons, et leur donner ce qui leur est nécessaire pour être au complet de 140 hommes par compagnie et pouvoir offrir un bon bataillon de 1,000 hommes sous les armes pour opposer aux ennemis de l'intérieur. Les quarante-six autres corps de la Grande Armée qui ont leurs dépôts sur le Rhin n'ont pas un but si précis à remplir. Ce ne sera pas en général mal fait que de partir de leur état de situation au 1er avril. Il est bien difficile que

vous puissiez rien statuer sur les bataillons de guerre, ayant beaucoup d'hommes aux hôpitaux, ayant fait des pertes, ayant des déserteurs à l'intérieur, etc. Il faut partir du principe que, si les 3es et 4es bataillons sont à 12 et 1400 hommes au 1er mai, les bataillons de guerre pourront en tirer beaucoup de secours. Restent ensuite les régiments des camps de Pontivy, de Bretagne, de Normandie; vous devez en avoir des revues exactes et savoir à quoi vous en tenir. Quant à la répartition de 60,000 conscrits appelés de suite, de 20,000 à la réserve, je pense que vous ne pouvez guère appeler plus de 20,000 hommes d'abord pour les cinq légions, puisqu'il y aurait inconvénient à trop encombrer ces dépôts. Il y aura donc 10,000 hommes à la réserve pour les cinq légions. Sur les 60,000 hommes, 20,000 sont donc pour les légions de la réserve de l'intérieur, 40,000 pour l'armée d'Italie, de Boulogne et la Grande Armée.

Les 20,000 conscrits de la réserve seront destinés : 10,000 à l'armée et 10,000 aux cinq légions; et, si les événements le voulaient, je serais à même, avant d'avoir réparti la réserve, d'employer ces 10,000 hommes à réparer les pertes de la Grande Armée; les légions se compléteraient alors après.

J'ai analysé mes idées dans un tableau ci-joint; je n'ai pas besoin de vous dire que cela n'est qu'une instruction.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

12228. — TABLEAU

DE LA RÉPARTITION DE LA CONSCRIPTION DE 1808.

CONSCRIPTION DE 1808.	RÉPARTITION.	OBSERVATIONS.
60,000 hommes actifs.	20,000 aux cinq légions. 15,000 en Italie. 25,000 à la Grande Armée et dans les camps.	PREMIÈRE OBSERVATION. Si des événements importants rendaient un secours de 10,000 hommes urgent, l'on pourrait prendre les 10,000 conscrits de la réserve destinés actuellement aux légions, que l'on destinerait aux corps qui en auraient besoin.
20,000 conscrits de la réserve.	10,000 aux légions. 5,000 en Italie. 5,000 à la Grande Armée et dans les camps.	DEUXIÈME OBSERVATION. On fera supporter à tous une diminution pour les hommes d'élite, c'est-à-dire 1/15.

Archives de l'Empire.

12229. — AU GÉNÉRAL DEJEAN.

Osterode, 30 mars 1807.

Monsieur Dejean, je reçois votre lettre du 18 mars. Envoyez un commissaire pour recevoir les 9,764 hommes de troupes espagnoles. Dirigez-les par le plus court chemin sur Mayence. Faites-les bien traiter sur la route et faites-leur donner tout ce dont elles auront besoin; traitez-les, en un mot, comme les troupes françaises. Dites à M. de Masserano que le vice-roi a des ordres pour faire marcher les troupes qui sont en Étrurie, et que les troupes espagnoles seront constamment accompagnées d'un commissaire français, qui vous rendra compte de tout ce qui sera fait. Faites-les marcher par plusieurs routes différentes.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

12230. — A M. DE TALLEYRAND.

Osterode, 30 mars 1807.

Monsieur le Prince de Bénévent, je vous envoie la copie d'une lettre que je reçois de M. Dejean. Est-ce une singerie du prince de la Paix pour que je ne me fâche pas de ce qu'il n'a pas voulu recevoir les Prussiens, ou bien le désir de m'être agréable? C'est ce que l'avenir fera voir. En attendant, écrivez en Étrurie et à Madrid, à mes ministres, pour qu'on presse le départ de ces troupes et pour faire connaître que leur habillement, leur armement et leur nourriture seront à mes frais, qu'elles seront abondamment pourvues de tout, et que le Roi n'aura à payer que la solde. Faites connaître à M. de Beauharnais qu'il faut que ces troupes partent sans délai.

NAPOLÉON.

Archives des affaires étrangères.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

12231. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Osterode, 30 mars 1807.

Écrivez au général Lagrange [1] de faire partir les 50 hommes du 10e de chasseurs et les 50 hommes du 20e de dragons. Il les fera remplacer par des hommes à pied, que le maréchal Kellermann lui enverra et qu'il fera équiper et monter. J'ai besoin de ces détachements à l'armée.

[1] Gouverneur de Cassel.

Il y a 44 hommes du 17e de dragons à Friedberg : donnez l'ordre qu'ils se rendent à l'armée.

Écrivez à Erfurt qu'on renvoie à l'armée les 88 hommes du 2e de hussards qui s'y trouvent; à Minden, pour qu'on en fasse partir les 40 hommes du 12e de chasseurs; à Münster, pour qu'on en fasse partir les 91 hommes du 5e de chasseurs. Je suppose que le régiment de chevau-légers qui était à Münster est en route pour Berlin; cependant je le vois encore porté sur l'état de situation de la place de Münster, au 14; réitérez-lui l'ordre de partir sans délai.

Donnez l'ordre que les 11 hommes du 7e de hussards et les 10 hommes du 12e de chasseurs qui sont à Münster se rendent à l'armée.

Je vois dans l'état de la place de Magdeburg 600 chevaux de remonte sans destination. Je suppose que c'est une erreur, et que ce sont des chevaux d'artillerie; faites-les partir sur-le-champ.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

12232. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Osterode, 30 mars 1807.

Donnez ordre par un courrier extraordinaire à la division Boudet, qui est à Vérone, et à la division Molitor, qui est à Brescia, de se mettre en marche le 10 avril pour se diriger sur Augsbourg, où il est indispensable qu'elles soient arrivées avant le 30 avril. La troupe marchera en divisions. Les régiments de tête feront, les premiers jours, double marche, afin de pouvoir marcher par régiments pour se cantonner. Pour avoir le temps de se procurer des vivres, ces divisions prendront, en partant de Vérone, quatre jours de pain. La division de Vérone passera par Ala, et celle de Brescia par la Rocca d'Anfo. S'il y a quelques marches d'étapes qui soient trop courtes, les généraux des divisions pourront les brûler. Ces divisions mèneront leur artillerie.

On tiendra cet ordre le plus secret possible, afin qu'elles aient déjà fait plusieurs marches avant qu'on se doute de leur destination.

Vous donnerez l'ordre au 3e bataillon du 3e régiment d'infanterie légère, qui est à Parme, de faire sur-le-champ partir 600 hommes, pour se rendre en toute diligence à Augsbourg pour renforcer les deux premiers bataillons. Ces 600 hommes sont destinés à porter les compagnies des bataillons de guerre à 140 hommes. On les suppose, d'après l'état de situation au 1er février, à 1,674. Ces 600 hommes

partiront sous les ordres d'un capitaine, de deux lieutenants ou sous-lieutenants et de quelques sous-officiers, lesquels retourneront au dépôt dès que le détachement aura rejoint.

Donnez l'ordre au 4e bataillon du 56e, qui est en Piémont, de faire partir 400 hommes sous les ordres d'un capitaine, de deux lieutenants ou sous-lieutenants et de quelques sergents, pour se rendre à Augsbourg, afin de porter les compagnies des bataillons de guerre à 140 hommes.

Donnez l'ordre que tous les hommes disponibles du 3e bataillon du 93e, qui est au camp de Vérone, soient incorporés dans les deux premiers bataillons pour en porter les compagnies à 140 hommes, et que le cadre de ce 3e bataillon retourne en Piémont pour recevoir des conscrits.

Donnez ordre au 3e bataillon du 2e de ligne, qui est en Piémont, d'envoyer à ses deux premiers bataillons 400 hommes, sous les ordres d'un capitaine et de deux lieutenants ou sous-lieutenants, pour les compléter.

Donnez ordre que le 3e bataillon du 16e de ligne, qui est à Toulon, mette sur-le-champ 300 hommes en marche pour Augsbourg pour compléter ses deux premiers bataillons.

Donnez ordre que le 3e bataillon du 37e, qui est en Piémont, envoie 300 hommes pour compléter ses deux premiers bataillons à Augsbourg.

Que le 3e bataillon du 67e, qui est à Gênes, envoie 400 hommes pour compléter ses deux premiers bataillons à Augsbourg.

Vous donnerez l'ordre au prince Eugène et au gouverneur de Parme de faire partir tous les hommes disponibles à cheval, équipés et montés, des quatre régiments de cuirassiers et des cinq régiments de chasseurs qui ont leurs dépôts en Italie, ainsi que des régiments italiens.

Vous donnerez l'ordre que les dépôts des régiments italiens qui sont devant Kolberg envoient 200 hommes pour les compléter.

L'artillerie des deux divisions de Vérone et de Brescia consistera en, au moins, huit ou dix pièces bien attelées pour chaque division.

En faisant part de ces dispositions au conseiller d'État Lacuée, *pour lui seul*, vous lui ferez connaître qu'il faut qu'il envoie assez de conscrits en Italie pour que les régiments qui y restent, savoir : les 13e, 35e, 53e, 106e, 9e, 84e et 92e de ligne, soient à leur effectif du grand complet de 140 hommes par compagnie, de sorte que ces régiments fassent 23 bataillons et aient à l'effectif 27 à 28,000 hommes et plus de 25,000 présents sous les armes; pour que le 18e léger

et les 5e, 11e, 23e, 60e, 79e et 81e de ligne, formant 13 bataillons, aient leur grand complet de 140 hommes par compagnie, de sorte que, indépendamment de ce qui est en Dalmatie et en Allemagne, ces 13 bataillons puissent former une division à l'effectif de 20,000 hommes; qu'enfin les quatorze dépôts de l'armée de Naples qui sont en Italie puissent former une division à l'effectif de 17 à 18,000 hommes, c'est-à-dire 140 hommes par compagnie.

Vous instruirez en secret M. Otto de ces dispositions, afin que les ordres soient également envoyés secrètement en Tyrol.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

12233. — AU PRINCE JÉROME.

Osterode, 30 mars 1807.

Mon Frère, il y a à Glogau 200 chevaux qui étaient destinés pour la Garde : vous pouvez les donner aux cuirassiers. Les escadrons provisoires de cuirassiers et chasseurs formant 1,400 hommes sont partis pour Glogau; ne perdez pas une heure, une minute, pour leur procurer de bons chevaux et des harnachements. Je vous ai demandé, en remplacement, des chevaux wurtembergeois et bavarois, afin que je me sente le moins possible de ce déficit.

NAPOLÉON.

Comm. par S. A. I. le prince Jérôme.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

12234. — AU MARÉCHAL LEFEBVRE, A PRAUST.

Osterode, 30 mars 1807.

Mon Cousin, il est parti le 23 un bataillon du 19e de ligne avec un convoi de 60 voitures, qui arrive le 1er à Konitz et sera le 4 près de Danzig. Envoyez à sa rencontre. Renvoyez les voitures. D'autres convois d'artillerie passent le 23 par Thorn, vous portant des pièces de 12, de 24, et des mortiers. D'autres convois sont partis par eau de Glogau, et, le 18, étaient à Landsberg; d'autres viennent de Glogau par terre, et doivent être devant Thorn.

Je vous ai envoyé le général la Riboisière pour commander l'artillerie et préparer tous les moyens pour venir enfin à bout de cette place importante.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

12235. — AU GÉNÉRAL RAPP.

Osterode, 30 mars 1807.

Parlez-moi un peu de l'armement de Thorn; combien y a-t-il de pièces en batterie? Il serait temps cependant que cet armement fût entièrement réparé. Combien y a-t-il d'ouvrages avancés? Combien d'ouvriers employés par jour? J'imagine que vous ne négligez pas ce premier des devoirs: de bien mettre votre place en état de défense.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

12236. — A M. CAMBACÉRÈS.

Osterode, 31 mars 1807.

Mon Cousin, je reçois votre lettre du 20 mars. On ne me parle plus de cette célèbre escadre anglaise qui avait été vue sur nos côtes.

Junot m'écrit toujours avec de grand papier de deuil, qui me donne des idées sinistres quand je reçois ses lettres. Faites-lui donc connaître que cela est contraire à l'usage et au respect, et qu'on n'écrit jamais à un supérieur avec le caractère de deuil d'une affection particulière.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le duc de Cambacérès.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

12237. — A M. FOUCHÉ.

Osterode, 31 mars 1807.

Je vois dans le bulletin du 18 mars que le préfet de Liége regarde comme dangereuses les gardes nationales; de toutes les villes de France, c'est certainement celle où la garde nationale peut occasionner le moins de rumeur. Cela dénote une mauvaise direction dans l'esprit du préfet.

Rien ne serait moins étonnant qu'il y eût un complot relativement à Gênes.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

12238. — AU GÉNÉRAL CLARKE.

Osterode, 31 mars 1807.

Écrivez à Baireuth pour faire connaître au général Legrand que je suis très-mécontent des gazettes de Baireuth et d'Erlangen, qu'il me change les rédacteurs ou supprime les gazettes.

Écrivez à Erfurt qu'on renvoie à l'armée les 88 chevaux du 2e de hussards; à Minden, pour qu'on en fasse partir les 40 hommes du

12e de chasseurs; à Münster, pour qu'on fasse partir les 91 chevaux du 5e de chasseurs. Je suppose que le régiment de chevau-légers d'Aremberg qui est à Münster est en route pour se rendre à Berlin; cependant je le vois, le 14, sur l'état de Münster; réitérez-lui l'ordre de se rendre à Berlin.

Ordre à Münster que les onze chevaux du 7e de hussards, les dix du 12e de chasseurs, se rendent à l'armée. Je vois, dans l'état de Magdeburg, 600 chevaux sans destination; je suppose que c'est de l'artillerie.

Écrivez au géneral Lagrange de faire partir les 50 hommes du 10e de chasseurs et les 50 du 20e de dragons; que le maréchal Kellermann les lui remplacera par des dragons à pied, qu'il fera monter et former. Mais j'ai besoin de tous ces hommes à l'armée.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

12239. — A M. DE TALLEYRAND.

Osterode, 31 mars 1807.

Monsieur le Prince de Bénévent, le général Chasseloup étant de retour du blocus de Danzig, je lui ai communiqué mes observations sur les travaux de Praga. Je désire que vous parliez au gouvernement sur les travaux de Modlin. Il faut qu'il y ait là quinze cents terrassiers par jour. Cela est de la plus grande importance.

NAPOLÉON.

Archives des affaires étrangères.
(En minute aux Arch. de l'Emp.

12240. — AU MARÉCHAL BERTHIER.

Osterode, 31 mars 1807.

Vous enverrez à chaque maréchal ce qui, dans les dispositions suivantes, concerne son corps d'armée, et sans que l'un connaisse ce qui regarde l'autre.

1° Il est accordé aux régiments dont l'état suit 18 aigles de la Légion d'honneur, dont 9 aux officiers et 9 aux sous-officiers et soldats qui se sont fait remarquer par leur courage et leur bonne conduite, depuis le commencement de la guerre de la quatrième coalition :

4e, 8e, 12e, 14e, 17e, 18e, 21e, 24e, 27e, 28e, 30e, 32e, 34e, 36e, 39e, 40e, 43e, 44e, 45e, 46e, 50e, 51e, 54e, 55e, 57e, 59e, 61e, 63e, 64e, 69e, 75e, 76e, 85e, 88e, 94e, 95e, 96e, 100e, 103e, 105e, 108e, 111e d'infanterie de ligne; 6e, 7e, 9e, 10e, 13e, 15e, 16e, 17e, 21e, 24e, 25e, 26e, 27e et 28e d'infanterie légère.

2° Il est accordé 6 aigles aux officiers et 6 aux sous-officiers et soldats, soit de l'artillerie à pied, soit de l'artillerie à cheval, soit des bataillons du train, soit des ouvriers des corps d'artillerie attachés à chacun des 1er, 3e, 4e, 5e et 6e corps d'armée.

3° Il est accordé 4 aigles aux officiers et 4 aux sous-officiers et soldats des régiments ci-après :

1er, 2e, 4e, 5e, 7e, 8e, 9e et 10e de hussards; 1er, 2e, 5e, 7e, 10e, 11e, 12e, 13e, 16e, 20e, 21e et 22e de chasseurs.

4° Il est accordé 4 aigles aux officiers et 4 aux sous-officiers et soldats de chacun des vingt-quatre régiments de dragons.

5° Il est accordé 8 aigles aux officiers et 8 aux sous-officiers et soldats des régiments ci-après :

1er, 5e, 10e et 11e de cuirassiers.

6° Il est accordé 4 aigles aux officiers et 4 aux sous-officiers et soldats de chacun des six régiments de la division de Nansouty.

7° Il est accordé 6 aigles aux officiers et 6 aux sous-officiers de l'artillerie de la réserve de cavalerie.

8° Il est accordé aux officiers, sous-officiers et soldats de la Garde, savoir :

A la Garde Impériale, 60 aigles; à la Garde à cheval, 80, et à l'artillerie, 20.

9° Il est accordé 9 aigles aux officiers et 9 aux sous-officiers et soldats de chacun des deux régiments d'Oudinot qui ont donné à Ostrolenka.

Il en est accordé 4 aux officiers et 4 aux sous-officiers et soldats de chacun des cinq autres régiments de la division d'Oudinot.

RÉCAPITULATION.

Infanterie de ligne	756 aigles.
Infanterie légère	252
Artillerie à pied, artillerie à cheval, train, ouvriers d'artillerie	60
Hussards	64
Chasseurs	96
Dragons	192
Cuirassiers (1er régiment, 5e, 10e et 11e)	64
Cuirassiers de la division Nansouty	48
Artillerie de la réserve de cavalerie	12
Garde Impériale	160
Division Oudinot	76
	1,780

Du moment que les maréchaux auront reçu ma décision, ils ordonneront à chaque général de division de réunir chez lui les colonels et chefs de bataillon de chaque régiment, ainsi que les généraux de brigade, et de dresser un procès-verbal qui constate les individus qui méritent le mieux la décoration. Ce procès-verbal sera envoyé au maréchal commandant le corps d'armée, qui le transmettra, avec ses observations, au major général. Tous ces procès-verbaux devront être arrivés avant le 6 avril. Le 7, le major général me les soumettra.

Quant aux décorations que les maréchaux auraient à demander pour des officiers d'état-major ou officiers du génie, ils en feront un état à part, en faisant connaître l'état des services des personnes qu'ils présentent, leur âge, leur ancienneté de grade, leur nombre de campagnes, les services qu'ils ont rendus aux batailles où ils se sont trouvés, et les motifs particuliers pour lesquels ils sont présentés.

NAPOLÉON.

Dépôt de la guerre.
(En minute aux Arch. de l'Emp.

12241. — A M. DARU.

Osterode, 31 mars 1807.

Monsieur Daru, vous m'annoncez, dans une de vos lettres du 28, que 30,000 paires de souliers se rendent à Marienwerder; mais vous n'avez pas complété les 20,000 paires qui devaient être rendues à Osterode. Je lis une autre de vos lettres du 28; c'est par erreur qu'on a mis 100,000 rations à tirer de Marienwerder : c'est 10,000 qu'on a entendu dire. Il faut s'occuper surtout d'Osterode, il n'y a de la farine que pour demain; je viens d'en envoyer chercher à Finkenstein. La manutention d'Osterode est belle, bien organisée, et fait 30,000 rations par jour; si la farine y manque, nous serons fort embarrassés, car vous savez qu'elle nourrit le 3e et le 6e corps. Tous les moyens de transport par terre que vous avez, envoyez-les sur Osterode. C'est sur Osterode que vous devez diriger toutes les farines que vous pouvez tirer de Thorn et de Bromberg. Cette idée de voir détruire la manutention d'Osterode m'occupe beaucoup; le général Duroc a dû vous en écrire.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le comte Daru.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

12242. — AU GÉNÉRAL CHASSELOUP.

Osterode, 31 mars 1807.

Voici une note sur les ouvrages de Praga, Modlin et Sierock, et sur le pont sur pilotis de Praga :

La tête de pont de Praga est en état de défense. Je désire, 1° que trois demi-lunes ou redoutes, avec caponnières, augmentent la défense de cette tête; 2° que la contrescarpe soit achevée dans le courant d'avril; 3° que, lorsque cette tête de pont aura acquis un nouveau degré de force par ces deux ouvrages, on établisse un rempart le long de la gorge, qui ferme la place et serve à sa défense si l'ennemi était à Varsovie, hypothèse la pire de toutes, car la principale destination de Praga est de conserver le pont et un point sur la rive droite, nous occupant la rive gauche. Il ne faut donc pas, pour donner à l'ouvrage de Praga cette nouvelle propriété, que sa principale perde rien de son degré de force.

Il y a à Varsovie un bon pont sur bateaux; le pont sur pilotis peut être considéré comme ouvrage de luxe. On peut donc en continuer la construction très-faiblement et de manière à ne pas retarder les ouvrages de Sierock et de Modlin.

Les ouvrages de Modlin sont de la plus haute importance. Je désire que vous m'en envoyiez le plan et que vous me fassiez connaître s'ils seront terminés au 1er mai, et enfin si l'on a les bateaux et tout ce qui existait à l'ancien pont sur lequel le 7e corps a passé.

Sierock a un pont; il y faut des ouvrages, que je crois déjà avancés; il est aussi fort important de les terminer.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

12243. — AU GÉNÉRAL LEMAROIS.

Osterode, 31 mars 1807.

Monsieur le Général Lemarois, je reçois votre lettre du 29. Ce qu'il faut armer de préférence, c'est la tête de pont de Praga, dans laquelle il faut une grande quantité de bouches à feu. Il faut aussi placer sur la rive gauche des obusiers qui flanquent la tête de pont; on sera toujours à temps de démolir le pourtour de Praga. Ce qu'il faut faire, ce sont deux fours et des magasins de farine dans l'enceinte de la tête de pont, cela n'empêchera pas de se servir du couvent pendant tout le temps qu'on ne craindra pas d'être assiégé. Je vois avec plaisir que, le 5, la tête de pont sera faite; mais il faut

actuellement faire trois lunettes, qui me paraissent nécessaires. Celle O est indispensable pour empêcher que le pont ne soit détruit par l'ennemi; c'est celle qu'il faut faire sur-le-champ. Il faudra au moins quatre pièces pour chacune de ces trois lunettes. Il vous en faudra pour mettre dans les caponnières; il faut que ces caponnières soient assez larges pour que les pièces de campagne aient leur recul. Il faut aussi faire construire deux batteries fermées à la gorge, l'une se dirigeant sur la Vistule montante, l'autre sur la Vistule descendante, afin que tout ce qui voudrait venir, surtout du côté de la Vistule montante, fût coulé bas. J'estime qu'il faut neuf pièces à la batterie battant le haut de la Vistule, et trois à la batterie battant le bas. Il faut six pièces à chacune des batteries de la rive gauche. Ainsi vous voyez que vous n'aurez pas trop de pièces pour placer dans les redoutes. Je pense qu'une pièce par redoute sera suffisante, sauf à mettre plus tard tout ce qu'on aurait en batterie.

Je vous recommande de veiller aux travaux de Modlin. Il y avait là, en janvier, un pont qui communiquait à Zakroczym, sur lequel a passé le maréchal Augereau. Que sont devenus les bateaux de ce pont? Si vous pouvez vous y transporter, allez-y, et faites faire le plan des travaux de Modlin. J'écris à M. Talleyrand de parler au gouvernement pour qu'il y ait là 1,500 terrassiers par jour; assurez-vous si le génie les paye. Je crois que les quatre fours qu'on a faits suffisent; il est inutile d'en faire dix. Écrivez au commandant de Modlin, et prenez toutes les mesures pour mettre en réserve les bateaux qui ont servi au pont sur lequel a passé le maréchal Augereau.

NAPOLÉON.

Comm. par M. le comte Lemarois.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

12244. — AU MARÉCHAL LEFEBVRE, A PRAUST.

Osterode, 31 mars 1807.

Le prince de Bade se rend près de vous pour prendre le commandement de ses troupes et en passer la revue. Je vous recommande de le bien traiter et de ne pas souffrir qu'il s'expose plus qu'il n'est convenable.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

12245. — AU MARÉCHAL LEFEBVRE.

Osterode, 31 mars 1807, à midi.

J'ai reçu votre lettre du 29; je ne puis que vous répéter ce que je

vous ai déjà dit, il faut prendre Danzig, c'est là le principal; avec votre activité et votre caractère, vous y réussirez.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

12246. — AU MARÉCHAL LEFEBVRE.

Osterode, 31 mars 1807.

Je reçois au moment même vos deux lettres du 30. Je vous recommande de mettre l'heure à laquelle vous écrivez, car lorsque je reçois deux lettres par jour, je ne sais pas quelle est la dernière. Je vois avec plaisir que l'arrivée de votre artillerie va vous mettre à même de tenter quelque chose contre le camp retranché. Le général Chasseloup a toujours dit qu'il fallait des pièces de 12 pour briser les palissades; mais il vaut mieux mettre vingt-quatre heures de retard. J'approuve ce que vous voulez faire, veillez à ce qu'on fasse des places d'armes pour mettre les hommes à l'abri. Le convoi de Glogau doit arriver demain à Thorn; il y a des mortiers, des pièces de 24 et beaucoup de boulets. Le premier convoi de Stettin vous arrivera avant le 8 avril. Ainsi j'espère que vous serez bientôt en état de faire de bonne besogne. Mettez-vous bien dans la tête qu'il faut que ce soit vous qui preniez Danzig. Il faut bien avoir quelque chose à raconter dans la salle du Sénat.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

12247. — AU PRINCE EUGÈNE.

Osterode, 31 mars 1807.

Mon Fils, vous recevrez les ordres du major général, qui vous expédie un courrier pour vous faire connaître que mon intention est que, du 25 au 30 avril, les divisions de Brescia et de Vérone soient rendues à Augsbourg. Les 3es bataillons enverront de suite de forts détachements pour compléter ces 15 bataillons, de sorte qu'à Augsbourg ils aient un présent sous les armes de 16,000 hommes et un effectif de 17 à 18,000 hommes, à raison de 140 hommes par compagnie.

J'ai ordonné que le 93e n'eût que deux bataillons, que tous les hommes disponibles du 3e bataillon fussent versés dans les premiers, et que les cadres du 3e allassent joindre le 4e pour attendre l'arrivée des conscrits.

Sur la levée que je fais de 80,000 conscrits, j'en destine 23,000 à l'Italie pour réparer ses pertes et porter les dépôts de Naples,

les 3es et 4es bataillons de la division Duhesme, les dépôts du Frioul, etc., à leur grand complet. Ces dispositions doivent être secrètes.

Immédiatement après que vous aurez reçu le courrier du major général, vous aurez donné tous vos ordres : vous aurez fait prendre pour quatre jours de pain aux troupes des deux divisions; vous les aurez mises en marche, par la Rocca d'Anfo et Ala, sur Inspruck; vous aurez fait partir un commissaire des guerres pour préparer les logements et le pain; vous aurez fait payer à ces troupes un mois de solde d'avance, afin qu'à leur passage en Tyrol elles versent de l'argent et n'y manquent de rien; vous aurez fait atteler à Vérone vingt-quatre pièces de canon pour le service de ces deux divisions; à chacune de ces deux divisions vous aurez attaché un commissaire des guerres; pour servir les pièces d'artillerie, vous aurez désigné les compagnies du même régiment, complétées à 120 hommes; vous y aurez attaché également une compagnie d'artillerie à cheval; vous aurez donné à chaque division dix caissons d'infanterie bien approvisionnés, ce qui fera 160,000 cartouches à chacune; vous leur aurez donné des officiers du génie et une compagnie de sapeurs, avec un millier d'outils; vous aurez donné à chaque division une ambulance de chirurgie, avec six caissons pour porter tous les objets d'ambulance; enfin vous aurez tenu la main à ce que chaque régiment ait avec lui les trois quarts de ses chirurgiens, et à ce que chaque soldat ait deux paires de souliers dans le sac et une paire aux pieds.

Les généraux, les adjudants généraux, les états-majors doivent marcher comme si les deux divisions devaient entrer en campagne à Augsbourg. Vous aurez soin de faire partir avec les divisions, ou de faire rejoindre, si elles étaient déjà parties, 5 à 600 hommes de cavalerie, que vous prendrez parmi les neuf dépôts de cuirassiers et chasseurs dont les régiments sont à la Grande Armée et les dépôts en Italie.

Enfin vous aurez soin qu'on ne connaisse pas en route la situation des troupes qui passent. Vous ferez exagérer leur force sur leur passage, et vous ferez connaître qu'elles vont rejoindre la Grande Armée.

Huit jours après que les corps seront partis et qu'il ne sera plus possible de dissimuler, vous ferez mettre dans les gazettes que 15 régiments d'infanterie de ligne sont partis pour la Grande Armée, et vont être remplacés par 15 autres venant de France et dont la tête passe déjà les Alpes.

Vous aurez soin que les chevaux soient bien attelés, qu'il y ait un charretier pour deux chevaux; et, comme il sera possible d'avoir des

chevaux en route, vous ferez bien de faire partir quelques soldats du train en sus. Vous destinerez à ce service le même bataillon du train.

Si mes dépôts des neuf régiments ne peuvent pas fournir ces 600 hommes, dont vous feriez un régiment de cavalerie provisoire, vous ferez partir les dragons italiens et les mettrez sous les ordres du général Boudet.

Je vous recommande que ces deux divisions soient parfaitement soignées et ne manquent de rien.

Je laisse intact le corps du Frioul. Vous placerez à Vérone la division qui est à Bassano; vous y appellerez, comme je vous l'ai déjà mandé, les 3es bataillons du corps du Frioul. Les conscrits qui vous arrivent, ceux qui vous arriveront, vous mettront bientôt à même de recomposer les divisions de Bassano et de Brescia, et de les composer chacune du même nombre de bataillons qu'elles avaient; cela ne pourra avoir lieu que dans le courant de l'été. Je vous avais mandé de faire partir pour Naples 15 ou 1800 hommes; vous pouvez vous dispenser de faire cet envoi, afin d'appeler à la division de Vérone un plus grand nombre de conscrits. A mesure qu'ils arriveront, appelez à votre camp de Vérone des bataillons des dépôts de Naples, composés de six compagnies, en laissant trois compagnies au dépôt.

Tout me porte à penser que l'Autriche veut rester tranquille; toutefois, ce qu'il y a à faire aujourd'hui, c'est de pousser à force les travaux de Palmanova, Osoppo et autres places fortes.

Enfin vous placerez au camp de Vérone le 1er d'infanterie légère et le 42e. Je ne tarderai pas à y faire venir le 112e. Ces trois régiments pourront faire une division. J'attendrai les idées que vous-même me donnerez là-dessus pour arrêter les miennes définitivement.

Portez la plus grande attention à remonter les dragons; si le roi de Naples a envoyé un régiment de dragons napolitains, dirigez-le sur-le-champ sur Augsbourg.

Les choses vont ici fort bien; le renfort que j'appelle ne m'est pas indispensable, mais j'ai cru utile d'avoir un corps d'observation qui se trouvât en seconde ligne avec le corps que le maréchal Brune commande à Hambourg et celui que le maréchal Mortier tient devant Stralsund.

Vous recevrez par *le Moniteur* mon message au Sénat, et vous y verrez que je viens de former 30 nouveaux bataillons, qui pourront se porter partout où il sera nécessaire. D'ailleurs, il est probable qu'avant deux mois de grands coups se donneront, qui décideront de la guerre.

Envoyez-moi, par un officier d'état-major, l'état de situation des

troupes que vous m'envoyez, comprenant l'artillerie, l'infanterie, la cavalerie, leur armement, habillement, équipement. Dans le cas, qu'il faut prévoir, où les routes seraient empestées par des partisans ou des brigands, il faut que vos officiers ou courriers cachent toujours leurs dépêches en les cousant entre les semelles de leurs bottes.

Je garderai ici une quinzaine de jours votre aide de camp d'Anthouard.

La division italienne fait le siége de Kolberg; elle est un peu pillarde; mais, du reste, je suis assez content d'elle, et l'on m'en fait d'assez bons rapports.

Pour commander les divisions de Vérone, il me semble que vous avez les généraux Duhesme et Clauzel. Toutefois je ne tarderai pas à vous envoyer un bon général de division.

Comme il serait possible que le courrier du major général tardât à vous arriver ou se perdît, je prends le parti de vous envoyer un duplicata de l'ordre que j'ai donné au major général, et qu'il vous a transmis par ce courrier. Si ce duplicata vous parvient avant l'ordre, vous exécuterez ce qu'il prescrit.

NAPOLÉON.

Comm. par S. A. I. Mme la duchesse de Leuchtenberg.
(En minute aux Arch. de l'Emp.)

12248. — AU ROI DE HOLLANDE.

Osterode, 31 mars 1807.

Je reçois votre lettre du 20 mars, avec les journaux anglais que je fais traduire. Il n'est plus temps de songer à aucune expédition. D'ici au mois d'octobre, aucune de mes frégates ne peut sortir des ports de France; elles tomberaient immanquablement dans les mains de l'ennemi. Instruisez-moi fréquemment de ce qui se passe et de toutes les nouvelles qui arriveraient d'Angleterre. Il paraît qu'ils ont le projet d'envoyer une escadre avec des troupes de débarquement du côté de la Bretagne. Dans le moment actuel, il vaut mieux expédier deux et trois courriers que de me laisser dans l'ignorance du moindre mouvement des Anglais.

NAPOLÉON.

Archives de l'Empire.

FIN DU QUATORZIÈME VOLUME.

TABLE

DES PIÈCES CONTENUES DANS CE VOLUME.

Nos des PIÈCES	DATES	DESTINATAIRES	SOMMAIRE DES PIÈCES	PAG.
	1806.			
11332	1er décem. Posen.	Le Grand-Duc de Berg.	Marche de l'armée sur Varsovie. Ordre de s'emparer de Praga, de passer la Vistule et le Bug. Avis	1
11333	1er décem. Posen.	Cambacérès.	Mouvement national en Pologne. Préparatifs militaires au milieu des fêtes	2
11334	1er décem. Posen.	Regnier.	Opinion personnelle de l'Empereur sur la loi relative à la responsabilité des communes.	3
11335	1er décem. Posen.	Gaudin.	Ordre de prendre des mesures pour arrêter toute correspondance avec l'Angleterre...	3
11336	1er décem. Posen.	Fouché.	Mesures sévères à ordonner à Gênes contre les démonstrations en faveur des Anglais.	3
11337	1er décem. Posen.	Sebastiani.	Annonce de succès. Traité à signer avec la Porte pour lui garantir les provinces danubiennes	4
11338	1er décem. Posen.	Le Sultan Selim.	Moment favorable pour chasser les hospodars du parti russe et rétablir la puissance de la Porte	4
11339	1er décem. Posen.	Andréossy.	Explications à donner et propositions à faire à l'Autriche au sujet des affaires de Pologne	5
11340	1er décem. Posen.	Berthier.	Ordre au maréchal Mortier d'employer le général Schramm dans une division active.	6
11341	1er décem. Posen.	Le même.	Ordre de renvoyer à son corps un capitaine vivant aux dépens de la ville de Heringen.	6
11342	1er décem. Posen.	Chasseloup.	Ordre d'étudier l'établissement d'une place forte au confluent de la Narew et de la Vistule	7
11343	1er décem. Posen.	Clarke.	Ordre de ne pas laisser les princes et les ministres étrangers se rassembler à Berlin.	7
11344	1er décem. Posen.	Talleyrand.	Note : satisfaction à exiger du Gouvernement suisse pour des articles publiés dans la *Gazette de Lugano*	7
11345	1er décem. Posen.	Le Prince Eugène	Même sujet : ordre de ne souffrir dans la Suisse italienne aucun germe de mauvais esprit	8
11346	1er décem. Posen.	Le même.	Envoi du décret sur le blocus continental. Défense de laisser circuler les correspondances anglaises	8
11347	1er décem. Posen.	Le même.	Observations concernant l'armée d'Italie. Opinion sur plusieurs officiers ; ordres divers.	8
11348	1er décem. Posen.	Le Roi de Hollande.	Ordre d'envoyer de la cavalerie à Hambourg et d'augmenter le nombre des troupes bataves à l'armée	9
11349	1er décem. Posen.	.....	36e bulletin : entrée à Varsovie ; sentiments patriotiques des Polonais ; intérêt qu'ils inspirent	10

Nos des PIÈCES	DATES	DESTINATAIRES	SOMMAIRE DES PIÈCES	PAG.
	1806.			
11350	2 décemb. Posen.	Le Grand-Duc de Berg.	Plainte de la méfiance de quelques Polonais Jugement sur Poniatowski. Ordres divers.	11
11351	2 décemb. Posen.	Le même.	Lettre à faire parvenir à Jassy. Ordre de fortifier Praga. Conjectures sur la force de Bennigsen	12
11352	2 décemb. Posen.	.....	Proclamation : projets insensés des Russes, qui oublient Austerlitz et la générosité de l'Empereur	13
11353	2 décemb. Posen.	.....	Décret pour élever, sur l'emplacement de la Madeleine, un monument dédié à la Grande Armée	14
11354	2 décemb. Posen.	Berthier.	Ordre de mettre Hameln en bon état de défense et de démolir Rintelu et Nienburg.	15
11355	2 décemb. Posen.	Mortier.	Dispositions pour assurer le blocus sur le Weser et l'Elbe au moyen d'un cordon de troupes	15
11356	2 décemb. Posen.	Le même.	Ordre contre un commissaire suspect favorisant les communications de Hambourg à Altona	16
11357	2 décemb. Posen.	Clarke.	Lettre impolitique de Hulin à la municipalité de Berlin. Égards à montrer à l'électeur de Saxe	17
11358	2 décemb. Posen.	Le même.	Personnes gênantes à renvoyer. Ordre de n'imprimer les bulletins qu'après leur publication à Paris	18
11359	2 décemb. Posen.	L'Électeur de Saxe.	Entrevue avec ce prince différée par suite des circonstances de la guerre ; promesses bienveillantes	18
11360	2 décemb. Posen.	La Reine de Bavière.	Réponse à une lettre ; désir de faire quelque chose en faveur de la Bavière	19
11361	2 décemb. Posen.	Cambacérès.	Intention que le *Manuscrit trouvé dans le cabinet du roi de Prusse* soit imprimé et mis en vente	19
11362	2 décemb. Posen.	Regnier.	Demande d'un rapport sur un juge de paix que l'Empereur voudrait destituer	19
11363	2 décemb. Posen.	Fouché.	Recommandation de faire exécuter sévèrement, sur les frontières, le décret pour le blocus continental	20
11364	2 décemb. Posen.	Dejean.	Souliers accordés en gratification à l'armée. Ordres concernant l'armée d'Italie	20
11365	2 décemb. Posen.	L'Impératrice.	Impressions de l'Empereur sortant d'un bal ; ses sentiments pour l'Impératrice	21
11366	2 décemb. Posen.	.....	37e bulletin : capitulation du fort de Czenstochowa ; objets de piété rendus à la vénération des Polonais	21
11367	3 décemb. Posen.	Bertrand.	Ordre de prendre le gouvernement de Glogau et de la haute Silésie ; aperçu statistique à donner	21
11368	3 décemb. Posen.	Le Prince Jérôme	Ordre de se porter devant Breslau, qui, d'après des avis sûrs, se rendra bientôt ; instructions	22

Nos des PIÈCES	DATES	DESTINATAIRES	SOMMAIRE DES PIÈCES	PAG.
	1806.			
11369	3 décemb. Posen.	Berthier.	Ordre pour la distribution de 10,000 fusils aux troupes polonaises à Posen, Kalisz et Varsovie	23
11370	3 décemb. Posen.	Le Grand-Duc de Berg.	Intention de rapprocher les troupes de Varsovie pour les faire reposer. Avis divers et ordres	23
11371	3 décemb. Posen.	Le même.	Ordre de remplacer par des Polonais les Allemands qui siégent dans la Chambre de Varsovie	24
11372	3 décemb. Posen.	Clarke.	Ordre de publier la nouvelle de la prise de Glogau et d'annoncer que Breslau se rendra bientôt	24
11373	3 décemb. Posen.	Songis.	Organisation du service de l'artillerie de Glogau à confier à Pernety ou à un officier supérieur	25
11374	3 décemb. Posen.	Daru.	Urgence de hâter l'arrivée de souliers à l'armée ; répartition qui doit en être faite	25
11375	3 décemb. Posen.	Lagrange.	Intention de faciliter le remboursement de seize millions prêtés par l'électeur de Hesse-Cassel	26
11376	3 décemb. Posen.	Le Roi de Naples.	Conseil de proposer au général Macdonald de prendre du service dans l'armée de Naples	26
11377	3 décemb. Posen.	Le Roi de Hollande.	Impossibilité de lutter sur mer avec l'Angleterre ; marine à réorganiser	26
11378	3 décemb. Posen.	Le même.	Mesures à prendre dans l'Ost-Frise et dans la Hollande pour empêcher le commerce anglais	27
11379	3 décemb. Posen.	Le même.	Réponse à un désir du roi touchant la Westphalie ; sacrifices que devrait faire la Hollande	28
11380	3 décemb. Posen.	Cambacérès.	Ordre d'annoncer officiellement dans *le Moniteur* la reddition de Glogau	29
11381	3 décemb. Posen.	Mollien.	Recommandation d'avoir toujours en caisse l'argent qui est dû pour la solde de la Grande Armée	29
11382	3 décemb. Posen.	Fouché.	Surveillance à exercer pour arrêter la publication de proclamations et d'ordres du jour apocryphes	29
11383	3 décemb. Posen.	Decrès.	Officiers et marins à envoyer à Hambourg pour établir une croisière à l'embouchure de l'Elbe	30
11384	4 décemb. Posen.	.....	Décision permettant à la princesse de Brunswick de se retirer dans son abbaye de Gandersheim	30
11385	5 décemb. Posen.	Cambacérès.	Reproche au sujet de la fête du 2 décembre Explications sur l'incident d'Anspach en 1805	30
11386	5 décemb. Posen.	Berthier.	Ordre de faire démolir les fortifications de Breslau, aussitôt la ville prise	31
11387	5 décemb. Posen.	Bessières.	Ordre au général Walther de se rendre à Varsovie avec le petit quartier général	32

Nos des PIÈCES	DATES	DESTINATAIRES	SOMMAIRE DES PIÈCES	PAG.
	1806.			
11388	5 décemb. Posen.	Le Grand-Duc de Berg.	Dispositions à prescrire aux différents corps ; ouvrages à faire entre le Bug et la Narew, avis et ordres	32
11389	5 décemb. Posen.	Clarke.	Nouvelles du passage de la Vistule à publier. Témoignage de la politique indécise du roi de Prusse	33
11390	5 décemb. Posen.	Le Prince Eugène	Recommandation de bien exercer les troupes, en ayant soin de ne pas effrayer l'Autriche ; avis	34
11391	5 décemb. Posen.	Le Roi de Naples.	Nouvelles. Pacification de la Calabre à terminer. Désir que la reine Julie reste encore quelque temps à Paris	35
11392	5 décemb. Posen.	.....	38e bulletin : prise de Glogau ; bataille refusée par les Russes ; reddition du fort de Culmbach	36
11393	6 décemb. Posen.	Mollien.	Autorisation de conclure avec l'Espagne un traité pour faciliter un remboursement	37
11394	6 décemb. Posen.	Le Roi de Prusse.	Responsabilité assumée par ce prince désavouant ses plénipotentiaires	38
11395	6 décemb. Posen.	Berthier.	Ordre de se concerter avec le prince de Bénévent pour le départ des plénipotentiaires prussiens	38
11396	6 décemb. Posen.	Daru.	Envoi d'une note signalant les exactions qui se commettent à Kustrin	38
11397	6 décemb. Posen.	Clarke.	Même sujet : recommandation de punir sévèrement les coupables	39
11398	6 décemb. Posen.	Le même.	Reproche d'avoir retenu pendant quatorze heures un courrier de l'Empereur	39
11399	6 décemb. Posen.	Le Grand-Duc de Berg.	Nécessité d'avoir des ponts fortifiés sur la Vistule et le Bug. Efforts que doit faire la Pologne	39
11400	6 décemb. Posen.	Mortier.	Ordre de faire évacuer sur Magdeburg, Hameln et Wesel toute l'artillerie du Mecklenburg	40
11401	7 décemb. Posen.	Bertrand.	Demande d'un inventaire des biscuits trouvés à Glogau. Réquisitions à favoriser	40
11402	7 décemb. Posen.	Le Grand-Duc de Berg.	Ordre de faire annoncer dans les journaux que la Porte a déclaré la guerre à la Russie.	41
11403	7 décemb. Posen.	Le même.	Avis ; importance d'une tête de pont entre Zakroczym et l'embouchure du Bug dans la Vistule	41
11404	7 décemb. Posen.	Daru.	Fours à construire à Glogau ; magasins et manutentions à établir entre Posen et Varsovie	41
11405	7 décemb. Posen.	Le Prince Eugène	Nécessité d'envoyer des renforts aux régiments qui doivent rester à Naples	42
11406	7 décemb. Posen.	.....	39e bulletin : capitulation de Hameln ; déclaration de la Porte contre la Russie ; positions de l'armée	42
11407	8 décemb. Posen.	Le Grand-Duc de Würzburg.	Persuasion qu'une alliance entre la France et l'Autriche est conforme aux intérêts des deux nations	43

Nos des PIÈCES	DATES	DESTINATAIRES	SOMMAIRE DES PIÈCES	PAG.
	1806.			
11408	8 décemb. Posen.	Berthier.	Observation sur l'état de situation du corps du maréchal Soult. Forteresse de Rinteln à démolir	43
11409	8 décemb. Posen.	Daru.	Note relative aux hôpitaux de l'armée ; système général d'après lequel ils sont ordonnés.	44
11410	8 décemb. Posen.	Le Grand-Duc de Berg.	Importance d'une place à l'embouchure de la Nareu. Position à reconnaître du côté de Sierock	46
11411	8 décemb. Posen.	Clarke.	Ordre de retenir à Berlin les hommes venant de France pour leur donner ce dont ils ont besoin	47
11412	8 décemb. Posen.	Le même.	Ordre de passer en revue des détachements qui doivent arriver à Berlin ; recommandation à leur sujet	47
11413	8 décemb. Posen.	Dejean.	Marchés à passer pour confection de souliers ; distribution qui doit en être faite aux soldats	48
11414	8 décemb. Posen.	Le même.	Observations sur les états de situation des dépôts des armées d'Italie, du Frioul et de Dalmatie	48
11415	8 décemb. Posen.	Le même.	Envoi du décret ci-après ; ordre de tenir la main à son exécution	49
11416	8 décemb. Posen.	.....	Décret pour l'organisation de l'artillerie des places et de l'artillerie de campagne en Italie	49
11417	8 décemb. Posen.	Le Prince Eugène	Observations et remarques diverses sur un état de situation de l'armée d'Italie	51
11418	8 décemb. Posen.	Le même.	Instructions pour former une 6e et une 7e division ; langage à tenir au sujet de cette mesure	52
11419	9 décemb. Posen.	L'Impératrice.	Impossibilité de faire venir en ce moment la reine Hortense près de l'Impératrice	54
11420	9 décemb. Posen.	Bertrand.	Ordre d'activer l'envoi, à Varsovie, de farines, de biscuits et d'objets d'habillement	54
11421	9 décemb. Posen.	Le Grand-Duc de Berg.	Avis et ordres. Proclamations à faire pour engager les soldats de la Pologne russe et prussienne à déserter	55
11422	9 décemb. Posen.	Le même.	Cantonnement des différents corps de l'armée. Ordre de parcourir la campagne avec la cavalerie	55
11423	9 décemb. Posen.	.....	40e bulletin : entrée de Ney à Thorn ; dévouement des bateliers polonais au passage de la Vistule	57
11424	10 décem. Posen.	Cambacérès.	M. Belleville, préfet de Nantes, chargé d'une mission en Hanovre ; soupçons contre lui ; note	57
11425	10 décem. Posen.	Decrès.	Projet d'expéditions maritimes, effet qu'elles produiraient sur le commerce anglais	58
11426	10 décem. Posen.	Talleyrand.	Maisons princières de Saxe exceptées du traité que Duroc est chargé de signer avec la Saxe	59

Nos des PIÈCES	DATES	DESTINATAIRES	SOMMAIRE DES PIÈCES	PAG.
	1806.			
11427	10 décem. Posen.	Le Roi de Wurtemberg.	Prière de surveiller le prince de Hohenlohe. Légère punition à infliger au prince de Wurtemberg.	60
11428	10 décem. Posen.	Le Grand-Duc de Berg.	Ordre au général Deroy de se rendre à Petrikau ; avis. Hostilités entre la Porte et la Russie.	61
11429	10 décem. Posen.	Gardane.	Mission à Thorn pour remettre une lettre au maréchal Ney et reconnaître cette place.	61
11430	10 décem. Posen.	Ney.	Reconnaissances à faire pour tâter l'ennemi ; défense d'engager d'affaire à force inégale.	61
11431	10 décem. Posen.	Clarke.	Mesures approuvées ; recommandation expresse de procurer des souliers ; avis et ordres.	62
11432	10 décem. Posen.	Dejean.	Ordre de lever le camp de l'île d'Aix ; destination des troupes qui le composent.	62
11433	10 décem. Posen.	L'Impératrice.	Remercîment pour l'envoi d'un tapis ; nouvelles ; sentiments affectueux.	63
11434	11 décem. Posen.	Cambacérès.	Avis à transmettre à la Porte. Brochure à composer, sous ce titre : *Un vieil Ottoman à ses frères.*	63
11435	11 décem. Posen.	Le même.	Ordre de consulter les préfets de la Manche et du Calvados sur une levée de gardes nationaux.	64
11436	11 décem. Posen.	Fouché.	Même sujet ; intention de confier à ces gardes nationaux la défense de Cherbourg.	65
11437	11 décem. Posen.	Lacépède.	Refus d'accepter la démission du grand chancelier de la Légion d'honneur ; compliments	65
11438	11 décem. Posen.	Decrès.	Articles à faire sur les événements dans les Indes. Demande de nouvelles de Buenos-Ayres.	65
11439	11 décem. Posen.	Dejean.	Meilleure répartition à faire des inspecteurs aux revues, sans en augmenter le nombre.	65
11440	11 décem. Posen.	Lamartillière.	Satisfaction de l'empressement que mettent les habitants de la Gironde à former des gardes nationales.	66
11441	11 décem. Posen.	Le Roi de Bavière	Espoir d'apprendre bientôt la prise de Breslau par les Bavarois. Avis de la paix avec la Saxe.	67
11442	11 décem. Posen.	Kellermann.	Permission de laisser au frère du prince de Hesse-Cassel la jouissance de ses biens patrimoniaux.	67
11443	11 décem. Posen.	Clarke.	Ordres et recommandations. Tentes à utiliser en les convertissant en sacs de distribution.	67
11444	11 décem. Posen.	Le Prince Eugène	Ordre d'avertir Marmont des dispositions relatives à l'armée d'Italie.	68
11445	12 décem. Posen.	Champagny.	Nécessité d'encourager la littérature. Projet d'élever une Bourse à Paris. Fonds pour la Madeleine.	68
11446	12 décem. Posen.	.....	Décision rétablissant la procession instituée à Beauvais en mémoire de Jeanne Hachette.	69
11447	12 décem. Posen.	Le Roi de Saxe.	Avis de la signature de la paix avec la Saxe ; compliments et assurances bienveillantes.	69

Nos des PIÈCES	DATES	DESTINATAIRES	SOMMAIRE DES PIÈCES	PAG.
	1806.			
11448	12 décem. Posen.	Berthier.	Ordre pour le commandant de Posen au sujet des hôpitaux de cette ville.....	70
11449	12 décem. Posen.	Le même.	Mécontentement de ne pas recevoir d'états ni de renseignements concernant la place de Küstrin.....	70
11450	12 décem. Posen.	Daru.	Note : vif mécontentement contre l'administration de l'habillement; demande d'états.	70
11451	12 décem. Posen.	Le même.	Ordre pour la réorganisation de l'administration des hôpitaux de l'armée.....	71
11452	12 décem. Posen.	Le même.	Plainte de n'avoir pas assez de chirurgiens et d'infirmiers ; troisième et quatrième hôpital à organiser.....	74
11453	12 décem. Posen.	Le même.	Mécontentement des retards que subit la correspondance des intendants ; fâcheuses conséquences.....	74
11454	12 décem. Posen.	.....	Décision exemptant de toute contribution le prince de Saxe-Hildburghausen.....	75
11455	12 décem. Posen.	Clarke.	Troupes à faire habiller à Magdeburg. Ordre de s'assurer de la fidélité de la 1re légion du Nord.....	75
11456	12 décem. Posen.	Bertrand.	Recommandations à ce général rappelé près de l'Empereur et remplacé par le général Verrières.....	76
11457	12 décem. Posen.	L'Impératrice.	Mauvais état des chemins ; désir de pouvoir faire venir l'Impératrice ; soirées musicales à Posen.....	77
11458	13 décem. Posen.	.....	Dispositions générales projetées pour la campagne au delà de la Vistule.....	77
11459	13 décem. Posen.	Le Grand-Duc de Berg.	Reproche d'avoir fait afficher la déclaration de guerre entre la Russie et la Porte....	80
11460	14 décem. Posen.	Talleyrand.	Projet de note au sujet des engagements non tenus par la Suisse pour le service militaire en France.....	80
11461	14 décem. Posen.	.....	Décret pour former des ouvriers et marins de Brest deux régiments chargés de la garde du port.....	81
11462	14 décem. Posen.	Le Grand-Duc de Berg.	Avis. Ordre de battre la campagne avec la cavalerie ; opérations indiquées.....	82
11463	14 décem. Posen.	Chasseloup.	Projet d'établir un camp retranché au confluent de la Vistule et de la Narew ; îles à fortifier ; leur but.....	83
11464	14 décem. Posen.	Le Grand-Duc de Berg.	Mécontentement au sujet de la correspondance des généraux ; détails que l'Empereur désire	85
11465	14 décem. Posen.	Ney.	Réserve de cavalerie confiée à Bessières pour, de concert avec Murat, poursuivre l'ennemi. Ordres.....	86
11466	14 décem. Posen.	Lemarois.	Ordre de remettre le gouvernement de Varsovie au général Gouvion. Cours de la Narew à reconnaître.....	87
11467	14 décem. Posen.	Le Roi de Naples.	Proposition de fournir des Napolitains à la Grande Armée. Officiers de la légion polonaise à renvoyer.....	87

Nos des PIÈCES	DATES	DESTINATAIRES	SOMMAIRE DES PIÈCES	PAG.
	1806.			
11468	14 décem. Posen.	.....	41e bulletin : affaire de Gollub et combat de Pomichowo ; mouvements de l'armée ; siége de Breslau.....	87
11469	15 décem. Posen.	Le Président du Sénat.	Remerciments à transmettre au Sénat pour les sentiments exprimés par cette assemblée.	89
11470	15 décem. Posen.	Cambacérès.	Ordre de faire travailler au théâtre de l'Odéon. Départ de l'Empereur pour Varsovie.	89
11471	15 décem. Posen.	Le même.	Ouvrage à faire écrire par M. d'Hauterive, sous le titre d'*Histoire des trois partages de la Pologne*.....	89
11472	15 décem. Posen.	Regnier	Satisfaction de l'assiduité des différents magistrats judiciaires et du bon esprit qui les anime.....	90
11473	15 décem. Posen.	Gaudin.	Ordre de faire venir en France les marchandises anglaises confisquées dans les villes hanséatiques.....	90
11474	15 décem. Posen.	Mollien.	Intention d'user de représailles, si les Anglais confisquent les rentes inscrites au nom des Français.....	90
11475	15 décem. Posen.	Fouché.	Compliments. Recommandations aux préfets de diriger l'esprit public dans le sens de la conscription.....	91
11476	15 décem. Posen.	Talleyrand.	Restitution des colonies à promettre à l'Espagne, si elle fournit des troupes pour occuper le Hanovre.....	91
11477	15 décem. Posen.	Dejean.	Troupes laissées pour la défense de la Bretagne. Batteries d'artillerie à tenir prêtes sur différents points.....	91
11478	15 décem. Posen.	Lacuée.	Instruction pour la répartition de la réserve et de la conscription.....	93
11479	15 décem. Posen.	Decrès.	Instructions relatives à la formation des ouvriers et marins de Brest en régiments..	95
11480	15 décem. Posen.	.....	Décision : réponse à faire au roi de Hollande demandant que des troupes lui soient renvoyées.....	96
11481	15 décem. Posen.	Mortier.	Recommandations diverses Ordre de se tenir prêt à se porter sur Stettin ou sur Stralsund.	97
11482	15 décem. Posen.	Le Prince Jérôme.	Ordre d'adresser à Varsovie tous les renseignements et nouvelles. Passage de la Vistule et de la Narew.....	97
11483	15 décem. Posen.	Le Grand-Duc de Berg.	Avis des mouvements que font les maréchaux ; ordre de communiquer avec Bessières....	97
11484	15 décem. Posen.	Bessières.	Indication des ponts qui servent à communiquer avec le prince Murat.....	98
11485	15 décem. Posen.	Ney.	Avis divers Fin des travaux pour la construction de ponts sur la Vistule, la Narew, etc.	98
11486	15 décem. Posen.	Soult.	Davout attaqué à Pomichowo. Opérations d'Augereau et de Murat ; ordres pour passer la Vistule.....	99
11487	15 décem. Posen.	Songis.	Ordre d'envoyer à l'armée onze bouches à feu, qui seront placées aux têtes de pont de Praga.....	100

Nos des PIÈCES	DATES	DESTINATAIRES	SOMMAIRE DES PIÈCES	PAG.
	1806.			
11488	15 décem. Posen.	Songis.	Pièces de canon à faire venir de Stettin à Thorn pour armer cette ville	101
11489	15 décem. Posen.	Le même.	Demande d'un rapport sur l'exécution des ordres relatifs à la distribution de fusils aux Polonais	101
11490	15 décem. Posen.	Clarke.	Troupes qui composeront la garnison de Berlin. Précautions à prendre lors du passage de fusils	101
11491	15 décem. Posen.	Le même.	Demande d'un rapport sur le produit des contributions dans le gouvernement de Berlin.	102
11492	15 décem. Posen.	Daru.	Rations à fabriquer à Posen. Ordre d'approvisionner les magasins sur la route de Varsovie	102
11493	15 décem. Posen.	L'Impératrice.	Impossibilité de faire venir l'Impératrice à Varsovie, désir qu'elle se rende à Paris.	102
11494	15 décem. Posen.	.....	42e bulletin : nouvelles de l'armée ; entrée de la Saxe dans la Confédération ; le Mecklenburg occupé	103
11495	17 décem. Kutno.	Berthier.	Ordre au prince Jérôme de se rendre à Varsovie en laissant son commandement à Vandamme	104
11496	17 décem. Kutno.	Lefebvre.	Indication d'un seigneur polonais chez qui on doit faire remplir les caissons de la Garde	104
11497	17 décem. Kutno.	.....	43e bulletin : voyage de l'Empereur à Kutno. Accident arrivé au général Duroc ; nouvelles de l'armée	104
11498	17 décem. Kutno.	Le Grand-Duc de Berg.	Ordres et avis. Pont à terminer. Intention d'attaquer prochainement l'ennemi	105
11499	18 décem. Kutno.	Clarke.	Ordre d'annoncer dans les journaux de Berlin que la mésintelligence règne entre la Prusse et la Russie	105
11500	18 décem. Lowicz.	Le même.	Situation des armées française et russe en présence sur les rives de la Narew ; recommandations	106
11501	19 décem. Varsovie.	Davout.	Mouvements de Bernadotte, Ney et Bessières sur Biezun, et de Soult sur la Vistule ; pont à terminer	106
11502	20 décem. Varsovie.	Cambacérès.	Douceur extraordinaire de la température ; situation des armées ennemies	106
11503	20 décem. Varsovie.	Fouché.	Recommandation de veiller à la levée de la conscription	107
11504	20 décem. Varsovie.	Clarke.	Ordre d'envoyer à l'armée 500 chevaux de la compagnie Breidt, qui sont à Berlin.	107
11505	20 décem. Varsovie.	L'Impératrice.	Nouvelles espérances de pouvoir bientôt faire venir l'Impératrice à Varsovie	107
11506	21 décem. Varsovie.	.....	44e bulletin : combat soutenu par Davout ; mouvement de l'armée pour une bataille ; nouvelles	108
11507	21 décem. Varsovie.	Daru.	Ordre de prendre toutes les dispositions relatives aux ambulances en prévision d'une bataille	110

Nos des PIÈCES	DATES	DESTINATAIRES	SOMMAIRE DES PIÈCES	PAG.
	1806.			
11508	21 décem. Varsovie.	Daru.	Note concernant le personnel médical et l'organisation des ambulances.....	110
11509	23 décem. Pont de la Narew.	.....	Ordre à la cavalerie légère de Lannes et à d'autres troupes de prendre position au pont de la Narew.....	111
11510	27 décem. Paluki.	Talleyrand.	Ordre au sujet des ambassadeurs turc et persan. Défaite des Russes à mander à Constantinople.....	112
11511	27 décem. Paluki.	.....	45e bulletin : passage de la Narew; combats de Czarnowo, de Nasielsk; passage de la Wkra, de la Sonna.....	112
11512	28 décem. Golymin.	Le Grand-Duc de Berg.	Ordre de s'assurer si une colonne ennemie, partie de Pultusk, s'est retirée sur Makow ou sur Rozan	117
11513	28 décem. Golymin.	Rapp.	Ordre de se rendre à Varsovie pour y guérir sa blessure; compliments.....	117
11514	28 décem. Golymin.	.....	46e bulletin : combat de Poldau, livré par le maréchal Ney; combat de Biczun, par le maréchal Bessières.....	117
11515	29 décem. Golymin.	Le Grand-Duc de Berg.	Ordre de revenir à Varsovie pour se faire soigner. Bruits à répandre pour tromper l'ennemi.....	119
11516	29 décem. Golymin.	Lannes.	Compliments sur la brillante conduite des troupes commandées par Lannes à Pultusk.	119
11517	29 décem. Golymin.	L'Impératrice.	Annonces de succès contre les Russes malgré le mauvais temps et les boues.....	120
11518	29 décem. Golymin.	Cambacérès.	Succès arrêtés par la mauvaise saison; prochaine entrée de l'armée en quartiers d'hiver.....	120
11519	29 décem. Golymin.	Fouché.	Ordre de faire courir le bruit que l'Empereur ne doit pas tarder à arriver à Paris.....	120
11520	29 décem. Golymin.	Clarke.	Défaite de l'armée russe, surprise dans ses cantonnements et poursuivie jusqu'à Ostrolenka.....	121
11521	30 décem. Pultusk.	.....	47e bulletin : combats de Pultusk et de Golymin; guerre déclarée au Czar par la Perse et la Porte.....	121
11522	30 décem. Pultusk.	.....	Note pour *le Moniteur* relative à la déclaration de guerre que la Porte vient de faire à la Russie.....	123
11523	31 décem. Pultusk.	L'Impératrice.	Réponse à certains bruits répandus à la cour. L'Empereur habite une grange à Pultusk.	124
11524	31 décem. Pultusk.	Cambacérès.	Ordre de veiller au prix des blés. Nouvelle à répandre des hostilités entre la Porte et la Russie.....	125
11525	31 décem. Pultusk.	Les Évêques.	Ordre de faire chanter un *Te Deum* en action de grâces des succès remportés sur le Bug et la Narew.....	125
11526	31 décem. Pultusk.	Ségur.	Nouvelles pour tranquilliser Mme de Ségur sur le sort de son fils fait prisonnier par les Cosaques.....	126

Nos des PIÈCES	DATES	DESTINATAIRES	SOMMAIRE DES PIÈCES	PAG.
	1806.			
11527	31 décem. Pultusk.	Fouché.	Mécontentement au sujet d'une prétendue lettre de Kosciuszko, insérée dans *le Publiciste*.	126
11528	31 décem. Pultusk.	Le même.	Ordre relatif au prince Auguste de Prusse, prisonnier de guerre. Plaintes au sujet de Mme Salmatoris.	126
11529	31 décem. Pultusk.	Le même.	Critique des *Templiers*, de Raynouard; de la fatalité tragique chez les anciens et les modernes.	127
11530	31 décem. Pultusk.	Junot.	Ordres concernant les envois de troupes de Paris à Mayence. Succès arrêtés par le dégel.	127
11531	31 décem. Pultusk.	Gardane.	Ordre de se rendre aux avant-postes pour observer et pour avertir l'Empereur de ce qui s'y passe.	128
11532	31 décem. Pultusk.	Talleyrand.	Réponse à faire parvenir au Sultan. Recommandations aux généraux Andréossy et Sebastiani.	128
	1807.			
11533	1er janvier. Varsovie.	Le Sultan Sélim.	Vœux pour le Sultan. Attente d'un plénipotentiaire pour conclure une alliance avec la Porte.	128
11534	2 janvier. Varsovie.	Berthier.	Ordre à Kellermann de former les 5e, 6e, 7e et 8e régiments provisoires; emploi des quatre premiers.	129
11535	2 janvier. Varsovie.	Le même.	Armée polonaise placée sous les ordres de Bernadotte pour être employée au blocus de Graudenz.	130
11536	2 janvier. Varsovie.	.....	Ordre pour l'armée polonaise; dispositions à prendre pour réunir cette armée à Bromberg.	130
11537	2 janvier. Varsovie.	Berthier.	Ordre au chef de l'état-major de l'armée de Naples de dissoudre les bataillons provisoires.	131
11538	2 janvier. Varsovie.	Le Roi de Naples.	Ordre de dissoudre deux brigades provisoires formées des dépôts de l'armée de Naples.	131
11539	2 janvier. Varsovie.	Clarke.	Observations sur un état de situation. Approbation de mesures relatives au prince Auguste de Prusse.	132
11540	2 janvier. Varsovie.	Le même.	Ordre de presser M. la Bouillerie pour un envoi d'argent à Varsovie; états à vérifier.	132
11541	2 janvier. Varsovie.	Le Roi de Hollande.	Reproche d'avoir créé des maréchaux quand l'armée hollandaise n'est pas encore organisée.	132
11542	2 janvier. Varsovie.	Thiard.	Consentement à une mesure proposée. Ordre de presser le départ d'une division saxonne.	133
11543	3 janvier. Varsovie.	L'Impératrice.	Désir que l'Impératrice retourne à Paris, le voyage de Varsovie offrant trop de difficultés.	133
11544	3 janvier. Pultusk.	Dejean.	Observations sur un rapport présentant l'état des dépôts des régiments de cavalerie.	134

Nos des PIÈCES	DATES	DESTINATAIRES	SOMMAIRE DES PIÈCES	PAG.
	1807.			
11545	3 janvier. Varsovie.	Daru.	Note : dispositions pour pourvoir à la subsistance des différents corps de l'armée.	134
11546	3 janvier. Varsovie.	Le même.	Note : évaluation à faire des vins confisqués à Varsovie ; marchés à passer en Gallicie.	137
11547	3 janvier. Varsovie.	Le même.	Note : intention de payer un mois de solde à l'armée ; réserve d'argent à tenir disponible à Varsovie.	137
11548	3 janvier. Varsovie.	Clarke.	Recommandation de presser la rentrée des contributions et l'envoi d'argent à Varsovie.	137
11549	3 janvier. Varsovie.	.....	48e bulletin : nouvelles ; combat de Strehlen, en Silésie ; siége de Breslau.	138
11550	4 janvier. Varsovie.	Cambacérès.	Avis de lettres venant de Constantinople et annonçant l'entrée des Turcs à Bucharest.	139
11551	4 janvier. Varsovie.	Le même.	Intention de secourir les manufactures ; ordre de délibérer en conseil sur les mesures à prendre.	140
11552	4 janvier. Varsovie.	Champagny.	Même sujet ; commandes à faire à diverses manufactures pour les palais impériaux.	140
11553	4 janvier. Varsovie.	Cambacérès.	Questions à débattre relativement aux mesures à prendre pour une refonte des monnaies	141
11554	4 janvier. Varsovie.	Gaudin.	Projet d'opérer une refonte des monnaies sans aucune charge pour le trésor ; conseil à réunir.	142
11555	4 janvier. Varsovie.	Decrès.	États à présenter sous une autre forme. Ordre pour des constructions de vaisseaux.	142
11556	4 janvier. Varsovie.	.....	Ordre du jour : indemnités accordées aux officiers pendant leur séjour en Pologne.	144
11557	4 janvier. Varsovie.	.....	Ordre fixant le traitement extraordinaire des maréchaux et des généraux.	145
11558	4 janvier. Varsovie.	.....	Ordre fixant les indemnités accordées aux généraux et officiers de la Garde.	146
11559	4 janvier. Varsovie.	Mortier.	Ordre de ménager les États de Mecklenburg-Strelitz, où se trouve une grand'mère de la vice-reine.	146
11560	4 janvier. Varsovie.	Clarke.	Ordre réitéré pour le départ de la division Espagne ; cuirassiers et carabiniers à faire partir également.	147
11561	5 janvier. Varsovie.	Ripault.	Mécontentement de l'Empereur ne recevant de Paris aucune nouveauté littéraire.	147
11562	5 janvier. Varsovie.	L'Évêque d'Augsbourg.	Remercîments pour des vœux adressés à l'occasion de la nouvelle année.	147
11563	5 janvier. Varsovie.	.....	Décret pour le payement d'un à-compte sur la masse générale de la Garde impériale.	148
11564	5 janvier. Varsovie.	Dejean.	Ordre au sujet des régiments de cavalerie envoyés d'Italie à la Grande Armée.	150
11565	6 janvier. Varsovie.	Le même.	Recommandation de surveiller la confection des objets d'habillement pour la Garde.	151
11566	6 janvier. Varsovie.	Le même.	Intention de porter au complet tous les régiments de cavalerie ; demande d'états.	152

Nos des PIÈCES	DATES	DESTINATAIRES	SOMMAIRE DES PIÈCES	PAG.
	1807.			
11567	6 janvier. Varsovie.	Lacuée.	Ordre de prendre sur la réserve pour porter au complet les régiments de chasseurs et de hussards	153
11568	6 janvier. Varsovie.	Decrès.	Projet de recommencer la lutte maritime contre l'Angleterre; formation de plusieurs escadres	153
11569	6 janvier. Varsovie.	Le Prince Eugène	Troupes de cavalerie à faire partir; intention de ne laisser en Italie que 10,000 chevaux.	154
11570	6 janvier. Varsovie.	La Princesse Auguste.	Maison de Mecklenburg-Strelitz ménagée en considération de la vice-reine. Sentiments affectueux	155
11571	6 janvier. Varsovie.	Le Roi de Naples.	Ordre de renvoyer deux régiments en Italie. Observations sur des états de l'armée de Naples	155
11572	7 janvier. Varsovie.	L'Impératrice.	Impossibilité pour l'Impératrice de venir à Varsovie pendant la saison d'hiver	156
11573	7 janvier. Varsovie.	Dejean.	Places d'Italie dans lesquelles il convient de mettre beaucoup d'artillerie	157
11574	7 janvier. Varsovie.	.....	Cantonnements définitifs de l'armée; emplacements assignés aux différents corps	157
11575	7 janvier. Varsovie.	Berthier.	Ordre au prince Jérôme de cerner Brieg, Kosel, Schweidnitz après avoir pris Breslau.	158
11576	7 janvier. Varsovie.	Mortier.	Latitude laissée à ce maréchal pour les opérations à faire dans la Poméranie suédoise	159
11577	7 janvier. Varsovie.	Clarke.	Argent et effets d'habillement à expédier à Varsovie pour l'armée qui prend ses quartiers d'hiver	159
11578	7 janvier. Varsovie.	Bourrienne.	Rappel des ordres donnés pour l'exécution du blocus continental et la saisie des marchandises anglaises	160
11579	7 janvier. Varsovie.	Le Prince Eugène	Rappel d'ordres pour l'envoi de régiments à la Grande Armée et à l'armée de Naples.	160
11580	7 janvier. Varsovie.	Le Roi de Hollande.	Reproche et observations au sujet de diverses mesures prises trop légèrement par le Roi.	161
11581	8 janvier. Varsovie.	L'Impératrice.	Obstacles à ce que l'Impératrice se rende à Varsovie; désir qu'elle retourne à Paris.	162
11582	8 janvier. Varsovie.	La Reine d'Etrurie.	Manière de concourir à la guerre en empêchant tout commerce avec l'Angleterre	162
11583	8 janvier. Varsovie.	Cambacérès.	Ordre en prévision d'une mauvaise récolte; projet d'arrêter la sortie des blés	163
11584	8 janvier. Varsovie.	Fouché.	Désir que le froid persiste pour que les chemins soient praticables	163
11585	8 janvier. Varsovie.	Dejean.	Demande d'un état général de la situation des troupes à cheval; intention d'acheter des chevaux	163
11586	8 janvier. Varsovie.	.....	Décret ordonnant des travaux de fortifications à Pultusk, Thorn, Sierock, Modlin et Praga	166
11587	8 janvier. Varsovie.	Soult.	Ordre de réunir les administrations et les magasins à Plock et d'y organiser les manutentions	168

Nos des PIÈCES	DATES	DESTINATAIRES	SOMMAIRE DES PIÈCES	PAG.
	1807.			
11588	8 janvier. Varsovie.	Castille.	Mission à Kalisz, pour presser un envoi de farine, et à Breslau pour y visiter les magasins.	169
11589	8 janvier. Varsovie.	Le Prince Jérôme	Ordre d'expédier des vivres à Varsovie et d'empêcher des dilapidations à Breslau.	169
11590	8 janvier. Varsovie.	Turenne.	Mission à Posen, Stettin, Anklam, Hambourg, Schwerin; informations à prendre; rapports à faire.	170
11591	8 janvier. Varsovie.	Clarke.	Troupes à placer à Magdeburg dans le but de protéger les derrières de l'armée.	171
11592	8 janvier. Varsovie.	Lagrange.	Mesures de rigueur nécessaires pour réprimer une insurrection à Cassel et effrayer les mécontents	171
11593	8 janvier. Varsovie.	.....	49e bulletin : reddition de Breslau; siéges qui restent à faire; opinion de l'armée russe; nouvelles.	172
11594	9 janvier. Varsovie.	Daru.	Note : dispositions à suivre pour payer le prêt, la solde et les différentes masses de l'armée.	173
11595	9 janvier. Varsovie.	Le même.	Note pour l'établissement, près de Varsovie, d'un hôpital spécialement destiné aux malades russes.	174
11596	9 janvier. Varsovie.	.....	Décret affectant une église d'Alexandrie à l'établissement d'une académie des sciences et arts.	175
11597	10 janvier. Varsovie.	La Princesse Wilhelmine d'Orange	Permission de rester à Berlin; compliments et assurance d'estime et de considération.	175
11598	10 janvier. Varsovie.	La Prince Auguste de Hesse-Cassel.	Liberté accordée à la princesse Wilhelmine de résider partout où il lui conviendra.	175
11599	10 janvier. Varsovie.	Berthier.	Demande de rapports sur Thorn. Défense à Eblé de changer l'organisation des régiments provisoires.	176
11600	11 janvier. Varsovie.	L'Impératrice.	Inquiétudes à calmer au sujet des événements militaires; invitation à retourner à Paris.	176
11601	11 janvier. Varsovie.	Cambacérès.	Demande au sujet des difficultés élevées lors de la réception du cardinal Maury à l'Institut.	176
11602	11 janvier. Varsovie.	Champagny.	Ordre de laisser à la place de la Concorde le nom qu'elle porte.	177
11603	11 janvier. Varsovie.	Fouché.	Confiance de l'Empereur dans les talents de M. Daunou; envoi de lettres à examiner.	177
11604	11 janvier. Varsovie.	Le Prince Primat.	Réponse à des compliments. Remercîment de l'accueil fait à l'Impératrice, à Francfort.	177
11605	11 janvier. Varsovie.	Dejean.	Ordre d'envoyer aux différents corps de l'armée les effets d'habillement dont ils ont besoin.	177
11606	11 janvier. Varsovie.	Augereau.	Avancements accordés dans l'état-major d'Augereau; promesse en faveur des officiers non promus.	178
11607	11 janvier. Varsovie.	Songis.	Demande d'un travail de promotions pour l'artillerie et de divers renseignements.	178

Nos des PIÈCES	DATES	DESTINATAIRES	SOMMAIRE DES PIÈCES	PAG.
	1807.			
11608	11 janvier. Varsovie.	Clarke.	Défense d'envoyer des troupes sur la Hesse. Ordre de bien équiper les troupes qui passent à Berlin	179
11609	11 janvier. Varsovie.	Le même.	Nouvelle recommandation de donner aux soldats qui se rendent à l'armée ce dont ils ont besoin	180
11610	11 janvier. Varsovie.	Bourcier.	Recommandation de bien équiper les détachements de cavalerie qui se rendent à Varsovie	180
11611	11 janvier. Varsovie.	Le Roi de Naples.	Refus de donner vingt-quatre millions pour l'entretien de l'armée française à Naples.	180
11612	12 janvier. Varsovie.	Cambacérès.	Avis de l'engagement des hostilités entre les Russes et la Porte	180
11613	12 janvier. Varsovie.	Talleyrand.	Intention de chasser des États de la Confédération les agents des postes de la Tour et Taxis	181
11614	12 janvier. Varsovie.	Berthier.	Ordres à donner au général Lagrange à Cassel, et à des détachements en marche	181
11615	12 janvier Varsovie.	Le Prince Jérôme	Ordre d'expédier à Varsovie un million et des farines. Propositions à faire pour des récompenses	182
11616	12 janvier. Varsovie.	Songis.	Emploi à Varsovie, Modlin, Sierock, Praga, de l'artillerie existant à Breslau	182
11617	12 janvier. Varsovie.	Clarke.	Forces dont le général Lagrange dispose à Cassel. Ordre de presser Estève pour des envois d'argent	183
11618	13 janvier. Varsovie.	Cambacérès.	Annonce de l'apaisement d'une insurrection militaire dans la Hesse-Cassel	183
11619	13 janvier. Varsovie.	.....	Décret : noms donnés à un pont, à un quai et à des rues à Paris, en souvenir d'Iena.	183
11620	13 janvier. Varsovie.	Decrès.	Ordre aux escadres de Cadix et de Rochefort de se rendre à Toulon ; avantages de ces mouvements	184
11621	13 janvier. Varsovie.	Berthier.	Généraux à mettre à la tête de différents dépôts. Ordres pour les troupes qui rejoignent l'armée	185
11622	13 janvier. Varsovie.	Le même.	Ordre à Belliard de passer en revue des détachements de cavalerie qui sont près de Varsovie	187
11623	13 janvier. Varsovie.	Le même.	Intention de former en deux divisions huit régiments provisoires ; demande d'états.	187
11624	13 janvier. Varsovie.	Songis.	Contre-ordre à donner pour des envois d'artillerie qui devaient être faits de Breslau.	187
11625	13 janvier. Varsovie.	Clarke.	Impossibilité de statuer à l'égard des pensionnaires prussiens, M. Estève ne rendant pas de comptes	188
11626	13 janvier. Varsovie.	Le même.	Insurrection trop faiblement réprimée par Lagrange ; articles à mettre dans les journaux de Berlin ; ordres	189
11627	13 janvier. Varsovie.	Le Roi de Hollande.	Recommandation de veiller à la stricte exécution du blocus et de gouverner avec vigueur	189

Nos des PIÈCES	DATES	DESTINATAIRES	SOMMAIRE DES PIÈCES	PAG.
	1807.			
11628	13 janvier. Varsovie.	.....	50e bulletin : capitulation de Breslau ; défaite du prince de Pless ; nouvelles de Turquie, etc.	190
11629	14 janvier. Varsovie.	Fouché.	Plaintes contre *le Journal de l'Empire* et *le Mercure*, qui attaquent l'esprit philosophique	192
11630	14 janvier. Varsovie.	.....	Décret organisant le gouvernement provisoire chargé de l'administration de la Pologne.	192
11631	14 janvier. Varsovie.	Le Prince Eugène	Division italienne à renforcer ; intention d'appeler à l'armée d'autres troupes italiennes	193
11632	14 janvier. Varsovie.	.....	51e bulletin : nouvelles ; énumération des forces de la Prusse ; récit russe du combat de Pultusk	194
11633	15 janvier. Varsovie.	Berthier.	Ordre à Dombrowski de resserrer Danzig et de combiner ses opérations avec Victor.	197
11634	15 janvier. Varsovie.	Le même.	Ordre pour le casernement de quatre régiments de la division Gudin se rendant à Varsovie	197
11635	15 janvier. Varsovie.	Davout.	Bataillons à poster à Ostrolenka. Ordre de remplacer la cavalerie par de l'infanterie aux avant-postes	198
11636	15 janvier. Varsovie.	Le Prince Jérôme	Instructions pour bloquer Schweidnitz et Kosel et opérer contre le prince de Pless...	198
11637	15 janvier. Varsovie.	Le même.	Refus de consentir à un armistice avec le prince de Pless ; ordre d'assiéger sans délai Brieg et Kosel	199
11638	15 janvier. Varsovie.	Songis.	Ordre d'établir à Varsovie un atelier pour réparer les armes	199
11639	15 janvier. Varsovie.	Daru.	Note relative aux subsistances ; approvisionnement à mettre en rapport avec la consommation ; ordres	200
11640	15 janvier. Varsovie.	Clarke.	Recommandation de distribuer aux troupes qui passent à Berlin les objets dont elles ont besoin	201
11641	16 janvier. Varsovie.	L'Impératrice.	Reproche de manquer de caractère et de confiance dans les destinées de l'Empereur	201
11642	16 janvier. Varsovie.	Cambacérès.	Ordre d'examiner quelle a été la conduite de M. Dudon dans une affaire récente...	201
11643	16 janvier. Varsovie.	Lacépède.	Vues de l'Empereur sur une maison d'éducation destinée aux filles des légionnaires..	202
11644	16 janvier. Varsovie.	Champagny.	Marques de satisfaction à donner à Baour-Lormian, auteur d'une pièce de vers chantée à l'Opéra	202
11645	16 janvier. Varsovie.	Fouché.	Moyens dont l'Empereur dispose pour réprimer les insurrections sur les derrières de l'armée	203
11646	16 janvier. Varsovie.	Decrès.	Ordre au sujet des vaisseaux qui doivent être construits à Venise pour le compte de la France	203
11647	16 janvier. Varsovie.	Le même.	Questions sur la possibilité de construire des vaisseaux de 74 ne tirant pas plus d'eau que les frégates	204

Nos des PIÈCES	DATES	DESTINATAIRES	SOMMAIRE DES PIÈCES	PAG.
	1807.			
11648	16 janvier. Varsovie.	Dejean.	Ordre de presser le recrutement des régiments suisses. Demande de jeunes officiers sortant des écoles	205
11649	16 janvier. Varsovie.	Lamartillière.	Défense de l'île d'Oléron, de la Gironde et de Blaye, confiée aux gardes nationales de la Gironde	206
11650	16 janvier. Varsovie.	Berthier.	Ordres divers à donner. Commandement de Magdeburg confié au général Éblé	206
11651	17 janvier. Varsovie.	Le Schah de Perse	Défaite des Russes et réveil de la Pologne. Exhortation à reprendre la Géorgie et à s'allier à la France	207
11652	17 janvier. Varsovie.	Montesquiou.	Instructions pour une mission : mouvements des Russes à surveiller à Terespol, Kaminietz, etc	208
11653	18 janvier. Varsovie.	L'Impératrice.	Exhortation à supporter avec calme l'absence de l'Empereur et à retourner à Paris	209
11654	18 janvier. Varsovie.	Fouché.	Articles à faire sur les moyens de subsistance de l'armée en Pologne ; bruits à démentir.	209
11655	18 janvier. Varsovie.	Le même.	Ordre contre une prétendue fille de Louis XVI; prétexte qu'elle fournit aux malveillants	210
11656	18 janvier. Varsovie.	Decrès.	Moment à attendre pour désarmer cinq vaisseaux qui sont encore utiles à Brest	210
11657	18 janvier. Varsovie.	Le Prince Jérôme	Ordre de rompre l'armistice avec le prince de Pless et de soumettre la Silésie	210
11658	18 janvier. Varsovie.	Le Roi de Naples.	Nécessité d'avoir à Naples un homme de guerre ; proposition à faire à Masséna	211
11659	19 janvier. Varsovie.	L'Impératrice.	Exhortation affectueuse à bannir toute inquiétude et à montrer du calme et du caractère	211
11660	19 janvier. Varsovie.	Cambacérès.	Ordre de faire annuler la nomination d'anciens chouans aux fonctions d'officiers de la garde nationale	211
11661	19 janvier. Varsovie.	Fouché.	Ordre de mettre en liberté un nommé Lassalle. Avis de la lettre ci-dessus	212
11662	19 janvier. Varsovie.	Talleyrand.	Circulaire à rédiger sur les circonstances actuelles, pour les rois de Bavière, de Saxe, de Naples, etc	212
11663	19 janvier. Varsovie.	Berthier.	Ordres divers : dépôts ; subsistances ; hôpitaux ; troubles de la Hesse ; contribution du Hanovre	213
11664	19 janvier. Varsovie.	Le même.	Argent à employer au payement de gratifications, de la solde, etc. Demande d'états	214
11665	19 janvier. Varsovie.	Le Prince Jérôme	Reproche d'avoir, sans autorisation, conclu un armistice avec le prince de Pless ; ordres à ce sujet	215
11666	19 janvier. Varsovie.	Clarke.	Ordre concernant Spandau et Küstrin. Mécontentement contre l'ordonnateur Lambert et M. Estève	216
11667	19 janvier. Varsovie.	Le Prince Eugène	Observations critiques sur un projet de fortifications pour Osoppo ; intentions de l'Empereur	216

Nos des PIÈCES	DATES	DESTINATAIRES	SOMMAIRE DES PIÈCES	PAG.
	1807.			
11668	19 janvier. Varsovie.	.....	52e bulletin : combat de Wollin ; prise de Brieg ; nouvelles de l'armée.....	218
11669	20 janvier. Varsovie.	Talleyrand.	Ordre pour établir à Widdin un centre de correspondance entre Constantinople, Varsovie et Zara.....	219
11670	20 janvier. Varsovie.	L'Empereur d'Autriche.	Conviction que les projets de la Russie doivent resserrer les liens entre l'Autriche et la France.....	219
11671	20 janvier. Varsovie.	Le Sultan Sélim.	Promesse de concours pour chasser les Russes et consolider l'empire des Ottomans.....	220
11672	20 janvier. Varsovie.	Le Roi d'Espagne	Assurance d'amitié et compliments en réponse à des vœux de nouvelle année....	220
11673	20 janvier. Varsovie.	La Reine d'Espagne.	Réponse à une lettre de la Reine écrite à l'occasion du renouvellement de l'année..	221
11674	21 janvier. Varsovie.	Le Prince de la Paix.	Ce prince acquiert des titres à la bienveillance de l'Empereur en soutenant la politique française.....	221
11675	21 janvier. Varsovie.	Berthier.	Ordres à transmettre. Rapport sur les troubles de la Hesse à demander au général Lagrange.....	222
11676	22 janvier. Varsovie.	Cambacérès.	Surveillance que doit exercer le général Lamartillière sur les côtes de la Gironde...	223
11677	22 janvier. Varsovie.	.....	Décret envoyant devant une commission militaire des individus prévenus de vols et de dilapidations.....	223
11678	22 janvier. Varsovie.	.....	53e bulletin : opérations de l'armée ; faux bruits répandus par les Anglais sur la santé des troupes.....	223
11679	23 janvier. Varsovie.	L'Impératrice.	Impossibilité pour l'Impératrice de se rendre à Varsovie ; conseil de retourner à Paris..	224
11680	23 janvier. Varsovie.	Berthier.	Troupes placées sous les ordres de Lefebvre pour le blocus de Kolberg et le siége de Danzig ; ordres.....	225
11681	23 janvier. Varsovie.	Le même.	Troupes polonaises envoyées aux siéges de Graudenz et de Danzig ; ordre au sujet des prisonniers russes.....	226
11682	23 janvier. Varsovie.	Le Prince Jérôme	Refus d'adopter une modification proposée relativement à la saisie des marchandises anglaises.....	227
11683	23 janvier. Varsovie.	Daru.	Demande d'un rapport faisant connaître la situation des recettes depuis le mois d'octobre.....	227
11684	24 janvier. Varsovie.	Fouché.	Nouvelles. Arrestation d'un curé de la Vendée approuvée.....	228
11685	24 janvier. Varsovie.	Dejean.	Nécessité d'un décret de l'Empereur pour autoriser la restitution de déserteurs espagnols.....	228
11686	24 janvier. Varsovie.	Le Roi de Saxe.	Félicitations au sujet du rétablissement de la paix entre la France et la Saxe	228
11687	24 janvier. Varsovie.	Songis.	Ordre de faire partir de Varsovie pour Bromberg l'artillerie destinée au 10e corps....	228

Nos des PIÈCES	DATES	DESTINATAIRES	SOMMAIRE DES PIÈCES	PAG.
	1807.			
11688	25 janvier. Varsovie.	Daru.	Ordres relatifs aux subsistances, au transport des farines, à l'établissement de fours à Sierock	229
11689	25 janvier. Varsovie.	Tournon.	Instructions pour surveiller à Nieporent et à Sierock l'arrivée des convois et les manutentions	230
11690	26 janvier. Varsovie.	L'Impératrice.	Conseil de retourner à Paris et de ne pas se fixer à Mayence	230
11691	26 janvier. Varsovie.	Berthier.	Aptitude des élèves de Fontainebleau à servir plutôt dans l'infanterie que dans la cavalerie. Ordres	231
11692	26 janvier. Varsovie.	Decrès.	Arguments à l'appui d'une idée de l'Empereur pour l'allégement des vaisseaux de ligne	232
11693	26 janvier. Varsovie.	Allemand.	Ordre d'appareiller de Rochefort et de conduire l'escadre dans le port de Toulon	233
11694	26 janvier. Varsovie.	Rosily.	Ordre de quitter Cadix et de se rendre à Toulon où se réunit une flotte considérable	234
11695	27 janvier. Varsovie.	Cambacérès.	Ordre de veiller à l'approvisionnement des blés, dont M. de Champagny ne s'occupe pas	234
11696	27 janvier. Varsovie.	Clarke.	Excursion faite par le corps de Ney hors des cantonnements sans avoir d'affaire sérieuse avec l'ennemi	234
11697	27 janvier. Varsovie.	Le même.	Manœuvres de l'ennemi; projets de l'Empereur; ordres de renforcer Stettin; avis divers	234
11698	27 janvier. Varsovie.	Daru.	Ordre de remettre des rations de biscuits à différents corps et à la Garde	236
11699	27 janvier. Varsovie.	.....	54e bulletin: récapitulation des pertes éprouvées par les Russes; relation de divers combats; nouvelles	236
11700	28 janvier Varsovie.	Le Roi de Naples.	Émotion de l'Empereur en recevant une lettre du roi Joseph; ses vœux pour le royaume de Naples	238
11701	28 janvier. Varsovie.	Daru.	Ordres concernant les subsistances de l'armée et le transport des vivres; manutentions à surveiller	238
11702	28 janvier. Varsovie.	Le même.	Même sujet; ordres pour l'envoi de rations de pain à Sierock, Pultusk et Przasnysz	239
11703	28 janvier. Varsovie.	Le même.	Rappel d'ordres pour la compagnie Breidt. Cause d'un retard dans les travaux de la manutention	240
11704	28 janvier. Varsovie.	Clarke.	Ordres pour Stettin en prévision des événements de la guerre. Fusils saxons à distribuer à Berlin	241
11705	28 janvier. Varsovie.	Berthier.	Projet de lever un corps de chevau-légers polonais; Duroc chargé de la formation de ce corps	242
11706	28 janvier. Varsovie.	Le même.	Dépôt à former des hommes venant de France ou des hôpitaux. Service que fera la légion polonaise	242

Nos des PIÈCES	DATES	DESTINATAIRES	SOMMAIRE DES PIÈCES	PAG.
	1807.			
11707	28 janvier. Varsovie.	Berthier.	Ordre de discipliner la marche du quartier général et d'y traiter tout le monde militairement	244
11708	28 janvier. Varsovie.	Lamarche.	Mission près du grand-duc de Berg; lettre à remettre; avant-postes à visiter	244
11709	28 janvier. Varsovie.	Le Grand-Duc de Berg.	Avis des dispositions pour opérer contre les Russes. Cavalerie à placer autour de Willenberg	245
11710	28 janvier. Varsovie.	Bongars.	Mission à Thorn ou à Bromberg pour remettre une lettre à Lefebvre; renseignements à prendre	245
11711	28 janvier. Varsovie.	Lefebvre.	Mouvements que doivent faire Lefebvre et Ménard pour appuyer les opérations de l'Empereur	246
11712	28 janvier. Varsovie.	Berthier.	Ordre au parc du génie de se rendre à Pultusk; ordre aux maçons, etc., de suivre le quartier général	247
11713	28 janvier. Varsovie.	Le même.	Ordre de faire distribuer à la Garde, à son passage à Sierock, 6,000 rations de pain	248
11714	28 janvier. Varsovie.	Le même.	Formation d'un corps sous les ordres de Lemarois, pour garder les bords de la Narew et du Bug	248
11715	28 janvier. Varsovie.	Le même.	Ordre au général Ménard de se rendre à Neu-Stettin et de combiner ses opérations avec Lefebvre	249
11716	28 janvier. Varsovie.	Le Prince Jérôme	Demande d'envoi de munitions de guerre; destination du corps de Jérôme	250
11717	28 janvier. Varsovie.	Berthier.	Recommandation au ministre français à Dresde de presser l'arrivée du contingent saxon à Glogau	251
11718	28 janvier. Varsovie.	Davout.	Avis d'envoi d'ordres. Nécessité de faire remettre en état le pont de Pultusk	251
11719	28 janvier. Varsovie.	Mortier.	Ordre de se porter sur Stettin dans le cas où une colonne ennemie serait coupée et jetée de ce côté	252
11720	29 janvier. Varsovie.	Cambacérès.	Annonce de la levée des cantonnements pour rejeter les Russes au delà du Niemen	252
11721	29 janvier. Varsovie.	Le même.	Message et pièces diplomatiques à communiquer au Sénat et à publier dans *le Moniteur*.	253
11722	29 janvier. Varsovie.	Le Sénat.	Message : rétablissement de l'indépendance de la Saxe; situation de la Turquie menacée par les Russes	253
11723	29 janvier. Varsovie.	Lebrun.	Réponse à une lettre et à des témoignages d'attachement de l'architrésorier	254
11724	29 janvier. Varsovie.	Gaudin.	Présent d'une somme de 300,000 francs au ministre des finances Gaudin	255
11725	29 janvier. Varsovie.	Mollien.	Ordre d'envoyer à Naples tout l'argent qui reste dans le trésor de l'Empereur à Turin.	255
11726	29 janvier. Varsovie.	Fouché.	Ordre de surveiller la Vendée, où les Anglais pourraient faire quelque tentative	255
11727	29 janvier. Varsovie.	Le même.	Satisfaction de l'esprit qui anime la jeunesse parisienne; mesures à prendre dans l'Ouest	255

Nos des PIÈCES	DATES	DESTINATAIRES	SOMMAIRE DES PIÈCES	PAG.
	1807.			
11728	29 janvier. Varsovie.	Talleyrand.	Demande d'un projet de lettre à l'empereur de Perse et d'instructions pour l'agent qui la portera	256
11729	29 janvier. Varsovie.	Le même.	Avis à donner à Sebastiani : proposition à la Porte de lui fournir une armée et une flotte.	256
11730	29 janvier. Varsovie.	Le Duc de Saxe-Weimar.	Lettre annonçant à ce prince l'admission de ses États dans la Confédération du Rhin.	257
11731	29 janvier. Varsovie.	Le Duc de Saxe-Hildbourghausen.	Lettre sur le même sujet ; assurances d'affection et d'estime	257
11732	29 janvier. Varsovie.	.....	Décret : avance d'un million à la commission chargée de percevoir les revenus de la Pologne	257
11733	29 janvier. Varsovie.	Songis.	Ordre de rendre mobiles à Lenczyca et à Varsovie les caissons nécessaires au transport des munitions	258
11734	29 janvier. Varsovie.	Marmont.	Instructions au sujet de la Turquie et de la Perse ; état des affaires ; intentions de l'Empereur	259
11735	29 janvier. Varsovie.	Le Roi de Naples.	Avis de la déclaration de guerre de la Porte à la Russie ; envoi d'un million du trésor de Turin	261
11736	29 janvier. Varsovie.	Le Roi de Hollande.	Ordre de faire passer en Angleterre un courrier tartare venant de Constantinople	262
11737	29 janvier. Varsovie.	.....	55e bulletin : détails sur le combat de Mohrungen ; préparatifs militaires de la Porte contre la Russie	262
11738	30 janvier. Varsovie.	Marmont.	Importance de Widdin pour correspondre. Question sur la possibilité de se lier à la Grande Armée ; avis	264
11739	30 janvier. Varsovie.	L'Armée.	Proclamation excitant les soldats à rejeter les Russes au delà du Niemen	264
11740	30 janvier. Pultusk.	Berthier.	Ordres à donner à Baville et Lemarois en conséquence du mouvement que va faire l'Empereur	265
11741	30 janvier. Przasnysz.	Daru.	Ordres d'approvisionner en farines la manutention de Przasnysz, qui n'a point de moyens de mouture	267
11742	30 janvier. Przasnysz.	Le Grand-Duc de Berg.	Avis de divers mouvements. Ordre de pousser sur Passenheim pour reconnaître l'ennemi.	267
11743	30 janvier. Przasnysz.	Davout.	Avis. Ordre de faire reconnaître l'ennemi du côté de la tête des lacs de Niedersee	268
11744	30 janvier. Przasnysz.	Duroc.	Aides de camp à envoyer au quartier général, l'Empereur n'ayant personne auprès de lui.	268
11745	31 janvier. Przasnysz.	Le même.	Informations à prendre près du général Oudinot sur la marche des troupes qu'il commande	269
11746	31 janvier. Willenberg.	Le même.	Demande de nouvelles sur les mouvements des colonnes ennemies ou amies du côté du Bug	269
11747	31 janvier. Willenberg.	Talleyrand	Envoi de lettres sur lesquelles l'Empereur désire un rapport ; annonce de prochains événements	269

Nos des PIÈCES	DATES	DESTINATAIRES	SOMMAIRE DES PIÈCES	PAG.
	1807.			
11748	1er février. Willenberg.	L'Impératrice.	Réponse à une lettre du 11 janvier. L'Empereur est à quarante lieues de Varsovie..	270
11749	1er février. Willenberg.	La même.	Affectueux reproche au sujet d'une lettre exprimant des sentiments de tristesse et de découragement.....	270
11750	1er février. Willenberg.	Cambacérès.	Nouvelles. Effet que l'Empereur attend de ses manœuvres contre l'ennemi.....	270
11751	1er février. Willenberg.	Regnier.	Demande d'un rapport sur une affaire indiquée au *Moniteur* comme cause célèbre..	271
11752	1er février. Willenberg.	Lacuée.	Départements dans lesquels il convient de lever les hommes destinés à la garde de Paris.....	271
11753	1er février. Willenberg.	Decrès.	Noms à donner à des vaisseaux en construction. Attente d'une réponse à des questions déjà posées.....	271
11754	1er février. Willenberg.	Le même.	Approbation donnée à des mesures prises au sujet d'un vaisseau en Amérique.....	271
11755	1er février. Willenberg.	Talleyrand.	Ordre de rédiger les instructions pour l'agent chargé d'une mission en Perse.....	272
11756	1er février. Willenberg	Clarke.	Ordres et avis. Brigandage à réprimer entre l'Oder et la Vistule au moyen de patrouilles de cavalerie.....	272
11757	1er février. Willenberg.	Duroc.	Désir d'être instruit de tous les détails militaires et des petits bruits de l'opinion à Varsovie.....	273
11758	2 février. Willenberg.	Savary.	Nécessité d'occuper Ostrolenka par de l'infanterie et en force. Mouvements de Davout et d'Oudinot.....	273
11759	2 février. Willenberg.	Le Grand-Duc de Berg.	Renseignements sur un corps ennemi qui se trouve à Allenstein et qu'il faut tâcher d'enlever.....	274
11760	2 février. Willenberg.	Soult.	Ordre d'attaquer l'ennemi s'il n'a que 15,000 hommes, et d'attendre s'il est supérieur à ce nombre.....	274
11761	2 février. Willenberg.	Gardane.	Ordre d'accompagner la cavalerie et de revenir instruire l'Empereur de ce qu'elle rencontrera.....	275
11762	2 février. Willenberg.	Le Grand-Duc de Berg.	Concentration du corps de Ney à Hohenstein ; marche d'Augereau ; nouvelles de l'ennemi	275
11763	2 février. Willenberg.	Davout.	Ordre d'envoyer une division à Mensguth, de manière à se trouver en colonne derrière Bischofstein.....	275
11764	2 février. Willenberg.	Fouché.	Opinion sur l'*Histoire du Directoire*, de Lacretelle ; erreurs concernant Sidney Smith.	276
11765	2 février. Willenberg.	Decrès.	Ordre au sujet des troupes que la marine formera pour la défense de Brest et des batteries.....	276
11766	2 février. Willenberg.	Maret.	Ordre de presser le gouvernement à Varsovie de faire habiller et armer les légions polonaises.....	276
11767	2 février. Willenberg.	Daru.	Plainte sur la mauvaise qualité des effets d'habillement envoyés de Berlin et de Leipzig.	277

Nos des PIÈCES	DATES	DESTINATAIRES	SOMMAIRE DES PIÈCES	PAG.
	1807.			
11768	2 février. Willenberg.	Clarke.	Observations sur des états de MM. la Bouillerie et Daru relatifs aux contributions.....	277
11769	3 février. Passenheim.	Bessières.	Ordre de faire partir un piquet de chasseurs qui tiendra au courant de ce qui se passe à Allenstein.....	278
11770	3 février. Passenheim.	Soult.	Ordre de se porter à Guttstadt en marche de guerre et de correspondre fréquemment avec l'Empereur.....	279
11771	3 février. Passenheim.	Le Grand-Duc de Berg.	Ordre de marcher contre l'ennemi à Guttstadt et de communiquer avec Ney et Davout; avis.....	279
11772	3 février. Passenheim.	Le même.	Crainte que l'ennemi ne se retire par Mohrungen et Osterode sur Allenstein; ordres à ce sujet.....	280
11773	3 février. Passenheim.	Davout.	Position que doit prendre Davout; instructions pour Gudin se rendant à Mensguth.	281
11774	3 février. Passenheim.	Duroc.	Ordre à Oudinot de maintenir les communications de l'armée avec Varsovie et de soutenir Savary.....	281
11775	3 février. Passenheim.	Daru.	Défense de diriger sur le quartier général les caissons qui appartiennent aux corps d'armée.....	282
11776	3 février. Passenheim.	Maret.	Ordre de mettre dans *le Moniteur* que l'Empereur est arrivé à Willenberg le 1er février..	283
11777	3 février. Passenheim.	Talleyrand.	Ordre au sujet des dépêches qui pourraient arriver. Manœuvres de l'ennemi battant en retraite.....	283
11778	3 février. Allenstein.	Le Grand-Duc de Berg.	Dispositions générales pour attaquer l'ennemi dans la position de Gettkendorf.....	283
11779	5 février. Schlitt.	Cambacérès.	Avis du commencement des opérations pour jeter l'armée russe au delà du Niemen...	284
11780	5 février. Arensdorf.	.....	56e bulletin: opérations sur la basse Vistule; combats de Bergfriede, de Waltersdorf, de Deppen.....	284
11781	6 février. Arensdorf.	Talleyrand.	Annonce de la défaite de l'armée russe dont un corps de 20,000 hommes a été coupé..	287
11782	6 février. Arensdorf.	Chasseloup.	Ordres à réitérer pour qu'on travaille activement aux travaux de Sierock et de Praga.	288
11783	6 février. Arensdorf.	Daru.	Hôpitaux à créer à Thorn; magasins et manutentions à établir; avis et ordres.....	288
11784	6 février. Arensdorf.	Le Prince Jérôme	Ordre de poursuivre des partisans qui attaquent les convois du côté de Meseritz; avis.	288
11785	7 février. Preussich-Eylau.	.....	57e bulletin: combat de Hof; manœuvres et charges brillantes des cuirassiers.....	289
11786	9 février. Eylau.	Talleyrand.	Annonce de la victoire d'Eylau. Acquiescement aux ouvertures faites par le roi de Prusse.....	290
11787	9 février. Eylau.	L'Impératrice.	Annonce d'une grande bataille dans laquelle la victoire a été longtemps disputée.....	290
11788	9 février. Eylau.	Cambacérès.	Même nouvelle: bulletin à consulter pour connaître les détails de cette journée....	290

Nos des PIÈCES	DATES	DESTINATAIRES	SOMMAIRE DES PIÈCES	PAG.
	1807.			
11789	9 février. Eylau.	Duroc.	Généraux tués et blessés à Eylau. Ordre à transmettre à l'intendant général	290
11790	9 février. Eylau.	Talleyrand.	Envoi d'une note sur la bataille d'Eylau; mort de Corbineau; belle conduite de la Garde	291
11791	9 février. Eylau.	Cambacérès.	Résultats probables de la victoire d'Eylau. Évaluation des pertes éprouvées de part et d'autre	291
11792	9 février. Eylau.	Clarke.	Situation déplorable des Russes, qui doivent avoir perdu 30,000 hommes	292
11793	9 février. Eylau.	L'Impératrice.	Pertes éprouvées à la bataille d'Eylau. Peine que ressent l'Empereur de la mort de Corbineau	292
11794	9 février. Eylau.	Duroc.	Division bavaroise à demander au prince Jérôme dans le cas où le général Essen ne se retirerait pas	292
11795	9 février. Eylau.	Hautpoul.	Réponse à ce général qui, blessé mortellement, recommandait ses enfants à l'Empereur	293
11796	9 février. Preussich-Eylau.	.....	58e bulletin; relation de la bataille d'Eylau et du combat qui l'a précédée	293
11797	10 février. Preussich-Eylau.	Talleyrand.	Note pour établir à Widdin un centre de correspondance entre Constantinople, la Dalmatie et Varsovie	296
11798	11 février. Eylau.	L'Impératrice.	Espoir que la guerre finira bientôt. Éloge du jeune Tascher nommé officier d'ordonnance	297
11799	11 février. Eylau.	Duroc.	Ordre de ne plus envoyer à l'armée de farines sur des voitures venant de Breslau	297
11800	12 février. Eylau.	.....	Note : paroles de l'Empereur à l'occasion des pertes éprouvées à la bataille d'Eylau	297
11801	12 février. Eylau.	Cambacérès.	Retraite des Russes derrière la Pregel; prochaine rentrée de l'armée dans ses cantonnements	298
11802	12 février. Eylau.	Talleyrand.	Accusé de réception des lettres de Constantinople et de Vienne; pertes importantes subies à Eylau	298
11803	12 février. Eylau.	Berthier.	Pontonniers et marins à diriger sur Thorn. Artillerie à préparer pour le siége de Danzig	298
11804	12 février. Eylau.	Daru.	Ordres concernant les hôpitaux. Dispositions générales pour établir l'armée en quartiers d'hiver	299
11805	12 février. Eylau.	Duroc.	Arrivée de convois de pain à l'armée, où la disette commençait à se faire sentir	300
11806	12 février. Eylau.	Lannes.	Détails sur la bataille d'Eylau, à laquelle Lannes, malade, n'avait pas pu se trouver	300
11807	12 février. Eylau.	Clarke.	Nouvelles. Ordre de faire poursuivre les partisans qui arrêtent les courriers	301
11808	12 février. Eylau.	Lacuée.	Annonce de la mort du colonel Lacuée, tué à la tête de son régiment	301
11809	13 février. Eylau.	Le Roi de Prusse.	Mission du général Bertrand envoyé par l'Empereur près du roi de Prusse	301

Nos des PIÈCES	DATES	DESTINATAIRES	SOMMAIRE DES PIÈCES	PAG.
	1807.			
11810	13 février. Eylau.	Bertrand.	Instructions pour une entrevue avec M. de Zastrow ; discours à tenir au roi de Prusse.	301
11811	13 février. Eylau.	Duroc.	Nouvelles. Ordre à transmettre au prince Jérôme, pour l'envoi d'une division bavaroise à Varsovie	303
11812	14 février. Eylau.	Le Grand-Duc de Berg.	Ordre à Bertrand de se présenter devant les Prussiens, puisque les Russes ne le laissent pas passer	303
11813	14 février. Eylau.	L'Impératrice.	Séjour de l'Empereur à Eylau. Peine qu'il ressent en voyant tant de morts et de blessés.	304
11814	14 février. Eylau.	Le Prince Eugène	Aide de camp chargé d'instruire le vice-roi des événements qui ont eu lieu ; recommandations	304
11815	14 février. Preussich-Eylau.	.....	59e bulletin : relation russe de la bataille d'Eylau ; mort du général d'Hautpoul ; nouvelles	304
11816	16 février. Preussich-Eylau.	L'Armée.	Proclamation : défaite infligée à l'ennemi qui voulait inquiéter les quartiers d'hiver de l'armée	305
11817	17 février. Eylau.	L'Impératrice.	Chagrin causé à l'Empereur par la mort de Corbineau, auquel il était fort affectionné.	306
11818	17 février. Eylau.	Cambacérès.	Rentrée de l'armée dans ses cantonnements ; prochain départ pour Thorn et Varsovie.	306
11819	17 février. Eylau.	Fouché.	Perte éprouvée à Eylau. Les Russes, poursuivis jusqu'à Kœnigsberg, s'attribuent la victoire	306
11820	17 février. Eylau.	Berthier.	Ordre au prince Jérôme d'envoyer à Varsovie la moitié des troupes bavaroises sous ses ordres	307
11821	17 février. Eylau.	Duroc.	Travaux de Praga et de Sierock à surveiller. Plaintes contre Savary. Ralliement de l'armée à Osterode	307
11822	17 février. Preussich-Eylau.	.....	60e bulletin : combats en Silésie ; retraite des Russes derrière la Pregel	308
11823	18 février Landsberg.	L'Impératrice.	Nouvelles. Mouvements de l'armée pour rentrer dans ses cantonnements	309
11824	18 février. Landsberg.	Cambacérès.	Intention de donner quelque repos à l'armée et d'établir le quartier général à Osterode.	309
11825	18 février. Landsberg.	Duroc.	Projet d'aller à Osterode, à Varsovie et de se fixer à Thorn ; cavalerie polonaise à opposer aux Cosaques	309
11826	18 février. Landsberg.	Lefebvre.	Ordre de se rendre devant Danzig, dont la prise sera pour ce maréchal un titre de gloire	310
11827	18 février. Landsberg.	.....	61e bulletin : alarmes des habitants de Kœnigsberg à l'approche des Français ; pertes des Russes à Eylau	310
11828	19 février. Liebstadt.	Talleyrand.	Prochain voyage de l'Empereur à Varsovie, où il verra l'ambassadeur persan	311
11829	19 février. Freimarkt.	Berthier.	Dépôts à faire inspecter. Défense au sujet du recrutement des corps polonais et suisses.	312

Nos des PIÈCES	DATES	DESTINATAIRES	SOMMAIRE DES PIÈCES	PAG.
	1807.			
11830	19 février. Liebstadt.	Berthier.	Ordre pour la construction de fours et de magasins à Osterode et de deux ponts sur la Vistule	312
11831	19 février. Liebstadt.	Le même.	Établissement d'une route directe d'Osterode à Varsovie, passant derrière la Wkra	313
11832	19 février. Liebstadt.	Le même.	Ordre de faire reconnaître les lacs autour d'Osterode et les rivières la Passarge et l'Alle	313
11833	19 février. Liebstadt.	Le Grand-Duc de Berg.	Ordre au général Durosnel de se retirer sur Holland s'il était attaqué par des forces supérieures	313
11834	19 février. Liebstadt.	Duroc.	Avis et nouvelles. Désignation de la nouvelle route de l'armée; demande de renseignements	314
11835	20 février. Liebstadt.	Cambacérès.	Victoire du général Savary sur le général Essen, à Ostrolenka; nouvelles	315
11836	20 février. Liebstadt.	Fouché.	Combat d'Ostrolenka. Peu d'importance que l'Empereur attache à la coopération de Kosciuszko	315
11837	20 février. Liebstadt.	Le même.	Ordre de veiller à ce qu'on n'engage pas de prisonniers prussiens dans les régiments suisses	315
11838	20 février. Liebstadt.	Dejean.	Mécontentement de ce qu'on recrute les régiments suisses avec des prisonniers prussiens	316
11839	20 février. Liebstadt.	Maret.	Ordre de renvoyer à Paris les auditeurs et de faire porter le travail des ministres par des officiers	316
11840	20 février. Liebstadt.	Talleyrand.	Perte considérable des Russes à Eylau. Désir de l'Empereur de se rapprocher de Varsovie	317
11841	20 février. Liebstadt.	Berthier.	Ordres divers à donner. Officiers polonais venant d'Italie à placer dans la légion du Nord	317
11842	20 février. Liebstadt.	Mortier.	Avis. Régiments à diriger sur Thorn, en se bornant à faire le blocus de Stralsund	318
11843	20 février. Liebstadt.	Duroc.	Avis et ordres. Questions sur la disposition du maréchal Lannes à reprendre son commandement	318
11844	20 février. Liebstadt.	Clarke.	Détails sur le combat d'Ostrolenka. Nouvelles à publier. Troupes à diriger sur Thorn	319
11845	21 février. Liebstadt.	L'Impératrice.	Effet que le séjour de Paris produira sur la santé de l'Impératrice. Changements de la température	320
11846	21 février. Liebstadt.	La même.	Conseil de recevoir chaque semaine et d'aller au spectacle en grande loge; nouvelles	320
11847	21 février. Liebstadt.	Cambacérès.	Désir qu'une grande fête soit donnée à Paris pour célébrer la bataille d'Eylau	321
11848	21 février. Liebstadt.	Fouché.	Compliments pour la perspicacité de ce ministre, qui n'a pas été dupe d'un zèle exagéré	321

Nos des PIÈCES	DATES	DESTINATAIRES	SOMMAIRE DES PIÈCES	PAG.
	1807.			
11849	21 février. Liebstadt.	Portalis.	Satisfaction des effets produits par des monitoires et par la nomination d'un évêque député	321
11850	21 février. Liebstadt.	Decrès.	Calculs à refaire pour apprécier de combien les canons augmentent le tirant d'eau d'un vaisseau	321
11851	21 février. Liebstadt.	Clarke.	Avis d'ordres donnés pour le payement des pensions et traitements en Prusse	322
11852	21 février. Liebstadt.	Le Roi de Naples.	Réponse au sujet du général Macdonald et du maréchal Jourdan ; avis de l'envoi d'un million	322
11853	21 février. Liebstadt.	.....	62e bulletin : relation de la victoire d'Ostrolenka, remportée par le général Savary.	322
11854	22 février. Osterode.	Duroc.	Permission à Mme Paer d'aller faire ses couches chez elle ; ordre de congédier les autres artistes	324
11855	22 février. Osterode.	Bernadotte.	Promesse de récompenser le général Dupont. Satisfaction au sujet de l'esprit des troupes.	324
11856	22 février. Osterode.	Augereau.	Consentement à ce que ce maréchal retourne en France pour y soigner sa santé	324
11857	22 février. Osterode.	Clarke.	Recommandation de tenir deux colonnes mobiles à la poursuite des partisans	324
11858	23 février. Osterode.	L'Impératrice.	Plaintes au sujet de la température dont les variations sont continuelles	325
11859	23 février. Osterode.	Cambacérès.	Satisfaction d'apprendre que l'archichancelier s'amuse et va au bal masqué	325
11860	23 février. Osterode.	Fouché.	Ordre de publier avec éclat un rapport sur l'assassinat, à Naples, de Français aveugles revenant d'Égypte	325
11861	23 février. Osterode.	Decrès.	Nécessité d'envoyer des renforts à la Martinique et à la Guadeloupe ; ordres à ce sujet.	326
11862	23 février. Osterode.	Talleyrand.	Ordre relatif aux ambassades persane et turque dans le cas où Talleyrand serait mandé à Thorn	326
11863	23 février. Osterode.	Le Prince Jérôme	Ordre de démolir les places de Silésie hormis Glogau, où doivent être concentrés les magasins et arsenaux	326
11864	23 février. Osterode.	Duroc.	Plainte de ce que Poniatowski a, par animosité contre Dombrowski, désorganisé les régiments polonais	327
11865	23 février. Osterode.	Le même.	Explications à donner pour l'armement de la tête de pont de Praga ; travaux à presser ; ordres	327
11866	23 février. Osterode.	Clarke.	Ordre d'envoyer les fusiliers de la Garde à Thorn et de faire bloquer Kolberg par deux régiments italiens	328
11867	23 février. Osterode.	Le Roi de Naples.	Accusé de réception des pièces relatives à l'assassinat des Français aveugles revenant d'Égypte	328
11868	24 février. Osterode.	Montesquiou.	Mission à Graudenz ; ordre de reconnaître les postes, la forteresse et de prendre divers renseignements	329

Nos des PIÈCES	DATES	DESTINATAIRES	SOMMAIRE DES PIÈCES	PAG.
	1807.			
11869	24 février. Osterode.	Saint-Aignan.	Mission à Marienwerder, à Marienburg et à Elbing pour observer et reconnaître le pays	329
11870	24 février. Osterode.	Kellermann.	Nécessité de réparer les pertes de l'armée; ordre pour des envois de troupes à Berlin.	329
11871	24 février. Osterode.	Le Prince Eugène	Ordre de diriger sur Augsbourg, pour la Grande Armée, deux régiments italiens..	330
11872	25 février. Osterode.	Cambacérès.	Recommandation de veiller à ce qu'on n'admette pas d'étrangers dans les régiments suisses	330
11873	25 février. Osterode.	Talleyrand.	Ordre de renvoyer le corps diplomatique à Berlin. Plainte au sujet des régiments polonais	331
11874	25 février. Osterode.	Duroc.	Ordre de rester encore quelque temps à Varsovie et d'expédier des subsistances à l'armée	331
11875	25 février. Osterode.	Le même.	Savary remplacé par Masséna; intention de donner à Rapp le commandement de Thorn; ordres divers	331
11876	25 février. Osterode.	Le Prince Jérôme	Question sur la possibilité de laisser Vandamme et les Wurtembergeois seuls pour garder la Silésie	332
11877	25 février. Osterode.	Soult.	Démonstrations des Prussiens sur Guttstadt, ordre de garder en force le pont d'Alken; demande d'avis	333
11878	25 février. Osterode.	Clarke.	Corps d'observation à former avec les régiments italiens s'ils sont insuffisants pour bloquer Kolberg	334
11879	25 février. Osterode.	Lagrange.	Troupes à diriger sans délai sur Berlin, pourvu que cette mesure ne compromette pas la Hesse	334
11880	25 février. Osterode.	Le Roi de Hollande.	Plainte au sujet des relations de la Hollande avec l'Angleterre. Troupes à envoyer à Hambourg	334
11881	26 février. Osterode.	Talleyrand.	Avis de l'arrivée d'un aide de camp du roi de Prusse, porteur d'une lettre du roi...	335
11882	26 février. Osterode.	Duroc.	Mouvement de l'ennemi sur Guttstadt. Préoccupations au sujet des subsistances. Ordres à transmettre	335
11883	26 février. Osterode.	Rapp.	Mesures diverses à prendre par le gouverneur de Thorn; recommandations pour les subsistances	336
11884	26 février. Osterode.	Amey.	Recommandations et ordres divers. Demande de nouvelles du maréchal Lefebvre	337
11885	26 février. Osterode.	Tournon.	Ordre de presser les envois de subsistances à Osterode. Pont à faire raccommoder..	337
11886	26 février. Osterode.	Soult.	Faux mouvement des ennemis sur Braunsberg; ordre de marche pour en profiter..	337
11887	26 février. Osterode.	Durosnel.	Ordre de reconnaître l'île de Nogat et de tenir des postes sur la route de Braunsberg.	338
11888	26 février. Osterode.	Talleyrand.	Succès de Peterswalde à publier. Mouvement de l'ennemi; possibilité d'une bataille à Osterode	339

Nos des PIÈCES	DATES	DESTINATAIRES	SOMMAIRE DES PIÈCES	PAG.
	1807.			
11889	26 février. Osterode.	Soult.	Intention d'attendre l'ennemi à Osterode ; ordre de le culbuter s'il ne se présente pas en force	339
11890	26 février. Osterode.	Le Roi de Prusse.	Désir de la paix. Lenteurs inévitables des congrès ; moyen plus expéditif à prendre.	340
11891	27 février. Osterode.	Bessières.	Note : construction d'un pont à Marienwerder ; sondages à faire à Elbing et dans le Frische-Haff	341
11892	27 février. Osterode.	Lefebvre.	Ordre de s'emparer de l'île de Nogat ; bruits d'une affaire à Dischau à confirmer ; avis et ordres	341
11893	27 février. Osterode.	Dombrowski.	Ordre de faire passer sur la rive droite de la Vistule les Polonais à cheval qui sont sur la rive gauche	342
11894	28 février. Osterode.	Soult.	Concentration des troupes à Osterode ; conjectures sur les projets de l'ennemi ; combat de Braunsberg	342
11895	27 février. Osterode.	Le même.	Avis et conseils pour une attaque ; occasion manquée par le maréchal Ney	343
11896	27 février. Osterode.	Bernadotte.	État dans lequel se trouve l'armée russe ; avis : importance de se maintenir à Braunsberg.	345
11897	27 février. Osterode.	Talleyrand.	Combat de Braunsberg ; conversation avec un général russe fait prisonnier. Manque de subsistances	346
11898	28 février. Osterode.	Cambacérès.	Revue à faire passer des dépôts de la Garde pour envoyer à Mayence ce qui est disponible	347
11899	28 février. Osterode.	Fouché.	Bruits à répandre sur l'armée russe et sur son état d'affaiblissement	348
11900	28 février. Osterode.	Decrès.	Ordre de faire attaquer l'escadre russe dans la Méditerranée ; bon effet que produirait un succès	348
11901	28 février. Osterode.	Dejean.	Ordres et instructions pour l'envoi à la Grande Armée des régiments organisés provisoirement	349
11902	28 février. Osterode.	Le même.	Consentement à ce que Macdonald entre au service de Naples avec le titre de général français	350
11903	28 février. Osterode.	Berthier.	Ordres divers pour des établissements de l'armée à Marienburg et pour la défense de l'île de Nogat	350
11904	28 février. Osterode.	Le même.	Ordre au général Rouyer de forcer la garnison de Graudenz à se renfermer dans la place.	351
11905	28 février. Osterode.	Bernadotte.	Position à prendre pour reposer l'armée et se tenir à même de profiter des erreurs de l'ennemi ; avis	352
11906	28 février. Osterode.	Soult.	Défense expresse de laisser traverser la ligne de l'armée ; nouvelles positions à prendre ; avis	353
11907	28 février. Osterode.	.....	63e bulletin : dernières paroles d'un officier mort à Eylau ; combats de Braunsberg et de Peterswalde	355

Nos des PIÈCES	DATES	DESTINATAIRES	SOMMAIRE DES PIÈCES	PAG.
	1807.			
11908	1er mars. Osterode.	Le Prince royal de Bavière.	Satisfaction de procurer à ce prince l'occasion d'apprendre à commander	357
11909	1er mars. Osterode.	Berthier.	Division polonaise destinée à former, sous les ordres de Zajonchek, un corps d'observation à Neidenburg	357
11910	1er mars. Osterode.	Clarke.	Ordre de diriger, des dépôts de Küstrin et de Stettin, sur Thorn tous les hommes en état de servir	358
11911	1er mars. Osterode.	Le Roi de Naples.	Privations supportées par la Grande Armée. Dépenses à retarder jusqu'à la paix générale; conseils	359
11912	2 mars. Osterode.	L'Impératrice.	Inquiétudes à calmer sur la santé de l'Empereur et sur l'état des affaires; nouvelles.	361
11913	2 mars. Osterode.	Cambacérès.	Intention de faire grâce à un criminel arraché par le peuple des mains d'un bourreau maladroit	361
11914	2 mars. Osterode.	Dejean.	Réponse à un rapport; évaluation à faire des fusils perdus dans les combats et les marches	362
11915	2 mars. Osterode.	Soult.	Mouvement des ennemis contre le maréchal Ney; ordre de manœuvrer pour les prendre en flanc	362
11916	2 mars. Osterode.	.....	Décision : refus d'accepter la démission de M. de Thiard, qui est mandé au quartier général	363
11917	2 mars. Osterode.	.....	64e bulletin : horrible spectacle que présentait le champ de bataille d'Eylau; combat de Braunsberg	363
11918	3 mars. Osterode.	Talleyrand.	Demandes au sujet des traités avec la Porte et la Perse et au sujet d'une note de l'Autriche	365
11919	3 mars. Osterode.	Duroc.	Ordre de faire terminer le pont de Thorn, de visiter les blessés et d'envoyer des vivres à l'armée	366
11920	4 mars. Osterode.	Morand.	Envoi d'un officier pour savoir si l'ennemi fait des mouvements sur l'Alle; rapports à faire	367
11921	4 mars. Osterode.	Lefebvre.	Ordres pour le blocus de Danzig; intention de décorer les Polonais qui se sont distingués.	367
11922	4 mars. Osterode.	Dombrowski.	Témoignage d'intérêt à l'occasion d'une blessure; propositions à faire pour des récompenses	368
11923	4 mars. Osterode.	Rapp.	Attente de nouvelles de M. de Tournon et de renseignements sur les mesures ordonnées à Thorn	368
11924	4 mars. Osterode.	Soult.	Mouvements de l'ennemi à faire connaître. Ordre d'établir une tête de pont dans une bonne position	368
11925	4 mars. Osterode.	Talleyrand.	Avis divers. Ordres pour hâter la formation des troupes polonaises à cheval et les réunir à Neidenburg	369
11926	4 mars. Osterode.	Davout.	Ordre à ce maréchal de rassembler ses troupes. Avis d'envoi de vivres	370

Nos des PIÈCES	DATES	DESTINATAIRES	SOMMAIRE DES PIÈCES	PAG.
	1807.			
11927	4 mars. Osterode.	Davout.	Ordre d'envoyer savoir ce qui se passe aux avant-postes de Soult et d'en instruire l'Empereur	370
11928	4 mars. Osterode.	Soult.	Conjectures sur les intentions de l'ennemi ; ordre de correspondre avec Ney et de le secourir	371
11929	4 mars. Osterode.	Bertrand.	Reproche de n'avoir pas fait connaître la force des ennemis et le nom du général qui les commande	371
11930	5 mars. Osterode.	Cambacérès.	Plainte de ce que l'on a inséré dans *le Moniteur* des nouvelles qui ne devaient pas être publiées	372
11931	5 mars. Osterode.	Gaudin.	Projet de faire disposer à Mousseaux, près de Paris, un jardin dans le genre chinois	372
11932	5 mars. Osterode.	Fouché.	Droits perçus illégalement par les préfets pour des permissions d'armes	372
11933	5 mars. Osterode.	Decrès.	Réponse à une lettre par laquelle Decrès annonçait l'arrivée d'un chargement de Cayenne	373
11934	5 mars. Osterode.	.....	Décision : à grade égal, les officiers de la marine française ont le commandement sur les officiers italiens	373
11935	5 mars Osterode.	.....	Décision au sujet des prétentions élevées par les préposés des douanes hollandaises à Flessingue	373
11936	5 mars. Osterode.	.....	Décision sur la question de savoir s'il convient de défendre de travailler le dimanche	374
11937	5 mars. Osterode.	Duroc.	Mesures à prendre à Thorn ; recommandation pour les subsistances ; ordres divers et nouvelles	377
11938	5 mars. Osterode.	Rapp.	Soins divers qui nécessitent pendant quelque temps encore la présence de ce général à Thorn	379
11939	5 mars Osterode.	Soult.	Avis d'un engagement à Launau. Reproche d'avoir retiré la cavalerie de Freimarkt. Conjectures	380
11940	5 mars. Osterode.	Le Prince Eugène	Régiment napolitain à placer à Novare. Demande d'un régiment italien pour la Grande Armée	381
11941	6 mars. Osterode.	Soult.	Mouvement des Russes ; possibilité de les surprendre à Wormditt par une marche de flanc	381
11942	6 mars. Osterode.	Morand.	Ordre d'informer de ce qui se passe à Passenheim, à Seeburg et environs ; reconnaissances à faire	382
11943	6 mars. Osterode.	Talleyrand.	Ordre de garder le ministre ottoman à Varsovie ; organisation de la cavalerie polonaise	382
11944	6 mars. Osterode.	Fouché.	Tendance des préfets à outrepasser leur autorité. Ordre au sujet de l'ex-conventionnel Ricord	384

Nos des PIÈCES	DATES	DESTINATAIRES	SOMMAIRE DES PIÈCES	PAG.
	1807.			
11945	6 mars. Osterode.	Dejean.	Mauvais service de la compagnie Breidt. Projet de former des bataillons du train des équipages	385
11946	6 mars. Osterode.	Le même.	Plaintes à porter au grand bailli du Valais de ce que le bataillon suisse n'est pas complété	387
11947	6 mars. Osterode.	Ney.	Manque de moyens de transport pour envoyer des vivres. Cantonnements à reprendre	387
11948	6 mars. Osterode.	Daru.	Ordre d'employer au transport des vivres les voitures qui ont servi à l'évacuation des blessés	388
11949	6 mars. Osterode.	Kellermann.	Ordre de former en régiments provisoires les troupes destinées à l'armée et de hâter leur départ	389
11950	6 mars. Osterode.	Gouvion.	Recommandations diverses au sujet des troupes. Ordre d'annoncer l'arrivée de l'Empereur à Varsovie	389
11951	6 mars. Osterode.	Duroc.	Dispositions pour rallier les fuyards, les réunir dans les dépôts et leur faire rejoindre l'armée	390
11952	6 mars. Osterode.	Le même.	Renseignements et mesures à prendre avant de quitter Thorn et de rejoindre l'Empereur	391
11953	6 mars. Osterode.	Rapp.	Ordres à donner pour faire ramasser les fuyards par la gendarmerie et les troupes polonaises	391
11954	6 mars Osterode.	Le même.	Demande de renseignements sur la situation de Thorn, celle des dépôts et sur l'arrivée des convois	392
11955	6 mars. Osterode.	Clarke.	Ordres pour faire arrêter des fuyards qui ont été pris d'une terreur panique à Eylau	392
11956	6 mars. Osterode.	Le même.	Nouvelles à mettre dans les journaux. Retraite des Russes repoussés à dix lieues ; renforts à envoyer	393
11957	6 mars. Osterode.	Zajonchek.	Composition du corps d'armée polonais dont le commandement est confié à Zajonchek.	393
11958	6 mars. Osterode.	Le même.	Instructions : but de l'organisation du corps d'observation polonais	394
11959	6 mars. Osterode.	Talleyrand.	Manifeste de la Porte à publier. Ordre de faire envoyer des farines à Pultusk et à Przasnysz	395
11960	6 mars. Osterode.	Soult.	Réponse à des conjectures sur l'occupation de Wormditt par les Prussiens et la marche des Russes	396
11961	6 mars. Osterode.	Bernadotte.	Importance d'avoir des points offensifs sur une ligne défensive ; objet d'une tête de pont à Braunsberg	396
11962	6 mars. Osterode.	Lefebvre.	Instructions pour éloigner l'ennemi et assurer le blocus de Danzig du côté de la mer	397
11963	6 mars. Osterode.	Morand.	Réunion du corps d'observation polonais à Neidenburg ; ordre de se concerter avec Zajonchek	398

Nos des PIÈCES	DATES	DESTINATAIRES	SOMMAIRE DES PIÈCES	PAG.
	1807.			
11964	6 mars. Osterode.	Talleyrand.	But de la formation du corps d'observation polonais. Injuste animosité de Gouvion contre les Polonais	399
11965	6 mars. Osterode.	Le même.	Ordre de conférer avec un Polonais présentant un plan d'insurrection dans la Volhynie et la Podolie	400
11966	7 mars Osterode.	Le Grand-Duc de Berg.	Erreur contenue dans un rapport d'avant-garde. Avis à donner de la réunion des Polonais à Neidenburg	400
11967	7 mars. Osterode.	Ney.	Privations à supporter avec patience en attendant que les transports de vivres puissent s'effectuer	401
11968	7 mars. Osterode.	Regnaud de Saint-Jean d'Angely.	Observations de l'Empereur à présenter au conseil d'État au sujet d'un arrêté du général Cervoni	401
11969	7 mars. Osterode.	Champagny.	Note : projet de décret à discuter au conseil d'État et ayant pour but de secourir les manufactures	405
11970	7 mars. Osterode.	Le même.	Note sur les moyens d'encourager les lettres ; effet attendu d'un journal de bonne critique littéraire	406
11971	8 mars. Osterode.	Cambacérès.	Envoi des drapeaux pris à Eylau et destinés à l'ornement de la Madeleine	408
11972	8 mars. Osterode.	Daru.	Ordre d'assurer l'approvisionnement des magasins qui fournissent à la subsistance de l'armée	408
11973	8 mars. Osterode.	Le même.	Ordres pour l'établissement d'une manutention à Strasburg et pour l'évacuation des blessés	409
11974	8 mars. Osterode.	Rapp.	Nécessité que ce général conserve le gouvernement de Thorn pendant le temps nécessaire à sa guérison	409
11975	8 mars. Osterode.	Lannes.	Affectueuse recommandation à ce maréchal attendant avec impatience son entier rétablissement	409
11976	8 mars. Osterode.	Mme Victor.	Avis du prochain retour du général Victor, qui a été fait prisonnier et que l'Empereur a fait échanger	409
11977	9 mars. Osterode.	Talleyrand.	Réponse à faire à M. de Vincent. Nécessité d'opter entre l'alliance de l'Autriche ou de la Russie	410
11978	9 mars. Osterode.	Le Grand-Duc de Berg.	Avis et recommandations pour l'attaque d'un corps ennemi à Willenberg	410
11979	9 mars. Osterode.	Zajoncheck.	Demande de renseignements sur la situation du corps polonais et sur la position de l'ennemi	411
11980	9 mars. Osterode.	Morand.	Ordre de dissimuler un mouvement de Murat sur Dembenofen et de se procurer des nouvelles	412
11981	10 mars. Osterode.	Masséna.	Recommandation d'empêcher la réunion d'Essen au corps d'armée de Bennigsen	412

Nos des PIÈCES	DATES	DESTINATAIRES	SOMMAIRE DES PIÈCES	PAG.
	1807.			
11982	10 mars. Osterode.	Berthier.	Ordre pour des ponts de bateaux à Marienwerder et à Marienburg et pour des ouvrages devant Graudenz	413
11983	10 mars. Osterode.	Talleyrand.	Lettre à faire parvenir à Masséna; étonnement de ce que ce maréchal soit encore à Varsovie	413
11984	10 mars. Osterode.	.....	Décision : ordre de remettre à la paix maritime des modifications administratives en Corse	414
11985	10 mars. Osterode.	.....	65e bulletin : positions occupées par l'armée ; combats divers ; reprise des cantonnements	414
11986	11 mars. Osterode.	Talleyrand.	Officiers à fournir à la Turquie et à la Perse; indications attendues des ministres turc et persan	415
11987	11 mars. Osterode.	Lemarois.	Ordre de continuer à rester à Varsovie et de surveiller les dépôts, l'envoi des troupes, les subsistances, etc.	415
11988	11 mars. Osterode.	L'Impératrice.	Chagrin de savoir l'Impératrice souffrante. Exactitude des détails du bulletin sur la bataille d'Eylau	416
11989	11 mars. Osterode.	Le Roi de Naples.	Nouvelles de Constantinople annonçant que l'ambassadeur d'Angleterre a quitté cette ville	417
11990	11 mars. Osterode.	Cambacérès.	Chiffre des pertes éprouvées à Eylau. Mesures à prendre pour parer à une mauvaise récolte	417
11991	11 mars. Osterode.	Daru.	Demande d'un nouveau rapport pour établir le nombre des blessés qui sont aux hôpitaux de Thorn	417
11992	11 mars. Osterode.	Duroc.	Nombre des blessés à Eylau. Nouvelles de Constantinople. Les Cosaques sur les derrières de l'armée	418
11993	11 mars. Osterode.	Clarke.	Inexactitudes contenues dans le rapport d'un colonel bavarois sur la bataille d'Eylau	418
11994	11 mars. Osterode.	Davout.	Ordre de garder la division Morand et de renseigner sur ce qui se passe à Willenberg	419
11995	11 mars. Osterode.	Le même.	Désir que le soldat ait ration complète. Ordre d'enlever des baillis pour avoir des nouvelles ; avis divers	419
11996	11 mars. Osterode.	Rapp.	Avis. Demande de renseignements sur le blocus de Kolberg. Troupes à diriger sur Osterode	420
11997	11 mars. Osterode.	Talleyrand.	Permission à Sebastiani d'accepter l'ordre du Croissant et un présent que le Sultan veut lui faire	421
11998	11 mars. Osterode.	Le même.	Combat de Willenberg dans lequel les Cosaques ont été battus et le prince Borghèse s'est distingué	421
11999	11 mars. Osterode.	Soult.	Ordre d'attendre que Ney soit rentré dans ses cantonnements ; avis et recommandations	422

Nos des PIÈCES	DATES	DESTINATAIRES	SOMMAIRE DES PIÈCES	PAG.
	1807.			
12000	11 mars. Osterode.	Davout.	Avis du combat de Willenberg. Ordre de cantonner la division Gudin et de la faire reposer	423
12001	12 mars. Osterode.	Talleyrand.	Question sur la nécessité d'envoyer des Français à Kaminietz, pour y faire éclater une insurrection	424
12002	12 mars. Osterode.	Cambacérès.	Reproche d'avoir fait annoncer au *Moniteur* l'entrée de la Grande Armée à Kœnigsberg	424
12003	12 mars. Osterode.	Fouché.	Nécessité de se tenir en garde contre l'exagération des lettres particulières venant de l'armée	424
12004	12 mars. Osterode.	Lemarois.	Recommandation au sujet des subsistances. Envois à renouveler à mesure des consommations	424
12005	12 mars. Osterode.	Talleyrand.	Appel à faire au gouvernement polonais, afin d'obtenir des moyens de transport pour les vivres	425
12006	12 mars. Osterode.	Le Prince Jérôme	Ordre de prendre les mesures nécessaires pour expédier à Thorn de l'eau-de-vie, de la farine, etc	426
12007	12 mars. Osterode.	Le Prince de Bavière.	Demande de notes sur les troupes qui doivent composer la division placée sous les ordres de ce prince	426
12008	12 mars. Osterode.	Le Grand-Duc de Berg.	Position de l'ennemi; ordre de reprendre les cantonnements. Demande de rapport sur une échauffourée	427
12009	12 mars. Osterode.	Clarke.	Effet que doit produire à Berlin l'ordre de démolir Breslau, Schweidnitz et Brieg	427
12010	12 mars. Osterode.	Le même.	Siége de Kolberg confié au général Loison, sous le commandement supérieur de Mortier	428
12011	12 mars. Osterode.	Le même.	Dispositions pour un mouvement de la gauche à la droite; explications à donner à Mortier	428
12012	12 mars. Osterode.	Lefebvre.	Opérations à faire après avoir investi Danzig; gloire attachée à la prise de cette ville	429
12013	12 mars. Osterode.	Le Prince Eugène	Ordre pour des changements de garnison. Renforts à préparer pour l'armée de Naples; observations	430
12014	12 mars. Osterode.	Le même.	Secours de troupes françaises refusé par la Porte. Ordre de se tenir en mesure contre l'Autriche	431
12015	12 mars. Osterode.	Talleyrand.	Ordre pressant de procurer des vivres à l'armée; importance extrême des subsistances; ordres divers	432
12016	13 mars. Osterode.	Masséna.	Motifs pour lesquels l'Empereur maintient la division Gazan à Willenberg; ordres	433
12017	13 mars. Osterode.	Davout.	Ordre d'établir des fours à Allenstein et de former une réserve de cinq jours de pain	434
12018	13 mars. Osterode.	Talleyrand.	Blâme de la conduite d'Andréossy envers M. de Stadion. Surveillance attentive qu'il doit exercer	434

Nos des PIÈCES	DATES	DESTINATAIRES	SOMMAIRE DES PIÈCES	PAG.
	1807.			
12019	13 mars. Osterode.	Le Prince Jérôme.	Troupes à disposer de manière à contenir les places de la Silésie et à observer les Autrichiens	435
12020	13 mars. Osterode.	Rapp.	Demande d'un état des convois de subsistances et d'artillerie qui arrivent de Thorn ; ordres divers	435
12021	13 mars. Osterode.	L'Impératrice.	Désir que l'Impératrice fasse taire certains propos qui circulent à la cour	436
12022	13 mars. Osterode.	Cambacérès.	Nouvelles. Affaires d'avant-garde sans importance. Exacte évaluation des pertes à Eylau	436
12023	13 mars. Osterode.	Fouché.	Fausses idées que l'on se fait à Paris de la position de l'armée par suite d'une erreur du *Moniteur*	437
12024	13 mars. Osterode.	Talleyrand.	Instructions à donner à Sebastiani pour entretenir des relations avec la Perse ; demandes diverses	437
12025	14 mars. Osterode.	Le Schah de Perse.	Victoires des Français sur les Russes. Moment favorable pour les attaquer sur les frontières de Perse	438
12026	14 mars. Osterode.	Le Prince impérial de Perse.	Compliments à l'occasion des succès que ce prince a remportés sur les Russes	439
12027	14 mars. Osterode.	Zajonchek.	Rappel d'ordres donnés précédemment et dont Zajonchek n'a pas fait connaître l'exécution	439
12028	14 mars. Osterode.	Talleyrand.	Penchant de l'Empereur pour l'alliance russe ; il se dispose cependant à s'entendre avec l'Autriche	440
12029	14 mars. Osterode.	Bernadotte.	Faveurs accordées par l'Empereur à la famille de ce maréchal	441
12030	14 mars. Osterode.	Ney.	Mouvement rétrograde de l'ennemi ; intention de renforcer d'une division le corps du maréchal Ney	441
12031	14 mars. Osterode.	Gazan.	Demande de renseignements sur la situation de ce général à Willenberg ; instructions	442
12032	14 mars. Osterode.	Zajonchek.	Avis de l'arrivée de deux régiments et de pièces de canon ; demande de renseignements	442
12033	14 mars. Osterode.	Le Prince Jérôme.	Question sur le nombre de troupes que l'on pourrait retirer de la Silésie sans inconvénient	443
12034	14 mars. Osterode.	Clarke.	Ordres concernant divers détachements. Fournitures de chevaux à presser	444
12035	14 mars. Osterode.	Decrès.	Refus d'affaiblir la défense de Boulogne. Ordre d'attendre pour lancer des vaisseaux à Anvers	445
12036	14 mars. Osterode.	.....	66e bulletin : engagements sans importance avec l'ennemi ; investissement de Danzig et de Kolberg	445
12037	15 mars. Osterode.	L'Impératrice.	Recommandation de n'ajouter foi à aucun des bruits que l'on pourrait faire courir	446

Nos des PIÈCES	DATES	DESTINATAIRES	SOMMAIRE DES PIÈCES	PAG.
	1807.			
12038	15 mars. Osterode.	Dejean.	Ordre de présenter le compte des dépenses nécessaires pour compléter l'achat des chevaux	446
12039	15 mars. Osterode.	Le même.	Ordre de se faire rendre compte pourquoi il manque des officiers aux corps de réserve.	447
12040	15 mars. Osterode.	Le même.	Nécessité de veiller à l'armement et à la défense d'Anvers ; ordre d'y envoyer Marmont	447
12041	15 mars. Osterode.	Le même.	Demande d'un état récapitulatif des forces de l'armée divisé en trois parties	448
12042	15 mars. Osterode.	Lacuée.	Projet de décret à préparer pour abaisser la taille des hommes et des chevaux dans la cavalerie	449
12043	15 mars. Osterode.	Le même.	Proposition approuvée de former la garde départementale avec la conscription des années IX et X	449
12044	15 mars. Osterode.	Le même.	Compliments au sujet de lettres relatives à la conscription ; demande d'états	449
12045	15 mars. Osterode.	Le Roi de Saxe.	Avis de la défense faite aux intendants français de se mêler de l'administration en Saxe	450
12046	15 mars. Osterode.	Le Grand-Duc de Berg.	Ordre de rassembler toute la cavalerie qui est disséminée depuis le Rhin jusqu'à la Pregel	450
12047	15 mars. Osterode.	Daru.	Ordre de diriger sur Osterode l'eau-de-vie venant de Stettin ou de Silésie	451
12048	15 mars. Osterode.	Le même.	Mauvaise répartition des officiers de santé, qui sont pour la plupart inutiles dans les places	452
12049	15 mars. Osterode.	Lemarois.	Demande d'un rapport sur les malades et blessés qui ont été évacués de Varsovie	452
12050	15 mars. Osterode.	Clarke.	Ordre concernant le 3e bataillon du contingent de Nassau. Rapport à demander sur le siége de Kolberg	452
12051	15 mars. Osterode.	Baraguay-d'Hilliers.	Approbation donnée à un projet d'union pour la belle-fille de ce maréchal	453
12052	15 mars. Osterode.	Berthier.	Ordre au maréchal Davout de réunir sa cavalerie près d'Allenstein	453
12053	15 mars. Osterode.	Le même.	Ordres à donner pour faire diriger sur Culm et Thorn des détachements de cavalerie	453
12054	16 mars. Osterode.	Lacuée.	Nécessité de surveiller la comptabilité des corps ; abus excessifs à réprimer	454
12055	16 mars. Osterode.	Talleyrand.	Attitude de la Porte à observer. Nécessité d'être averti de tous les mouvements militaires de l'Autriche	455
12056	16 mars. Osterode.	Daru.	Dispositions générales pour les subsistances ; répartition qu'il faut en faire entre les places	455
12057	16 mars. Osterode.	Soult.	Demande de renseignements sur la situation du corps que commande ce maréchal	457
12058	17 mars. Osterode.	Champagny.	Intention de faire placer le buste de d'Alembert dans la salle des séances de l'Institut.	457

Nos des PIÈCES	DATES	DESTINATAIRES	SOMMAIRE DES PIÈCES	PAG.
	1807.			
12059	17 mars. Osterode.	Decrès.	Diversion que pourrait faire l'escadre de Toulon pendant que les Anglais se portent sur Constantinople	457
12060	17 mars. Osterode.	Berthier.	Ordre de faire passer des marchés pour donner de la bière à l'armée. Vin à distribuer en gratification	458
12061	17 mars. Osterode.	Le même.	Mesures à prendre pour assurer la sûreté de la navigation sur le canal de Bromberg.	459
12062	17 mars. Osterode.	Le même.	Ordre de placer dans l'île de Nogat les chevaux hors de service qui peuvent se remettre avec du repos	459
12063	17 mars. Osterode.	Daru.	Ordre d'acheter des médicaments, du vin et surtout du quinquina pour les hôpitaux	460
12064	17 mars. Osterode.	Talleyrand.	Avis de la reprise du froid. Situation de l'armée dans ses quartiers d'hiver	460
12065	17 mars. Osterode.	Le même.	Intention de venir à Varsovie à l'improviste; question à ce sujet	461
12066	17 mars. Osterode.	Lemarois.	Ordre de ne plus évacuer les blessés et d'employer les moyens de transport pour les convois de vivres	461
12067	17 mars. Osterode.	Le même.	Ordre d'envoyer à Thorn un millier de fusils, et d'en fournir aux soldats qui sortent des hôpitaux	462
12068	17 mars. Osterode.	L'Impératrice.	Recommandation de ne point aller au spectacle en petite loge	462
12069	17 mars. Osterode.	La même.	Nouvelles. Demande de détails sur la mort de Dupuis, ancien principal de l'école militaire de Brienne	462
12070	17 mars. Osterode.	.....	Ordre prescrivant à tous les détachements envoyés en escorte de rejoindre leurs corps.	463
12071	18 mars. Osterode.	Soult.	Mesures prises pour assurer des subsistances au corps d'armée du maréchal Soult	463
12072	18 mars. Osterode.	Cambacérès.	Dispositions pour repousser les Anglais s'ils tentaient un débarquement sur les côtes	464
12073	18 mars. Osterode.	Talleyrand.	Artilleurs polonais chargés de défendre Praga; demande de renseignements; ordres.	466
12074	18 mars. Osterode.	Soult.	Observations sur un état de situation du corps du maréchal Soult	466
12075	18 mars. Osterode.	Clarke.	Nécessité de tenir Stettin, Küstrin, Glogau, etc., approvisionnés de munitions de guerre et de bouche	467
12076	18 mars. Osterode.	Kellermann.	Recommandation au sujet des nouveaux régiments provisoires qui sont à former	468
12077	18 mars. Osterode.	Le même.	Ordre de retenir à Cassel des hommes à pied qui sont en marche pour rejoindre l'armée	469
12078	18 mars. Osterode.	.....	Ordre : punition réservée aux employés des transports, qui feront leur service avec négligence	469
12079	19 mars. Osterode.	Cambacérès.	Ordre à donner pour que les contrats de mariage puissent être rédigés, à Gênes, en italien	470

Nos des PIÈCES	DATES	DESTINATAIRES	SOMMAIRE DES PIÈCES	PAG.
	1807.			
12080	19 mars. Osterode.	Lacuée.	Appel de 80,000 hommes de la conscription de 1808; moyens d'habillement à préparer.	470
12081	19 mars. Osterode.	Fouché.	Ordre à donner partout pour faire arrêter M. de Saint-Priest	470
12082	19 mars. Osterode.	Talleyrand.	Préparatifs opposés aux armements de l'Autriche; langage que doit tenir Andréossy à ce sujet	470
12083	19 mars. Osterode.	Le même.	Envois de subsistances à continuer. Nouvelles. Opinion sur la proclamation de Bennigsen	472
12084	19 mars. Osterode.	Le Prince Jérôme	Question sur le nombre d'hommes que ce prince pourrait monter et équiper en Silésie	473
12085	19 mars. Osterode.	Davout.	Demande de renseignements sur le corps de ce maréchal. Vivres à préparer en prévision d'événements	473
12086	19 mars. Osterode.	Soult.	Mécontentement de ce que le soldat soit mis à la demi-ration. Vivres à prendre à Elbing et Osterode	473
12087	19 mars. Osterode.	Mortier.	Direction du siége de Kolberg confiée au maréchal Mortier; instructions	474
12088	19 mars. Osterode.	Lefebvre.	Ordre de faire poursuivre le partisan Schill par la cavalerie alliée. Demande de nouvelles de Danzig	475
12089	19 mars. Osterode.	Bertrand.	Ordres pour une mission : rapports à faire sur Marienwerder, Marienburg, Elbing, Tolkemit, etc	475
12090	19 mars. Osterode.	Lemarois.	Ordre de faire connaître s'il existe des hôpitaux intermédiaires pour l'évacuation des malades	476
12091	19 mars. Osterode.	Le Roi de Hollande.	Expéditions aux Indes désapprouvées. Dépenses énormes auxquelles l'Empereur est obligé de subvenir	477
12092	19 mars. Osterode.	Clarke.	Exécution d'un décret à surveiller. Préparatifs à faire pour le passage de vingt régiments français	477
12093	20 mars. Osterode.	Fouché.	Intérêt que M. de Luçay aurait dû témoigner à Mlle Aubry, victime d'un accident à l'Opéra	478
12094	20 mars. Osterode.	Dejean.	Rappel des ordres formels de l'Empereur au sujet du recrutement des régiments suisses	478
12095	20 mars. Osterode.	Le même.	Instructions pour la levée de cinq légions de réserve, qui seront commandées par des sénateurs	479
12096	20 mars. Osterode.	Lacuée.	Régiments d'artillerie à pied à compléter. Prescriptions à observer en formant les légions de réserve	480
12097	20 mars. Osterode.	Maret.	Envoi par le général Cervoni du texte exact d'un arrêté que l'Empereur avait déféré au conseil d'Etat	481
12098	20 mars. Osterode.	Talleyrand.	Réponse à faire à M. de Vincent; disposition à consentir à la médiation de l'Autriche	482

Nos des PIÈCES	DATES	DESTINATAIRES	SOMMAIRE DES PIÈCES	PAG.
	1807.			
12099	20 mars. Osterode.	Talleyrand.	Ordre au sujet du message ci-après. Intention de demander une armée de réserve à la Confédération	482
12100	20 mars. Osterode.	Le Sénat.	Message : considérations qui rendent nécessaire l'appel de la conscription de 1808.	483
12101	20 mars. Osterode.	Talleyrand.	Informations confidentielles à faire prendre sur des soldats qui sont disséminés dans les villages	485
12102	20 mars. Osterode.	Le Prince Jérôme	Ordre de recevoir et de bien traiter les malades qui, de Varsovie, sont évacués sur Breslau	485
12103	20 mars. Osterode.	Daru.	Ordre formel de rappeler à l'armée les chirurgiens, médecins ou employés qui sont sur les derrières	486
12104	20 mars. Osterode.	Le même.	Ordre d'envoyer aux ordonnateurs de l'argent pour réparer les caissons de la compagnie Breidt	488
12105	20 mars. Osterode.	Clarke.	Ordre de faire rejoindre tous les petits détachements, surtout ceux de cuirassiers et de carabiniers	488
12106	20 mars. Osterode.	Le Roi de Naples.	Reproche d'avoir désorganisé les régiments pour former une garde. Danger d'armer les Napolitains	488
12107	20 mars. Osterode.	Le même.	Refus de donner au Roi des conscrits pour sa garde. Cavalerie à renvoyer en Italie	489
12108	20 mars. Osterode.	.....	Note pour *le Moniteur* : éloge du prince Borghèse ; nouvelles de l'armée ; répression d'abus	489
12109	21 mars. Osterode.	.....	Décision relative à la justification présentée par un payeur qui avait été l'objet d'un blâme	493
12110	21 mars. Osterode.	Lefebvre.	Envoi de renforts et d'artillerie pour le siége de Danzig ; recommandations	493
12111	21 mars. Osterode.	Chasseloup.	Dispositions à prendre pour couper la communication entre Weichselmünde et Danzig	494
12112	22 mars. Osterode.	Cambacérès.	Envoi d'un décret pour faire juger par une commission militaire un nommé Samuel Vuitel	494
12113	22 mars. Osterode.	Fouché.	Ordre de signaler partout le général Thuring comme un espion des Russes	495
12114	22 mars. Osterode.	Junot.	Reproche d'avoir laissé partir des détachements sans avoir pourvu aux besoins des soldats	495
12115	22 mars. Osterode.	Decrès.	Prudence imposée au contre-amiral Allemand, qui ne devait pas attaquer même à force égale	496
12116	22 mars. Osterode.	Talleyrand.	Importance de surveiller les mouvements militaires de l'Autriche en Gallicie	496
12117	22 mars. Osterode.	Le même.	Secours en argent à distribuer aux officiers et soldats qui ont été blessés à Ostrolenka.	496
12118	22 mars. Osterode.	Le Prince royal de Bavière.	Réponse à différentes demandes faites par ce prince pour son corps d'armée	497

Nos des pièces	DATES	DESTINATAIRES	SOMMAIRE DES PIÈCES	PAG.
	1807.			
12119	22 mars. Osterode.	Davout.	Farine et pain à prendre à Osterode. Ordre de donner ration complète et de former une réserve	497
12120	22 mars. Osterode.	Daru.	Ordres en prévision d'un mouvement sur la rive gauche de la Vistule, afin de couvrir le siége de Danzig	498
12121	22 mars. Osterode.	Le même.	Envoi de sept millions par le prince Jérôme; intention de payer la solde de février et de mars	499
12122	22 mars. Osterode.	Lemarois.	Ordre de diriger des farines et du biscuit sur Przasnysz et Willenberg	499
12123	22 mars. Osterode.	Clarke.	Ordre de procurer des chevaux et des selles aux détachements qui sont aux dépôts de Potsdam	499
12124	22 mars. Osterode.	Le même.	Ordre de faire partir, pour rejoindre l'armée, différents détachements isolés	500
12125	23 mars. Osterode.	.....	Décision au sujet de la nomination d'un inspecteur de la manufacture des Gobelins	500
12126	23 mars. Osterode.	Cambacérès.	Mise en état de siége de Brest et d'Anvers; d'Aboville et Ferino nommés gouverneurs	500
12127	23 mars. Osterode.	Decrès.	Instructions à donner au général d'Aboville; ordres au sujet des troupes qui gardent les côtes	501
12128	23 mars. Osterode.	.....	Ordre du jour : satisfaction témoignée aux troupes qui ont défendu une redoute devant Stralsund	502
12129	23 mars. Osterode.	Berthier.	Dispositions diverses en conséquence du transport du quartier général d'Osterode à Finkenstein	502
12130	23 mars. Osterode.	Le même.	Ordres à donner à Zajonchek pour qu'il culbute les postes de Cosaques et se renseigne sur l'ennemi	503
12131	23 mars. Osterode.	Daru.	Ordre de faire connaître les besoins en argent et les ressources; ordres au sujet du Hanovre	504
12132	23 mars. Osterode.	La Bouillerie.	M. la Bouillerie nommé payeur général de la marine et décoré de la Légion d'honneur	505
12133	23 mars. Osterode.	Le Prince Jérôme	Ordre de diriger sur Praga des obusiers et des munitions pour la défense de cette ville	505
12134	23 mars. Osterode.	Clarke.	Emploi du bataillon de Weimar. Permission à la princesse de Weimar de retourner chez elle	505
12135	23 mars. Osterode.	Le Roi de Hollande.	Avis; demande de troupes. Conseil de confier la défense de Flessingue à un Français.	506
12136	23 mars. Osterode.	Le Prince Eugène	Demande de troupes à cheval. Observations sur la salubrité des campements en Italie	507
12137	23 mars. Osterode.	Le Roi de Hollande.	Défense de donner et d'offrir à aucun Français les Ordres hollandais sans l'agrément de l'Empereur	509

Nos des PIÈCES	DATES	DESTINATAIRES	SOMMAIRE DES PIÈCES	PAG.
	1807.			
12138	24 mars. Osterode.	Cambacérès.	Avis de mesures pour la défense des côtes. Ordres pour l'envoi d'effets d'habillement à l'armée	509
12139	24 mars. Osterode.	Mollien.	Compliments à ce ministre pour la manière dont il administre le trésor	510
12140	24 mars. Osterode.	Fouché.	Décret pris par l'Empereur pour faire juger militairement un agent de Fauche-Borel.	510
12141	24 mars. Osterode.	Daru.	Ordres pour l'évacuation des hôpitaux en ayant soin de placer à part les blessés russes	511
12142	24 mars. Osterode.	Le Prince Borghèse.	Ordres pour une mission à Varsovie, Praga, Thorn, Sierock et Modlin	511
12143	24 mars. Osterode.	Talleyrand.	Ordre de demander au général Cazals son avis sur les observations ci-dessous	512
12144	24 mars. Osterode.	.....	Observations sur la tête de pont de Praga ; travaux qu'il convient d'exécuter	512
12145	24 mars. Osterode.	Saint-Laurent.	Demande pressante de fusils pour distribuer à 3,000 hommes qui sont sans armes	514
12146	24 mars. Osterode.	Lemarois.	Ordre de mettre en batterie, à la tête de pont de Praga, des pièces de 12 en fer et des pièces russes	514
12147	24 mars. Osterode.	Le même.	Même sujet : dispositions diverses pour la défense de la tête de pont de Praga	515
12148	24 mars. Osterode.	Le même.	Ordre de hâter l'exécution des travaux de fortification de Modlin et de Sierock	515
12149	24 mars. Osterode.	Le même.	Recommandation d'attendre la parfaite guérison des convalescents avant de les envoyer à Pultusk	515
12150	24 mars. Osterode.	Lefebvre.	Conseils pour le siége de Danzig ; encouragements à donner aux troupes alliées et aux Polonais	516
12151	24 mars. Osterode.	Le même.	Ordre d'envoyer au village d'Alt-Tief, à la rencontre des ennemis	516
12152	24 mars. Osterode.	Songis.	Ordre de préparer les moyens de transporter à Danzig les pièces venant de Varsovie et de Glogau	517
12153	24 mars. Osterode.	Le Prince Jérôme	Avis ; demande de munitions et de pièces d'artillerie pour le siége de Danzig	517
12154	24 mars. Osterode.	Le même.	Ordre d'expédier de la poudre et des affûts de rechange pour le siége de Danzig	518
12155	24 mars. Osterode.	Le même.	Envoi du décret pour la formation de régiments provisoires de cavalerie ; ordres à ce sujet	519
12156	25 mars. Osterode.	L'Impératrice.	Recommandation d'observer la même étiquette que si l'Empereur était à Paris	519
12157	25 mars. Osterode.	Cambacérès.	Pouvoirs extraordinaires conférés à l'archichancelier ; ordre de n'en user que dans les cas imprévus	519
12158	25 mars. Osterode.	.....	Décret : composition d'un conseil de guerre chargé de pourvoir à la défense de l'Empire	520

Nos des PIÈCES	DATES	DESTINATAIRES	SOMMAIRE DES PIÈCES	PAG.
	1807.			
12159	25 mars. Osterode.	Cambacérès.	Ordres concernant les envois de troupes à l'armée et au camp de Saint-Lô ; inactivité reprochée à Junot	521
12160	25 mars. Osterode.	Le même.	Ordre de faire vendre dans Paris les cartes gravées de la bataille d'Eylau	522
12161	25 mars. Osterode.	Junot.	Intention de compléter six bataillons envoyés de Paris au camp de Saint-Lô	522
12162	25 mars. Osterode.	Dejean.	Urgence de prendre des mesures pour monter les hommes à pied dans les dépôts de cavalerie	523
12163	25 mars. Osterode.	Le même.	Changements à faire dans la disposition des troupes sur les côtes ; situation des camps à faire connaître	525
12164	25 mars. Osterode.	Le même.	Reproche d'avoir, sans l'avis de l'Empereur, ordonné l'envoi de prisonniers prussiens en Espagne	526
12165	25 mars. Osterode.	Lacuée.	Intention de porter au complet tous les corps de l'armée d'Italie	526
12166	25 mars. Osterode.	Le Roi de Saxe.	Satisfaction de la conduite des troupes saxonnes ; décorations que l'Empereur désire leur remettre	527
12167	25 mars. Osterode.	Le Prince Jérôme	Ordres et recommandations au sujet des malades qui ont été évacués de Varsovie sur Breslau	527
12168	25 mars. Osterode.	Talleyrand.	Ordre d'engager les marchands de draps de Varsovie à venir vendre à Marienwerder ou à Thorn	528
12169	25 mars. Osterode.	Le même.	Troupes à demander à l'Espagne pour garder Anvers ; intérêt pour cette puissance de coopérer à la guerre	528
12170	25 mars. Osterode.	Daru.	Argent à fournir pour payer les boulangers et ouvriers de la manutention de Varsovie	529
12171	25 mars. Osterode.	Lemarois.	Troupes dirigées sur Varsovie pour servir de réserve ; ordre de presser l'armement de Praga	529
12172	25 mars. Osterode.	Rapp.	Recommandation de n'envoyer à Osterode que des fusils en bon état	530
12173	25 mars. Osterode.	Le Prince Eugène	Système à suivre pour l'approvisionnement des places d'Italie en munitions de guerre	530
12174	25 mars. Osterode.	Le même.	Instructions pour recomposer l'armée d'Italie avec la réserve de 1806 et la conscription de 1807	532
12175	25 mars. Osterode.	.....	67e bulletin : sortie de la garnison de Stralsund ; blocus de Danzig du côté de la mer ; nouvelles de la Silésie	535
12176	26 mars. Osterode.	Cambacérès.	Menaces contre Mme de Staël et Benjamin Constant. Lois à modifier pour les prêts aux manufactures	537
12177	26 mars. Osterode	.....	Notes en forme d'instructions : dispositions prises contre toute agression de la part de l'Angleterre	538

Nos des PIÈCES	DATES	DESTINATAIRES	SOMMAIRE DES PIÈCES	PAG.
	1807.			
12178	26 mars. Osterode.	Dejean.	Plaintes contre la compagnie Breidt; nécessité d'organiser les transports des équipages	542
12179	26 mars. Osterode.	Decrès.	Demandes au sujet d'une compagnie d'enseignes de vaisseau. Rentrée d'Allemand à Rochefort	543
12180	26 mars. Osterode.	Le même.	Expéditions à retarder jusqu'à l'automne, la saison étant trop avancée	544
12181	26 mars. Osterode.	Talleyrand.	Erreur de M. Otto sur la force du parti de la paix en Autriche; réponse à donner à M. de Vincent	544
12182	26 mars. Osterode.	Berthier.	Mécontentement à témoigner au gouverneur du Mecklenburg et à des commandants de places	546
12183	26 mars. Osterode.	.....	Ordre prescrivant aux régiments d'infanterie légère de laisser leurs aigles à leurs dépôts	546
12184	26 mars. Osterode.	Daru.	Dispositions arrêtées pour assurer d'une manière régulière la subsistance de l'armée	546
12185	26 mars. Osterode.	Rapp.	Conditions d'une convention à conclure pour lever un régiment dans la Hesse-Darmstadt	548
12186	26 mars. Osterode.	.....	Décision au sujet d'un officier trouvé porteur d'un faux ordre du général Vandamme	549
12187	27 mars. Osterode.	Champagny.	Intentions de l'Empereur pour les secours aux manufactures; prêts à faire sur consignation	549
12188	27 mars. Osterode.	.....	Décision : nécessité de maintenir un crédit destiné à l'achat de chevaux et d'objets de harnachement	551
12189	27 mars. Osterode.	Fouché.	Plaintes au sujet d'une prétendue lettre venant de Russie et insérée dans les journaux	551
12190	27 mars. Osterode.	Dejean.	Fusils et sabres à envoyer en Italie pour armer des régiments de voltigeurs et de dragons	552
12191	27 mars. Osterode.	Le Prince Jérôme.	Satisfaction des succès remportés par Lefebvre-Desnoëttes sur la garnison de Glatz; ordre	552
12192	27 mars. Osterode.	L'Impératrice.	Exhortation à montrer plus de fermeté. Nécessité de renoncer à des projets de voyage	552
12193	27 mars. Osterode.	Le Prince Eugène	Compliments à l'occasion de la naissance d'une fille; nom que l'Empereur lui donne	553
12194	27 mars. Osterode.	Berthier.	Dispositions pour approvisionner le corps du maréchal Ney, qui manque de subsistances	553
12195	28 mars. Osterode.	Champagny.	Crédit ouvert à ce ministre pour être employé à des prêts sur consignation aux manufactures	554
12196	28 mars. Osterode.	Mollien.	Prêts aux manufactures attribués à la caisse d'amortissement et non au trésor public	555
12197	28 mars. Osterode.	Le même.	Observations sur un rapport établissant le débet des *négociants réunis* envers le trésor	555

Nos des PIÈCES	DATES	DESTINATAIRES	SOMMAIRE DES PIÈCES	PAG.
	1807.			
12198	28 mars. Osterode.	Fouché.	Ordre de démentir des nouvelles de Bucharest données par *le Journal de Paris*....	556
12199	28 mars Osterode.	Le même.	Invitation à faire au *Journal de l'Empire* d'être plus réservé pour les nouvelles de Russie.....	556
12200	28 mars. Osterode.	Le même.	Mesures à prendre contre un ancien conseiller au parlement de Rennes, écrivain public à Paris.....	557
12201	28 mars. Osterode.	Dejean.	Ordres pour l'envoi et le transport d'objets destinés à l'armée ; défense d'employer le roulage.....	557
12202	28 mars. Osterode.	Le même.	Reproche de n'avoir pas fait habiller un régiment qui est arrivé à l'armée dans un état déplorable.....	558
12203	28 mars, Osterode.	Le même.	Recommandation de ne rien épargner pour l'habillement des conscrits et la remonte de la cavalerie.....	558
12204	28 mars. Osterode.	Kellermann	Ordre de faire partir des régiments provisoires et des détachements de conscrits..	558
12205	28 mars. Osterode.	Le Prince Jérôme	Recommandation pressante de monter et d'équiper quatorze cents hommes de cavalerie.....	559
12206	28 mars. Osterode.	Talleyrand.	Non-exécution des engagements pris par le gouvernement polonais ; ordres à ce sujet.....	560
12207	28 mars Osterode.	Lemarois.	Même sujet : explications à demander au ministre de l'intérieur.....	561
12208	28 mars. Osterode.	Lefebvre.	Ordre de réprimer les propos de l'état-major, qui découragent les troupes alliées ; conseils.....	561
12209	28 mars. Osterode.	Chasseloup.	Nécessité de bloquer étroitement Danzig : avis d'envoi de bouches à feu de différents calibres.....	562
12210	28 mars. Osterode.	Bertrand.	Ordres pour les dépôts, la construction d'une tête de pont à Marienwerder, la cavalerie, les vivres, etc.....	563
12211	28 mars Osterode.	Clarke.	Ordres à réitérer au prince d'Isembourg. Payement à réclamer au duc de Weimar..	565
12212	29 mars. Osterode.	Savary.	Ordre de se rendre devant Danzig pour s'informer de l'état des choses et encourager Lefebvre.....	565
12213	29 mars. Osterode.	Lefebvre.	Confiance à témoigner aux troupes ; blocus à compléter par la prise du camp retranché.....	566
12214	29 mars. Osterode.	Berthier.	Ordre de ne pas mettre en magasin, mais de distribuer des fusils qui ont été envoyés d'Osterode.....	567
12215	29 mars. Osterode.	Dejean.	Ordre d'employer les prisonniers prussiens à Rochefort et dans le Languedoc.....	567
12216	29 mars. Osterode.	Decrès.	Extravagance d'un mémoire de Caffarelli sur les tentatives que pourraient faire les Anglais.....	567

Nos des pièces	DATES	DESTINATAIRES	SOMMAIRE DES PIÈCES	PAG.
	1807.			
12217	29 mars. Osterode.	Talleyrand.	Avis de nouvelles venant de Constantinople. Peu de confiance de l'Empereur dans les Turcs	568
12218	29 mars. Osterode.	Le même.	Nécessité que tous les ministres français en Allemagne soient à leur poste. Demande de nouvelles	568
12219	29 mars. Osterode.	Le même.	Plainte de ce que l'on désorganise les troupes polonaises ; levées à faire pour renforcer les corps	569
12220	29 mars. Osterode.	Berthier.	Détachements de marins de la Garde à envoyer devant Danzig ; ordres divers	570
12221	29 mars. Osterode.	Clarke.	Ordre de correspondre avec Bourrienne pour avoir les nouvelles de la Baltique ; avis	570
12222	29 mars. Osterode.	Zajonchek.	Avis pour une distribution d'armes aux troupes polonaises sur un bon de Zajonchek	571
12223	29 mars. Osterode.	.....	68e bulletin : combats divers ; succès remportés sur la garnison de Danzig	571
12224	30 mars Osterode.	Cambacérès.	Intentions de l'Empereur au sujet des troupes espagnoles qui se rendent dans le Hanovre	572
12225	30 mars. Osterode.	Le même.	Ordre de faire partir pour l'armée des chevaux destinés à la Garde et aux dragons	572
12226	30 mars. Osterode.	Champagny.	Satisfaction à témoigner aux commissaires du gouvernement près le grand Sanhédrin	573
12227	30 mars. Osterode.	Lacuée.	Répartition de la conscription de 1808 entre l'armée d'Italie, l'intérieur et la Grande Armée	573
12228	....	.....	Annexe à la pièce précédente ; tableau de la répartition de la conscription de 1808	575
12229	30 mars. Osterode.	Dejean.	Ordre d'envoyer un commissaire pour recevoir les troupes espagnoles ; recommandations	576
12230	30 mars. Osterode.	Talleyrand.	Ordres au sujet des troupes espagnoles mises à la disposition de l'Empereur par le prince de la Paix	576
12231	30 mars. Osterode.	Berthier.	Ordres à donner pour que différents détachements de cavalerie rejoignent l'armée	576
12232	30 mars Osterode.	Le même.	Ordre aux divisions Molitor et Boudet et à d'autres troupes de se rendre à Augsbourg	577
12233	30 mars. Osterode.	Le Prince Jérôme	Ordre pressant de monter et d'équiper à Glogau quatorze cents cuirassiers ou chasseurs	579
12234	30 mars. Osterode.	Lefebvre.	Avis de la prochaine arrivée de troupes et d'artillerie ; emploi du général la Riboisière	579
12235	30 mars Osterode.	Rapp.	Demande de renseignements sur l'armement de Thorn et sur les ouvrages que l'on construit	580
12236	31 mars. Osterode.	Cambacérès.	Étiquette à rappeler à Junot qui écrit à l'Empereur sur du papier de deuil	580
12237	31 mars. Osterode.	Fouché.	Erreur du préfet de Liége signalant comme dangereuses les gardes nationales de cette ville	580

Nos des PIÈCES	DATES	DESTINATAIRES	SOMMAIRE DES PIÈCES	PAG.
	1807.			
12238	31 mars. Osterode.	Clarke.	Plainte au sujet des gazettes de Baireuth et d'Erlangen ; ordres pour des envois de chevaux	580
12239	31 mars. Osterode.	Talleyrand.	Ordre de parler au gouvernement polonais de l'importance des travaux de Modlin	581
12240	31 mars Osterode.	Berthier.	Ordre d'annoncer à chaque maréchal les récompenses qui sont accordées à son corps d'armée	581
12241	31 mars. Osterode.	Daru.	Envois de souliers à compléter ; ordres concernant les vivres et les moyens de transport	583
12242	31 mars. Osterode.	Chasseloup.	Note sur les ouvrages de Praga, Modlin, Sierock et sur le pont de Praga	584
12243	31 mars. Osterode.	Lemarois.	Ouvrages à exécuter à la tête de pont de Praga ; travaux de Modlin à surveiller	584
12244	31 mars. Osterode.	Lefebvre.	Recommandation de bien traiter le prince de Bade, qui se rend devant Danzig	585
12245	31 mars. Osterode.	Le même.	Nécessité de prendre Danzig ; conviction que ce maréchal y réussira	585
12246	31 mars. Osterode.	Le même.	Avis de la prochaine arrivée des convois d'artillerie pour le siége de Danzig	586
12247	31 mars. Osterode.	Le Prince Eugène	Ordre d'envoyer à Augsbourg deux divisions ; recommandations à ce sujet ; avis et ordres	586
12248	31 mars. Osterode.	Le Roi de Hollande.	Demande de faire connaître les mouvements des Anglais, qui paraissent menacer la Bretagne	589

FIN DE LA TABLE.

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

DC 213 N21 t.14
Napoléon I
Correspondance de Napoléon I